



HOMMES

ET

CHOSES.

HOMMES

ET

CHOSES;

ALPHABET

DES

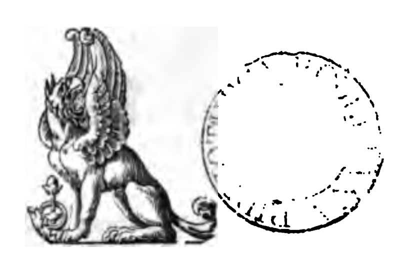
PASSIONS ET DES SENSATIONS.

ESQUISSES DE MŒURS FAISANT SUITE AU PETIT GLOSSAIRE.

PAR

M. BOUCHER DE PERTHES.

TOME TROISIÈME.



PARIS,

TREUTTEL et WURTZ, Libraires, rue de Lille, 19.

DERACHE, rue du Bouloy, 7.

DUMOULIN, Quai des Augustins, 13.

Victor DIDRON, Place Saint-André-des-Arts, 30.

1851.

ALPHABET

DES PASSIONS

ET DES SENSATIONS.

ESQUISSES DE MŒURS.



JALOUSIE. « Cette amitié goulue qui n'en veut que pour soi, dit Molière. » Chose étrange! on est souvent jaloux de la personne que l'on n'aime pas, et ceci parce qu'il y en a une que l'on aime trop : *soi-même*.

Oui, la jalousie est non-seulement la crainte de perdre ce que nous voulons conserver, mais aussi celle qu'un autre possède ce dont nous ne voulons plus. C'est la passion du chien du jardinier qui, ne pouvant plus manger, ne veut pas qu'un autre mange.

La jalousie naît donc surtout de l'égoïsme, et pourtant ce n'est pas toujours un sentiment réfléchi. Inné chez

presque tous les êtres, il apparaît dans l'homme, même avant la raison : c'est une des premières douleurs de l'enfant. Il est jaloux de sa mère, de sa nourrice, de sa bonne, de sa poupée. Il étranglera son oiseau parce qu'il chante pour un autre.

On a dit souvent d'un homme : il est jaloux comme un chien. Le rapprochement est juste : un chien se jette sur celui que son maître caresse, il lui semble que cette caresse est un tort qu'on lui fait.

Le chat montre moins sa jalousie, mais il la couve dans son cœur; et il saisira l'occasion d'égratigner celui qui partage l'amitié de sa maîtresse.

Le chat ne distingue pas l'amour de l'amitié, mais le chien ne s'y trompe pas; et il détestera l'amant de la dame du logis dix fois plus qu'il ne détestera un frère ou un visiteur ordinaire. Aussi, quelle est sa joie quand il peut implanter ses dents dans la chair d'un amoureux qui tente d'escalader un mur. Oui, cela le satisfait dix fois plus que s'il dévorait un voleur.

L'écureuil n'est pas moins jaloux. J'en ai vu un percer d'un coup de dent l'oreille d'un indiscret qui s'était permis de prendre sur ses genoux une jeune fille qui avait soin de lui. Un amant n'aurait pas fait mieux.

Ne confiez jamais votre doigt à un perroquet en présence de la personne qu'il affectionne, il vous le coupera seulement pour lui prouver qu'il est fidèle.

Le moineau-franc est aussi d'une jalousie atroce. J'en ai vu un à Paris, appartenant à Mlle C*** de V***, qui se jetait furieux sur quiconque prenait la main à sa maîtresse. Quand elle se maria, elle fut obligée d'enfermer dans une cage ce moineau pacha : il poursuivait son mari à outrance et l'abîmait de coups de bec.

Un serin, qui chantait du matin au soir, cessa de chanter et de manger en voyant un autre serin dont

on avait rapproché la cage de la sienne. On pensa qu'il s'y habituerait, mais on se trompait : dès qu'on parlait à l'autre ou qu'on lui apportait à manger, ou qu'on avait seulement l'air de s'en occuper, il était pris de convulsion, il tombait de son bâton.

On éloigna l'oiseau dont il était jaloux; il reprit sa gaîté, son appétit et sa santé. Aujourd'hui encore, et en ce moment même, je l'entends chanter à pleine gorge.

Personne n'ignore à quels furieux combats la jalousie porte certains animaux. Cela s'explique chez ceux qui n'ont qu'une femelle; mais ceux qui en ont plusieurs, tels que les coqs et quelques mammifères océaniques, les lions, les ours marins, n'ont pas une jalousie moins féroce; et celle-ci ne peut être fondée sur un besoin, ils ont dix fois plus de femelles qu'il ne leur en faut. Dans le nombre, il y en a toujours qu'ils négligent ou qu'ils dédaignent entièrement, qu'ils haïssent même, car ils les maltraitent. Néanmoins, ils n'en voudront céder aucune, pas même celles qu'ils ne peuvent souffrir; et ils se battront jusqu'à la mort pour empêcher que ce rival ne les approche.

Je le demande : y a-t-il là autre chose qu'une question d'amour-propre? C'est le sultan imbécile qui croit de son honneur d'avoir cinq cents femmes et qui n'est pas même bon pour une seule.

La jalousie n'exclut pas l'inconstance, et souvent le plus volage est aussi le plus jaloux. Ceci est plus rare parmi les femmes, mais n'est pourtant pas sans exemple, et l'on en a vu qui étaient à la fois jalouses de leur mari et de leur amant.

Quand une femme est vraiment jalouse, il est peu d'excès dont elle ne soit capable : les plus grands crimes commis par les femmes l'ont été par jalousie.

La haine d'une femme jalouse est plus à craindre que

celle d'un homme, mais l'amour de cette femme est encore plus redoutable que sa haine. Plus elle est amoureuse, moins elle a de pitié pour celui qu'elle aime, plus elle est ingénieuse à le tourmenter; et ceci, parce que torturée elle-même par sa jalousie, elle se croit soulagée par les tortures qu'elle impose à sa victime. La jalousie d'une femme peut ainsi arriver jusqu'au délire, jusqu'à la frénésie, et souvent pour la cause la plus futile.

L'homme jaloux en voudra à la femme qui le trompe plus qu'à celui pour lequel elle le trompe; et s'il la surprenait avec son amant, ce serait elle qu'il tuerait s'il suivait le premier mouvement: le point d'honneur seul le retient. Mais l'homme de la nature, le sauvage, n'y manque jamais. Chez la femme, c'est le contraire: c'est sur sa rivale qu'elle se jettera d'abord.

Remarquez bien qu'une chienne jalouse en fait autant: c'est sur la chienne qu'elle se précipite; mais un chien, quelque jaloux qu'il soit, ne mordra jamais une chienne. Le coq, il est vrai, bat la poule qui coquette, mais c'est après avoir battu son rival ou quand il ne peut pas le joindre.

Dans nos ménages, la jalousie ne guérit guère l'infidélité, c'est ordinairement le contraire; et quand cette infidélité n'existe pas, elle contribue à la faire naître.

Si la jalousie de l'homme qu'elle aime conduit quelquefois la femme à l'indifférence, puis à l'infidélité, on peut assurer que la jalousie de la femme y mène l'homme infailliblement. En effet, comment une femme qui doute de l'amour d'un mari ou d'un amant, travaille-t-elle à le ramener? Par des cris, des reproches, des menaces, des convulsions, des fureurs, enfin par tout ce qui rend une femme laide, hideuse, insupportable. Aussi n'est-il pas d'amour chez l'homme, quelque passionné qu'il soit, qui résiste long-temps à une telle jalousie. Dès que la

femme qu'il aime lui fait une chaîne de son amour, c'en est fait de la paix du ménage; et cet homme qui eût été toute sa vie mari fidèle ou qui, ayant cessé de l'être, fût revenu à des sentimens meilleurs sur une simple exhortation et une plainte douce, se fera menteur, hypocrite et débauché, parce que sa femme n'aura pas su ménager sa susceptibilité ou qu'elle aura voulu trop restreindre sa liberté.

Avis donc à la femme: il ne faut ici ni trop ni trop peu; et si elle veut avoir un long amour, qu'elle commence à inspirer une grande estime.

En résumé, amans et époux, coqs et poules, chiens et chats, vivez en paix, s'il se peut faire, vous ne vous en trouverez pas plus mal.

JAMBES. On disait d'un homme qui avait les jambes minces: « Elles casseraient rien qu'en les regardant. »

Faire la belle jambe signifiait autrefois: faire le monsieur ou l'élégant. Alors, la jambe faisait partie de la beauté d'un homme.

Aujourd'hui, il n'en est plus question. Cachée sous le pantalon, il importe peu qu'elle soit fine ou nerveuse, droite ou tortue: le mollet a disparu de nos mœurs.

Prendre ses jambes à son cou veut dire qu'on se sauve au plus vite. Comment cela? Je me l'explique peu, car il semble que ce serait plutôt le moyen de rester en place.

Un officier américain, blessé à la jambe au service de son pays, l'avait trahi ensuite. Devenu général dans l'armée anglaise, il demanda un jour à un de ses compatriotes, prisonnier, ce qui lui arriverait s'il était pris par les siens? « Ils enlèveraient la jambe blessée au service de la patrie, répondit le prisonnier, et ils pendraient le reste. »

Dans le paradis de Mahomet, on voit une jambe toute seule : c'est celle d'un sultan qui, passant près d'un chameau attaché qui ne pouvait atteindre à un seau placé à quelque distance, donna un coup de pied au seau pour le rapprocher de l'animal. C'était la seule bonne action qu'il eut faite dans sa vie. Aussi la jambe fut-elle mise en paradis; le reste brûlait en enfer.

Être ferme sur ses jambes, c'est être bien en cour, être en faveur, être le confident d'une altesse ou l'ami intime d'une excellence.

Retomber sur ses jambes, c'est, de sénateur de l'empire, devenir pair de la restauration, ou échanger son titre de chambellan pour celui de gentilhomme de la chambre. C'est encore lâcher d'une main un portefeuille monarchique pour ramasser de l'autre un portefeuille républicain.

Passer la jambe à un homme, c'est le jeter par terre pour lui marcher sur le ventre. C'est ce qu'un député influent fait au ministre dont il désire la place, et qu'un autre lui fait à son tour quand il veut la sienne.

JOUEUR. Nous avons vu que l'amour du jeu n'était qu'une modification de l'avarice; nous renvoyons à ce mot.

Le caractère du joueur a été souvent dépeint. De tous les portraits connus, celui qu'en a fait Regnard m'a paru à la fois le plus amusant et le plus ressemblant.

La passion du jeu est l'une des plus funestes, car elle conduit presqu'infailliblement à la misère, puis à l'improbité, finalement au crime ou au suicide.

C'est, d'ailleurs, un des fléaux les plus répandus, et la rage du jeu existe chez les peuples les plus barbares comme chez les plus civilisés. Chez tous, cette passion

a les mêmes symptômes, les mêmes développemens, les mêmes effets : partout elle étend tous les penchans égoïstes et cupides. La différence de pays, de religion, d'éducation n'y change rien ; et le joueur malais, nègre, chinois, arabe, indien ou groënlandais, sous la tente, dans un désert, sur sa barque, sous ses chaînes ou au milieu des glaces du pôle, diffère peu du joueur patricien de Venise, de Paris ou de Londres.

A Pékin, comme chez nous, le joueur est superstitieux : il ne veut pas parier pour telle personne parce que, dit-il, elle a la mine de quelqu'un qui n'a jamais d'atout. On ferait une longue histoire des croyances et des manies des joueurs.

Il en était un qui s'imposait des pénitences quand il avait perdu : il couchait par terre et ne buvait que de l'eau chaude.

Un autre s'appliquait un certain nombre de coups d'étrivières.

Le voisinage de telle ou telle personne est, pour celui-ci, une véritable calamité ; elle lui porte malheur : il ne peut avoir beau jeu tant qu'elle sera près de lui.

Celui-là a toujours gagné les jours de médecine, il finit par croire qu'il ne peut gagner qu'ainsi ; il a un compte ouvert chez l'apothicaire. Il se détruit l'estomac et se donne une maladie incurable pour se ménager des as et des rois.

J'ai connu un joueur qui, selon lui, perdait infailliblement quand quelqu'un éternuait pendant la partie. Il se fit un jour souffleter par un individu qu'il avait apostrophé d'une grosse injure en manière de *Dieu vous bénisse*.

Le jeu a été considéré, dans presque tous les Etats de l'Europe, comme un revenu public. C'était un impôt sur les dupes et une escroquerie légale, car, à la longue,

le banquier doit tout emporter. A Venise, au bon temps de la république, c'était un sénateur qui tenait la banque.

Le jeu, qui n'est plus légal en France, l'est encore dans les autres Etats. Nous avons renoncé aussi à la loterie, mais nous avons conservé le jeu de bourse, le plus immoral et le plus dangereux de tous, en ce qu'il donne la possibilité de jouer non-seulement ce que l'on n'a pas, mais encore ce qui est aux autres.

L'agiotage et les paris ont ainsi remplacé les tripots ordinaires. En place de la rouge ou de la noire, on joue du trois ou du cinq, et au lieu de mettre sa fortune sur une carte, on la met sur la légèreté d'un cheval ou l'adresse d'un jockey.

Dans quelques contrées de l'Asie, on l'aventure sur le courage d'un coq, d'une caille ou d'un grillon ; et quand on a perdu son argent, ses bijoux, ses terres, ses maisons, on joue ses vassaux, sa femme, ses enfans, car on sait que dans certains pays tout ceci est marchandise. Enfin, on se joue soi-même : si l'on perd, on devient l'esclave du gagnant qui peut vous garder, vous vendre ou vous tuer, à son choix.

Nous n'allons pas jusque là en France. Cependant on y a vu, il y a peu d'années, un joueur n'ayant plus rien, jouer une de ses oreilles, et le gagneur la lui couper.

Nos soldats, à qui il est défendu de jouer de l'argent, jouent à la *drogue ;* c'est une série de fourchettes qu'on met sur le nez du perdant, ou une seule qui s'alonge à chacune des parties qu'il perd.

Les enfans, dans notre Picardie, jouent pour ce qu'ils nomment *des onglées ;* c'est le gagneur qui frappe de sa bille les ongles du perdant.

Le plus grand, le plus noble, le plus estimé de tous les jeux, le jeu des rois enfin, c'est la guerre. Combien de grands conquérans ne furent que des joueurs heureux !

ils jouaient de la gloire contre des hommes. La gloire était pour eux; quant aux hommes, ils avaient les coups.

Les animaux jouent, mais sans enjeu; aussi il n'y a chez eux ni joueur qui triche ni joueur qui tue. Quand pourrons-nous en dire autant?

JOURNAUX, FEUILLES D'ANNONCES. Les gens moroses disent que tout se rapetisse dans notre siècle.

— Tout, c'est beaucoup, il y a des exceptions. Je me contenterai d'en citer une: *les journaux*. Pour la taille, ceux d'aujourd'hui sont à ceux d'autrefois, comme les crocodiles antédiluviens étaient aux petits lézards de nos fontaines.

— Mais l'esprit et le bon sens des journaux ont-ils grandi avec leur format, diront encore ces dénigreurs, et tout compte fait, contiennent-ils plus de choses dans leurs grandes colonnes que les autres dans leurs petites?

— Ici, je leur répondrai: oui, ils contiennent plus de choses; comptez les lettres, comptez les mots.

— Pesez aussi l'encre et le papier, ajouteront mes pleurards, et puis dites-nous ce que vous entendez par choses, surtout choses littéraires? Les affiches, par exemple, et les annonces que vous avez vues six mois durant sur tous les murs avant de les voir sur la feuille du jour, en sont-elles, et les appelez-vous des choses? Est-ce pour lire éternellement la même phrase ou, comme vous dites, compter les lettres et les mots, que vous prenez un abonnement? Ne voyez-vous pas que du train dont vont ces messieurs, la science, la politique et la nouvelle elle-même vont disparaître devant cette invasion incessante de la réclame marchande et du puff industriel? Alors, que restera-t-il au lecteur qui lit et à celui qui pense?

Et là-dessus, ouvrant son portefeuille, le plus grognon des dits grognards me présenta la pièce suivante, en disant : prenez et lisez :

Lettre d'un grand journal de Paris à ses contribuables de province.

MESSIEURS LES ABONNÉS,

Vous avez pu remarquer une innovation intéressante qui vient de se réaliser dans notre feuille. Jusqu'à ce jour, nous avions réservé pour les annonces le seul verso de la seconde page, ou un quart de la totalité du journal; mais l'industrie, par la prépondérance qu'elle acquiert journellement en Europe, réclame aussi chez nous une extension de moyens, et nous avons pensé que, mus comme nous d'un sentiment tout français, vous consentiriez à ce qu'au lieu d'un quart de notre feuille, une moitié fût consacrée à cette œuvre utile.

Sans doute des hommes aux vues courtes et intéressées vous diront que, dépensant moins d'un côté en rédaction et gagnant plus de l'autre en annonces, nous agissons peu libéralement en vous faisant supporter toute la perte pour nous attribuer tout le gain, et qu'en définitive, puisque vous ne recevez que la moitié du journal, vous ne devez que la moitié de l'abonnement. Vous fermerez l'oreille à ces suggestions perfides, vous repousserez ces conseils de l'envie, et vous applaudirez à une mesure dont le plus pur patriotisme est la base.

D'ailleurs, messieurs, cet abandon fait aux annonces, des colonnes destinées à la science et à la littérature, n'est pas tout-à-fait sans compensation, et vous avez e plaisir d'apprendre que le roi des Belges a des cors et un pédicure, et qu'un grand physicien guérit, par la botanique, les maladies secrètes.

Il est vrai que vous pourrez nous répondre que vous le savez de reste et que les meilleurs mets paraissent fades quand on vous les sert à tous les repas, enfin qu'Aristide devint fastidieux aux Athéniens, parce qu'on parlait de lui tous les jours. Mais ici encore nous vous dirons : il faut sacrifier quelque chose à l'industrie qui fait la richesse des nations, et à l'humanité qui fait leur gloire. De cet amour des hommes et de leur bien-être, nous donnons, nous journalistes, un assez bel exemple, en popularisant des découvertes aussi précieuses, aussi éminemment nationales que celles auxquelles nous consacrons les plus belles pages de notre feuille et la plus pure de notre éloquence.

Oui, par la réputation que nous avons faite à ces rares productions de la nature, perfectionnées par la science et les brevets d'invention, *la pommade melainocome*, *celle du lion*, *l'eau régénératrice*, *l'eau virginale*, *l'eau dentifrice*, *l'amandine*, *l'odontine*, *etc.*, *etc.*, nous avons sauvé la vie, les cheveux et l'honneur à des milliers de victimes de l'impéritie des coiffeurs et de la perfidie des hommes. C'est par nous qu'il n'y a plus, en France, ni cors aux pieds, ni tête pelée, ni barbe blanche, ni bouche en jeu d'orgue, ni estomac débile, ni vertu douteuse, ni aucune de ces infirmités qui, avant nos affiches et nos réclames, désolaient l'humanité. Les services hygiéniques que nous avons rendus au monde civilisé sont si manifestes, si variés, si étendus, que nous n'aurions pas hésité à présenter nos annonces au concours du prix Monthion, comme l'ouvrage le plus utile au peuple, à sa santé et à ses mœurs, si nous n'avions pas trouvé une récompense suffisante dans notre propre satisfaction et dans la conscience du bien que nous avions fait.

Ah ! faire le bien, messieurs, quelle douce chose ! Que de fois notre cœur n'a-t-il pas saigné devant l'obligation

où nous nous trouvions de limiter nos généreux efforts et de refuser des encouragemens mérités à des découvertes fécondes, grosses d'avenir : à de nouvelles pommades, de nouveaux onguents, de nouvelles pillules, de nouvelles compositions reconstitutrices de la beauté et de l'innocence ; bref, devant la cruelle nécessité de repousser ces savans chimistes, ces puissans docteurs, ces profonds anatomistes qui, les larmes aux yeux et leur remède à la main, nous demandaient une phrase, une ligne, un mot d'où dépendaient leur renommée, le progrès des sciences, la vie de leurs semblables et le menu de leur souper. Mais, hélas ! la double page de la renommée avait enregistré ses élus, elle en était pleine, elle en était noire, et la charité a ses bornes. Nous avons été sourds à leurs cris, nous n'avons pas même écouté l'instante prière qu'ils nous faisaient de leur consacrer la troisième colonne et de mettre en annonce les deux tiers du journal. Nous ne l'avons pas fait, nous n'avons pas dû le faire.

Mais qu'une telle situation est pénible, et qu'il en coûte d'être inflexible quand une demande est fondée sur le bien public ! « Ah ! si nos abonnés étaient là, disions-nous, s'ils voyaient les douleurs de la jeune industrie espoir de la France, les larmes de tant de génies inconnus qui, pour éclore, faire des miracles et arriver à tout, n'ont besoin que d'une place large d'un centimètre et longue de six ! On ne refuse pas six pieds de terre à un cadavre, peut-on refuser six lignes de papier à un homme vivant ! que dis-je, à un grand homme, à un capitaliste futur, à un ministre peut-être ! » Ah ! messieurs, mêlant vos larmes à celles de ces infortunés, vous vous seriez écriés tout d'une voix : prenez trois pages, prenez-en quatre, et que la France et l'élite de ses enfans ne restent pas sous le boisseau. Oui, annoncez *les gants indécousables*, *les clisoirs élastiques*, *les cha-*

peaux imperméables, *les fosses inodores*, *les bonnes anglaises*, *les veuves à marier*, *le chocolat sans farine;* venez au secours du talent ignoré, comme à celui de la beauté souffrante; mettez des annonces sur le titre, sur la marge, sur la bande, mettez-en même sur ce feuilleton si moral, si instructif pour nos fils, pour nos filles, pour nos épouses. Non, messieurs, nous n'aurions pas résisté à ces touchantes paroles.

Mais pourquoi y résisterions-nous? Est-il jamais trop tard pour faire une bonne œuvre? Votre charité a éclairé la nôtre. Oui, nous consommerons le sacrifice. Avant peu, nous en prenons l'engagement, trois pages sur quatre seront consacrées aux annonces. Quant à la quatrième, elle sera plus tard l'objet d'une délibération sérieuse où tous les intérêts seront pesés. Soyez certains que nous n'oublierons pas les nôtres.

Convaincus, d'ailleurs, que le véritable thermomètre de la considération et de la moralité d'un journal est le chiffre de ses recettes, c'est à ces recettes, c'est au maintien des gros dividendes que nous nous vouons; et si leur avenir était menacé, nous sommes prêts à sacrifier ce que l'homme, après ses capitaux, a de plus cher au monde: *sa couleur et son opinion*. Car si nous aimons la guerre quand elle est fructueuse, nous préférons la paix quand elle l'est davantage. Victimes résignées, rien ne coûte à notre héroïsme dès qu'il s'agit du salut de la patrie, ou en d'autres termes, de la hausse de nos actions.

Vous ne l'ignorez pas, messieurs, un navire bien gouverné vire de bord à propos, et nous nous en sommes toujours fait un devoir quand la rigueur du temps pouvait compromettre l'équipage et la soute aux vivres. *Le pain est l'ami de l'homme, et l'argent la manne du journaliste.*

De l'argent donc, telle a été, telle sera toujours notre devise. Si ces circonstances délicates se renouvelaient, dédaignant de vaines clameurs, nous ne reculerions pas, nous en faisons le serment, devant ces moyens conservateurs. Fiers de notre indépendance, et la main sur nos économies, nous nous écrierions comme ce roi chevalier : *tout est perdu*, *fors la caisse.*

JUDAS. Il ne s'agit pas de celui qui a vendu Notre-Seigneur, mais d'un autre.

Dans nos départemens marécageux, tout le monde connaît ces canards qu'on appelle des judas, parce qu'associés avec l'homme contre leurs semblables, ils vont les chercher en l'air pour les amener dans le filet ou à la portée du fusil du chasseur.

Le judas sait si bien ce qu'il fait, qu'au moment du péril, c'est-à-dire quand le coup de feu va partir ou lorsque le filet va s'abattre, il court se placer derrière son maître.

Ces judas sont, à proprement parler, des racoleurs : orateurs dangereux, cajoleurs qui séduisent les autres par de fines paroles et de beaux plaidoyers. Nous, peu instruits dans la langue canarde, nous n'y voyons que du feu et n'entendons que des *cancans.* Mais il n'est pas moins vrai que ces *cancans* plaisent fort aux canards, les amadouent, les attirent et les font arriver juste où ce traître veut qu'ils viennent. Demandez à tous les chasseurs de Picardie et informez-vous du prix d'un bon judas, ou en picard, d'une bonne *énette* d'appel, ce prix vous en dira tout le mérite.

Ce qui vous l'apprendra mieux encore, c'est le désespoir du huttier (chasseur au canard) qui, par maladresse, aura tué son *énette.* Il poussera non moins de soupirs

et se donnera autant de malédictions que la pauvre bête avait de plumes. N'allez pas croire qu'il mangera le défunt; non, les morceaux lui en resteraient dans la gorge. Il sera vendu, peut-être, car chez nos paysans, le sentiment ne fait pas oublier l'intérêt. Mais quant à le manger lui-même, quant à souffrir que sa femme et ses enfans le mangent, jamais. Dites que ce n'est pas là de l'amitié!

JUGEMENT. Le vice de notre temps n'est ni le manque d'esprit, ni le manque de courage, ni même celui de science ou de volonté, c'est l'absence de jugement.

Avoir du jugement, c'est avoir le don de mesure, ou celui de mesurer juste les hommes et les choses.

Quoique l'expérience contribue à étendre le jugement, on ne peut pas assurer qu'elle en donne à ceux qui n'y sont pas prédisposés.

En effet, il est des hommes qui, avec de l'usage, de la probité et le désir de savoir, ne s'en trouvent pas moins toujours à côté de la vérité. Ils ont beau faire, ils frappent à faux: il semble que pour eux la bonne place n'existe pas. C'est qu'ils les voient toutes, hors celle-là; c'est enfin qu'ils manquent de jugement.

L'homme sans jugement avec les plus louables intentions, n'en est pas moins fort dangereux en affaire: il vous ruinera avec la conviction qu'il vous mène à la fortune. C'est ainsi qu'en agissant de la meilleure foi du monde, il arrivera à se faire passer pour un fripon.

L'homme sans jugement peut avoir beaucoup d'esprit. Il est musicien, poète, historien; il y a de l'imagination dans ce qu'il fait. Il y a peut-être tous les élémens d'un excellent ouvrage, mais il met au commencement ce qui

doit être à la fin, ou à la fin ce qui devrait faire le nœud et le milieu. Il trouve ainsi moyen de rendre insupportable ce qui aurait pu être excellent avec un peu plus d'ordre et de jugement.

En administration, l'homme sans jugement devient une calamité. Mettez-le au ministère, c'est une ruine publique.

Chef d'un Etat, c'est un fléau dévastateur. Napoléon, qui avait un grand génie, a manqué parfois de jugement. C'est ce défaut de mesure et d'appréciation des choses qui lui fit tenter la conquête de l'Espagne, épouser Marie-Louise, aller à Moscou et s'y arrêter. C'est ce défaut aussi qui lui fit compter sur la générosité des ministres anglais et prendre sur leur vaisseau sa place pour Sainte-Hélène.

Parmi les animaux, on en voit, comme chez les hommes, qui ont plus ou moins de jugement. Il y a des chevaux et des chiens étourdis et qui font tout de travers : ceci vient-il de leurs yeux ou de leur esprit? Selon moi, cela vient de leur esprit, de la faiblesse de leur calcul. Chose étrange, c'est que ce vice est plus commun parmi les mâles que chez les femelles.

Il en est de même chez nous. Avec moins d'esprit, moins de génie surtout, les femmes commettront moins de fautes de jugement que beaucoup d'hommes. Elles ont l'esprit moins faux, sans paraître l'avoir communément plus juste.

Ce qu'on appelle esprit faux, c'est le manque de jugement poussé à son apogée, c'est-à-dire un jugement qui n'a pas d'alternative dans son application erronée et qui ne voit jamais rien comme on doit le voir. L'homme à l'esprit faux est ordinairement entêté au même type ; et dans une délibération publique, s'il a l'habitude des mots et l'audace du tribun, il peut être fort dangereux.

Cet homme parvient quelquefois à se guérir ou à neu-

traliser, pour un temps, l'effet de sa propre nature : c'est lorsqu'à la suite de plusieurs fautes, il se méfie de lui-même et prend conseil des autres ou de l'expérience. Mais cette guérison de l'esprit faux est un cas rare, et les rechutes sont fréquentes.

JUGEMENT DANS LES ARTS. Personne n'a besoin d'apprendre à admirer une belle fleur, tandis que nous avons peine à distinguer un bon tableau d'un mauvais. On admire instinctivement les ouvrages de la nature; ce n'est qu'avec l'art qu'on admire l'art.

Pourquoi? C'est que l'art est souvent menteur, c'est qu'il arrange la nature et ne l'imite pas; c'est qu'il fait pis : qu'il la falsifie. On fait des romans en peinture, en architecture, en musique. On fabrique du faux et le public l'achète, et il en veut encore et il en veut toujours.

Et l'artiste et le poète, qui naturellement aimeraient le vrai, sont obligés de mentir pour vivre ou pour acquérir de la renommée. Mais cette vie est courte, cette renommée est plus brève encore; aussi nous en reviendrons à la vérité, seule garantie de l'œuvre et de sa durée. Puis, quand nous aurons appris à l'apprécier, arrivera le temps où le mensonge ne sera pas plus permis dans les arts et dans les écrits que dans les paroles.

Alors les vers hyperboliques, les contes, romans, canards, tableaux faux et menteurs ne seront plus regardés que comme des jeux d'enfans qui singent la vérité et qui ne peuvent intéresser la raison.

Voyez : *Ignorance*, *vérité*.

JUSTE, INJUSTE. Il est un sentiment gravé dans le cœur de tous, et que l'enfant apporte en naissant comme

un signe de son origine céleste et qui le guiderait toute sa vie, si toujours il pouvait ou voulait l'écouter : c'est celui du juste et de l'injuste. Il n'est aucun homme qui ne sache, avant qu'on le lui ait dit, que c'est mal d'attaquer son semblable, de le dépouiller et de le tuer.

Que le sentiment de l'équité puisse entièrement s'effacer du cœur de l'homme, c'est, je crois, chose impossible tant que cet homme conserve une lueur de raison. Sans doute on a vu des peuples entraînés par l'exemple se livrer à des actes insensés, et cette frénésie ou cette absurdité se propageant de race en race, s'identifier pour ainsi dire aux générations et survivre au temps, aux révolutions et aux progrès des lumières. Mais même dans cet état d'abrutissement, cette ignorance du juste ne pouvait s'étendre à tout; et si la conscience de ces peuples était faussée sur un point ou sur dix, elle ne l'était certainement point sur le reste.

Ainsi cette peuplade pourra ériger le meurtre en action glorieuse, mais elle n'y érigera pas le vol, ou si elle en est arrivée là, elle ne se glorifiera ni de l'envie, ni de l'hypocrisie, ni de l'avarice; et ce peuple d'assassins, de voleurs aura un côté où il ne sera ni injuste ni désordonné, et dans ses excès même il suivra une règle de conduite fondée sur une sorte d'honneur et de répartition équitable.

Les sauvages de l'Amérique déchirent leurs prisonniers et leur font souffrir d'horribles tortures. Ceux de la mer du sud les assomment et les dévorent. Ces gens ne croient pas commettre un crime; mais ils se regarderont comme coupables s'ils fuient devant leur ennemi, s'ils trahissent leur tribu ou s'ils causent le moindre tort à leur frère.

La cruauté de ces hommes vient de ce qu'ils ne considèrent pas leurs ennemis comme étant de la même

race qu'eux : ce ne sont pas leurs semblables qu'ils tuent. Elle vient aussi de la persuasion qu'ils en seraient traités de même. Ils ont donc, en ceci, leur foi et leur conscience.

Dans notre civilisation, quand le mal d'autrui, quand la violence et le pillage ont été admis comme chose licite et même comme règle et devoir dans les persécutions religieuses ou politiques, ce n'est ni naturellement, ni spontanément que le crime a été ainsi érigé en vertu. Les bourreaux de la Saint-Barthélemy, ceux des Cevennes, ceux de 1793 et de 1815, n'étaient certainement pas dans leur état normal. Aveuglés, fanatisés, ils agissaient sous une influence autre que celle de leur conscience. Poussés par la crainte ou l'espoir, ou par l'illusion d'un préjugé, à la suite d'une excitation, d'une prédication, d'une intimidation morale, obéissant enfin à une parole trompeuse ou à un code pervers, ils n'étaient réellement pas libres d'esprit.

Il en est ainsi dans toutes les révolutions, dans tous les gouvernemens violens et se maintenant par la force ou la corruption.

Il est partout plus facile d'imposer un mensonge que de démontrer une vérité. L'erreur féroce et inhumaine, celle qui dévore les hommes, est donc ordinairement le résultat de circonstances étrangères à nous-même. L'erreur nous vient d'autrui; et souvent autrui nous la donne sans la garder pour lui-même. Ce n'est que successivement et en détruisant la raison par de faux principes, qu'on parvient à fausser la conscience, mais non à l'annuler.

Qu'en faut-il conclure? C'est que le crime ou le vice peut rarement paraître vertu à l'individu seul. Le sentiment de l'ame isolée, dégagé de l'impulsion étrangère, est presque toujours juste. L'homme qui suit de bonne

foi les inspirations de son propre cœur, s'égarera probablement moins que celui qui ne cède qu'aux conseils des autres ; et une action véritablement méchante lui paraîtra toujours telle, si de mauvaises lois, de mauvaises habitudes ne contribuent pas à en affaiblir l'horreur. Mais dès que la fascination cesse, cette horreur reparaît.

En vain le criminel brave l'opinion, et s'applaudit extérieurement du mal qu'il a fait : il n'en rougit pas moins à ses propres yeux ; et tous ses efforts et les résultats même heureux de sa mauvaise action, ne le convaincront pas qu'elle était bonne.

Je sais qu'à ce système, c'est-à-dire au sentiment inné de la justice, on pourra nous opposer bon nombre de faits. Par exemple : il n'est personne qui n'ait été frappé, dans le procès Fualdès, de la déposition de cet enfant, témoin du meurtre : « Oui, disait-il, ce monsieur était bien méchant ; il ne voulait pas qu'on le tuât. » Or, le méchant, à ses yeux, n'était pas celui qui tuait le monsieur, mais le monsieur qui prétendait ne pas être tué ; et l'injustice était certainement, pour l'enfant, dans les efforts que faisait la victime pour se soustraire au couteau de l'assassin.

Mais cela ne démontre pas que cet enfant n'eût pas une idée d'équité, c'est plutôt la preuve du contraire. Convaincu de l'omnipotence de ses parens et de la justice de leurs actes, accoutumé à leur obéir, il voyait le crime dans cette désobéissance : selon lui, le monsieur devait être égorgé, et il était criminel par cela même qu'il ne voulait pas l'être.

On se tromperait donc si on croyait à la scélératesse précoce de ce pauvre innocent. Il n'avait pas même l'esprit faussé, car son raisonnement était conséquent avec le respect qu'il portait à son père et l'idée qu'il avait de son infaillibilité.

Si l'on examinait à fond tout ce qui ressemble à la perversité précoce ou à cet oubli natif de l'équité, je crois qu'on serait convaincu qu'il y a moins de jeunes criminels qu'on ne le pense. Beaucoup commettent leur premier méfait sans le considérer comme crime, et c'est en leur persuadant qu'ils sont réellement coupables et coupables sans rémission, qu'on les conduit au second, puis à tous les autres. Or, ils ne sont encore ici que ce qu'on les fait.

Une des choses qui contribuent le plus à fausser l'esprit des enfans et conséquemment du peuple, ce sont les crimes de convention, c'est-à-dire ce qui, indifférent en soi-même, est devenu crime par une mesure de police locale, par une prohibition fiscale. Ainsi, la loi qui punit le contrebandier comme le voleur, bien qu'elle repose sur un principe d'ordre et de police, n'en contribue pas moins à démoraliser l'homme et à pousser à la violence et au vol.

Dans toute société, il doit, je le sais, exister des lois de cette nature, c'est-à-dire des lois qui dérivent des impôts, des monopoles; mais dans l'intérêt de la morale, de la probité vraie, de celle qui est de tous les temps, de tous les pays, on doit étendre ces lois le moins possible.

En général, les gouvernemens ont si bien senti la difficulté de l'application des peines dans ces délits de convention, qu'ils les font juger par des tribunaux spéciaux et en dehors du jury.

Je ne demande pas qu'on supprime ces peines, mais je voudrais qu'elles fussent, autant que possible, pécuniaires, et dans tous les cas, toujours distinctes de celles qui s'appliquent au crime qualifié, vol, meurtre, etc.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet qui ferait celui d'un gros volume, mais nous maintiendrons ce que

nous avons avancé, que l'équité fait partie de la nature, qu'elle tient à l'essence de l'ame et qu'elle existe dans le cœur de toutes les créatures.

Lorsque nous perdons ces notions premières du juste et de l'injuste par notre propre faute, nous sommes coupables. Lorsque nous les perdons par la faute des autres, nous sommes à plaindre, mais moins que ceux qui nous ont égarés, car là-haut tout se pèse.

JUSTICE DISTRIBUTIVE. J'ai lu dans un vieux conte qu'un jour quatre polissons, au lieu d'aller à l'école, furent se baigner. L'un des quatre se noya. Aussitôt les parens des survivans coururent chez le magister pour lui recommander de tenir la main à ce que ses élèves n'allâssent plus faire l'école buissonnière, et sur le bord de la rivière moins que partout ailleurs.

La mercuriale au magister fit son effet; et lorsque le lendemain le premier gamin arriva à l'école, il lui demanda s'il savait nager? — Non, dit l'enfant. — Ah! coquin, tu vas, comme cet autre garnement, à l'eau sans savoir nager. Et il le fouetta.

Quand le deuxième arriva, il lui fit la même demande. Le deuxième lui répondit qu'il nageait un peu. — Ah! ah! drôle, tu ne nages qu'un peu, et tu vas à l'eau pour faire croire que tu nages bien! Et il le fouetta.

Le troisième, qui avait assisté aux deux exécutions, s'empressa, lorsque la question lui fut faite, de répondre qu'il nageait parfaitement. — Ah! ah! malheureux! dit le maître; tu sais nager et tu vas baigner au lieu de venir à l'école y apprendre ce que tu ne sais pas! Et il le fouetta plus serré que les autres.

JUSTICE ET INJUSTICE DES ANIMAUX. J'ai dit ailleurs que les animaux avaient le sentiment du juste et de l'injuste, et l'on a ri, peut-être parce que je le disais sérieusement. Je vais ici vous le dire en riant, peut-être alors qu'on ne rira plus.

Une mouche peut, en petit, commettre toutes les méchancetés que commet un homme, parce que comme l'homme, elle est sujette à la gourmandise, à l'envie, à la paresse, à l'avarice, à l'entêtement, à la rancune, à la haine. Elle peut donc nuire à sa semblable, dans sa vie, son honneur et ses propriétés.

Le plus chétif animal devient ambitieux et montre des prétentions déraisonnables; et c'est ainsi qu'un moucheron, qu'un cousin peut trouver mauvais que son voisin vienne sucer l'homme sur lequel il a mis le premier la patte et implanté sa trompe.

Oui, le désir d'avoir et l'amour de ce qu'on a sont si actifs dans toutes les créatures, que la plus faible s'indigne et se révolte dès qu'on veut attenter à ce qui est à elle. Cette passion, le principe de toutes les autres, est innée dans toutes les races.

C'est ce qu'il s'agit ici de démontrer, et ce que nous commencerons à faire par cette proposition :

Si l'animal connaît le *tien* et le *mien,* il a le sentiment du juste et de l'injuste. Or, qui niera qu'un chien ne sait pas ce qui appartient à son maître, et par contrecoup, ce qui est à lui? Si vous en doutez, essayez de lui prendre l'os qu'on lui a donné à ronger ou d'aller vous coucher dans sa niche. S'il s'en formalise et y met opposition, c'est que probablement il a compris qu'il y a plus de profit pour lui à ronger cet os qu'à vous le laisser ronger, et à coucher dans sa niche que de coucher dehors. En ceci, il y a réflexion, raisonnement, calcul et une sorte de conscience du droit commun.

Ici nous pourrions nous borner à dire : si l'animal est arrivé, par le souvenir, à préjuger ce qui lui est utile ou nuisible et à le distinguer avant d'en subir l'effet, on ne peut douter qu'il ne puisse faire la même distinction en ce qui concerne les autres. Il sent ce qu'il leur doit, par cela seul qu'il tient à ce qui lui est dû. Conséquemment l'animal a le sentiment du tort qu'il peut faire à la propriété d'autrui, et il l'a par la seule raison qu'il apprécie très-bien celui qu'on fait à la sienne.

Chez les animaux domestiques, il n'est pas rare de prendre la nature sur le fait et de trouver cette prudence aux prises avec le besoin ou la fantaisie. On peut voir les combats qu'ils éprouvent quand le fruit défendu les tente, et le rapprochement qu'ils font entre le plaisir de satisfaire leur goût et la crainte du mal qui peut suivre.

Pour faire comprendre nettement ceci, il ne suffit pas d'affirmer que l'animal ne se laisse pas voler, il faut prouver qu'il vole et vole avec connaissance de cause, qu'il dissimule pour s'emparer d'un morceau réservé, qu'il s'assure qu'on ne le regarde pas, bref, qu'il attend, pour manger la portion de son compagnon, que celui-ci dorme ou qu'il ait le dos tourné. C'est cette démonstration que nous allons tenter.

Que les animaux aient, comme l'homme, l'esprit de propriété, qu'ils en apprécient l'importance et mesurent assez exactement la valeur des choses qui les intéressent, c'est ce que l'étude la plus superficielle et le simple coup-d'œil jeté dans notre basse-cour nous feront voir dix fois par jour : les poules, en dépit du proverbe, savent très-bien que lorsqu'il y en a pour trois, il n'y en a pas pour quatre.

Mettez dans cette basse-cour un nouveau poulet ou un nouveau canard, toute l'ancienne volatile se réunira pour le battre et ne négligera rien pour le tuer. Des semaines,

des mois s'écouleront avant qu'elle le supporte, qu'elle lui permette même de l'approcher et de partager la nourriture et le poulailler communs.

Si le nouveau venu a de la vigueur et essaie de se défendre contre la coalition, s'il parvient à blesser quelqu'un de ses ennemis, il est bientôt naturalisé et reconnu membre de la famille. Mais s'il est faible ou craintif, il lui faut plus de temps; et s'il est malade ou blessé, il n'y parviendra jamais. Quelle que soit sa position, lui aussi se réunit à toute la bande pour maltraiter un autre survenant.

L'esprit de propriété est certainement la cause de cette haine que les animaux portent au dernier venu: ils le regardent comme un spoliateur, comme un ennemi public qui vient leur enlever une portion. Les ménagères le savent si bien, que pour faire accueillir ce dernier arrivé dans la basse-cour, on l'y dépose avec un peu de grain que les autres lui enlèvent à l'instant. Mais soit par la distraction qu'ils en éprouvent, soit qu'ils apprécient ce qu'il apporte et y voient une compensation ou un laissez-passer, ils le maltraitent moins de jour en jour, et s'il reçoit exactement cette gratification, il est, dans un temps donné, admis au droit commun.

Si vous cessez de considérer ces poules dans leurs assemblées nationales, si vous les interrogez tête à tête et dans l'intimité de leurs relations, regardez celle devant qui on place un pain: elle laissera, sans difficulté, une autre poule le becqueter, et l'autre poule se présentera sans hésitation, sans défiance.

Si, au lieu d'un pain, vous ne jetez qu'un petit croûton, dès que la première poule s'en sera emparé, la seconde qui le convoitera s'approchera avec précaution et tâchera même de la distraire pour le lui ravir. Elle sait donc bien que ce morceau est à la poule qui le tient, qu'il lui est acquis, que tout entier il lui est nécessaire.

Elle sait aussi qu'elle ne le lui cèdera pas volontiers, et que pour l'avoir, il faut le lui prendre par force ou par ruse.

Elle n'ignore pas davantage qu'à sa place, elle le défendrait de même, et que vaincue, elle se le verrait enlever avec peine, par conséquent que c'est une action injuste qu'elle commet; et si celle à qui ce morceau est enlevé, s'irrite, c'est qu'elle a fait le même calcul et qu'elle a la conscience du tort qu'on lui fait.

On dira qu'il s'agit ici d'animaux domestiques qui, entraînés par le mauvais exemple, ont pris tous les vices de l'homme. — C'est possible. Interrogeons donc les animaux sauvages et voyons si, eux aussi, quand ils ont quelque projet contre la propriété du voisin, ne prennent pas leurs précautions pour que ce voisin ne leur applique pas une correction.

Quand le coucou veut déposer son œuf dans un nid de rouge-gorge ou d'autres petits oiseaux, ils se réunissent pour le repousser et même pour le châtier, ce qu'ils font souvent sans pitié. Le coucou le sait si bien, qu'il ne tente que très-rarement de s'établir de force dans un nid : il attend que les propriétaires s'en éloignent, et il prend alors toute précaution pour n'être pas vu.

Il en est de même du moineau qui, lui aussi, a toujours aimé à se loger aux dépens des autres. Quand il a jeté son dévolu sur quelque nid d'hirondelle, il a bien soin d'attendre, pour s'y installer, que les maîtres n'y soient pas. Il sait si pertinemment que sa présence leur plaira peu, qu'il s'inquiète fort des moyens à prendre pour se maintenir dans son usurpation. Ne craignez donc pas qu'il s'endorme en attendant leur retour. Non, il a l'œil au guet; et s'il n'est pas coutumier du fait et endurci par l'âge et l'habitude du crime, soyez sûr qu'il tremble comme un voleur.

Il n'a pas tout-à-fait tort, car l'indignation des hiron-

delles propriétaires sera grande. En effet, les voici : écoutez leurs cris, elles appellent la garde, elles requièrent la force publique, c'est-à-dire les hirondelles qui se trouvent à portée.

Le signal d'alarme a été entendu. Elles arrivent à tire-d'aile, et toutes ensemble acclament et vocifèrent autour du nid volé ; elles veulent voir si, par menaces, on ne peut effrayer le voleur. C'est qu'en effet il n'est pas très-rassuré. Cependant il ne bouge pas : la place est bonne.

L'attaque commence, mais le moineau est têtu ; son bec est dur, et quand il se fâche, il sait s'en servir. A l'aide de ce redoutable bec, il se défend à outrance, et plus d'un assaillant en porte les marques sanglantes.

Alors, désespérant d'obtenir justice, on a vu toutes les hirondelles d'un quartier, se réunissant pour la vengeance, murer l'entrée du nid et enterrer vif le malheureux larron rendu immobile par la surprise et l'obscurité.

Qu'on dise que ce moineau n'est pas un voleur, mais un conquérant ; qu'il ne devait rien aux hirondelles qui étaient pour lui ce que sont pour nous les Kabyles ou les Autrichiens dont nous pourrions également aller prendre le nid en toute sûreté de conscience, parce qu'ils ne parlent pas français ou qu'ils le parlent avec accent. Je répondrai encore ici : conquérant ou voleur, chacun défend son bien. Passons à une autre bête.

On a vu des abeilles courir de fleur en fleur, en aspirer le suc, s'en régaler, s'en soûler, et à l'heure de retourner à la ruche, s'apercevant qu'elles avaient les mains vides, aller s'embusquer à la brune sur l'un des chemins vicinaux qui y conduisaient, et puis lorsqu'arrivait quelque travailleuse isolée et bien approvisionnée, se ruer dessus, piller sa charge et s'envoler, laissant sur la route la pauvre dévalisée n'osant à son tour revenir au gite, de peur d'être battue à sa rentrée comme fainéante.

Quant aux fourmis, qui ne connaît leurs expéditions de pillage? Elles ont lieu lorsque la république est sans provisions, ou bien que dépourvue de nymphes ou d'héritières, elle est en danger de s'éteindre. Dans cette position extrême, on risque le tout pour le tout. On envoie des espions s'assurer qu'une fourmilière voisine est bien approvisionnée et que les guerrières sont absentes; alors la fourmilière pillarde, ainsi qu'autrefois les Huns et les Vandales se jetant sur l'empire romain, va envahir la tribu sans défense.

Maîtresse du terrain, la troupe court d'abord au berceau des nymphes, car c'est le but principal de l'expédition: on s'en empare, et toutes sont chargées sur les fourmis les plus fortes, les plus alertes, et expédiées au camp.

Ceci terminé, on enfonce les magasins, et le pillage commence. La plus grosse part des provisions est dirigée vers la fourmilière affamée, mais une partie est aussi consommée sur place: c'est l'orgie après l'assaut.

Si les fourmis spoliées, ayant eu vent du guet-à-pens, arrivent sur ces entrefaites, c'est alors que s'engage un combat terrible. Celles-ci combattent pour leur foyer, les autres pour la conquête. Que de beaux faits d'armes on pourrait citer! que de traits de sang-froid et d'héroïsme! Mais je renvoie, pour ceci, à l'histoire des victoires et conquêtes.

Mettant de côté la gloire et n'envisageant que la morale, pensez-vous que les fourmis spoliatrices ne savent pas que leur action est inique, et croyez-vous qu'elles considèrent ce qu'elles font comme un acte de charité?

Autre exemple de la malice animale: la frégate, oiseau de la mer du nord, attaque le fou dès qu'elle lui voit saisir un poisson; et l'eut-il à demi-avalé, elle le lui retire de la gorge ou le bat jusqu'à ce qu'il le rende. Il y a là certainement abus de la force et abus pré-

médité; ce qui suit l'indique : quand les foux sont en nombre, la frégate attend que les vieux soient partis pour attaquer les jeunes et leur enlever leur pêche. Evidemment cette frégate, qui ne sait pas pêcher ou qui ne le veut pas, en s'emparant de la pêche d'autrui, vole, et doit, jusqu'à un certain point, le savoir.

Les animaux ne se contentent pas de se piller entr'eux, ils osent s'adresser plus haut; et coupables de lèse-majesté, ils s'en prennent à leur seigneur et maître, à leur roi légitime, et ils spolient l'homme lui-même.

Je ne parle pas de ces petits bedouins du logis, des rats et des souris; c'est chez eux un péché d'habitude, péché véniel, car la nécessité les y force. Je citerai des vols plus audacieux, des vols qu'aucun besoin n'excuse, des vols qu'on peut même considérer comme une sorte de bravade de l'animal qui semble dire à l'homme : je prendrai pour le plaisir de prendre.

J'ai vu un corbeau commensal de ma maison, enlever la blouse qu'un ouvrier avait posée sur un coin de mur, et d'effort en effort, parvenir à l'introduire dans un bûcher et à l'y cacher. Que comptait-il faire de cette blouse? C'est ce qu'il n'a jamais voulu dire, quoiqu'il ne parlât pas mal pour un corbeau.

C'est encore par pur amour du bien d'autrui que le paille-en-queue, oiseau du Tropique, vient se percher sur les mâts des bâtimens à la voile et y saisir l'instant d'y dérober quelque chose sur le pont ou ailleurs. On en a vu s'entêter à enlever les bonnets des matelots, au point que ceux-ci étaient obligés de s'armer d'un bâton pour s'en défendre.

Le renard arctique a la même manie. Steller raconte que dans l'île de Bering, cet animal pénétrait sous les tentes des équipages et en emportait des boîtes, des couteaux, des habits, des rasoirs, des cannes.

On me répondra qu'il avait le droit d'agir ainsi, qu'il était sur son terrain, et qu'aucun accord, aucun échange de procédé, aucun pacte, aucun traité de commerce n'existait entre lui et l'homme. Je le veux bien, car il faut être juste avec tout le monde. Revenons donc aux animaux civilisés et voyons si, dans des cas semblables, l'on peut également invoquer pour eux des circonstances atténuantes; ou bien si ce n'est pas le contraire, et s'il n'y a point parmi eux des voleurs domestiques faisant tout ce qu'il faut pour aggraver leur crime.

Ce chien que vous avez élevé, ce chien nourri de bonne soupe, d'excellens rogatons, ayant enfin abondance de tout, attendra que vous soyez sorti pour se glisser furtivement dans l'office et y manger gloutonnement un morceau délicat, un ris de veau, un filet d'agneau ou autre menu réservé pour madame, ou bien une pièce de beurre destinée à vos tartines; et puis le coup fait, il viendra pateliner autour de vous, non sans avoir eu soin de bien approprier ses barbiches pour y faire disparaître les traces du délit.

Plus coupable encore, cet autre chien qui, devant vous, affecte de ne pas oser dépasser la porte de la basse-cour, de peur d'effaroucher vos volailles, s'y introduira audacieusement, en escaladant une barrière, dès que la nuit sera venue. Glissant sa patte entre le mur et la porte mal close du poulailler, il l'entrouvrira, s'y saisira d'une jeune poule qu'il dévorera; et le lendemain, lorsqu'à la vue des plumes vous accuserez un chat innocent ou une fouine imaginaire, abondant dans votre sens, il ne négligera rien pour confirmer votre soupçon : il furetera, il flairera, il grattera, comme s'il était sur la piste du larron.

Maintenant, dites-moi si, dans tout ceci, il n'y a pas perversité, et si cet animal ingrat et hypocrite ne dit pas

dans le fond de son cœur : je suis un coquin ? Il le sait si bien, qu'en lui reprochant sa faute en face, vous en lirez l'aveu dans ses yeux.

Que les voleurs s'introduisent de nuit chez vous et que ce même chien, séduit par une côtelette ou un morceau de lard, se rende leur complice et les laisse faire, ne l'appelez pas le matin, il ne viendra pas : honteux de sa trahison, il ne peut plus supporter vos regards.

Oui, l'animal a sa conscience; oui, il sait quand il a failli, parce qu'il n'ignore pas quand on a failli envers lui. Quand nos chevaux, nos bœufs, nos mulets sont surchargés d'un poids au-dessus de leur force, quand ils sont maltraités sans raison, pensez-vous qu'ils n'aient pas le sentiment de votre injustice?

Avez-vous fait un traité avec eux, ils savent bientôt si vous n'en remplissez pas les conditions. Je vis un jour un âne, un homme et un chien attelés à la même charrette. L'homme était dans le brancard, et quand il ne tirait pas assez fort, ses compagnons semblaient le regarder d'un air de reproche.

Lorsque ce manque de foi ou de probité vient de leur part, quand ce sont eux qui laissent toute la charge à l'homme, ils ne l'ignorent pas davantage; et si la punition leur arrive, ils comprennent qu'ils l'ont méritée.

Le sentiment d'équité est encore visible dans la conduite de cette chienne, chatte ou guenon : elle châtie son petit qui se conduit mal, elle l'éloigne de son frère quand il le bat.

C'est surtout parmi ces derniers animaux, les orangs, les babouins, les macaques et en général tous les quadrumanes quand ils sont entr'eux, que l'on aperçoit les effets d'un naturel alternativement bon et mauvais, avec la conscience bien prononcée de la valeur de leurs actes. Vous rencontrez de ces singes pervers, véritables dé-

mons qui, ne respectant ni l'âge ni la faiblesse, persécuteront sans relâche d'autres singes moins forts qu'eux, les feront danser de force, les plongeront dans l'eau, leur tireront la queue, les oreilles, et ceci sans sujet, sans provocation, seulement comme amusement, et sans jamais tenir compte des plaintes de la victime. N'est-ce pas là de la méchanceté, et peut-on croire que ces animaux ne sentent pas que leurs jeux sont barbares et qu'ils font mal en s'y livrant?

Ces mêmes singes, si ardens à poursuivre celui qu'ils croient sans défense, se garderont bien de le faire dès qu'il leur aura prouvé sa force; et si, un jour, il prend le parti de résister à leurs attaques, s'il en châtie un vigoureusement, convaincus qu'il a des griffes et des dents, ils le laisseront en repos, ou bien ils ne l'attaqueront que lorsqu'ils se croiront en force. Il y a ici méchanceté et lâcheté tout à la fois.

On en a vu pousser la prudence jusqu'à ouvrir patelinement la gueule d'un autre singe, examiner ses mains pour savoir si ses dents ou ses griffes étaient à craindre, et ne commencer à le vexer qu'après s'être assurés qu'ils avaient peu à risquer. N'est-ce pas là de la vraie canaille, et les hommes feraient-ils pis?

En voilà assez pour prouver que l'animal a des vices et qu'il les a avec connaissance de cause. *Jouir*, en d'autres termes, *posséder, manger* et *multiplier*, sont chez lui, comme chez nous, la cause première de tous les excès, de tous les crimes contre les personnes et les propriétés : on veut manger le pain du voisin ou lui ravir sa femme. Mais si l'animal a ses défauts, il a aussi ses vertus. Nous en parlerons ailleurs.



KARATOUÈS. C'est le plus heureux des perroquets. Sa conformation ne lui permettant de prononcer qu'un seul mot, celui dont on a fait son nom, on ne lui apprend pas de sottises, et dès-lors il n'est pas obligé d'en dire.

KALMOUCK. On dit qu'il y a des beautés kalmouckes : c'est probable, puisqu'il y a des amoureux là comme ailleurs; mais toutes beautés qu'elles sont, on peut ajouter que ce sont bien les plus singulières beautés qu'on puisse voir et même imaginer. Le paradis de Mahomet, qui en a de toutes couleurs, n'en possède certainement pas de plus étranges.

Figurez-vous des yeux qui, au lieu d'être droits, sont

obliques et si bien en coulisse, qu'étant ouverts ils ressemblent aux nôtres quand ils sont fermés.

Avec ces deux singuliers yeux, mettez un nez plus singulier encore; nez fortement écrasé, qu'accompagnent deux pommettes de joues saillantes et formant triangle avec un menton pointu, le tout rehaussé d'une peau jaune pain d'épice.

A ces avantages communs aux deux sexes, il faut ajouter, pour les hommes, deux grosses lèvres et une barbe dont les poils noirs et raides, placés de loin à loin, ont tout l'agrément d'un porc-épic quand il mue.

Telle est la race kalmoucke, l'une des branches de la grande famille des Mongols ou Tartares, la plus nombreuse de celles qui peuplent le globe et peut-être la plus ancienne, car c'est celle dont le caractère est le moins délébile. Toutes les autres, quelle qu'en soit la couleur, se perdent ou se modifient après un certain temps dans la masse des alliances; tandis que le type kalmouck, qu'il provienne du père ou de la mère, reparaît toujours; et dix générations de croisemens avec les plus beaux nez grecs, caucasiens ou arabes, ne feront pas alonger le leur d'une demi-ligne.

C'est la peur d'avoir des enfans sans nez qui empêcha l'un de mes amis, lequel en avait lui-même un très-court, d'épouser une princesse kalmoucke, jeune, noble, riche, bien élevée et passant dans son pays pour une beauté accomplie.

Les Kalmoucks sont de la religion de Bouddha. C'est une secte originaire de l'Inde et dont le chef, sous le titre de Dalaï-Lama, habite le Thibet où il commande à une légion de moines pour qui les Kalmoucks et tous les bouddhistes ont une vénération particulière.

Le jaune et le rouge sont les couleurs qu'affectionnent ces moines, et le chapelet est un instrument dont ils font

grand usage. Mais ils l'ont perfectionné et se servent, pour le même office, d'un cylindre creux rempli de prières écrites. Ils le tournent avec une manivelle, bien convaincus que ces invocations mécaniques et ces formules qui se montrent sur toutes les faces, font connaître au ciel leurs vœux et leurs besoins tout aussi bien que le feraient leurs paroles. Ceci, en définitive, ne diffère guère de la façon de bien des gens qui prient sans savoir ce qu'ils disent et ce qu'ils veulent.

KANGUROO. Didelphe de la Nouvelle-Hollande qui, au moyen d'une queue élastique, fait des sauts et des bonds dont nos danseurs et danseuses, même aux funambules, ne sauraient approcher

En découvrant cette nouvelle terre, on ne s'attendait guère à cette rencontre de la queue élastique, plus riche d'avenir que le pays lui-même. En effet, que ne ferait pas l'homme, s'il était pourvu d'un instrument à l'aide duquel, voltigeant à droite, à gauche, il pourrait s'élever et s'abaisser à volonté.

— Ce ne serait pas beau, dira cet élégant. Ce serait même fort laid, dira cette jolie femme.

— Il n'est question ni de beauté ni de laideur, il s'agit d'utilité. D'ailleurs, que voyez-vous de laid à une queue? Otez la sienne à un lion, il ne sera plus qu'une bête ridicule. Il ne faut donc ici, comme en toute chose, qu'un peu d'habitude; et si nous en avions porté seulement pendant une saison, nous ne pourrions plus nous en passer.

Mais, encore une fois, laissons la figure de la queue, ne parlons que des services qu'elle nous rendrait. J'espère que personne ne pourra les mettre en doute, quand il est si facile de les détailler.

Un grand philosophe les a reconnus avant moi ; aussi est-ce, selon lui, un appendice dont nous devons jouir dans l'avenir, par la seule conséquence de nos vertus et de notre perfectionnement moral. Sans doute du train dont nous allons vers ce but, la vertu et la perfection, nous attendrons long-temps ce grand bienfait, mais mieux vaut tard que jamais.

Provisoirement, serait-il impossible d'avoir une queue artificielle possédant tous les avantages de celle du kanguroo sans en avoir le désagrément, celui de traîner dans les broussailles? N'avons-nous pas des bretelles élastiques, des jarretières élastiques, des toupets élastiques? Il n'y a donc qu'un léger effort d'imagination à faire pour arriver à l'autre mécanisme qui, par la rapidité qu'il imprimerait à notre course, nous épargnerait les frais des chemins de fer et bien d'autres encore.

C'est ainsi que nous attendrions patiemment que la véritable queue nous vînt, et avec elle les qualités du modèle ou de cet honnête kanguroo, la plus morale des créatures d'outre-mer, ce que révèlent sa bonne physionomie naïve et ses beaux grands yeux étonnés.

Dans les premiers temps de la découverte, il les tournait vers l'homme avec une sorte de stupéfaction, en ayant l'air de dire : *voici une drôle de bête*. Depuis, il a eu plus d'une occasion de répéter : *voilà une méchante bête*.

Nonobstant tout le mal que nous lui avons fait, s'il est aujourd'hui moins confiant, il n'est pas devenu plus féroce ; et quelle que soit sa force, car il est parfois très-fort, il n'en abuse jamais : il se défend, mais n'attaque point. Se nourrissant de fruits et de racines, il a horreur du sang. Bon père et bon époux, il est tout soin pour sa femelle et ses petits. En un mot, il est digne, en tout

point, de la queue qu'il porte si honorablement, et il peut servir d'exemple à tous ceux qui ambitionnent cet utile ornement, ce véritable prix d'excellence.

Quant à l'intelligence, il l'emporte évidemment sur celle des naturels du pays, lesquels, sous le rapport du physique et du caractère, lui sont de beaucoup inférieurs. Tel est du moins le témoignage des touristes qu'on peut ici croire sur parole, puisque la Nouvelle-Hollande, comme personne ne l'ignore, est le monde renversé.

KIRSCH-WASSER. Eau de cerise qui vaut l'eau-de-vie de France, le genièvre de Hollande, le rhum d'Amérique et le wisky d'Angleterre, pour le bien qu'elle fait au corps et à l'ame.

Le bon Allemand de la Forêt-Noire se gorge de kirsch, tombe ivre et s'endort pour ne plus se réveiller; ou bien devenu furieux, il se relève pour se battre et tuer un homme ou s'en faire tuer. Tel est, à peu près, le résultat de toutes les boissons enivrantes.

Le kirsch, ainsi que le genièvre et le wisky, ne paraît agréable au goût qu'après une longue habitude. Il est beaucoup de gens, même parmi ceux qui en abusent, pour qui il ne l'est jamais : ces gens-là boivent par manie, jactance ou seulement pour s'enivrer.

Les hommes du nord, plus portés à l'ivrognerie que ceux du midi, en éprouvent moins vite les effets et sont moins méchans dans leur ivresse. Les méridionaux, quand ils sont soûls de vin, veulent se soûler de sang. En 1793, personne n'en a versé davantage que les Marseillais ivres.

L'usage du kirsch, quoiqu'il soit peu cher, est moins répandu que celui de l'eau-de-vie. C'est un bien, car on le dit plus nuisible encore.

Toutes ces liqueurs violentes ne devraient être débitées

qu'en quantité minime et coupées d'eau. Qu'en résulterait-il? On en boirait tout autant, mais on en mourrait moins.

KISLAR-AGA. Singulier titre et plus singulier emploi, mais qui n'en est pas moins très-recherché et très-considéré dans toutes les bonnes villes de l'Orient. Peut-être le serait-il moins ailleurs.

N'arrive pas qui veut aux fonctions de kislar-aga; on a des épreuves à subir et des examens difficiles, bien qu'ils ne ressemblent en rien à ceux que l'on passe chez nous pour être reçu docteur en droit ou bachelier ès-lettres. Mais si les études sont différentes, c'est que les fonctions le sont aussi.

Ces fonctions, en apparence, n'ont rien de bien pénible et pourraient être comparées à celles d'un chef de bataillon de la garde nationale, si le personnel était le même, mais il en diffère à la fois par l'uniforme et par le sexe; bref, sur les contrôles du bataillon ne figurent que des femmes, et ce qui est pis, de jeunes et jolies femmes, troupe moins disciplinée et moins disciplinable que ne l'est celle des bisets de nos compagnies citoyennes et de nos ci-devant gardes mobiles.

Ensuite, les mérites et vertus ne sont ni ne doivent être ici similaires : le chef du bataillon masculin ne restera chef qu'en se faisant des amis dans sa troupe, tandis que le chef du bataillon féminin ne peut conserver sa place que par un moyen contraire, c'est-à-dire en raison de la haine qu'on lui porte. Autant on apprécie le premier s'il a bonne mine, autant on estime l'autre s'il l'a mauvaise; et son mérite sera sans borne si, à ces qualités, il joint celles d'être bourru, grondeur et insupportable. Quand il réunit tous ces avantages, c'est

une perle, c'est un diamant qu'on achète à tout prix, car le kislar-aga se vend ; c'est une sorte de denrée ou marchandise, ce qui le différencie encore du chef de bataillon ordinaire.

La matière première du kislar-aga est un négrillon aussi têtu, lippu, crépu qu'il est possible de le trouver au Congo ou ailleurs.

Quand on l'a découvert, on lui fait subir une certaine préparation qui donne aux hommes blancs une voix flûtée et harmonieuse, mais qui, aux nègres, en procure une ayant tout l'agrément d'une cresserelle ou d'un tourne-broche mal graissé. C'est à un kislar-aga déchu et devenu maître de musique que Polichinelle doit cet organe grâcieux que vous lui connaissez.

Ainsi disposé, le futur gardien des dames est envoyé chez quelque hautesse en qualité de page ou d'icoglan. Son occupation journalière est de recevoir des coups de canne ou d'en distribuer, le tout pour complément de son éducation, afin que l'aménité de son caractère soit à la hauteur de l'agrément de sa voix et de sa figure.

Quand on le croit suffisamment façonné et qu'il parvient ce qu'on peut appeler en philosophie, il entre au sérail en qualité d'eunuque noir. C'est déjà un fort joli emploi, mais qui n'est rien auprès des hautes destinées qui lui sont réservées s'il répond à l'attente du maître et se met à la hauteur de sa confiance.

Confiance bien grande, en effet, car c'est l'honneur de son souverain qu'il est chargé de sauvegarder, et cet honneur n'est pas, comme chez nous, en un volume, il est en trois ou quatre cents; c'est une bibliothèque entière, une véritable encyclopédie. Aussi a-t-il fort à faire en présence de ce troupeau de sultanes dont il n'est pas une qui ne soit disposée à lui jouer quelque tour en compromettant ce qu'il est chargé de garder.

Il est vrai qu'il n'est pas seul pour une telle besogne, et qu'il a, dans quelques cas, la licence d'admonester les princesses. A cet effet, il est armé d'une discipline dont il doit amiablement leur appliquer sur les épaules un certain nombre de coups.

Il peut aussi de temps à autre, avec l'autorisation du chef et pour le bon exemple, en faire coudre une dans un sac et la jeter dans le Bosphore. Enfin, il fait le mieux qu'il peut, et s'il est heureux dans ses efforts, le but de son ambition est atteint : le maître le distingue, et il est fait kislar-aga.

Dès ce moment, il est grand officier de l'empire et presque ministre. L'on a vu tel kislar-aga décider, dans sa grosse tête de nègre, de la paix et de la guerre, et presque disposer de la couronne.

Vous voyez que le métier est bon et qu'il faudrait être bien difficile pour ne pas se mettre sur les rangs quand on a le bonheur d'être négrillon et de ne pas tenir à ce qui, véritablement, n'est que vanité.

KNOUT. C'est le fouet arrivé à toute la perfection dont il est susceptible, car en trois coups, il peut tuer un homme.

En Russie, il remplace, en beaucoup de cas, le code civil et militaire, et abrège ainsi singulièrement les procédures.

On raconte qu'un grand seigneur russe ayant un jour à punir un de ses valets coupable d'une faute grave et ne voulant pas, pour quelque motif de famille, que l'exécution eut lieu chez lui, écrivit au prince de L***, l'un de ses amis, de faire donner la ration légale de coups à l'individu qui se présenterait dans la journée avec un billet de sa part.

Sur ces entrefaites, un cuisinier parisien arrive à Saint-Pétersbourg, porteur d'une lettre pour le même prince. Le cuisinier, paré de son mieux et se croyant sûr d'un bon accueil, se présente donc à l'hôtel. On le fait entrer, on le conduit dans une cour intérieure; et là, sur un signe du maître, après l'avoir dépouillé de ses habits, on le couche sur le ventre et on applique au pauvre homme, muet de terreur, le nombre de coups que portait la recommandation.

On en était au dernier, lorsque l'autre porteur de billet arrive et qu'on s'aperçoit de la méprise.

Le malheureux chef avait été si rudement frappé, qu'il en avait perdu connaissance. Quand il revint à lui, il se trouva dans un bon lit, entouré de docteurs et de compresses.

Le prince de L*** ne passait pas pour un homme très-sensible; et si le battu eut été Russe et serf, il se fût médiocrement inquiété de sa méprise, mais c'était un Français, et à cette époque la Russie ménageait la France. Il comprit que si l'affaire arrivait aux oreilles du czar, il pourrait payer, non la peau du cuisinier, mais le scandale diplomatique.

Il ne négligea donc rien pour apaiser l'artiste culinaire. Il y parvint en mettant à la porte son cuisinier russe, dont il lui donna la place avec de très-gros gages.

C'est probablement la première fois que le knout a porté bonheur à un homme.

KRAKEN OU KRAXEN. Poisson montagne, geant des mers dont tout le monde parle et que personne n'a vu, bien que la baleine à côte ne semble, dit-on, qu'une sardine ou une ablette.

Le kraken n'est pas nouveau, c'est un conte imité des anciens. Ensuite, qu'il n'existe pas dans la profondeur de l'Océan des animaux bien autrement grands que ceux que nous connaissons, c'est ce que je suis loin d'affirmer. Je crois, au contraire, que certains polypes, que les sèches, enfin que quelques individus de ces espèces qui restent fixées aux roches ou ne se déplacent que rarement, y peuvent acquérir des dimensions extraordinaires.

Les débris fossiles que l'on rencontre sur toute la superficie terrestre annoncent l'existence de quadrupèdes et de sauriens beaucoup plus forts que ceux qui vivent aujourd'hui. Ils ont dû périr à mesure que d'autres familles également fortes se sont multipliées et que la nourriture, trop partagée, n'a plus laissé une part assez abondante à chacun de ces colosses voraces qui n'ont pu dès-lors prolonger leur vie qu'en s'entredévorant. Puis, le climat a dû varier et tuer tout ce qui ne pouvait exister que dans les latitudes chaudes.

Si ces causes agissent aussi au fond des mers, elles y agissent beaucoup moins; et si nous avons appauvri et presqu'anéanti quelques grandes races de cétacées, c'est qu'ils vivent à la surface ou à de petites profondeurs. Dès-lors, dans quelque région qu'ils se réfugient, nous avons toujours la possibilité de les y atteindre.

Il est donc rare aujourd'hui que les baleines, les cachalots et autres atteignent le terme de leur croissance et meurent de vieillesse, mais il n'en est pas ainsi des êtres qui se tiennent habituellement là où l'homme n'a point accès, et le kraken serait du nombre.

— Alors, demandera-t-on, comment a-t-on révélation de son existence?

— C'est parce qu'il vient parfois à la surface, répondront les fidèles; mais que couvert de plantes et autres productions marines, il a été pris pour une terre. De là

tant d'îles aujourd'hui introuvables signalées par des navigateurs, puis cherchées inutilement par d'autres.

Doutez, maintenant, de l'existence du kraken.

KYRIELLE. Mot qui a dérogé. Noble d'abord et n'étant même employé qu'aux choses d'église, car il signifiait litanies et prières, il est devenu une expression dénigrante et synonyme d'une suite de paroles fatigantes ou ennuyeuses. On va même aujourd'hui jusqu'à dire: une kyrielle de sottises; et cette portière indignée contre une voisine qui a battu son chat, s'écriera : elle m'a débité une kyrielle d'infâmies.

Ainsi passe la gloire, et de pauvres mots innocens ne peuvent pas même compter sur la durée de leur honnête insignifiance.

Il y avait aussi une sorte de poésie qu'on nommait kyrielle. Allez donc intituler kyrielle une romance à Emma ou à Gabrielle, elle vous la jettera à la face.





LA NATION EST SOUVERAINE (*Septembre* 1848). Oui, comme l'était le roi sous les maires du palais.

Comme l'étaient le doge de Venise et celui de Gênes, consignés dans leur appartement ducal.

Comme l'était Louis XVI dans la tour du Temple.

Comme l'était la reine Pomaré sous la férule de son accoucheur; et comme elle l'est encore sous le protectorat de la France, représentée par les canons d'une corvette de guerre.

Oui, la nation est souveraine comme l'est le caissier du dissipateur, qui le roue de coups s'il lui refuse le dernier sac.

Demandez donc à la nation souveraine si elle veut la conscription, si elle veut des impôts sur la viande, la

petite bière, le petit cidre, enfin tout ce qui sert à la vie du pauvre; si elle veut que la lucarne de la chaumière paie autant que la fenêtre du palais; si elle veut la bureaucratie qui lui vole son temps, et les sinécures qui dévorent sa substance; demandez-lui si elle vous veut, vous provisoires, et avec vous la misère et la ruine?

Un peuple souverain est un être de raison; c'est un mythe. Il n'y a jamais eu un tel peuple, il n'y en aura jamais. Pour être souverain, il faut avoir une souveraineté. La souveraineté de quoi? Si tout le monde est maître, de qui peut-il l'être? Si la terre est à tous, à qui donc est la terre? Je ne suis pas souverain, si je ne commande à personne; et si je commande à quelqu'un, il y a donc des valets chez le peuple souverain, et ce souverain est, en tout ou en partie, sujet, serf ou vassal.

En quoi donc consiste sa souveraineté? Ce n'est certainement pas à bien vivre, car je ne vois pas que le peuple souverain mange son pain, quand il en mange, moins sec que le peuple esclave.

Est-ce dans les moyens de le gagner? Pas davantage: le maître qui a un travail à faire ne le confiera pas à un ouvrier souverain plutôt qu'à un ouvrier prolétaire; il est même à croire qu'à mérite égal, il donnera à ce dernier la préférence, effrayé qu'il sera des exigences de la majesté.

Le peuple souverain est-il exempt de l'impôt du sang ou de la servitude militaire? Bien au contraire, il est le seul qui ne puisse pas s'en exempter, parce qu'on ne le peut qu'à prix d'argent et que sa souveraineté ne lui en donne pas. Elle fait mieux, elle lui en ôte, et le plus qu'elle peut. Le peuple ici, comme naguère le manant qui payait sa noblesse, paie aussi sa royauté et du plus beau de ses deniers, quand accidentellement il en a.

Puisque sa souveraineté lui coûte si cher, ne peut-il

la refuser ou s'en débarrasser? Oui, en se faisant mettre au bagne ou sous la surveillance de la haute police; en échangeant son titre de souverain contre celui de libéré ou de repris de justice. Il est des gens qui acceptent le marché.

Hors de là, le peuple souverain peut modifier ses droits ou les conditions de la charte qu'il s'est octroyée, et ceci pour tout autant que le comporte sa part de souveraineté, c'est-à-dire pour un dix-millionième du tout, nombre égal à celui des électeurs et des éligibles.

Cette qualité de dix-millionième de souverain lui donne ainsi un dix-millionième de chance d'être un jour président de la république, avantage inappréciable si l'on réfléchit que cette chance deviendra une quasi certitude, une sur quatre, si le candidat a le bonheur de vivre dix millions d'années sans perdre sa qualité de citoyen français.

Sans discuter le plus ou moins d'avenir de cette combinaison fort ingénieuse d'ailleurs, et la somme d'espérance qui peut en résulter pour chacun, ne nous attachant qu'à la réalité, ou, comme disent les goinfres, à ce qui se met sous la dent, la souveraineté du peuple réduite à sa plus simple expression, peut être rangée parmi les infiniment petits: c'est de la souveraineté homéopatique servie à chacun dans des fioles de la dimension d'une tête d'épingle.

La taille du vase n'y fait rien, si ce qu'il contient est salutaire : on sait que ce n'est point des grosses futailles qu'on tire le meilleur vin. Malheureusement, jusqu'à ce jour il n'est sorti de la petite fiole que de petite piquette dont les effets, bienfaisans sans doute, ont été si subtils, qu'ils ont échappé à toutes les investigations chimiques ou pharmaceutiques et même au microscope solaire; de façon que tout convaincu que l'on soit que le peuple a

immensément gagné à être souverain, on n'a pas encore pu déterminer en quoi consiste son gain.

C'est alors que des gens incrédules ou malintentionnés, des athées politiques ont prétendu qu'il n'y avait rien gagné du tout et qu'il était justement aussi pauvre, aussi simple, aussi ignorant depuis son avènement qu'il l'était avant.

D'autres, en convenant du mécompte, n'en ont pas moins maintenu l'infaillibilité du peuple prouvée par cet axiome irrécusable : *Vox populi vox Dei.* Ils en ont conclu qu'il y avait probablement ici quelque malentendu; qu'il pouvait se faire que lors de la répartition des parts, on eût pris la coque pour la noix, et que celle-ci étant tombée à l'oiseau qui ouvrait le plus large bec, il n'en fût rien resté pour les autres ; d'où il s'en suivait qu'avec sa coque sur le nez qu'il prenait pour une couronne, le peuple n'était pas souverain le moins du monde. C'est, à peu près, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au début de cette note.

Or, pourquoi le peuple n'est-il pas souverain? Est-ce qu'il ne veut pas l'être, ou qu'on ne veut pas qu'il le soit? Ou bien serait-ce par défaut de nature : est-il impuissant, ce bon peuple? C'est encore un doute que je me suis permis d'exprimer avec tout le respect qu'on doit à son maître.

La solution a été tout à son avantage. Non, le peuple n'est pas impuissant, tant s'en faut. Sa puissance est même un peu brutale; mais par cela même qu'il frappe fort, il ne frappe pas toujours juste : il frappe quelquefois à côté, et le coup tombant sur la borne, lui revient à la face.

Quoiqu'il en soit, ceci ne prouve pas son impuissance, et l'on n'en peut induire qu'il n'est pas souverain. Mais voici une autre objection : s'il existe des substances

absolument réfractaires et dont aucun procédé ni aucun alliage ne puissent déterminer la fusion, l'opérateur perd son temps quand il veut en faire un tout homogène. En vain les parties semblent se grouper et s'unir; obéissant à leur nature volatile, si au moindre souffle elles se séparent, jamais vous n'en pourrez constituer un corps solide et propre à quelque chose.

Or, quand une nation est ainsi faite, quand ses élémens aussi sont fugaces et réfractaires, comment arriver à en composer un principe organique, un moyen d'ordre, un tout fonctionnant régulièrement? Si toute force motrice a son impulsion vers un terme, une puissance souveraine doit également avoir une marche et un but, avoir surtout une volonté et une volonté assez nette, assez décidée pour entraîner celle des autres, et au besoin, la dominer. Mais si elle n'a rien de tout cela, si cette puissance se divise en mille et mille rameaux fragiles, vides et creux comme les fétus d'une botte de paille, non-seulement cette chose souveraine ne dirigera personne, mais elle ne pourra se diriger elle-même.

Or, de quoi se compose un peuple? D'individus. Analysez ce peuple, prenez un à un ces individus, sondez-leur doucement la conscience, et vous y trouverez que si chacun admet la souveraineté du peuple, c'est à la condition qu'il n'y aura de peuple que lui et ses amis, et que le reste de la nation sera sa vache à lait, son domaine privé, sa liste civile. En ceci, d'un peuple à un autocrate, il y a peu de différence. Mais allez lui dire que riche ou pauvre et même plus pauvre que lui, tout est peuple et souverain comme lui, il ne comprendra rien à cette souveraineté banale et s'en souciera moins que de sa pipe.

Ainsi, tenez pour assuré que ce qu'il appellera son devoir de citoyen, sa conscience politique, son opinion,

son patriotisme, son dévouement à l'humanité et au bien général, ne sera que son dévouement à son bien particulier, à son intérêt unique auquel il sacrifiera dévotement tous les autres, selon cet axiome universellement reçu : *primò mihi*. Avec de tels élémens, faites donc une aiguille à votre boussole ou une barre à votre gouvernail : l'aiguille tournera à tous vents et la barre se rompra dans vos mains.

Je conçois un peuple *de souverains*, c'est-à-dire où chacun veut ou croit être le maître ; mais *un peuple souverain* comme la Trinité est souveraine et dont on puisse dire : deux et un font un, ceci passe la portée de mon intelligence, car ce que j'admets en religion, je n'y crois pas en politique, et dans mon scepticisme d'ignorant, j'y vois l'une de ces trop nombreuses piperies dont on nous a toujours amusés, nous autres imbéciles.

Heureux si ce n'était qu'un amusement innocent et si l'on n'avait pas ici un peu abusé de notre simplicité provinciale ; mais pour faire passer cette boulette, on nous en a fait avaler bien d'autres, et de grosses comme le poing. A chacune nous avons dit : *amen*. On nous a parlé réforme, nous avons crié : *réforme ;* on nous a crié liberté, nous avons crié : *liberté ;* enfin, nous avons toujours crié comme les oies du Capitole. Aussi nous a-t-on traités comme elles, et nous avons eu aussi les honneurs du pavois. On nous a posés au bout d'une fourche en disant : voilà le vainqueur, *vive le peuple souverain ;* et et nous avons battu des ailes en signe d'assentiment.

Cela dit, on nous a descendus de notre fourche, on nous a fait rentrer doucement au poulailler, et puis on a commencé à nous plumer. Il est vrai qu'on nous a assuré, par un écrit en beaucoup d'articles, que c'était pour notre bien et pour que nos plumes revinssent plus

longues, plus fortes et plus belles. Mais il y a eu encore ici des alarmistes qui ont prétendu que c'était tout bonnement pour nous mettre à la broche. Singulier dénouement de la souveraineté, et qui pourtant n'aurait rien d'insolite dans un temps où tous les souverains finissent mal! C'est donc pour vous tranquilliser et pour me tranquilliser avec vous, que je vous ai dit que nous n'étions pas souverains et que nous avions la chance, bien qu'en perdant nos plumes, de mourir de mort naturelle.

Je m'en suis d'ailleurs personnellement assuré, tant l'idée de la broche me troublait, près de ceux qui la tournent, et je leur ai demandé ce qu'ils pensaient de la souveraineté en question et de l'omnipotence populaire.

Ils ont commencé par me rire au nez, à peu près comme si je leur avais demandé s'ils croyaient au petit Poucet et aux bottes de sept lieues: ce qui ne laissa pas que de m'étonner, vu qu'ils passaient pour être les apôtres et presque les inventeurs de la dite souveraineté. Quoiqu'il en soit, ayant reconnu, à mes doigts tachés d'encre, que j'étais de l'état, ils me répondirent comme à un confrère, tout indigne que j'en suis.

La souveraineté du peuple, m'ont-ils dit, est un emblême agréable, une sorte de diadème de carton dont on a décoré le front de la déesse de la liberté pour l'embellir, et qu'on a jeté ensuite sur celui de la nation, à peu près comme on jette le voile sur les yeux de la mariée que l'on mène à l'autel et dont l'époux est vieux et laid; or, le pouvoir n'est jamais beau pour celui qui en fait les frais. On dit donc au peuple qu'il est souverain pour le façonner à obéir et comme on caresse l'encolure d'un cheval un peu vif, quand on va le monter. Libre ensuite au bon coursier, lorsqu'il galope sous les éperons que nous lui enfonçons dans le ventre,

de croire que c'est lui qui nous emporte et nous fait aller à sa guise. En un mot, ajoutait mon professeur, la nation est souveraine comme l'est cette nymphe de la Courtille que son amoureux appelle : *ma reine*, et qu'il bâtonne à chaque velléité d'indépendance.

Quant à l'utilité et à la moralité de l'invention, mon ami politique ne les mettait pas en doute; il ne concevait rien de plus ingénieux, de plus beau, de plus digne d'admiration que le spectacle d'un peuple recevant les étrivières avec la conviction qu'il se les administre lui-même pour sa santé et par ses ordres souverains, aussi fier, aussi heureux de cet exercice de sa suprématie que l'est ce condamné militaire obtenant la faveur de commander le peloton qui va le fusiller.

D'après une semblable autorité, je m'en suis tenu à mon dire, et j'ai répété avec une confiance entière : la souveraineté du peuple est une flouerie, une carotte à l'américaine, comme l'appelleraient les gens de justice, et il a fallu que ce peuple fût simple comme Agnès, ou en style vulgaire, bête comme une oie, pour s'y laisser prendre.

Or çà, peuple mon ami, pourquoi es-tu si bête? On t'a dit que tu étais libre, et tu as répété : *je suis libre.* On t'a dit que tu étais roi, et tu as redit : *je suis roi.* Ah! si c'était roi de Cocagne, passe. A Cocagne, on boit et mange, c'est quelque chose, c'est beaucoup même. Mais une royauté où l'on jeûne, une souveraineté au pain sec, un trône sans feu ni lieu, avec des créanciers peut-être, autant vaudrait-il être *prétendant.*

Oui, la mystification est trop forte, et je crains pourtant qu'elle ne s'arrête pas là, le temps est à l'orage. On t'a décoré du diadème, songe à la bandelette que l'on met au front de la bête que l'on conduit au sacrifice; songe au bœuf gras, ton homonyme, sauf la graisse.

Pauvre animal, on lui dore les cornes, puis on lui brise la tête!

Les béliers ont gardé les leurs, et quand les béliers sont en présence, gare aux brebis. Le bélier est un animal essentiellement sauteur et qui, dans ses bonds et ses écarts, ne s'inquiète guère où tombent ses pattes. Voyez comme ils ont arrangé nos champs, et comptez ce que leurs jeux nous coûtent.

A ceci y aurait-il remède? Oui, si les béliers s'entendaient pour faire le bien; s'ils voulaient l'intérêt du troupeau; si l'instruction, la moralisation de ce troupeau, son affranchissement de la misère, de cette puissance torpide qui tout arrête, qui tout corrompt, était véritablement le but où ils tendent. Alors je dirais: bon. Mais au lieu de faire ainsi, si les béliers gardent pour eux seuls tout le foin et toute la paille, s'ils nous répondent par des coups de cornes quand nous voulons défendre notre place au soleil ou notre carré d'herbe, je dis: ignorance ou mauvais vouloir, les béliers nous conduisent mal.

Cependant l'ornière où se jettent les béliers, celle où nous cahotons avec eux, n'est pas ici le seul inconvénient; ce n'est pas même le plus à craindre: la voiture est bonne et peut résister encore à quelques cahots. Mais parmi ces béliers, qu'il s'en trouve un plus gros et mieux en cornes que les autres, et qui, après avoir bousculé ses confrères, vienne nous dire: je suis le grand bélier, le bélier des béliers, approchez, mes agneaux, et dites-moi à quelle sauce vous voulez que je vous mange. Alors vous crierez, j'en suis certain: nous ne voulons pas qu'on nous mange; et je le crierai avec vous, et même plus fort que vous, tant j'ai horreur de la chose. Pourtant, qu'a donc de si étrange, de si insolite la conduite du grand bélier? Ne devrions-nous pas y être habitués? N'est-ce donc pas toujours ainsi que les choses se sont passées et

qu'a fini la souveraineté du peuple à Athènes comme à Rome, à Rome comme à Paris, en 1802 comme en 1830.

Quoique déjà vieilles, ces façons n'en sont pas meilleures. Attention donc, peuple mon ami, songe au passé, songe à l'avenir, songe surtout au grand Scha-abbas, à ses couronnes et à sa gloire. S'il faut cent peaux d'hermines pour faire un manteau de sénateur, combien ne faudrait-il pas de peaux de manans comme toi et moi pour faire un manteau d'empereur? Gare aux Achilles, gare aux Ajax, gare aux lauriers de toute sorte! méfie-toi. J'aime mieux te voir prendre la plus stupide des anaches que le plus fringant des héros.

Le nouveau conquérant ne nous abordera pas d'abord dans toutes ses grâces et ses atours, c'est-à-dire le sabre au poing et la couronne en tête: autre temps, autre malice. S'il ne surgit pas d'une cohue populaire ou d'un volcan, ce dont Dieu nous garde, il sortira un matin de la boîte d'un journal, porté par ses actionnaires comme César par ses légions.

Cachant sous les réclames ses cornes et ses griffes, il viendra à toi, bon peuple, te proclamant le souverain des souverains, le phénix des phénix. Singulier phénix qui n'a pas même de plumes! Mais avec ta royauté de carnaval, tu ne seras là que pour lui servir de marche-pied. Oui, tu seras l'âne portant Notre-Seigneur, entrant à Jérusalem, avec cette différence que monté par un bon maître, l'âne israélite trouva une bonne litière à l'arrivée, tandis que toi, l'âne citoyen, l'entrée faite, tu seras renvoyé à tes chardons à grands coups de gaule: trop heureux si on ne te demande pas ta peau pour faire un tambour. Oui, mon ami, ton monarque, ton vrai monarque, ton seigneur définitif sortira d'un feuilleton, comme est sorti ton provisoire. En ce moment, on l'emmielle, afin que bientôt tu le lèches.

Peuple, si tu veux conserver ton dix-millionième de souveraineté ou le peu de liberté et d'avenir qui te reste, si tu tiens à ta peau enfin, n'écoute pas les flatteurs; sauve-toi de ceux qui viendront te vanter tes vertus, ta science, ta sagesse. Avec le temps, tu pourras obtenir ces qualités; mais, je te le dis en conscience, tu ne les as pas encore, et la preuve, c'est que depuis bien des jours tu n'as fait que des sottises, avalant, en vrai gobe-mouche, toutes les bourdes, toutes les muscades que nos escamoteurs politiques t'ont mises sous le nez. Quels rôles ne t'ont-ils pas fait jouer depuis un demi-siècle! de quels burlesques costumes ne t'ont-ils pas affublé! rôles qui, sous ces couleurs diverses, se résument pourtant en un seul, celui de dupe ou de Cassandre: Cassandre en bonnet rouge; Cassandre en panache et en laurier; Cassandre en bonnet blanc; Cassandre en bonnet tricolore; aujourd'hui Cassandre en bonnet d'âne et bientôt Cassandre en tricorne ou en képy.

Ah! pauvre ami, ne te laisse pas ainsi berner; jette au nez de ces gens toutes les guenilles dont ils te couvrent. Assez, mon vieux, assez de mascarades! Le mardi gras est passé; nous sommes au mercredi des cendres. Réveille-toi de ta longue orgie, orgie de sang et de boue. Sors de ton ruisseau, secoue tes vices et ton ignorance, cesse de marcher à quatre pattes. Alors, redevenu toi-même, tu te retrouveras sur tes jambes d'homme.

Et vous, mes frères au papier noir; vous, ses courtisans intéressés; vous qui, par vos élucubrations folles ou perfides, lui enlevez le peu de bon sens qui lui reste; vous qui, au lieu de travail et de pain, lui donnez des paroles et des oripeaux, assez long-temps rivant ses fers, vous avez dit: voici un peuple libre; faites-nous donc voir un peuple heureux.

Je ne vous dirai pas au juste en quoi consiste pour lui le bonheur, et s'il le trouve dans le droit d'élire ou dans celui d'être élu. En ce qui me concerne, je ne dédaigne ni l'un ni l'autre, parce que je sais ce que je puis faire de l'un et l'autre. Un jour, il le saura aussi; mais aujourd'hui, si vous consultez sur la question les gens de mon village, il n'en est pas un seul qui ne vous dise qu'il aime mieux mettre une poule dans son pot que dix bulletins dans votre urne. C'est qu'en France, le pot au feu est une question capitale; s'il n'y est pas précisément la pierre angulaire de l'édifice social, il est assurément celle de l'ordre public : quand la marmite est renversée, le gouvernement penche. Aussi penche-t-il, et c'est encore de cette marmite sens dessus dessous que va sortir le nouveau maître.

Qui l'a voulu, est-ce vous ou moi? Ai-je donc, depuis huit mois, cessé un seul jour de vous le dire? Je ne sais pas si notre république est vierge, mais chacun répète qu'elle en est aujourd'hui à sa troisième fausse-couche.

Espérons mieux pour la quatrième.

En attendant, ne mettez jamais le cœur aux prises avec le ventre, et comptez peu sur une majorité à la diète.

Vouloir faire un homme politique d'un homme affamé, c'est bâtir sur le sable : cet homme qui a faim ne peut rien comprendre à des droits qui ne comportent pas celui de manger. Assurez-le lui d'abord, car sans celui-là, les autres ne profiteront ni à vous ni à lui; son vote ne sera pas à la patrie, il sera à la nécessité, à la faim qui commande; il sera à tous les brouillons qui lui offriront un os à ronger, à tous les ambitieux, à tous les mécontens. Loin d'être une garantie pour l'ordre, il sera une cause incessante de désordre : vous n'aurez de chance de calme et de repos que dans son indifférence.

Mais cette indifférence, aujourd'hui, vous ne l'obtiendrez même pas ; et dans ce moment solennel, il s'agitera encore, et s'agitera contre lui-même. Ce sera sa dernière convulsion. Après, il retombera dans son apathie stupide; et pour un quart de siècle, pour plus peut-être, il aura repris sa chaîne et sa misère.

Retenez donc bien ceci : pour faire un peuple libre, pour constituer un gouvernement libéral et fort, une république enfin, il faut : *du pain, du pain et encore du pain.*

Ce pain, où le trouverez-vous? — Dans le travail. — Ce travail, où est-il? — Dans la confiance. — Et la confiance? — Dans la garantie du prix du travail, dans le droit d'acquérir et de conserver, dans *la propriété.*

La propriété, c'est la vie, c'est la liberté, c'est l'indépendance, c'est la souveraineté, c'est l'homme.

Le despotisme, c'est l'annulation du droit d'avoir, c'est la suppression de l'homme.

Appeler souverain celui qui n'a rien, c'est une dérision, c'est insulter à sa misère, c'est mentir à Dieu et aux hommes. Celui qui n'a rien est esclave. Plus esclave que le nègre qui ne dépend que de son maître, il l'est de tous ceux qui ont un sou. Valet de l'Etat, valet du premier venu, il est le valet des valets; *et voilà votre souverain.*

Mais que gagnera-t-il donc à être souverain? — Précisément ce que gagnerait votre petit garçon encore en jupes, à être chargé de la conduite de votre maison : avant la fin de la journée, faute de pouvoir la démolir, il y aurait mis le feu et s'y serait, pour son apprentissage, brûlé vif, et vous avec lui.

Non, le peuple n'a aucun intérêt à être souverain tant qu'il ne sera pas propre à l'être. Qu'il le devienne, et je serai le premier à dire : qu'il le soit.

Aujourd'hui, ce que je vous demande, c'est qu'on le mette en position de le devenir, qu'on l'arrache à sa misère et à ses vices! qu'on l'instruise, qu'on le moralise, qu'on le place enfin à la hauteur de son mandat. Or, l'est-il? Le reconnaissez-vous capable de vous conduire, de se conduire lui-même? — Répondez donc. — S'il l'est, pourquoi se conduit-il si mal? Qu'a-t-il donc fait depuis qu'il règne? Crier, se déchirer et se vautrer dans la fange. Est-ce cela que vous appelez acte de souveraineté?

— Mais il a nommé ses représentans.

— Oui, comme il va nommer son président, au cabaret, les yeux bandés.

— Mais c'est du peuple des rues, du peuple de l'émeute dont vous parlez.

— Qui vous dit le contraire, puisqu'il n'y a que celui-là qui se montre: un homme qui crie fait plus de bruit que dix qui se taisent.

Vous le voyez donc bien, le peuple n'est pas la nation, ou la nation n'est pas souveraine. Pourquoi? C'est qu'on ne peut être à la fois souverain et mendiant. Celui qui est à charge à la société, ne saurait être appelé à diriger la société. Jamais l'égalité, jamais la liberté ne règneront chez un peuple dont la moitié tend la main à l'autre.

En vain vous proclamerez le suffrage universel, en vain vous direz que tout homme est citoyen et que tout citoyen est électeur, éligible, etc.; tout ceci est bon pour vous qui faites partie de la moitié qui mange. Mais l'autre, que lui importe?

Quoi! à cet homme qui vous dit: *j'ai faim!* vous répondez: *vote;* que votera-t-il, le malheureux! Mais avant le dépouillement, il sera mort. Il fallait donc d'abord lui dire, comme l'Arabe: *assieds-toi et mange.*

N'en déplaise à nos phraseurs, pour celui qui tombe

d'inanition, un pain vaut mieux qu'un titre, qu'un droit même. Quand la bourse est vide, la liberté chôme : le titre est à vendre, le droit est à néant.

Si vous voulez un peuple libre, mettez-le d'abord au-dessus du besoin. S'il est au-dessous, point de repos ni pour vous ni pour lui ; car quoique vous fassiez, il sera toujours au-dessous ou au-dessus des lois.

Encore une fois, si vous voulez qu'il soit libre, si vous voulez l'être vous-même, *donnez*.

Est-ce votre bien? Non. Est-ce le droit du travail? Non encore. C'est le travail lui-même. Ouvrez-lui-en toutes les voies, et guidez-le dans ces voies. Soyez pour lui ce que le patron est pour l'apprenti : *aidez-le*. C'est moins de la fraternité qu'il lui faut aujourd'hui, que de la paternité. En grandissant, il aura l'autre. Oui, il deviendra patron à son tour ; et à son tour, il aidera aux plus faibles.

Une république, selon moi, une vraie république est un pacte de famille, un accord tel que le feraient entr'eux les enfans d'un même père. Ces enfans, égaux en patrimoine, mais inégaux en vouloir, en force, en intelligence, le seront bientôt en richesses. Or, quel est ici le devoir de celui qui prospère? C'est de soutenir ceux qui ne prospèrent pas, c'est de leur céder une petite part de son aisance, de son bonheur. C'est lorsque cette pauvreté est la suite de leur inexpérience ou de leurs fautes, de les ramener au bien, de les conduire doucement à la prévoyance, à l'activité, au désir d'acquérir et de conserver.

Quant à ceux que leur âge, la maladie ou l'impuissance mettent absolument hors d'état de pourvoir à leur existence, faisons encore pour eux ce que nous faisons pour nos vieux parens ou nos petits enfans sans force et sans raison.

Une république n'est donc que l'extension de l'état de famille. C'est la tente du patriarche de l'Ecriture où les petits s'appuient sur les grands ; à charge de retour quand les petits auront grandi, quand les grands auront vieilli.

Il n'y a de bon gouvernement, de gouvernement durable, que celui du cœur, que celui dont l'humanité, la charité, la piété auront posé les bases. Les hommes ont fait les règles, mais la nature a fait les droits, parce qu'elle a fait les besoins.

Cette nature, que trop souvent la science et la politique dédaignent, devrait pourtant être le premier livre qu'elles consultent, car ce livre est celui de Dieu. Ce qui n'y est pas, l'homme ne peut l'y mettre. S'il en obscurcit souvent les pages, s'il les falsifie plus souvent encore, en résultat il n'y efface rien, et malgré ses efforts, le texte, le texte indélébile reparaît toujours.

Que vos codes ne s'en écartent jamais : à quoi servent les lois en dehors du possible ? Quelle loi a jamais annulé un besoin ou fait naître une vertu ? Pesez l'homme et pesez-le à la balance des choses, mais pesez-le équitablement.

L'équité : dans ce mot sont compris tous les pouvoirs, tous les devoirs, tous les gouvernemens. Quel que soit leur nom, si l'équité est leur règle, ils sont bons.

Comment ne le seraient-ils pas ? L'équité, est-ce l'intrigue ? Est-ce la violence ? Est-ce l'arbitraire ? Est-ce la tyrannie avec la misère et les révolutions qu'elle enfante ? Non, l'équité c'est l'union, c'est l'ordre, c'est la paix, c'est *l'humanité*.

Prenons-la donc pour devise : souveraine, qu'elle représente la France, qu'elle l'inspire, qu'elle la guide. Alors, mais seulement alors, nous aurons la république, celle qui nous assure à tous : *la vie, l'avoir, la liberté*.

LANGAGE DES ANIMAUX. C'est probablement la langue mère, celle où les hommes ont pris leurs premiers mots, peut-être leurs premières phrases, car ces animaux ces êtres que nous appelons des brutes, ont aussi leurs mots et leurs phrases; bref, ils furent nos premiers professeurs de grammaire et d'éloquence.

Outre la langue parlée, ils ont celle des signes; et ce qui le prouve, c'est que le chien obéit à ceux de son maître et à l'impression de son regard. Ils furent donc aussi nos maîtres de déclamation et de jeux mimiques.

La science du magnétiseur leur doit quelque chose, car on ne peut pas dire que chez les animaux, le toucher ne parle pas. Les écureuils, les singes, les perroquets même palpent et aiment à être palpés, et se servent, pour manger, de leurs pattes comme nous de la main.

Quoiqu'il en soit, le langage des sons est le plus généralement employé chez toutes les espèces, et celui de quelques-unes est si expressif, que nous ne nous trompons jamais sur l'intention. Aussi aux autres talens que nous tenons des animaux, nous devons ajouter celui de la musique dont ils nous ont donné les premières leçons.

Il serait pourtant fort difficile d'établir, à cet égard, un système d'ensemble, ou de généraliser, en ce qui les concerne, la théorie des sons : ils ont une façon fort différente de les saisir, elle dépend de leur conformation et de l'élément où ils vivent. Leurs expressions ne sauraient être égales, leur sensibilité ne peut s'appliquer de la même manière, parce que leur organe est frappé par un choc plus ou moins plein, plus ou moins direct, plus ou moins grave ou aigu. Aussi la musique émeut désagréablement le chien et charme l'oiseau. La voix humaine flatte le corbeau, le sansonnet, le perroquet, la pie, puisqu'ils s'efforcent de l'imiter et qu'ils y parviennent.

Il est vrai qu'elle épouvante d'autres espèces à un tel point que nul effort ne peut les y habituer; mais en général la plupart des animaux, notamment ceux que nous elevons dans l'état de domesticité, non-seulement s'accoutument à notre voix, mais ils en saisissent l'expression et le langage. Ils comprennent un certain nombre de phrases et calculent exactement le rapport des mots avec les choses, ce dont on ne peut douter, puisqu'ils exécutent ponctuellement l'ordre donné. S'il est transmis en anglais à un chien français, il n'obéira plus, parce qu'il ne comprendra plus, et il n'y parviendra qu'après une étude et une expérience.

Le chien a une telle facilité pour comprendre, qu'il entend même les mots qu'on ne lui adresse pas, et certainement il s'aperçoit quand on parle de lui.

Il est vrai qu'en concevant la parole de l'homme, il ne peut lui-même rendre aucun son humain; mais cela vient moins d'un défaut de son intelligence que de celui de sa conformation. Si le chien, l'éléphant, le veau marin avaient une bouche comme la nôtre, il est probable qu'ils pourraient articuler des mots et des phrases; et ce qui l'indique, c'est qu'ainsi que nous venons de le dire, ils arrivent en fort peu de temps à saisir le sens de ces mots et de ces phrases : or, il faut presque un égal degré de réflexion pour attacher des actions à des sons que pour exprimer ces actions par des paroles. Les yeux de ces animaux, quand ils vous écoutent, expriment la volonté de vous entendre : ils ont envie de répondre, de vous dire qu'ils ont compris.

Il n'est peut-être pas sans exemple que quelqu'oiseau des espèces les plus intelligentes, de celles qui imitent avec tant de facilité la voix et la parole humaines, ne soit parvenu à accorder les mots à la pensée; et je crois qu'avec de la patience, on pourrait enseigner au

perroquet le rapport de ce qu'il dit avec ce qu'il veut. Apprenez-le à dire : *du pain*, et donnez-lui-en toutes les fois qu'il prononce le mot, bientôt, quand il désirera du pain, il répètera : *pain*.

C'est ainsi qu'avec un morceau de sucre on instruit un chien à faire la culbute ou à marcher sur trois pattes ; et tant qu'il vivra, il marchera sur trois pattes et fera la culbute dès qu'on lui montrera un morceau de sucre, parce qu'il sait très-bien que c'est le moyen de le demander et de l'obtenir.

Si l'on ne croit pas que les perroquets, malgré l'intelligence évidente de quelques-uns, puissent, à l'aide de l'éducation, parvenir à donner leur véritable sens aux paroles et à appliquer leur nom aux choses, on ne peut nier qu'ils ne le fassent pour les individus : tel de ces oiseaux connaît très-bien l'effet de sa voix sur une personne qu'il aime. Quand elle le quitte, il la rappelle en la nommant par son nom, si on le lui a appris, ou par un nom de convention qu'il lui aura donné lui-même.

Quand elle approche, il cesse de l'appeler, preuve qu'il la nommait pour qu'elle vînt et qu'il savait que ce cri, cette parole ou ce nom qu'il prononçait, devait produire l'effet désiré, c'est-à-dire celui de la faire venir.

Mais ce perroquet est une exception. Les animaux qui entendent les langues humaines ne peuvent les parler ; ils ne peuvent donc réellement converser avec les hommes dans l'acception absolue du mot, c'est-à-dire rendre parole pour parole ou son pour son, et moins encore pensée pour pensée. Mais que ces animaux causent entr'eux, cela ne peut être mis en doute ; ils s'entendent, ils s'appellent. Leur langue est bornée, mais elle existe ; et vous en obtiendrez la conviction la plus entière en voyant l'effet que certain cri, certain appel fait sur tous les individus d'une même race. Jamais ils ne s'y trompent ;

ils ont leurs signaux de réunion, de départ, de proie, d'appel, de marche, de halte, de combat; ils ont leur cri d'amour, leur cri conjugal, leur cri filial, leur cri paternel. Les femelles ont surtout l'organe de la maternité, et celui-là est une langue tout entière. Le langage d'une poule à ses petits n'est pas le même que celui qu'elle parle au coq ni à personne. Bien plus, elle a un cri différent pour chacun de ses poussins. Pour elle, tous ont leur nom, et ils l'entendent. Comment en douter, puisqu'elle les distingue les uns des autres? Si ces noms divers ne sont pas dans sa voix, ils sont au moins dans sa pensée.

Les cris, les chants, les bourdonnemens des animaux, des oiseaux, des insectes de même espèce habitant des contrées diverses et éloignées ont une grande affinité; cependant il existe probablement des nuances que nous ne saisissons pas. Quoiqu'il y ait moins de diversité entre les langues des animaux qu'entre celles des hommes, et ceci par la raison qu'elles sont moins riches, il doit pourtant en exister. Déjà nous avons fait observer que des oiseaux d'une même couvée, nés sans communication les uns avec les autres, n'avaient pas un chant semblable, et par conséquent au premier abord ne pouvaient se comprendre entièrement.

Mais tous les chants ne sont pas des paroles chez les animaux: ils ont, comme nous, leur langage de luxe et d'oisiveté. Les petits oiseaux, ceux que nous appelons oiseaux chanteurs, ont des phrases dont chaque son a nécessairement son expression, mais pourtant sans avoir d'autre but, d'autre intention que celui que nous attachons à la musique ou au chant proprement dit. On veut un plaisir pour l'oreille, et c'est ce plaisir que l'oiseau se donne à lui-même ou qu'il offre à sa femelle, à ses petits.

C'est principalement dans ces chants qui tiennent au caprice, à la fantaisie, que doivent être les dissemblances qu'on remarque dans les régions diverses, car les principaux sons, ceux qui proviennent de l'organe de la conformation et d'un intérêt commun, présentent partout peu de variété. Ce qui l'indique, c'est qu'ils sont même compris d'une espèce à une autre.

Chez les animaux domestiques, la diversité de position, de mœurs et de nourriture doit aussi produire une certaine dissemblance d'organes et de sons. Il doit en être ici de la voix comme de la taille et de la couleur du pelage, toujours à peu près semblables chez les animaux sauvages, tandis qu'ils sont si constamment variés parmi les mêmes espèces dans l'état de domesticité.

Un observateur prétendait reconnaître à la démarche, à la tournure et à la voix, si un chien était français ou anglais. Je crois qu'il disait vrai; mais la forme devait, non moins que la voix et le mouvement, l'aider à les distinguer.

Cependant tous les chasseurs vous affirmeront que les chiens d'une même meute finissent par prendre une sorte d'uniformité de langage, enfin par avoir un idiome à eux : patois si l'on veut, ou argot qui n'est compris des autres chiens qu'après un certain temps. Cette uniformité n'est pas telle, pourtant, que les piqueurs ne puissent reconnaître la voix de chaque chien.

Comme nous avons traité ailleurs ce sujet du langage des bêtes, nous nous bornerons ici à cet aperçu.

Voyez : *Animaux*, *éducation des animaux*, *métier des animaux* *.

* Voir aussi l'ouvrage de l'auteur : *De la Création, essai sur l'origine et la progression des êtres*, tomes 3 et 4.

LANGUE, LANGAGE. On dit que la raison humaine a gagné, qu'elle gagne encore, et avec elle la science et l'œuvre. C'est possible. Mais si les premiers hommes étaient moins savans, moins logiciens et moins poètes que nous, pourquoi firent-ils des langues plus savantes, plus logiques, plus poétiques?

Faut-il expliquer cette perfection des langues anciennes par une civilisation plus ancienne que celle que nous admettons généralement? Et si l'on mesurait le temps écoulé depuis la première apparition des êtres sur la terre, d'après la complication des idiomes primitifs dont les débris sont parvenus jusqu'à nous, idiomes qui, probablement, ne sont pas les plus anciens, cette existence n'aurait-elle pas une plus haute antiquité que l'histoire et même que la géologie ne l'indiquent?

L'âge intellectuel de l'homme, calculé sur la croissance ou le perfectionnement de quelques langues de l'Asie, et ensuite sur les périodes de leur décroissance et dégénération, cet âge, dis-je, se compose de bien des siècles et même de milliers de siècles.

On nous dira que la question est jugée et que les débris humains ne se trouvent qu'à la surface du sol ou à une profondeur très-minime. Je répondrai que ceci ne prouve rien et que si on ne les a trouvés qu'à une petite profondeur, c'est qu'on ne les a pas cherchés plus bas. La science géologique est encore dans son enfance; et quoique les découvertes faites depuis un siècle soient fort importantes, elles sont néanmoins si peu nombreuses comparativement à celles qui restent à faire, qu'en vérité on ne peut en rien conclure pour ou contre la question qui nous occupe.

Quelles sont les explorations que nous avons tentées et la profondeur où nous sommes parvenus, si nous la comparons au diamètre de la terre? Dans les dix à douze

premiers mètres qui forment la surface ou l'écorce, nous trouvons les traces de quatre à cinq populations successives et entièrement distinctes. Qui nous dit que plus bas il n'y en a pas d'autres, et que quelque commotion volcanique, quelque soulèvement intérieur ou l'ouverture de quelqu'immense fissure où se sont précipitées les eaux, n'a pas reporté vers le centre ce qui était à la surface? Qui nous dit enfin que les débris de tous ces chefs-d'œuvre primitifs, avec les ossemens des populations qui les créèrent, ne sont pas aujourd'hui enfouis dans un abîme inconnu.

Sans nous arrêter plus long-temps aux données géologiques, puisqu'elles ne sont qu'incomplètes, et sans essayer d'établir un système nouveau, nous dirons que la contexture de certaines langues antiques démontrerait seule que la race humaine est plus ancienne sur la terre qu'on ne le croit généralement.

Ces langues si harmonieuses, si poétiques, d'une combinaison si profonde et si savante, comme l'indiquent les lambeaux qui nous en restent, ces langues ne sont-elles pas les dernières traces d'hommes intelligens et forts, et près desquels, si l'on nous jugeait sur nos grossiers idiomes, nous ne serions que des enfans?

Or, ces peuples improvisèrent-ils ces langues et furent-ils, dès leur berceau, plus savans, plus grammairiens, plus éloquens que nous ne le sommes après tant de siècles de civilisation? Ce n'est pas à croire. Toute langue est une chronique; c'est l'histoire plus ou moins complète d'une suite d'œuvres et de faits: dès-lors elle doit indiquer, jusqu'à certain point, la mesure de ces faits et de ceux qui les dirigèrent.

Les langues fortes, riches, grandes, démontrent de grands événemens passés et des êtres en rapport avec ces événemens, c'est-à-dire des êtres capables de les produire ou de les supporter.

Or, l'éducation de ces hommes, leurs essais, leurs progrès, leurs œuvres ont demandé nécessairement un temps fort long auquel on doit ajouter les jours de sommeil, les temps d'arrêt, car si nous admettons une croissance de l'intelligence, nous admettrons également des époques de stagnation et de rétroaction : période décroissante dans laquelle nous serions nous-mêmes en ce moment, sinon pour le fond des choses, du moins pour la manière de les exprimer.

Si l'on veut que la langue primitive provenant d'un être supérieur à l'homme lui ait été donnée toute faite, il faudrait reconnaître aussi que cette langue a existé seule. Tous les hommes étant nés frères, la justice, comme la raison, voulaient qu'on leur donnât à tous les mêmes moyens d'action.

En outre, si cette langue venait du ciel, si c'était celle de Dieu, elle vivrait encore dans toute sa pureté, car si l'homme peut détruire ou corrompre les ouvrages de l'homme, il ne peut rien contre ceux de Dieu, c'est-à-dire ceux qui tiennent au principe et à l'essence des choses.

Dans mon opinion, si les langues des premiers peuples civilisés n'existent plus, c'est qu'ainsi que celles d'aujourd'hui, elles étaient l'œuvre des hommes. Cependant je ne prétends pas dire qu'il n'y ait pas une langue innée, langue qu'on peut appeler celle de l'ame : l'ame ne naît pas avec le corps; ce qui le prouve, c'est qu'elle lui survit.

Dès-lors, s'il y a une raison antérieure, s'il y a des pensées innées, il y a aussi des mots pour les exprimer. Ce sourd et muet, lui qui n'a jamais ni entendu ni prononcé une parole, a-t-il moins de pensées que celui qui parle, et chacune de ses pensées ne l'exprime-t-il pas en lui-même aussi nettement que le ferait l'homme le

plus éloquent et le plus habile rhéteur? Il y a donc une langue innée, une langue de l'ame, la plus riche et la plus expressive de toutes : les autres n'en sont que des traductions, des fractions ou des dérivés. Seule elle est la langue réelle, la langue vraie.

Eh! bien, cette langue fut celle des premiers hommes civilisés, celle qui s'est corrompue depuis par les atteintes que lui a portées la fausse science, mille fois pire que l'ignorance même.

Cependant cette langue de l'ame, que l'homme peut oublier ou falsifier, mais qu'il doit retrouver tôt ou tard et perfectionner encore, ne lui fut pas donnée d'un seul jet. Elle ne lui fut pas même donnée, elle fut son œuvre: le principe en était dans son ame, le développement en fut laissé à sa volonté, à son intelligence.

N'oublions pas que les progrès de chaque être ne sont pas bornés à la seule application de la forme existante ou à la vie présente: ce qu'il a appris dans une vie, il ne peut pas l'avoir entièrement oublié dans une autre; et les instincts, les penchans, les prédispositions ne sont que des souvenirs.

Mais cette mémoire d'outre-tombe, ou cette influence innée et instinctive, n'est pas même nécessaire pour expliquer ce perfectionnement successif de la langue naturelle ou de l'idiome de l'ame. Il en a été de celle-ci comme de toutes les autres; seulement, elle partait d'un point juste et d'une source non encore viciée. Elle n'a pas eu, comme les langues secondaires, à lutter contre le faux. Alors, elle se développait et croissait par la seule conséquence de la croissance de l'intelligence et de l'expérience. Non-seulement elle avait moins d'obstacles à combattre, moins de préjugés à vaincre, mais elle pouvait profiter de tous les incidens heureux; et quand un être supérieur apparaissait, il lui était bien plus facile

de faire adopter ses idées, et avec elles des expressions nouvelles.

Aujourd'hui même, je suppose qu'un homme intelligent se trouve seul dans une île avec une population d'enfans qui n'aient point encore entendu parler. Cet homme, sans autre effort que de parler lui-même, leur donnera une langue aussi riche, aussi régulière, aussi pompeuse, aussi savante qu'il la possèdera.

Et si cette langue savante n'existait pas pour lui, c'est-à-dire si elle n'était pas sa langue nationale, on sent encore qu'avec l'expérience d'un certain nombre d'idiomes modernes et de ce qui nous reste des langues antiques, cet homme, si à sa science il joignait un goût et une oreille musicale, pourrait, dans un temps donné, recomposer avec ces moyens une langue sonore, régulière et juste, c'est-à-dire en rapport avec les objets.

Sans doute c'est une chose fort difficile que d'établir ce rapport du son avec le fait, mais il n'en était pas ainsi dès le principe; et si la formation des langues secondaires a été si longue, c'est moins par la difficulté de trouver la justesse de l'expression que par la nécessité de détruire les expressions fausses et vicieuses, pour les remplacer par de meilleures.

Que ceci ait également eu lieu lors de la formation des langues primitives, c'est ce que rationnellement on peut croire. Sans doute les objets, nouveaux pour tous, auraient été par tous nommés d'un nom semblable, si tous en avaient été frappés de la même manière. Si cette manière avait été juste, le terme eut nécessairement été bon. Mais il ne pouvait en être ainsi: les impressions, comme les volontés, varient à l'infini; et la réflexion ne les rectifie ni ne les égalise pas toujours.

Je le répète: si l'imperfection des langues vient de la difficulté de s'entendre et de s'accorder sur la valeur des

choses, cette difficulté est moindre chez ces peuples nouveaux. Précisément parce qu'ils savent moins ou qu'ils croient moins savoir, ils ont moins d'orgueil et moins de préjugés. Chez eux, on n'a donc pas à combattre, comme chez les nations modernes, la volonté qu'a chacun de nommer l'objet, non pas selon qu'il en est impressionné, mais d'après ce qu'il croit le plus propre à impressionner les autres.

Nous venons de dire que la réflexion ne rectifiait pas toujours une expression vicieuse; c'est que, spécialement chez les peuples qui se croient savans, cette réflexion sera plus orgueilleuse que juste. Puis, l'habitude nous fait confondre la chose avec son nom; et quand le désaccord nous frappe, c'est, à nos yeux, la chose qui devient fausse, et non le mot dont nous l'avons travestie.

On peut, d'ailleurs, induire de tout ce qui précède, que ce n'est pas la volonté d'un seul ni même de quelques-uns qui fait les langues, mais l'assentiment de tous; et quand cet assentiment a nationalisé ce qui est impropre ou faux, quand cette impression désordonnée s'est étendue sur les principes de la langue, quand elle est faussée dans son mécanisme et ses sons, et dans cet état d'imperfection, devenue la langue usuelle et historique, vouloir la ramener à la vérité, c'est lutter contre un torrent, c'est marcher seul contre tous.

Or, nous avons supposé ici que ce cas n'existe pas et que cet homme de génie n'éprouve pas de contradiction, qu'il peut combiner sa grammaire nouvelle sans entraves, qu'il peut édifier sans détruire, sans modifier ce qui est, et qu'il a pour y parvenir tous les matériaux nécessaires. Et même sans ces matériaux, si nous croyons à un être ayant l'esprit et l'oreille parfaitement justes, si cet être éprouve constamment l'impression réelle des objets et s'il s'en rend un compte exact, il doit en résulter aussi

une langue d'une exactitude parfaite et qui sera l'expression vraie d'une pensée vraie.

Mais un tel être serait l'intelligence même, et si son existence n'est pas impossible parmi les créatures terrestres, du moins elle n'y est guère probable. C'est pour cela que nous avons dit que les belles langues, si elles n'étaient pas un don de Dieu, ne pouvaient être que l'œuvre des générations et de l'expérience de millions d'êtres raisonnables.

Laissant de côté la question de temps ou celle de savoir quelles circonstances ont pu hâter ou retarder la confection des langues riches, nous dirons que s'il suffit de voir les objets, de les sentir, de les comprendre pour bien les exprimer, la richesse d'une langue viendra autant de celle des objets et des faits, de leur multiplicité et de leur grandeur, que de la puissance du talent et de l'imagination de ceux qui voient ces faits et qui les expriment. Notez bien que l'invention des mots est entièrement distincte de celle des phrases, comme celle-ci peut l'être des grandes compositions de la pensée.

S'il est des mots qui, avons-nous dit, sont la suite des siècles et qui annoncent de longues méditations, il en est d'autres que tout homme peut inventer, et ces mots seront très-expressifs, il suffit qu'il sente et voie. Plus il sentira simplement, brutalement même, meilleur sera le mot, parce qu'il sera l'expression d'autant plus naturelle de la chose. Une parole n'est souvent que l'effet d'un choc, que l'exclamation d'un organe qui crie; c'est une empreinte rendue par le son. Plus l'impression est forte, plus le mot est fort.

Il y a des lettres qui sont les mêmes partout, parce que partout elles répètent un bruit qui est dans la nature des choses et des formes, et qui dès-lors ne peut changer tant que les formes et les choses sont les mêmes. Les

hommes, comme les animaux, rendent donc certains sons qui restent identiques chez toutes les races humaines.

C'est ainsi qu'un idiot va produire des mots aussi imitatifs, aussi sonores que le ferait un poète, parce que chez lui, comme dans le poète, ils ne seront que le cri de la nature et la suite d'une sensation involontaire.

Mais ces mots ne sont pas les seuls: il y en a qui ne se forment qu'à la longue et par un calcul, une combinaison, et après bien des efforts et des essais.

Les premiers, ou les mots que nous avons nommés involontaires ou convulsifs, ces mots qu'arrachent la passion, la sensation, et qui naissent d'une impression spontanée, sont l'élément naturel des langues, et à quelques modications près, apparaissent à peu près dans toutes. Les autres mots en sont la matière scientifique. Chaque langue est ainsi formée de la réunion de ces mots naturels et composés, plus ou moins nombreux et justes, selon le nombre et la justesse des impressions qui les ont fait naître, et plus ou moins bien harmoniés entr'eux, selon l'expérience, la science et le goût de ceux qui auront présidé à cet accord.

Nous en revenons donc à cette conclusion: pour qu'une expression soit juste, il faut que l'impression l'ait été; ou si elle ne l'est pas, qu'elle ait été bien rectifiée par la réflexion ou la comparaison. Mais cette expérience, cette comparaison, et par suite cette rectification, n'est pas toujours possible, et lorsqu'elle l'est, elle n'est jamais facile. Voilà pourquoi tant de gens, de savans même, avec une langue riche et belle, une langue dont ils connaîtront bien le mécanisme et l'ensemble, écriront et parleront mal; car pour bien parler, non-seulement il faut bien penser, c'est-à-dire penser juste, mais il faut savoir bien traduire cette pensée, la bien ajuster, la bien faire concorder aux mots et aux signes.

Il est certain que chez les peuples dont les langues sont les plus vraies, les plus exactes, les plus d'accord avec les effets de la nature, et par conséquent les plus en harmonie avec l'ame, avec la raison, avec nous-même, ces langues, moins pénibles à apprendre et à retenir, doivent aussi être moins difficiles à appliquer.

Mais alors on concevrait peu comment elles ont cessé d'être en usage ou d'être langues vivantes, même avant l'anéantissement des peuples qui les parlaient, si l'on ne se rappelait que sur la terre, la force brutale ne l'a que trop souvent emporté sur la raison. Que deux idiomes se trouvent en présence, ce ne sera pas le meilleur qui prévaudra, ce sera celui du peuple le plus fort, ou bien encore du plus riche. Les belles langues grecque et latine ont disparu devant les dialectes barbares des Huns, des Goths et des Vandales qui, à leur tour, perdirent les leurs, étouffés sous les accens plus sauvages encore de ces hordes inconnues qui s'élançaient du nord pour leur disputer leurs conquêtes.

Aujourd'hui, l'invasion est moins violente, moins destructrice : les langues qui vont conquérir le monde sont celles des comptoirs. L'expression mercantile forme maintenant le fond de l'éloquence universelle, mais le résultat n'en est pas meilleur. Les langues ne se perfectionnent que peu ou point, et le nombre d'idiomes employés par les hommes ne semblent pas beaucoup diminuer *. C'est un grand mal, car de la tour de Babel, ou de la confusion des intelligences, sont nés presque tous les maux

* Un auteur russe vient de publier un travail sur les langues connues et leurs différens dialectes. Il résulte de ce travail qu'il existe 937 langues et dialectes divers en Asie, 587 en Europe, 286 en Afrique, et 1,264 en Amérique.

qui affligent l'humanité. Oui, là fut le principe de toute discorde, de toute violence : dès que les peuples cessèrent de pouvoir échanger leurs pensées, il n'y eut plus de paix possible ; et cette paix ne reviendra sur la terre que lorsqu'il n'y aura plus qu'une langue, qu'une religion, qu'un gouvernement.

Qu'on dise que c'est une utopie, c'est possible aujourd'hui, âge de désordre et d'enfance. Mais il n'est pas d'enfance éternelle, et c'est vers cette unité, seule voie des progrès véritables, que doivent tendre tous les efforts des gouvernans.

La facilité des communications, leur rapidité et leur extension contribueront, plus que toute autre chose, à l'uniformité de ces bases sociales; et sous ce rapport, la découverte de la vapeur et des chemins de fer est heureuse. L'Europe la première en sentira le bienfait, qui pourra s'étendre ensuite sur le reste du monde.

LAURÉAT. Un lauréat d'académie est à un grand homme ce qu'une rosière est à une vierge. C'est hypothétique. Il n'est pourtant pas impossible qu'un lauréat devienne un grand poète, un grand orateur ; je dirai seulement que cela ne se voit pas souvent.

LÉGÈRETÉ, INCONSÉQUENCE. C'est un sentiment ou plutôt une absence de sentiment qui fait qu'on ne mesure rien, qu'on agit d'après l'appétit du moment et poussé par le désir ou le caprice, sans en avoir pesé les conséquences ni apprécié le tort qui peut en résulter pour autrui.

La passion se montrera cruelle et fera un grand mal pour satisfaire un grand intérêt. L'inconséquence fera ce

même mal par boutade et sans trop savoir pourquoi : c'est une idée qui lui passe, une sorte d'entraînement étourdi auquel elle sacrifie tout et elle-même, car l'inconséquence ne respecte pas plus ses intérêts que ceux des autres.

L'inconséquence est le vice des femmes et des enfans, mais il est des hommes qui restent enfans toute leur vie.

L'inconséquence a commis plus de crimes, a versé plus de sang que la perversité même.

La perversité calcule. L'inconséquence ne calcule pas. Elle fait le mal, non pour le mal, non pour l'avantage qu'elle peut en tirer, elle le fait pour rien; rien de rationnel, s'entend, rien qui soit en rapport avec l'importance de l'action qu'elle accomplit et les risques auxquels elle s'expose. C'est ce qui rend l'inconséquence si redoutable, parce qu'on n'est jamais à l'abri de ses attaques.

Qu'un enfant ait dans la main un brin de paille, il frappera à coups redoublés et ne blessera personne, et l'on en rira. Mais que ce fétu se change en épée, il sera un assassin, un bourreau. Ainsi, je crois, fut la Brinvilliers : elle administra des poisons, comme un autre aurait donné des chiquenaudes.

Ce n'en fut pas moins une femme horrible, mais plus encore par les résultats que par le calcul et l'intention. La plupart de ses crimes ne pouvaient lui être d'aucune utilité; elle n'y fut entraînée ni par un intérêt d'argent, ni par vengeance, ni par peur. Quelle cause l'y portait donc? Une curiosité du moment, un caprice d'enfant gâté qui ne mit pas de différence entre une être humain et une poupée, et qui déchirait une poitrine comme une papillote. Elle expérimentait n'importe sur quoi.

Chose inconcevable, c'est qu'à cette époque, ainsi que

le constatent maints procès célèbres, beaucoup de femmes appartenant aux plus hautes classes devinrent aussi empoisonneuses, et toutes, comme cette affreuse marquise, étaient jeunes, belles, titrées.

La mauvaise éducation, l'abandon à toutes ses fantaisies, la fascination que la richesse, la grâce ou la beauté répandent sur une femme qui, dès-lors, se croit tout permis, voilà, je crois, les causes principales qui avaient conduit la Brinvilliers au forfait.

Eh! bien, les mêmes circonstances, jointes à l'exemple, y poussèrent toutes ces autres femmes. La cruauté n'y était pour rien: on ne voit pas qu'elles se complussent aux tortures de leurs victimes, ni même qu'elles eussent un cœur haineux. Elles frappaient au hasard ami ou ennemi, ou plutôt encore des indifférens, des inconnus. Elles jouaient avec la vie de ceux qu'elles tuaient, sans avoir l'intention bien arrêtée de les tuer : c'était l'inconséquence poussée jusqu'à l'atrocité.

Disons donc, pour l'honneur de l'humanité et peut-être dans l'intérêt de la vérité, qu'il y avait chez ces créatures quelque chose d'anormal.

On rend souvent les femmes méchantes comme on rend les enfans méchans, soit en les maltraitant, soit en les gâtant. Mais une femme naturellement mauvaise, ou parvenant à l'être sans l'aide d'autrui, est une chose fort rare. Je n'en ai rencontré qu'une seule en ma vie, encore avait-elle ses bons momens : alors, elle était excellente et capable de rendre les plus grands services.

Mais les femmes inconséquentes sont fort communes et toujours très-dangereuses, parce que chez elles, la meilleure résolution peut subitement tourner à mal; et comme il est impossible de prévoir ces reviremens, on n'a aucun moyen de s'en garer.

Parmi les hommes, notamment ceux qui ont la puis-

sance en main, l'inconséquence, ou cette légèreté qui empêche de peser les suites d'une action, peut amener de grands malheurs. Un souverain inconséquent est souvent plus destructeur qu'un tyran, et il fera verser plus de sang par défaut de réflexion que celui-ci par haine des hommes ou par amour du pouvoir.

L'homme inconséquent est plus redoutable que le méchant: on se gare de celui-ci, l'on ne passe pas devant lui s'il mord ou derrière lui s'il rue. Tandis qu'on ne sait comment aborder l'homme inconséquent, qui mord en voulant ruer ou qui rue en voulant mordre ou même en voulant vous embrasser: c'est un terrain meuble qui manque sous le pied. Malheur à qui s'y fie.

L'inconséquence, qui fait la ruine des Etats, fait aussi celle des familles. Le père inconséquent est non moins dangereux pour ses enfans que le père débauché: sa légèreté les gâte et les pervertit plus vite peut-être que son mauvais exemple. Le vice répugne toujours, on le hait; tandis qu'on excuse l'inconséquence, qu'on l'encourage même en disant: *le cœur est bon.* Mais qu'importe à un tiers que le cœur soit bon, s'il n'en sort que du mal.

Il est pourtant une sorte d'inconséquence qu'on doit excuser et ne pas guérir trop vite: c'est celle de l'innocence, celle des enfans. Cette étourderie des petits n'est pas un vice, et l'enfant trop tôt calculateur, l'enfant qui n'a pas eu ses jours d'insouciance pourra spéculer avant le temps, et plus tard, après avoir spéculé sur les choses, spéculer sur les individus.

Ne vous effrayez donc pas de l'inconséquence des enfans, veillez seulement à ce qu'elle ne dure pas trop, et ils s'en guériront d'eux-mêmes quand elle leur portera préjudice.

Voyez: *Education du pauvre, éducation du riche, imagination, etc.*

LEQUEL PRENDRE? — J'AI VOTÉ. — POUR QUI? (*Décembre* 1848). Pour le candidat de la majorité? — Non. — Pour son concurrent? — Pas davantage. Et pourtant je n'ai cru ni aux injures, ni aux calomnies qu'on déversait si libéralement sur l'un et sur l'autre.

— Alors, pourquoi ne pas voter pour l'un ou l'autre?

— Pourquoi? C'est qu'en république on ne doit pas mettre à la première place celui qui excite ou trop de haine, ou trop d'amour. La république étant le popularisme des passions et des ambitions, il faut, quand les membres ont la fièvre, que la tête soit calme, et pour qu'elle le soit, il ne faut pas qu'on la grise.

Aussi, lorsque deux concurrens sont en présence, lorsque leurs partisans en sont épris au point de vouloir se battre pour eux, on ne doit voter, selon moi, ni pour l'un ni pour l'autre; c'est le seul moyen de conserver la paix. C'est ce que j'ai fait en votant pour celui qui n'éveille, aujourd'hui, aucune passion, peut-être parce qu'il en a trop éveillé naguère, mais qui n'en est pas moins resté honnête homme et bon Français: *Lamartine*.

J'ajouterai que si j'ai agi ainsi, c'est parce que, contre toute raison et justice, on a tronqué notre omnipotence électorale et qu'on a, fort inconstitutionnellement, selon moi encore, déclaré certains prétendans inconstitutionnels.

A quel titre l'a-t-on fait? De quel droit est-on venu nous dire: vous êtes libres de voter pour qui vous voudrez, sauf pour ceux dont nous ne voulons pas.

— Mais ces prétendans princiers pourraient troubler l'ordre.

— C'est possible; mais quand on a adopté un principe, il faut en subir les conséquences. Prince ou non, tout Français âgé de vingt-et-un ans est électeur; tout Français âgé de vingt-cinq est éligible: la loi le veut ainsi, il ne dépend plus de vous de dire qu'il y a des Français qui

ne sont ni électeurs ni éligibles. Il n'en dépend pas davantage de déclarer qu'ils ont perdu la qualité de citoyens : c'est à un jury d'en décider et non à vous.

D'ailleurs, quelles garanties si grandes trouvez-vous donc dans l'exil de ces Français? Ne sont-ils pas à vos portes ; n'y sont-ils pas sous la main de l'étranger ; ne peuvent-ils, de là, troubler votre tranquillité ; ne le peuvent-ils pas autant et plus que s'ils étaient sous vos yeux et sous la coupe de vos lois?

Et pourquoi ces catégories entre les prétendans ? Il fallait les exiler tous ou les admettre tous. En admettre un seul, c'était le désigner aux suffrages, c'était influencer les votes. Quelqu'eût été ce privilégié, il devait avoir la majorité, car c'était moins lui qu'on voulait que vous qu'on ne voulait pas. En vous ayant, on a cru n'avoir rien et l'on voulait avoir quelque chose, n'importe quoi : celui qui se noie s'accroche à la première planche.

Quant à moi, qui voulais la république, la république honnête, moi qui la veux encore, je n'en aurais pas moins voté pour l'un des exilés : je ne vois pas pourquoi un fils de roi ne serait pas aussi bon républicain qu'un neveu d'empereur.

Maintenant, il est trop tard, nous en parlerons dans quatre ans. Mais aujourd'hui que la majorité a prononcé, je suis pour l'élu de la majorité et je n'en veux pas d'autre. La majorité, c'est le destin, c'est la voix de Dieu, il faut y croire ou ne croire à rien ; or, je ne veux pas plus être athée en politique qu'en religion.

Pour prouver au nouvel élu, ou du moins à celui qui va l'être, car nous ne sommes encore qu'au 16 décembre, que je suis sans rancune, je vais lui donner un bon conseil : s'il le suit, une belle page lui est réservée dans l'histoire.

Ce que le gouvernement provisoire n'a pas fait, ce

que la Chambre n'ose pas faire, lui dirai-je, faites-le. Pour début de votre pouvoir présidentiel, *rappelez tous les exilés*. A ceci, que risquez-vous personnellement? Une majorité immense ne s'est-elle pas déjà prononcée en votre faveur? . . . .

Que risque le pays? Je vous l'ai dit: il risque moins à les avoir sur son sol que sur celui de ses ennemis. Là, ils sont libres de nous nuire; chez nous, ils ne le seront plus, car en abordant la patrie, ils auront reconnu ses lois nouvelles, ils auront dit: nous sommes citoyens; admis à tous les droits, nous nous sommes soumis à tous les devoirs. . . . .

Qu'aurions-nous donc à craindre de ces hommes? Ne sont-ils pas Français comme nous? Il en est même parmi eux qui le sont plus que nous: ils ont épargné du sang à la patrie; heureux si nous pouvions tous en dire autant!

Dans tous les cas, que vous ont fait leurs familles, leurs femmes, leurs enfans? En avons-nous peur aussi? Mais nous avons donc peur de tout? Nous avons peur du dehors, nous avons peur du dedans, peur des légitimistes, peur des jacobins, peur de l'armée, peur de la garde nationale, peur des ouvriers, peur des femmes, peur des enfans, peur des vivans, peur des morts, peur de notre ombre enfin. . . . .

Or, vous prince, ferez-vous comme nous avons fait? Allez-vous aussi commencer votre règne par le frisson et la syncope? Non, Dieu vous gardera de la peur, car c'est un vilain mal: il conduit à tous les ruisseaux, à tous les abîmes; et pour avoir craint une éclaboussure, nous en avons jusqu'aux oreilles. Ne nous imitez pas: le feu fût-il dans la maison, ne sautez point par la fenêtre.

Dessinez-vous donc tout d'abord à la face de l'Europe; faites-le noblement, courageusement; non le sabre au poing: la bravoure du sabre, en France, est celle de

tout le monde; il nous faut mieux. Nous voulons un autre courage, un courage plus logique, plus rare, plus fécond : le courage de la conscience, de la raison, le courage d'être juste.

Equité pour tous : *l'homme que la loi n'a pas condamné n'est pas criminel.* S'il est accusé, il a droit à des juges : qu'il revienne et qu'on lui en donne. S'il n'est pas accusé, qu'il revienne encore. . . . .

Par cet acte de vertu, par ce courage de l'équité, vous vous distinguerez de tous les puissans du siècle, car ces qualités, les eussent-ils même, ils n'osent les montrer. Oui, vous serez plus brave qu'eux, vous n'aurez craint ni les grands ni les petits.

Encore une fois, que tous les proscrits rentrent. Faites pour eux ce qu'on a fait pour vous; qu'ils reviennent tous, n'exceptez que les meurtriers, car ceux-là ne sont plus nos frères.

Voyez-vous l'effet de cette noble résolution; la voyez-vous planer sur l'opinion européenne; comprenez-vous l'ascendant que tant de confiance en la patrie, en vous-même, vous donnera sur leur diplomatie hypocrite et trembleuse?

Arrivez donc tous, rois, princes, ministres déchus; entrez, prétendans de toutes les branches et de toutes les légitimités; la France républicaine vous ouvre ses portes, elle vous rend vos terres et vos châteaux : elle vous laisse même vos titres s'ils vous plaisent, s'ils vous consolent, car elle est assez forte pour se défendre contre vous et vous défendre vous-mêmes.

Au profit moral de cet acte, vous aurez à ajouter le bénéfice matériel. Comptez les capitaux que ces familles princières rapporteront à la patrie; voyez ce que les arts et l'industrie y gagneront. N'avez-vous donc pas vu qu'avec le luxe a disparu l'aisance, et qu'en disant : il

y a trop de riches, vous avez décuplé le nombre des pauvres? Hâtez-vous, car la misère devient chaque jour plus poignante; hâtez-vous, car le peuple a faim. Dans ces momens d'angoisses, un pain de plus c'est la vie d'un homme: avec nos exilés rentreront des millions; avec ces millions vivront des milliers de familles.

Ne pensez pas que dans ma demande il y ait une arrière pensée. Non; vous élu, je suis à vous, je vous l'ai dit. Je vous défendrai contre eux, s'il le faut; et pourtant parmi eux il en est que j'aime, et vous je ne vous aime pas, mais j'aime mon pays avant eux et vous êtes l'élu de mon pays. Je vous défendrai donc, non pour vous, mais pour lui.

LIBÉRÉ. Dès qu'un homme a subi la peine à laquelle la loi a mesuré le crime, ce crime est expié, nul n'a le droit de le lui reprocher: il l'a payé par son supplice. Au bagne, il était mort. Le jour où il rentre dans la société, il est ressuscité; il l'est avec sa robe d'innocence: c'est un enfant qui vient de naître.

L'opinion contraire, en outre qu'elle est injuste, puisqu'elle tend à punir deux fois une même faute, est funeste, et nous en avons la preuve par le mal que causent nos forçats libérés qui sont les auteurs, fauteurs ou complices des trois quarts des forfaits qui se commettent en France, crimes auxquels les pousse moins leur nature que la position que nous leur avons faite.

Toutes les fois que vous rendrez un prisonnier à la société, souvenez-vous bien qu'il doit y jouir du droit commun, et s'y trouver sur le même pied que tous ceux qui y vivent.

Si le préjugé l'en repousse, ne l'y remettez pas, car tous vos efforts de moralisation auront été en pure perte:

Traité en ennemi par les hommes, il traitera les hommes en ennemis. Méprisé par eux, il se rendra méprisable en les trompant ou redoutable en les tuant ; mais c'est ce dernier parti qu'il adoptera de préférence. En général, l'homme de proie aime mieux être craint que bafoué.

Si nous avons, en France, beaucoup de ces êtres en guerre ouverte avec la société, coupables endurcis et incorrigibles, c'est que nous les avons faits tels par nos lois, nos préjugés et surtout notre régime pénitentiaire.

En mettant au bagne un condamné, nous semblons lui dire : « Nous te mettons ici au milieu de quatre à cinq mille individus qui sont la tradition vivante de tous les forfaits commis en France depuis un demi-siècle. Ces hommes, cuirassés contre le remords, et dont la seule récréation ou la seule vengeance possible contre la société est d'initier au crime les nouveaux venus, vont s'emparer de toi pour te rendre aussi scélérat qu'eux. Nous sommes à peu près certains qu'ils y parviendront. Mais si, par un cas à peu près insolite, ils ne réussissent pas à te faire un parfait coquin, nous ne t'en considèrerons pas moins comme tel, et nous te traiterons en conséquence. »

Telle est notre manière de dogmatiser et de moraliser nos libérés. Nous en avons vu les fruits.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, TROIS MENSONGES EN TROIS MOTS. (*Août* 1848). LIBERTÉ. — Suis-je libre de n'être ni conscrit, ni garde national, ni juré, ni imposé, ni saisi si je tarde à payer ? Suis-je libre de n'avoir ni faim ni soif, et de n'en pas mourir quand, mes contributions acquittées, il ne me reste plus rien pour vivre ?

ÉGALITÉ. — Suis-je l'égal de mon voisin qui a deux

mètres de haut, cent kilogrammes de poids et cent mille francs de rentes? Suis-je l'égal du juge qui m'envoie en prison et du bourreau qui me coupe la tête?

FRATERNITÉ. — Suis-je le frère de mon père ou celui de mon fils? Le suis-je de mon colonel, qui me met aux arrêts si je lui donne ce titre de frère? Le suis-je de ce décrotteur qui cire mes bottes, parce qu'il n'a jamais voulu apprendre à en faire!

Il n'y a jamais eu sur la terre de liberté, d'égalité, de fraternité, il n'y en aura jamais. En avez-vous jamais vu quelque part? Même chez vous, même entre vos frères ou vos valets? Même entre vos chats, nés dans le même panier, le même jour et à la même heure?

J'ai deux serins dans une cage : oiseaux favoris, ils ont chènevis, plantain, mouron, échaudé, sucre, biscuit, et ils en ont chaque jour assez pour nourrir dix serins. Eh! bien, du matin au soir, ils se querellent pour la nourriture. C'est le grain de mil qu'a choisi l'un, que l'autre veut, et il n'en veut pas d'autre; il y a, à côté, cent grains qui le valent; mais non, il n'a d'appétit que pour celui-là. C'est en vain qu'on intervient et qu'on double la ration : rien n'y fait. Chaque oiseau prétend être le seul maître, avoir pour lui seul la cage, l'eau, la provision entière. Ce n'est pas même assez, il entend que son compagnon soit son valet, son esclave, sa victime, qu'il se laisse battre, plumer, tuer.

Ainsi sont faits les serins, ainsi sont faits les hommes.

Si, dans ceux-ci, l'éducation atténue l'égoïsme, elle ne le détruit pas. On ne change pas la nature humaine. Cette nature viciée n'a fait ni la liberté, ni l'égalité, ni la fraternité; elle a fait bien plutôt l'ambition, l'oppression, l'esclavage; elle a fait les loups qui mangent les agneaux, les éperviers qui déchirent les colombes, et les sauvages qui se font la guerre pour avoir des pri-

sonniers à rôtir, à dévorer. La religion combat ces penchans féroces, la civilisation les modifie ou les comprime par la peur ou par l'opinion. Mais les anéantir, mais rendre les hommes véritablement *libres*, *égaux*, *frères*, folie!..... C'est vouloir refaire le monde; c'est vouloir que la terre ne soit pas la terre; c'est dire que nous sommes tous ici-bas des saints et des élus.

Hélas! on n'est élu qu'au ciel : ne demandons pas trop, afin d'obtenir assez. C'est en courant après l'impossible que nous avons dépassé le réel. Le réel, c'est la liberté de tout faire, de tout dire et de tout penser, *en tant que cela ne puisse nuire à autrui;* liberté qui n'est pas illimitée, tant s'en faut; liberté qui n'est encore que l'extension de la chaîne; liberté, à vrai dire, qui n'en est pas une. Mais quelle autre voulez-vous avoir quand vous vivez en société? Est-ce qu'en société vous pouvez même ouvrir les bras sans casser le nez à vos voisins?

Est-ce qu'en société vous pouvez faire dix pas sans vous trouver en face d'un plus pressé qui vous passe sur le ventre, si vous n'êtes pas le plus fort ou le plus adroit? Est-ce qu'en société on n'est pas libre à peu près comme ce promeneur dans une boîte d'horloge?

La liberté n'est qu'au désert; elle n'est que dans la solitude d'une forêt où il n'y a ni lion, ni tigre, ni serpent, ni voleur, ni conservateur, ni garde champêtre ou forestier.

Mais dans la vie sociale, mais dans nos cités, mais dans nos gouvernemens aux cent devoirs, aux mille impôts, aux préjugés sans nombre, où rencontrerez-vous la liberté? Où trouverez-vous un jour, une heure où vous pourrez dire : je ne sens plus ma chaîne?

Oui, la liberté est dans le cœur de l'homme; elle est aussi dans ses livres et sur les lèvres de ses rhéteurs.

Ailleurs, elle n'y est pas ; elle ne peut y être, parce que la solidarité sociale, ses règles, ses besoins y mettent à chaque pas une restriction, parce que partout où il y a association, il y a convention, et que toute convention est un poteau où vous lie un cordeau plus ou moins long, un frein plus ou moins élastique, mais qui ne l'est jamais assez pour ne point vous étrangler, si vous pesez trop dessus.

L'homme libre, dans notre civilisation hérissée de lois, de délits et de peines, est semblable à l'agneau lâché dans une lande couverte de chardons et d'épines, avec liberté de s'y ébattre à son gré. Le pauvre animal, fatigué de la bergerie, ne demande pas mieux et compte bien s'en donner à cœur joie ; aussi, dès qu'il se voit seul, il bondit à droite, il bondit à gauche : vivre libre est si doux ! et pourtant bientôt il en a assez, car à chaque saut il laisse aux buissons un flocon de sa laine et un morceau de sa peau. A cela que faire ? Otez les chardons, ôtez les épines, l'agneau que rien ne retient dans ses jeux et ses élans, en fera tant qu'il finira par tomber dans une fondrière, ou ce qui vaut moins encore, dans la gueule du loup.

« A qui la faute, s'écrie mon voisin, esprit fécond en ressources ? La faute en est à son tyran, à ce fourbe de berger qui ne lui donne qu'une liberté illusoire, et qui force ce malheureux mouton à courir terre à terre, quand l'espace est ouvert, quand le ciel est sur sa tête. L'immensité n'appartient-elle pas à tous ? Pourquoi la lui fermer, quand il serait si simple de lui ajuster des ailes ? »

C'est juste, répliquai-je à mon voisin ; la difficulté est de les faire tenir et de lui apprendre à s'en servir. Mais admettant la chose faite et son éducation terminée, le premier usage qu'il en fera, c'est d'aller à plein vol se briser la tête contre un mur ou contre celle de son

professeur qui y sautera en miettes, si elle n'est pas la plus dure.

Si vous ne croyez ni aux ailes des moutons ni à la possibilité d'en faire des aigles, contentez-vous de les aider à se maintenir dans un bon état de santé; et pour cela, nourrissez-les bien et sauvez-les de la clavelée et des loups.

Débarrassez les champs des buissons trop nombreux et des chardons inutiles, mais gardez-vous de les détruire tous et laissez-en suffisamment autour des mares et des précipices, afin que les passans n'y tombent pas.

Si ces entraves à la liberté sont une nécessité à laquelle, nous autres moutons, devons nous soumettre quand nous ne voulons pas vivre seuls, soumettons-nous-y donc de bonne grâce, et reconnaissons enfin que cette liberté relative est la seule rationnelle, la seule admissible.

Que ceci soit compris de tous. La liberté que nous voulons n'est pas celle de la brute ou de ce chien mal dressé qui, dans sa joie d'être débarrassé de sa chaîne, se jette sur le premier venu pour le mordre, fût-ce même celui qui l'en a délivré. Nous voulons celle de faire, sans obstacle et sans crainte, tout ce qui est raisonnable, tout ce qui est juste et bon. C'est cette liberté qu'il faut conquérir et qu'il faut défendre.

La fraternité que nous voulons n'est pas celle qui se borne à des mots, à des accolades dites fraternelles, à des serremens de main; nous lui préférons de beaucoup ce sentiment moins expansif, mais plus substantiel, qui, sans presser bien fort la main du pauvre, sait la remplir quand elle est vide en lui procurant un travail profitable et en lui en payant exactement le prix.

L'égalité que nous voulons n'est pas l'égalité qui tend à ramener notre voisin à notre niveau si nous sommes petits, et à le rendre pauvre et ignorant, parce que nous

sommes ignorants et pauvres ; nous voulons l'égalité progressive, celle qui doit nous élever à sa taille, celle qui, sans appauvrir le riche, conduit le pauvre à devenir riche. Nous voulons l'égalité, non comme nivellement, mais comme équilibre, non comme principe radical, mais comme moyen d'accord et d'harmonie.

Notre égalité, à nous, c'est la science de s'ajuster les uns aux autres, c'est le talent de vivre ensemble, c'est le sentiment contraire à l'isolement égoïste ou au bien-être exclusif. Nous la voulons à la manière des patriarches ou comme extension à l'esprit de famille. Nous la voulons comme la pratique ce propriétaire campagnard, maire de son village, où, grâce à lui, il y a du travail et des joies pour tout le monde.

Il ne sait, le digne homme, ni travailler ni se réjouir seul. Chacun l'aide à gagner, et il appelle chacun à prendre part au gain ; et pourtant il n'abandonne rien de son fonds, rien de son capital : chaque année, il y ajoute même quelque chose. Il est à la fois généreux et économe. Populaire, il n'en est pas moins observateur de la hiérarchie, de cette hiérarchie de famille qui est pour lui la garantie de l'ordre et qu'il applique à la société entière. C'est là son égalité, à lui. En conséquence, il ne traitera pas son aîné, devenu homme, comme son petit dernier encore en jupe : l'aîné dîne avec lui ; le petit avec sa bonne.

Il admet aussi à sa table ce chef d'atelier ou ce maître de charrue, et il n'admettrait pas un simple apprenti, parce que, selon lui, on ne reste apprenti que par paresse ou inintelligence. Il dira à cet apprenti, en l'envoyant à la cuisine : c'est ta place ; tu ne veux pas monter jusqu'à moi lorsque je te tends la main pour y arriver ; eh ! bien, demeure où tu es. Je ne puis te faire mon égal, quand tu ne veux pas l'être, ou quand ta nature même ne veut pas que tu le sois. D'une oie, je ne saurais faire un cygne.

Voilà comme notre homme entend l'égalité, et il a raison. Il y a dans cette nature des êtres forts et des êtres faibles, des êtres intelligens et des êtres qui ne le sont pas. Ils portent tous une même face d'homme, et pourtant on aura beau les mettre dans une même balance et dire: tous sont vivans et l'un vaut l'autre, le balancier vous répondra en ne les plaçant pas sur la même ligne.

En sont-ils moins nos frères? Qu'on les traite donc comme tels; qu'on les aime, qu'on les aide, qu'on les soutienne; la religion le dit, l'humanité le veut.

Mais qu'on les prise et considère tous au même degré, qu'on leur dise qu'ils sont tous représentans nés, tous hommes d'Etat, tous propres à faire des présidens et des ministres, tous éligibles enfin; allons donc, c'est se moquer de nous? Est-ce que nous avons la science infuse? Vous faites subir un examen et soumettez à un noviciat tous vos commis d'octroi, vos surnuméraires des postes ou des douanes, et vous ne voulez pas de stage pour vos représentans; vous n'exigez pas même qu'ils sachent lire, et ce qui est pis, qu'ils sachent distinguer ce qui est honnête de ce qui ne l'est pas. Ils l'apprendront, direz-vous, et c'est en tenant la barre qu'ils deviendront pilotes. Non. A chacun sa vocation: celui-ci est né pour être évêque, celui-là pour être meunier. On ne peut forcer le naturel. Y parvint-on, tout le monde y perdrait, même celui au profit duquel on tenterait l'expérience. Un chien gagne peu à devenir marmiton et à tourner la broche: il n'est pas homme, et n'est plus chien.

Mettre sur la même ligne la paresse et l'activité, l'aptitude et la sottise, la faiblesse et la force, c'est insulter au sens commun; c'est vouloir étouffer le bon grain sous l'ivraie; c'est tuer l'émulation; c'est éteindre tout ce qu'il y a de grand, de généreux, de progressif dans le cœur de l'homme. C'est faire rétrograder la raison, c'est

mutiler l'ame et la ramener vers la brute. Que celui qui a proclamé l'égalité, cette égalité de Procuste, soit mis au ban des nations, car il est l'ennemi des hommes.

Je comprends, dans cet anathème, quiconque demandera l'égalité des parts : là, non plus, il ne peut y avoir d'égalité, quoi qu'on fasse, parce qu'on ne peut égaliser ni les appétits, ni les passions, ni les intelligences, ni enfin les événemens qui seuls suffiraient pour détruire d'heure en heure, de minute en minute, cet équilibre d'un nivellement factice. Arrière encore ce fou et sa séquelle : en éteignant l'amour du travail ou annulant l'émulation, il annule jusqu'à l'espérance.

La conduite du propriétaire rustique, telle que nous venons de la dépeindre, n'est pas un fait rare; c'est, à peu de chose près, celle de tous les capitalistes qui entendent l'administration de leurs revenus. Mais les administrassent-ils mal, les conséquences seraient encore, par la seule force des choses, à peu près les mêmes. Tout riche qui dépense sa richesse n'en est de fait que le répartiteur. Il ne devient nuisible à la masse que lorsqu'il thésaurise. Hors de là, la jouissance d'une grande fortune consiste surtout à en faire jouir les autres. C'est même ce droit de répartir, comme on l'entend, ce que l'on possède, qui constitue moralement la propriété ou la différence de l'avoir au non avoir. Que ce Crésus, que ce nabab, que ce banquier cinquante fois millionnaire soit tenu de jeter à l'eau ou d'enfouir pour toujours la part de ses revenus qu'il ne peut consommer seul ou en famille, il ne sera pas plus riche que l'artisan qui l'est assez pour se bien nourrir et se vêtir convenablement, lui et les siens.

Que cet artisan ait mille francs de revenu, qu'avec cette somme, en vivant lui-même, il fasse vivre sa femme, son fils et son apprenti; que son voisin le rentier

qui a, par an, cent fois cette somme, fasse exister cent fois plus de monde, leur position respective sera la même.

Si le rentier en fait vivre un tiers de plus, il l'emportera de ce tiers sur l'artisan ; et en définitive, il sera d'un tiers moins riche que lui, puisqu'il aura un tiers de plus de charge.

En quoi donc consiste ici l'avantage de la richesse? En celui de répartir cette richesse dans un plus grand nombre de mains. C'est un beau droit, sans doute, mais encore est-il fort limité et souvent même illusoire. Que ce riche laisse sa fortune à l'abandon, qu'après avoir consommé ce que comportent les besoins d'un homme, il ne s'occupe plus du reste, qu'il oublie enfin de faire cette répartition, qu'arrivera-t-il? Elle se fera toute seule, avec cette différence que le désordre et le gaspillage y procèderont au lieu de l'ordre et du droit.

En résumé, que fait un homme de son argent ou de ses denrées? Il les donne ou il les place. S'il le fait dans une intention constamment bonne et charitable, tant mieux pour lui : il en recevra là haut la récompense. Mais cette intention fût-elle autre, le résultat est le même pour la masse : ce qui tombe des mains même du mauvais riche profite toujours à quelqu'un. Ce riche n'est donc que le caissier du pauvre, caissier plus ou moins fidèle, mais qui finit toujours par rendre ses comptes.

Nommons encore l'égalité, *hospitalité*, et faisons-en la vertu de l'Arabe qui, lorsqu'il prend son repas, ouvre sa tente, invite l'étranger à s'y asseoir et à y satisfaire sa faim. Cette manière en vaut une autre, et je l'approuve en tout point. Mais chez l'Arabe comme chez nous, pour qu'elle soit durable, il faut qu'elle soit facultative. Faites-en un article du code civil ou pénal, et elle disparaîtra bien vite : la contraindre, c'est la tuer.

On peut en dire autant de la fraternité. En faire une

loi politique est un contre-sens, parce qu'il n'est pas une seule de vos autres lois qui, directement ou indirectement, ne contredise celle-là. Prenez au sérieux votre principe d'égalité et rendez obligatoire celui de la fraternité, quel motif, quel prétexte même vous reste-t-il pour punir le vol? Comprenez donc que le voleur, alors, n'est plus celui qui prend quand le besoin l'y force, mais bien celui qui garde quand ce besoin est satisfait; car, à quel titre alors gardez-vous quelque chose? Si vous le faites, un frère n'est-il pas autorisé à vous dire: nos droits sont égaux; en prenant ce que tu as de trop, je ne fais que reprendre ma part, et je ne mets en pratique que ce que tu as accepté et proclamé toi-même: *l'égalité, la fraternité.*

Si votre palefrenier est votre frère, s'il est votre égal, de quel front lui refusez-vous la main de votre fille, s'il vous la demande poliment et si elle y consent? En quoi trouvez-vous sa prétention inconvenante? N'est-elle pas autorisée par vous-même et par ce vote à la face du soleil qui a sanctionné l'abolition des classes et des priviléges? Ne l'est-elle pas par cette formule sacramentelle que vous mettez, pour l'avoir toujours sous les yeux, en tête de chacune de vos lettres: *liberté, égalité, fraternité?* Soyez donc d'accord avec vous-même; faites ce que vous dites, ou ne dites pas ce que vous ne voulez pas faire.

Par quelle contradiction encore refusez-vous à votre fils, vous comte ou marquis, ou simplement négociant ou banquier, à votre fils qui n'aime pas les livres, qui n'aime pas la banque, qui n'aime pas les marquisats, mais qui a le goût des travaux manuels, à votre fils enfin qui estime le rabot, la scie, la forge ou la lime, pourquoi, dis-je, lui refusez-vous de devenir apprenti serrurier, menuisier ou charron, et d'en faire son état

s'il n'a pas de fortune, ou s'il espère ainsi augmenter celle qu'il attend? Est-ce qu'un menuisier, un serrurier, un charron, comme vous, Français et citoyen, comme vous, juré, électeur et éligible, comme vous, apte à devenir représentant, ministre, président de la république, n'est point votre égal et votre frère? Si vous le croyez, agissez donc d'après votre croyance. Si vous ne le croyez pas, ne vous donnez pas pour républicain et ne vantez plus votre amour pour l'égalité et la fraternité.

Mais la question est jugée : je vous dis, moi, que vous n'êtes point républicain, bien que vous prétendiez l'être de naissance, de la veille, de la surveille et de plus, démocrate et socialiste. Je vous dis, moi, que vous ne vous ne voulez ni *la liberté*, ni *l'égalité*, ni *la fraternité*; ou que si vous les voulez, c'est pour vous ou les vôtres. C'est de vous à vos supérieurs, mais jamais de vos inférieurs à vous; et de ceci je donnerais vingt preuves par jour, s'il m'était permis de pénétrer dans votre intérieur et de suivre les actes de votre vie privée comme ceux de votre vie publique.

Chose étrange! c'est qu'à cette égalité, à cette fraternité qu'elle préconise, l'autorité ne croit pas plus que vous, et qu'elle est toujours prête à se déclarer contre ceux qui veulent la mettre en pratique. Va donc, chiffonnier, mon frère et mon égal, tenter de fraterniser avec M. le président du tribunal : à ta première velléité d'égalité, il te fera empoigner fraternellement et coffrer de même, en te traitant d'ivrogne et de mal appris.

Mais ne voilà-t-il pas que la constitution nous fait aussi faux bond, et qu'après avoir dit : *tous les Français sont égaux devant la loi*, elle dit un peu plus bas : *devant la loi, tous les Français ne sont pas égaux.* La preuve, c'est qu'elle met hors de l'égalité citoyenne, les

employés soldés. Quelle différence trouve donc la constitution entre un fonctionnaire à gages et un représentant à gages? Est-ce que ce représentant n'est pas le valet des électeurs qui le prennent, des électeurs qui le chassent ?

Vous le voyez donc bien : l'égalité et la fraternité ne sont pas plus dans l'esprit de vos lois et dans l'opinion publique que dans vos convictions privées; elles n'y sont point, parce qu'elles ne sont pas dans la nature humaine ou qu'elles n'y sont que par exception. La preuve, c'est que ce sentiment si doux, ce sentiment fondé sur l'égalité, sur la fraternité, *l'amitié*, est la plus rare de toutes les vertus terrestres.

En érigeant en principe gouvernemental l'égalité et la fraternité, en les présentant comme pouvant devenir pratiques et d'une exécution non moins facile que l'arrêté du maire qui nous dit de balayer le devant de notre porte à telle heure et d'arroser le milieu de la chaussée à telle autre, vous avez commis une grande inconséquence.

Si vous avez agi sciemment; si, sans avoir foi à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, vous avez prétendu donner cette foi aux autres; si vous avez voulu, de ces trois mots, faire une amorce pour les dupes, ce n'est plus une inconséquence que vous avez commise, c'est autre chose.

Alors, je maintiens mon dire et répète : liberté, *mensonge*; égalité, *mensonge*; fraternité, *mensonge*. Effacez donc ces mots de votre programme; ou si vous y croyez, rendez-les vrais, alors nous verrons bien s'ils sont utiles.

LIBERTÉ NATURELLE. On a fort abusé du mot *liberté*. C'est avec lui qu'on a fait des milliers d'esclaves et non moins de victimes.

C'est au nom de la liberté que la France fut couverte de prisons et d'échafauds.

C'est au nom de la liberté qu'on rendit la loi des suspects, et depuis, beaucoup d'autres qui la valent.

Nous parlerons ailleurs de la liberté des citoyens. Parlons de celle de l'être en général.

Qu'est-ce que la liberté, si l'existence de l'homme est bornée à celle de la terre? N'y est-il pas l'esclave de ses besoins, quand il ne l'est pas de ses passions?

Ce prisonnier enchaîné dans un cachot n'est pas libre, sans doute. Délivrez-le de ses fers, ouvrez-lui la porte et dites-lui: je te rends la liberté; si, en même temps, vous ne lui donnez pas les moyens de vivre, il est dans sa liberté plus esclave que dans vos fers, car il l'est du premier venu; et si ce premier venu, pour prix de ses services, ne lui accorde pas du pain, des vêtemens et un abri, avant huit jours il sera mort.

Pourquoi s'est-on si souvent trompé sur la signification du mot *liberté* et plus encore sur son application? C'est que cette application est chose tout-à-fait relative: là où le moineau peut voler, l'aigle ne peut étendre les ailes.

Sans doute on pourra dire: la liberté, c'est l'action, et l'action n'est que l'indépendance du mouvement. Mais qu'est-ce que le mouvement sans la pensée?

La liberté, est-ce l'espace, est-ce la faculté d'y agir? Si l'espace est le vide, si la terre est un désert, sur quoi s'exercera cette liberté? La liberté ne peut être oisive, et pour qu'elle cesse de l'être, il faut une matière à l'action ou du moins à la pensée, c'est-à-dire des choses et des êtres sur lesquels elle s'applique. Il faut plus encore, il faut que ces êtres soient susceptibles d'action eux-mêmes, et d'action à la hauteur de celle qui les dirige,

Supprimez ces êtres penseurs et libres, c'est-à-dire ayant l'intelligence de leur liberté, ou sans les suppri-

mer, rendez-les inertes ou passifs, énervez-les et mettez-les hors de rapport avec l'influence qui les dirige, cette influence directrice s'énervera dans la même proportion; et si elle ne peut s'exercer ailleurs, elle tombera à néant.

On voit donc ici que la liberté de l'un ne se manifeste qu'aux dépens de la liberté de l'autre. Il n'y a donc pas de puissance qui soit entièrement indépendante, comme il n'y en a pas non plus qui soit tout-à-fait dépendante ; car si elle l'est d'une manière absolue, elle cesse d'être volonté et puissance: elle n'est plus qu'instrument et matière.

Rien de ce qu'on fait par impulsion ou par une nécessité invincible, n'est acte de pouvoir. L'individualité de l'œuvre n'est pas dans le fait, mais dans la volonté qui y préside: dès-lors la moralité, comme la puissance de chaque individu, sa liberté enfin, ne consiste qu'en ce qu'il exécute par sa seule intelligence. Tout le reste est l'action d'autrui ou l'effet de l'élément. La volonté et la liberté sont donc ce qui, avant tout, constitue la vie : leur application seule constate l'individualité.

La liberté de l'être émane d'un même principe que celle de Dieu. Sa base, son développement, son but dans des proportions inégales ou une échelle moindre, sont absolument les mêmes.

Pour l'homme, comme pour Dieu, la liberté est établie sur l'ouverture de plusieurs voies et la puissance de choisir.

Une volonté unique n'en serait pas une : la faculté de pouvoir n'existe que par celle de ne pouvoir pas.

L'on pourrait donc dire que la liberté, comme l'intelligence, réside dans la possibilité d'hésiter, car dans cette possibilité sont les deux puissances également indispensables à la liberté.

On se plaint de la douleur; mais sans cette douleur, comment le mal moral serait-il réalisable et même imaginable? Si le mal n'était pas possible, comment le bien le serait-il? Si l'homme n'avait pas la faculté de l'un, comment aurait-il celle de l'autre? Et sans bien ni mal, où serait la vertu? Comment la créature serait-elle libre, comment même existerait-elle?

Un homme suit un sentier entre deux fossés, l'un à droite, l'autre à gauche. Si cet homme, libre d'ailleurs de se diriger comme il l'entend, se porte trop d'un côté, il tombe à l'eau. Sans doute c'est un mal, et ce mal ne lui fût pas arrivé si, par l'effet d'une impulsion, d'un ressort, d'un mécanisme quelconque, il eût été contraint de marcher droit. Mais alors que fût devenue sa liberté; et dans cette position, quelle différence entre cet homme et la machine qui le pousse?

Pour qu'un être jouisse de son individualité, pour qu'il soit *lui-même*, il faut qu'il obtienne le bien et le mal par sa propre volonté, par son choix, et qu'il en encoure les conséquences. Mettez-le en dehors de ces conséquences, ici encore l'être n'est plus.

C'est cette double faculté, cette double force, cette double volonté qui forme le libre arbitre. Sans ce combat, sans cette contradiction apparente, l'être, sous l'empire d'une volonté, d'une pensée unique, serait purement mécanique; et c'est ce qui arrive lorsqu'une des deux forces paralyse entièrement l'autre, comme dans la folie, le sommeil, la mort.

Nul doute que sur la terre la liberté de l'individu ne soit souvent entravée, soit par sa propre conduite, soit par des circonstances tenant à la localité et même à l'ensemble et à la marche des choses. Mais ces entraves ne peuvent être que momentanées: l'homme n'est pas pour toujours sur la terre; et la liberté, cette liberté sans borne,

il l'obtient tôt ou tard, parce que l'ame est éternelle, que l'immensité est devant elle, et que cette immensité appartient au plus faible comme au plus fort.

Voyez : *Libre arbitre.*

LIBERTÉ POLITIQUE. Il n'y a guère que celle que l'on prend ; c'est la seule que l'on goûte, parce que c'est la seule que l'on comprenne. Celle que nous accordent la loi, un maître ou un gouvernement, a toujours quelque chose de problématique qui nous tient en défiance : c'est la liberté d'un oiseau qu'on laisse voler avec un fil à la patte ; s'il veut s'élever, on tire à soi et on lui casse un membre.

Si la liberté politique est autre chose que ceci, je voudrais qu'on m'expliquât bien nettement ce que c'est et en quoi elle consiste dans un pays où l'homme naît soldat, c'est-à-dire où, bon gré malgré, quand sa vingtième année a sonné, il est obligé, s'il n'a pas une grosse somme d'argent à donner, d'aller pendant sept ans servir de but au fusil de gens qu'il n'a jamais vus, à qui il ne veut point de mal, et qui ne lui en veulent pas davantage. Ajoutez que pendant ces sept années, défense lui est faite de procréer légalement son espèce.

Sauf l'esclavage à vie et l'état d'eunuque du sérail, je ne vois pas trop comment on peut être moins libre.

Ceci n'est qu'une des mille restrictions mises à la liberté dans un pays libre. Vous pouvez juger, par là, de ceux qui ne le sont pas.

Mais je me ravise ; et tout bien considéré, je crois que des pays libres aux pays non libres, la différence est assez minime. Peut-être même les charges sont-elles moins lourdes et les restrictions moins nombreuses dans ces derniers que dans les autres.

Alors qu'a-t-on gagné à se battre depuis soixante ans pour la liberté? C'est ce que je me suis souvent demandé; et je suis tenté de croire que dans cette question, comme dans beaucoup d'autres, on s'est disputé sur le mot avant d'avoir compris la chose.

Lorsque les hommes sont tous d'accord pour vanter la liberté, pourquoi y a-t-il de fait si peu de liberté parmi les hommes? C'est que chaque individu aime beaucoup sa liberté à lui, mais n'aime pas du tout celle des autres. Dès-lors, convaincu qu'il sera d'autant plus libre que ceux-ci le seront moins, plus il voudra de liberté pour lui-même, plus il fera d'effort pour n'en laisser à personne.

Afin d'en finir une bonne fois avec les bavardages sur la liberté et savoir ce que ce peut être, ne pourrait-on pas poser la question suivante:

D'un peuple esclave qui a de quoi boire et de quoi manger, et d'un peuple dit libre qui n'a ni l'un ni l'autre, lequel est celui qui jouit réellement de plus de liberté?

Cette question résolue, il faudra décider:

Si la liberté de boire et de manger à sa faim n'est pas la première de toutes?

Si la liberté est compatible avec la faim et la soif non satisfaites?

Si l'homme qui a le ventre vide est apte à prendre part à l'action gouvernementale?

Si les titres de citoyen et d'homme libre ne sont pas annihilés par la qualité d'affamé ou de besoigneux?

Enfin si la liberté de vivre en travaillant, ou en d'autres termes, de trouver toujours et partout un travail qui nous fasse vivre, nous et les nôtres, n'est pas de fait la seule et la véritable liberté?

LIBRE ARBITRE. La justice et la vérité ont existé de toute éternité, parce qu'elles sont la base des choses. L'iniquité et le mensonge ne sont que secondaires.

Acte de la créature seule, le vice ou le mal moral n'existe que par elle. Il est la conséquence et la preuve de la liberté qui lui fut accordée.

Le bien est partout fécond ; il a toujours son avenir. Le mal n'est qu'attaque et destruction.

Notre ame est naturellement portée au bien, mais elle n'y est pas contrainte. Livrée à elle-même, elle a le plein usage de sa volonté, de sa liberté. Elle est donc l'arbitre de son sort ; et si, par suite, elle sent plus ou moins de penchant pour le vice, la position où elle tombe reste son œuvre.

Aucune impulsion, bonne ou mauvaise, ne peut exister sans une cause et sans un but, car le bien, comme le mal, c'est-à-dire le vice ou la vertu, est toujours le résultat d'une réflexion, d'un calcul.

Si Dieu avait mis dans notre cœur le penchant au vice, il nous punirait du mal qu'il nous aurait lui-même inspiré. Or, si la propension au mal qui existe, dès l'enfance, dans le cœur de certains individus, n'est pas une impulsion de Dieu ; si elle ne peut être non plus l'ouvrage d'une autre créature, et encore moins de la matière d'où ne peut sortir la pensée, il faut nécessairement qu'elle soit l'œuvre de l'être même.

Si le vice ou la vertu était imposé à l'être, il n'y aurait de fait ni vice ni vertu, et l'être ne pourrait mériter ni punition ni récompense, car il ne serait ni vicieux ni vertueux, c'est-à-dire qu'il ne serait pas un être. Ce qui, dans la vie, n'est ni bon ni mauvais, ne peut y tenir aucune place intellectuelle ou vivante ; c'est tout simplement la matière inerte.

Quelle que soit la fougue des passions, partout la

connaissance du bien et du mal et le libre arbitre donnent la force de les combattre et de les rectifier; et hors le sommeil ou le délire, il reste toujours à l'ame assez de puissance pour résister à ses penchans et au désir d'une mauvaise action.

L'action est le fait de celui qui la veut. Elle ne l'est pas toujours de celui qui l'exécute. Si elle est mauvaise, le premier seul est coupable : l'instrument passif n'en est pas responsable. La loi humaine et la loi divine sont d'accord sur ce point, car la justice des hommes, quand elle est basée sur la raison, n'est autre que celle de Dieu.

Lorsqu'un être fort pousse au mal un être faible, celui-ci eût-il partagé l'œuvre, l'eût-il même accomplie, si sa réflexion ou son consentement moral ne l'a pas adoptée, si sa volonté ou sa prévision a été nulle, si enfin il n'a pas su ce qu'il faisait, criminel peut-être aux yeux des hommes, il ne le sera pas devant Dieu. Le vrai coupable est celui qui l'a fait agir, qui l'a trompé en lui montrant dans ce crime une action louable ou indifférente.

Le mal commis ou à commettre n'est que dans ce qu'il nous est libre de ne pas faire. Dès-lors, la perversité d'un acte ou son mérite n'est jamais dans son résultat, mais dans l'intention qui le dirige.

Une faute est toujours volontaire; si elle ne l'est pas, ce n'est point une faute, ou ce n'est pas celle de celui qui en a été l'instrument. Il l'a comprise ou ne l'a pas comprise: toute la question est là : le libre arbitre existe ou n'existe pas.

Ensuite, il y a des nuances dans cette intelligence d'un fait, et la volonté qui y cède peut le faire avec plus ou moins de connaissance de cause.

Dieu, comme je l'ai dit, a mis dans le cœur de l'être le sentiment du juste et de l'injuste, la connaissance du

bien et du mal et la liberté de choisir. Si l'être choisit mal, les conséquences de son choix retombent sur lui-même, car il est libre. C'est un homme qui a devant lui un mets sain et du poison; il connaît l'un et l'autre, il peut opter.

Mais cet homme n'est pas infaillible. Il peut prendre le mets sain pour le poison, ou celui-ci pour le mets sain; il peut consommer de ce poison beaucoup ou peu, comme il le peut également du mets salutaire. Dans tout ceci, il y a encore une balance toute rationnelle, toute équitable, et la liberté a partout son contre-poids.

Les êtres sont d'inégale intelligence, mais cette inégalité est celle que chacun s'est faite. La mesure présente de liberté ne saurait donc être pour tous la même, et la mesure du bien possible est aussi celle du mal et de l'erreur.

L'homme peut intellectuellement aller plus loin que l'animal, mais il peut aussi s'égarer davantage. Si l'être de génie s'élève infiniment plus haut que l'idiot, il descendra aussi infiniment plus bas. Cet idiot ne peut pas faire moralement beaucoup de bien, mais aussi il ne fera que peu de mal.

C'est presque toujours la mauvaise direction donnée à un bon penchant qui en produit un mauvais. Chaque passion, en nous, est un lingot de fer avec lequel nous pouvons forger un poignard pour nous tuer ou une aiguille pour travailler.

Chaque vice est l'exagération d'une vertu ou d'une qualité: l'avarice est l'exagération de la prévoyance ou de l'économie; l'envie est l'excès de l'émulation; la jalousie est l'égoïsme de l'amour ou de l'amitié; l'orgueil naît du respect de soi-même; enfin la justice qui n'est pas tempérée par la bienveillance devient la dureté, puis la cruauté.

C'est ainsi que la chance est égale pour tous, quelle que soit la position. Les limites de l'erreur et du men-

songe sont aussi, dans cette position, celles de la vérité ou de la faculté présente de la connaître. Nul ne peut se tromper au-delà de ce qu'il peut voir, ni mentir sur ce qu'il ne peut comprendre.

Reconnaissons donc que la facilité de faire le bien est ordinairement égale à la facilité de faire le mal ; ou si l'une l'emporte sur l'autre, la différence, lors du réglement de compte, mise dans la balance du souverain juge, est invariablement défalquée du résultat moral.

LIBRE ARBITRE, INFLUENCE LOCALE. Une des plus fortes objections que l'on ait faite contre la justice distributive et le libre arbitre, est cette sorte d'épidémie ou de contagion morale qui semble ressortir des circonstances et des lieux. En effet, si l'on fait, par département et même par ville, le relevé des condamnations, certaines localités présenteront annuellement un nombre à peu près égal de délits semblables, et ceci, à une époque déterminée et sous l'influence d'une même saison : de façon qu'on croirait qu'il est des crimes endémiques.

Sans doute la pesanteur de l'atmosphère, le plus ou moins d'ardeur du soleil, en agissant sur notre physique, peuvent agir également sur le moral. Les peuples féroces le sont davantage sous l'influence de certains vents. Les crimes qui se commettent alors sont plus atroces et plus nombreux. Le *sirocco* agit évidemment sur la population calabroise. L'Arabe du désert serait moins altéré de sang, s'il vivait, entouré de fontaines et de verdure, sous le ciel de la Germanie.

Mais encore ici il faut séparer de la volonté qui calcule l'impulsion naturelle ou aveugle ; c'est la préméditation qui surtout constitue le délit. Dans un pays où il y a

eu vingt meurtres, s'il n'y en a pas un seul de prémédité, il y aura eu réellement moins de crimes que dans celui où il y en aura eu trois volontaires et calculés d'avance.

On sent que l'homme au sang bouillant éprouvera différemment l'effet de son tempérament sous une chaleur de vingt-cinq degrés que sous un froid de dix: ce qui l'exaspère sous une latitude et le conduit à un excès et à un coup de poignard, n'eut peut-être, dans un autre climat, causé chez lui qu'une irritation sans portée et qui se fut évanouie en paroles.

Quoique dans le premier cas il soit certainement coupable, il l'est moins qu'il ne l'eut été dans le second et que s'il eut commis la même action sans excitation, sans influence extérieure ou malgré cette influence même.

Si, dans la première position, il a agi non pas contre sa volonté, du moins l'a-t-il fait avec une intention moins réfléchie, moins précise, moins arrêtée, et dès-lors moins perverse.

Parmi ces impressions matérielles qui attisent les passions et qui, par un effet extérieur, semblent agir sur la volonté, il en est, si nous en suivons la marche sur les animaux, qui sont vraiment inexplicables. L'aspect d'un drap rouge excite la colère des taureaux et aussi de quelques-uns de nos oiseaux domestiques. Certain cri porte les chiens à se jeter l'un sur l'autre. Le blanc et plus encore le vert, égaient presque tous les quadrupèdes; le noir les attriste ou les effraie.

L'être humain n'est pas à l'abri de ces effets extérieurs. Les couleurs sont un des grands mobiles de l'amour-propre, de l'orgueil, de l'ambition. Les sons influent sur nos penchans d'une manière visible: tels accens (je ne parle pas des paroles), tels tons *majeurs* ou *mineurs*, éveillent en nous l'amour ou la fureur, la vengeance ou



la pitié. Telle composition musicale fera vibrer successivement en nous toutes les cordes intellectuelles et y produira un retentissement qui va jusqu'à la passion.

L'effet des alcools sur la volonté est encore plus tranché. Tel homme, étant ivre, se livre à une action qu'il n'aurait pas commise à jeûn. Or, cet homme s'est enivré pour commettre cette mauvaise action; ou bien il a prévu qu'étant ivre, il pourrait faire quelque chose de blâmable sans savoir d'ailleurs ce qu'il ferait; ou enfin il a agi sans discernement, il a bu sans connaître ce qu'il buvait, puis il a frappé avant d'en comprendre les conséquences.

Evidemment il y a là trois degrés de culpabilités. Dans le premier cas, c'est un scélérat réfléchi, et son ivresse est une circonstance aggravante.

Dans le second, il est moins coupable, mais il l'est encore; et sachant l'état de fureur où le mettait l'ivresse, il reste responsable du mal qu'il a commis par suite de cette ivresse.

Dans le troisième, il s'est enivré sans vouloir s'enivrer, il a frappé sans vouloir frapper, il a agi sans intention. Sa conduite est un malheur, une imprudence peut-être, mais ce n'est pas celle d'un assassin.

Mais même dans ces excitations diverses, dans ce bouillonnement des passions causé par un effet extérieur tenant à la position, au climat, à l'ivresse ou à toute autre circonstance, le principe des choses n'est pas changé: l'ame, au fond, reste la même. L'état fébrile où nous jette cette influence externe ne peut développer en nous ce qui n'y est pas; elle met en jeu ce qui y est, c'est-à-dire les bons comme les mauvais penchans. Alors la balance doit encore, jusqu'à certain point, rester égale. L'ame, surexcitée, peut se porter vers le bien comme vers le mal: tel individu qui s'est distingué par

un trait admirable de courage ou d'humanité, ne l'aurait pas fait de sang-froid.

Nous ne voulons pas dire pourtant que l'ivresse soit jamais excusable. Sans doute elle peut développer en nous un bon penchant, mais c'est l'exception, et presque toujours ce sont les mauvais qu'elle excite.

Ajoutez qu'elle affaiblit la rectitude de notre jugement, et en même temps celle de nos sens; elle trouble la vue et brise les jambes. Aussi, même quand nous voulons le bien, nous conduit-elle au résultat contraire, ou tout au moins à une sottise.

Voyez : *Libre arbitre*.

LICENCIEMENT. Les journaux de Lisbonne du 11 octobre 1841 annoncent que le licenciement d'un corps respectable, ordonné par le gouvernement, a causé une émeute et presqu'une révolution.

Depuis un temps immémorial, une somme mensuelle de vingt-deux francs de notre monnaie était payée par l'Etat pour entretenir les chats de la douane de Lisbonne et préserver ainsi les marchandises de la dent des rats. Par mesure d'économie, les chats viennent d'être mis à la demi-solde, ce qui a entraîné la réforme d'un grand nombre d'entr'eux qu'on voit montés sur les toits, faisant retentir le ciel de leurs plaintes, en lui demandant justice de cette inique exclusion du palais de leurs ancêtres.

Le peuple a pris fait et cause pour les chats. On dit que l'armée hésite entre la cour qui a exigé cette mesure et la nation qui se croit lésée dans ses droits en la personne de ces martyrs de l'arbitraire.

LIONS, BEAUX. Je ne connais rien de moins utile

que ces beaux des rues, que ces lions, comme on les appelle. Fort inférieur à l'animal qui le traîne ou qui le porte, l'Alcibiade moderne n'est bon ni à tirer ni à porter; il consomme, voilà tout.

Il n'a pas même le mérite d'être original; c'est une pauvre copie de nos ci-devant marquis ou de quelque caricature anglaise.

On peut devenir lion à Paris à peu de frais: une barbe qui ne coûte rien, un chapeau qui coûte peu, un habit qui n'est pas très-cher et des gants glacés à un franc cinquante centimes, voilà, quant à la peau, ce qui représente un lion.

Quant au fond, le sens commun n'est pas de rigueur: un certain jargon de café, quelques expressions de maquignon ou de cavalier coureur formeront l'esprit du personnage, qui peut tout aussi bien être courtier-marron, marchand de chevaux, épicier en gros, que pair, duc ou député. Le métier n'y fait rien. Il y a des lions de tout poil. J'en connais même qui n'en ont pas; ce sont des adolescens mûris en serre chaude et qui n'arriveront pas à la jeunesse, ou bien de vieux renards pelés qui se font lions par contenance ou par spéculation, pour faire des dupes après l'avoir été eux-mêmes. Professeurs du genre, ils dressent les lionceaux, puis les écorchent; c'est un état comme un autre.

Puisqu'il y a des lions, on a voulu aussi des lionnes. Quelques femmes à la mode, riches et élégantes, ont d'abord assez bien porté ce titre que leur déférait la bonne société; mais il s'est étendu, il y a eu des lionnes du même poil que les lions, c'est-à-dire de pauvres bêtes se faisant étrangler par les chats.

LITHOGRAPHIE. C'est une invention moins nou-

velle qu'on ne le pense. Voici ce qui arriva en la bonne ville de Marseille en l'an de grâce 1805 :

Un matin, on vit une dame vêtue de blanc entrer dans un magasin où se trouvait un grand nombre de balles provenant d'un navire qui arrivait d'outre-mer. Ces balles étaient-elles de laine ou de coton? C'est ce que la chronique ne dit pas.

La dame entre, les portes du magasin se referment : le commis, jeune homme fort rangé, était trop prudent pour les laisser ouvertes : il y a beaucoup de vagabonds à Marseille.

Les portes ainsi closes, personne ne sut ce qui se passait, et peut-être ne s'en informait guère. Le commis comme je l'ai dit, était fort sage, et la dame n'était là que pour affaire : il ne pouvait donc se passer rien que d'honnête. Mais ce que chacun remarqua, c'est que la dite dame portait en sortant, sur le dos de sa robe, nettement imprimées, les mêmes marques qu'avaient les balles de laine ou de coton.

Le commis l'avait-il fait pour mémoire du réglement de compte et à défaut d'*agenda?* Ou bien était-ce pour inventer la lithographie que la dame, d'ailleurs jeune et jolie, était allée dans le magasin? C'est ce que l'histoire ne dit pas non plus. Mais science ou hasard, il n'en est pas moins vrai que cette visite matinale, qui aurait dû donner beaucoup à penser à tous les savans de Marseille et même à ceux qui ne l'étaient pas, eut les plus beaux résultats, car c'est ainsi que la lithographie fut découverte.

LOGEMENT. Vous qui cherchez un logement, levez la tête et ne regardez ni à l'enseigne, ni au premier, ni au second, pas même au sixième; si vous visez au bon air et à la belle vue, regardez plus haut, toujours

plus haut, et puis demandez si ces globes, mille et mille fois plus grands que la terre, ont été faits pour rester sans habitans, et en supposant qu'il n'y en ait pas, s'il est probable qu'il ne puisse y en avoir.

Connaissance prise des lieux, autant que la distance le permet, faites votre choix et tâchez de le bien faire, car, même dans ce beau ciel, tout n'est pas également beau. Vous avez remarqué que dans vos capitales les plus somptueuses, dans vos Ninives, vos Babylones, vos Londres et vos Paris, s'il y a de riches et d'élégans quartiers, il y a aussi de petites rues sales et puantes. Il en est de même dans l'espace; là encore, il y a, rue et rue, monde et monde.

Mais c'est principalement au climat et à l'exposition que je vous invite à vous attacher. Il est certains globes où il gèle toujours; il en est d'autres près desquels la zone torride n'est qu'un ombrage frais.

Vous me direz qu'on s'accoutume à tout, sinon qu'on s'habille en conséquence. C'est juste, et ce serait facile si l'on pouvait toujours prévoir le chaud ou le froid; mais c'est que malheureusement il n'en est pas ainsi. Il est des mondes, comme la lune, où l'on passe, sans transition, de cinquante degrés de chaleur centigrades à cinquante degrés de glace Réaumur.

Il faut avouer que, dans des climats semblables, la flanelle de santé doit souvent être nécessaire.

Dans d'autres globes règne un printemps perpétuel. Toujours la température de serre chaude, ni plus ni moins; aussi n'est-ce partout que fruits ou fleurs. C'est là le beau côté, voici le mauvais.

Les dits mondes, comme tous les mondes possibles, ont leurs plaines et leurs montagnes. Quelques-unes de ces montagnes ne sont que de gigantesques volcans qui, de temps à autre, mettent ces pauvres mondes sens

dessus dessous, à peu près comme ils faisaient de la terre dans les temps volcaniens, et comme ils font encore à Messine et à Naples. Sans doute ceci n'arrive pas tous les jours, et quelques vingt ans après, le globe bouleversé est plus richement doté de moisson, plus agréablement tapissé de fleurs et de fruits qu'avant l'accident. Mais quelque peu fréquens que soient ces malheurs, ils n'en sont pas moins désagréables pour les propriétaires.

D'autres globes complètement à l'abri du feu, ou ce qui revient au même, dûment assurés par la compagnie du *Phénix*, offrent toute garantie contre ce genre de sinistre. Mais ils sont mal avoisinés, et quelque satellite rétif ou mal dressé, faisant de temps en temps un écart à droite ou à gauche, amène une pression d'où il résulte un déluge plus ou moins universel : accident dont nous connaissons par expérience tous les désagrémens, car en définitive, ces grands lavages sont aussi nuisibles à l'agriculture que les grands incendies, et il vous faut, autant que possible, éviter les uns et les autres.

En outre de ces inconvéniens graves et de ces vices qu'on peut nommer rédhibitoires, il est des globes habitables sans doute, mais présentant plusieurs incommodités. Celles qui tiennent à l'éclairage sont en première ligne. Il n'est pourtant pas question ici des globes obscurs où ne vivent que des hibous et des chauve-souris. Je parle de ceux qui, de loin, semblent parfaitement éclairés, mais qui, de près, n'ont qu'un jour faux et qui fait voir tout en laid, ou ce qui est pis, tout de travers, comme certains miroirs qui alongent le nez et rétrécissent les yeux, et vous portraitent à la daguerréotype ; ou bien encore comme ces feux si estimés des escamoteurs, acrobates, directeurs d'opéra, et dont vous avez pu jouir dans *Robert le Diable* ou ailleurs ; feux donnant à tous ceux sur lesquels ils reflètent un air de

colérique ou de cadavre. Or, vous pouvez juger ce que doit être un monde où ils forment le jour habituel, et l'agrément qu'il doit en résulter pour les dames. Dans un pareil monde, il est probable qu'on ne rit guère et que l'on y meurt habituellement du spleen ou du suicide.

Je n'aimerais pas beaucoup plns les globes éclairés par trois ou quatre soleils. En supposant que la chaleur y soit supportable, ces jours sans nuit, sans crépuscule et sans aurore, doivent être la chose la plus maussade. Les amoureux, s'il y en a, ces amoureux qui craignent déjà le clair de lune, doivent, sous une semblable illumination, être vraiment à plaindre. Ne vous logez donc pas là.

Il est des constellations qui ne manqueraient de rien si elles n'étaient pas exposées à des vents presque continuels, vents dévastateurs et qui ne laissent ni fleurs aux plantes ni fruits aux arbres; c'est l'éternité de la bise, du *sirocco* et du *mistral*. Ce sont encore là des mondes fort désagréables. Il n'y a de pis que ceux où il ne fait pas de vent du tout : la peste y est en permanence.

Quelques-uns ont des vents doux et modérés, mais qui soufflent toujours du même côté. C'est encore un inconvénient, car dans ces mondes tout penche, arbres, plantes, et jusqu'aux maisons, tours et clochers.

Bref, mondes venteux ou non venteux, mondes pluvieux ou non pluvieux, mondes toujours chauds, mondes toujours froids, ne valent pas mieux les uns que les autres, car il faut partout un peu de tout, et le beau temps perpétuel est non moins insipide qu'un sourire continu.

Ce besoin de choses diverses est tel qu'il est des mondes devenus inhabitables, seulement parce que telle ou telle plante, tel ou tel insecte a pris un trop grand développement. Ici, les roses ayant envahi le sol, l'air y est si parfumé d'essence qu'on y tombe d'asphyxie.

D'autres seraient parfaits sans les mouches qui volent partout, touchent à tout, se noient dans tout et ne vous laissent de repos ni jour ni nuit.

D'autres enfin n'ont contre eux que les rossignols qui chantent tant et si fort pendant deux mois, que le reste de l'année on est sourd à ne pas entendre Dieu tonner. C'est le chaos de la musique, et nos concerts d'amateurs ne sont rien auprès.

Il est aussi des mondes qu'on pourrait nommer métalliques. On n'y peut bècher la terre sans y rencontrer un filet de minerai quelconque, or, argent, platine, fer, cuivre ou plomb. C'est un avantage, sans doute, et l'on doit facilement y devenir gros capitaliste; mais ces mondes-là n'en sont pas moins à éviter, toutes les eaux y sont minérales et plus ou moins purgatives. Jugez de la mine des habitans et de leur occupation habituelle.

Quelques planètes n'ont contre elles qu'un mauvais voisinage. Côte à côte d'une autre dont elles sont le satellite, le malheur a voulu qu'il y ait des savans qui ont trouvé le moyen de passer d'un globe à l'autre: de façon que là, comme toujours, c'est le plus gros monde qui exploite le plus petit. Les habitans de ce gros monde, convaincus que ceux du petit ne sont pas de la même nature qu'eux, les exploitent à belles dents, ni plus ni moins que si c'étaient des poulardes de Normandie.

Dans le principe, ils faisaient même pis, car ils les mettaient dans des cages de fer, comme des hyènes ou des serpens à sonnettes, exposés, comme d'usage, à tous les martyres que veulent leur imposer les gamins. N'allez donc pas vous tromper d'adresse, et si vous passez du côté de ces mondes, ayez bien soin d'aller au plus gros.

Mais si vous m'en croyez, n'allez ni à l'un ni à l'autre. L'exploitation de l'être par l'être n'est pas toujours chose sûre, parce qu'elle a ses revíremens: tôt ou tard les

rôles changent, et quand le gros est devenu si gros qu'il ne peut plus remuer, c'est le petit qui le mange.

Je ne vous parle pas de ces mondes empilés les uns sur les autres comme des fromages chez un épicier, des mondes de la voie lactée : on n'y peut respirer, on n'y saurait faire un pas sans risquer de se casser la tête contre un soleil ou une lune. Rien de tel que d'avoir ses coudées franches.

Il est des globes où il n'existe aucun des vices ni même des désagrémens que je viens de signaler, et pour qui Dieu et la nature ont tout fait, mais aussi où les habitans ont tout gâché et sont parvenus, à force d'avocats, de savans, de légistes et de prédicateurs, à tourner à mal tout ce qui était bien ; bref, ces mondes sont devenus pires que ceux pour qui le bon Dieu n'avait rien fait. Qui douterait alors de la puissance de l'être, et quel plus grand miracle est celui que de changer le bien en mal et de se rendre malheureux quand même ? C'est, d'ailleurs, ce qui se passe dans plus d'un royaume de la terre, où il ne manque rien aux hommes que du bon sens. Il est vrai que par l'absence de cette simple qualité, ils manquent de tout le reste.

Cependant il ne faut pas se décourager pour si peu : il y a du choix là haut, et encore plus de logemens que de gens qui en cherchent. Nous venons de mettre au rebut une à deux douzaines de mondes : qu'est-ce que cela ? N'avez-vous pas entendu parler de cet amateur qui, ayant entrepris de les compter, en a trouvé cinquante millions dans un endroit du ciel, pas plus grands que la place Vendôme ? Continuez donc votre recherche, et vous finirez par prendre le gros lot.

Il est un monde, entr'autres, que Dieu a réservé pour son pied-à-terre et où il n'admet que ses élus ; c'est là qu'il vous faut frapper. Mais, je vous en préviens, n'y

entre pas qui veut : si l'on regarde peu à la mise de ceux qui se présentent, on y tient beaucoup à leur caractère ou à la mesure de considération et d'estime dont ils se sont rendus dignes ; bref, on ne veut là que d'honnêtes gens.

Examinez donc votre conscience, et ne perdez jamais de vue que si vous voulez être bien logé là haut, il faut vous mettre à la hauteur du logis et surtout du maître qui y préside.

LOGIS. Le charbonnier est maître chez lui ; il n'est pas d'animal si faible qui ne connaisse cette vérité. Spalanzani nous dit que le martinet assaille le faucon et tous les oiseaux de proie, lorsqu'ils passent à portée de son nid.

J'ai vu maintes fois des fauvettes, quand elles ont une couvée, se précipiter sur un chat.

Le chien le plus poltron, celui qui fuit en criant quand un autre le poursuit, se retourne fièrement dès qu'il a gagné le seuil de la maison de son maître et se jette sur l'adversaire s'il ose l'y suivre. Mais cet adversaire même semble connaître le droit de l'hôte, et il ne dépassera pas la limite légale.

Le Corse respecte son ennemi tant qu'il est sous son toit et même sous un toit quelconque : il ne veut insulter au logis de personne, et il attend qu'il sorte pour lui donner un coup de fusil.

C'est, à peu près, ce que font les renards à l'égard des lapins : ils vivent au fond d'un même terrier dans la meilleure intelligence, c'est la trêve de Dieu ; mais en rase campagne, gare aux lapins, si le renard les rencontre. Peut-être n'y reconnaît-il pas ses hôtes et les mange-t-il par distraction.

Le coucou respecte peu les lois de l'hospitalité ; il éclot dans un nid de fauvette. S'y trouvant à l'étroit et toujours très-pressé de se débarrasser de ses jeunes compagnons, que fait-il ? Il remue le derrière jusqu'à ce qu'il les ait fait glisser sur son dos, puis d'un petit saut, il les pousse hors du nid.

Un corbeau qui a vécu des années dans une basse-cour, y était en guerre déclarée avec la volaille. La bataille y durait quelquefois toute la journée. Jack, c'était son nom, ne pouvait lutter contre un coq et vingt poules, et quand ils se réunissaient contre lui, il les évitait avec grand soin ; mais le soir, il ne manquait pas de rentrer au poulailler, et s'il faisait froid, de se placer entre deux poules. Le coq lui-même ne s'en formalisait pas : c'était un hôte.

Le logis a un charme inexplicable pour tous les êtres. Ce voyageur, habitat-il un palais, soupire après le logis obscur, délabré, infect où il a passé son enfance. Un oiseau traverse les mers pour revenir à son vieux nid, ou bien au trou dans lequel il se réfugiait, ou à la branche sur laquelle il se perchait.

Le quadrupède a la même tendresse pour son gite, sa place, sa bauge, sa tanière.

Dans Paris, les portiers, et par un étrange phénomène, spécialement ceux qui habitent les rues les plus sombres et les plus boueuses, ne peuvent se décider à s'en éloigner. Fussent-ils dix fois mieux ailleurs, ils regrettent leur vieil hôtel et la fange de leur pavé.

Fidèles à leur félicité casanière, il en est qui n'ont jamais dépassé les barrières et qui ne sortiront de Paris que pour aller au cimetière. Il en est même qui n'ont jamais quitté leur rue, et pour qui les Tuileries, le Luxembourg, le Palais-Royal sont des régions inconnues.

On met à bord des navires anglais de très-jeunes en-

fans qui ne vont presque jamais à terre. On en a vu, dans des naufrages, refuser de quitter le navire. D'autres se cramponner aux dernières planches du vieux vaisseau qu'on démolissait et qui leur avait servi de berceau.

La prison même devient un logis qu'adopte le prisonnier. Très-souvent les vieux forçats refusent de sortir du bagne. C'est leur domicile, ils n'en veulent plus d'autre: l'habitude les y cloue.

Il ne faut pas croire que les peuples nomades n'aient pas l'amour du logis. Leur logis, c'est leur tente et le canton dans lequel ils la promènent. Ce canton n'est qu'un désert: ils l'aiment plus que les autres peuples n'aiment leurs riantes campagnes.

Ces nomades ne s'expatrient jamais. S'ils le font, c'est par force; et toujours, s'ils le peuvent, ils retournent au pays où ils sont nés. Voyez les Bedouins, les Tartares: transplantez-les, ils meurent. Tous les Arabes qui viennent à Paris ont hâte d'en sortir, quelque politesse qu'on leur fasse, quelqu'agrément qu'on leur procure.

Chez les animaux, c'est aussi l'amour du logis qui empêche la domesticité d'une foule d'espèces; elles ne peuvent se passer du lieu natal, et lorsqu'elles en sont éloignées, elles perdent leur instinct, leur gaîté et leur force.

Il y a, dans tous les êtres, quelque chose du logis. La localité s'identifiant à eux, l'empreinte en est sur eux et son émanation les entoure. Ceci est positif, et le logis influe sur l'esprit, les organes et l'enveloppe. On comprend alors l'amour du logis: c'est l'accord de la forme et du moule.

LOIS ORGANIQUES (*Septembre* 1848). C'était un de mes voisins qui me contait cette historiette, qu'il intitulait comme ci-dessus, sans que j'aie jamais pu com-

prendre pourquoi ; mais peu importe, puisqu'il n'est question que d'une histoire.

Lorsque j'étais petit, me disait-il, j'aimais beaucoup à être à table, spécialement les jours de galas; là seulement je savais tenir en place, et mon désir d'y rester augmentait surtout à l'approche du dessert.

Mais ces jours-là aussi, mes parens, d'accord avec mon précepteur, bornaient à trois quarts d'heure mon temps de présence dans la salle à manger, jugeant, avec raison, que les trop longues réfections sont nuisibles aux enfans, gourmands par nature, comme chacun sait : or, en ceci j'étais la nature même.

On peut donc croire que j'employais convenablement mes trois quarts d'heure. Néanmoins, quand ils étaient finis, il me semblait qu'ils ne faisaient que commencer et que je me mettais seulement en appétit. Aussi n'était-il pas de manœuvres que je n'imaginasse pour éluder l'ordre du départ ou tout au moins pour en retarder l'exécution.

Quand il m'était signifié, je faisais l'affairé, le distrait, puis le sourd. La voix de mon père s'élevait-elle, j'étais pris subitement d'une quinte de toux qui suivait le même crescendo : de façon que si j'entendais, j'étais sensé ne pas entendre, ce qui me conduisait naturellement jusqu'à la troisième sommation.

Lorsqu'il était bien démontré que j'avais entendu, je marchandais. Je demandais dix minutes; et sur un refus net, je me rabattais à cinq, qu'on m'accordait ordinairement.

Les cinq minutes écoulées, je prétendais qu'il n'y en avait que quatre, ce qui, en pourparlers, m'en faisait gagner cinq encore.

Là ne s'arrêtaient pas mes fins de non-recevoir. Comme on m'avait recommandé, conformément aux règles de la

civilité, de ne jamais sortir la bouche pleine, j'avais grand soin de ne point la vider. Il fallait pourtant en venir là quand je n'avais plus rien à y mettre, car je n'aimais pas à mâcher à vide.

Alors, si quelqu'accident inattendu ne me fournissait pas une chicane nouvelle, je feignais de ne pouvoir dégager ma chaise d'entre celles de mes deux voisins; j'avais l'air de m'épuiser en efforts, mais en même temps je clignais de l'œil pour leur dire: ne bougez pas.

Si, ne comprenant point ou ne voulant pas comprendre, ils m'aidaient traîtreusement à vider la place, je me prenais le pied dans la poche du plus poli, de celui qui s'était prêté le plus complaisamment à m'éloigner de la table. Si mon pied manquait sa poche, c'était à sa serviette que je m'accrochais, feignant ainsi une demi-chute accompagnée de force grimaces et quelques soupirs étouffés qui effrayaient ma mère et me tenaient encore, sinon à table, du moins à côté, pendant deux à trois autres minutes: or, le dessert se rapprochait d'autant.

Quand j'étais à bout de gestes, j'en venais à la parole; j'avais toujours dans ma gibecière quelque histoire prête, quelque nouvelle à citer, quelque confidence à faire. C'était un secret que je ne pouvais compter qu'à tel ou tel convive, toujours celui qui était le plus près du plat que je convoitais et que j'allais flairer à défaut d'autre chose.

Mon ami de circonstance, assez peu soucieux de cette tendresse improvisée, vu la sauce qui décorait mes mains et parfois mon visage, tendait néanmoins l'oreille, mais je lui parlais si bas, si bas, qu'il n'en savait pas davantage et pour cause. Cependant les minutes s'écoulaient toujours et le tant désiré dessert ne pouvait tarder à paraître.

Il était temps : ma position devenait de plus en plus critique : mon père d'un côté et mon précepteur de l'autre fronçaient horriblement le sourcil, ce que je m'efforçais de ne pas voir ; si j'aimais à faire des grimaces aux autres, je n'étais jamais très-rassuré en face de celles qu'on me faisait. En ma qualité de gourmand, je tenais essentiellement à l'intégralité de ma peau : dans chaque égratignure je croyais voir, comme dans la fêlure d'un pot, une brêche par où le contenu pouvait s'enfuir ; enfin, j'étais peureux.

Néanmoins, ce n'était pas mon pédagogue qui m'inquiétait le plus. J'avais trouvé moyen, après une suite d'expériences, de le rendre muet dans les discussions de table, car s'il prenait la parole, j'allais de suite le consulter sur un devoir et lui mettre mon cahier sur son assiette, ce qu'il redoutait presqu'autant que de la voir vide, mon latin étant d'une couleur médiocrement appétissante.

Enfin, à bout d'expédiens, je prenais une grande résolution : j'allais me poser en face de mon père comme un orateur au pied de la tribune, et je prenais l'engagement solennel de partir immédiatement, mais à deux conditions :

La première, que je recevrais dehors ma part de dessert ;

La seconde, que je reviendrais quand elle serait mangée.

Dans la circonstance, on ne pouvait rien proposer de plus raisonnable ; aussi mon projet était-il pris en grande considération et adopté avec amendement.

Cet amendement consistait à supprimer les deux derniers paragraphes, de façon que je devais sortir à l'instant sans condition aucune.

Cette manière d'argumenter était peu de mon goût, comme on le pense. Je puis même dire qu'elle excitait au plus haut point mon indignation. Aussi j'avais toujours là un beau mouvement d'éloquence qui aurait été

suivi d'un article additionnel ou d'un projet nouveau si, par une interruption fort peu parlementaire, on ne m'eut coupé la parole en me poussant à la porte.

Quoiqu'il en soit, l'honneur de la journée m'appartenait. J'avais, par la seule force de mon génie et par une suite de protocoles dont se serait glorifié un diplomate ou un député qui tient à son siège, fait durer une heure et demie les trois quarts d'heure officiels. Aussi, la conscience satisfaite d'avoir mangé comme quatre, je me frappais fièrement sur le ventre en disant : *faites mieux*.

LOURD, LOURDE. Il ne s'agit ici que de la nourriture. Il y a des gens qui, sur dix choses mangeables, excellentes même, s'en interdisent huit, d'après cette seule raison : *c'est lourd ;* et pendant toute leur vie, ils les désirent, ils les regardent avec convoitise et n'y touchent pas plus que si c'était de l'arsenic ou de l'acétate de morphine. A eux permis ; mais ce qui ne l'est pas, c'est qu'ils veulent aussi empêcher les autres d'en manger.

J'ai connu des pères de famille qui parvenaient ainsi à faire de leurs enfans une espèce à part, pauvres êtres aux formes grêles, à l'estomac de poulet, qui ne pouvaient, comme des serins en cage, vivre que de biscuits et d'échaudées.

Enfin, c'étaient leurs enfans, ils les élevaient à leur manière. Mais que le hasard amène l'un de ces individus à votre déjeûner, tandis que, de grand appétit, vous mangez une assiette de fraises : « Des fraises le matin, s'écriera-t-il ! Comment ! vous pouvez manger des fraises le matin ! mais c'est une imprudence, *rien de plus lourd*. Si j'en mangeais, moi, je serais malade pendant huit jours. » Là-dessus, votre cuillère s'arrête à moitié route



de votre bouche, votre appétit a cessé, et vous laissez sur votre assiette le reste de la portion que vous veniez de bien sucrer à toute autre intention.

Mais ce n'est pas tout : l'idée de la pesanteur des fraises vous trotte dans la tête, vous êtes mal à l'aise toute la matinée; à dîner, vous n'avez pas d'appétit. Bref, le bourreau vous a donné une indigestion, non de fraises, mais de peur.

Remarquez bien que si c'était à dîner qu'il vous en eût vu manger, il vous aurait dit : comment! vous mangez des fraises le soir! *rien de plus lourd.*

S'il n'y avait que les fraises qui fussent lourdes, selon leur hygiène, je dirais : passe; mais après viendront les cerises, les prunes, les poires, les pommes, tous les fruits, sans en excepter un seul, sauf le raisin bien mûr, en ayant soin de n'avaler ni la peau ni les grains.

Les légumes ne trouveront pas plus de grâce à leurs yeux. Ils banniront de leur table et de la vôtre s'ils le peuvent, toutes les crudités sans exception, raves, radis, et tous les farineux, toutes les racines. Ils admettront les laitues cuites et les asperges dans la saison, pourvu qu'on n'en mange que la pointe verte.

Dans les viandes, ils feront un grand choix : il ne leur faut que des viandes dites *faites*. Quant au veau, agneau, chevreau, etc., ils n'en veulent pas entendre parler. Encore, dans ces viandes faites ne considèrent-ils comme digestibles que quelques parties de l'animal; d'où il résulte que si leur système hygiénique était généralement admis, les bouchers jetteraient aux chiens quatre-vingt-dix-neuf parties sur cent d'un mouton ou d'un bœuf.

Dans la volaille, l'aile seule est légère; la cuisse sera lourde. Dans le poisson, c'est le dos qui sera lourd et le ventre qui sera léger.

Dans le pain, la mie est indigeste; il n'y a que la croûte de mangeable. Ils ne toucheraient pas à un pain du jour pour un empire, à du pain chaud pour le paradis. Ils ne s'imaginent pas qu'un homme en ait jamais mangé sans en mourir.

Que ces billevesées naissent dans le cerveau des oisifs et des imbéciles, je le conçois; mais que des médecins y croient et les encouragent, voilà l'incroyable. Nul doute qu'un médecin ne doive prescrire la quantité et l'espèce de nourriture dont peut user un malade ou un convalescent; mais n'est-ce pas risquer de faire un valétudinaire d'un homme bien portant que de diviser ainsi, par échelon de nocuité, les diverses sortes de mets dont il est nécessairement obligé de se nourrir s'il n'est un Crésus, et de lui inspirer ainsi des préventions qui, les trois quarts du temps, ne sont fondées sur aucune donnée rationnelle? Pourquoi le bœuf serait-il plus lourd que le mouton? Le mouton moins que le veau, et le gigot plus que l'éclanche? Ensuite, est-ce que le classificateur est dans l'estomac de chacun? Or, tel estomac est fait pour les légumes, tel pour la viande, tel pour le poisson, tel enfin pour les substances lourdes et même indigestes. Cela dépend absolument de la constitution ou du tempérament, et plus encore de l'habitude; bref, ce qui est lourd pour l'un ne l'est pas pour l'autre.

Mais je le veux bien, telle viande, telle fruit, tel légume pèsent à votre estomac: voulez-vous qu'ils ne pèsent pas? mangez-en peu, accoutumez-vous-y par degrés: dans un temps donné, votre estomac s'y fera, ils ne vous pèseront plus. Sans doute il y a des exceptions à ceci, mais seulement pour les corps délabrés par la maladie ou les excès.

Laissons donc là une bonne fois, quand nous nous portons bien, ces distinctions officielles ou officieuses



entre les mets réputés lourds et les mets réputés légers. N'admettons pour lourds que ceux qui nous font mal, et pour légers que ceux qui nous font du bien. Que notre estomac soit le seul juge ici, et qu'il juge sans prévention, la main sur le ventre.

Si vous vivez sobrement, si vous ne mangez qu'à votre faim et ne buvez qu'à votre soif, si vos repas sont réglés, il est à croire que, pour vous, il n'y aura rien de lourd. Mais aussi tout le sera quand vous mangerez trop ou trop vite. Les gens qui, toujours pressés parce qu'ils ne savent rien faire à temps, mangent à la course et sans mâcher, attrapent autant d'indigestions que les goinfres : ceux-ci perdent leur estomac parce qu'ils sont trop gourmands ou trop friands ; ceux-là arrivent au même résultat parce qu'ils ne le sont pas assez.

LUMIÈRE. L'absence de la lumière, comme celle de la chaleur, est contraire à l'action de la vie. La glace est stérile, l'obscurité l'est aussi : il n'est ni mouvement ni croissance dans les ténèbres. Si le germe y vit, si quelqu'être s'y développe, il restera sans couleurs.

S'il en a quand ces ténèbres le saisissent, il les perdra bientôt : ses mouvemens deviendront languissans, ses actes seront sans intelligence.

L'ame n'attire pas la lumière, mais c'est la lumière qui l'éveille et qui l'appelle.

Il n'est aucune créature qui n'aime le jour, même les espèces dites de nuit, insectes, oiseaux, quadrupèdes, poissons, tous sont attirés par ce qui resplendit, et un flambeau sert d'appât pour les surprendre.

La vue est un sens attribué à tout ce qui respire. Les êtres dont les organes visuels ne nous apparaissent pas, n'en sont pas moins sensibles à la lumière. Les végétaux

eux-mêmes la recherchent, et lorsqu'ils en sont privés, ils se fanent, dépérissent et meurent.

La première sensation de l'enfant est éveillée par la lumière; elle excite en lui un sentiment de plaisir, elle lui fait oublier la douleur.

Ce papillon engourdi par le froid aperçoit-il de loin une lueur, mu par je ne sais quel besoin, il s'agite, il s'efforce, et s'il ne peut voler encore, il se traîne jusqu'à elle et ne cesse de s'en approcher jusqu'à ce qu'il s'y brûle.

Cet amour ou ce besoin de la lumière suit l'homme dans toute sa carrière. Il la cherche en naissant, il la cherche encore en mourant; c'est peut-être le dernier bien qu'il regrettera sur la terre, car c'est le seul qu'il y ait possédé en propre.

Partout la lumière a sur nous une puissance qui précède même la réflexion. Quelquefois, quand un chagrin nous accable, quand la douleur nous torture, nous éprouvons un soulagement, une consolation subite: d'où viennent-ils? Nous l'ignorons. Levons les yeux, le soleil brille, un rayon s'est arrêté sur notre tête.

Le génie de l'homme croît avec la lumière. Notre imagination suit l'éclat du soleil; c'est lui qui la colore comme il colore la fleur et lui fait porter son fruit.

Le soleil est ici l'influence physique d'une puissance morale: le feu intellectuel ne peut agir sans la chaleur matérielle, qui toujours le suit ou le précède.

Sans la lumière, tout est stérile. Le jour est partout le père de l'œuvre. Si Dieu était né, il serait né du feu, mais c'est le feu qui est né de lui.

La chaleur joue un grand rôle dans la formation des corps, et la lumière dans leur apparence.

Est-ce un effet du jour qui fait la rectitude d'une ligne, et y a-t-il une courbe ou une ligne droite selon le point d'où part la lumière?

Combien le plus ou moins de lumière et sa direction n'influent-ils pas sur la beauté ou la laideur. Cette femme est belle ou laide, selon le jour où je la vois, et ce chef-d'œuvre de peinture est moins qu'une ébauche quand il est mal éclairé.

La lumière a sa magie dans toutes ses gradations même décroissantes. Tel monument est admirable au clair de lune, il semble grandir sous ce demi-jour; mais ceci est l'exception. En général, le jour embellit : sans lumière, tout est laid et froid. En quoi consiste la beauté pour un aveugle? En souvenirs, s'il a vu; en espérances, s'il est aveugle-né. Il voit par la pensée ou le désir : c'est que l'ame a aussi ses yeux et sa lumière.

LUNATIQUE. C'est un cheval qui voit clair selon le temps, ou un homme qui raisonne d'après la lune, c'est-à-dire par quartier. Les chevaux lunatiques ne valent rien. Les hommes lunatiques ne valent pas mieux. Capricieux, fantasques, on ne sait où les prendre : à mérite égal, les fous sont plus traitables. Ensuite, comment la lune influe-t-elle sur le caractère et le sens commun? C'est ce que les astronomes n'ont pu nous dire encore.





MACHINE HUMAINE. Si un mécanicien faisait une machine ayant autant d'imperfections, de chances d'accidens et de peu de durée, une machine enfin exigeant autant de frais d'entretien et de réparation que la machine humaine, chacun lui jetterait la pierre et le traiterait de massacre.

Alors, je vous le demande, pouvons-nous croire et dire sans blasphémer qu'une œuvre qui laisse tant à désirer soit sortie de la main de Dieu, type de toute perfection?

— Mais la tradition nous révèle que Dieu a créé le premier homme.

Eh! bien, qu'est-ce que cela prouve, sinon que l'homme créé par Dieu n'est pas l'homme refait par l'homme?

Le premier était beau et fort ; l'autre est faible et laid.

Comment l'homme est-il parvenu à défigurer ainsi l'œuvre de Dieu? Là-dessus, il y aurait beaucoup à dire, car, pour parvenir à gâter l'homme son semblable, l'homme s'est donné cent fois plus de peine et a travaillé mille fois plus long-temps que Dieu pour le bien faire.

Le premier procédé qu'a probablement employé l'homme pour faire l'homme laid, c'est de le rendre méchant. Ce pas fait, il devenait facile de le rendre souffrant; et une fois souffrant, il n'était déjà plus beau, car la souffrance n'embellit guère.

Le rendre méchant était donc la condition première et dès-lors indispensable de la métamorphose. Pour arriver là, plus d'un moyen se présentait : on y parvenait en le rendant colère, envieux, jaloux, ambitieux, avare, etc.; mais la colère passe; l'envie n'a qu'un temps; l'ambition s'éteint, et l'avare est tellement occupé à garder son trésor, qu'il ne songe plus à ravir celui d'autrui.

Quel moyen restait-il donc de lui procurer une méchanceté durable? C'était de le rendre pauvre.

Oui, la plupart des maux et des vices de l'homme viennent de la pauvreté. Sans doute celui qui ne manque de rien est quelquefois méchant aussi, mais c'est qu'il croit manquer de quelque chose.

Pour restituer à l'homme sa beauté primitive ou le remettre au point où Dieu l'avait mis, qu'y a-t-il à faire? C'est de le rendre bon. Comment le rendre bon? C'est de le rendre heureux.

Mais comment le rendre heureux? C'est là, je l'avoue, le point difficile. Cependant il y aurait grande chance de réussir si l'on voulait refaire l'organisation sociale en sens contraire de ce qu'elle est aujourd'hui, car il est évident qu'elle est établie de manière à rendre malheureux, sinon tous les hommes, du moins la très-grande majorité de ces hommes.

Or, pourquoi en est-il ainsi? C'est que ceux qui font les codes et les organisations sociales ont toujours compté pour rien cette majorité, ou bien ont mal compté quand ils ont cru la compter pour quelque chose

La preuve, c'est que cette majorité est laide, est brute, est méchante, et qu'elle devient de jour en jour plus laide, plus brute, plus méchante; et ceci encore, parce que de jour en jour elle est plus pauvre, plus misérable.

Puisque la civilisation, les codes et les contrats dits sociaux ont amené la pauvreté chez la majorité, il faut donc, comme nous venons de le dire, refaire les codes, la civilisation et les contrats, et les refaire de manière que s'il y a encore des pauvres, ce qui est possible, car il y a des gens qui veulent absolument l'être et qui le seront toujours quoiqu'on fasse, ces pauvres ne soient plus la majorité, mais bien la minorité et la plus petite minorité possible.

Si l'on juge que c'est trop de besogne pour un jour que de refaire la civilisation, les contrats et les codes, et qu'on ne puisse y arriver que petit à petit, je dirai à ceux qui font les codes: vous arriverez à peu près au même résultat, ou à éloigner la pauvreté de la majorité, dès que vous voudrez employer, à donner du travail à cette majorité, le temps et l'argent que vous dépensez pour la contraindre à ne rien faire, et ce qui est pis, à mal faire ou à s'entrenuire, se battre et se tuer.

Voyez : *Conscription, guerre.*

MAGNIFICENCE. « Comme son premier ministre avait la vue faible, Sa Majesté, qui l'aimait beaucoup, lui offrit, pour sa fête, une paire de lunettes enrichies de diamans et dont les verres étaient d'or. Ce travail admirable était l'œuvre d'un célèbre opticien. »

Ainsi sont, à peu près, tous les meubles d'une grande magnificence : on ne peut s'en servir.

Combien de fois, à Gênes ou à Venise, n'ai-je pas plaint les propriétaires de ces somptueux palais. Ils étaient véritablement plus mal logés que dans la plus chétive maisonnette. Dans cette maisonnette on a de l'air, du jour, du soleil ou de l'ombre à volonté ou selon la saison. Dans le palais, rien de tout cela : chaleur ardente en été, froid glacial en hiver, partout un air de plòmb ou un souffle humide, partout ce fumet de monument, cet arrière-goût de sépulcre très-bon pour le curieux qui passe, mais si nàuséabond pour celui qui y demeure.

Combien de fois aussi, à Paris même, n'ai-je pas vu cette magnificence cacher une pauvreté complète, et des tables couvertes de vases d'argent qui ne contenaient rien.

Cette magnificence calculée pour les yeux, qu'est-elle pour les autres sens ? En quoi l'ouie, l'odorat et le goût en sont-ils flattés? La soupe en est-elle meilleure, parce que la soupière est ciselée en bosse et doublée en vermeil ?

En ménage, ou dans les choses usuelles, la magnificence est plutôt une gêne qu'un plaisir.

Où je l'aime, c'est dans les monumens publics ou ce qui sert aux besoins ou aux plaisirs de tous. Oui, soyez magnifiques dans vos églises, vos hospices, vos théâtres, vos fontaines. Soyez-le aussi dans vos ports, dans vos chemins, dans vos canaux, dans vos musées, dans vos colléges ; c'est ainsi que vous serez utiles : la vraie magnificence est dans le bien qu'on fait.

Voyez : *Or et argent.*

MAIN CHAUDE ET PIGEON VOLE. Nos pères y

jouaient: j'y ai joué moi-même avec délice. Nos enfans n'y veulent pas jouer; c'est trop bête pour eux. Qu'on dise maintenant que l'esprit humain ne se perfectionne pas.

MAITRESSE. Vous autres vieux garçons, si vous n'avez pas de maîtresse, ce en quoi vous agirez sagement, ne craignez pas qu'on dise que vous en avez une; vous vous sauverez par là de beaucoup de tracasseries et de rancunes, car dès que le cœur d'un homme passe pour vacant, il y a toujours quelque voisine qui le trouve assez bon pour elle; et plus un individu est vieux, cassé et impotent, en un mot, moins épousable, plus il trouve de personnes qui voudront l'épouser, vu la chance d'être plus tôt veuve.

Laissez donc chacun dire à ce sujet ce qu'il lui plaira, ou plutôt craignez fort qu'on ne dise rien, car il est une inculpation plus mortelle mille fois que celle d'inconstance ou d'amour léger; c'est celle-ci: il n'aime pas les femmes. L'homme dont on l'a dit est perdu, parce qu'alors on suppose qu'il aime tout ce qu'on ne doit pas aimer: le vin, le jeu, l'orgie; ou bien qu'il est le pendant de ce roi de Portugal, Alphonse, que l'histoire a affublé d'un nom si disgrâcieux: qualification qui l'a mis de pair avec les souverains les plus mal famés, et infiniment au-dessous de Don Juan et de Lovelace. Ceux-ci n'étaient que des libertins, mais le malheureux roi devint une sorte de monstre qui n'avait d'homme que le nom.

Rien, d'ailleurs, n'est plus facile, notamment dans une ville de province, d'acquérir une réputation de gaillard. Le provincial ne croit pas aux promenades gratuites ni aux méditations solitaires; il conçoit très-bien qu'un homme, après son dîner, aille prendre du café, du rhum

ou du cognac, mais prendre l'air, c'est ce qu'il ne comprend jamais.

Ainsi, vous promenez-vous à la brune dans un bois, un champ, une prairie où la foule n'est pas, il dira que vous êtes allé y attendre une belle, et s'il passe une jupe, fût-ce à cent mètres du point où vous êtes, le flagrant délit sera prouvé: on vous a vus en tête-à-tête.

Si c'est dans la promenade à la mode, au plus épais de la foule que vous vous réfugiez, ceci ne vous sauve point des commérages: c'est le mouchoir que vous allez y jeter, c'est la plus jolie ou la plus facile que vous allez tenter.

Je connais un pauvre poète qui ne pouvait composer qu'en marchant. Il était donc souvent en route, et on le rencontrait sous tous les ombrages. Nul ne l'y avait vu en d'autre compagnie que celle de son chien. Il n'en avait pas moins acquis la renommée du plus fameux coureur d'aventures du département, et on lui donnait plus de maîtresses qu'il n'avait fait de poëmes.

Le pauvre diable ne s'en doutait guère; et croyant travailler pour la gloire, il travaillait pour les commères dont il ne cessait d'exercer les langues.

Quelqu'un lui apprit un jour la grande réputation amoureuse dont il jouissait dans le canton. Comme c'était un homme fort moral, il se défendit et le fit avec succès. Il prouva qu'on s'était trompé, et que non-seulement il n'avait pas dix maîtresses, ce qui certainement est beaucoup, mais qu'il n'en avait jamais eu une seule. Enfin, il fit si bien qu'on fut convaincu de sa sagesse.

Vous croyez qu'il gagna à ce revirement? Détrompez-vous. Nonobstant sa réputation de coureur de belles, il était bien vu de chacun. Quand on sut qu'il ne courait après personne, il devint la bête noire de tout le monde. Les plus indulgens virent en lui un rêve creux; mais

d'autres y soupçonnèrent un homme suspect, un conspirateur, un espion, un incendiaire même, et il ne tint à rien qu'il ne fût mis en surveillance par mesure de haute police et de sûreté générale.

Les femmes surtout lui en voulaient. On avait dit qu'il les adorait toutes, c'était un tort sans doute; mais n'en pas adorer une seule, c'était un crime. Bref, mon infortuné rimeur, poursuivi d'un tollé général, fut obligé de quitter le pays. Voyez à quoi mène la sagesse!

La morale de ceci, garçons jeunes ou vieux, est de laisser dire un peu de mal de vous, si vous ne voulez pas qu'on en pense beaucoup, car il n'est pas de gens à qui le public en veuille plus que ceux qui sont réputés sans défaut.

MAL MORAL. SON ORIGINE. Si nous envisageons la création dans son état normal, tout est équitable dans la matière et tout est équité dans l'esprit. L'iniquité est dans la volonté des êtres et non dans la base des choses, et moins encore en Dieu qui les a posées.

Le mal moral, effet secondaire et tout-à-fait en dehors de l'ensemble ou de l'impulsion primitive, ce mal moral qui n'est tel que parce qu'il veut séparer l'être de cet ensemble et qu'il combat cette impulsion, ce mal qui est toujours le fait de l'intention perverse, ne peut tenir au type originel de l'ame ni émaner de l'essence divine.

Quand nous croyons voir, dans les œuvres du créateur, quelque chose d'injuste ou d'imparfait, nous ne voyons pas les choses telles qu'elles sont; et il en faut moins croire nos yeux que cette conscience qui nous fut donnée; comme un fanal, pour rectifier les erreurs des sens et suppléer à leur impuissance.

Le mal ne peut exister pour le mal ; et ce mal moral, qui est le contraire du bien ou de la vertu, ce mal moral qui sacrifie autrui à lui-même ne peut avoir le même résultat que la conduite opposée, c'est-à-dire le bien ou la vertu.

Il y a partout des bourreaux et des victimes : reste à savoir quelles sont les dupes. Le monde croit que ce sont les victimes ; il est pourtant vrai que ce sont les bourreaux, car, en dernier résultat, il n'y a de possible que ce qui est juste.

Conséquemment, si l'être peut le mal, il ne le peut que sur lui-même, et quand il croit en faire aux autres, ce n'est réellement qu'à lui qu'il en fait. Rien de véritablement nuisible ne peut, malgré l'apparence, tomber sur un tiers ni sur l'ensemble, parce que la possibilité de faire un dommage réel à quelqu'un serait en opposition avec l'harmonie de l'univers ou avec la création. Si un être avait une puissance effective sur d'autres êtres, s'il pouvait influer sur leur immortalité ou même sur leur nature, il serait, en ceci, aussi puissant que Dieu.

Ainsi, le bien et le mal sont le mobile et la balance du sort des individus : chacun a pour soi le bien qu'il a fait, il a contre soi le mal. Le bien lui est utile, le mal lui est nuisible. Son avenir, son être même sont la suite de ce bien et de ce mal ; il est toujours ce qu'il veut être, c'est-à-dire ce qu'il se fait. Cela est si vrai, que nous le voyons même dans la vie présente. Là, malgré les apparences, le méchant, toute balance faite, est certainement moins heureux que l'homme de bien.

Les vices et les excès ne portent-ils pas leur châtiment? Il les suit pas à pas, pour ainsi dire. La gloutonnerie amène l'indigestion, l'ivrognerie, le mal de tête, le li-

bertinage, le dégoût et des douleurs de toute sorte.

Le mal physique devenant ainsi la conséquence du mal moral, on voit qu'il a son utilité comme tout ce qui existe dans l'ordre naturel, car c'est ce mal qu'il éprouve ou qu'il a éprouvé qui donne au méchant la conscience de celui qu'il fait éprouver aux autres, et qui, en le punissant, l'empêche d'en commettre davantage. Le mal physique est donc aussi un moyen d'ordre.

Il faut qu'il en soit ainsi, car, je le demande, à quoi pourrait servir ce mal physique, s'il n'était pas un acheminement au bien ou une réparation du mal moral, s'il ne servait pas à l'empêcher ou à le punir? Le mal physique est donc le résultat de la volonté de l'être ou la conséquence de l'ordre général: dès-lors il ne peut être que dans l'intérêt et pour l'avantage de celui qui le supporte, soit qu'il lui advienne comme punition ou comme voie de progression.

Voici nos conclusions:

L'ordre est le fait de Dieu; c'est son œuvre et sa volonté.

Le désordre est le fait de la créature.

Dès que l'être s'écarte de l'ordre, il tombe dans le mal ou le désordre, car le bien n'est autre chose que la mesure et l'arrangement, ou la justesse du calcul.

Toute action coupable a non-seulement sa punition morale, puisqu'elle fait reculer l'ame ou qu'elle arrête sa croissance, mais elle a encore sa punition physique: tous les maux que nous éprouvons en ce monde sont le résultat et la punition de fautes commises soit dans cette vie, soit dans une existence précédente.

Ainsi, les bonnes et les mauvaises actions de l'être font sur lui le même effet que fait l'atmosphère sur le baromètre qui monte et descend.

MALADES. Il n'y a pas de malades en France, ou du moins dans nos hôpitaux et autres lieux ouverts au public, il n'y a que des maladies.

On dit qu'en jurisprudence la forme emporte le fond; on pourrait ajouter qu'il en est de même en médecine, avec cette variante que la forme emporte le malade, car nos grands docteurs, nos docteurs à broderies et uniforme, enfin nos Esculapes administratifs et militaires ne s'occupent pas plus des dits malades que s'il n'y en avait pas: c'est la maladie qu'ils traitent; et pour se tenir en dehors de toute préoccupation, de toute influence étrangère à l'art, de toute personnalité, ils la traitent, sans acception d'individu, pour la maladie même et l'intérêt de la chose, parce qu'en effet il n'est pas question d'individus dans les axiomes d'Hyppocrate et pas davantage dans ceux de l'école de médecine. On y parle de fièvre, de rhumatisme et de goutte, et non de M. tel ou tel. Si l'on s'en occupe, si l'on en vient à des considérations personnelles, c'est après l'autopsie et pour le classement des fioles dans le laboratoire.

C'est le sublime de l'état, dira-t-on, c'est l'abnégation de soi-même et d'autrui, c'est le dégagement de toutes les préoccupations humaines, c'est l'art pour l'art. Un médecin est un juré, et la main sur son bonnet de docteur, il a fait serment d'être médecin avant tout: il ne doit donc rien céder aux circonstances. Or, un malade est une circonstance, tandis que la maladie est un principe. C'est d'après ce principe qu'il doit agir, c'est le cas qu'il doit médicamenter et non l'homme.

S'il s'arrêtait au malade, il faudrait autant de traitemens, ou si l'on veut, autant de raisonnemens que de sujets. Alors où en seraient les règles et les maîtres, et à quoi bon les livres? Une fois lancé dans le vague du sens commun, où le praticien s'arrêterait-il, et sur quoi

reposerait la légalité de ses arrêts? L'homme se trompe, la science ne se trompe pas ; l'homme est multiple et la science est une.

Le médecin, comme le juge, doit fermer les yeux et se boucher les oreilles. Son malade en meurt, c'est vrai; mais fort de sa conscience, il se dit : toutes les formes ont été religieusement observées, les témoins ont été entendus, les parties confrontées, le prévenu interrogé; et sa défense a été libre, disons même a été vive, et la résistance désespérée. Cependant force est restée à la loi : les principes ont triomphé. L'individu est mort, mais il est mort guéri.

Nous achevions ce petit article à la louange de la médecine, quand on nous a adressé une réclamation à laquelle nous nous empressons de faire droit : c'est qu'il n'existe plus de maladies; et ce que nos pères, par une erreur qu'explique assez l'ignorance des temps, nommaient ainsi, n'est, comme on l'a nettement reconnu, *qu'un cas médical*. Dès qu'il n'y a plus de maladies, il est évident qu'il ne peut plus y avoir de malades. Il y a des cas plus ou moins graves et des individus plus ou moins heureux; aussi est-il des gens qui demandent pourquoi, lorsqu'on a supprimé la loterie, on n'a pas supprimé aussi la médecine?

MALADE IMAGINAIRE. Celui qui, pour éviter d'être malade, prend d'avance mille précautions et autant de tisanes, arrive à la vieillesse avant de trouver un seul jour pour se bien porter. On peut donc être malade de précautions, comme on l'est de maladie. Reste à savoir lequel des deux maux est le moindre, et si le préservatif n'est pas pire que la réalité.

Toute infirmité imaginaire est fondée sur une infirmité

réelle, celle de l'imagination, qui ne peut se guérir que par elle-même, comme le scorpion qui, dit-on, neutralise son venin quand on l'écrase sur la piqûre.

Mais si la croyance à un mal ne fait pas naître ce mal, elle en donne un autre : celui de la peur, mal moral si vous voulez, mais qui n'en finit pas moins par atteindre le physique et nécessiter l'intervention du médecin.

Chose assez bizarre! c'est que la certitude d'une indisposition réelle et bien caractérisée devient, pour quelques malades imaginaires, un véritable triomphe d'amour-propre : on s'était tant moqué d'eux, qu'ils veulent qu'on ne s'en moque plus. « Je le disais bien, s'écrie celui-ci, fier de sa gastrite, de sa névrose ou de ses maux de reins, que le mal était là, et que je comprenais mieux mon état que le docteur et que la Faculté elle-même! »

Dans ce jour de triomphe, le monomane ne donnerait pas sa maladie pour la santé la plus florissante. Aussi a-t-il l'esprit si satisfait d'avoir eu raison et de n'être plus traité de maniaque, qu'il en perd sa manie; et j'ai connu des gens qui, après avoir été les trois quarts de leur vie malades imaginaires, sont devenus à la fois robustes et très-sensés, après avoir subi une maladie grave et presque mortelle.

C'est ainsi qu'un homme vaporeux et mélancolique, fait prisonnier par les Turcs, ayant été bâtonné à peu près tous les jours pendant le temps, d'ailleurs assez court, que dura sa captivité, devint, lorsqu'il fut rendu à la liberté, un gai convive et un véritable Roger-bontemps : la friction de l'épiderme avait fortifié le système nerveux, et la douleur réelle avait détruit le principe de la souffrance factice.

Ceci est une exception, et les exemples contraires sont

beaucoup plus fréquens. En général, celui qui, après avoir été heureux, est atteint par l'adversité, revint-il à sa position première ou en obtint-il une plus prospère encore, n'en reste pas moins triste et inquiet.

Les médecins habiles ne dédaignent jamais les malades imaginaires. Ils tentent d'abord de guérir l'imagination du malade. Désespèrent-ils d'y réussir, ils abondent dans son sens et adoptent des remèdes analogues à la maladie, c'est-à-dire imaginaires comme elle. L'une de nos notabilités médicales me disait qu'elle avait guéri bien des maux réputés incurables avec des boulettes de mie de pain.

Je n'ai jamais douté que le prince abbé de Hohenlohe, si renommé pour ses miracles, n'ait en effet rendu la santé à beaucoup de malades. Il croyait les guérir, et ceux-ci croyaient l'être. Or, par cela seul ils l'étaient de fait, si le mal était idéal; s'il était réel, la conviction ou l'espérance aidait encore à la guérison.

Je suis donc convaincu qu'une volonté ferme des deux côtés, c'est-à-dire du médecin et du malade, et une confiance sans borne de celui-ci, peuvent contribuer, dans beaucoup de cas, à amener la convalescence.

C'est encore ce qui arrive dans le magnétisme. Que la communication d'un fluide agisse utilement sur les malades, c'est ce que je crois possible, car si les émanations animales nous transmettent des maladies, je ne vois pas pourquoi elles n'en pourraient pas aussi apporter le remède. Néanmoins, ce remède est ici bien souvent dans la foi; et tel magnétisé, de même que les malades du prince de Hohenlohe, n'a été guéri que parce qu'il a cru à sa guérison.

L'homéopathie a ses adeptes et probablement aussi ses vérités ou ses cures réelles; mais je la considère également comme ayant plus d'influence sur l'imagination que

sur le reste. C'est encore de la médecine par la foi. Il est, en effet, bien difficile de s'expliquer comment le moins peut le plus, et pourquoi je pourrai frapper plus fort avec un petit roseau qu'avec une grosse bûche.

L'histoire des maladies imaginaires demanderait un livre plus gros que celui des maladies réelles. Sans entrer dans une nomenclature de détail, on peut les diviser en deux grandes catégories : les maladies qu'inventent les malades et celles qu'inventent les médecins.

Celles qu'inventent les malades viennent de cette disposition à l'inquiétude attenante à l'ame humaine, et qui nous fait chercher la douleur même où elle n'est pas et l'y trouver, coûte que coûte. Bref, quand nous n'avons rien à mordre ou rien qui nous mord, nous nous mordons nous-même.

Donner la liste des maladies imaginaires de l'invention des malades serait chose impossible, car il y en aurait autant que d'individus et infiniment plus que n'en connaît la Faculté: le domaine de l'imagination est sans borne.

Les maladies imaginaires de la création des médecins sont moins nombreuses. Il y en a aussi deux espèces : 1° celles que les médecins appliquent comme remèdes et qui n'ont pour but que de guérir l'imagination du malade, ou bien de la détourner du mal véritable.

2° Celles qu'ils inventent sans le vouloir et par suite de la préoccupation où les aura jetés l'annonce d'une maladie régnante. C'est ainsi que, lors du choléra, tout individu pris d'une indisposition quelconque et même de la plus légère, était réputé cholérique, traité comme tel et tué ordinairement par le remède ou par la peur qu'il lui faisait. Aussi disait-on naïvement que le choléra se présentait sous l'aspect de toutes les autres affections. C'est qu'en effet, en Europe, nul ne fut, pendant plu-

sieurs mois, traité pour un autre mal, et qu'on aurait cru qu'il n'existait plus au monde que celui-là.

La préoccupation était telle que deux ivrognes de mon voisinage, ramassés sur la grande route où l'on en ramasse vingt tous les dimanches, furent bien et dûment considérés comme cholériques. L'un se réveilla à temps, dégrisé par des frictions à la brosse rude. L'autre n'en échappa qu'après un commencement d'autopsie : un élève, emporté par son zèle, l'avait déjà marqué de son bistouri.

Une influence non moins commune à laquelle le médecin cède quelquefois, surtout s'il est jeune, est l'imagination du malade qui finit par échauffer la sienne et, de guerre lasse, entraîner sa conviction.

Il en est même qui croient à une maladie, par cela seul qu'on les appelle pour la traiter : c'est le juré qui condamne un homme aux galères, seulement parce qu'il est juré et d'après cet axiome qu'on n'a à juger que les coupables et à guérir que les malades.

C'est surtout parmi les docteurs de campagne que cette singulière confiance existe, et elle s'explique. On vient appeler le médecin au milieu de la nuit, on lui dit que Monsieur tel vient d'avoir une attaque. Il s'habille à la hâte, monte à cheval ou en cabriolet, et court souvent à deux ou trois lieues. Pendant deux heures que dure la route, le docteur est nécessairement préoccupé de l'état de son client, et avant de l'avoir vu, il a décidé la nature du traitement à suivre. Il arrive, il le trouve sans connaissance; il le traite donc comme apoplectique, et quand l'idée lui vient que ce pourrait être autre chose, il est déjà trop tard. Le nombre de malades que l'on expédie ainsi de confiance est plus grand qu'on ne le pense.

Une classe de médecins contre l'imagination desquels il faut encore se tenir en garde, sont ceux qui croient

avoir découvert une maladie nouvelle ou un nouveau traitement, ou bien encore qui ne traitent qu'une spécialité de maladie. Vous pouvez être assuré que, quelle que soit la vôtre, ils y verront une dérivation ou une variété de celle qui a fait leur réputation et le sujet de leurs études, et que si vous avez affaire au médecin des goutteux, il vous mettra un cataplasme à l'orteil pour une fluxion à la joue.

C'est aussi le système de tout médecin des eaux, qui jamais n'a pu imaginer que celle dont il est le dispensateur ne soit pas propre à tout et ne guérisse de tout, bien que plus d'un malade s'en soit tiré, comme Moïse sauvé des eaux, sans y toucher.

La manie des malades imaginaires de se croire atteints de telle ou telle indisposition et de vouloir en convaincre les autres, ne fait, en réalité, de mal qu'à eux-mêmes. Mais il est une autre espèce de maniaques beaucoup plus importuns: ce sont ceux qui, non-seulement prétendent être malades, mais qui veulent que tout le monde le soit, et qui font, de tous ceux qu'ils rencontrent, un sujet d'étude pour y trouver les symptômes de leur maladie.

Il n'y aurait que demi-mal s'ils gardaient pour eux leurs remarques, mais ils n'ont rien de plus pressé que de vous en faire part. J'en ai connu un qui avait ainsi tourné la tête à sa femme d'abord, puis à cinq ou six de ses amis qu'il avait rendus tout aussi fous que lui. Ce qui est pis, c'est que voyant dans ses propres enfans le germe tous les maux, il avait fini, à force de drogues, par ruiner leur tempérament.

Il suffit de deux ou trois prêcheurs de cette trempe pour réduire tout un canton à l'état de valétudinaire, car rien ne se propage comme la sottise, surtout lorsqu'elle fait du mal. L'histoire nous cite plus d'un exemple de maladies imaginaires devenues épidémiques; et sans parler

des convulsions, nous avons vu, il n'y a pas long-temps encore, des indispositions obtenir la vogue, et tout le monde les ayant ou voulant les avoir.

Lorsque quelque monomanie bizarre et propre à frapper l'imagination se déclare, je crois fort dangereux de la révéler : cette publicité amène inévitablement le retour des mêmes faits. Les trois quarts des suicides et même des crimes sont, j'en suis convaincu, la conséquence de l'imitation et de la redite. Si l'on cachait ces faits avec le même soin qu'on met à les publier, on en verrait immédiatement diminuer le nombre.

Peut-être en serait-il de même des maladies. Sans doute il en est bien plus de réelles que d'imaginaires, mais les unes, pas plus que les autres, ne se guérissent par l'éclat qu'on leur donne et par la peur qu'on nous en fait.

Le nombre des malades imaginaires est plus grand qu'on ne pense, et il est peu d'hommes à imagination vive qui ne l'aient été quelquefois dans leur vie. C'est principalement aux célibataires, aux gens qu'on nomme heureux ou n'ayant aucun embarras de fortune ou de ménage, que ces maladies arrivent. Les individus accablés d'affaires ou de dettes, l'époux d'une femme hargneuse, le père d'enfans criards et mal élevés, n'ont pas le temps de devenir malades d'imagination; c'est tout au plus s'ils peuvent l'être d'une véritable maladie.

L'homme du peuple, vivant au jour le jour et à la sueur de son front, n'est pas malade imaginaire. Pas davantage le marin, et le militaire jusqu'au grade d'officier inclusivement : encore peut-on en exclure les sous-lieutenans et lieutenans. Il faut, pour le devenir, être au moins capitaine, et c'est même assez rare dans ce grade: ce ne sont que les officiers supérieurs qui y sont véritablement exposés, et seulement en temps de paix.

Chose étrange! c'est que les femmes, qui sont souvent malades par ton, par caprice, par coquetterie ou par rancune, sont moins exposées que les hommes aux maladies imaginaires. Chez elles, ces maladies durent peu et n'ont jamais de conséquences bien graves. La raison de ceci est que les femmes ont plus d'indispositions réelles que les hommes; elles ont donc moins de choix et de loisir pour se donner celles qu'elles n'ont pas, ou bien si elles se les donnent, elles ne peuvent les garder aussi long-temps.

Parmi les enfans, il n'y a jamais de malades imaginaires. Il n'y en a pas non plus parmi les vieillards arrivés à un très-grand âge.

Les idiots et en général les personnes d'un esprit borné, ne deviennent jamais malades imaginaires : ce qui ne prouve pas que tous ces malades aient de l'esprit; cependant beaucoup en ont. C'est moins d'esprit qu'ils manquent que de bon sens et surtout de courage, car cette disposition à se croire malade naît d'une peur excessive de l'être. Or, si celui qui s'en voit atteint se disait bien qu'il va avoir un accès, non de la maladie qu'il redoute, mais un accès de lâcheté; que c'est la peur de souffrir ou de mourir qui le tourmente, et qu'en s'y abandonnant il mérite à la fois son propre mépris et celui des autres, peut-être cette réflexion lui rendrait-elle un peu de cœur et de raison.

D'ailleurs, malade ou non, que peut-il gagner à penser sans cesse à la maladie et à passer sa vie à compter une à une toutes les pulsations de ses artères, toutes les titillations de ses nerfs, enfin toutes ces petites douleurs qui tiennent aux organes et que tout le monde éprouve?

A ceci, on dira que si l'on y pense, c'est malgré soi, et que le raisonnement, pas plus que la volonté, ne peut rien ici.

Je ne suis pas de cet avis, et je crois qu'avec une volonté bien ferme on peut, je ne dis pas immédiatement, mais avec de la persévérance, devenir maître de son imagination.

Pour y arriver par le plus court chemin, il faut d'abord cesser de discuter avec elle, et sous quelqu'aspect que se présente la pensée qui nous poursuit, la repousser comme mauvaise, non par des raisonnemens qui tournent toujours contre nous, mais par une fin de non-recevoir ou une autre pensée. Le travail de tête ou de corps, les exercices violens, les changemens de lieux, la distraction enfin, sont les meilleurs remèdes contre les rêveries maladives et en général contre toutes les affections mentales, car, ne nous y trompons pas, la maladie imaginaire en est une. C'est une sorte de démence qui, rarement il est vrai, arrive à l'état de folie caractérisée, mais qui n'en est pas moins le principe.

C'est donc plutôt par des douches que l'on guérirait les malades imaginaires que par des drogues. Si chaque malade pouvait se mettre cela en tête, s'il obtenait la conviction qu'il est fou, par cette conviction seule il serait bien près d'être guéri.

Malheureusement, c'est que cette folie, comme toutes les autres, a ses intermittences. Le malade imaginaire a aussi ses momens lucides; il est alors bien convaincu qu'il n'a pas la maladie dont la crainte le poursuit, il rit même de ses ridicules terreurs. Puis, un moment après, une mouche qui lui passera devant les yeux va lui faire croire à un éblouissement, une crampe à une attaque de paralysie, un vent dans l'estomac à un étouffement, un battement de cœur à un anévrisme, une migraine à une congestion cérébrale.

Le malade imaginaire qui croit avoir toutes les maladies, ce qui arrive assez souvent à ceux qui, sans

tre médecins, lisent des ouvrages de médecine, est lus facile à guérir que celui qui n'a adopté qu'une pécialité et n'a choisi qu'une seule maladie. Celui-ci st le moins traitable de tous, parce que sa conviction, levenue à l'état d'idée fixe, est la plus profonde, et lle le sera souvent, d'autant plus qu'elle est moins ondée.

Tout en stigmatisant le malade imaginaire que j'ai ccusé de faiblesse et même de lâcheté, je ne prétends pas dire qu'il simule sa souffrance. Non, dans cette position, il est tel individu qui souffre plus de son mal idéal qu'il ne souffrirait de la maladie réelle, et je dirai même de toutes les maladies. Cela est si vrai, que lorsque cet homme arrive à être effectivement malade, il éprouve un soulagement fort grand, une sorte de bien-être: la fièvre véritable est moins douloureuse que la peur de l'avoir.

Dans certaines circonstances, cette fièvre réelle peut être même moins dangereuse, et la maladie vraie est en quelque sorte la convalescence de la maladie fausse. Bien loin de la craindre, le monomane doit désirer qu'elle lui vienne: l'affaissement physique le guérira de la surexcitation morale.

Ce qui prouverait encore que le mal imaginaire fait plus souffrir que le mal réel, c'est qu'il conduit fréquemment au suicide, cas rare parmi les véritables malades.

Nous finissons cette esquisse en maintenant cette opinion, que toute maladie imaginaire prend sa source dans e défaut de courage et de volonté de celui qui en souffre. Qu'il redevienne un homme, qu'il sache mépriser la mort et la souffrance, qu'il se croie enfin en face d'un ennemi qu'il ne pourrait fuir sans se couvrir l'opprobre, et bientôt il sera guéri.

MALADIE, DANSE. Les trois quarts de nos maladies viennent du défaut de mouvement. On se promène et l'on croit remuer. On remue les jambes en effet, mais le reste du corps est immobile.

Tous les peuples sauvages dansent, les animaux dansent, et les mouches elles-mêmes ont leurs corps de ballet.

En ceci, les sauvages, les animaux et les mouches ont raison ; aussi n'ont-ils jamais la goutte, tandis que nous autres civilisés, nous nous croyons heureux quand nous ne l'avons qu'aux deux pieds. Il est vrai que nous avons des médecins qui nous ordonnent de garder la chambre et des prédicateurs qui nous défendent le bal.

Sans contrarier ni les uns ni les autres, je dis que si nous avions soin, seulement pendant une demi-heure par jour, de remuer un peu chaque bras, un peu chaque jambe, d'allonger le cou légèrement à droite, légèrement à gauche, de pencher le corps en avant, puis en arrière, et ensuite d'abandonner la terre d'un pied, en sautillant tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre, le tout, bien entendu, sans danser, sans quitter la chambre, car il ne faut désobéir ni au médecin ni au prédicateur, soyez certain que par ce simple procédé, sans offenser Dieu ni Gallien, sans perdre ni notre ame ni notre corps, nous nous porterions sinon beaucoup mieux, du moins pas plus mal.

MANIE DES EMPLATRES. Il y a des gens qui les aiment : tous les goûts sont dans la nature. Il est tel amateur qui en a toujours une quelque part. Pourquoi? Demandez-le lui : sa bonne la lui mettait quand il était petit, et il la met encore en souvenir de sa bonne ou pour l'agrément de la chose : il y a soixante ans que cela dure.

C'est, d'ailleurs, un cas moins fréquent aujourd'hui. Mais croira-t-on qu'il y a un siècle, il était général, et que nos dames les plus pimpantes ne pouvaient pas paraître en public sans une demi-douzaine d'emplâtres de diverses formes et tailles, placés où, je vous le demande? Sur la figure, sur le cou, sur les épaules, bref, sur tout ce qui était visible. Il est vrai que ces emplâtres se nommaient *mouches*, mais le nom n'y fait rien: c'était bien la chose en question, emplâtre s'il en fut.

On a aussi, de nos jours, appelé mouche un petit toupet, miniature de perruque qu'on collait au sommet de la tête avec une dose plus ou moins forte de diachilon. C'était un effort d'imagination de nos coiffeurs parisiens qui vendaient ainsi un écu le bâton d'onguent qu'ils achetaient six liards. Du reste, on en avait pour son argent: la mouche, ainsi devenue une emplâtre, en avait tous les agrémens et répandait autour de l'élégant qui s'en parait une vapeur tout-à-fait pharmaceutique et légèrement purgative.

Quant à l'effet qu'il en éprouvait, il était positif: l'emplâtre lui attirait l'humeur au cerveau et le disposait merveilleusement à l'apoplexie séreuse.

Ces petits inconvéniens étaient d'ailleurs bien compensés par la solidité de la mouche qui ne pouvait plus se détacher du crâne qu'en emportant quelque peu de la peau de l'individu.

Quoiqu'il en soit, telle est l'influence de la mode, que l'emplâtre capillaire au diachilon a eu son règne. Il a été long, et je ne m'étonnerais pas qu'il n'eût encore ses adeptes et ses martyrs.

Une très-mauvaise charge qui se faisait dans les régimens, était celle du loustic de la compagnie qui, s'en prenant à quelque simple conscrit arrivé la veille de la Bretagne ou du Berri, se faisait passer pour le

docteur et, bon gré malgré, lui appliquait un emplâtre de poix de la longueur de son individu, c'est-à-dire du talon à la nuque. Jugez des grimaces du patient à chaque pas qu'il faisait et des rires de ses bons camarades.

La discipline et le vrai docteur ont enfin prohibé l'emplâtre monstre qui allait devenir presqu'aussi classique que la savate.

Outre l'emplâtre proprement dit, il y a celui qu'on peut appeler *l'homme emplâtre;* c'est un type d'individu qui en a vraiment tous les caractères, car il se colle à tout ce qui l'approche.

L'homme emplâtre est précieux en politique; aussi y est-il fréquemment employé : on le jette dans les jambes de ceux qui marchent ou à la face de ceux qui voient. En s'y engluant, il les arrête ou les aveugle, et les fait ainsi trébucher et tomber sur le nez.

La politique emplâtrée a donc ses représentans et aussi ses journaux, où tout s'accroche et se souille. C'est la politique actuelle de l'Europe : le temps est à l'emplâtre.

MARCHANDER. Il est des gens à qui on offrirait une marchandise pour rien, qu'ils marchanderaient encore. J'en ai vu un exemple : un honnête ecclésiastique ayant légué sa bibliothèque à titre de don gratuit à la commune où il était né, le conseil municipal marchanda beaucoup avant d'accepter, « car, disait le plus savant du corps, ce n'est pas assez que l'on nous donne des livres, il faut encore que nous puissions les lire pour rien : or, si nous louons un emplacement pour les mettre, il est de fait que la lecture nous en coûtera quelque chose, et qu'en ayant l'air de nous faire un don, c'est un impôt qu'on nous propose. ».

Le calcul était juste et l'on décida, à l'unanimité, que le don serait refusé, si la famille du donateur ne s'engageait pas à payer l'entretien des livres et le loyer d'un local pour les déposer. La famille accepta le refus et garda les livres.

Le paysan ne croit jamais bien acheter, s'il n'a longuement débattu le prix. Le marchand, qui connaît son faible, lui procure largement ce plaisir dont il lui fait bien payer la façon, et le paysan, en marchandant, achète un tiers plus cher que le bourgeois qui ne marchande pas.

Il en est de même des Anglais qui, précisément parce qu'on ne surfait pas en Angleterre, se croient obligés de marchander ailleurs.

Avec un morceau de pain on faisait, au Jardin des Plantes, monter à l'arbre l'ours Martin. Martin calculait, par la grosseur du morceau, le point où l'on voulait qu'il montât. Il marchandait sa complaisance et son labeur comme un véritable spéculateur. Il ne montait jusqu'à la cime que pour un pain entier et d'une bonne grosseur, ce qu'il ne faisait jamais pour un simple croûton ou un petit pain.

J'ai vu aussi des perroquets marchander quand on désirait leur faire dire quelque chose.

Chez les hommes, comme chez les animaux, marchander est donc une des choses les plus communes de ce monde; et si nous voulons descendre en nous, nous reconnaîtrons qu'en bien des circonstances nous marchandons avec nous-même. Oui, il n'est pas un individu, s'il n'est saint, qui n'ait marchandé avec sa conscience. Seulement, si c'est un honnête homme, la conscience l'emporte.

Sous le règne de la censure, il est bien peu d'auteurs qui n'aient eu à marchander avec ses ciseaux, non pour de l'argent, elle ne vous en demandait point, mais pour

des mots, des phrases, des vers qu'elle voulait scinder à droite ou à gauche. On lui offrait d'en couper quatre ici pour en garder deux là. Mais instituée pour couper, elle voulait couper partout, et le pauvre auteur avait beau marchander, il ne s'en tirait jamais qu'en traînant l'aile.

Autrefois, on marchandait les indulgences. Aujourd'hui, on marchande une dispense pour faire gras le samedi et manger des œufs en carême. On peut aussi marchander à Rome pour épouser sa cousine, sa nièce ou sa tante au meilleur prix possible. Il y a des gens qui marchandent même à confesse. D'après l'expérience qu'ils ont de cette manie de leurs ouailles, il est des confesseurs qui surfont: ils taxent leurs pénitens à douze *Pater* pour en obtenir quatre.

A l'époque où l'on vendait des croix, on marchandait beaucoup et l'on avait raison, car de tout Paris, la boutique aux croix était celle où l'on surfaisait le plus. Là, il ne fallait pas être honteux, et l'on pouvait offrir le vingtième du prix demandé.

Il y avait des croix étrangères, l'éperon d'or et autres, qu'on finissait par obtenir pour dix écus. On croyait avoir fait un marché d'or; mais les dix écus payés, on apprenait qu'il en fallait encore cent pour avoir le droit de la porter.

Ce qu'on marchande le plus activement, le plus généralement et le plus résolument chez nous, c'est une femme. Il faut qu'on nous donne, pour l'épouser, trois cent mille francs ni plus ni moins. Sa beauté, sa jeunesse, son esprit, sa vertu ne nous feraient pas rabattre d'un centime. C'est notre prix, c'est à prendre ou à laisser. Aussi les parens font-ils aujourd'hui comme les marchands habiles: ils ont leur premier mot, afin de pouvoir y ajouter quelque chose.

Je ne sais pas pourquoi, en France, puisqu'il est uni-

versellement reçu que ce sont les femmes qui achètent les hommes, ceux-ci ne seraient pas tarifés par un syndicat établi à cet effet dans chaque département. On ne marchanderait plus, et il y aurait au moins bénéfic de temps dans les transactions matrimoniales.

En 1815, on marchandait des villes, des provinces, des royaumes, et tel prince sans héritage a acheté un peuple ou l'a échangé contre quelqu'autre immeuble.

Quand il n'y a plus eu de couronnes à vendre, on vendit des titres, des dignités, des places.

Enfin, quand cette marchandise fut également épuisée, on vendit sa protection, puis son propre nom pour servir d'enseigne à quelque flibusterie en commandite.

MARCHANDISE LITTÉRAIRE. L'autre jour, un marchand de chansons m'en proposait dix pour deux sous: « Oui, disait-il, elles sont de Béranger; vous aurez, pour dix centimes, dix pièces de marchandise. »

Je l'en remerciai pour Béranger et j'achetai les dix pièces; elles valaient bien l'argent.

Ce digne marchand avait d'ailleurs bien parlé, car la littérature de notre temps (je ne parle pas de celle de Béranger) est devenue purement commerciale, et s'il est encore quelqu'un qui écrit pour la gloire, c'est assurément parce qu'il ne peut mieux faire et que sa marchandise ne se vend pas.

Aussi, voyez quels beaux procès font les maîtres de la gaie science, poètes, historiens, romanciers, à ceux qui les troublent dans l'exercice de leur industrie et qui mettent la main sur leur chose avant de l'avoir payée. Il y a eu plus de procès littéraires depuis dix ans qu'il n'y en a eu en dix siècles. L'on n'entend parler que de chefs-d'œuvre pillés, rognés, contrefaits, falsifiés; et si,

dans l'avenir, l'on juge de notre littérature par les citations, arrêts, ordonnances et saisies qui s'y rapportent, on nous tiendra pour les plus hauts génies et les premiers littérateurs du monde.

Il est vrai qu'à l'expertise il y aurait bien quelque chose à rabattre, du moins quant au caractère de l'écrivain. L'amour de la marchandise a si bien détruit dans l'auteur l'amour de lui-même, que j'en connais qui vendent non-seulement l'ouvrage, mais le droit, pour l'acquéreur, d'y mettre son nom.

Quand l'auteur conserve l'exploitation de son produit et que sa boutique a la vogue, voyez comme il sait habilement l'exploiter : il le vend d'abord à un journal, puis à un libraire, à deux si c'est possible; enfin, il fait faire un petit tirage pour son compte. C'est être plus marchand que poète, mais qu'importe encore: notre temps est au positif, et le public ne tient un livre pour bon que s'il est bien vendu. Or, si la gloire est dans la vente, le talent de l'auteur est de faire qu'elle soit bonne.

C'est ce talent, ou l'art de bien vendre, qui doit donc aujourd'hui figurer en tête de l'art poétique.

MARIAGE. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. Pourquoi un vieux mari s'aperçoit-il si rarement qu'il est trompé? C'est, a-t-on répondu, que les hommes ont intérêt à le lui cacher et que les femmes n'en ont pas à le lui dire.

Cette réflexion est-elle morale ou philosophique? C'est ce que nous ne déciderons pas; mais les philosophes et le mariage paraissent avoir fait divorce: Bacon, Newton, Gassendi, Galilée, Descartes, Bayle, Locke, Leibnitz, Hume, etc., n'étaient pas mariés, nous dit lord Byron qui, philosophe ou non, n'avait pas trop les vertus conjugales. Je ne sais si sa femme les avait plus que

lui ; ce qu'il y a de certain, c'est que le ménage du poète, du philosophe ou du lord fut un fort mauvais ménage.

Cependant il y a plus de chances de se bien marier en Angleterre qu'en France, je ne dis pas pour la fortune, mais pour l'harmonie, parce que l'honnête liberté accordée aux jeunes filles leur permet à la fois de connaître le monde et leur prétendu, et de son côté, que ce prétendu peut étudier sa fiancée et apprécier son caractère, toutes choses qui ont rarement lieu chez nous.

Je ne sais quel auteur ou quel causeur a dit : « On arrache une jeune fille à son couvent ou à sa pension, on l'enveloppe dans un contrat de mariage, on ouvre une fenêtre et l'on jette le tout au premier passant un peu bien vêtu, en lui criant : ohé! là-bas, ramassez, ceci est pour vous : une femme! »

Les Malgaches de Madagascar ne se marient qu'après un essai de huit jours. Ce délai expiré, si l'homme n'est pas content, il renvoie la fiancée. Si des enfans naissent de cette expérience, les garçons reviennent à l'homme, les filles à la femme. Quand le mariage a lieu, il n'est contracté que pour trois ans. Si l'on dépasse ce terme, il doit durer trois ans de plus, et ainsi de suite. Chaque trois ans, le mari peut renvoyer sa femme. La femme répudiée a droit au quart du bien de l'époux qui, après quatre répudiations, se trouve ainsi ruiné, ce qui rend le divorce fort rare.

Je ne conseille pourtant pas d'employer ce procédé en France, mais on pourrait, comme en Angleterre, prolonger le temps des fiançailles.

On dira que si on laissait aux hommes le temps de la réflexion, la plupart réfléchiraient toujours et ne se marieraient jamais. — Je crois que c'est une erreur : s'il

y a tant de célibataires, c'est que dans tous les pay civilisés, sans en excepter la France, tout le mond semble se ranger pour les non mariés contre les époux et l'usage y veut que l'homme soit déshonoré lorsque s femme fait une faute. « Quand la mariée se laisse choir dit un vieux proverbe, c'est au mari que vient la bosse. »

Ceci n'est que la vérité, et il est toujours permis d la dire; mais ce qui ne l'est pas et ce qui n'est n juste ni utile, ce sont ces éternelles plaisanteries en ver et en prose que tout auteur comique, tout vaudevilliste tout romancier se permet contre l'hymen. Il y a bientô un siècle que Panard chantait :

Lorsque le chantre de la Thrace
Dans les sombres lieux descendit,
On punit d'abord son audace
Par sa femme qu'on lui rendit;
Mais bientôt, par une justice
Qui fait honneur au dieu des morts,
Ce dieu lui reprit Euridice
Pour prix de ses divins accords.

Si nous ajoutions à ce couplet tous ceux qui ont été faits depuis, dans le même esprit, placés à la suite les uns des autres, ils pourraient bien couvrir le chemin de Paris à Naples.

Mais en outre des chansons, il y a encore une raison qui, dans certaine classe, tend à augmenter le nombre des célibataires. Nous avons dit que chez le pauvre, e France, la femme était ordinairement la victime. Che le riche, c'est souvent le contraire; c'est madame qu tient le sceptre et qui ne se fait pas faute d'en donne quelquefois sur les doigts de son seigneur et maîtr J'ai connu plus d'un mari conduit de cette sorte et un

réclamation de leur part. Ils n'en pouvaient faire, c'était un droit que madame avait acquis au moyen d'une grosse dot.

Quand l'époux n'apporte que sa personne dans la communauté et que sa dite personne n'est bonne à rien, il est trop juste que la femme en fasse à son idée. Il l'a épousée pour vivre, il vit : qu'a-t-il à dire ? Il n'aurait à se plaindre que si elle le laissait mourir de faim.

Il en est de même quand l'époux existe du travail ou de la gloire de sa femme. Dans ce cas encore, il devient son homme lige, son serf, son esclave, et elle est dans son droit quand elle le réduit à l'état complet d'ilote ou d'imbécile : elle l'a acheté pour cela et non pour autre chose. Tel est l'époux d'une reine, d'une femme de lettres, d'une grande actrice ou d'une marchande de modes : là, l'homme est un instrument de ménage, et rien de plus.

On prétend que les Chinois modernes attèlent leurs femmes à la charrue, faute d'autres bêtes de somme ; c'est pousser un peu loin l'amour de l'agriculture. Mais enfin la femme ne descend pas au-dessous de la position d'un honnête animal, cheval, bœuf ou âne ; elle se rend utile et gagne son repas, tandis qu'un homme sinécuriste ne le gagne pas.

Les cérémonies du mariage ont varié selon les siècles et les pays. Il y en a de fort bizarres, notamment celles des Hottentots, trop connues et pas assez ragoûtantes pour être racontées ici.

Les anciens offraient des noix aux nouveaux mariés, peut-être à cause de l'union des deux coques.

Les Allemands disent *chege-nossen*, deux mots dont nous avons fait *noce*.

« *Noett* et *nyt nix*, dit un savant, viennent de *note*, *naute*, *noet* et *nid* qui, en celto-scythe, signifient com-

pagnon et société. » C'est ce que je ne saurais affirmer, faute de savoir le celto-scythe. Mais il faut avouer que la science des étymologistes est une drôle de science.

Notre législation défend les mariages trop jeunes ; elle a fixé l'âge de dix-huit ans pour les hommes, de seize ans pour les filles. Elle a eu raison : rien ne contribue plus à l'étiolement des races que les unions précoces. En vain on nous citera l'Inde où, depuis un temps immémorial, on marie les filles à douze ou treize ans. Sans doute la chaleur du climat a pu ici modifier la nature, mais non au point de nécessiter des unions si jeunes ; et la race indienne, quoique belle, le serait davantage si cet usage pernicieux était modifié. Remarquez bien que les filles mariées de trop bonne heure ont presque toujours une vieillesse précoce.

Quelques peuplades de l'océan, les Nouveaux-Zélandais entr'autres, ont pour principe, du moins dans les familles des chefs, de ne permettre les unions qu'après vingt ans. Le résultat en est manifeste : ces familles des chefs sont toutes belles et fortes, et les individus qui ne succombent pas dans les combats ou par accident, arrivent ordinairement à une grande vieillesse.

Chez nous, les mariages précoces sont rares ; mais il existe d'autres abus qui ne sont pas moins nuisibles, et le code civil de l'hymen aurait grand besoin d'y être retouché. Je sais que c'est un point délicat à aborder. Pourtant, il faudra en venir là, et un jour embrasser la question plus largement qu'elle ne l'est, sinon la prostitution et le concubinage, cette double peste de notre société moderne, finiront par détruire l'hymen et conséquemment la famille.

La séparation, le divorce si vous voulez, a bien ses inconvéniens, mais le mauvais ménage a ses crimes : entre deux maux, il faut choisir le moindre ; et si l'on pouvait

harmonier la séparation à la religion, la société, comme la religion, y gagnerait.

C'est surtout l'avenir des enfans qui a préoccupé le législateur dans la disjonction des époux; mais le sort des enfans est-il meilleur dans un mauvais ménage?

On craint le caprice et la légèreté des conjoints qui se sépareraient sous le plus léger prétexte: cette légèreté n'égalera jamais celle qui préside à la plupart des mariages. Combien de gens, surtout dans le peuple, se marient sans savoir ce qu'ils font, sans songer même au lendemain! Oui, il est des individus, et il en est beaucoup, qui s'épousent seulement pour être de noce, faire un bon repas et passer une nuit agréable. C'est payer cher une vie de querelle et de misère.

La moralité, la santé, et chose plus étrange, la figure, ne les préoccupent pas davantage; ou s'ils en font cas, c'est certainement moins que de celle d'un cheval, d'un chien, d'un âne qu'ils marchanderont à la foire.

Tandis que j'étais en Basse-Bretagne, deux paysans devant épouser les deux sœurs vinrent trouver le notaire qui avait préparé les actes, en disant qu'ils voulaient troquer de future. Le contrat était déjà fait; il les prévint qu'il leur en coûterait à chacun un louis pour le changer. Ils lui répondirent qu'alors ils s'en tenaient à leur première résolution.

Sans doute si les époux mettaient aussi peu d'importance à leur séparation, elle deviendrait une plaie dans un Etat; mais ce serait à la loi civile, comme à la loi religieuse, à y pourvoir.

Cette question, qui touche à la religion, à la morale et à l'ordre public, est d'ailleurs trop grave pour être traitée dans ce petit livre; aussi ne faisons-nous que l'indiquer.

Voyez: *Dot, mariage du peuple.*

MARIAGE, MENAGES DU PEUPLE. « Si nous avons acheté un cheval boiteux, le marché est nul. Il n'en est pas de même quand nous avons épousé une veuve pour une fille ou un démon pour une femme. Il faut qu'elle meure ou que nous mourions pour rompre le contrat.

» De là tant de bons coups qui se donnent en ménage. On s'y bat pendant quarante ans ou davantage, et souvent, pour comble de malheur, sans pouvoir s'y tuer. Il faut donc être véritablement fou pour se marier dans un pays où le divorce n'est pas possible et la séparation de corps fort difficile : mieux vaut dix fois s'y faire moine. »

Ainsi parlait un vieux célibataire qui y mettait un peu d'humeur, vu que, dans son bon temps, il avait été refusé par une douzaine d'héritières dont il s'était successivement épris.

Quoiqu'il en soit, il y avait quelque chose de vrai dans son dire, sauf que c'était sur la femme qu'il fallait ici reporter le danger.

Mettons les choses au pis: supposons qu'un homme ait épousé une femme vraiment méchante et disposée à lui jouer un mauvais tour, il peut, à l'aide de quelques précautions, s'en tirer plus ou moins sain et sauf et mourir de mort naturelle.

Mais une femme, comment échappera-t-elle à un mari qui ne veut plus d'elle ou qui en veut une autre? Ce mari, ayant pour lui la force et la loi, trouve mille moyens de suppléer au divorce.

Il est bien des femmes qui, dès les premiers mois de leur mariage, en ont aperçu le dénouement et qui, pendant des années, vivent côte à côte de celui qu'elles savent devoir être leur bourreau ; mais il a droit sur leur corps. Il faut beaucoup d'argent pour plaider en

séparation, et elles n'en ont pas; ou si elles en ont, la crainte du scandale et l'intérêt de leurs enfans les retiennent: elles aiment mieux mourir.

Et le bâton n'en va pas moins son train, car, il faut bien le dire, il est, en France, le sceptre du ménage prolétaire. Cependant il ne vaut pas mieux en ménage qu'en gouvernement ou en éducation, et ceci, pas plus sur les hommes que sur les femmes: il ne fait que des plaies et n'amène que des vices.

Prenez l'homme le meilleur, le plus doux, le plus sage, parlez-lui brutalement, maltraitez-le sans raison: après six mois de ce régime, il n'aura plus ni vertu ni bonté; après deux ans, si le désespoir ou la rage ne l'a pas tué, il sera, comme vous, féroce et sans pitié.

Oui, la moitié des crimes que commettent les hommes viennent des mauvais traitemens infligés aux enfans: ils vous battent parce qu'ils ont été battus.

Quant aux femmes, est-ce que les coups en ont amélioré une? Avez-vous jamais, dans une épouse journellement battue, rencontré une mère soigneuse et vigilante ou une femme dévouée? Non; si elle l'était, elle a cessé de l'être. Les sévices ne produisent ni le dévouement ni l'amitié; c'est l'aigreur, c'est la rancune, c'est la haine qu'ils font naître; et ce stupide époux, dupe ou victime de sa brutalité, après avoir ainsi banni de chez lui la joie, la confiance, l'ordre et l'économie, y verra surgir l'inconduite ou l'infidélité. Si sa femme est vieille, elle devient ivrognesse; si elle est jeune, elle se fait libertine, elle prend un amant qui, à son tour, s'il est le plus fort, bat le mari.

Battu et trompé: en vérité, voilà une conséquence bienheureuse de l'indulgence du code pour les maris brutaux. Celui-ci aurait eu tout profit à aller en prison ou à payer l'amende au premier coup de houssine donné

à sa femme. La femme, de son côté, y eut trouvé bénéfice : elle serait restée honnête femme. Pourquoi donc la loi ne réglementerait-elle pas nos faits et gestes en disant :

« Vu que les coups donnés ne profitent pas plus à celui qui les donne qu'à celui qui les reçoit, les coups sont interdits à tout le monde, sauf à ceux qui, pour leur agrément ou leur moralisation personnelle, voudront se les appliquer à eux-mêmes. »

Alors, tout individu qui aurait soumis un tiers à une peine corporelle, qui aurait battu un homme, une femme ou un enfant, serait passible d'amende, de prison et de la perte de ses droits civiques. Oui, j'interdirais au maître, au père même, le droit de verge et de martinet, car, encore une fois, jamais vertu n'est née sous les coups.

Comme nous avons dit ailleurs à peu près tout ceci, nous nous hâtons d'en finir en posant quelques questions :

Y a-t-il, en France, plus de ménages heureux que de ménages malheureux ?

Le défaut d'ordre, d'économie, surtout celui qui résulte de l'abus des boissons alcooliques, n'est-il pas la principale cause des mauvais ménages ?

La loi sur les devoirs réciproques des époux ne serait-elle pas susceptible d'amélioration, et les garanties que présente cette loi pour la fille du peuple, la femme sans instruction, sans conseil, sans moyens intellectuels de défense, sont-elles égales à celles que trouve la femme instruite et riche ?

Cette loi, telle qu'elle existe aujourd'hui, contribue-t-elle au bien-être et à la moralisation de l'épouse ? Et la femme honnête, la mère de famille qui se voue à son mari et à ses enfans, n'est-elle pas plus pauvre, plus malheureuse, moins bien logée, moins bien nourrie que

la fille qui reste libre et vit honnêtement de son travail?

L'article du code qui oblige l'époux à nourrir sa femme et ses enfans, est-il exécuté, et la loi ne devrait-elle pas assurer à l'épouse une partie du salaire du mari, et réciproquement?

Tout acte répété d'ivrognerie ou de brutalité du mari envers sa femme ou de la femme envers le mari, ne pourrait-il pas devenir une cause de séparation provisoire ou définitive?

Les mauvais exemples donnés aux enfans par leurs parens, leur abandon, les sévices ou les travaux excessifs dont on les accable, ne devraient-ils pas entraîner la suspension des droits paternels?

Les enfans ainsi traités ne devraient-ils pas être mis en tutelle? Est-il un autre moyen de régénération possible? Les écoles primaires et les efforts des professeurs peuvent-ils conduire à un résultat, lorsque les parens, par leur exemple et souvent leurs conseils, détruisent d'un côté ce que l'éducation fait d'un autre?

Voyez: *Battre sa femme, ivresse, circonstances atténuantes.*

MARIEUR, MARIEUSE. « L'état de vieux garçon est bien triste, M. le baron.

— C'est vrai, je m'en aperçois parfois: j'aimerais mieux être jeune.

— Que le mariage est doux!

— Oui, pour l'ami du mari.

— Vous devriez vous marier.

— Pourquoi pas... j'ai tant d'amis qui ne le sont pas.

— N'épousez pas une trop jeune femme.

— Dieu m'en garde.

— Une fille de trente ans; c'est le bon âge.

— Celui de l'expérience : tout le monde en a essayé, personne n'en a voulu.

— Au contraire, elle n'a voulu de personne.

— Alors, ajoutez-moi aux autres.

— Dans votre position, riche comme vous êtes, vous ne comptez pas la fortune.

— Pas plus que les années.

— Vous ne tenez pas précisément à la beauté.

— Cela passe si vite.

— Il ne vous faut pas une personne à prétention.

— Non, c'est de l'esprit pour les autres.

— J'ai votre affaire... une parente.

— Je le savais.

— Vous la connaissez ?

— Pas encore ; pourtant, je pourrais vous faire son portrait.

— Comment donc ! c'est une véritable sympathie !

— Non, mais une véritable prévision. D'ailleurs, vous venez de faire ce portrait vous-même.

— Moi ?

— Oui, par ce que vous venez de me dire.

— Bah !

— Je vais traduire vos paroles.

— J'écoute.

— C'est une traduction libre, ne vous en fâchez pas.

— Non.

— Bref, mon bon ami, vous avez une cousine pauvre, vieille, laide et maussade, dont vous voulez vous débarrasser à mes dépens. »

Voici à peu près comment, dans les classes riches, se traitent les mariages en France. Tel individu qui ne vous ferait pas tort d'un écu n'aura pas le moindre scrupule à vous faire perdre le repos de toute votre vie et à vous pousser à un mariage qu'il sait devoir vous rendre à

jamais malheureux. Oui, la future aurait tous les défauts du monde, que non-seulement il ne vous en dirait rien, mais qu'il lui donnerait toutes les vertus, sans en excepter une seule.

Il ne sera pas plus exact dans le compte de la fortune, et vous pouvez réduire de moitié, pour ne pas dire des trois quarts, l'exposé qu'il vous en fera.

Bien que tout ceci ne soit pas très-loyal, le mal est moins grand quand il s'agit de marier une fille, qu'alors qu'il est question de pourvoir un homme. Oui, lorsque vous dissimulez les vices odieux de ce prétendant, sa santé délabrée, ses dettes, ses alentours, pour lui procurer une belle jeune fille et une grosse dot, vous faites un métier cent fois pis que cetté entremetteuse de mauvais lieu et vous mériteriez, mieux qu'elle, d'être mis au pilori.

L'état de marieur est public à Paris. La maison W., la maison S., la maison C., la maison F. sont connues; les murs et les journaux sont couverts de leurs annonces. Mais ces marieurs patentés et tenant légalement boutique sont peu nombreux, si on les compare aux courtiers anonymes et aux marieurs amateurs et surtout aux marieuses. Marier est le passe-temps le plus doux d'une certaine classe de femmes parisiennes, de celles-là même qui appartiennent à la meilleure société. A l'affût de tous les provinciaux riches et garçons qui viennent passer leur hiver à Paris, elles n'ont ni cesse ni repos qu'elles ne les aient accouplés, tant bien que mal, à quelque grâcieuse amie dont elles se réservent d'ailleurs la direction; et comme elles sont fort usagées des prérogatives du mariage ou de tout ce qui en adoucit l'amertume, après avoir fourni un mari à leur protégée, elles achèvent leur œuvre en lui procurant un amant. Si ce n'est point là la vraie charité, qu'est-ce donc?

Les marieuses, à défaut de dot, font avoir des places, ou à défaut de places, des protecteurs qui vous en promettent. A Paris, les mariages sont généralement plus brillans que substantiels : on y promet, comme disent les ménagères, plus de beurre que de pain ; et tout compte fait, et réduite à sa plus simple expression, la dot finit par ressembler à la mariée qui, dépouillée de ses falbalas, plumes, fichus, tournures, cachemires et dentelles, n'est pas plus grosse que sa poupée.

La marieuse ne peut pas croire qu'on puisse vivre hors de Paris ; aussi exige-t-elle du mari, s'il ne veut pas y dresser sa tente, la promesse d'y conduire sa femme tous les hivers, promesse ruineuse si elle est tenue, ou cause annuelle de querelles si elle ne l'est pas.

Que les marieurs ou marieuses n'aient pas leur utilité, c'est ce que je suis loin de dire. Ils en ont même beaucoup quand ils exercent en conscience, mais c'est le cas le plus rare ; non qu'ils manquent précisément de probité, mais ils ont en général peu de prudence, et ils n'attachent guère plus d'importance à l'union qu'ils font contracter à deux personnes qui ne se connaissent point, que s'ils leur faisaient prendre un engagement pour une valse ou une contredanse.

Sauf de rares exceptions, ce n'est pas dans un intérêt personnel, un intérêt d'argent qu'agissent les marieurs amateurs et moins encore les marieuses. C'est une distraction qu'elles se créent, une émotion qu'elles se donnent ; c'est un motif de causeries et surtout de courses chez les bijoutiers, les lingères, les marchandes de modes, etc. ; bref, c'est une joie de quinze jours qui s'ouvre pour elles.

Les acquisitions faites, le bal de noces donné, le reste les intéresse médiocrement. Que l'on fasse bon ou mauvais ménage, c'est à quoi elles tiennent peu ; seulement leur sollicitude pourra se réveiller à l'approche du pre-

mier enfant, dans l'espoir d'avoir encore à courir pour la layette et de visiter les magasins à la mode.

Il y a des marieurs et marieuses partout, mais Paris est le lieu où se trouve le type de l'espèce. Comme on ne peut guère faire un pas dans un salon sans en rencontrer, je vous y renvoie. Il vous sera facile de prendre la nature sur le fait : dites seulement pendant vingt-quatre heures que vous êtes garçon.

Voyez : *Mariage.*

MARQUE *. Je ne veux pas parler de celle que vous faites mettre à votre mouchoir ou à vos serviettes, en coton rouge ou en encre anglaise, c'est de celle qu'on place à l'épaule avec un fer chaud. Celle-ci, pour la caractériser d'un mot, est une sottise sociale, ou anti-sociale si vous voulez, car c'est un souvenir placé au dos d'un homme pour qu'il n'oublie jamais qu'il a été un coquin et conséquemment qu'il le soit encore.

C'est donc une démarcation jetée entre cet homme et tous les autres, et une manière de le changer en loup, en tigre, en hyène. Mis hors de la société, hors de l'humanité même, comment serait-il humain? Aussi ne l'est-il pas et vous tuera-t-il dès qu'il le pourra.

Si vous tenez à la marque, vous n'avez donc qu'un moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de faire pendre le marqué aussitôt après l'opération ; à moins que vous n'aimiez mieux la supprimer tout-à-fait. En vérité, il y aurait justice : la peine ne doit pas durer

* Depuis que cet article a été écrit, la peine de la marque a été abolie en France, mais elle existe encore dans plusieurs Etats européens.

au-delà de la condamnation; et celui qui n'est condamné qu'à dix ans de galère ne devrait équitablement être marqué que pour dix ans.

Le carcan a moins d'inconvéniens; il peut même être utile et faire une grande impression sur le peuple quand le condamné n'est pas éhonté; mais il ne l'est que trop souvent.

J'ai lu qu'un homme ayant été condamné au carcan, un de ses amis s'y fit attacher à côté de lui pour le consoler et lui tenir compagnie. Pylade n'aurait pas fait plus pour Oreste.

Le Corse craint plus le carcan que la mort. Quand un Corse est condamné à mort, ses parens et ses amis l'accompagnent jusqu'à l'échafaud. Il n'en est pas de même s'il est condamné au carcan : on l'y laisse aller seul ; et l'horreur que cette peine inspire aux habitans est telle qu'ils s'enferment dans leur maison.

Un bandit corse ayant ainsi été exposé sur la place de Bastia, il ne se trouva au pied de l'échafaud qu'un seul curieux : c'était son ennemi. Le bandit l'apercevant, frissonna de honte et lui dit : *tu vede qua una bella cosa.*

A Paris, on a vu des condamnés se faire une espèce de gloire de bien figurer au carcan et y faire parade de leur endurcissement. Le remède eut été de les y laisser jusqu'à ce qu'ils s'y trouvassent moins bien.

MARSEILLAISE (*Août* 1830). La *Marseillaise*, j'en conviens, est une fort belle chanson. Les paroles en sont à la fois poétiques et puissantes, et la musique ne l'est pas moins; c'est une hymne ou une ode, comme vous voudrez. Mais quant à sa morale, quant à son utilité, quant aux services qu'elle a rendus à la cause de l'humanité et même de la liberté, je les trouve au moins douteux.

Citons-en seulement le premier couplet :

Allons, enfans de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé;
Contre nous, de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous, dans vos campagnes,
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans vos bras,
Egorger vos fils, vos compagnes.
Aux armes, citoyens, formez vos bataillons!
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons!

Passons sur *le jour de gloire* et admettons qu'il soit arrivé. Ne chicanons pas non plus sur *l'étendard de la tyrannie*, bien qu'il ne fût pas sanglant, puisqu'à l'époque où l'hymne fut composée, il n'était pas encore levé. Mais pourquoi calomnier les gens? Pourquoi appeler *féroces* de pauvres miliciens qu'on arrachait à leur foyer comme on en arrache nos conscrits, et qui n'avaient pas plus envie *d'égorger nos fils et nos compagnes* que d'être égorgés eux-mêmes?

Pourquoi dire surtout qu'ils voulaient *les égorger dans nos bras*, ce qui n'eut été ni humain, ni commode, ni honorable pour personne, spécialement pour nous, vu qu'en de telles circonstances on doit employer ses bras à défendre sa famille et non les croiser pour l'embrasser?

Pourquoi encore vouloir que le sang de ces pauvres gens fût *impur?* Il ne l'était certainement pas plus que le nôtre : ils défendaient leur pays. Eux aussi croyaient que le jour de gloire était arrivé, ils en voulaient profiter : ils faisaient donc ce que nous voulions faire.

Mais ce n'est pas assez que de décider que leur sang est impur, nous voulons qu'il *abreuve nos sillons*, et nous

invitons les citoyens à se réunir à cet effet et à se *former en bataillons*. Il faut avouer que nos frères les Hurons, les Iroquois et les Nouveaux-Zélandais n'ont rien imaginé de plus fort en ce genre. Sans doute ils prient leur Grand Esprit de leur octroyer beaucoup de prisonniers à rôtir ou à manger, mais ils n'ont jamais eu l'idée d'appliquer le sang humain à un système d'irrigation ni de créer des bataillons phlébotomistes.

On me répondra que l'auteur du projet ne voulait parler que du sang coupable, du sang des aristocrates. Je sais bien que telle était sa pensée, et c'est même ce qui l'a fait paraître si agréable à ceux qui n'étaient pas aristocrates; mais bonne ou mauvaise, cette qualité aristocratique ne détruit pas l'espèce et dès-lors ce que l'homme doit à l'homme. Un cheval a beau être morveux, il n'en est pas moins un cheval. La question reste donc la même.

Ensuite, il faut être conséquent: si nous abreuvons nos sillons, ou pour parler plus correctement, si nous les arrosons, c'est qu'ils sont trop secs et qu'ils ont besoin d'être humectés pour devenir féconds et produire de plus beaux blés ou de meilleures avoines. Mais est-il démontré que le sang est propre à l'arrosement et surtout le mauvais sang, le sang aristocrate? Je ne suis pas agronome; je voudrais, avant de me prononcer, que la question fût soumise à un comice agricole, et qu'on lui demandât aussi, en cas d'affirmative ou d'une solution favorable à l'emploi du sang humain comme engrais, pourquoi le reste de l'individu n'y serait pas également bon, et s'il l'est, pourquoi le donne-t-on aux vers comme inutile? Ici encore nos frères les sauvages sont plus logiques que nous, car ils pourraient nous dire:

« Puisque vous ne savez rien faire des corps morts, autant vaudrait les laisser vivans, ce qui vous éviterait



l'ennui de les enterrer et celui plus grand encore de nourrir leur progéniture. Nous autres antropophages, quand nous tuons les pères, nous tuons aussi les enfans, sinon pour les manger, du moins pour empêcher qu'ils ne nous mangent; et c'est ce que votre hymne aurait dû vous dire, si elle avait eu le sens commun. »

On ne peut nier que tout ceci ne soit fort raisonnable et très-pratique, comme le sont d'ailleurs tous les chants de guerre de nos frères les sauvages. Non-seulement on y indique la manière de faire des prisonniers, mais celle de les rôtir à point, de les servir chaud et de les manger convenablement. A la bonne heure, voilà des hymnes à la fois agréables et utiles et qui enseignent les bonnes sauces!

Quant à la nôtre, si elle flatte l'oreille, si elle a pu pousser les hommes à se ruer sur d'autres hommes, elle ne leur a pourtant rien appris; c'est tout simplement une chanson à boire, à boire du sang si vous voulez, mais rien de plus.

MATERNITÉ. Dans ce mot, je comprends la paternité qui n'en est qu'un diminutif. Or, la maternité est le sentiment le plus général et le plus puissant de la nature. Il l'emporte même, chez la femme, sur celui de sa propre conservation : quand il s'agit de sa progéniture, elle ne songe plus à elle-même. Alors, jamais d'hésitation; il n'y a plus de mère, il n'y a que son enfant. La mort et ses angoisses, l'horreur des supplices ne l'effraient plus. On en pourrait donner mille exemples; je n'en citerai qu'un :

Au commencement de 1821, une fille de Treguier, par suite d'une faiblesse, devint enceinte. Près d'accoucher, souffrant beaucoup, elle va consulter un médecin. Ce médecin, M. de Villeneuve, après l'avoir examinée, lui

dit qu'un vice de conformation rend l'accouchement impossible et qu'il faut qu'elle ou l'enfant soit sacrifié. « Mon choix n'est pas douteux, dit-elle ; que mon enfant reçoive le baptême et que je meure, c'est le seul moyen d'expier ma faute. — Faites vos réflexions, dit le médecin. — Elles sont toutes faites. — Revenez demain à sept heures. »

Elle revient à l'heure dite. Un conseil de médecin était réuni. « Je suis prête, messieurs. — Voici un prêtre, confessez-vous. » Elle se confesse. On lui fait l'opération césarienne ; l'enfant est sauvé. Elle meurt le lendemain. Les religieuses de l'hospice qui avaient refusé de la recevoir, la reçurent dès que l'enfant eut été enlevé.

Le dévouement si long, si durable de ces pauvres filles du peuple qu'un séducteur abandonne à la misère après en avoir abusé, est-il moins remarquable? Non : on les verra, pendant des années, renonçant à tout plaisir, à toute toilette, manger du pain, boire de l'eau, et ce qui est plus méritoire encore, ne pas reculer devant l'aveu de leur faute, la rendre publique, enfin afficher leur honte, puisque la maternité peut en être une, pour conserver près d'elles cet enfant sans père, pour le soigner, le nourrir, l'élever. Malheur à celui qui méprise ces filles! elles ont commis une faute sans doute, mais la mère a réhabilité la femme, et devant Dieu elle est redevenue respectable.

Ceux qui ont vu des mères à l'approche d'un naufrage ne les oublieront jamais. J'étais bien jeune alors, mais j'ai encore devant les yeux cette jeune mère quand, battu par la tempête au milieu de la Méditerranée, on s'attendait à chaque instant à voir engloutir le navire désemparé! Oui, je la vois pressant son enfant sur son sein! Avec quelle anxiété elle cherchait une planche pour l'y déposer et un bras pour le pousser vers la terre!

C'était son enfant, c'était lui seul qu'elle voulait, qu'elle espérait sauver. Quant à se sauver elle-même, elle n'y pensait pas.

Y a-t-il jamais eu une femme timide, une femme qui ait reculé devant le ravisseur de son enfant? Non, elle irait droit au lion et le lui arracherait des entrailles.

Le sentiment de la maternité n'est pas exclusif à l'espèce humaine, il est commun à toutes les créatures. Les animaux, les plus faibles comme les plus forts, les plus doux comme les plus féroces, aiment leurs petits, les protègent et les défendent. Il n'en est pas qui les abandonnent. Quand cela arrive, c'est un accident, jamais une règle.

La femelle du coucou ne fait pas exception; lorsqu'elle a déposé dans le nid d'un autre oiseau l'œuf qu'elle ne peut couver, elle a pour cet œuf un œil de mère et elle s'assure, en revenant fréquemment sur les lieux, qu'on en prend soin. Ne croyez pas, malgré ses instincts sanguinaires, qu'elle nuise à la mère adoptive. Non, elle veille sur elle, et peut-être par quelque service, par un autre dévouement, la paie-t-elle du sien.

Les animaux féroces sont ceux qui semblent aimer le plus leurs petits. La tigresse est un modèle d'amour maternel; elle conserve une haine implacable contre celui qui aura tué ou ravi son nourrisson. Par un instinct de vengeance, elle le suivra à des distances énormes et le reconnaîtra entre mille.

On cite des exemples touchans de l'amitié des ourses pour leurs oursons et de leur désespoir quand ils périssent.

L'instinct de la paternité, dans quelques familles de quadrumanes, s'étend à toute la race. L'amitié qu'ils montrent aux petits, même d'un autre père, les soins qu'ils en ont, pourraient servir de leçon à beaucoup d'hommes.

La force, le courage que le péril de leur couvée inspire aux oiseaux et même aux plus timides, serait incroyable si nous n'avions ce spectacle journellement sous les yeux. Voyez la poule, si humble ordinairement: est-elle entourée de ses poussins, la tête haute, le regard fier, elle défie le coq lui-même. Qu'un animal de proie se présente, elle n'attend pas qu'il la menace, elle le provoque, elle l'attaque.

Les plus faibles oisillons agissent de même. Voici un fait que je raconterai en détail, parce que j'en ai été témoin et qu'il m'a fort étonné. Je n'avais pas l'idée d'un si grand cœur dans un si petit corps:

Le 1er juillet 1837, étant dans la cour de ma maison d'Abbeville, j'ai vu une fauvette à tête rousse s'élancer trois fois sur un chat qui voulait monter sur un arbre voisin de celui où était son nid. Cette fauvette battit le chat de ses ailes et de son bec. Déjà le même fait, me dirent mes domestiques, avait eu lieu le matin: le mâle et la femelle s'étaient jetés sur minet fort étonné de l'attaque, et tous les deux l'avaient poursuivi long-temps.

Ce chat, jeune et encore sans malice, considérant peut-être ces oiseaux comme les commensaux du logis, prit leur poursuite pour un jeu, et sans s'en préoccuper autrement, continua à gambader et à jouer sur l'arbre. Pendant ce temps, les fauvettes renouvelèrent plusieurs fois leurs attaques, non pourtant sans y mettre quelque précaution: c'était toujours lorsque le chat embrassait l'arbre de ses quatre pattes pour descendre ou monter, qu'elles s'élançaient sur lui. L'animal alors s'arrêtait et les repoussait d'une patte; et c'était quand, recommençant son mouvement, ou lorsque l'emploi de ses quatre membres était nécessaire, que, de leur côté, elles recommençaient à l'assaillir. Le mâle et la femelle venaient frapper alternativement.

Le lendemain 2 juillet, une vieille chatte, hôte antique de la maison, dormait paisiblement au soleil sur le perron. Mon étonnement fut grand de voir les deux fauvettes, sans provocation aucune, s'élancer sur elle. La chatte ne le fut pas moins ; elle essaya de repousser ses adversaires qui, sans cesse, revenaient à la charge. Mais alourdie par l'âge et ennuyée de leurs cris, elle leur céda la place et rentra dans la maison.

Le 3 juillet, cette même bête se promenant paisiblement dans la cour, les deux oiseaux s'abattent sur elle, la frappent de leurs ailes et de leur bec avec un acharnement tel que, toute pacifique qu'elle était, la colère la prit; elle se dressa plusieurs fois contre les assaillans en leur envoyant des coups de patte.

Craignant qu'elle ne finît par les atteindre, je m'interposai dans la querelle et je chassai les deux oiseaux. Ils s'en intimidèrent peu, et j'ai vu l'instant (je n'exagère rien) qu'ils s'élanceraient sur moi.

M'étant éloigné, ils se précipitèrent de nouveau sur la chatte, et comme la veille, ils la forcèrent, par leurs cris et le mouvement de leurs ailes dont ils la frappaient sans relâche, à se réfugier au logis.

Un peu plus tard, le jeune chat parut ; ce fut son tour; ils l'assaillirent furieusement. Il se défendit de même. La colère des fauvettes paraissait s'accroître par les bonds et les efforts de leur ennemi. Le combat avait lieu près de mon cabinet de travail, et il durait depuis plus d'une heure. Les piailleries des fauvettes me fatiguaient; je sortis pour les faire cesser. Le seul moyen était d'éloigner le chat. Mais piqué au jeu, il s'y refusa obstinément ; il revenait toujours à cette place. Je le pris et l'emportai pour l'enfermer. Ces oiseaux endiablés me suivirent et eurent l'audace de venir le battre jusque sur mon bras.

Les jours suivans, ils devinrent encore plus hargneux. Ils ne se contentaient plus de poursuivre les chats, ils s'en prenaient à tous ceux qui entraient dans la cour; ils voltigeaient sur leur tête et s'efforçaient de les éloigner de l'endroit où était leur nid.

Le motif de ce redoublement de vigilance me fut bientôt expliqué : les petits étaient prêts à s'envoler, et on voulait parer aux accidens possibles dans ce premier essai. En effet, l'un d'eux, en prenant son élan, s'abattit sur la terre après un premier vol. Il fallait voir l'inquiétude des pauvres parens, tous les mouvemens qu'ils se donnaient pour déterminer le petit à reprendre sa volée, et leurs cris de désespoir quand ils virent que, froissé par sa chute, ses efforts étaient inutiles!

Je le fis replacer dans le nid, mais bientôt il retomba encore, et ce fut à grand' peine qu'il fut sauvé du chat qui, avisé par la première chute, était aux aguets.

Pour éviter un malheur, on le mit dans une cage qu'on pendit à un arbre. A l'instant, les parens vinrent voltiger autour, puis s'y percher, et tant qu'il y resta, ils lui apportèrent régulièrement sa nourriture.

Je ne reçus pas ses adieux : le départ s'effectua pendant la nuit. Le matin, la cage était vide; le nid l'était également : toute la famille avait pris congé.

J'ai vu, depuis, bien des faits de cette nature. J'ai rapporté celui-ci avec toutes ses circonstances, et j'atteste qu'il n'en est pas une seule qui ne soit exacte.

Nous finirons en répétant ce que nous avons tâché de démontrer ailleurs, que le sentiment de la maternité peut être complètement étranger à celui de la génération : rien n'indique à la mère que le nourrisson qu'on lui présente soit son enfant. Elle s'y attache parce que c'est un nourrisson, parce qu'il est faible, parce que ce

sentiment de protection de la faiblesse est dans son cœur. Sans doute il y a quelque chose de purement instinctif dans sa maternité, et la similitude de ses impressions chez nous et chez les animaux le prouve; mais si le premier mouvement est matériel, le second est réfléchi; et chez les animaux même, la maternité n'est pas seulement de l'instinct.

Cela est si vrai, qu'il y a des femelles, dans toutes les races, qui sont meilleures nourrices ou mères plus attentives, plus éclairées les unes que les autres. Nous nous en apercevons peu quand il s'agit des espèces sauvages; mais demandez-le à nos ménagères, et rapportez-vous-en à l'estime qu'elles font d'une bonne poule couveuse et soigneuse de ses poussins. Oui, parmi les poules, comme parmi les femmes, il y a mère et mère.

Qu'en conclure? C'est que si la maternité est une impulsion innée et, jusqu'à certain point, imposée, elle ne l'est pas au point qu'elle ne devienne bientôt volontaire, puis réfléchie et combinée. Bref, si elle est un besoin, elle devient bientôt une vertu.

MATIÈRE. La puissance de l'ame sur la matière est une action réciproque et qui naît de l'influence même que cette matière a sur l'ame. Il faut bien que l'ame sente la matière, afin d'en mesurer les effets.

Si la matière avait des effets plus variés, s'il y avait d'autres élémens que ceux qui nous entourent, nous aurions aussi d'autres sens qui seraient la conséquence de ces élémens mêmes.

Si ces nouveaux organes ne se constituaient pas en nous, c'est que ces élémens n'auraient aucun rapport avec notre être, et dès-lors qu'ils seraient pour nous comme s'ils n'étaient pas.

Il est impossible de concevoir l'œuvre, quelle qu'elle soit, et même une action quelconque, sans le rapport de la vie avec les élémens qui l'entourent. L'être qui possède au plus haut degré la faculté de sentir ces élémens, et en même temps qui a le plus d'organes ou de moyens pour les saisir et les employer, doit être le plus puissant des êtres.

Tel est Dieu qui vit en même temps par lui-même et par la vie de toutes les autres créatures, et aussi par tous les effets de la matière que contient l'immensité, effets qu'il combine et qu'il dirige en laissant d'ailleurs chaque être inférieur combiner et diriger ces mêmes effets selon sa propre puissance et la position où il est. Cette position, nous l'avons dit, est celle où il s'est mis lui-même par ses actes ou sa volonté.

L'immensité et l'éternité offrent ainsi à Dieu, comme à toutes ses créatures, un champ infini d'action.

Cependant dans cet infini même, il y a des lois et des bases qui ne doivent pas changer : lois et bases qui sont le pivot sur lequel s'appuie Dieu lui-même.

Ainsi la matière, dans son ensemble, ne peut ni augmenter ni diminuer. La masse matérielle, quels que soient les divisions, les formes et les élémens qu'elle présente, reste toujours la même.

Le nombre des êtres ne peut pas non plus varier : il n'en meurt pas, il n'en naît pas. Mais sans cesser d'être, sans changer d'individualité, sans changer d'ame, tous changent de forme.

Cette dernière assertion est sans doute bien peu explicable pour notre faiblesse humaine ; c'est que le grand mystère de la vie et de la mort n'a pas sa solution sur la terre : tant que l'homme y demeure, il entrevoit la vérité, mais ne la définit pas.

MATIÈRE ÉTHÉRÉE. Il s'agit de l'air proprement dit, de celui que le vulgaire appelle *l'air du temps*, et les dictionnaires : *fluide inodore, bleu, transparent, pesant, élastique.*

L'air se compose de gaz azote et de gaz oxigène. Le premier y est au second dans le rapport de vingt-sept à soixante-treize. Le second est donc la base du mélange ; il en est aussi la partie essentielle, car l'azote passe pour être inutile à la respiration. L'oxigène est également la base de l'eau et le générateur des acides.

L'acide carbonique est formé d'oxigène et de carbone. C'est le carbone, à l'état d'acide carbonique, qui est respiré par les plantes. Les feuilles le pompent dans l'air, et il devient bois ou carbone. Elles attirent aussi une partie d'oxigène.

Les animaux, sauf quelques-uns, respirent l'oxigène et rejettent l'acide carbonique.

Dans la première période de la formation du globe terrestre ou postérieurement, après quelque grande conflagration de la surface et des matières végétales qui s'y trouvaient, une immense quantité d'acide carbonique était répandue dans l'atmosphère et formait la partie de cette atmosphère la plus rapprochée de la terre. Alors les animaux ne pouvaient y exister ; mais par cette cause même, les végétaux devaient y croître avec une plus grande vigueur. Aussi y ont-ils crû, et les masses énormes de leurs détritus que l'on trouve dans le sein de la terre et qui forment les houillères et les tourbières, prouvent assez leur abondance.

Alors ils parvenaient à des dimensions extraordinaires : des mousses qui ont aujourd'hui six pouces de haut s'élevaient, dit un naturaliste, jusqu'à cent pieds. Les fougères acquéraient une taille plus colossale encore. Qu'on juge alors de celle des arbres.

Les espèces qu'on ne rencontre que dans les latitudes les plus chaudes naissaient et se développaient dans nos climats. On trouve, dans les mines de charbon d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, des palmiers fossiles dont la position verticale annonce qu'ils ont crû là : et ce n'est pas chose rare, il est peu de contrées du nord où l'on ne découvre de ces dépôts de végétaux.

D'après l'épaisseur des couches et leur étendue, on peut croire que la terre était alors une immense forêt. On reconnaît même les traces de plusieurs forêts superposées. Il existe de ces arbres fossiles sur leurs racines à des profondeurs de trois et quatre cents mètres : qui sait s'il n'y en a pas à quelques milliers de mètres et plus bas encore?

Ces végétaux, quand ils couvraient le sol, absorbaient l'acide carbonique et le neutralisaient en le solidifiant. C'est ainsi que la surface terrestre est peu à peu devenue propre à la vie des mammifères. Ce sont probablement les lieux les mieux boisés, ceux qui l'étaient depuis long-temps, ou bien encore les points élevés, qui ont été les premiers habitables.

A mesure que ces places se sont étendues, que l'air s'y est assaini en se dégageant des gaz délétères, les animaux s'y sont multipliés. Leur instinct, croissant par l'expérience des lieux et des choses, est arrivé jusqu'à l'intelligence; et en unissant leurs efforts, ils ont, de siècle en siècle, approprié le sol à leurs besoins, puis à leur bien-être; car cette volonté d'ensemble, cet esprit d'association, comme nous en avons tous les jours des preuves, ne sont pas étrangers aux animaux.

Ils l'étaient moins encore lorsque l'homme n'était pas là pour arrêter leurs travaux. Nul doute que dans ces temps, de grandes espèces aujourd'hui détruites ne fissent, sur une plus vaste échelle, ce que nous avons

vu faire au castor : ces établissemens communs défendus par des retranchemens et des batardeaux, constructions prodigieuses par les efforts de volonté qu'elles annoncent. L'Amérique septentrionale nous en offre encore des débris que les premiers explorateurs attribuaient à la main des hommes.

Il faut ajouter que si, dans ces temps, le nombre des animaux était plus grand, il y avait pourtant moins d'espèces différentes. Chaque espèce avait donc moins d'ennemis.

Si les formes animales étaient peu variées, les formes végétales ne l'étaient pas davantage : quelques familles d'arbres et de plantes envahissaient le sol tout entier, et par leurs immenses rameaux, par leur ombrage impénétrable aux rayons du soleil et à la circulation de l'air, elles étouffaient les germes ou arrêtaient la croissance de tous les végétaux moins robustes ou d'un développement moins prompt.

C'est ce que nous voyons encore dans les forêts vierges et même dans nos hautes futaies. Il n'est donc pas douteux que le nombre des petites espèces végétales ne se soit étendu à mesure de la destruction des grandes, ou seulement à mesure que leurs dimensions gigantesques se sont réduites aux proportions actuelles.

Ce qui a contribué encore à la modification des formes végétales et à la réduction de leur taille, c'est la diminution successive d'acide carbonique. Mais si cette diminution a d'abord été utile aux petits végétaux en modérant le développement trop énergique des grands, elle a fini par atteindre ces petits : c'est ainsi que les plantes, de même que les arbres, ont, dans leur taille et dans le nombre des individus, éprouvé, de siècle en siècle, une réduction considérable.

Cet affaiblissement de la puissance végétative continue

encore. On s'aperçoit, notamment dans les parties du globe les plus anciennement peuplées, que le développement naturel des plantes perd à la fois de sa force et de sa précocité. Il en est beaucoup qui venaient partout sans aide et sans culture, qu'on n'obtient aujourd'hui que par des moyens factices, à force d'engrais et d'excitans, et qui nonobstant mettent autant d'années à croître que jadis elles mettaient de mois.

On aperçoit où cela nous mène : si cet acide carbonique continue, en devenant carbone, à se neutraliser sans être remplacé, la vie, déjà si difficile pour les animaux comme pour les hommes, deviendra, par la stérilité croissante de la terre, de plus en plus pénible et finalement impossible.

Cependant cet appauvrissement de la vigueur végétative des plantes et de leur développement a ses temps d'arrêt. On voit, dans certaines localités, la végétation prendre tout-à-coup une énergie extraordinaire. Ceci a lieu à la suite des épidémies et des grandes destructions d'hommes et d'animaux : tout ce que perd le règne animal semble profiter au règne végétal ; ce qui d'ailleurs n'a qu'un temps, après lequel la stagnation, puis la réaction décroissante se font sentir.

L'on remarque que les campagnes où furent ces villes célèbres de l'Asie, de l'Afrique et même de notre Europe, ne produisent, depuis des siècles, que des plantes maladives et des arbres étiolés.

Il est donc à peu près démontré que, malgré ces temps d'arrêt, l'affaiblissement de la faculté productrice de la terre et de son atmosphère n'en suit pas moins son cours.

On voit combien peuvent être graves les conséquences d'une simple variation dans la matière éthérée ou dans les proportions du gaz respiratoire applicable à chaque règne. Un peu plus de carbone, un peu moins d'oxigène

et il n'y aura plus d'hommes ni d'animaux; mais un peu moins de carbone que la végétation ne demande, il n'y en aura pas davantage.

L'augmentation du nombre des espèces végétales a donc précédé celle des races animales et ne lui a peut-être pas été étrangère.

Puis, la réduction des dimensions de ces végétaux a amené celle de la taille des animaux, sans pourtant en diminuer le nombre, et elle en a multiplié les divisions ou les espèces.

Bientôt, devant l'accroissement de la population humaine, on a vu disparaître en partie la population animale qui n'en a pas moins continué à s'étioler avec les végétaux.

A la suite de ce double étiolement, on verra les hommes s'affaiblir à leur tour, puis disparaître à mesure que la végétation deviendra plus faible et moins productive.

Il est bon d'observer que ces progrès de la stérilité et, par suite, de la réduction de la taille ou de la dimension matérielle des mammifères, ne saurait influer sur leur intelligence ni réduire la somme de leurs facultés.

Peut-être même gagnent-ils sous ce rapport, car tous les jours nous voyons, parmi les animaux domestiques, les plus petits d'une famille l'emporter, en instinct et en adresse, sur les plus robustes. Chez l'homme, le génie est rarement l'apanage d'une corpulence athlétique.

Cette rareté de la nourriture doit même, en obligeant les êtres à faire des efforts continus pour se la procurer, contribuer à étendre chez eux la volonté, le courage, l'intelligence même, car en présence de cette pénurie, il faut, sous peine de mort, penser et agir; il faut prévoir surtout, et à la fois savoir acquérir et savoir conserver ce qu'on a acquis; il faut enfin apprendre

à se garder soi-même. Aussi tous les chasseurs vous diront que, dans les lieux où les animaux constamment chassés sont exposés à beaucoup de périls, ils ont aussi beaucoup de ruses, et que ceux qui vivent de proie sont d'autant plus habiles à la saisir que cette proie est moins commune, mieux disputée ou plus exercée à se défendre.

C'est en raison même de cet instinct qui se met toujours à la hauteur de la nécessité, qu'on peut croire que la rareté d'une substance alimentaire propre à telle espèce peut progressivement la conduire à en rechercher une autre et à s'en contenter.

C'est ainsi que des espèces carnivores ont pu redevenir herbivores. Je dis redevenir, car il est certain que dans le principe des races, il n'y en a eu que de cette catégorie.

Quand ces herbivores ont été carnivores, leur forme s'est modifiée. Cette modification aura lieu en sens contraire lorsqu'ils redeviendront herbivores; ce qui arrivera nécessairement quand ils auront exterminé les familles dont ils se nourrissent, si d'autres également appropriées à leur estomac ne les remplacent pas.

Qu'on ne perde pas de vue que ces modifications sont la conséquence rigoureuse de cette réduction de l'acide carbonique, dont l'absence devient aussi funeste à la presque totalité des créatures que le serait sa présence exclusive. Cet acide est indispensable pour faire croître les végétaux qui, eux-mêmes, sont nécessaires pour l'épurer et rendre ainsi sa qualité à l'air vital. Mais quand ces végétaux auront entièrement absorbé l'acide en le transformant en matière solide, bois ou carbone, il faudra qu'ils meurent, et avec eux tous les êtres qu'ils faisaient vivre.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des individus qui puissent se passer d'oxigène et vivre dans l'acide carbonique, mais ils sont peu nombreux ; ils appartiennent à des races infimes et des derniers degrés de l'échelle.

Les animaux, ceux même qui vivent sous terre ou sous l'eau, ne peuvent, sans mourir, être entièrement privés d'air. Quoique l'air atmosphérique soit ainsi nécessaire à la presque totalité des créatures terrestres, il n'en est aucune qui puisse vivre de l'air seul et même dans l'air seul, ou sans autre point d'appui. L'air est un élément qui n'est que transitoirement habitable et où les oiseaux, les insectes et les êtres microscopiques ne vivent qu'en passant.

Il y a donc, sur notre globe, des créatures terrestres et aquatiques, individus vivant toujours dans l'eau ou toujours sur la terre; mais il n'y en a pas d'exclusivement aériens, pas plus qu'il n'y a de salamandres ou de créatures vivant de feu ou dans le feu.

On a beaucoup écrit sur l'air et l'on écrira beaucoup encore, parce que malgré les nombreuses études auxquelles le fluide qui forme notre atmosphère a été soumis, il n'est pourtant, quant à ses propriétés, qu'assez imparfaitement connu.

L'air est élastique, et ses couches inférieures sont plus denses que les couches supérieures dont le poids les comprime. Ceci est démontré.

L'air est d'autant plus pesant qu'il est plus pur. C'est à cause de cette pesanteur de l'air qu'un aérostat s'élève avec le voyageur et la nacelle, à peu près comme ce liège plongé dans l'eau remonte à la surface.

L'air, comme tous les corps, se resserre par le froid et se dilate par la chaleur; il se raréfie sous la zone torride et se condense sur les pôles. On ne peut non plus mettre ceci en doute; mais il est d'autres qualités de l'air qui ne nous sont pas encore révélées.

Ajoutons qu'il y a bien des espèces et des variétés d'air et qu'on est loin de les connaître toutes. L'air est si peu saisissable, si susceptible de se vicier ou de se

mélanger à ce qu'il approche, que son analyse et la classification de ses parties n'est pas toujours chose facile.

C'est à la corruption de l'air, à son contact anormal, à son introduction surabondante dans nos organes, ou bien encore à son insuffisance, qu'il faut attribuer beaucoup de nos maladies.

C'est aussi par l'application ou l'introduction de certain mélange de fluide qu'on pourrait arriver au remède. On guérit par le feu et l'eau, pourquoi ne guérirait-on point par l'air?

Le gaz hydrogène, ou l'air inflammable, est souvent mêlé à l'air. Etant plus léger que l'air atmosphérique, il s'élève au-dessus. En brûlant avec l'oxigène, il produit l'eau.

Que l'air puisse quitter certaines parties de l'espace, que des vides puissent s'y manifester et s'étendre même jusqu'à l'atmosphère terrestre, c'est ce que je ne crois pas impossible. Nous examinerons ceci ailleurs.

MÉDECINE. De toutes les sciences, c'est celle qui a fait le moins de progrès, et il serait assez difficille de dire si les médecins de 1836 sont réellement plus habiles que ceux de l'an premier, non de la république, mais de l'ère chrétienne et même des temps antérieurs. Il est probable qu'Esculape et son élève Hippocrate, puis Galien, puis le docteur arabe, connaissaient leur état et guérissaient ceux qu'ils pouvaient guérir.

Ce qui nuit, chez nous, aux progrès de la médecine, c'est qu'elle est, plus que tout autre art, sujette aux influences de la mode. Oui, tel traitement généralement réputé excellent il y a vingt ans, était, dix ans après, non moins généralement reconnu détestable, sauf à redevenir plus tard tout aussi souverain que naguère.

Un autre vice de la médecine, c'est de chercher la aladie bien plutôt dans les livres que chez le malade de la traiter en conséquence. Il est des maladies dont s symptômes sont manifestes et le traitement tout tracé, ais il en est d'autres qu'on ne peut attaquer qu'au isard si l'on ne connaît pas le tempérament du malade t ses antécédens. Ici, le remède utile à l'un devient iisible à l'autre.

Ceci ne se borne pas aux remèdes, il en est souvent issi de la nourriture. Cet estomac digère bien la viande ne peut digérer les légumes; tel mangera, sans inonvénient, les racines crues, et ne pourra les supporter près la cuisson. Cela vient-il de nos habitudes ou de otre nature? De notre nature, probablement.

Sans vouloir ravaler l'homme, je dois pourtant faire i un petit rapprochement qui nous ramènera à notre iestion médicale.

Chacun de nous sait que parmi les végétaux, il en est ii, propres à la nourriture de certains animaux, sont i poison pour d'autres. On n'ignore pas davantage que s carnivores ont en général de la répugnance pour les égétaux, et les herbivores pour les substances animales, pugnance telle qu'ils mourront de faim plutôt que de ucher à une nourriture autre que celle qui leur est ibituelle; ou si accidentellement ils s'y décident et parennent à vaincre leur dégoût, l'estomac repousse ce ie la nécessité leur a fait prendre.

Appliquant ceci aux hommes, nous disons: il est, chez s individus de notre espèce, des répugnances et des ppétits instinctifs, c'est-à-dire qu'ainsi que chez les iimaux, notre estomac cherche ou repousse naturellement certaines substances, sans que nous puissions nousmêmes en expliquer la cause.

Ce sont ces indications qui devraient être moins né-

gligées dans le traitement d'un malade et le régime à lui prescrire. Qu'on étudie sa physionomie, on y trouvera un rapprochement avec telle ou telle race animale. Si les appétits du sujet sont en rapport avec son type bestial, s'il est plus carnivore qu'herbivore, s'il a une propension ou une répugnance marquée pour telle ou telle chose, il n'est pas impossible de connaître quelle classe d'êtres a la même propension, la même répulsion, et quels sont les élémens qui leur sont applicables. Je ne prétends pas qu'une telle indication soit suffisante; aussi, je ne la présente que comme une donnée.

Ce qui rend la médecine si hypothétique, c'est l'ignorance des causes. On sait que le mal de dent est produit par la carie de cette dent, mais on ne sait pas ce qui produit la carie, et je doute qu'on l'ait bien sérieusement cherché. La médecine dédaigne fort les mâchoires; le médecin même en fait fi, et le dentiste ne la considère souvent que comme une montre propre à l'exposition de de ses produits, c'est-à-dire aux dents de sa fabrique qu'il préfère, en tout point, aux dents naturelles infiniment moins régulières.

Il est d'autres maladies que la médecine a sérieusement étudiées. En première ligne, on peut ranger la goutte: il y a trente siècles qu'on la traite, et pendant trente siècles, il ne s'est pas écoulé une année que quelqu'un n'ait découvert contre elle un remède infaillible, et pourtant la médecine n'a jamais guéri un goutteux. Quand elle est parvenue à adoucir le mal, c'est que le mal y a mis beaucoup de bonne volonté, ou bien encore qu'il était autre que celui qu'on traitait.

Pourquoi ne guérit-on pas de la goutte? C'est que nul n'a encore su ce que c'était que la goutte. Comme on ne sait pas ce qui la donne, on ne peut guère savoir ce qui l'ôte.

Prenez au hasard dix maladies : il y en aura neuf auxquelles vous pourrez appliquer ce même raisonnement. Cependant je crois aux médecins qui guérissent, parce que je crois aussi aux gens qui ont du bonheur, c'est-à-dire qui gagnent à toutes les loteries, à tous les jeux.

Il est vrai que la bonne chance du médecin est quelquefois combattue par la mauvaise chance du pharmacien, car il y a aussi des pharmaciens qui ont la main plus ou moins heureuse. Si, avec un médecin heureux, vous rencontrez un pharmacien qui le soit, vous avez tout espoir de vous en tirer ; ou si vous en mourez, ce sera contre toutes les chances.

En parlant des pharmaciens heureux ou malheureux, je n'ai pas voulu mettre en doute leur science. Nos pharmaciens d'aujourd'hui sont instruits, et parfois plus que les médecins dont ils redressent souvent les erreurs de plume ou les bévues de jugement : un médecin a ses distractions comme un autre. Mais, d'un autre côté, le pharmacien ne peut pas faire sur lui-même l'essai de toutes les drogues qu'il débite, et quelque soin qu'il mette à les préparer, la proportion des mélanges ne saurait être tellement exacte que deux médicamens composés le même jour et à la même heure, soient mathématiquement pareils.

D'ailleurs, les élémens dont il les compose ont-ils et peuvent-ils avoir toujours le même degré de puissance ? Telle plante venue en juin a-t-elle la même vertu que celle qui s'est développée en septembre ? Le terrain, l'exposition, l'âge, le pot où elle est manipulée, la marmite où on la cuit, ne peuvent-ils pas changer cette vertu ; ou ce qui touche à la racine est-il de même nature que ce qui avoisine la fleur ? En vérité, la médecine et la pharmacie sont choses savantes, mais sont-ce choses certaines ?

Il est un calcul qu'on n'a jamais voulu résoudre, c'est celui de savoir si, dans un temps donné, il meurt plus de monde dans un pays où l'on n'a pas de médecins que dans celui où il y en a.

On me répondra qu'en supposant que la solution ne fût pas favorable à la médecine et que la mortalité fût égale dans les deux cas, il ne faudrait pas en conclure que les médecins ne soient pas utiles : leur présence rassure et console les malades, et rend ainsi leur mort plus douce.

Il est possible qu'il y ait des médecins qui arrivent à ce résultat, mais c'est certainement le petit nombre, et beaucoup de malades meurent de leur maladie, plus du médecin et du remède.

En général, la présence du docteur ne rassure pas le malade, d'autant moins que beaucoup ne font rien pour le rassurer, notamment à Paris, où il y a beaucoup de gens habiles et humains, mais plus encore de charlatans sans entrailles.

Que chaque médecin ne soit pas libre d'adoucir la mort par des moyens qui peuvent la hâter, je le conçois: on craint l'abus ou le droit de vie et de mort que chacun pourrait s'attribuer à l'aide de son diplôme. Mais sans laisser la chose à l'arbitraire d'un seul, il me semble que, dans certains cas désespérés ou lorsqu'aucune puissance humaine ne peut sauver le malade ou le blessé, un conseil de médecins devrait être autorisé à abréger son agonie; car n'y a-t-il pas alors de la barbarie à le laisser, comme autrefois le supplicié sur la roue, se tordre dans des douleurs atroces et sans remèdes?

Dans ce cas, les calmans à haute dose devraient être tolérés et même prescrits; mais ils ne le seront jamais, parce qu'il faudrait mettre d'accord trois corps qui ne se voient et ne concordent guère: les médecins, les ma-

gistrats, les ecclésiastiques. Les médecins parleront humanité; les magistrats, justice; les prêtres, religion; et tous s'opposeront à ce qu'on fasse ce que l'humanité, la justice et la religion conseillent partout de faire, c'est-à-dire d'épargner à un homme des souffrances inutiles.

Remarquez bien que nous avons fait tout ceci dans nos exécutions juridiques, et que nous ne nous amusons plus à décapiter un homme avec une scie, une planche ou un mauvais couperet: nous avons une bonne lame d'acier montée sur une excellente mécanique, bien ajustée, bien graissée. Puisque nous sommes si humains, si attentifs pour les coupables, ne pourrions-nous l'être un peu pour les innocens et imiter, à leur égard, la prestesse et la charité de l'exécuteur des hautes œuvres?

Je ne vous demande pas d'abréger la vie d'un homme; je vous prie seulement d'abréger sa mort. Est-ce que les Indiens d'Amérique sont plus humains que nous, lorsqu'au lieu de tuer d'un coup le prisonnier qu'ils ont condamné, ils font durer sa mort huit jours? Grand merci!

D'ailleurs, qui sait si ces applications puissantes n'offriraient pas, contre toute prévision, une chance de salut au moribond? — Non, direz-vous, c'est impossible. — Alors que risquez-vous, que peut-il lui arriver de pis?

Mais lorsque le mal ou la blessure n'est pas mortelle et que la douleur seule peut tuer le malade, lorsque même cette douleur n'est pas encore venue et qu'elle ne sera éveillée que par quelque crise prévue, quelque pansement, quelque grande opération chirurgicale, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de la prévenir en assoupissant le malade, en l'étourdissant par un narcotique, un alcool, un gaz, un parfum, une vapeur quelconque?

Tout le monde a pu remarquer que l'engourdissement momentané du cerveau, produit par certaine odeur, par certain gaz ou par l'ivresse, émousse la sensibilité ou la

détruit entièrement. On a vu des hommes ivres être noirs de coups, sillonnés de blessures, mutilés même, sans qu'ils parussent en éprouver la moindre douleur; et la semaine dernière (avril 1834), j'en ai trouvé encore un exemple dans un portefaix couvert de contusions et que j'ai fait moi-même relever mourant. Son ivresse dissipée, il n'a jamais pu savoir qui l'avait mis dans cet état; il ne se souvenait de rien, il n'avait rien senti. On lui aurait coupé les deux jambes qu'il ne l'aurait pas su davantage. Evidemment la science a ici quelque chose à découvrir.

On voit que si je considère l'art de la médecine comme fort problématique dans bien des cas et sans progrès sensible depuis trois mille ans, je suis loin de croire qu'il n'en puisse faire. Je pense que génie, science ou bonheur, quelqu'homme favorisé du ciel ouvrira un jour, à l'art de guérir, une carrière nouvelle. Faisant table rase de toutes les formules vieilles ou rajeunies et d'une bonne partie des remèdes, il trouvera moyen de prévenir beaucoup de maux et d'en guérir davantage. La vapeur, l'électricité, le magnétisme, le galvanisme, pourront servir à prolonger la vie ou du moins à en adoucir les infirmités: tout poison a son contre-poison, parce que toute cause a en face d'elle une cause contraire qui la neutralise.

Nous avons en nous les germes de bien des maladies, de toutes peut-être, et pourtant notre vie entière peut s'écouler sans qu'une seule de ces maladies se développe. Pourquoi? C'est que le germe a été contenu par un autre germe; c'est qu'à côté du mal était son obstacle ou son remède.

La vaccine nous a débarrassés de la petite vérole: a-t-on essayé, par l'inoculation d'autres virus, de nous préserver d'autres contagions? Nous étions sur la voie,

urquoi nous sommes-nous arrêtés? N'avons-nous donc s plus à attendre de l'étude et de la réflexion que du sard ou du far-niente?

Que nous reste-t-il à faire pour diminuer la somme des uffrances qui semblent inhérentes à l'état d'homme et ur arriver au point de santé de la plupart des aniaux, qui ont leurs maladies aussi, mais en ont ceraincment beaucoup moins que nous? C'est d'étudier rigine de ces maladies. Remarquez bien que toutes lles dont nous avons saisi la cause, nous les comttons avec succès. Malheureusement, il y en a fort u. Mais, encore une fois, ne désespérons point: il y a nt ans, on aurait regardé comme un insensé celui qui rait prédit les miracles de la vapeur. Croyons donc ssi à la possibilité d'un système hygiénique qui rendra s hommes, non pas immortels sous leur enveloppe terstre, car ce serait le don le plus funeste qu'on pût leur ncéder, mais qui leur donnera une vie moins sujette ux souffrances, moins promptement décrépite, et dès-lors us vigoureuse et plus douce.

MÉDITATION. On a dit que les Turcs étaient comme urs chameaux, qu'ils étaient toujours méditant sans nger à rien. C'est une manière de parler; chez nous, est bon nombre de gens qui croient réfléchir quand s'endorment.

La méditation n'est pas un repos: méditer, c'est udier une matière ou une pensée, c'est en sonder les plis, c'est y pénétrer aussi loin que l'imagination le ut, c'est la déployer, c'est l'éclaircir. L'immobilité de homme qui médite n'est donc qu'apparente: son âme t en mouvement.

L'affaiblissement successif de la méditation précède le

sommeil et quelquefois l'amène; c'est ce qui nous fait confondre l'approche de l'un avec la présence de l'autre. Le tabac étant un narcotique, assoupit plus ou moins le fumeur; d'ailleurs, la pipe exige une certaine immobilité; c'est de là que tout fumeur a l'air d'un penseur. Dans le nombre, il y en a en effet qui pensent, et l'ouvrier, en fumant sa pipe, pense à l'eau-de-vie qu'il boira après. L'eau-de-vie bue, tournant à la brute, il rumine.

Que la réflexion ou la méditation soit étrangère aux animaux, c'est ce que je ne crois pas. Quand ce chat, qui a l'air de dormir, jette de temps en temps un regard oblique sur un oiseau ou une souris, et d'un bond qu'il s'élance dessus, certes, il méditait son élan et mesurait mentalement les chances plus ou moins favorables d'arriver au but.

Mahomet croyait à la méditation des animaux, car le *Coran* dit que, pressé de se rendre à la prière, il coupa un jour la manche de son caftan pour ne pas interrompre la méditation de son chat favori qui était couché dessus.

L'âne est certainement un animal penseur. Lorsque, le regard fixe, il songe, immobile au milieu d'un pré, sans plus y toucher à l'herbe jeune et tendre, il a en tête, relativement parlant, quelque grande idée. Le jeu de ses oreilles, tantôt hautes, tantôt basses, semble suivre le mouvement de son humeur. Oui, il médite, ne fût-ce que sur le moyen de se préserver des mouches.

Si l'on examinait attentivement la figure de l'homme qui réfléchit, on pourrait, jusqu'à certain point, lire dans ses traits ce qu'il va faire: le coquin qui médite l'assassinat ne peut avoir la même expression de physionomie que celui qui prépare un vol à la tire ou une escroquerie. Si c'est une bonne action dont il combine les moyens, son visage encore sera autre. Il sera autre aussi s'il



compose un poëme, une tragédie ou une chansonnette.

Qu'est-ce qui fait le poète? C'est l'impressionnabilité, et dès-lors la mobilité de l'ame et la facilité de la reproduction des images. Mais cette disposition à recevoir tous les chocs, toutes les empreintes, rend la méditation plus difficile, parce qu'on ne peut plus suivre un sujet quand vingt se croisent dans le cerveau. C'est pour cela qu'il y a tant de poètes qui font si bien le vers ou la phrase, et si mal le plan et la contexture de leur poëme: leur œuvre est une broderie en paillettes ou un jet d'étincelles qui éblouit, mais qui n'éclaire pas.

Il en est de même dans beaucoup de nos prosateurs écrivains ou orateurs: ils peuvent tout penser et ne savent rien méditer. Les matériaux ne leur manquent pas, mais ils ne s'occupent pas à les assortir, et leur produit n'est qu'un pêle-mêle.

La méditation, base et cause réelle de tout ce qu'il y a de beau et de grand dans le ciel et sur la terre, devient aussi le préservatif du mal ou sa punition. C'est la méditation ou la réflexion qui arrête celui qu'entraîne une passion désordonnée; c'est elle qui le torture lorsqu'il s'y est abandonné, lorsqu'il a commis le mal. Cette réflexion alors, à laquelle le criminel veut échapper, lui est imposée par les efforts même qu'il fait pour s'en délivrer, et plus il se débat contre elle, plus elle s'attache à lui: c'est une réaction de l'ame contre elle-même.

Voyez: *Remords*.

MÉMOIRE. Si l'homme pouvait, à sa guise, maîtriser sa mémoire, c'est-à-dire oublier à volonté, il ne serait jamais malheureux: en oubliant son âge, il se verrait toujours jeune; en oubliant ses remords, il se croirait toujours innocent. Mais rien ne dépend moins de nous

que nos souvenirs; ils apparaissent souvent en nous par un effet qui semble complètement étranger à nous-même.

Quand notre attention est portée avec le plus de fixité sur un travail, un plan, une idée, des souvenirs sans rapports avec ce qui nous occupe et qu'aucune circonstance n'éveille, nous saisissent tout-à-coup. Alors, et sans savoir pourquoi, on voit un lieu qu'on a entrevu dix ou vingt ans auparavant; on entend des paroles, on reconnaît des figures qu'on n'a rencontrées que cette fois, dont on ignore les actes, les alentours et jusqu'au nom, figures qui, dans ce moment même, ne nous impressionnèrent point, et dont personne ne nous a parlé depuis.

Ces souvenirs, qui ne sont le retentissement d'aucune passion, le reflet d'aucune sensation vive, qui ne touchent qu'à des choses sans portée, souvenirs venus sans qu'on les cherche et qui disparaissent comme ils sont venus, m'ont toujours étonné. Ils sont, quant à l'ame, comme serait dans un livre la page que soulève un coup de vent et qui nous montre un fait quand nous en cherchons un autre.

Bien souvent je me suis creusé la tête et mon imagination a long-temps travaillé, pour arriver à l'origine de ces effets. J'en ai cherché la cause en moi et hors de moi; j'ai interrogé mon cœur, j'ai interrogé mes sens, j'ai suivi pas à pas toutes les pensées qui les avaient précédés; j'ai ensuite regardé autour de moi, j'ai demandé si quelqu'objet, quelque bruit, quelque choc, quelqu'apparition soudaine avait pu renvoyer ma mémoire vers ces images passées; jamais je n'ai pu obtenir une solution satisfaisante.

Il est donc dans l'ame quelque ressort qui la met en mouvement par une impulsion qui ne vient pas des sens, qui ne vient pas même des causes présentes, impulsion qui semble un pas rétrospectif de la vie, un retour sur

temps passés, mais retour qui tient à une cause indé-
lante de nous-même: c'est l'objet qui repasse devant
s, qui se jette sur nous, et non pas nous qui allons
ii. C'est qu'en outre des souvenirs de cette vie, il
une mémoire d'en-deçà de la tombe. Oui, il y a
sensations qui survivent à la destruction des organes.
a réflexion profonde, la méditation qui s'élève au-delà
la vie terrestre, le raisonnement quand il excède la
tée des sens, s'appuient en partie sur ces idées ré-
spectives.

Qu'est-ce que la raison? — La réflexion. — Qu'est-ce
la réflexion? — Le retour sur le passé, comparé au
sent. Or, la raison est-elle une chose acquise ou naît-
avec nous? Telle est la question à examiner dans
ticle qui suit.

IÉMOIRE, RÉFLEXION. Il y a, selon moi, un
t tout matériel dans la mémoire. L'ame, qui a aussi
matière, a en elle une espèce de registre ouvert aux
sations et où elles s'impriment plus ou moins pro-
dément, selon le choc que nous en avons éprouvé.

les impressions diverses pouvant se porter sur le même
illet, il en résulte que l'une peut effacer l'autre ou la
difier; mais il arrive aussi qu'elle ne le fait pas si
n que l'ancienne ne puisse reparaître et qu'elle ne
he à son tour annihiler la nouvelle.

C'est, comme on le voit, un album véritable où nous
erposons une romance sur un paysage, puis, sur
tout, un passage de morale ou une consultation de
decin.

C'est encore, si vous l'aimez mieux, un recueil d'au-
raphes où nos œuvres sont en majorité, quand nous
ons plus d'imagination que d'acquit.

Mais album, recueil ou registre, on comprend que le souvenir est impossible sans la pensée qui devient la plume ou le burin traçant les faits sur le registre, non pas mot à mot, mais par abréviation et une sorte de sténographie.

Cette inscription ne devient littérale que lorsque nous apprenons une leçon et la retenons toute entière. Mais cette mémoire des mots ne prouve pas celle des faits ou des pensées, car, purement mécanique, c'est celle des perroquets : la leçon est apprise, mais non comprise. Alors, si elle n'est pas fréquemment renouvelée, elle s'efface sans laisser de traces.

Cependant il est une mémoire des faits qui est aussi fugitive que celle des mots, si elle ne l'est davantage: c'est celle des événemens qui passent devant nous sans éveiller ni nos sens, ni nos passions, et qui ne font qu'effleurer notre pensée. La mémoire alors ressemble à un miroir réfléchissant les objets sans en garder la trace qui s'efface à mesure que l'objet s'éloigne.

La mémoire des songes est non moins volatile, elle a souvent disparu avant le réveil. On peut la comparer à un mirage ou à la réverbération de la pensée. Il y en a, sans doute, dont le souvenir demeure et même d'une manière ineffaçable; mais ceci est l'exception et tient à un état de souffrance, comme dans le cauchemar, ou à d'anciennes impressions que le songe a renouvelées.

Il y a une sorte de mémoire collective: la mémoire de l'un aide à celle de l'autre. C'est cet ensemble qui, outre le progrès individuel, fait le perfectionnement des masses ou la marche des peuples qui se civilisent. C'est ainsi que l'ame acquiert par le contact de l'ame.

La mémoire est la condition essentielle de la raison et même de l'instinct. Sans elle, la combinaison des idées serait impossible. Le souvenir, en rapprochant ce que

nous voyons de ce que nous avons vu, met en nous la prescience de ce que nous pouvons voir : il est donc la base de la prévoyance.

C'est la mémoire qui pose et maintient les jalons indispensables à toute œuvre, à toute création, à toute action enfin, parce que sans la mémoire, l'être, sans cesse au premier pas de la vie, serait toujours dans l'état du nourrisson et même au-dessous, car ce nourrisson apporte avec lui une mémoire déjà riche de faits ou de ce que nous nommons idées innées.

Sans la mémoire, l'individu serait comme s'il n'était pas. La sensation oubliée aussitôt qu'éprouvée, ne laissant point d'élément à la réflexion, n'offrirait aucun moyen d'arriver à l'œuvre. Nous en avons journellement la preuve : le défaut de mémoire, ou l'impossibilité de comparer, fait ce que nous appelons l'enfance des vieillards. Ils sont tombés en imbécilité, parce qu'ils ont perdu le souvenir : c'est l'état des enfans qui n'en ont pas encore.

Cependant, ni chez les enfans ni chez les vieillards, cette absence de mémoire n'est absolue. Elle ne l'est pas même chez les idiots et les crétins, car l'homme qui n'aurait aucun souvenir serait au-dessous de la dernière des brutes.

Parmi les animaux, même ceux qui sont placés au plus bas de l'échelle, il n'en est aucun qui soit entièrement dépourvu de mémoire. Le plus petit vermisseau a la sienne : présentez-lui un instrument qui le blesse, un élément qui puisse lui nuire, après l'avoir reconnu une fois, il ne manquera pas de l'éviter toujours. Placez à sa portée une nourriture qui lui convienne, s'il en goûte, il y retournera chaque fois qu'il aura faim. Comment en serait-il autrement? Sans la mémoire, aucun être ne pourrait vivre, même un jour.

Sans la durée du souvenir, il n'est aucun progrès intellectuel possible; aussi la mesure de la mémoire pour-

rait, dans beaucoup d'espèces, servir à établir celle de l'intelligence ou de l'instinct. C'est la mémoire qui, par la conscience des sensations et par la réflexion qui résulte de leur rapprochement, étend sans cesse l'esprit et la portée de l'ame.

Il est inutile de dire que sans la mémoire, il n'est pas de moralité possible, car c'est l'expérience du passé qui fait la science de l'avenir, ou cette prévision qui nous montre la suite et les résultats de l'action que nous allons commettre, de l'œuvre que nous allons produire.

On refuse aux animaux la qualité de raisonnables, et pourtant on leur accorde celle de la mémoire. Qu'est-ce donc que la mémoire, si ce n'est la réflexion ou un regard rétrospectif?

Et quelle différence mettrez-vous entre la réflexion et le raisonnement? N'est-ce point par le raisonnement que les animaux sont susceptibles d'instruction ou de ce que, dans les limites de leurs facultés, on peut appeler la science? Or, de celle d'un professeur qui sait dix langues à celle d'un perroquet qui prononce dix mots, d'un serin qui répète son air, note pour note, sans en passer une seule, il n'y a de différence que du plus au moins : tout part ici d'un même principe.

La science est partout le résultat de la volonté de savoir et d'une mémoire qui reçoit et garde ce qu'elle a reçu. Or, puisque l'animal acquiert un savoir quelconque, puisqu'il apprend, c'est qu'il a non-seulement la possibilité, mais la volonté d'apprendre, volonté qui n'est encore que la conséquence d'un souvenir ou de la conviction de la nécessité de cette étude. Ensuite, que cette nécessité naisse du désir, de l'ambition ou de la peur, le souvenir n'en est pas moins la cause : il y a toujours réflexion et calcul.

En parlant de l'effet matériel de la mémoire, nous l'a-

vons comparé à un livre ou à des tablettes sur lesquelles on écrit, et il n'en est pas moins vrai que le siège de la mémoire est l'ame. Il le faut bien, si nous admettons une mémoire innée, mémoire indépendante du corps et qui lui survit.

Tous les souvenirs ne sont pas de cette espèce; il en est qui ne tiennent qu'à la localité ou à l'élément. Ceux-ci ne survivent pas toujours au corps; ils ne survivent même pas au moment présent, et disparaissent comme des météores et des feux follets.

Cette mémoire, purement locale et terrestre et qu'on peut nommer transitoire, variable dans ses causes, l'est aussi dans ses effets; et telle chose qui nous laisse un long souvenir parce qu'elle nous frappe dans un moment où notre sensibilité est en jeu, ne nous en eût laissé aucun si elle fut arrivée dans toute autre circonstance.

Cette même chose pourra passer aussi complètement inaperçue, et nous toucher, nous blesser même, sans que nous en ayons la conscience, et ceci par suite de l'état anormal des organes ou de la décomposition prochaine de l'enveloppe.

Le défaut de mémoire de certains malades vient de ce que la matière, dont l'ame ou la vie a commencé à se séparer, est moins impressionnable.

Il en est d'autres où le contraire arrive, et chez qui l'approche de la mort ramène des souvenirs depuis long-temps passés. C'est la vie qui, par un dernier effort, rend la sensibilité à la matière.

Quant aux souvenirs innés, en nier l'existence, c'est, selon moi, se refuser à l'évidence et tomber dans le matérialisme, car si l'individu naît sans souvenirs, comment ses souvenirs survivront-ils à la mort? Et s'ils n'y survivent pas, comment sera-t-il récompensé ou puni de sa bonne ou de sa mauvaise conduite?

A l'instant même où l'enfant vient au monde, il pense. La preuve, c'est qu'il souffre et qu'il désire ne plus souffrir : il pleure, il crie, il a peur.

Pour éprouver et manifester ces sensations, il ne faut pas seulement une pensée, il en faut plusieurs ; il en faut beaucoup.

Eh ! bien, il n'est pas une de ces pensées qui ne dé montre une expérience passée, qui ne soit un souvenir d'un autre corps, d'une autre vie, enfin d'une existence précédente.

Chaque individu naît certainement avec un caractère tout fait, c'est-à-dire avec sa spécialité d'aptitude : que serait-ce si ce n'était la suite d'une vie antérieure et la conséquence de la direction qu'il y a donnée à ses facultés ?

Cette richesse d'idées, cette puissance d'images qu'on nomme génie et inspiration, que serait-ce encore, si ce n'était le résumé d'une science antérieure, d'une suite de souvenirs ? Est-ce qu'on acquiert le génie dans cette vie terrestre ? Non, on l'y perfectionne ; mais on est né avec lui. D'où vient-il donc, si rien ne l'a précédé ? Du hasard ou de la matière ? Non ; s'il en venait, c'est qu'il y aurait été, car ni le hasard ni la matière ne peuvent donner ce qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, le hasard n'est qu'un mot, il n'y a pas de hasard.

Vient-il de la forme ? Cette forme, nous la voyons se développer sous nos yeux ; elle aide au génie sans doute mais ne le fait pas et ne peut le faire, parce que la forme séparée de la vie et de l'intelligence n'est qu'un peu de poussière. Ce n'est donc pas la forme qui a fait le génie, mais bien ce génie qui a créé sa forme ou ce corps qui n'est que la conséquence ou l'expression de l'ame et qui sert à son application.

Le génie, perfectionnement de la vie, a donc pour bas

noire, cette mémoire qui survit à la destruction
rps, la mémoire innée, mémoire qui a épuré ses
ions et a choisi les meilleures ou les plus brillantes.
s l'affirmons avec conviction, car la raison l'in-
, il n'est pas une seule forme animale qui ne soit
ation successive de l'être qui en est pourvu, ou
d de son intelligence avec l'élément et la localité.
rganes, nos corps, nés de notre expérience, sont
nés de notre souvenir.

cette immense suite de pensées et d'actions qui,
ers des myriades de formes, nous a conduit où
sommes, ne soit pas devant nos yeux, ceci s'ex-
par la faiblesse de notre constitution présente.
qui sait si cette éternelle histoire de nous-même ne
oulera pas un jour devant nous, et si notre ame,
andissant, ne nous ouvrira pas le trésor de ses
nirs?

omme est plus parfait que l'animal, parce qu'il a plus
uvenirs: par conséquent l'être supérieur à l'homme
n avoir plus que l'homme. Gardons-nous donc de
la question par ce qui se montre sur la terre:
uvenirs que nous y avons du passé ne datent que
. Les cinquante ou soixante siècles que nous en-
ons derrière nous sont un point: il n'est aucun
de croire que la civilisation actuelle soit la première
globe: mille et mille peuples oubliés, mille et mille
autant de langues, de sciences, de civilisations
es, nous y ont précédés.

fourmi voit le commencement du monde dans la
tion de sa fourmilière. De même l'homme. Mais à
re que l'être croît et qu'il voit plus loin en avant,
rçoit aussi plus loin en arrière: son horizon s'a-
lit de tous les côtés.

oyons donc à la mémoire universelle; croyons que

le souvenir de l'être peut s'assoupir, mais non disparaître pour jamais.

La vie matérielle ne s'arrête et le corps ne se dissout qu'alors que l'intelligence et le souvenir s'endorment. L'homme qui conserverait toujours la force morale ne perdrait jamais sa force physique : il ne mourrait pas.

Aussi les véritables archives de l'univers sont les formes vivantes : là, sont la succession des temps et les âges de l'éternité avec tous les jalons de la croissance. Les livres, les édifices s'anéantissent et s'oublient, mais les formes se perpétuent, et sur elles s'inscrivent les traditions de tous les siècles.

MER. L'étendue de la masse liquide a diminué et diminue encore ; c'est ce que disent les géologues et ce que l'expérience nous montre partout. La terre a probablement été couverte par les eaux. C'est à la longue, et peut-être par la seule évaporation, que leur abaissement s'est opéré. Calculez alors l'ancienneté de la terre.

Les mers, qui ne forment à peu près que les quatre millièmes de la masse de notre planète, occupent encore les trois quarts de sa surface et sont plus élevées que certaines terres.

Il est à remarquer que toutes les mers du globe ne sont pas au même niveau : la Méditerranée est de cinq à six mètres au-dessus de la mer rouge ; le grand Océan est d'un mètre plus haut que la mer des Antilles, et la mer Caspienne est, dit-on, à cent mètres au-dessous de la mer noire.

Il y a la mer jaune, la mer vermeille, la mer blanche, la mer noire. Il est bien entendu qu'elles sont toutes de la même couleur.

Pourquoi la mer est-elle salée ? C'est ce que l'on ne nous

pas encore expliqué nettement. Les anciens disaient que upiter l'avait faite ainsi pour qu'elle ne se gâtât pas. ?est une raison si l'on veut.

Est-ce la décomposition des corps vivans qui lui donne ette salure, ou est-ce son contact avec d'immenses nines de sel fossile? On en est encore sur cette question, omme sur beaucoup d'autres, à l'*a b c*.

La quantité de sel de la mer est de trois parties sur cent parties d'eau.

Sa profondeur moyenne est de mille mètres, mais elle va jusqu'à huit mille et plus. La lumière pénètre à deux cents mètres au moins. Il est des poissons qui descendent, dit-on, jusqu'à sept cents mètres. C'est possible; mais est-ce prouvé? Je ne vois pas, d'ailleurs, ce qui les en empêcherait.

Nul doute que ces océans où voguent aujourd'hui nos vaisseaux ne soient un jour couverts de forêts, puis d'animaux, et enfin d'hommes et de cités populeuses. Il n'y aura plus alors que des lacs ou des mers intérieures, comme l'Adriatique, la Méditerranée. A cette époque, les antiquaires pourront faire de grandes et belles découvertes, car il est des abîmes où se sont engloutis des vaisseaux de toutes les nations et des trésors de toutes les valeurs.

Il se peut aussi que, par représailles, l'Océan recouvre quelques-unes de nos provinces, et que ce petit chiffon de papier sur lequel j'écris ne se trouve à son tour, avec les os de l'écrivain, couvert de huit mille mètres d'eau. Ceci peut avoir lieu par une crue subite de l'Océan, une grande marée, ou bien par une progression lente. Mais cette dernière hypothèse est la moins probable: les eaux tendent bien plus à se retirer qu'à s'étendre; et si le dessèchement des mers continue dans une proportion égale à celle qu'indiquent les assises

actuelles de la terre, on peut prévoir une époque où les océans après être devenus, comme nous venons de le dire, des lacs, puis des étangs d'eau salée, ne seront plus, océans concentrés et mers solides, que des masses de sels.

Alors, si les fleuves diminuent dans la même proportion, si les sources et les réservoirs souterrains se tarissent, la terre deviendra un désert. Mais le dessèchement des rivières rentre beaucoup moins dans les probabilités que celui des mers.

Malgré les progrès des sciences naturelles, nous connaissons assez peu les êtres qui habitent les eaux douces, les lacs, les rivières, et pas du tout ceux qui vivent dans les profondeurs des mers. Les mœurs des animaux marins n'ont jamais été l'objet d'études sérieuses. Pourtant il y a, parmi les cétacés, des individus qui, pour l'intelligence, ne sont pas au-dessous des animaux terrestres les plus rapprochés de l'homme. Je n'affirmerai pas qu'il ait existé des hommes marins, bien que je croie la chose possible, mais je ne mets pas en doute que la mer ne renferme les analogues intellectuels des éléphans, des chiens, des singes.

Ce que racontent les anciens des dauphins et de ce qu'ils ont nommé tritons et syrènes, espèces alors habitant les eaux et aujourd'hui détruites, comme le seront bientôt les orangs-outangs, n'est pas purement une fable quand ils citent la perfection de leur instinct et la persistance de leur amitié pour l'homme.

Cette propension existe encore dans les phoques qui, pris jeunes, s'apprivoisent avec la plus grande facilité. J'en ai vu suivre les canots et se plaire à folâtrer sous nos yeux. Des matelots m'ont assuré que les petits, bien loin de fuir à la voix humaine, en étaient attirés, et [illegible] en avaient vus venir à leur appel, malgré les

efforts des mères plus craintives, parce qu'elles avaient plus d'expérience.

Avec quelques soins, on arriverait sans doute à dresser ces espèces pour la pêche, comme l'on a fait des chiens pour la chasse.

La botanique et l'entomologie des hautes mers sont encore à étudier. On ne connaît que les plantes et les insectes qui vivent dans le voisinage des côtes. On a dit qu'au large il n'y en avait pas: qu'en sait-on? on n'y a pas regardé. Il est vrai qu'ici les obstacles sont grands, et qu'à une certaine profondeur il est bien difficile de connaître les individus qui ne remontent jamais à la surface.

La minéralogie et la géologie du lit de l'Océan n'ont été jugées que par analogie, c'est-à-dire qu'elles restent encore à connaître. Nous y aurions probablement beaucoup à apprendre.

L'étude des fossiles de ces grandes profondeurs pourra également conduire à des révélations importantes. Qui sait si l'on n'y trouvera pas des ossemens et même des monumens humains. La tradition a conservé le souvenir des dernières grandes irruptions de l'Océan et de l'engloutissement de toutes les terres qui unissaient l'Afrique à l'Europe et peut-être celle-ci à l'Amérique, car l'évaporation des mers n'est probablement pas continue; elle a ses temps d'arrêt. La masse des eaux doit même, par instant, avoir une recrudescence sinon générale, du moins locale, c'est-à-dire que les eaux sont rejetées d'un point sur un autre. L'aspect de certains bassins indique que de vastes lacs, des mers même ont dû disparaître, précipitées dans les profondeurs de la terre par quelque large fissure ou par l'ouverture d'une caverne.

Ces eaux en ont fait refluer d'autres; ou elles-mêmes, saisies par les feux souterrains et changées en vapeur, ont pu s'élancer brûlantes sur la terre.

J'ai toujours cru à un déluge d'eau bouillante et de limon chaud. La conservation d'arbres entiers, de graines et de fruits dans les houillères, annonce qu'il n'y a pas toujours eu conflagration ; et de nos jours, il y a eu des exemples de courans d'eau chaude traversant l'Océan.

Ces poissons morts que le flux apporte quelquefois en si grand nombre sur nos côtes n'ont pas toujours été tués par la tempête, mais bien par ces jets d'eau bouillante s'élevant des régions sous-marines.

Ces phénomènes locaux ont pu se généraliser et l'Océan s'échauffer dans une vaste étendue. Alors ses hàbitans, qui n'ont pas eu le temps de se réfugier dans les mers intérieures et d'y vivre jusqu'au refroidissement des eaux, ont dû périr.

Quand ces masses d'eaux brûlantes et limoneuses, soulevées par les volcans sous-marins, se sont répandues sur la terre, les êtres terrestres ont également succombé.

Sous cette boue corrosive, stérile encore après son refroidissement, les végétaux ont, pendant long-temps, cessé de se développer : les germes sont restés inféconds. Ce débordement d'une mer brûlante est donc, de tous les fléaux, le plus dévastateur, car il arrête, pendant des siècles, le mouvement de la vie sur certains points.

Le retour de ces calamités est-il possible? Je ne sais, puisque les conditions ne sont plus les mêmes, que la fermentation intérieure de la terre se calme, comme le prouve la disparition des volcans, que les cavernes les plus rapprochées de la surface sont remplies ou consolidées, et que la masse des eaux est moindre. Il n'y aurait que l'approche d'une comète qui pourrait de nouveau soulever les eaux ou les mettre en ébullition. Nul doute que ceci n'ait eu lieu, et que les comètes n'aient joué un grand rôle dans les divers cataclismes qui ont bouleversé le globe.

La tradition de cette influence nuisible des comètes n'est pas entièrement perdue, et elle vivait toute entière dans l'effroi qu'elles inspiraient à nos pères. C'est qu'autrefois l'aspect de ces astres était plus effrayant, parce que probablement ils étaient plus rapprochés.

Je pense qu'aujourd'hui nous avons peu à craindre des anciennes comètes, de celles qui ont pris leur cours et dont la marche est bien connue; il est évident qu'elles s'éloignent ou qu'elles s'usent. Mais nous ne pouvons rien dire des nouvelles ou de celles que leur révolution n'a pu encore amener vers nous. Il est difficile de savoir quelle influence leur approche pourrait exercer sur la masse des eaux et si elles doivent encore une fois soulever les mers.

Si la terre, comme le pensent quelques géologues, a éprouvé douze cataclismes qui ont changé sa surface, on peut admettre aussi qu'elle a été atteinte douze fois par la même comète, et qu'il en sera ainsi à toutes ses révolutions, jusqu'à ce que cette terre ait été entièrement anéantie ou qu'elle-même ait pu briser la comète ennemie, s'en attribuer les débris en les joignant à sa masse ou en les rejetant dans l'espace.

MEURTRE PAR IMPRUDENCE. On punit un homme parce que son chien est tombé d'une fenêtre sur la tête d'un passant, ou bien parce qu'il a laissé dans la rue une brouette où il peut s'écorcher les jambes; mais celui qui publie que telle peuplade crucifie les enfans et que telle autre les mange, et qui livre ainsi à la haine et à la vengeance des navigateurs des milliers d'hommes innocens, n'est pas même blâmé. Où est donc la différence de l'assassin au calomniateur?

Mais nous en étions à l'imprudence.

Le 22 août 1837, un élève d'une institution de Paris tombe malade. Le médecin appelé prescrit une potion d'huile de jusquiame et de deux gros de laudanum, le tout pour lui frictionner l'abdomen. Ce mélange était intitulé *liniment*. La garde malade, nommée Gerins, lit *lavement*. Au lieu de frotter l'enfant avec la drogue, elle la lui fait prendre. Il meurt.

On la traduit en police correctionnelle sous la prévention d'homicide par imprudence. Que fait le tribunal? Il la reconnaît innocente; et c'était évident: on n'empoisonne pas un enfant que l'on ne connaît pas, surtout lorsqu'on est garde-malades, parce qu'on n'a nul intérêt à l'empoisonner et qu'on en a même beaucoup à ce qu'il ne le soit pas, car la confiance du public et conséquemment l'état et la fortune en dépendent.

Or, malgré cette évidence et cette conviction, le tribunal condamne la dite garde à vingt-cinq francs d'amende et aux frais. La somme est faible, mais pourtant c'est une condamnation. Voyons, maintenant, si ce n'est pas une injustice.

Où est le crime? — Dans la volonté.

Or, quelle a été la volonté de la femme Gerins? — De soulager l'enfant.

Il est mort du soulagement, c'est possible; mais est-ce une raison pour la condamner?

Si vous dites oui, je vous demanderai une récompense pour l'homme qui, en voulant donner un coup de poignard à son père, lui crève un abcès et le guérit d'un mal réputé incurable.

— Mais il y a imprudence. — En quoi? Où est-elle? Je lis comme on me l'a appris. On a écrit *liniment*, je lis *lavement;* or, je le lis parce que je le vois. Est-ce moi qui ai mal lu ou le médecin qui a mal écrit? Condamnez donc aussi le médecin, et en même temps le grammairien

a inventé deux mots si ressemblans pour désigner
ıx choses si différentes; condamnez aussi l'Académie
les a mis dans son dictionnaire.
– Il y a ignorance. — C'est vrai ; mais une garde-
lades n'est pas tenue de savoir la grammaire, pas plus
pharmacie, et moins encore la médecine: cela lui est
me expressément défendu. Il y a donc ignorance,
eur si vous voulez ; mais imprudence, pas l'ombre.
y en aurait si, prenant un fusil chargé, j'ajustais,
ur rire, un homme qui passe: le coup part, l'homme
mort. Condamnez-moi, car j'agissais en étourdi en
justant.
Il y a étourderie aussi dans le fait de celui qui a laissé
brouette au milieu de la rue, et il mérite la punition
'on lui inflige. Mais lorsque je soigne de mon mieux
enfant, et quand le médecin barbouille son ordon-
nce, vous me condamnez à l'amende, et ce qui est pis,
la perte de mon état! Il est vrai qu'il y a un siècle,
us m'auriez fait brûler vif: votre arrêt est déjà un
and adoucissement.

MINORITÉ, MAJORITÉ. Dans un gouvernement
ctif et où tout se décide à la majorité ou au nombre
s voix, quels sont les devoirs de la minorité?
— L'obéissance.
— Cette minorité a-t-elle le droit de se plaindre?
— Non; c'est attaquer la chose jugée.
— Mais qu'est-elle donc?
— Rien.
Cependant, si vous voulez absolument qu'elle soit
ıelque chose, dites qu'elle est ce qu'était l'ilote au
partiate et ce qu'est encore le fellah au Turc ou le
ègre au planteur.

Elle est même moins, car le nègre a une garantie: l'intérêt du planteur; tandis qu'il n'en existe pas pour la minorité, personne n'ayant profit à ce qu'elle vive. Elle est donc corps et ame à la majorité; et si celle-ci décide qu'elle soit pendue, son devoir est de s'attacher elle-même la corde au cou.

Ainsi, la majorité est souveraine; son pouvoir est despotique. C'est *il re netto*, comme dit l'Espagnol.

— Mais d'où naît la majorité? Qu'est-ce qui la fait? Quelle est-elle?

— Elle est la minorité, plus une voix. C'est cette voix qui fait la légalité ou l'illégalité, le droit ou l'usurpation, le *fas* ou le *nefas*, le maître ou l'esclave.

— Cette minorité plus une voix, ou cette majorité, comme vous la nommez, est donc la moitié, plus cette voix, de la nation entière?

— Nullement. Notre nation se compose de trente-six millions de têtes, mais comme les femmes et les enfans ne comptent pas et pas davantage les incompatibilités, restent, tare déduite, environ sept millions d'électeurs.

Dans ces sept millions, deux millions au moins, par insouciance, empêchement, maladie ou bouderie, ne votent pas. Restent nets cinq millions.

Lesquels cinq millions s'éparpillent sur deux à trois mille individus, dont sept cent cinquante ayant réuni le plus de voix ou quelques milliers par tête, se trouvent ainsi les élus, représentans légitimes de toute la France.

Tels sont alors la vraie nation et le peuple souverain. L'autre peuple, celui de trente-six millions moins sept cent cinquante, celui qui vote, a, dès qu'il a voté, abdiqué ses pouvoirs: il n'est plus le peuple; il est la minorité, item *zéro*.

S'il en est autrement, je vous le demande, quel est donc ici le souverain véritable? Est-ce le peuple? Sont-ce

Si c'est le peuple, à quoi servent les élus et le
universel? Si ce sont ces élus, que deviennent
et sa souveraineté?
tte république, quelque démocratique et sociale
it, la masse n'est qu'un instrument électoral.
l'est-elle qu'aux jour et heure déterminés par
compétente, le juge-de-paix, le maire ou son
lors de là, cette masse cesse d'avoir même la
vouloir.
à celle d'agir, à l'exception du droit de remuer
s pour aller porter son bulletin au chef-lieu de
d'allonger le bras pour le mettre dans l'urne,
lui en reconnaît pas: elle n'est point pouvoir
et quiconque s'adresse à elle sort du droit
il fait une brèche au contrat; il est coupable.
béissance au très-petit nombre, peu rationnelle
nce, est néanmoins fondée sur la raison même.
n doutez, si vous prenez au sérieux le gouver-
u peuple, je vous demanderai où est le peuple
gens le composent? Sont-ce les banquiers ou
iétaires, les soldats ou les officiers? Sont-ce les
riers, les paysans, les bourgeois, les artisans
endians, ou bien l'assemblage de toutes ces

t l'assemblage, direz-vous. — Bien. Mais ce
toutes les classes, où le prendrons-nous? Est-
ille ou à la campagne? Est-ce à Paris, à Bor-
Lyon, à Marseille? Et si chacune de ces villes,
t probable, a des intérêts divers et dès-lors des
contraires, laquelle sera la bonne et où seront
euple et la nation légitime?
omptera les voix. — Bon! Mais si elles changent
e vous les comptez? — On ouvrira un registre.
core! Mais ceux qui ne savent pas écrire? —

On écrira pour eux. — Vous n'excluez donc pas les ignorans? — Non. — C'est donc le suffrage universel? — Oui. — Alors, qu'attendez-vous de plus, et à quel autre peuple voulez-vous en appeler? Est-ce aux femmes, aux enfans? Est-ce aux incompatibles et aux repris de justice?

Si ce ne sont pas ceux-là, qui est-ce donc? Si vous n'en trouvez pas, s'il n'y en a pas, reconnaissez enfin que lorsque tout le monde a voté, la cause est entendue, les débats sont clos, et que le peuple n'a plus qu'à se retirer sous sa tente et s'y tenir coi jusqu'à l'élection nouvelle.

N'avais-je pas raison de vous dire que, de même que le roi de la fève, le peuple n'est souverain qu'à heure dite, et qu'en réalité, matière première de l'élection, il n'est qu'un appendice à l'urne du scrutin et l'anse du pot?

Est-ce trop ou trop peu? Je dis que c'est assez, parce que c'est justement tout ce qu'il peut être.

Avez-vous jamais vu quelque chose de bon sortir de la foule? Non; plus elle est compacte, moins elle est lucide; et contrairement à cet enfant dont la raison vient en grandissant, le bon sens n'atteint la masse qu'à mesure qu'elle s'amoindrit et se fait petite.

En voulez-vous un exemple: réunissez vingt mille individus et donnez-leur un problème à résoudre, problème simple, tel que celui-ci: *combien font deux et deux?* Vous croyez peut-être qu'ils vous répondront tout d'une voix que cela fait quatre? Ah! qu'ils n'ont garde: ils vont d'abord parler, non sur la question, non sur sa solution, mais sur sa rédaction et la manière dont elle doit être posée.

Après, ils s'escrimeront sur son importance, son utilité, sa moralité, etc.

Le premier feu passé, les orateurs ou les plus forts

poumons s'empareront du sujet, ils feront des phrases, oreront, avocasseront, politiqueront pour conclure n au renvoi à une commission, c'est-à-dire à eux et eurs amis.

Les autres, comme il est juste, repousseront bien loin commission, et après avoir prouvé son incompétence son danger, ils en demanderont deux.

Mais en voici qui réclament le renvoi au ministre. A el ministre? Autre incident qui fait surgir autant d'avis il y a de ministères. Nouvelle et inextricable difficulté: on ne veut plus ni commission ni ministre, ce nt des experts qu'il faut. Enfin, le jour et la nuit coulent sans qu'ils aient rien décidé, trop heureux s se séparent sans se battre.

A la seconde convocation, si le bonheur veut qu'il y dix-neuf mille empêchés, les chances de solution ront gagné de dix-neuf vingtièmes. Je ne dis pas que mille individus présens s'entendront encore, mais du oins ce n'est plus le chaos. On se souvient de la estion, et un membre ose dire incidemment que la lution est moins difficile qu'on avait pu le croire et e deux et deux pourraient bien faire *quatre*. Il est ai que cette proposition est accueillie par un cri esqu'unanime d'improbation, et que le président, après oir blâmé l'orateur, le rappelle à la question, c'est-à-ire à la nomination des experts. On se sépare donc core sans résultat.

La réunion suivante ne se compose que de cinq cents ersonnes. Les coudées étant plus franches, la raison mmence à y trouver place, et il est facile de voir que la réduction du nombre des délibérans continue à opérer dans la même proportion, on pourra, dans la éance prochaine, arriver à une solution complète.

Si, de la parole, nous passons à l'action ou à la dé-

légation de la puissance exécutive, les résultats seront les mêmes. Ayez vingt consuls ou vingt directeurs pour diriger la république, ils ne pourront marcher ensemble, même pendant vingt-quatre heures, et le vaisseau de l'Etat s'en ira à la dérive.

Réduisez le nombre à dix, on commencera à faire route, mais non pour long-temps, et à la première houle le navire talonnera de nouveau.

Jetez encore cinq hommes à la mer, ceci allège beaucoup le tillac : l'on vogue enfin, et l'on peut espérer d'achever heureusement le voyage si, parmi les cinq restans, il se trouve un bon matelot qui ait la main au gouvernail.

Ensuite, que vous nommiez la barque république et le matelot président, je le veux bien, car je tiens peu aux mots quand les choses prospèrent.

Que conclure de ceci? C'est qu'il est dans la nature un équilibre contre lequel les hommes luttent en vain. Ils ont beau s'en écarter et se jeter dans les extrêmes, partis des deux points opposés, ils finissent par se retrouver au même lieu, c'est-à-dire au terme mixte et à l'axe de la balance.

Vous ne verrez donc durer ni le gouvernement du grand nombre ni le gouvernement d'un seul. Si une convulsion ne les brise pas, le temps les modifie, puis les change. Des mains du grand nombre, le sceptre glisse dans celles du petit, ou bien de celles d'un seul dans les mains de plusieurs, et le souverain homme, comme le souverain peuple, n'est souvent qu'un nom, qu'un mannequin.

Maintenant, changez les mots et retournez les choses, appelez le pouvoir *peuple* ou appelez-le *roi*, criez à la tyrannie, au despotisme ou chantez la liberté, ayez le suffrage universel ou celui de quelques-uns, la démo-

tie, l'aristocratie, l'oligarchie, le communisme, les
iséquences n'en seront pas moins les mêmes. Jamais
individu ne règnera seul ; jamais le grand nombre
gouvernera collectivement. Conseil ou camarilla, par-
t vous aurez une majorité et une minorité, partout
forts et des faibles; et cette majorité, quoi que vous
siez, ne sera qu'une fraction minime de la nation.

Si cette fraction est sage, si elle est éclairée et hon-
te, si, en raison et en équité, elle est réellement la
jorité morale ou l'élite du peuple, pénétrée de ses
voirs et de l'importance de son mandat, elle répondra
la confiance du pays. Tout entière à la gloire de la
trie et à son bien-être, elle donnera à ce peuple qui
choisie l'exemple de l'union, du désintéressement et
l'abnégation de soi-même; elle lui sacrifiera ses jours,
s nuits, son existence enfin.

C'est absolument ce que fait la majorité actuelle,
accord sur ce point avec la minorité.

MINUTIEUX. M. de C*** est un homme rempli de
oiture; il a de l'esprit, de l'instruction, mais il pousse
squ'au fanatisme l'amour de l'ordre, et il vous en dé-
oûterait presque.

Chargé un jour, par intérim, de la direction d'une
lministration importante, il eut le malheur de remar-
uer, en se mettant à l'œuvre, que les expéditionnaires
e plaçaient pas les points d'aplomb sur les *i* et qu'ils
taient toujours à droite ou à gauche. Ceci l'impres-
ionna vivement et excita encore son zèle. Aussi, pen-
ant sa gestion, il travailla le jour, il travailla la nuit,
ref, il fut à la tâche comme un manœuvre, comme un
ègre. Cela dura trois mois, et son successeur n'en
rouva pas moins toute la besogne à faire; c'est que

pendant trois mois, M. C*** n'avait fait autre chose que de revoir le travail des expéditionnaires, que de relire les minutes et les copies, sans y jamais apercevoir que les *i* dont il grattait religieusement tous les points pour les remettre d'aplomb; et pourtant M. C*** n'était ni fou ni imbécile, et il traitait parfaitement une affaire où il n'y avait pas d'*i*.

M. N*** est un beau jeune homme: santé parfaite, manières distinguées, caractère doux, esprit orné, formes polies. Il a épousé une jeune fille douce et bonne comme lui; il l'adorait, elle l'adorait.

Ils sont unis depuis deux ans. L'époux, aux petits soins, est toujours amant. Mais chez sa femme, il y a eu revirement complet: elle le déteste; elle fait plus, elle le méprise. N*** a donc commis quelqu'acte honteux? Point; c'est l'honneur même. Il a donc oublié son serment de mari, il a été infidèle? Pas le moins du monde; il ne voit de beauté que dans sa femme. Cependant sa femme, qu'il chérit, qu'il comble de prévenances et de soins, est la plus malheureuse des femmes: ses nerfs sont dans une contraction continuelle, son sang se brûle, sa santé s'en va; elle est morte si elle n'obtient pas une séparation. Pourquoi? N***, minutieux et tatillon, ne laisse rien faire à sa femme: il est sa cuisinière, sa bonne, sa couturière, sa coiffeuse; il s'occupe de tout, il touche à tout, il répond à tout. Le jour, la nuit, il est là: c'est une mouche qui vous bourdonne continuellement aux oreilles, puis se pose sur votre nez et s'envole du nez pour tomber sur votre main, et puis de la main sur votre joue, et ceci sans cesse, sans répit. Comment n'en pas mourir!

D*** est né avec du génie; il a fait de fortes études, il est plein de tact et de goût, il a médité le plan d'un ouvrage, il en a réuni tous les matériaux, il n'a plus

u'à les mettre en œuvre. Mais c'est alors que la nature e D*** se dessine : par où commencera-t-il, comment ommencera-t-il? Parmi toutes ces pierres qu'il a si ıgénieusement taillées, lesquelles choisira-t-il pour en ıire le seuil du temple et la clé de voûte? Il les tâte, les examine, il les trouve toutes également belles, puis ientôt toutes également laides. Il y voit des trous, des ıégalités; elles sont trop grandes, elles sont trop petites; ref, cette première pierre devient pour lui la pierre l'achoppement et une barrière insurmontable. Il avait oulevé une montagne, il se brise contre un grain de able, et son génie s'éteindra entre deux périodes.

Oui, le génie lui-même, par une étrange contradiction, eut ainsi tourner à l'esprit tatillon, et l'on aurait peine i croire combien de grands talens se sont ainsi noyés lans le tâtonnement et la minutie.

En gouvernement, ce caractère est encore plus funeste. Non-seulement il arrête tous les progrès, tout ce qui st à faire, mais il fait rétrograder ce qui est fait.

Tel tyran, tel fanatique, qui fut le fléau du genre humain, a peut-être été moins un homme féroce qu'un sprit tracassier et minutieux qui, tatillonnant sur l'opinion et la conscience, est arrivé, du bavardage, à la rnauté. Les commères, sous de tels règnes, sont les pourvoyeuses de l'échafaud.

Les fautes des dernières années du règne de Louis XIV furent celles de l'esprit tatillon qui s'était emparé du vieux roi et qui le fit intolérant et persécuteur, et pourtant Louis XIV, dans son bon temps, avait eu un grand et beau caractère.

Les extrêmes se touchent est un vieil adage qui est encore vrai aujourd'hui. Napoléon, si large, si audacieux dans son ambition et en général dans ses actes politiques, était au logis le plus minutieux des hommes : la livrée de

ses laquais et la couleur des robes de sa femme le préoccupaient presqu'autant que l'honneur de sa couronne.

En vain il voulait cacher cette faiblesse sous une apparence rationnelle ou l'intérêt de nos fabriques, elle n'en était pas moins visible. C'est en tatillonnant chez ses frères et ceux qu'il avait faits rois, qu'il se brouilla avec eux.

Sa guerre d'Espagne fut un vrai tatillonnage : il se montra plus tatillon que ce vieux roi qu'il dépossédait. On l'eut moins blâmé s'il lui eut dit tout simplement : je veux l'Espagne, et je la prends.

Son existence à Sainte-Hélène nous montre encore ce caractère. On souffre de voir ce grand homme attacher une importance si grave à des contrariétés, à des manques d'égard qui, sans doute, honorent assez peu son gardien et l'Angleterre, mais enfin qui n'étaient pas de nature à motiver ces plaintes incessantes, et qu'il eut été beaucoup plus digne de repousser par le silence et le mépris. Son malheur voulut qu'il eût en présence un homme encore plus susceptible, plus tatillon que lui, Hudson-Lowe, qui le fit mourir de tracasseries et de coups d'épingles.

Notre diplomatie et son cérémonial ne sont qu'un code de minuties qui a fait couler bien des larmes et bien du sang.

Où la manie tatillonne offre un spectacle non moins triste, c'est dans nos chambres législatives ; et je ne vois rien de plus véritablement pitoyable qu'une réunion d'hommes dont la mission est de pourvoir aux besoins du pays et lui donner des institutions, commérant, tatillonnant pendant des semaines et des mois sur des phrases et des mots, sans jamais guérir une plaie, supprimer un abus, ni produire rien d'utile.

Le taillonnage des journaux n'est pas moins funeste.

'oyez, à peu d'exceptions près, en quoi consistent leur morale et leur politique : avoir des abonnés et gagner e l'argent, rien de plus.

Bref, l'égoïsme minutieux et tatillon est l'esprit de époque, sorte de chancre benin en apparence qui dévore lentement la civilisation. Les petites mesures, les emi-mesures, telle est la politique. Guerre aux petits bus, mais respect aux grands : autour d'eux chacun se groupe ; et le malheureux imbécile à qui on enlève la moitié de sa subsistance et qui en retrouve un quart en grapillage, se tient pour un privilégié et se croit l'un les heureux du siècle.

MISÈRE ET SES CAUSES. Pourquoi l'homme est-il sujet à la pauvreté et soumis aux besoins? Le principe qui lui a donné l'existence ne devrait-il pas la lui conserver? Pourquoi, sans ces soucis d'avenir, ne pourrait-il continuer à vivre? Qu'il cesse un instant de songer au lendemain, qu'il oublie d'y pourvoir, qu'un jour seulement il ne le puisse pas, et il est mort. Il semble qu'il y ait en cela imperfection dans sa nature et contradiction dans l'œuvre du Créateur : ou il ne fallait pas laisser de besoins à l'être, ou il fallait, en les lui imposant, lui assurer les moyens d'y suffire. La vie, sans la facilité de la conserver, n'est qu'un leurre, et la faim qui engendre la misère, la faim qui tue, est un mal sans contrepoids, un fléau comme la peste.

Répondons à ceci ; voyons si la misère ou la faim dont elle sort n'est pas une des conditions du développement de l'être, et s'il serait utile que chacun trouvât sa nourriture sans la chercher, ou qu'on pût se passer de nourriture.

Dans nos pays d'Europe, personne ne meurt de soif,

parce que tout le monde peut boire de l'eau et qu'il y en a partout. De même personne ne mourrait de faim si chacun avait sous ses pas une substance propre à la vie, qui fût du goût de tout le monde. Mais cette substance ne se rencontre nulle part. Si l'homme s'abreuve d'un des élémens de la nature morte, il ne peut se nourrir que de la nature animée, c'est-à-dire de ce qui vit ou a vécu. Il est donc dans l'obligation de se le procurer, et pour cela, de l'acquérir ou de le faire naître. Il est tenu, par conséquent, à un travail, à une combinaison, à une peine. Or, ceci est-il un bien ou un mal? — C'est un bien, sans contredit. Si les besoins ne font pas la vie, ce sont eux qui maintiennent son action. Si l'homme n'avait pas de désirs, ou s'ils étaient satisfaits sans fatigue et toujours avec certitude, l'homme n'agirait pas : plongé dans une torpeur continuelle, il ne penserait même point. C'est la nécessité qui éveille la douleur; c'est la douleur qui produit la pensée, et la pensée qui amène la volonté. De la volonté naît l'œuvre. L'obligation d'obtenir sa nourriture est ainsi la cause première de l'activité des êtres et le mobile des trois quarts des actes de leur vie.

Mais la faim seule, en les éveillant, suffirait-elle pour les tenir éveillés? Non, sans le souvenir d'où surgit la prévoyance : dès que le besoin cesserait, l'homme s'assoupirait, et comme certains animaux, il demeurerait pendant des jours et des mois dans un état d'inertie complète. Il faut donc qu'il y ait une cause acerbe qui le force à agir, même lorsqu'il est rassasié, et que, la faim calmée, il reste une crainte ou qu'il naisse d'autres désirs, enfin qu'une nouvelle douleur s'éveille. C'est ce qui a lieu.

La misère ne consiste pas seulement dans le manque de ce qu'il faut pour vivre, elle est aussi dans l'absence

le ce qu'il faut pour être heureux; et comme chacun l'est sa manière, comme le désir n'a pas plus de bornes que imagination, et l'imagination pas plus que l'espace, il est ssez difficile de dire où commence et où finit la misère.

Nous ferons observer qu'il ne faut pas toujours la onfondre avec la pauvreté; c'est chose sans doute fort essemblante, mais non entièrement identique. La pau-reté est un accident; la misère est une position. On ubit la pauvreté, on crée la misère. La misère est la suite d'une volonté ou plutôt d'un défaut de volonté et le conduite, comme nous l'expliquerons bientôt.

C'est la pauvreté qui la précède. La misère est la pauvreté établie, organisée, reconnue, adoptée. On cache sa pauvreté, on étale sa misère. Le pauvre se relève souvent et devient riche. Celui qui est arrivé à la misère, non-seulement y reste, mais il la communique et l'étend. Voilà pourquoi il y a beaucoup plus de misérables que de pauvres. Ce que je viens de dire de la misère des individus peut s'appliquer à celle des peuples.

Si nous voulions analyser la misère, nous dirions qu'il y en a autant que de caractères, que de besoins et même que de caprices. Les fantaisies la produisent comme la nécessité; et la misère réelle n'est pas la plus poignante, la plus maligne, la plus difficile à guérir. On est toujours pauvre quand on veut ce qu'on n'a pas; on est toujours misérable quand on ne peut l'avoir. Il est un terme où le besoin s'arrête, mais il n'en est pas pour la fantaisie: rien ne peut en limiter l'avidité ou les écarts. Tel peuple, pour avoir une robe, vend son bouclier, et prend sur sa substance la plume de son chapeau.

Les besoins créés peuvent ainsi produire la misère, comme les besoins effectifs; ils peuvent rendre aussi pauvre, peut-être plus. La misère est donc l'absence de ce qui est indispensable ou de ce qui tient aux besoins

de chacun. Mais la nature et la mesure de ces besoins ou de ces caprices varient selon le lieu, le temps et l'individu. Il en résulte que la misère est relative, et que deux hommes, dans une position semblable, ne sont pas également misérables, ou même que l'un peut être pauvre et l'autre ne l'être pas.

Nous examinerons ailleurs cette question de la misère comparative ; nous tâcherons d'en peser les degrés et d'en faire ressortir les nuances, en distinguant ce qui appartient à la réalité ou à l'imagination, au préjugé ou à la position. Mais si nous considérons ici les besoins du luxe comme une exception, si nous envisageons la misère d'une manière absolue ou dans les besoins corporels, le vêtement, le logis, le boire, le manger, en la résumant même dans cette dernière nécessité, le pain, puisque c'est le manque de pain qui, chez nous, la représente, eh! bien, sans sortir de ce cercle matériel, de cette misère animale, nous apercevrons dans l'inanition et aussi dans l'abondance ou la réplétion, un aiguillon d'avenir qui fait qu'après avoir mangé aujourd'hui, on songe qu'il faut manger demain; qui fait encore qu'on veut manger demain mieux qu'aujourd'hui, et que le but ou la nature du besoin se modifie, change et s'étend à mesure qu'on y pourvoit. Ainsi, dans la faim seule avec sa prévoyance, on trouvera la source, le développement et les degrés de tous les désirs et de toutes les ambitions.

Remarquez que la puissance des êtres et leur intelligence peut croître avec la force de leurs besoins, parce que la volonté d'y subvenir est toujours proportionnée à leur énergie. Avec le courage et la raison, ou avec le désir et la persévérance, l'être se mettra à la hauteur, non-seulement de ce qui lui est nécessaire, mais de ce qui lui est agréable.

Sans cette possibilité et ce calcul, l'insouciance étouf-

caprice comme le besoin. C'est cette absence
: ou de crainte qui, produisant le manque de
nce, fait la misère réelle et crée les pauvres
ns les pays.
ur de la misère est ce qui détruit la misère, et
ainte ne peut venir que des exemples des maux
engendre ou de leur prescience. Si la misère est
son absence totale, ou la persuasion qu'elle ne
ister, ou encore l'oubli de cette possibilité en
n aussi, car il en résulterait une apathie com-
t avec elle la destruction de toute prudence, de
our du travail, de tout raisonnement, de tout
Il est donc heureux que les besoins existent et
mme soit tenu d'y pourvoir. Il est heureux aussi
besoins se renouvellent et que du plus grossier,
im, puissent émaner des désirs et des nuances
ersifient les idées, même les volontés; il est utile
'à mesure que le nécessaire abonde, le superflu
nte.
in on dira que si la misère est dans les besoins,
y aura moins de besoins, il y aura moins de
En d'autres termes : si les besoins amènent la
, le goût du superflu, ajoutant aux besoins, doit
séquent accroître la misère. Répondons à ceci.
sir du superflu serait un mal sans doute, s'il
it celui du nécessaire, ou si l'on cherchait l'un
e s'être assuré l'autre. Il y en a des exemples,
sont exceptionnels. Un homme sans vêtement
ant de froid ne s'occupe point de la couleur de
qu'on lui présente, de la finesse de la trame et
auté des dessins : l'habit le plus chaud et le plus
tée est, à ses yeux, le meilleur; il ne choisit pas,
nge à ne pas mourir et non à se parer. Mais le
e arrivât-il, et le goût du superflu engendrât-il

la pauvreté, elle ne serait qu'éventuelle : le mal serait pour l'individu, non pour l'ensemble. Je m'explique :

Plus l'homme est brut, moins il a de besoins, parce qu'il n'a que ceux de la nature. Les besoins naturels ne sont point nés de la réflexion; ils viennent seuls et sont l'effet de notre matière, de nos organes, de notre conformation. La soif du superflu, au contraire, est la suite d'une comparaison, d'un calcul. Selon que les besoins sont plus épurés, plus raffinés, l'homme est certainement plus policé, plus instruit. Il ne faut donc pas détruire le goût du superflu, quoiqu'il puisse augmenter la misère, parce qu'il excite en même temps l'industrie et détermine l'action et la croissance des facultés intellectuelles.

Le lazaroni, à Naples, ne désire plus rien quand il a mangé son plat de macaroni et bu un verre d'eau, et cela lui coûte trois sous. Qu'en arrive-t-il? C'est que les trois sous obtenus et son repas assuré, son esprit ne s'ingénie pas pour en gagner davantage: il dort jusqu'à ce que la faim le réveille, et il se rendort lorsqu'elle est passée; aussi reste-t-il une brute toute sa vie. Ce lazaroni est-il pauvre? Non, il a tout ce qu'il souhaite; ses besoins sont calmés, il ne veut plus rien, donc il est riche. Créez-lui un besoin de plus, faites qu'à son plat de macaroni il veuille ajouter une tranche de pastèque : s'il n'a pas un sou pour l'acheter, il sera pauvre d'un sou, mais aussi il veillera une heure de plus pour le gagner, et pendant cette heure il avisera au moyen d'y parvenir. Eh! bien, il sera déjà un peu moins matériel : en trouvant un besoin, il aura rencontré une pensée.

Qu'il ait ensuite la fantaisie d'avoir des bas : le voici pauvre d'une paire de bas; il s'en était passé jusqu'à ce jour, jamais il n'y avait songé; aujourd'hui, il les a reconnus utiles ou agréables, et cet homme, à qui il

ne manquait rien, est alors réellement misérable. Il souffre de sa nudité, il en rougit, il ne peut plus vivre sans bas. Alors, pour en avoir, il en fait, ou il apprend un état qui lui en procure. De fainéant, le voilà devenu travailleur, parce qu'il a eu un désir duquel est sorti un besoin. Or, ce qui, à ses yeux, était du superflu, est devenu le nécessaire. Il est de fait plus pauvre ou plus nécessiteux qu'il n'était; mais croyez-vous que ce soit un mal? Non, car il a acquis volonté et intelligence. Il a donc gagné à cette pauvreté, et la société y a gagné avec lui.

Nous voyons, par là, que le goût du superflu, celui du luxe même, en augmentant les chances de misère, n'en est pourtant point une cause, parce que le besoin étant éteint, ce goût a éveillé la fantaisie, et que la fantaisie passée, il a laissé l'activité et le calcul.

J'appelle fantaisie, non la bizarrerie et le vice, mais la volonté d'un honnête bien-être, d'un superflu licite, et par cela même utile au développement des facultés physiques et intellectuelles. L'aisance, n'en doutez pas, calme les passions féroces, adoucit les mœurs, et en laissant plus de loisir à la réflexion, tend à perfectionner le raisonnement. Elle contribue aussi à la beauté des formes, à la vigueur des organes et à leur conservation.

Mais il ne faut pas confondre l'aisance ou le goût du superflu avec celui de l'excès. La consommation prodigue et oublieuse, qui dévore tout immédiatement sans songer au lendemain, n'est jamais qu'un prélude ou un complément de misère; il importe peu que celui qui, pouvant bien vivre avec une livre de viande et en gaspille trois, reçoive dans sa journée le prix d'une livre ou de trois, puisqu'à la fin du jour il ne lui en restera pas davantage. Il ne l'ignore point; et si le lazaroni travaille seulement pour ne pas mourir de faim, lui travaille

justement autant qu'il faut pour faire une débauche. Le goût du superflu, au contraire, peut s'allier à celui de l'ordre; il est rarement égoïste, ou bien il est d'un égoïsme qui croit autrui nécessaire à ses jouissances: c'est ainsi qu'il s'étend sur ceux qui l'entourent et qu'il contribue à leur bien-être.

Il est des peuples qui consomment plus que les autres, soit par l'effet du climat, soit par habitude, préjugé ou jactance. Il en est qui sont plus portés au raffinement, à la friandise, et qui préfèreront la qualité des objets à leur abondance, mais qui aussi, dans l'occasion, sauront plus aisément s'en priver.

L'homme du midi, plus délicat dans l'aisance que celui du nord, est en même temps plus sobre, plus modéré sur la quantité: il est nourri et content avec moins de choses. Il s'en suit que l'homme du midi, avec une fortune égale, est plus riche que l'autre. Il en résulte encore qu'en donnant moins au besoin réel, il peut donner plus au besoin factice.

L'homme du midi a aussi, sans que je veuille l'attribuer exclusivement à cette cause, l'imagination plus active; il est plus amateur de jouissances sociales ou intellectuelles; il boit moins et chante davantage; au lieu d'aller au cabaret, il va au spectacle. Il est plus agissant, plus fécond en expédiens: plutôt que l'autre il s'exposera à un danger inutile, mais plutôt aussi il se tirera d'un péril effectif. Faites partir du même point un Russe et un Provençal *, il est probable que ce der-

* Nous parlons ici de l'homme du peuple, de celui qui touche encore à l'état de nature. Quant aux individus des classes instruites, ils se ressemblent partout: l'éducation modifie les nuances, surtout quand cette éducation est la même.

nier sera capitaliste avant l'autre, et pourtant sans que le premier ait dépensé moins que le second ; seulement ils auront dépensé autrement : celui-là d'une manière qui l'abrutit, celui-ci d'une manière qui développe son imagination en élargissant le cercle de ses désirs et par conséquent de ses idées. Le Russe ne voudra que beaucoup d'une chose ; le Provençal désirera une portion de dix ; ces vingt désirs lui donneront vingt pensées, lesquelles, s'il a l'esprit d'ordre, seront moins des sources de misère que des voies de profit.

Nous nous sommes peut-être trop étendu sur cette nécessité des besoins et sur la différence des besoins naturels et des besoins créés, c'est-à-dire de ceux qui tiennent à la matière ou de ceux de l'imagination; mais cette digression était nécessaire pour l'intelligence de ce qui va suivre. Maintenant, nous toucherons le fond du sujet, en examinant successivement les causes de la pauvreté, ou du moins celles auxquelles nous l'attribuons.

Les mobiles de la misère peuvent varier selon les pays, les gouvernemens, les mœurs, les préjugés, la religion, bref, d'après tout ce qui, directement ou indirectement, agit sur la position de chacun.

Dans les Etats despotiques, où une avanie enlève une fortune, où le fils n'est jamais certain d'hériter du père, la misère est plus générale, plus invariable : là, on ne travaille pas pour s'enrichir, on ne garde plus pour le lendemain, parce qu'on n'est pas sûr d'avoir ce lendemain.

Dans les lieux soumis à la corvée, où l'habitant peut se voir, à chaque heure, arraché à sa charrue, à sa moisson, pour être jeté à des travaux sans récompense, là où l'impôt n'est point fixe, où le monopole est partout, où tous les gains tombent dans la main du gouvernant, toutes les pertes, tous les fléaux sur le front du gou-

verné, la misère doit être à son comble; et c'est ce qui arrive. En Egypte, où règnent la plupart de ces abus, la faim tue plus sûrement que le glaive, et la population est décimée par un firman. Il en est ainsi dans presque tous les Etats soumis aux Turcs. Ce n'est pas précisément la religion de Mahomet qui est contraire à l'industrie, mais le caractère actuel des Turcs, mais leur apathie, mais leur ignorance. Leur croyance au fatalisme est la ruine de toute amélioration; avec cette foi torpide et sans avenir intellectuel, on ne prévoit rien, on ne répare pas, on n'échappe à aucune douleur, à aucun danger. Si cet axiome *aide-toi, le ciel t'aidera,* nous fait éviter bien des maux, celui-ci: *tout est pour le mieux,* nous jette dans tous les précipices.

Après l'Egypte et les provinces turques, le pays rapproché de nous où il y a le plus de misère avec le plus d'élémens de prospérité, c'est l'Espagne. Là, c'est l'ignorance encore qui en est la cause première; ensuite, la paresse. Malheureusement, il est des préventions qui encouragent l'une et l'autre, et qui, en dépit de sa nature, ont inculqué ces deux vices à l'Espagnol. Ami de la science et du mouvement, il était propre à tous les progrès; mais une dévotion grossière, mal définie, mal entendue, plus idolâtre que chrétienne, plus matérielle que divine, une mauvaise application de l'utile préjugé nobiliaire, l'oisiveté mise en honneur par des ordres monastiques non studieux, non travailleurs, non religieux, la richesse des mines acquise et conservée sans labeur, sans spéculation, sans calcul, toutes ces causes, en changeant son caractère, ont chez lui implanté la misère, et l'ont si fortement attachée à son sol, que trois ou quatre révolutions n'ont pu encore y faire germer un seul bon grain.

A ces plaies, il faut ajouter l'interdiction de diverses

professions utiles, le grand nombre de fêtes et de pratiques superflues qui entraînent une perte de temps ruineuse pour l'industrie et la morale. Cependant l'aurore d'un nouveau jour vient de luire. Otez à l'Espagne son fanatisme, ses oisifs privilégiés, utilisez ses colonies, et le travail y fera fuir la pauvreté.

Les mêmes causes qui ont agi sur la Péninsule ont, quoique moins fortement, influé sur l'Italie. Il y a beaucoup de solliciteurs en Italie, il y en a dans toutes les classes; ils demandent depuis un liard jusqu'à une principauté. Cependant là, moins qu'ailleurs peut-être, on rencontre de pauvreté véritable; l'habitant, généralement sobre, vit de peu et s'amuse pour rien. S'il ne travaille pas, c'est qu'il n'a pas besoin de travailler, qu'il supporte mieux les privations que le labeur, et que ne rien faire est pour lui de première nécessité.

Avec le *far-niente*, il jeûnera sans se plaindre. Mendier en Italie est une position, presque un honneur : tel mendie par orgueil et par choix; il est gentilhomme, il dérogerait en travaillant. Est-ce là de la misère? Non, mais cela y conduit, et cette imprévoyance jette quelquefois l'Italien dans une situation cruelle. Ordinairement elle dure peu : un accès d'activité, un jour de travail, l'abondance du sol, le prix minime des alimens l'en font sortir. L'Italie forme donc une exception; c'est le pays de l'Europe où il y a le plus de paresseux, et ce n'est pas celui où il y a le plus de pauvres.

L'Angleterre présente le spectacle contraire : c'est là que l'on spécule le mieux, et c'est pourtant là aussi qu'il y a le plus de malheureux. C'est que l'Angleterre est divisée en deux camps ennemis : l'un gagne et paie, et de ce nombre je mets les riches ou les propriétaires, car dépenser, c'est travailler; l'autre consomme et tend la main, non peut-être par paresse, mais parce qu'on

l'empêche de travailler ou qu'on le nourrit sans ri faire. Il faut donc, par cela même qu'une bonne moit des habitans ne travaille pas, que l'autre moitié travail pour elle et pour eux. Ainsi l'Angleterre, pays où l'hom occupé fait le plus et où les machines le secondent mieux, n'est pas celui où l'ouvrier devient riche, moins tant qu'il reste Anglais, c'est-à-dire tant qu vit à l'anglaise.

Une des raisons du peu d'aisance de la famille l'ouvrier anglais, malgré la persévérance de son trava l'adresse et le soin avec lesquels il le dirige, c'est qu est gros mangeur et plus grand buveur, qu'il consom beaucoup et deux fois plus que l'artisan français. L'A glais qui gagne quatre schellings par jour n'est pas pl riche que le Français qui gagne deux francs.

Nous avons déjà dit un mot de cet abus de la conso mation, et nous avons ajouté qu'elle faisait la riche ou la misère, selon l'objet sur lequel elle se port Sans revenir sur ceci, nous bornant à citer les fait nous remarquerons qu'il en coûte autant pour nour un Anglais que deux Italiens et que trois Arabes, peuple de la terre qui vit de moins. Le climat n' pas ici sans influence, et l'Arabe mangerait plus Angleterre qu'en Arabie ; mais pourtant l'habitude l'opinion entrent pour beaucoup dans leur régime. Anglais croit qu'il ne peut se bien porter qu'en mange le plus possible, un Arabe qu'en mangeant juste ce q faut pour ne pas mourir d'inanition. L'Anglais se f une affaire de bien manger, l'Arabe n'y voit que satisfaction d'un besoin. Il résulte de cette différen d'hygiène ou de volonté que l'Arabe vivra dans l'aisan où l'autre mourra de faim.

On doit sentir, cependant, que la richesse ou la pa vreté qui résulte de la sobriété ou du défaut opposé, e

relative et individuelle. Si l'homme sobre est paresseux, il ne sera pas plus riche que l'homme débauché, si ce dernier travaille en proportion de sa dépense. Pour s'enrichir par la sobriété, il faut y joindre l'activité et l'industrie.

La misère des Irlandais tient à des circonstances qui ont été souvent présentées et que nous ne rappellerons pas ici. Leur caractère, je crois, peut ajouter, autant que la fausse politique des gouvernans, à l'affaissement où ils se trouvent. Ensuite, l'éloignement des grands propriétaires qui dépensent ailleurs l'aisance qu'ils tirent du sol et de la sueur des habitans, met ces derniers dans une position peut-être plus fâcheuse que n'était celle du serf ou que n'est encore celle de l'esclave qu'un maître dont il est l'avoir a intérêt à nourrir.

La Suisse, je parle ici de celle des voyageurs, présente sinon beaucoup de pauvres et de fainéans, du moins beaucoup de gens qui vivent d'autre chose que d'un travail régulier et qui en vivent mal; mais cela encore n'annonce pas une misère véritable. Si les étrangers n'allaient pas en Suisse, personne n'y serait désœuvré; c'est en détournant les habitans de leurs occupations ordinaires pour être guides, cicérones, serviteurs du moment, c'est en les empêchant de spéculer sur leurs métiers et de s'y perfectionner, que les touristes leur ont fait perdre l'habitude d'un labeur suivi. Le Suisse n'est d'ailleurs pauvre que chez lui, et peut-être ne l'est-il qu'à l'époque où les étrangers y apparaissent. En toute autre saison et en tout autre pays, il est laborieux et il parvient souvent à s'enrichir.

Malgré le gouvernement sans garantie de l'Autriche, il y a là peu de misère: le sol est bon, la coutume patriarcale, la souveraineté sans luxe. Mais ces causes ne suffiraient pas pour amener l'aisance; la principale

source de bien-être de l'Allemand, c'est que, travailleur persévérant, il est en même temps prudent, quand il n'est pas ivrogne.

On rencontre peu de pauvres en Hollande. Y a-t-il moins de misère réelle qu'en France? Il y en a plus, mais elle n'y paraît pas autant. La France semble faire parade de ses pauvres; ils sont partout sur la voie publique, ils sont dans toutes les foires, dans tous les marchés, sur les pas de tous les passans, et ils ne sont que là. Allez où il n'y a ni foire, ni marché, ni voyageur, ni gens qui donnent, il n'y aura plus de pauvres, ou il y en aura beaucoup moins.

Voici un relevé, fait en Italie, de la misère européenne. Quoiqu'il ne soit pas entièrement d'accord avec ce que je viens de dire et mes propres calculs, je le rapporterai ici.

Le nombre des pauvres, en Europe, selon l'observateur italien, est de 10,897,333, c'est-à-dire un vingtième de la population totale. Il y compte 20 millions d'ouvriers, et sur ces 20 millions, 17 millions d'indigens qu'il distingue ainsi des pauvres.

A Londres, sur 1,359,000 habitans, il y a 105,000 nécessiteux; à Liverpool, sur 90,000, environ 27,000.

En 1812, on trouvait à Vienne, sur une population de 270,000 individus, 37,554 pauvres. En 1822, les justes et sages mesures de l'administration avaient réduit ce chiffre à 20,500; il est moindre encore aujourd'hui.

A la fin du siècle dernier, il y avait à Copenhague, sur 120,000 habitans, 3,400 indigens; il y en a maintenant trois fois plus.

En 1798, on en comptait à Rome 30,000, sur une population de 147,000 ames. Il en est de même en ce moment, bien que la population soit diminuée.

On évalue à un vingt-cinquième la population indigente de l'Italie.

Venise présente, sur une masse de 100,000 ames, près de 70,000 pauvres, c'est-à-dire les deux tiers.

A Amsterdam, sous le régime français, il y avait, sur 217,000 individus, 80,000 pauvres ou indigens; ce nombre est fort réduit.

A Berlin, sur 188,000 ames, on ne compte que 12,000 nécessiteux.

Dans le canton de Glaris, le quart de la population est dans l'indigence.

Selon un autre calculateur qui n'élève la population de l'Europe qu'à 170 millions, le nombre des pauvres y est de 18 millions. La proportion est, en Danemarck, de 5 pour 100; en Angleterre, 10 pour 100; en Hollande, 14 pour 100; en France, 5 pour 100; en Russie, 1 pour 100. « On sent, dit le journal où je copie cette note, » combien cela est idéal: en Russie, le paysan vit avec » un peu de pain et de légumes; en Angleterre, il lui » faut de la viande, du thé, du sucre, du rhum. »

Je réponds: ceci ne prouverait rien si le paysan russe, qui mange beaucoup, dépense en quantité ce que l'autre paie en qualité; ou si le sucre, le thé, le rhum, ne coûtent pas plus en Angleterre que le pain et les légumes en Russie. Néanmoins, l'observation n'en est pas moins juste au fond: il est évident qu'on ne peut totaliser le nombre des pauvres, non-seulement en Europe, mais même dans une seule province, car tel l'est un jour qui ne le sera pas le lendemain; tel encore le sera à nos yeux, qui ne l'est pas aux yeux d'un autre ni même aux siens. Donc, sans chercher à discuter ici le plus ou le moins d'exactitude de ces tableaux, ni à séparer les pauvres des indigens, nous ne nous arrêterons qu'à la conséquence qu'on peut en tirer et qui vient à l'appui de ce qui précède: c'est qu'en tout pays, la nature du gouvernement influe sur la misère ou la prospérité in-

dividuelle, et qu'il est des lois et des régimes sous lesquels le nombre des pauvres doit toujours augmenter. Mais ce sont alors des misères imposées qui proviennent moins de ceux qui en souffrent que de ceux qui en profitent, misères qui, souvent aussi, naissent de la mauvaise application d'une bonne intention, ou plus souvent encore d'un faux système. Si l'ignorance a été partout une source de pauvreté, la fausse science a pu également le devenir.

Les mesures coërcitives, quand elles concernent l'industrie et le bien-être, parussent-elles utiles en théorie, ont souvent, à l'exécution, un effet désastreux, parce qu'elles isolent les intérêts : chacun se bat pour son compte contre la gêne qu'on lui impose. Dès ce moment, point d'union, pas de travaux d'ensemble; on ne s'associe plus pour défricher, pour planter ou fabriquer. C'est alors que la population oisive et inquiète, en proie au malaise, s'agitant en tout sens, paraît surabondante et qu'elle l'est en effet.

Mais ces calamités collectives qui frappent en masse et rendent toute une nation pauvre et souffrante, de même que celles qui arrivent à la suite d'un grand désastre, de la guerre, de l'invasion, de l'incendie, ces misères accidentelles ou factices, si elles sont les plus terribles, sont aussi les moins durables. On peut les comparer aux maladies aiguës qui, lorsqu'elles ne tuent pas le malade, lui procurent, après la convalescence, une santé plus robuste. Bientôt gouvernans et gouvernés, en apercevant la cause du mal, s'entendent pour appliquer le remède. Il suffit donc d'un jour de réflexion pour détruire le germe délétère, et la pauvreté disparaît devant la liberté rendue à chacun.

Il n'en est pas ainsi de la misère qui existe dans cette liberté, misère qui tient au caractère d'un peuple ou

plus encore à son défaut de caractère, mal qu'on sent, mais qu'on ne définit pas, misère vraiment funeste en ce qu'elle est sans cause apparente et qu'elle existe même où ne règne pas l'arbitraire, où elle n'est pas imposée. Cette misère est la plus maligne, la plus difficile à traiter. Produite par mille incidens, mille vers rongeurs, elle tient à l'individu plutôt qu'au sol; chaque victime, chaque misérable l'est parce qu'il veut l'être, parce qu'il ne sait pas être riche. C'est une maladie de langueur à laquelle nul remède ne semble applicable, et où il n'y a en réalité que des plaies à sonder, que des vices à écarter, que des préjugés à détruire.

Telle est la vraie misère, celle que souvent on ne peut guérir, car un chancre extirpé, il en restera cent autres, et cent autres que personne ne voit et par conséquent auxquels nul ne croit. Le pauvre sent bien qu'il souffre, mais il attribue son état à toute autre cause qu'à lui-même, et quand on travaille à sa guérison, il se refuse au remède. « Le remède à la pauvreté, dit-il, c'est la richesse; donnez-moi de l'or, et je ne serai plus pauvre. » En cela il se trompe, car avec de l'or, il redeviendra pauvre, s'il continue à faire tout ce qu'il faut pour l'être.

Ce qui éternise la misère, ce qui l'accroît peut-être plus encore que l'ignorance, c'est cette conviction dans laquelle vivent beaucoup de prolétaires, qu'ils sont au monde pour être pauvres et qu'ils resteront pauvres, quoi qu'ils fassent, parce que l'on naît misérable comme l'on naît aveugle, contrefait, sourd et muet, parce que la pauvreté est un état d'être, un mal incurable, et que souffrir, languir, mourir est leur destinée.

En vain ils verront des exemples du contraire; si leur voisin s'enrichit par son travail et son économie, ils ne seront pas convaincus qu'ils auraient pu faire comme

lui : c'est un homme heureux, diront-ils, et ils ne le sont pas ; ou il a trouvé un trésor, ou il l'a volé. Ils croiront tout, hors ce qui est ou ce qui doit être, c'est-à-dire que tout homme, quelle que soit sa pauvreté présente, s'il a de la santé, de la persévérance, de la probité, de l'économie, et s'il travaille pendant vingt ans, acquerra immanquablement une aisance quelconque; s'il travaille pendant trente, il aura acquis une fortune. Voilà ce qu'il est essentiel de persuader au peuple; c'est l'espérance et la volonté qu'il faut lui rendre avant tout.

Sans doute les désirs immodérés, l'ambition sans bornes, sont un mal et entraînent à bien des excès, mais l'absence de cette ambition produit peut-être un dommage plus général. C'est surtout parmi les femmes du peuple que cette funeste résignation existe ; presque toujours elles arrêteront leur fils ou leur mari voulant sortir de son lit de douleur : » Que vas-tu chercher, lui crieront-elles ; tiens-toi tranquille, restons où nous sommes? » C'est-à-dire n'ayons ni pain, ni feu, ni vêtement.

Cette absurde croyance, ce funeste préjugé qui paralyse la volonté, n'existe pas uniquement dans les classes infimes; si le pauvre ne veut rien faire contre le mal qui le ronge, et cela, parce qu'il ne le voit pas, le riche, le philosophe même ne veut pas faire davantage, parce qu'il ne croit pas au remède : « C'est la misère des temps, dira-t-il, c'est le résultat indispensable de la société, de l'agglomération des masses ; par la raison qu'il y a des riches, il doit y avoir des pauvres ; c'est la loi de l'équilibre, c'est celle de la nature, c'est une nécessité, c'est un effet physique, comme l'ombre à la lumière; il n'y a donc rien à faire, car ce que l'on fera pourra déplacer le mal, mais non le détruire. »

Tout ceci est erreur. La misère des temps n'est qu'un

not; jamais elle n'est inhérente au sol, et quand elle st causée par un accident, elle cesse avec lui.

Nous venons de le voir : la civilisation ne produit as la misère, c'est la misère qui entrave la civilisation; t la misère ne s'étend que parce que la civilisation est rrêtée. S'il y a des riches, ce n'est pas une raison pour u'il y ait des pauvres, c'est plutôt le contraire, et l'on lirait mieux : il y a des pauvres parce que personne l'est riche, et que ceux qui possèdent n'ont absolument ue le nécessaire. Ce ne peut donc pas être la loi de a nature, car si elle a fait des êtres, c'est pour qu'ils ivent; et si la misère était imposée aux hommes et nême à un seul, ce serait une anomalie, une contradiction avec cette même nature.

C'est une erreur non moins grande de vouloir que es uns soient nés pour être riches et les autres pour tre pauvres; le hasard, la naissance ou la conquête a u distribuer les fortunes, mais c'est l'esprit d'ordre et le réflexion qui les maintient, qui les conserve; et conerver, c'est une science, c'est un travail.

Ce qui a pu faire croire que les grandes fortunes mènent les grandes misères, c'est qu'elles les font apercevoir davantage, qu'elles les rendent plus saillantes, lus tranchées par le rapprochement et les contrastes. C'est ainsi qu'une chaumière qui paraît propre et commode au milieu d'un désert, semble une masure hideuse à côté d'un palais. Il en est de même du vêtement, de la nourriture : un individu couvert d'une peau grossière, ne vivant que de racines, couchant sur la terre, paraîtra le plus malheureux des hommes à Londres, à Paris; tandis que dans les forêts du Canada, il ne sera que dans la position commune; personne ne le plaindra, parce que tout le monde sera comme lui.

Pour que la grande fortune produisît la grande mi-

sère, il faudrait qu'il n'y eût juste qu'une ration pour chaque individu, et que l'un dût mourir de faim quand l'autre aurait deux rations; mais il n'en est pas ainsi: dans l'ordre naturel, il n'y a de portion que celle que chacun se fait, et l'un peut s'en faire dix ou mille sans qu'il y en ait une de moins pour les autres, parce que la terre, la mer, l'air, contiennent plus de nourriture, plus de substance et même de jouissances qu'il n'en faut pour tous leurs habitans.

Notre misère et notre richesse sont en nous. L'abondance naît de l'intelligence et non de la localité. Si une nation est instruite, si elle est calculatrice et économe, si chacun a en soi force et raisonnement, chacun y sera à son aise; avec les défauts contraires, tout le monde y sera pauvre.

L'inégalité des fortunes prouve donc moins l'inégalité des ressources matérielles et collectives que celle de l'esprit et du raisonnement, surtout dans nos Etats européens, car il est ailleurs de ces positions où la richesse n'est pas plus visible ni même plus possible que la pauvreté; mais ces positions sont hors de la civilisation, ou ce sont des exceptions dans cette civilisation, exceptions qui n'appartiennent qu'aux nations, s'il en existe, où tout est encore indivis, aux nations qui n'ont qu'une bourse, qu'une table commune.

Chez les sauvages, il n'y a pas de riches, il n'y a pas de pauvres. Vivant au jour le jour, quand la chasse ne produit pas, quand la pêche n'est pas abondante, si l'un a faim, tous ont faim; et si un membre de la communauté se gorgeait publiquement de viande tandis que les autres tombent d'inanition, il serait à l'instant dévoré lui-même.

C'est par une cause à peu près semblable que la grande misère n'existe pas dans certaines hordes isolées.

En Grèce, par exemple, parmi les montagnards, si quelqu'un a besoin, il va prendre à son voisin. Si ce voisin veut défendre sa propriété, il s'en suit un combat à mort, et la misère de tous deux cesse, puisque l'un est tué et que l'autre en hérite.

Telle est la loi de la nature selon quelques-uns : le droit de propriété, disent-ils, doit céder devant la nécessité. Doctrine insensée qui ne peut mener qu'à la ruine de tous. Mais en écartant même la violence, en basant le partage ou l'aumône sur l'humanité ou la charité, ce partage, cet abandon de la propriété est le plus grand obstacle, chez le sauvage comme chez l'homme civilisé, à son développement moral, à son amélioration et au bien de tous. Quand un individu compte sur un autre, quand il n'est pas responsable de son propre avenir, quand il ne se croit pas personnellement intéressé à être prévoyant et économe, il ne l'est pas. Il ne le sera pas davantage là où il n'aura pas la certitude de conserver ce qu'il a, car il n'acquerra pas ou ne gardera rien.

La grande opulence n'est une cause de misère que lorsqu'elle absorbe la substance, lorsqu'elle attire à elle la richesse pour l'enfouir, ou bien lorsque par un défaut contraire, elle la prodigue au hasard, et qu'au lieu de payer le travail, elle donne sans condition ou achète ce qui ne devrait pas l'être. En général, le contact de l'opulence n'appauvrit le peuple que là où elle le démoralise. Comment l'appauvrirait-elle autrement? Qu'un homme ait cent mille francs de rentes ou un million, son estomac ne contiendra pas plus qu'un estomac humain ; il ne mangera que ce qu'un homme peut manger, il n'usera en habits, en maisons, en voitures, en luxe, que ce qu'un seul use; par conséquent, il peut dépenser beaucoup sans consommer personnellement davantage, et ce

qu'il ne consomme pas est toujours consommé par les autres.

Le contraire ne peut arriver que s'il arrête la circulation ou le travail, que s'il thésaurise. Mais si c'est possible pour les métaux, cela ne l'est pas pour les denrées; on n'enfouit pas les objets autres que l'or, et si on les dissipe, c'est une consommation : là où tombent les miettes, des oiseaux viennent pour les manger. Reste à savoir si les oiseaux qui comptent sur cette ressource, s'en trouvent bien et ne mangeraient pas mieux et plus sûrement ailleurs.

Le voisinage de la grande opulence ne produit donc point la misère par suite de l'opulence même, mais par son mauvais emploi, par la facilité qu'elle donne à vivre sans labeur, par les habitudes immorales et paresseuses qui en résultent, enfin par ce gaspillage dont l'exemple fait perdre, même à ceux qui en profitent, toutes les idées d'ordre et d'économie.

Cela n'arrive pas quand la fortune est en mains dignes, quand elle est jointe à la modération, à l'humanité, à la raison. Un homme riche qui sait faire un bon emploi de ses richesses n'est, de fait, que l'intendant de ceux qui ne le sont pas; et s'il dépense comme il le faut, c'est-à-dire s'il aide au travail et non à la paresse, s'il encourage l'économie en suppléant à l'insuffisance et en assistant l'impuissance, la misère ne doit pas apparaître où il habite. Si elle y vient, c'est sa faute, c'est qu'il entasse ou qu'il prodigue, c'est qu'il ne sait dépenser ni pour lui ni pour les autres, c'est qu'il abandonne beaucoup à celui-ci, rien à celui-là; c'est qu'il agit sans discernement; c'est qu'il ne laisse pas même les choses suivre leur cours naturel; car s'il était seulement bien pénétré de ce double précepte, axiome de commerce, qu'on ne donne rien pour rien, et aussi qu'il ne faut exiger rien pour

ien, s'il ne s'en écartait jamais et qu'il mît à chaque œuvre, à chaque service son prix réel, cela suffirait pour amener une répartition juste de son superflu et pour écarter la misère.

Et ceci, nous l'appuierons du calcul suivant :

Lorsque dans une ville, une province, un lieu quelconque, il existe plus de propriétaires riches que ne le comportent la proportion ordinaire et le nombre des habitans, on peut en conclure qu'il y a réellement abondance, et que si l'on faisait le partage égal des fruits, chacun en pourrait vivre. Or, lorsque l'opulent dépense sur les lieux toute son opulence, cette répartition est faite ; mais l'on sent qu'elle ne peut l'être bien qu'autant qu'elle l'est selon ce que chacun vaut. Or, ce que chacun vaut ne peut être, arithmétiquement parlant, que ce que chacun gagne, car prétendre rétribuer chaque individu selon sa capacité réelle est une chimère. Je ne pèse le mérite ou la valeur qu'à l'œuvre. Pour savoir ce que vous êtes, montrez-moi ce que vous savez faire. Vous aurez été apprécié ce que vous valez quand j'aurai payé à son prix ce que vous avez fait ; et pour cela, il faut que vous fassiez ce qui m'est utile et que vous le fassiez bien, car si vous ne le faites pas ou si vous le faites mal, ne vous en prenez qu'à vous si je vais le chercher ailleurs et si un autre que vous profite de mon superflu.

En principe, partout où l'on peut faire quelque chose et où l'on peut payer ce que l'on fait, si la misère existe, c'est qu'on ne fait pas ce que l'on doit ou qu'on n'est pas payé de ce que l'on a fait. Quelqu'un a tort, le consommateur ou l'ouvrier, peut-être tous les deux ; mais certainement l'un ou l'autre, car la misère, je ne puis trop le redire, n'est pas dans le sol, elle est dans les hommes ; et si elle résulte d'abord de l'individu, elle dépend ensuite

de celui qui est le plus en contact avec lui, et par conséquent beaucoup de notre voisin s'il est opulent et de l'emploi qu'il fait de sa richesse.

Les exemples de ceci sont peu sensibles dans les villes où tout se confond dans la masse; mais qu'un propriétaire riche aille habiter la campagne, l'aisance ou la misère règnera autour de lui, selon son caractère. S'il est avare ou inactif, s'il ne dépense ou ne récolte rien, c'est comme s'il n'était ni lui ni sa propriété, et nous n'en parlerons pas. Mais admettant qu'il récolte tout ce qu'il peut et qu'il dépense tout ce qu'il a, c'est la manière dont il le récoltera, dont il le dépensera, qui peuplera sa commune de pauvres ou de travailleurs.

Si c'est un prodigue qui sème au hasard, qui donne au paresseux et ne paie pas l'ouvrier ou qui le paie mal, vous voyez en peu d'années la population partagée en individus de deux classes : les premiers, ou les moins nombreux, sont ceux qui, profitant du laisser-aller du maître, ont, sous quelques rapports, amélioré leur position. Les seconds, ou la grande majorité, sont ceux qui, devenus plus pauvres qu'ils n'étaient, sont aussi plus démoralisés. Or, ce sont ceux-là mêmes qui ont reçu le plus. Mais ce qui tombe dans la main prodigue s'arrête rarement à la première qui le ramasse: pourquoi? C'est que l'on répand sans prudence ce que l'on a gagné sans peine; c'est qu'après avoir acquis sans fatigue, on croit qu'ainsi l'on acquerra toujours; c'est que le travail ne paraît plus qu'une duperie, quand il y a moins de profit à travailler qu'à ne rien faire; c'est qu'en ne travaillant pas, on cesse de compter sur soi-même, et dès qu'on n'y compte plus, il ne reste ni prévoyance ni industrie; c'est qu'enfin on a fait comme le maître, qu'on s'est abandonné au caprice et qu'on a donné sans mesure. Ici, d'où vient le mal? Est-ce de la grande richesse?

ion, c'est de sa mauvaise répartition, c'est de l'usage irréfléchi qu'on en fait, c'est de son emploi désordonné.

Si, au contraire, ce capitaliste est un homme d'ordre, si même sans être charitable ni sans songer au bien-être des autres, il tient à améliorer le sien et à s'enrichir encore, si, outre le présent, il pense à l'avenir, enfin, en sachant dépenser s'il sait compter, il obligera bientôt les autres à compter avec lui et par conséquent avec eux-mêmes. Alors, au lieu de s'entourer de gens incapables ou sans bonne volonté, qui, mangeant sans rien faire, coûteront sans produire, s'il a soin de n'appeler que les plus laborieux et qu'il les paie en raison de leur labeur, l'habitant qui bientôt s'en aperçoit et qui sent qu'il n'a nul profit à l'oisiveté ou à la négligence dans l'œuvre, ne sera ni oisif ni négligent. Peut-être maudira-t-il d'abord la main avare qui ne lui donne pas un sou s'il ne le gagne, mais ensuite il rendra justice à cet homme qui ne lui dénie jamais ce sou quand l'œuvre le vaut, et il reconnaîtra qu'il y a pour lui intérêt et sécurité à faire que cette œuvre le vaille!

L'opulence de ce propriétaire n'est, dès-lors, à charge à personne. Peu importe qu'il soit agriculteur, manufacturier ou simplement consommateur: s'il paie exactement ce qu'il consomme, s'il le paie à sa valeur, s'il ne paie que ce qui doit être payé, s'il ne donne qu'au travail, à la conduite, à la moralité, il n'appauvrira qui que ce soit, quelque riche qu'il devienne lui-même, quelque dépense qu'il fasse. La grande richesse d'un seul peut donc être pour tous une chance de bénéfice, et en même temps une cause de liberté et un exemple de bonne administration. Je ne réprouve donc pas la grande propriété: son plus grave inconvénient est de faire dépendre d'un homme le sort de plusieurs; mais ceci est inhérent à la nature humaine: de la vie du père dépend celle des enfans.

Voyons maintenant la seconde partie de la question :

Nous avons dit que la misère ne venait pas de la pauvreté du sol, et qu'un pays pouvait toujours être riche sous la main de ceux qui l'exploitent. Expliquons ce que nous entendons par pays riche et pays pauvre.

On a souvent répété que la surabondance de population était une cause de misère, et l'on a cité des lieux où l'on ne pouvait pas vivre. Si l'on prend la question dans son acception absolue, un pays doit toujours nourrir ceux qui y sont, car si véritablement la substance y manque, ils vont ailleurs ou ils meurent. On ne peut donc parler que des localités où l'on existe à peu près, c'est-à-dire en vivant mal, en ne mangeant pas à sa faim, en ne buvant pas à sa soif, en n'étant pas couvert selon la saison, en n'ayant enfin ni feu ni logis. Certes, cela se voit tous les jours, et c'est réellement ce que nous entendons par misère et pauvreté. Mais cela vient-il du pays? Si, par accident ou caprice, une masse d'hommes s'agglomère sur un point où la nourriture ne puisse arriver en proportion des besoins de chacun, ou bien où il ne reste plus d'espace pour donner aux bras les mouvemens nécessaires au travail, il est certain que la misère y apparaîtra ; mais il y a folie à s'entasser quelque part, à y étouffer, quand il y a place ailleurs. Si la terre ne suffisait plus aux hommes, cet entassement s'expliquerait; mais personne n'ignore qu'il n'est pas un seul Etat de l'Europe dont le territoire ne puisse nourrir ses habitans, et ceux qui s'en éloignent sont déterminés moins par le défaut d'espace que par l'inconstance naturelle à l'homme ou par l'espoir des choses nouvelles.

La France a, en superficie, 53,000,000 d'hectares, dont 40,000,000 sont cultivables. Il y en a 22,800,000 de cultivés; le tiers suffirait pour nourrir ses 33,000,000 de régnicoles et le million d'étrangers qui s'y arrêtent

annuellement. Ce n'est donc pas le manque de terrain qui y cause la misère, c'est la médiocrité de la culture qui fait que trois hectares ainsi travaillés rapportent moins qu'un seul qui le serait bien; c'est le mauvais emploi des produits, c'est la consommation par les animaux de ce qui devrait l'être par les hommes; c'est la présence de ceux qui, sans avoir, veulent vivre sans travail. Dans tous ces élémens de misère, l'excès de la population n'entre pour rien, et son entassement sur les mêmes points est pour peu de chose. Dans l'état de la société actuelle en Europe, la disette d'hommes valides serait bien plutôt une cause de pauvreté, et l'ignorance ou la paresse plus encore que le défaut de bras.

La stérilité d'une partie des terres n'est pas une raison mieux fondée; il est bien peu de terres stériles pour celui qui a la volonté de les faire produire. Si elles ne produisent pas, le commerce et l'industrie peuvent y suppléer, et, comme l'agriculture, maintenir l'abondance.

La misère des peuples, nous le voyons, tire donc moins sa source des causes physiques que des causes morales: elle vient moins des localités que de la disposition des esprits, des habitudes qui en sont la suite, et surtout du défaut d'intelligence dans le travail. Cela est si vrai, que c'est toujours dans les pays réputés stériles et sans ressources, là où la masse de la population est misérable, que le spéculateur, que l'industriel étranger s'enrichit. Celui-là sait, par expérience, que quand le peuple est pauvre quelque part, c'est que probablement il n'a pas profité des moyens qu'il a d'y être riche. Sur cette seule donnée, il s'y porte; et là, sans concurrent, seul clairvoyant, il a bientôt découvert un trésor; et où tout le monde végétait depuis des siècles, il fait fortune en peu d'années.

Or, il n'aurait pu, dans un délai aussi court, la faire

dans un pays riche et fertile, précisément à cause de sa richesse, de sa fertilité, qui, là comme ailleurs, ne surgissent que par l'industrie. Il n'y aurait été qu'industrieux comme un autre, il n'eût pas obtenu du sol plus qu'un autre, puisque chacun en tire tout ce qu'il peut en tirer; il eût donc pu, comme les autres, y vivre dans l'aisance, mais il n'y eût pas amassé de richesses.

Et ceci ne se borne pas à l'agriculture: le commerce et la fabrique offriront les mêmes chances de succès. Partout, quand ces moyens d'aisance ne sont exploités par personne, celui qui les aperçoit le premier en tirera, s'il les emploie bien, de grands bénéfices.

Il est donc peu de contrées, il n'en est pas peut-être, où la pauvreté soit sans remède, où elle ne couvre une mine d'or: il ne s'agit que de la trouver; et la mine d'or c'est le travail, c'est la conduite. Vous, cultivateurs laborieux, vous, négocians, vous, manufacturiers qui voulez vous enrichir, si vous n'y parvenez pas chez vous, allez chez les populations dites pauvres. Et vous, habitans de ce pays, travaillez comme eux, et probablement vous vous enrichirez avec eux. Là où il y a de la terre, de l'eau et des bras, on doit trouver de la nourriture, un abri et des vêtemens, puis l'abondance, puis le luxe et un palais. Quand on ne les y trouve pas, c'est qu'on ne les cherche pas, c'est qu'on est infirme ou aveugle.

Si partout de la pauvreté peut sortir la richesse, partout aussi, et par la même raison, la richesse peut enfanter la pauvreté; cela dépend des mains dans lesquelles elle tombe. Tel, avec une noix, fera pousser un arbre; tel autre, possesseur d'une forêt, n'en tirera qu'un peu de cendre. Posons un exemple; individualisons les faits:

Un homme est père de six enfans, il possède en bonnes terres la valeur de six millions; il en fait six lots valant

chaque un million, il en donne un à chacun; ces six enfans ont ainsi une aisance égale. Nous supposons qu'ils sont tous bien mariés, tous au même degré d'intelligence; seulement ils ont des goûts et des caractères différens. Eh! bien, avant dix ans, leurs fortunes ne seront plus semblables; avant vingt, les uns l'auront doublée, les autres l'auront réduite à moitié; avant trente ans, un au moins sera dans la misère, et un autre aura trois à quatre millions.

Les terres qu'ils ont reçues, si elles n'ont pas changé de mains, auront suivi la même progression croissante ou décroissante: les unes auront triplé de fertilité et de produits, les autres seront devenues stériles. Ce que je dis ici d'une famille, on peut l'appliquer à toutes, et aussi à toutes les nations; car il en est bien peu qui n'aient elles-mêmes créé leur richesse ou leur misère.

Prenons maintenant un exemple contraire: au lieu de capitalistes, supposons six individus qui n'ont rien; faisons-les partir du même point et laissons-les agir sur un terrain où chacun puisse également développer sa volonté et son industrie; après quelques années, allez à eux: deux seront encore pauvres, deux dans une situation modeste, deux seront riches. Otez-leur tout et laissez-les recommencer, les résultats seront probablement les mêmes: le pauvre restera pauvre, la médiocrité redeviendra la médiocrité, celui qui a fait fortune la fera encore; car, soyez-en certain, le hasard n'est qu'un mot: il n'y a pas plus de hasard que de stérilité dans la nature.

A l'appui de ceci on peut citer aussi des peuplades transplantées qui sont aujourd'hui riches et puissantes sur un sol réputé aride, et dont les premiers habitans étaient morts de langueur et d'inanition. Soyons-en bien convaincus, la misère c'est l'individu, la richesse c'est

lui encore; il n'y a pas de richesse ni de pauvreté de siècle, il n'y a pas de pays pauvre; si on y est libre, on pourra toujours y devenir riche, parce qu'à défaut de terres fertiles les bras restent, et avec eux l'industrie et le commerce. Si cela n'était pas, si on n'y pouvait subvenir à ses besoins avec de l'industrie, on n'y resterait pas, car il n'y a que la paresse qui enchaîne à la famine. C'est donc le caractère d'une nation comme celui d'un homme, c'est donc sa volonté qui fait ou défait son aisance.

On pourra répondre ici que si la misère vient d'une volonté, cette volonté peut être imposée, être celle d'autrui, volonté plus forte que la nôtre et qui nous lie à un travail dont nous ne pouvons pas vivre, ou qui nous empêche de vivre de celui que nous faisons et du sol où nous sommes. L'observation est juste; aussi le vasselage, le privilège, le monopole, les impôts excessifs sont-ils une source de malaise, parce qu'ils entravent l'industrie ou la dirigent dans un sens opposé à l'intérêt commun. Mais, nous le répétons, la misère qui émane de la tête ou de la mauvaise direction de l'ensemble, celle qui n'a pas une cause inhérente à chacun, est moins dangereuse que la misère qui tient au cœur d'un peuple, que celle qui est la suite de ses préjugés, de ses opinions, de ses habitudes, que celle qui, devenue sa volonté, s'est naturalisée en lui; car pour celle-là, il ne s'agit pas de réformer les lois, mais le caractère, mais l'esprit de tous; ce sont des superstitions qu'il faut extirper, des vices qu'il faut guérir. Cette misère est la misère européenne, c'est la nôtre: misère attachée à nos mœurs, presque à nos goûts, misère certainement moins contrainte que volontaire. C'est la misère de la liberté.

Ce n'est pas que je prétende que l'on veuille être

uvre; non, l'insensé même désire son bien-être, et 'habitant du hameau le veut comme celui de la ville. lais en souhaitant être bien nourri, bien abrité, bien ourvu de tout, en voulant être riche enfin, l'un pas lus que l'autre ne travaille à le devenir. Sût-il même ce u'il faut faire, il n'a pas le courage de l'entreprendre; u, souffrant, il ne fait rien pour couvrir sa nudité, our échapper à sa souffrance. On peut même affirmer u'il fait tout ce qu'il faut pour s'y maintenir, pour a rendre plus profonde, plus hideuse. Ici, l'homme de a civilisation est au-dessous de celui de la nature; il , moins que lui, l'instinct de sa propre conservation, et eut-être est-il réellement plus pauvre, plus malheureux.

Il est des individus chez nous, il en est beaucoup, ui atteignent la vieillesse sans avoir mangé une fois à ur faim ni dormi une nuit d'un sommeil paisible, d'un ommeil libre d'inquiétude. Il en est des milliers qui, és sous l'influence de ce cauchemar de misère, étreints ar ce spectre famélique, n'ont pas fait, dans toute leur ie, un mouvement, un geste pour l'écarter. Oui, cet omme inférieur à l'animal qui, du moins, a l'instinct e vivre, cet homme, vous le rencontrez à chaque pas: naît affamé pour rester affamé. Sa paresse, son imprévoyance, l'enchaînent à son vautour; et, dans son spasme u dans sa léthargie, il ne sait ni vivre ni mourir.

D'où vient cette apathie? De l'ignorance, mère de tout al, de l'ignorance qui lie les mains, dessèche la tête t rend le cœur stérile, de l'ignorance qui aveugle. Les ois quarts des pauvres ne mangent point, parce qu'ils e voient pas le pain qui est dans leurs mains: partout e défaut de savoir est, avant le désordre même, une es causes premières de la misère.

Dans nos villes, comme dans nos campagnes, si vous ouvez une famille plus misérable, plus nue, plus affamée

que les autres, vous pouvez être assuré que c'est aussi la plus ignorante, celle qui sait le moins vouloir et agir; et le degré de sa pauvreté sera toujours celui de son insouciance à apprendre. Par apprendre, je n'entends pas seulement apprendre à lire, j'entends apprendre à réfléchir, à raisonner, à calculer. Ainsi, quand vous me direz qu'une population est malheureuse, je ne vous demanderai pas si elle est instruite et capable, car je suis certain qu'elle ne l'est pas; et plus son ignorance datera de loin, plus de générations ignorantes auront succédé à des générations ignorantes, plus la pauvreté sera invétérée et plus près de l'état incurable. L'ignorance qui engendre la misère est ainsi entretenue par elle, et d'elle aussi sortent la superstition, le préjugé et la routine, autres sources de maux.

Le fanatisme, fils de l'ignorance et père de la cruauté, a été une des grandes causes de misère: il a dépensé en ruines l'énergie qu'on aurait pu employer à édifier. La superstition ne produit point la paresse, mais elle crée des occupations sans profits, sans utilité même morale, qui s'écartent autant de la vraie religion que de l'industrie réelle et qui sont, de plus, une occasion de dépense et quelquefois de débauche. Sans doute, il est bien qu'un jour de la semaine soit consacré à la prière et au repos; c'est un des commandemens de Dieu, et, comme tous les autres, il est fondé sur la justice, la nature et la plus saine logique: le travail est meilleur quand les forces ont été réparées.

Mais ces fêtes qui ne sont ni dans la loi civile ni dans la loi religieuse, ces fêtes politiques sans être morales, ou dévotes sans être pieuses, ces fêtes que l'on célèbre non dans le temple, mais au cabaret, sont-elles utiles? Ne sont-elles pas plutôt une cause incessante de pauvreté par les dépenses, par les excès qu'elles occasionnent,

et ne contribuent-elles point à faire naître l'ivrognerie, source de crime et de misère? Ici arrêtons-nous un instant.

Après la paresse et l'ignorance, avant peut-être, l'ivrognerie est la cause du malheur de nos villes et de nos campagnes. Il existe chez nous, comme partout, deux espèces de misères:

1° La misère effective ou matérielle, produite par la disette des choses indispensables à la vie, la disette du pain, du chauffage, des vêtemens; 2° la misère qui consiste dans l'absence du superflu. Tel ménage a de la viande, du bois, des habits, qui cependant est pauvre, parce qu'il a été accoutumé à autre chose ou qu'il voit journellement en faire usage.

Ce désir d'abondance peut avoir son avantage: il développe nos facultés intellectuelles et nous conduit à un travail plus suivi, plus raisonné. Mais il est un superflu qui ne peut jamais produire un bon résultat, c'est celui de la boisson. Ce goût poussé à l'excès, cet amour ou cette vanité de vin, d'eau-de-vie, en engloutissant la moitié des ressources de l'ouvrier, est, en France, comme dans toute l'Europe*, une des causes

* Voici les quantités et les droits perçus sur les spiritueux en Angleterre, de 1834 à 1835:

Rhum..............	3,345,177 gallons	1,505,140 liv. st
Eau-de-vie..........	1,388,639	1,561,427
Genièvre............	21,632	24,303
Liqueurs, etc.......	9,901	9,799
Spiritueux anglais...	32,497,806	5,246,874
Total........	37,263,155	8,347,543
	(146,000,000 litr.)	(208,918,825 fr.)

Durant cette même époque, la consommation de la drèche s'est élevée, pour les trois royaumes, à 32,130,000 boisseaux.

les plus actives de la pauvreté. L'ignorance et le préjugé n'y sont pas encore étrangers, car l'opinion du bas peuple, à qui ce vice d'ivrognerie nuit le plus, bien loin de le flétrir, semble l'encourager : c'est une espèce de bon ton, parmi les artisans, de dépenser beaucoup en spiritueux; la plupart boivent sans plaisir et seulement pour se conformer à l'usage, pour faire comme les autres, c'est-à-dire pour faire ce qui n'est utile ni à eux ni aux autres. Où est le mérite d'une pareille chose? Cependant il est des provinces où un ivrogne est presque fier de l'être. Le Bas-Breton ne niera jamais son intempérance : « Oui, je bois bien, » dira-t-il, et il le dira avec orgueil. Dans les autres départemens, si le préjugé en faveur de l'ivresse ne va pas jusqu'à en tirer vanité, il n'est pas moins vrai que la plupart des artisans mettent le caprice avant le besoin et se croient plus misérables quand ils n'ont point de tabac et d'eau-de-vie que lorsqu'ils sont sans pain.

Chose étrange! c'est qu'ils deviennent d'autant plus ivrognes qu'ils ont moins de moyens de l'être; et ce sont toujours ceux qui n'ont rigoureusement que ce qu'il faut pour vivre, qui dépensent le plus pour s'enivrer. Un ouvrier qui gagne trois francs par jour met certainement plus d'argent en boisson que le rentier qui a dix fois le même revenu. Il y a beaucoup de riches qui ne boivent ni vin ni eau-de-vie, tandis qu'il est presqu'impossible de trouver un homme du peuple qui n'en fasse pas usage; et, dans le nombre, il en est plus d'un qui, s'il n'a pas d'argent, vendra, pour alimenter sa passion, ses meubles, ses couvertures, ses habits, ceux de sa femme. Ah! combien de fois cette malheureuse mère, dans l'anxiété du désespoir, n'a-t-elle pas attendu, pour donner du pain à ses enfans, le retour d'un mari ivrogne qui, après avoir dépensé au cabaret le prix de

a journée, ne lui rapporte que des injures et des coups; trop heureuse si, dans son délire féroce, il ne fait pas couler son sang!

La boisson appauvrit, non-seulement par ce qu'elle coûte, mais par la perte de temps qu'elle entraîne, par l'engourdissement des bras qu'elle énerve, de l'intelligence qu'elle use; elle obscurcit la raison et abrège la vie. Le meilleur ouvrier cesse de l'être quand il a bu.

En vain l'on a dit que les spiritueux sont nécessaires à l'homme qui travaille, et qu'ils contribuent à entretenir sa force. Non, cette vigueur alcoolique est toujours factice; et si une petite quantité d'eau-de-vie ne fait que peu ou point de mal, il n'est peut-être pas un cas sur dix où elle puisse faire du bien. Qu'un accident amène la destruction de toutes les distilleries et de toutes les matières qui les alimentent, je suis convaincu qu'il n'y aurait pas cent hommes, en France, qui mourraient de ce changement dans leurs habitudes, tandis que la vie de plusieurs millions s'en trouverait prolongée.

Si l'on nie ce résultat physique, l'amélioration morale qui suivrait cette suppression des distilleries ne peut être mise en doute, car aujourd'hui le nombre des débits de liqueurs pourrait presque servir à établir celui des crimes. Il est tel département où les perceptions sur les boissons, tout énormes qu'elles soient, couvrent à peine les frais d'assises. L'eau-de-vie est, chez nous, la compagne obligée de tous les vices, de toutes les fautes, de tous les forfaits: il n'est pas un voleur, pas un assassin qui ne boive de l'eau-de-vie, soit pour s'encourager au crime, soit pour en perdre le souvenir quand il l'a commis; et partout la consommation des alcools par le peuple fait la mesure de sa misère et de sa dépravation.

Si cette vérité, démontrée jusqu'à l'évidence, ne frappe pas l'autorité, si pour elle seule cela n'est pas visible,

c'est qu'elle ferme les yeux ou que sa raison est fascinée par ses préjugés fiscaux. « La consommation des liqueurs enivrantes est un des principaux revenus de l'État; il faut donc qu'on en consomme le plus possible. Les infirmités, les décès sont un inconvénient, les crimes en sont un autre; mais le déficit dans la caisse serait une calamité. » Voilà ce que dit la routine financière. Un jour viendra où la politique, en raisonnant plus humainement, calculera plus juste. Le premier devoir, le premier bénéfice d'un gouvernement est de préserver les gouvernés de tout mal, de tout poison, et surtout de tout crime : il n'est pas plus permis de faire des bourreaux que des victimes. Les effets pernicieux des spiritueux seront, avec le temps, si généralement reconnus, que la loi les prohibera comme l'arsenic, et qu'on n'en pourra plus vendre qu'avec certificat du médecin. Je signale spécialement les alcools, parce que les effets en sont beaucoup plus désastreux que ceux des liqueurs simplement fermentées. L'ivresse du vin, du cidre, de la bière est moins meurtrière; elle ruine moins vite le système nerveux; l'exaltation qu'elle produit n'est ni aussi vive ni aussi durable; enfin l'abrutissement ou l'anéantissement des facultés morales est moins imminent et les suites moins promptement incurables.

A tous les avantages d'hygiène et de moralité qui résulteraient, pour le peuple, d'une moindre consommation de spiritueux, soit par l'affaiblissement du degré des liqueurs, la difficulté de s'en procurer, la réduction du nombre des débits et des distilleries, soit par des peines judicieusement appliquées à l'intempérance publique, on peut ajouter ce qu'il gagnerait en économie, car de l'ignorance et de l'ivrognerie surgit encore le défaut d'ordre, autre source de souffrance, de malheur et de pauvreté : en tout pays on meurt de faim quand on ne sait pas compter.

Le défaut d'ordre vient de celui de calcul: on ne compte
i avec soi-même ni avec les autres, on dépense avant
gagner, et les ressources d'une semaine se trouvent
nsi épuisées en un jour.

Si vous êtes entré quelquefois dans la maison du pauvre, ez-vous vu la misère, la grande misère où l'ordre existe? Ici l'on demandera à quoi on peut reconnaître l'ordre? On le reconnaît à la propreté, et un simple coup d'œil, premier pas dans la chaumière vous l'indique. Oui, la propreté habite, la pauvreté extrême n'est pas, car misère, comme la rouille, ne semble avoir de prise e sur ce qui est sale et abandonné. La malpropreté t non-seulement un indice de misère, mais en est une use. La propreté, soit du logis, soit du corps, devient nseigne de la conduite; elle prouve, avec la réflexion, n calcul de tous les instans; elle démontre l'économie la prévoyance de l'avenir. D'avenir, il n'en est pas our celui qui n'a pas d'ordre: jamais il ne peut dire e qu'il sera, ce qu'il fera demain. Pour lui, point d'ai- nce possible; ne connaissant ni ce qu'il reçoit ni ce u'il donne, il est continuellement aux expédiens et peut ourir de faim comme le plus misérable.

Le premier effet de l'esprit d'ordre est l'arrangement; on premier bénéfice est le gain du temps. Celui qui et chaque chose où elle doit être n'est pas obligé de chercher où elle n'est pas. Il sait toujours ce qu'il en fait, il sait aussi ce qu'il en fera. L'arrangement est onc profitable à tous; il est doux à l'œil, et à chaque stant il contribue au bien-être.

De l'arrangement matériel à l'arrangement moral, puis la prévoyance ou à l'économie de la bourse, il n'y a u'un pas. Lorsqu'on ne dépense pas inutilement ses eubles et ses habits, on ne jettera au hasard ni son rgent ni ses provisions. Donc si ce n'est pas toujours

l'ordre qui donne la fortune, ordinairement c'est lui qui la conserve.

Malheureusement cet ordre et cet arrangement sont des vertus rares. Il n'en est pas ainsi des vertus contraires; et si nous étudions, dans chaque individu, la cause de chaque misère, nous en trouverons bien peu qui ne proviennent de l'insouciance ou d'un vice analogue. Celui-ci n'a pas d'état, ou il le fait mal; celui-là en change continuellement, ou il travaille sans goût, sans attention, sans activité, il s'arrête à tout propos, il se repose avant la fatigue, et fait à peine en deux jours ce qu'un autre ferait en un; il est brouillon, il ne sait pas vendre, il ne sait pas acheter, il gaspille, il ne compte pas, il emprunte sans besoin; il est joueur, libertin; bref, si nous approfondissons sa vie, nous trouverons bientôt la plaie et nous acquerrons la preuve que s'il meurt de faim, c'est moins parce qu'il manque du nécessaire que parce qu'il dépense mal ce qu'il a.

Il faut peu d'argent pour assurer la vie d'un homme; il en faut peu même pour le tenir dispos et robuste, et avec lui sa famille, car il est plus aisé de prévenir la misère que de la guérir.

Afin de démontrer ceci et de faire voir en même temps que sur le gain le plus ordinaire on peut trouver des économies, suivons un ouvrier dans son ménage.

Il est marié, il a deux enfans, il vit comme tous les ouvriers bons sujets. Il a les mêmes habitudes, les mêmes préjugés, les mêmes travaux, les mêmes plaisirs.

Sa position financière est aussi celle des journaliers; il gagne par jour le prix qu'ils reçoivent le plus généralement, c'est-à-dire deux francs; ce qui, déduction faite des cinquante-deux dimanches, fait six cent vingt-six francs par an. Mais, de ces six cent vingt-six francs, il faut ôter encore quatre fêtes ordonnées et au moins

ux volontaires; reste donc six cent quatorze francs r an, ou un franc soixante-huit centimes par jour.

Peut-être arrêtera-t-on là mon calcul, en disant: il y rreur; comment voulez-vous que père, mère, enfans ent, se logent, s'habillent, se chauffent et se diverient avec un franc soixante-huit centimes par jour, s anticiper sur l'avenir et par conséquent sans faire dettes.

e n'invente rien, je dis ce qui est; et sur dix familles, Europe, il y en a six qui vivent avec moins. Il est ic prouvé que dans la France, qui n'est pas le pays où rie coûte le plus cher, un ménage de quatre personnes it vivre avec cette somme, c'est-à-dire payer son lonent, sa nourriture, ses vêtemens, son chauffage et que le plus pauvre donne à ses plaisirs, l'eau-de-vie, tabac et le repas extrà du dimanche. Cet ouvrier vit ıc, il ne lui manque rien dans sa sphère et selon modestes désirs; mais au bout de l'année il n'a rien. yons s'il ne pourrait pas avoir quelque chose.

Nous maintenons le dîner du dimanche: c'est une réiation de famille; mais les deux ou trois petits verres au-de-vie par jour, les trois ou quatre pipes qui les ivent ou les précèdent, ne pourrait-on pas les économser, ou du moins les réduire à moitié? Admettons que tabac lui soit nécessaire, que ce soit une habitude rétérée, qu'il ne puisse enfin obtenir par an, sur ses t cent-quatorze francs, la faible économie de douze ncs: lui serait-il donc impossible de gagner quelque ose en sus de sa journée de deux francs? Cette journée t de dix heures de travail: en emploie-t-il quatorze à rmir ou à manger? Non. Il a la soirée disponible, est-à-dire environ quatre heures; qu'il en donne une à n repas, une autre à la promenade; deux lui restent. ux heures par jour, déduction faite des fêtes et des

dimanches, font six cent-quatorze heures par an, ou environ vingt-six journées de vingt-quatre heures. Admettons que ces journées ne lui rapportent qu'un franc: eh! bien, à la fin de l'année, il aura devant lui vingt-six francs qui, placés à la caisse d'épargne, formeront une ressource contre les accidens, préviendront les emprunts et seront, pour lui et les siens, une source de tranquillité et un gage d'avenir.

A cela on répondra que j'ai compté sur un homme constamment sain et robuste, toujours apte à la fatigue. Sans doute; mais aussi je lui ai donné un passif que n'ont pas tous les ouvriers, une famille, et j'ai supposé que pour se marier, il n'avait rien. Or, si chaque artisan calculait qu'avant son mariage il doit avoir quelque chose et qu'il lui est facile de l'obtenir, puisque sans autre charge que lui-même, il peut, étant garçon, économiser la moitié de son gain et avoir ainsi quelques avances, il éviterait bien des heures de soucis et de privations.

On n'a jusqu'ici considéré la femme que comme dépense et consommation. C'est qu'en effet, dans notre état social, elle ne fait point partie des ressources de l'artisan et ne rapporte rien à la communauté. Peut-être y a-t-il des exceptions, mais elles ne font pas règle. Chez la majorité de nos prolétaires, la femme et les enfans étant à la charge du mari, nous avons dû les porter comme frais et avances.

Cette situation des choses, cette inutilité financière des femmes, si générale, si reconnue, est-elle bien logique, est-elle nécessaire ou est-ce un préjugé, et ce préjugé est-il profitable? S'il ne l'est pas, ne contribuons-nous pas, nous autres hommes, à l'enraciner à notre préjudice, en persuadant, à nos filles comme à leurs mères, qu'elles ne peuvent être bonnes à rien, bref, qu'elles ne sont qu'une partie de l'ameublement et du

logis? On dira qu'elles ont à s'occuper du ménage. C'est vrai, c'est leur première obligation; mais ce soin absorbe-t-il tous leurs instans? Les occupe-t-il sans cesse? Quand elles ne travailleraient que deux heures, quand elles ne gagneraient par jour que vingt-cinq centimes, soit en tricotant, soit à toute autre industrie, cela ferait au bout de l'année soixante-seize francs soixante-quinze centimes, qui aideraient leur mari à vivre et à les faire vivre. Là où les femmes sont laborieuses, les ressources naissent et la disette n'approche point.

Dans les classes où l'on n'attend pas le gain de la journée pour subsister, si la vie de la femme n'est pas une oisiveté complète, cette vie presque toujours est dissipée en futilités ou en soins qui, sans être le désœuvrement, n'ont et ne peuvent avoir aucun résultat sur le bien-être de la famille. Sans doute, si cette femme est mère, si elle a nourri ses enfans, elle s'est acquittée d'un grand devoir; ce devoir n'a qu'un temps; après, viennent d'autres obligations; ces obligations sont-elles remplies?

Cependant il faut ajouter que la frugalité et l'économie de beaucoup d'épouses d'artisans réparent le mal que cause leur oisiveté: ce qu'elles empêchent de dépenser égale ou dépasse ce qu'elles auraient pu gagner.

Quant à ce qu'elles coûtent personnellement pour leurs besoins ou leurs plaisirs, c'est en général assez modique. Otez le goût de la toilette, toujours très-secondaire lorsque l'abstinence est au foyer, que dépensera la femme de l'ouvrier? Elle mange peu et boit moins encore: sa boisson n'est que de l'eau, ses jouissances sont presque nulles. Si elle est jeune, elle aimera la danse; cela coûte peu et ne dure pas.

A ce tableau de l'économie de la femme du peuple, il est sans doute des ombres: quelques-unes sont ivro-

gnesses, débauchées, prodigues, mais ce n'est pas le grand nombre; et si nous totalisions la dépense de la femme de l'artisan marié, nous verrions qu'elle ne s'élève pas au quart de celle du mari. Si ce mari, comme on n'en voit que trop, ne rapporte chez lui que la moindre partie de son gain, ce qui reste à la femme pour sa nourriture et celle de ses enfans est souvent si minime, qu'il est presqu'impossible de concevoir comment il peut suffire; pourtant, si elle ne partage pas les penchans de l'époux, si elle-même est économe, elle en vivra et fera vivre sa famille; c'est l'ordre aux prises avec l'inconduite: ici la femme est vraiment admirable.

Abandonnée à elle-même, à ses seuls efforts, quoiqu'elle ait en elle moins de ressources que l'homme et moins de moyens de gagner, la femme restera rarement dans un dénuement absolu. Pour que cela arrive, il faut qu'elle soit infirme. Dans une colonie qui ne serait composée que de femmes, il n'y aurait probablement ni pauvres ni mendians.

D'où vient ceci, puisque la balance est contraire aux femmes, partout plus faibles, moins aptes à travailler ou plus sujettes à des indispositions qui leur en ôtent le moyen? C'est que les femmes ont plus de mesure et d'arrangement que les hommes; qu'elles aiment non-seulement l'ordre sur elles, mais dans tout ce qui les entoure; c'est qu'enfin moins entraînées par les passions ou y cédant moins fréquemment, elles ont plus de prévoyance. Ce dernier point surtout est caractéristique, et l'on a remarqué qu'il n'y a pas de femme vivant isolée, quelque pauvre qu'elle soit, chez qui, à un certain âge, on ne trouve quelque chose en réserve; et cela, dans tous les pays du monde.

Les vices qui apportent la misère aux femmes sont ordinairement ceux des hommes; c'est par eux qu'elles

misérables, et cela aussi dans toutes les
ne femme dépouillée l'est toujours par son
n amant, ou son frère, ou ses enfans, souvent
des étrangers, des inconnus. Si elle se ruine
c'est à l'imitation des hommes et pour avoir
i. eux.

nous étendrons pas davantage sur ce sujet,
uisse donner lieu à de longs développemens;
qu'on vient de dire, on peut conclure que,
activité de la femme en général et la modicité
s qu'elle rapporte à la communauté, la mi-
tous les peuples européens, naît moins de ses
des nôtres. C'est donc l'intelligence, la volonté
de l'économie qu'il faut donner à l'homme,
prit du travail, en lui en facilitant les moyens,
inspirer à la femme. *Vouloir* et *prévoir* font
paix et l'aisance du ménage.

e, toutes les misères, à très-peu d'exceptions
ent, subsistent et s'acclimatent par suite de
e cause: absence de vouloir et oubli de calcul.
rien faire, on ne songe à rien, on vit au jour
ijourd'hui on est mal, et l'on est plus mal le
on s'identifie avec ce malaise, on y demeure
oire sans même avoir économisé son suaire;
rce qu'on le veut ainsi.

ice est donc toujours la suite de l'imprévoyance,
: pas celle de l'inconduite.

uses de pauvreté, il faut en ajouter une qui
ins directement du vouloir, bien qu'elle tienne
prévoyance: c'est la différence du prix d'achat,
toute au préjudice du pauvre qui, partout,
her que le riche, parce qu'il achète par petites
dans les magasins de débit où l'on ne vend
isième ou de quatrième main. Or, quand un

objet a passé dans quatre mains pour arriver au consommateur, ces quatre mains ont fait nécessairement un bénéfice qu'en définitive ce consommateur paie; il rembourse à tous leurs avances et leurs impôts, et à tous il donne un gain; il le donnerait à dix et à vingt, s'il y en avait dix ou vingt; et c'est ainsi qu'à la fin de l'année, le pauvre a acheté en détail les objets de sa consommation le double de ce qu'ils coûtent en gros. Ajoutez à ce double déboursé les erreurs, les fraudes, qui toutes sont au détriment du malheureux qui n'a aucun moyen de les reconnaître ou de s'en défendre.

Par quelques avances et quelques économies, il préviendrait un tel dommage et il éviterait en même temps le crédit qu'on lui fait, autre inconvénient, autre source de ruine. Le délai accordé n'est jamais gratuit: le vendeur s'en indemnise au taux des dangers qu'il court ou seulement des inquiétudes qu'il éprouve. Il ne prend pas d'intérêt, peut-être, mais il réduit le poids ou ne donne que des rebuts, des articles vieux ou avariés. Si c'est pour la nourriture, cela ne nourrit pas ou nourrit mal; si c'est pour le vêtement, c'est de la dernière qualité et cela dure peu.

Si le crédit est de pure obligeance, si celui qui le fait n'en tire aucun profit, c'est alors une espèce d'aumône qui apprend à l'ouvrier à la recevoir, puis à la demander ou au moins à compter sur cette ressource, et qui l'empêche ainsi d'être prévoyant, qui peut-être même le porte à devenir le contraire. Quand on doit, on s'inquiète peu de devoir davantage: c'est seulement au jour du paiement qu'on en aperçoit la conséquence. Faire crédit au pauvre n'est donc pas toujours lui rendre service. Lui procurer une avance n'est même pas, s'il en paie l'intérêt, un bénéfice réel, tandis que c'en est un pour lui et pour vous que de l'accoutumer à compter.

Ajoutons, à ces deux causes de cherté, une troisième
i n'est pas moins funeste : c'est que les trois-quarts
l'impôt tombent sur la vente en détail ou sur la petite
nsommation, de sorte que celui qui consomme peu
ce qu'il a peu, est plus taxé que celui qui a beau-
up; et qu'ainsi le contribuable paie d'autant plus qu'il
plus pauvre. Si vous en doutez, prenez les tarifs des
ntributions directes, indirectes, octrois, et de toutes
taxes locales, vous verrez qu'elles sont à peu près
animement dirigées contre l'obole du pauvre et le
nier de la veuve; le riche échappe à une foule d'im-
s, ou s'il les paie, il n'en fait que l'avance. Je ne
tends pas que telle a été l'intention du législateur et
tel est le but de la loi; mais tel est le résultat final
infaillible de son application. Ajoutez que l'esprit de
alité s'exerce plus facilement et par suite plus acti-
nent, à mesure que l'individu est plus faible ou la
tière plus taillable.

Revoyez donc votre législation sur ce point; encouragez
détaillans, les petits marchands, les fournisseurs du
uvre; ne les écrasez pas d'entraves et de droits, puisque
entraves, ces droits tombent tous sur le malheureux.
usqu'à ce que ces heureuses réformes aient eu lieu,
pauvre, pour échapper à tant de plaies, aux prix de
ail, à l'intérêt usuraire du crédit et aussi à l'inconsé-
nce de la loi, peut encore employer le raisonnement
la prévoyance, remède universel, et égaliser ainsi,
qu'à certain point, les charges et les chances de bien-
. Or, puisqu'un ménage, quelque nombreux qu'il
t, est, avec une aisance modérée, plus riche que dix
nages séparés qui, ensemble, présenteraient le double
revenu, pourquoi ces dix ménages n'en feraient-ils
un seul? Pourquoi ne se réuniraient-ils pas pour leurs
uisitions de comestibles? N'est-il aucune fourniture,

aucun approvisionnement qui puisse se faire co
ment? Est-il donc si difficile de s'entendre pour
miser, quand on est si vite et si souvent d'acco
dépenser? Ah! c'est que dans l'économie, il n'est
que de l'existence; dans la dépense, il s'agit du p
partout le plaisir passe avant la vie. Quel parti c
ne pourrait-on pas tirer de ces associations de r
non-seulement pour l'épargne, mais pour l'ha
l'instruction et la paix!

Chez nous, qu'est-ce qui s'oppose à cette conf
d'intérêts? Un amour-propre mal entendu, la c
l'envie, l'ignorance, l'absence de réflexion: on n'y
songé, cela ne s'est pas fait jusqu'à présent, don
peut pas se faire. Et cependant l'évidence est là
soldats ne s'associaient pas pour leurs repas, po
ils vivre avec leur faible paie et leur plus modiqu
Les soldats, dira-t-on, ne le font que parce que la
la discipline les y contraignent. Qu'importe! s'ils
de cette discipline, de cette règle, un bien-être
pourquoi ne seraient-elles pas appliquées aux é
mens publics et même particuliers?

Si les ouvriers étaient nourris dans les manuf
comme le sont souvent les journaliers chez les
peut-être seraient-ils moins malheureux, peut-êt
le chef de fabrique y trouverait-il bénéfice. I
matin dans les ateliers, les ouvriers n'en pourraie
que le soir, et le maître se chargerait de les nou
bien chaque ouvrier, comme chaque soldat, mett
somme, quinze ou vingt centimes, pour la chau
jour; en donnant le double ou le triple, sa f
ses enfans pourraient être appelés à partager l
de cet arrangement il lui resterait probablement
chose à la fin du mois.

On a avancé que les pays les plus manufacturier

aussi ceux où le peuple semblait le plus pauvre, et à l'appui, on a présenté toutes les villes de fabrique d'Angleterre, de France, de Belgique. A Gand, par exemple, à l'époque même de sa prospérité, sur trente-quatre mille habitans, il y avait dix-sept mille pauvres. Cela vient-il de la fabrique? Non, car si l'ouvrier y gagne autant qu'il gagnerait à aller à la journée, à bêcher la terre ou à travailler chez lui, il n'y a pas de raison pour qu'il soit misérable. Et pourtant il l'est; et le motif, je crois, c'est que l'ouvrier des fabriques est en général plus ignorant, moins industrieux, plus dépensier que le journalier. Celui-ci, changeant presque chaque jour de position ou de lieu de travail, de quartier, de maison, étant en contact avec d'autres états, d'autres hommes, a plus d'expérience de la société, et par suite plus d'énergie contre ses chances et ses douleurs. L'ouvrier des fabriques ne voit que l'atelier où il travaille; il l'a vu dès son enfance, et jusqu'à la mort il n'en verra pas d'autres. Entouré, à toute heure, d'ouvriers ignorans comme lui, qui comme lui n'ont jamais mesuré que la planche où ils sont et le fil qu'ils tissent, il n'a aucun moyen de comparer, de sentir; et l'eût-il, il n'a pas une heure de solitude ni par conséquent de réflexion; aussi ne réfléchit-il pas et ne donne-t-il rien à l'avenir ni à l'intelligence. L'habitude de faire toujours la même chose et une chose qui n'exige ni pensée ni calcul, ce cercle étroit où son ame est comme étouffée, cet état de machine, d'instrument passif, le réduisent bientôt à une complète imbécillité.

Ajoutez que le travail excessif dont on accable les enfans dans quelques fabriques, les abrutit, et, pour leur vie entière, quand il ne les tue pas, les rend débiles de corps et d'esprit. Si l'on traitait les nègres dans nos colonies, ou les forçats dans les bagnes, comme les

malheureux enfans sont traités dans les usines; si, pendant tout le jour et une partie des nuits, on les attachait à une roue, à une manivelle; si, privés de nourriture et de sommeil, ils l'étaient encore de religion et de toute espèce d'éducation et de bons conseils, que ne dirait-on pas des planteurs et des gouvernans? A quels anathèmes ne seraient-ils pas exposés; et combien ne les auraient-ils pas mérités? Eh! bien, ce qu'on ne fait ni aux nègres, ni aux condamnés, on le fait tous les jours, sous les yeux de tous, dans presque toutes les villes manufacturières de l'Europe! Puis, l'on s'étonne que la population des fabriques soit malingre, idiote ou corrompue! On aurait bien plus sujet de s'étonner qu'elle ne le fût pas.

Il est donc certain que l'artisan libre ou travaillant isolément, est en général plus intelligent, moins dépravé et moins pauvre que l'ouvrier des fabriques. Ici encore la différence de moralité et de vouloir explique celle de leur aisance. Mais l'infériorité de l'ouvrier des fabriques vient-elle de la fabrique et du travail collectif? Non; cette union des bras devrait bien plutôt amener un résultat utile et faire pencher la balance de l'aisance en faveur de ces derniers. S'il n'en est pas ainsi, c'est que le bénéfice réel de la position est annulé par les vices, par l'ignorance, par les mauvaises habitudes des individus, et peut-être par l'indifférence du maître qui tient moins aux hommes qu'à ses outils, quand ils coûtent moins cher à remplacer. Parvenez, dans les manufactures, à développer le moral de l'ouvrier à l'égal de celui du journalier, il ne sera pas plus malheureux que lui, et les pays de fabrique n'offriront pas plus de pauvreté que les autres.

On a prétendu que l'invention ou le perfectionnement des machines, et surtout l'application de la vapeur à l'œuvre, étaient une source de misère. Sans doute les

rendent un grand nombre de bras inutiles
ues; mais les bras ne sont-ils nécessaires que
a-t-il que les fabriques pour faire subsister les
Ne subsistaient-ils point quand il n'y en avait
iatière travaillable est-elle épuisée, la terre en-
itée? Loin de là : l'agriculture, qui manque
os, réclame ceux qui sont inoccupés.
ndra que l'homme accoutumé dès son enfance
drap, à tisser de la laine ou du coton, ne
devenir laboureur ou jardinier. C'est possible:
s mécaniques a dû causer un trouble momen-
la vie de l'ouvrier; il a pu en ruiner, en
un certain nombre, mais le non emploi de
ies les aurait tués de même et plus vite: c'était
par elles qu'on pouvait soutenir la concurrence.
iécaniques et la vapeur, toutes les manufactures
mbées en France; et sans fabriques, plus d'ou-

hines ne fussent-elles pas absolument néces-
r soutenir la concurrence, serait-ce encore une
les proscrire? Est-ce l'intérêt d'une classe qui
ler l'avancement et le bien-être de toutes? Et
st-il pas libre d'employer, dans son travail et
rie, les moyens honnêtes qui peuvent les fa-
es rendre productifs? Repousser les machines
liers, c'est comme si lon éloignait la charrue
imps. Certainement en se servant de la bêche,
ait dix hommes au lieu d'employer deux che-
s serait-ce chose raisonnable et utile? Non, car
ce d'une bêche, on donne à ces hommes un
ine pelle ou une houe, au lieu de dix il en
gt, et quarante s'ils n'ont que leurs ongles.
, la bêche, la pelle, la houe aussi, sont des
Or, point de milieu : tout ce qui facilite et

hâte la besogne est nuisible ou bien est utile; différence, pour le principe, entre un semoir à ι qui fait l'œuvre de vingt semeurs, et une méc vapeur de la force de vingt chevaux qui fabriq que quatre cents hommes.

Songez que le pauvre, comme le riche, p bénéfice du perfectionnement. Si le vêtement qui tait vingt francs ne lui en coûte plus que d gagné dix francs en ayant dix francs de moins à (Appliquez la vapeur à l'agriculture, il y aura sa moins de garçons de charrue et de batteurs en mais si le pain, qui revient à six liards la liv coûte plus que trois, la misère ou la gêne de aura diminué dans cette proportion; et, ainsi (l'avons fait remarquer, si le travailleur vit au en gagnant par jour un franc que s'il en gagna et s'il peut économiser une somme, peu impo gagne un ou deux francs: le bénéfice est réell même.

Il est une cause de misère que nous aurions parmi celles qui sont imposées ou générales: les armées permanentes et les levées d'hommes alimentent; mais cette cause, l'une des plus acti l'avons si souvent indiquée, que nous croyons in revenir. Nous passerons donc à une autre: *la n*

MISÈRE, MENDICITÉ. La misère, avons-n n'est pas; nous la faisons. En effet, comment se Elle n'est pas pour les animaux: un animal n'est ni pauvre, et, sauf dans quelques espèces qui et conservent, la propriété n'est pour lui que possession du moment; la valeur qu'il y attache de la mesure de son appétit; la faim satisfaite,

me le reste. Ce qu'il trouve lui appartient donc, me il appartiendra à celui qui le trouvera après lui, qui, plus fort ou plus hardi, s'en emparera malgré Mais qu'il le trouve ou qu'il le prenne, l'obtient-il labeur et le rencontre-t-il toujours sur ses pas? , il faut qu'il le cherche, il faut qu'il le poursuive u'il l'attrape, il faut qu'il chasse. Il travaille donc, il ne ce qu'il mange. Si la misère est la nécessité de ailler pour vivre, on voit qu'il n'est aucune créature cette nécessité n'atteigne, chez qui elle ne soit à eure, et chez l'être humain comme chez les autres. homme naît pour travailler; en vain il sera l'héri- d'une couronne: roi ou artisan, un jour peut venir ses bras seront sa seule ressource. Ainsi, point de nction, nul privilège parmi les créatures, dans leur ination au travail. Excepté la mère son nourrisson, e fils son vieux père, chez l'homme de la nature, le sauvage, aucun être n'est tenu d'en sustenter autre; c'est une obligation absolue pour chacun de ner sa nourriture et d'en conserver une part pour ur où il ne la gagnera plus, car là ce n'est une loi qui que ce soit de la gagner pour autrui; ce n'est e pas un instinct: l'animal ne porte un morceau sa proie qu'à sa femelle et à ses petits, jamais à voisin.

n sentira que je n'envisage ici que la question de dans son mécanisme ou sous son aspect politique natériel. Il est un sentiment, l'un des plus nobles a nature, celui de la pitié, qui nous indique de urir autrui, et la religion nous en fait un devoir. sans nier le mérite de la bienfaisance, quand elle réelle ou appliquée avec discernement, ne pouvons- pas demander si cette individualité brute, cette arcation de l'état primitif, cette probité égoïste qui

ne prend rien à personne, mais aussi ne lui donne rien, n'est pas, de fait, moins préjudiciable à l'ensemble et au malheureux lui-même que la générosité qui donne mal, ou ce qui est pis, qui donne pour encourager au mal; car c'est l'encourager que d'aider à transgresser la loi. Si l'humanité nous dit de faire l'aumône, l'équité nous défend de la demander quand nous pouvons travailler. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, » a dit l'ange à l'homme, et il a bien dit. Si la nécessité nous force au travail, le travail est le père de l'intelligence et de l'industrie : là où l'on ne laisse rien prendre à l'oisif et où l'on ne donne point au mendiant, il n'y a que des gens actifs et occupés. Quand un individu, quel qu'il soit, ne voit que lui qui s'intéresse à lui, quand il faut, sous peine de mourir, qu'il soit prévoyant et laborieux, il le deviendra, n'en doutez pas.

Ce malheureux qui ne connaît aucun. métier et qui n'en veut pas apprendre, qui a vaqué toute sa vie sans rien faire, mettez-le dans un pays où tout le monde travaille, où, dès qu'il tend la main, chacun s'aperçoit que cette main est valide, la faim venue, il s'en apercevra lui-même, il avisera au moyen d'utiliser cette main.

Le petit Savoyard qui chante et danse dans la rue, pourquoi le fait-il? C'est qu'il a vu qu'ainsi il obtenait plutôt un sou ou un morceau de pain, qu'en l'attendant couché sur la borne; c'est qu'il a compris que sans peine il n'y avait point de salaire. Il s'efforce donc d'amuser le passant qui, s'il y parvient, devient son débiteur. Le chant et la danse de cet enfant sont une bien faible industrie, mais c'en est une; toute inutile qu'elle est, elle vaut mille fois mieux que la paresse et l'oisiveté. Si vous êtes humain, ne donnez donc jamais à un enfant qui demande, sans en exiger quelque chose en retour, ne fût-ce qu'un travail d'un quart d'heure, un petit

rvice ou toute autre tâche aisée : cela lui fera con-
ître les principes de l'échange, le droit d'un labeur
le profit qu'il en doit tirer.
On ne peut qu'applaudir à ces peuples chez qui chaque
ère ne donnait à déjeûner à son fils que lorsqu'il l'avait
érité. Sans doute elle lui rendait ce mérite facile. Pour-
oi ne ferions-nous pas ainsi? Pourquoi n'inculquerait-
pas au plus petit enfant qu'il doit compter sur lui
ant de compter sur les autres? Pourquoi, dans nos
lléges comme dans nos maisons, ne lui ferions-nous
s acheter son pain par un léger travail manuel? Pour-
oi encore, sous notre régime d'égalité, tout enfant ne
îtrait-il pas ouvrier, comme il naît soldat ou écolier?
urquoi ne gagnerait-il pas sa journée ou ne croirait-il
s la gagner? Cela le conduirait à des habitudes d'ordre
de prévoyance. Convaincu qu'il ne peut conserver
n indépendance, sa vie même, que par un effort quel-
nque, il ferait cet effort; et dans tout le reste de sa
rrière, soigneux de l'avenir, utile à lui-même, il le
rait encore à l'ensemble, ne fût-ce que par son exemple.
Le premier homme, ou si l'on veut le premier riche,
'a eu que ses bras et la possibilité de travailler : tout
oir, toute opulence part de là ; il faut que chacun
pprenne et ne l'oublie pas. Du préjugé contraire, c'est-
dire de celui qu'une partie de la population doit, sans
ndition, nourrir l'autre, naîtra infailliblement la ruine
toutes les deux. Partout où il y a une prime pour le
sœuvrement, chacun se croit dupe en faisant quelque
ose. L'homme ne travaille point volontairement : dès
ie vous lui laisserez entrevoir un moyen de vivre sans
en faire, il le saisira ; et il le saisira encore si, par
, il vit à moitié. Oui, il aimera mieux mourir en détail
ne travaillant pas, que bien vivre en travaillant mo-
érément.

Si ceci est exact, il est évident que nourrir, sans en exiger un travail, un individu valide, c'est nuire à la société; c'est nuire à cet individu même, c'est l'habituer à la paresse, à l'inertie, et arrêter le développement de ses facultés; c'est ouvrir enfin, si ce n'est pour lui, du moins pour ceux qui le suivront, un gouffre de vices et de maux.

Je n'hésite donc pas à dire qu'une des causes les plus actives de misère et de corruption, celle qui les alimente, les étend, les éternise, c'est l'aumône mal faite. Un sou donné au vagabondage, à l'ivrognerie, fait peut-être un malfaiteur, et sûrement un fainéant. Dès qu'un homme a tendu la main et qu'il a trouvé profit à le faire, il est probable qu'il la tendra encore, car lorsque la honte n'est plus au cœur, tendre la main est de tous les mouvemens le plus facile; et songez qu'en ne donnant à cet homme que le dixième ou le vingtième de sa nourriture du jour, vous l'obligez à aller chercher le reste ailleurs, conséquemment à y faire contribuer dix-neuf autres personnes. Je ne vous dis pas pourtant de ne rien mettre dans cette main, mais au lieu de déposer un liard, un sou, un franc même qui, ainsi donné, n'est plus que du poison pour le malheureux qui le reçoit, mettez un outil dans cette main et une consolation dans ce cœur.

L'aumône fait les mendians, c'est une vérité qui ne peut être révoquée en doute; mais est-ce la misère qui amène la mendicité, ou la mendicité qui produit la misère? Question à résoudre. Quant à moi, je crois que l'une s'accroît par l'autre, quoique souvent la mendicité précède la pauvreté. On peut être mendiant sans être pauvre; et c'est ce qui se voit fréquemment dans les villes, où certains mendians plus riches que ceux qui leur donnent, sont mendians par spéculation et non par besoin.

On peut aussi être pauvre sans être mendiant, et la pauvreté n'est pas toujours où elle semble être. Par exemple : les pays où elle est le moins apparente sont ceux qui sont soumis au despotisme, bien qu'elle y soit effectivement plus réelle. C'est que là, l'homme est mort avant qu'il ait pu se plaindre.

Pourtant la question n'est pas ordinairement envisagée ainsi. Ce que la foule regarde comme la preuve de la misère, c'est la mendicité : où il y a le plus de mendians, elle dit qu'il y a le plus de pauvres. Sans doute cela arrivera ; mais le fait n'est pas immédiat, et le fait de mendier ne démontre pas la pauvreté.

Le grand nombre de mendians sur un point annonce seulement qu'il y a là quelqu'un qui donne. Où tout le monde est pauvre, personne ne mendie. Il n'en est pas toujours de même où tout le monde est riche.

La mendicité naît donc, non pas de la misère ou de la stérilité, mais de l'abondance et de la facilité d'obtenir quelque chose sans le gagner par le travail ; on la doit à ceux qui aumônent au hasard, aux portes et dans la rue. La certitude en est aisée à acquérir : qu'un individu charitable, ou croyant l'être, aille s'établir dans un pays où il n'y a pas un mendiant, que cet homme annonce qu'un jour par semaine il donnera un liard et un morceau de pain à tous ceux qui se présenteront, vous pouvez être assuré qu'à la fin de l'année il y aura des mendians dans ce pays, quelque fertile qu'il soit, et qu'après deux années, ces mendians seront devenus de véritables pauvres, ou bien, s'ils ne le sont pas, qu'ils en auront créé près d'eux. Ainsi, cet homme aumônier, cet homme à bonnes intentions, loin d'avoir été profitable au pays, y aura amené la mendicité qui a engendré la paresse, mère de la pauvreté. Cet homme, au lieu d'avoir donné au peuple, lui a pris,

car pendant le temps que ce peuple a perdu pour venir chercher un liard et un morceau de pain, il aurait gagné, en travaillant, deux liards et deux morceaux de pain.

Si l'on réfléchit sur ce qui précède, on peut en déduire que la mendicité, ou même la misère réelle, croît toujours en raison de ce qu'on lui abandonne ou de ce qu'on lui paie à elle-même pour l'éteindre.

A l'appui de ceci, les preuves ne nous manqueront pas. D'abord, si nous examinons l'état de la question chez nos voisins, ou même parmi les divers cultes ou sectes qui vivent chez nous, nous pourrons estimer la quantité de pauvres et de mendians d'après le nombre de ceux qui les nourrissent et aussi d'après la législation existante, c'est-à-dire d'après la nature et l'exécution des lois et des préceptes qui défendent ou prescrivent d'aumôner.

Chez nous, catholiques, l'aumône est recommandée comme une vertu éminente, même comme la première de toutes. Le principe est vrai et bon, si l'on en saisissait l'esprit; mais pris dans son sens matériel et exécuté sans choix, sans intention, sans charité, il doit créer et crée effectivement beaucoup de mendians. Proportion gardée, c'est donc chez les catholiques qu'on en voit le plus.

Chez les protestans, sauf en Angleterre, on n'en trouve pas autant, parce que leur religion attache moins de mérite, moins d'indulgence, moins d'expiations à l'aumône.

Parmi les Juifs, on rencontre beaucoup de vagabonds, de brocanteurs, de gens à métier douteux. Partout où il y a à vendre ou à acheter, on voit un Israélite; partout où il y a deux deniers, il en gagne un, mais rarement il le sollicite en pur don, ou s'il le fait, s'il mendie, c'est pour cacher d'autres projets; bref, ce denier il le gagnera toujours par un travail, un calcul, une opération quelconque. Aussi, avec l'extérieur de la misère, dans le pays le plus fécond comme dans le plus stérile, le Juif vit,

économise, entasse; il est rarement pauvre et presque jamais mendiant, du moins par état et par besoin. Pourquoi ne l'est-il pas? C'est que personne ne lui donne; les chrétiens, parce qu'il est Juif, et les Juifs, parce que leur religion ou leurs préjugés le leur défendent; chacun, chez eux, doit vivre de ses efforts, de son travail, et il en vit.

Ils s'entr'aident en secret, dit-on. C'est vrai, mais jamais gratis; ils ne font pas la charité, ils la prêtent. L'aumône, entr'eux, n'est qu'une transaction, une assurance mutuelle; enfin, à ses co-religionnaires comme à l'étranger, un Israélite ne donne rien pour rien. Il a raison jusqu'à un certain point, car à donner mal, personne ne gagne, pas même celui qui reçoit.

L'Arabe, le Bédouin ne fait pas l'aumône, il ne la demande pas; il offre ou accepte un présent. Là, chacun conserve sa dignité d'homme; c'est encore un échange, une spéculation réciproque : celui qui a reçu est tenu de donner à son tour, soit en nature, soit en service. Le donateur a fait une espèce de placement ou de dépôt, pour le montant duquel il peut tirer à vue sur l'obligé.

Quant au voyageur, au vagabond si vous voulez, il l'admet à sa table, il le fait manger de son pain, goûter de son sel. C'est pour lui, non pas seulement une bonne œuvre et une charité, mais un devoir. L'étranger, il n'y a pas d'autre pauvre en Arabie, ne réclame même pas la permission de s'asseoir; il voit qu'on dîne, il a faim, il vient prendre sa part du repas, comme il irait au puits s'il avait soif.

Encore ici, l'homme est respecté: il n'y a pas orgueil d'un côté, il n'y a pas bassesse de l'autre. Cela vaut mieux que chez nous où l'on donne moins au malheureux qu'on ne lui jette, où, en le nourrissant, on le dégrade. Or, l'humiliation mutile un homme comme la hache, plus

que la hache, peut-être; oui, le déconsidérer à ses propres yeux, c'est lui couper les bras, c'est lui écraser le cœur.

Le pays de l'Europe où il y a le plus de misère, c'est l'Angleterre; c'est aussi celui où l'on a toujours donné le plus. La taxe pour les pauvres, élevée progressivement jusqu'à deux cents millions de francs, n'a fait qu'en augmenter la masse. Cela fût arrivé partout ailleurs.

La France est, au contraire, l'Etat européen où il pourrait y avoir le moins de misère, où peut-être il y en a effectivement le moins; mais, nous l'avons déjà dit, c'est celui où l'on voit le plus celle qui y est, parce que cette pauvreté réelle ou fictive ne perd aucune occasion de se montrer, que le mendiant y est partout, et partout comme sur son héritage, comme en pays conquis. Ce n'est pas une faveur qu'il demande, c'est un droit qu'il maintient, un impôt qu'il lève; c'est le prix de la peine qu'il prend de vous demander. Demander est son métier, il n'en connaît pas d'autre; il n'a jamais travaillé, il n'a pas l'idée qu'il doive le faire ou même qu'il le puisse: la proposition qu'on lui en ferait lui semblerait aussi ridicule, aussi impertinente qu'elle le paraîtrait à un gros rentier ou à un paralytique, et cela, dans un pays où ce mendiant a journellement l'occasion de s'occuper.

Dans nos départemens les plus riches, les plus susceptibles de fertilité et d'abondance, dans ceux-là même où l'on a le plus besoin de bras, le Nord, le Finistère, le Morbihan, la Somme, c'est là où les mendians pullulent, où ils sont même devenus redoutables. Parcourez nos campagnes: le fermier épouvanté s'y voit, à toute heure, entouré de hordes de vagabonds jeunes et robustes, qui, la torche d'une main et tendant l'autre, ne lui laissent le choix qu'entre la contribution ou l'incendie. Oui, voilà où nous sommes arrivés par notre système de distri-

bution d'oboles, ou de ce qui ne peut ni enrichir ni nourrir. Quand nous ne cédons pas à la peur, nous cédons à l'importunité et à l'impatience, ou bien à notre amour-propre: nous donnons pour qu'on le voie ou pour qu'on nous laisse en repos, nous donnons de colère et au mauvais sujet qui, à nos yeux, dépensera notre don en eau-de-vie, tandis que nous laisserons mourir de faim le véritable pauvre, parce qu'il n'est ni effronté, ni importun, ni menaçant.

Dans tout ceci, point d'humanité, nul amour du bien public, nulle réflexion; et cependant nous devrions faire celle-ci : ou celui à qui nous donnons est un infirme, un vrai pauvre qui ne peut travailler et qui n'a ni pain, ni vêtement, ni logis, et notre denier, ou même notre franc, n'est point en rapport avec ses besoins et n'y remédie qu'imparfaitement; or, notre devoir est d'y remédier tout-à-fait. Ou c'est un homme sain et capable qui mendie parce qu'il veut mendier, ou bien parce qu'il ne trouve pas à travailler: s'il veut mendier, c'est à nous, par l'exemple et le raisonnement, à changer son caprice, son mauvais vouloir. S'il manque de travail, c'est encore à nous de lui en donner et de ranimer son courage.

Nous avons dit plus haut que la misère des trois quarts des pauvres de nos pays civilisés, tient à leur volonté ou plutôt à l'absence de volonté : ils ne veulent point travailler, ou en travaillant, ils ne veulent rien faire de ce qui pourrait les faire vivre de leur travail. A ce sujet, j'ai questionné des centaines d'individus de tout âge, de tout sexe, mendians ou pauvres honteux, et il n'en est pas un dans la vie duquel je n'aie reconnu une cause volontaire de misère. Plusieurs en convenaient, quelques-uns s'en faisaient gloire. Beaucoup regardaient leur état comme une fatalité; d'autres comme une position, même un privilège.

La réponse que vous fera l'individu valide qui demande l'aumône est celle-ci : je n'ai point de travail. En cela, il y a vingt à parier contre un qu'il vous trompe : ou il a abandonné le travail qu'il avait, ou il n'en a pas cherché lorsqu'il n'en avait plus, ou bien il a refusé celui qu'on lui proposait ; enfin, il n'a pas fait ce qu'il pouvait faire pour éviter de tomber dans une position fâcheuse, ou pour en sortir quand il y a été.

Qu'on soit obligé de mendier un jour, ce n'est pas une raison pour qu'on le soit encore le lendemain. Mais il est rare qu'on mendie pour un temps ; et après avoir mendié, bien peu d'individus retournent à leur métier ou à un métier quelconque. Le mendiant de ce jour le sera le jour suivant, le sera toujours.

Pour toucher à fond cette question et arriver à une conclusion, voyons d'abord quelles sont les professions d'où sortent les mendians, c'est-à-dire celles dont on ne peut pas vivre quand on veut les faire honnêtement ou avec le soin qui détermine l'acheteur et maintient la pratique. Sont-ce les charpentiers, les menuisiers, les serruriers, les cordonniers, les tailleurs? Non, sur cent pauvres que vous interrogerez, il n'y en a pas quatre qui sortent d'un de ces métiers ou qui les sachent faire.

Sont-ce les charbonniers, les portefaix, les manœuvres et autres travaillant en communauté? Rarement, car la communauté les soutient.

Sont-ce les maçons, les couvreurs, les plafonneurs, les peintres en bâtimens? Partout ils trouvent de l'ouvrage.

Sont-ce les laboureurs, les jardiniers, les bergers, les garçons de ferme, enfin ceux qui tiennent à l'agriculture? Moins que tous les autres ; on en manque, on les recherche, on se les dispute.

Il est donc des états qui ne conduisent jamais ou presque jamais à la mendicité. Quels sont ceux qui la

font naître? Nous répondrons bientôt à cette question, mais avant nous devons la diviser en causes générales et en causes individuelles, et nous ferons observer que s'il est quelquefois des circonstances qui rendent improductive une branche d'industrie, ce sont là des accidens et non des positions durables. Or, ces plaies vivaces et ces malheurs indépendans du vouloir de ceux qui les éprouvent sont rares; il faut les prévoir et y remédier.

Dans les villes de fabriques, la fermeture d'un ou de plusieurs ateliers jettera quelquefois sur le pavé un grand nombre d'individus. Si l'autorité, si les citoyens ne se réunissent pas à l'instant pour venir à leur secours, si on ne leur procure pas de travail avant qu'ils aient besoin de pain, beaucoup certainement demanderont l'aumône.

Je suppose que cela arrive, c'est-à-dire que l'administration ne soit point prévoyante ni les citoyens humains, pensez-vous que tous ces ouvriers resteront mendians? Non, ils se créeront des ressources, et c'est à peine la dixième partie qui, huit jours après la chûte de l'établissement, sera vagabonde et affamée.

Et cette dixième partie, de quoi se compose-t-elle? Immanquablement des mauvais sujets, des ivrognes, des paresseux ou des infirmes. Nous mettons ces derniers hors ligne et nous en parlerons plus tard, ainsi que des enfans, classe secondaire de mendians qui, créés par les autres, marchent à leur suite et sont de fait mendians involontaires. Ce ne sont donc pas encore, sauf ces exceptions, les manufactures qui font ordinairement les mendians.

Enfin, quels sont les états qui les produisent?

Ce sont les états qu'on cesse de faire et non ceux qu'on fait, parce qu'il n'en est peut-être pas un seul, du moins parmi ceux que nous venons de citer, qui, suivi avec constance, ne nourrisse un homme et sa famille.

Si aucune œuvre, aucun labeur n'enfante la mendicité, quel est l'ouvrier qui, cessant de l'être, renonce à son métier pour devenir mendiant?

Ici, il est difficile de répondre nettement, car s'il n'est pas de profession qui mène à la pauvreté, il peut sortir des pauvres de toutes les professions. C'est généralement à la suite des états faciles qu'on en rencontre le plus: parmi les aides, les servans des autres ouvriers, ou chez les individus qui, n'ayant pas de métier habituel, vont de l'un à l'autre sans tenir à aucun. Plus vagabonds qu'artisans, plus paresseux que travailleurs, à bien dire ceux qui mendient, nés mendians, fils de mendians, n'ont jamais eu d'état. Quelques-uns en conviendront et sembleront s'en plaindre: « Ah! si j'avais un état, s'écrieront-ils! — Et pourquoi n'en avez-vous pas? — On ne m'en a jamais appris. » Telle est leur réponse. Est-elle vraie? C'est possible; mais il est également probable qu'ils n'ont pas voulu l'apprendre et qu'ils ne le veulent pas encore, car s'il est des professions qu'on n'apprend qu'à la longue et par des études commencées dans la jeunesse, il en est d'autres qu'on acquiert à tout âge. Il est donc à peu près certain qu'un homme qui veut savoir un métier et qui veut le faire, le saura et le fera.

Par une circonstance imprévue, ce métier est-il arrêté ou devient-il improductif, n'est-il pas pour l'artisan quelque refuge, quelque ressource, quelque voie d'exister autre que celle de mendier? Les travaux du gouvernement, le creusement des canaux et des ports, l'entretien des routes, les terrassemens, les transports de terre, etc., n'offrent-ils pas du pain, et quelle est l'administration prudente qui refuse ce pain à celui qui demande à le gagner honnêtement, qui le demande avec instance? Si elle prononce ce refus, c'est une faute, c'est un déni de justice.

Si l'Etat ne fait pas travailler dans cette localité, si cet individu sans ouvrage n'a pas la possibilité d'en aller chercher ailleurs, qu'il se présente à un propriétaire, à un manufacturier, au premier venu, à celui à qui il aurait demandé l'aumône, qu'il réclame de sa raison l'emploi de ses bras inoccupés et le salaire de leurs efforts, n'a-t-il pas la chance de l'obtenir? Si ce propriétaire, ce fabricant, ce passant est humain, il sentira qu'accueillir cette réclamation est un devoir. S'il n'est que calculateur, il calculera que c'est un profit, et, puisqu'il faut que cet homme vive, qu'il vaut mieux le faire vivre en travaillant que de le nourrir sans travailler.

J'admets que cet ouvrier sans travail ne puisse en obtenir ni du gouvernement ni des particuliers, qu'il en ait vainement appelé à leur humanité et à leurs calculs, ne peut-il devenir porteur, commissionnaire, etc.? Partout où il existe un public, une réunion d'hommes, il en est qui ont besoin du service et des sueurs des autres, et qui, pour se dispenser d'une peine, sont disposés à la payer.

De ceci nous tirons encore cette induction : que tout mendiant, je parle du mendiant jeune et valide, l'est parce qu'il veut l'être ou parce qu'il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire pour ne l'être pas. Or, s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'y a pas été contraint par une nécessité absolue, par un péril réel; c'est qu'enfin il a cru superflu de le faire, puisqu'on le faisait vivre quand il s'en dispensait. Cependant, il est évident que l'homme qui n'a rien et qui ne fait rien, vit aux dépens de celui qui a quelque chose ou qui fait quelque chose. Point de milieu : il faut gagner sa nourriture, la recevoir ou la prendre. Tout fainéant, s'il ne possède rien, est une sangsue ou un voleur, et dans l'un ou l'autre cas, il est à charge à quelqu'un et à l'ensemble.

Si ce raisonnement est logique, et si l'on admet également que personne ne doit vivre de la substance d'autrui dans un pays où les droits sont égaux et les devoirs réciproques, on ne devrait permettre l'oisiveté qu'à celui qui pourrait justifier de ses moyens d'existence, et il n'y faudrait tolérer la mendicité sous aucun prétexte, sous aucune forme.

Punir ceux qui donnent serait sans doute bien sévère, d'ailleurs peu praticable et quelquefois injuste, parce qu'on ne donne pas toujours mal; mais ce serait à nos moralistes, à nos pasteurs, à nos magistrats, à faire concevoir au peuple ce que c'est que l'aumône, comment il doit la faire, comment il peut la demander et la recevoir, et apprendre à chacun à distinguer quel est le don qui fait vivre, qui enrichit, qui rend meilleur, et quel est celui qui appauvrit et qui corrompt.

C'est seulement ainsi que vous vous préserverez vous-mêmes de la contagion, que vous en sauverez vos familles et des populations entières; car, n'en doutez pas, la misère est épidémique, elle se gagne, elle s'envenime et croît sans cesse. Un père misérable va créer quatre enfans misérables, et chacun d'eux en créera quatre autres. Voyez où le mal s'arrêtera. Qui fera l'aumône, quand il n'y aura plus que des mendians? Et qui conservera quelque chose, quand la balance de ceux qui n'ont rien l'emportera sur ceux qui possèdent? Or, ceci ne peut manquer d'arriver: outre la génération ordinaire, il est encore, en France, une voie de propagation des malheureux, une cause qui fait qu'ils pullulent et qu'une seule tête de mendiant implante dans une localité la mendicité pour long-temps, pour toujours peut-être; cette cause la voici:

Nous avons dit que, dans la plupart des ménages, la femme et les enfans ne versaient rien à la communauté,

qu'ils étaient un sujet de dépense et non de gain. Il n'en est pas ainsi chez le mendiant; chez lui, personne ne consomme sans rapporter. Il fait de ses enfans une spéculation, un produit sur lequel il compte si bien, que s'il n'en a pas, il en emprunte ou il en vole; il les porte partout comme preuve de sa misère, comme passeport, comme enseigne; il fait appuyer ses demandes de leurs cris, de leurs plaies qu'il crée ou simule. Enfin, dès qu'ils naissent, il en trafique.

Peuvent-ils marcher, sa spéculation s'étend : il les dresse à l'aumône, c'est-à-dire à l'obtenir par eux-mêmes; il leur apprend la mendicité comme on enseigne un métier à d'autres; il les détache sur les passans, il les jette aux promeneurs, il les pousse à toutes les portes. Heureux s'il ne les mutile pas pour activer la pitié et rendre sa quête plus assurée, plus abondante.

Leur éducation et ses ressources ne se bornent pas là : l'âge venu, il les lance au loin, il leur assigne un quartier, une ville, une commune, un arrondissement; il les taxe à tant par jour, tant par heure, et il les châtie rudement quand ils n'ont pu se procurer le nombre de liards qu'il en attend. De son côté, la femme surveille l'exécution de ses ordres, ou bien elle va exploiter pour son compte.

Tels sont chez nous les mendians; tels sont, à quelques nuances près, tous ceux qui courent l'Europe; presque tous sont nés mendians, et, de même qu'en France, ils se recrutent par la descendance naturelle, et aussi, comme les Mamelucks, par la conquête et l'adoption. Partout ils s'entendent, ils s'entr'aident, ils opèrent de concert et en famille, et ils gagnent ordinairement d'autant plus qu'ils sont plus nombreux. Ils ont donc, en cela, un intérêt directement contraire à celui de l'ouvrier, et ils ont profit à avoir le plus possible d'enfans réels

ou adoptifs, qui sont pour eux d'un rapport certain, quand ils sont pour l'autre un sujet de dépense.

Cette différence de position tend à diminuer toujours le nombre des travailleurs et toujours à augmenter celui des mendians. Aussi, il y en a plus qu'il n'y en avait il y a dix ans, et dans dix ans, il y en aura probablement plus qu'aujourd'hui; et cela, au détriment de toutes les classes laborieuses et notamment des moins aisées.

Déjà nous avons dit que la mendicité n'est pas la misère, mais ce qui la fait naître. Nous ajoutons: les mendians ne sont pas les pauvres, mais ceux qui les créent. Consommant sans produire, lèpre attachée au corps social, ils le rongent et le minent; et comme les membres les plus faibles succombent les premiers, ce sont les artisans qui sont réellement les premières victimes. Non-seulement ils perdent ce que les mendians leur soutirent, mais encore ce que ces mendians arrachent aux plus riches qui se croient dispensés de payer le travail quand ils ont gratifié le désœuvrement. La mendicité devient donc une double cause de ruine; elle nuit par sa propre stérilité et encore par celle qu'elle détermine, par les exemples qu'elle donne, par les prosélytes qu'elle fait. C'est une espèce de réaction contre l'œuvre et de marche rétrograde de la civilisation, car la mendicité a son code de paresse qui, en repoussant le travail, maintient l'ignorance, et avec elle toutes les superstitions et tous les vices bas et honteux. Il est des familles de mendians dont la dégradation est telle qu'ils diffèrent peu des bêtes.

Arrachons donc ces pauvres gens à leur étable et rendons-les à la race humaine; et pour cela, faisons cesser leur oisiveté: occupons-les. Que l'administrateur, que le propriétaire, que le citoyen, dans l'intérêt du pays comme dans le sien propre, fasse travailler le pauvre: là est le

palliatif de tous nos maux ; là est le secret de tout gouvernement, la garantie de la prospérité, de la richesse, de la liberté. La nation la plus riche est celle qui travaille le plus utilement, parce que toujours occupée, elle ne dissipe pas, qu'elle ne se corrompt pas, et que si elle pense, elle pense juste ; c'est alors aussi la plus indépendante. Le véritable peuple souverain est donc le peuple bon travailleur. Ce sont ces principes que nous allons développer dans cette dernière partie.

MISÈRE : SES REMÈDES. Nous avons indiqué les principales sources de la misère. Ses causes, outre celles que nous avons considérées comme générales et accidentelles, sont :

L'ignorance ou le faux savoir ;
L'absence de volonté ou la paresse ;
Le défaut d'ordre et l'inconduite ;
L'ivrognerie ;
La mendicité, ou l'aumône mal faite qui la produit.

Les remèdes peuvent être :

L'instruction, et la moralité qui en est la suite ;
La volonté ou le travail ;
La liberté ou l'industrie ;
Le gain légitime ou le salaire ;
L'interdiction de l'aumône aux portes ou dans la rue ;
Les dons utiles et conditionnels.

Or, avons-nous, jusqu'à présent, tenté sérieusement d'appliquer un seul de ces remèdes ? Nos lois, nos institutions sont-elles propres à opposer une digue au débordement, quand ces lois, ces institutions, véritable chaos, se combattent et s'entredétruisent ; quand la coutume annihile la règle, quand les commentaires tuent la loi, lorsqu'avançant d'un côté nous reculons

de l'autre, et qu'en résumé, après une grande agitation, nous nous retrouvons toujours au même point? Enfin, l'administrateur comme l'administré, la réflexion comme le caprice ou la mode, veulent le bien, le préconisent, l'annoncent, le préparent; mais arrivés là, nul n'a le temps ni le courage d'aller plus loin: on remet toujours au lendemain.

Cependant le premier soin, le premier devoir de quiconque raisonne, ne devraient-ils pas être contre ces plaies ou contre la faim qui les représente toutes? Avant de donner au peuple des spectacles et des monumens, ne faut-il pas lui donner du pain, c'est-à-dire le moyen d'en gagner? N'est-ce pas là le premier degré ou la base de toute association équitable, de toute fondation sérieuse, de toute régénération morale? Sans pain, où est la nation; où sont sa force et son avenir? Quel est son code? Celui de la faim: c'est la violence, c'est le meurtre, c'est l'assassinat, c'est la rage de la brute. D'un homme à un loup, quand l'un et l'autre sont affamés, où est la différence?

Il faut toute la force de nos habitudes, de notre respect pour la loi, ou peut-être toute la crainte de la prison et du bagne, pour empêcher, dans nos villes, la misère de se ruer journellement sur la richesse; et le plus grand miracle de notre société est que les actes de violence, tout fréquens qu'ils sont, ne le soient pas plus encore, et que la moitié de la population ne dévore pas l'autre.

Nous avons présenté la douleur et le besoin comme servant à tenir l'être éveillé; mais après ce réveil, lorsque la douleur a fait sentir la vie, il faut que ces besoins puissent être satisfaits, il faut que la souffrance cesse; bien plus, il faut que la nécessité soit douce et que cette douleur, en s'éloignant, devienne jouissance. C'est seulement ainsi que l'instinct s'étend, que la pensée se

qu'elle peut être comparative et capable d'ac-
hies et combinées.
un homme soit homme, pour qu'il ait la raison
ne, il faut qu'il puisse chaque jour manger à
qu'il ait la certitude, en travaillant, de manger
lendemain, sinon il n'aura qu'une idée, celle
e son appétit. Avec cette pensée unique, quel
gent, quelle créature sociable en voulez-vous
s doute la faim éveille la volonté, mais c'est
de la bête, celle de manger : la pensée ne
'en changeant de but et lorsque la faim est
a d'autres termes, l'esprit ne s'asseoit et ne
méditation que quand l'estomac ne crie plus;
toutes les parties de la terre, vous voyez que
s les moins développés sont ceux qui sont le
nnement affamés.
s cités, où sont les grands hommes, les grands
grands législateurs, les grands industriels, les
oyens sortis des familles continuellement aux
c le besoin grossier, ou le manque de pain et
ns ce dénuement habituel, où sont les élémens
iété progressive, d'une patrie? Où trouverez-
corps gouvernable et surtout un principe gou-
Accorder le vote à un pauvre, c'est donner deux
u riche, car quels que soient les droits de ce
n'en conservera aucun : il les vendra au pre-
les lui paiera, et cela sous peine de mourir

pays et sous tous les régimes, républicain ou
que, l'homme qui n'a rien est de fait l'esclave
qui a quelque chose; et moins aura le prolé-
plus la faim sera proche, moins il présentera
ie à l'ensemble comme au voisin. Là où la
ajorité ne possède point, il n'y a donc pas de

liberté ni de bon gouvernement possibles, et par conséquent pas de stabilité, non-seulement dans l'administration, mais dans la propriété ou dans l'édifice social dont elle est le principe et la base.

Le peuple qui n'édifie pas, ou en d'autres termes, qui ne travaille pas, devient naturellement destructeur, parce qu'il reste dans l'enfance ou qu'il y retombe, si pour un instant il en est sorti. L'enfant brise et ne reconstruit pas. Or, celui qui ne peut rien garder, celui qui vit au hasard, le mendiant, est le peuple enfant et pis que l'enfant : c'est le peuple retombé dans l'enfance ou dont l'intelligence est décrépite.

C'est par le peuple imbécile que se font ces révolutions brutales, sans causes utiles, sans but moral, et dont le pillage est la fin. Si la misère ne les entreprend pas toutes, c'est elle qui, bien qu'elle n'en profite point, les sanctionne et les accomplit. Partout ce sont ceux qui n'ont rien qui sont les instrumens de ceux qui veulent ce qu'ont les autres. Que chacun ait quelque chose, et la majorité, au lieu de songer à prendre, ne songera qu'à conserver. Sans cette condition de possession et d'avenir, point d'indépendance, pas même de vertu. Non, il n'y en a pas où la grande misère est en présence, je ne dis pas de la grande richesse, mais de son mauvais emploi, parce que la richesse, si elle n'est pas vertueuse, ne laissera rien à la misère, pas même sa moralité.

N'en concluons pas que la pauvreté, qu'il ne faut pas confondre avec la misère, soit partout sans vertu : où tout le monde est pauvre, on peut avoir les vertus de la pauvreté. Mais si le développement des facultés, le progrès de l'esprit et du raisonnement sont à peu près impossibles, pour le pauvre, dans les localités où il manque de l'indispensable, et si ces progrès sont encore bien difficiles là où il est réduit au nécessaire, c'est-à-

re où il vit un jour sans savoir s'il ne mourra pas lendemain, il est évident que cette impossibilité, ou tte difficulté, ou cette préoccupation du malheureux, it jaillir sur le riche dont elle empoisonne les joies, courage les études et paralyse les réflexions. Comment éditer paisiblement ou prendre gaiement son repas aux is de la faim d'autrui, à l'aspect de ses tortures, aux nanations de ses plaies? Et tandis que nous détournons s yeux de sa souffrance, que nous fermons les oreilles u râle de son agonie, aveugles ou effrayés, quel chemin ouvons-nous faire? Ah! n'en doutons pas, ce qui arrête otre marche, ce qui nous empêche d'atteindre à cet quilibre social, à cet accord de bien-être qui fait la ivilisation réelle, c'est ce bagage de malheureux que ous traînons : fardeau immense qui, s'il ne nous imrime pas un mouvement rétrograde, nous ralentit au noins de tout le poids d'un cadavre.

Pour empêcher qu'il ne nous emporte, pour nous auver du précipice, et avec nous cette masse qui nous pousse, au lieu de fermer les oreilles, ouvrons-les; au ieu de détourner les yeux, attachons-les sur la blessure, ondons-la, guérissons-la. Le mal est-il incurable, le reour à la santé est-il impossible? La misère a chez nous, ans doute, une immense réalité; mais n'a-t-elle pas ussi ses masques, ses hypocrites? N'a-t-elle pas ses uperstitions et ses préjugés? Si, de la vraie misère, l'on léfalque la misère factice, ou celle qui tient à l'imaginion ou au simple vouloir, il en restera beaucoup ncore; mais alors l'abîme semblera-t-il sans fond? Il est malheureusement trop vrai que, dans notre civilisation, on voit des individus qui meurent de faim; mais les neuf dixièmes en meurent parce qu'ils ne veulent absolument rien faire pour n'en point mourir; et si, comme nous l'avons fait observer, il faut si peu de chose

pour résister à la famine, pour n'en point être tué, pour vivre avec elle, il faudrait peut-être moins encore pour la prévenir. Ce point gagné, il n'y a qu'un pas pour arriver à l'aisance. Mais pour faire ce pas, il est nécessaire que chacun le veuille; il faut que tout le monde, se levant contre l'ennemi commun, fasse un effort de sa bourse et de sa raison; il faut enfin adopter un régime, et le suivre avec constance et énergie.

Quel est ce régime?

Il se compose de plus d'un soin; nous en avons déjà indiqué quelques-uns. Le premier, le plus efficace, celui qui, en neutralisant le mal dans sa source, doit conduire à la guérison, celui qui est le véritable antidote de la misère, c'est le travail, d'où résulte la propriété, comme de la propriété naissent l'ordre et la prévoyance. Pour arriver à cet ordre, ce n'est pas assez, dans un pays bien administré, d'exiger que chacun justifie de ses moyens présens d'existence, c'est-à-dire de son état et de son salaire, il faut encore qu'il justifie de son avenir, il faut qu'il soit tenu de conserver, il faut qu'il possède. Enfin, quelqu'étrange ou hasardée que puisse paraître cette proposition, si vous voulez repousser la misère du sol, exigez que pour y obtenir un domicile légal, pour y être considéré comme habitant et non comme passant ou étranger, tout homme soit propriétaire, c'est-à-dire qu'il prouve que lui ou sa famille possède quelque chose; et pour cela, s'il n'a rien, donnez-lui quelque chose.

Nous avons dit qu'une des principales causes de la pauvreté, et la plus active peut-être, c'est l'aumône. Ici le remède est facile: c'est de n'en plus faire. Mais comment donner sans faire l'aumône? C'est de donner une chose qui vaille mieux qu'une aumône, quelque chose qui reste uni à l'individu; quelque chose que la loi rende inaliénable, qu'il ne puisse, s'il est possible, ni perdre

à vendre; quelque chose enfin qui le rende co-partageant de la terre où il vit. Il n'est pas un animal qui ne le soit, pas un quadrupède, un oiseau, un insecte, un reptile qui n'ait son terrier, son nid, sa ruche, bref, sa place sur ce globe. L'homme seul, les neuf dixièmes des hommes n'y possèdent rien, pas même une toise de sable et un trop pour leur sépulture.

Sans doute l'homme civilisé ne doit pas être attaché à la glèbe; mais il est plus fâcheux, peut-être, qu'il n'y ait rien de commun entre lui et cette glèbe qu'il appelle sa mère, qu'il nomme sa patrie. De patrie, il n'en a pas, car ce n'est qu'à cette condition de possession qu'il peut en avoir une; c'est ainsi qu'il ne sera plus en dehors, je ne dis pas seulement de la civilisation, mais du droit commun, qui veut que chacun ait sa part d'air, de terre et d'eau. Je vous le répète : le plus sûr remède contre la misère et la corruption, après le travail, c'est la propriété, quelque minime qu'elle soit. Il faut que tout individu faisant partie d'une nation, que tout individu qui est porté sur le registre de la cité ou du hameau, ait part à la fortune publique, qu'il ait à lui une fraction de ce qui paie l'impôt, là ou ailleurs.

Ce n'est pas la loi agraire ni le partage commun qu'on demande ici; non, cela serait une faute et une injustice, car on ne doit pas prendre ce qui appartient à un individu, même pour en enrichir dix. Il faudrait, d'ailleurs, recommencer chaque année le partage ou la spoliation. Mais nous n'aurons besoin de prendre à qui que ce soit. Il suffit, vous, riches, qu'au lieu de jeter à l'oisiveté, vous donniez au labeur et ne donniez qu'à lui : cent sous payés à un travail fait ou à faire, produisent plus de bien que cent francs donnés à la pitié. Ces cent sous n'humilient et ne démoralisent personne, ils rapportent à tous; tandis que cent francs abandonnés au vice et

à la paresse, font cent malheureux, peut-être cent coupables.

Remarquez qu'en s'occupant, le peuple acquiert non-seulement par ce qu'il gagne, mais par ce qu'il ne dépense pas. En travaillant, ou seulement en étudiant, il donne moins de temps au caprice, à la débauche; il conserve ce qu'il a; et la propriété, même la plus petite, en élevant le cœur de celui qui se nomme propriétaire, l'empêche d'abord de mendier, et ensuite l'oblige à s'intéresser à l'ordre public et à la prospérité de ce pays dont alors seulement il est citoyen.

Je ne limite pas d'ailleurs la propriété aux seuls immeubles : celui qui a un mobilier ou un atelier bien garni des outils de sa profession, est, à mes yeux, propriétaire, et il viendra un temps où beaucoup ne pourront l'être qu'ainsi; mais ce jour est loin encore; et certainement sans nous ruiner, nous, possesseurs du sol, et sans appauvrir davantage l'Etat, nous pourrons long-temps faire de ces concessions de terrain. On sent bien que ce n'est ni une ferme, ni un contrat de rente que je propose de donner à chaque famille de pauvres; ce n'est pas pour les faire vivre sans travail que je demande qu'ils possèdent, c'est pour leur attacher un titre, une qualité, une base de l'avoir; et pour cela, une verge de terre suffit. Calculez donc si vous n'avez pas des ressources suffisantes pour créer des millions de ces propriétaires nominaux, qui ensuite, par l'association ou l'union dans l'œuvre, pourront devenir des propriétaires effectifs, c'est-à-dire des travailleurs aisés.

La matière manque-t-elle en France? Il n'est pas un seul département où il n'y ait des landes, des marais, des coteaux abandonnés aux chardons, aux mauvaises herbes. Si nous donnions, pour leur défrichement, la moitié de ce que nous cédons à la fainéantise, à la pa-

ɔus améliorerions en même temps le terrain, le t notre avoir.

ʼons-nous pas que le champ cultivé par vingt en nourrit cent? Quand nous le savons, quand ʼons ce que la masse perd au manque de bras campagnes, pourquoi agissons-nous comme si norions? Rendons au travail ce qui appartient au u pauvre ce qui est au pauvre. Puisque pendant nées, tant de siècles, notre inconséquence a créé tenu la pauvreté du peuple, c'est aujourd'hui à son, à notre humanité, à venir au secours de ce ɔu en aide à nous-même, car si nous ne sommes le, nos enfans le seront. C'est par les efforts si- des bons citoyens, par la charité bien entendue ɔs, par la réunion de toutes les sommes jetées ɔernement, de tous ces liards répandus sur la , sans la rendre fertile, la vicient, et sans nourrir la corrompent, c'est par des dons raisonnés, l'emploi judicieux des terrains disponibles, ou ɾant ceux qui les ont à les utiliser; c'est par ɪies intérieures, des fondations agricoles; c'est industrie adaptée à chaque localité et combinée ʻessources et les dispositions de la population, parviendrons à écarter du sol le désœuvrement, cité et la misère.

ʒrands établissemens demandent trop de temps, ʻgent, s'il est impossible de s'entendre dans les ʒénéraux et municipaux, enfin si cette alliance les bourses est trop difficile, le même résultat produit, sur une plus petite échelle, par la lonté de quelques-uns. Ne peut-on pas s'associer ɪsse, par quartier, par maison? Ne peut-on agir e tout homme aumônier calcule la somme qu'il ɪuellement au hasard sur les inconnus, sur les

vagabonds, qu'il la place sur une ou deux familles. Mais qu'il ne se contente pas de soulager la faim du jour, qu'il prévoie celle du lendemain; qu'il verse ses fonds en encouragement, en moralité, qu'il les répande avec calcul et prévision, qu'il ne dédaigne pas d'y joindre une parole d'avenir; qu'il se souvienne que la conviction trop absolue de sa misère et de l'impossibilité d'en sortir, est une des causes les plus directes de la dégradation des masses, et que c'est ce mal qu'on doit d'abord traiter. C'est l'espérance qu'il faut rendre au peuple. Prodigue de votre or, ne soyez pas avare de votre raisonnement: un bon avis et un bon exemple valent souvent mieux qu'une grosse somme.

Commençons par le principe de toute vertu, de toute richesse, par l'instruction. C'est par elle seule qu'on peut acquérir et conserver. Pour que le pauvre garde quelque chose, il faut qu'il sache quelque chose, et, avant tout, ce que valent les choses; et pour cela, il faut qu'en les lui donnant, nous le lui apprenions; il faut qu'il apprécie, comme nous, leur valeur et celle du travail et de la conduite qui les procurent. Pour qu'il calcule, calculons nous-mêmes, comptons avec lui; récompensons ses vertus, et non ses vices, ses grimaces, ses plaies factices; donnons-lui pour qu'il travaille, et non parce qu'il nous trompe.

La prime à accorder d'abord doit être au bon vouloir, à l'esprit de conduite et de prévoyance, qui doit ici passer même avant le talent dénué de ces qualités. Disons à l'ouvrier sage et laborieux: que s'il a économisé deux francs à la fin de sa semaine, nous lui en donnerons trois; que s'il lui reste trente francs au bout de l'année, nous en ajouterons vingt. Tenons-lui parole, et ne cédons pas s'il n'a tenu la sienne. Imprévoyance ou inconduite, qu'il en souffre les conséquences. S'il est incorrigible,

laissons-le dans son entêtement, dans sa misère incurable, puisqu'il n'en veut pas sortir, et allons secourir une autre famille, un autre individu plus docile et plus intelligent.

Nos ministres, nos députés peuvent aussi activement contribuer à écarter la misère en votant à propos des travaux d'utilité publique. On dira que c'est aux dépens du contribuable; non, car ce qu'il aurait payé au mendiant, il le paie au travailleur dont l'œuvre reste, et tout le monde en profite. Seulement, quand on vote les fonds, veillez à ce que le désordre et l'intrigue n'en dévorent pas une partie, et que le miel soit pour l'abeille et non pour le frelon.

En outre des colonies agricoles, des secours à domicile et des travaux d'ensemble, chaque ville pourrait avoir à son compte une série d'ateliers, une manufacture, une maison de fabrication, une exploitation quelconque où l'on procurerait de l'ouvrage à tous ceux qui n'en trouveraient pas ailleurs; ceci est d'obligation stricte, le bon sens le dit comme l'équité. Si la loi défend de vivre sans travailler, il faut bien qu'on puisse toujours vivre en travaillant, sinon la loi serait absurde. Que chacun puisse donc s'occuper utilement dès qu'il en a le besoin ou la volonté. Qu'il trouve du travail tous les jours, à toute heure. Qu'il y ait à cet effet un bureau ouvert où tout homme, en déclarant ce qu'il sait faire, ce que peut faire sa famille, obtienne immédiatement l'emploi de ses bras.

Le prix de la journée ou de chaque œuvre, fixé par des experts, appartiendrait à l'établissement. Quelque médiocre que soit un produit, il a son prix; et cette valeur serait, pour la cité, l'Etat et la masse, un bénéfice, parce que l'Etat ou les citoyens, nous en avons dit la cause, nourrissent de fait la pauvreté oisive.

Une considération qui doit aussi déterminer l'adoption de ces ateliers ou de ces moyens de travail, c'est qu'ils retiendraient dans les villes les pauvres qui y ont leur habitation, et débarrasseraient les campagnes de ces troupes de vagabonds, tourbe menaçante qui impose l'aumône plutôt qu'elle ne la demande. Avec la paix et la sécurité, vous ramènerez ainsi aux champs les propriétaires campagnards; et l'agriculture y gagnera comme l'industrie.

Si les villes ne voulaient ou ne pouvaient pas faire seules ces fondations, l'habitant des villages aurait encore profit à y concourir. Il réduirait ainsi à moitié, au quart peut-être, ses dépenses en dons dits volontaires ou autres tributs indirects, qui doublent ses impôts et qui, à la longue, le minent et l'énervent.

Ces ateliers établis, il n'y aurait plus de prétexte pour tolérer les mendians : tout individu valide qui continuerait à vaguer et à vouloir vivre sans travailler, serait arrêté et puni comme vagabond, c'est-à-dire enfermé pour un temps et contraint au travail, et après un certain nombre de récidives, envoyé dans une colonie fondée à cet effet dans un pays salubre; car il s'agirait moins ici de châtier un coupable que de sauver un homme et peut-être une famille.

Quant aux infirmes, c'est un devoir partout de les nourrir, et c'est une honte, dans notre civilisation, de les voir encore, dans les rues et aux portes, étaler leurs souffrances pour obtenir la conservation d'un reste de vie. Prévenons leur prière, secourons-les chez eux; augmentons le nombre des hospices, rendons plus vastes ceux que nous avons, et ouvrons-en la porte à tous. Là, pour ces vieillards même, pour ces estropiés, ayons des moyens d'occupation, des travaux qui ne soient pas incompatibles avec leur état. Manchots, boiteux, aveugles,

ils peuvent être employés à quelqu'œuvre. Ce travail sera exigé moins pour le profit que vous en tirerez que pour le bien-être qui en résultera pour ceux qui y seront soumis, car ce qui pèse peut-être le plus aux non-valides, c'est leur désœuvrement, leur inutilité; et vous maintiendrez ainsi le principe que nul ne doit vivre sans travailler.

Si, à ces mesures, les départemens ou les municipalités ajoutaient celle d'avoir des médecins pour visiter, même dans les campagnes, les malades que n'auraient pu recevoir les hôpitaux ou qu'on ne pourrait y transporter, on éviterait encore bien des angoisses, surtout si des remèdes étaient délivrés gratuitement. Ce qui ruine les familles, même celles où il y a le plus d'ordre, ce sont les maladies. Non-seulement alors le travail cesse et par conséquent le salaire, mais les dépenses augmentent. Il faut donc que les secours pour les pauvres alités soient partout prompts et fréquens. C'est une avance que toute ville ne doit jamais hésiter à faire.

Ces médecins seraient chargés en même temps de signaler les faux malades, les faux infirmes; et si chaque maire dans les communes rurales, ou si, dans les villes, des commissaires spéciaux étaient tenus de fournir annuellement l'état des vrais affligés, des individus réellement incapables de travailler, nos foires, nos marchés et les abords des cités ne présenteraient plus ce luxe de plaies inconnues partout ailleurs, et qui, tenant à l'art d'exploiter la pitié, ne naissent et ne se perpétuent que par l'encouragement qu'on lui donne.

Un point sur lequel on pourrait encore, avec quelque soin, améliorer la situation du peuple, c'est le logement. Nous apportons une attention, louable d'ailleurs, à la construction de nos écuries, de nos étables, de nos bergeries; nous les mettons dans une exposition conve-

nable ; nous veillons à ce qu'elles soient saines et aérées; quant aux habitations des êtres humains, de l'ouvrier, du paysan, jamais nous n'y avons songé, peut-être parce qu'il n'y a pas songé lui-même. Aussi, dans nos villes comme dans nos campagnes, les pauvres sont logés moins bien que les animaux, et entassés qu'ils sont dans des trous infectes, on se demande comment ils ne meurent pas tous de la peste ou du rachitisme.

Si l'humanité ne nous engage pas, nous propriétaires, nous magistrats, nous gouvernans, à assainir ces cloaques, que notre intérêt nous y contraigne. Ce que nous ne faisons point par charité, faisons-le par peur, car c'est de là que sortent tous les miasmes putrides, toutes les contagions, toutes les épidémies qui nous tuent, nous et nos enfans, après avoir tué nos pères.

Puisque nous avons des lois sanitaires et des quarantaines, pourquoi ici l'autorité n'interviendrait-elle pas? Pourquoi ne veillerait-elle pas à la construction, à la réparation et à la tenue intérieure des maisons, et ne forcerait-elle pas ceux qui les louent, les bâtissent ou les réparent, à les purifier, à les aérer? L'air est à tout le monde : c'est bien la moindre chose que le pauvre en jouisse.

La possession de l'eau doit être également commune. Pourquoi le premier soin des magistrats n'est-il pas de la faire arriver partout, puisque la plus hideuse, la plus putride de toutes les misères est celle d'en être privé. Si on n'en boit pas chez le pauvre, ou si on n'en boit que de mauvaise, c'est qu'il n'en a que de cette espèce. S'il n'en use jamais pour la propreté, c'est qu'il n'en a point en abondance, qu'il n'en trouve pas à sa portée; c'est que celle qu'il est obligé d'aller chercher au loin lui coûte par le transport et la perte de temps.

L'insalubrité du logis et le manque d'air et d'eau

euvent donc justement être rangés parmi les causes de
ı misère du peuple. Elles peuvent contribuer aussi à
on intempérance, à son dérangement moral. S'il ne reste
as à la maison, c'est que la tristesse et le méphitisme
en chassent, c'est qu'il se trouve mieux dehors et au
abaret.

Nous avons déjà signalé la conduite et la sobriété
omme étant les causes premières de l'aisance. Les
ociétés de tempérance instituées en Angleterre et en
Amérique, contre l'usage des spiritueux, sont de fait
lirigées contre la misère. Si les résultats n'ont point
ncore été complets, ils sont loin d'avoir été nuls, et
e serait un acheminement vers le bien, si l'on pouvait
es populariser en France.

La liqueur a partout les mêmes effets: quand elle ne
ue pas, elle corrompt, elle démoralise. L'homme misé-
able est peu susceptible de grandes vertus; mais quand
es passions engourdies s'éveillent, capable de grands
ices, il l'est aussi de grands crimes. Les trois quarts
es forfaits qui se commettent dans les pays européens,
ous l'avons vu, sont les fruits de la misère ou de l'i-
resse; l'une est presque toujours la suite de l'autre: la
isère accepte l'ivrognerie comme distraction, comme
oyen de s'étourdir, et l'ivrognerie, enlevant le néces-
ire ou ce qu'exige le besoin réel, la faim pousse au
ime. Hâtez-vous donc de ramener le peuple à la tem-
érance; n'épargnez, pour cela, ni soins, ni démarches;
oposez des médailles, des primes aux artisans qui,
endant un certain nombre de semaines, n'auront point
é ivres. Faites qu'ils se surveillent entr'eux, qu'ils
avertissent et se réprimandent. Il y a peu à faire pour
s y amener, car cette censure réciproque existe déjà
ans certaines corporations, dans quelques sociétés in-
ustrielles.

Plusieurs grandes manufactures ont un jury composé d'ouvriers élus par leurs camarades. Ce tribunal juge tous les faits d'inconduite, de paresse, d'ivrognerie, tous les désordres dont les ouvriers se rendent coupables. Il porte la sentence qui est sans appel; il décide quelle est la punition applicable: c'est ordinairement une amende versée dans une bourse commune. Tâchez d'établir partout de ces assises contre le désordre et les mauvaises mœurs.

Une précaution facile et que l'administration pourrait prendre immédiatement, serait de diminuer le nombre des débits de liquide qui, pièges tendus sous les pas du malheureux, sont une tentation et un danger toujours présens. S'il n'y avait qu'un cabaret, au lieu de dix, par rue ou par village, le passant songerait moins à boire, et le sou destiné au pain de sa famille ne serait pas jeté dix fois par jour sur le comptoir d'un bouge. On ne voit pas d'ivrognes, ou l'on en voit peu, dans les communes où il n'y a pas de cabaret, et ces communes sont ordinairement sans misère. Qu'on y ouvre un débit de boisson, le mois suivant vous aurez des ivrognes, et avant un an des mendians. — Eloignez donc la tentation des yeux du pauvre, atténuez-la du moins; ne tolérez de cabarets que là où ils sont indispensables, s'ils peuvent l'être quelque part. Imposez les distilleries. Limitez-en les produits. Ne laissez débiter en détail les spiritueux qu'à un degré très-affaibli. Sans doute vous ne préviendrez pas ainsi tous les excès, mais certainement vous en diminuerez la fréquence.

Nous avons exposé les causes de la misère et indiqué les remèdes, nous les résumons ainsi:

Instruire le peuple;

Etendre les moyens de travail par des établissemens agricoles dans les campagnes, par des ateliers toujours ouverts dans les villes;

Empêcher l'aumône aux portes ou dans la rue, en ne lérant la mendicité sous aucun prétexte;

Secourir les malheureux par des dons utiles et faits à ropos, par des concessions de petits terrains, de meubles, 'outils, de métiers; prendre des mesures pour empêcher ur aliénation; exiger que tout habitant d'un pays soit ropriétaire, par lui ou sa famille, de quelque chose enant au sol ou à l'industrie; qu'il ait un domicile, un tat, s'il n'a un revenu, et les instrumens de cet état;

Avoir des colonies pour la déportation des mendians incorrigibles, et en général de tous les vagabonds étrangers ou indigènes ne voulant pas travailler ou ne sachant pas posséder;

Assainir la maison du pauvre; lui procurer l'air et l'eau, et en même temps les moyens de réduire ses dépenses de chauffage et d'éclairage;

Multiplier les hôpitaux; avoir des crèches, des salles d'asile pour les petits enfans, et des écoles gratuites pour les adolescens, écoles dans lesquelles ils apprendraient un métier; avoir, pour les jeunes filles, des établissemens analogues;

Etablir des sociétés de tempérance; restreindre le nombre des cabarets; augmenter les droits sur les spiritueux; flétrir l'ivrognerie;

Faciliter les associations de voisinage; faire comprendre aux ouvriers d'une fabrique, aux artisans d'une rue, qu'en se réunissant pour s'approvisionner ou prendre leurs repas en commun, ils économisent sur l'achat, sur le combustible, sur le temps, et gagnent sur la qualité; veiller à ce que les enfans ne soient pas employés trop jeunes à des travaux insalubres ou au-dessus de leurs forces, et qui, en minant leur santé, arrêtent leur développement intellectuel.

Jusqu'au jour où ces mesures pourront être prises d'un

accord unanime et, favorisées par les lois de tous les Etats civilisés, se croiser par département, par arrondissement, par commune, par ville ou par village, contre la misère : en d'autres termes, se cotiser pour y soulager les indigens en leur fournissant du travail, et pour nourrir à domicile ou placer dans les hospices les vieillards et les infirmes.

Si la cotisation est insuffisante pour subvenir à toutes ces charges, si l'on ne peut pas attaquer la pauvreté de front et annuler d'un coup la mendicité ; s'il n'est ni ville, ni commune, ni département, ni gouvernement même qui soit assez fort pour le faire, je demanderai que chaque individu le tente selon ses moyens ; et ne soignât-il qu'un seul pauvre, qu'un seul enfant de pauvre, n'arrêtât-il les courses que d'un seul mendiant, il aura rendu service au pays et à l'humanité, et probablement il aura dépensé moins qu'il n'eût fait en répendant au hasard des miettes de pain ou des poignées de liards qui, loin d'adoucir le mal et de le guérir, l'enveniment et l'étendent.

En résumé, c'est à toute personne aisée à prendre sous son patronage un ou deux ou trois malheureux qu'elle se chargera d'aider ou du moins de surveiller, de diriger et d'encourager au travail.

Et pour ceci, il est d'abord nécessaire de bien connaître la situation de chacun et d'avoir, dans les mairies, l'état exact, non-seulement des invalides, mais de tous les ménages ne pouvant pas vivre avec leurs seules ressources. C'est sur cette liste et d'après les indications du comité de bienfaisance ou des curés des paroisses, que chaque famille riche irait choisir ses pauvres.

Il est sans doute, en France, beaucoup d'autres causes de misère et par conséquent beaucoup d'autres moyens de guérison, car ici bas, il n'y a aucun mal qui n'ait

son palliatif, ni de poison à côté duquel ne soit l'antidote; mais nous avons assez profondément sondé la plaie pour pouvoir, dès ce moment, tenter le remède. Le ferons-nous? L'appliquerons-nous avec persévérance? Je ne sais. Cependant la chose presse, le mal s'étend, la fainéantise se recrute de tous les désordres qu'elle enfante, de tous les orphelins qu'elle fait. Elle a envahi la campagne, elle assiège les villes. Après avoir desséché la propriété, elle dévorera le propriétaire. Hâtons-nous donc.

La mendicité éteinte, la misère cessera. La corruption sera moindre. Il y aura moins de vices, moins de crimes, moins de troubles politiques. Moins souvent la paresse armée, se couvrant du masque des révolutions, se lèvera pour dépouiller le travailleur. Alors, propriétaires et industriels, et seulement alors, votre héritage sera assuré à vos enfans; et vous pourrez dire qu'eux aussi ne seront pas des mendians.

MOI. C'est, de toutes les vérités, celle que nous admettons d'abord. *Je suis* est un fait reconnu par l'individu quel qu'il soit, et rien, sauf le sommeil absolu ou l'anéantissement total, ne peut le lui faire oublier. A ses yeux, son existence est donc matériellement et intellectuellement prouvée, et pour beaucoup de gens, c'est la seule qui le soit. S'ils croient à l'existence des autres, c'est purement par induction et par un retour, non sur les autres, mais sur eux-mêmes.

Il est évident que de la croyance en nous dérivent toutes les autres croyances. Il est non moins certain que le *moi* est le point de départ de toutes les convictions, de toutes les réflexions et de toutes les œuvres : c'est avec le *moi* que l'être mesure ce qu'il a été, ce qu'il est, et qu'il entrevoit ce qu'il sera.

Ne croyez pas que ceci soit spécial à l'homme. Non, la fourmi, le vermisseau, la plante même dit: *je suis*. Le *moi* est une vérité pour elle comme pour nous, et dès qu'elle étale sa feuille pour l'humecter d'une goutte de rosée ou l'échauffer d'un rayon, elle dit: *à moi l'eau, à moi le soleil*.

Quand ce vermisseau s'est détourné pour éviter un obstacle ou trouver un asile contre un ennemi ou qu'il s'est arrêté pour lui faire face, lui aussi a usé de ce *moi*, lui aussi s'est pris comme mesure pour toiser son adversaire ou pour se préparer un refuge.

Le *moi* est une expression de toutes les langues; il est dans le premier cri, la première larme, le premier sourire de l'homme naissant, et dès ce moment même, ce *moi* est pour lui plus que la nature entière. Mis en balance avec l'univers, avec l'immensité, avec tous les globes et tous les êtres, il n'hésitera pas: *que l'univers périsse, et que je vive*. Ainsi dit le vermisseau, ainsi dit l'homme.

On conçoit alors l'orgueil du *moi*. Pour les animaux, comme pour nous, le *moi* est le contre-poids du reste de la création, non-seulement matérielle, mais intellectuelle. Dans le *moi* sont, pour chacun, le présent, le passé, l'avenir.

Cependant ce sentiment n'est unique et absolu qu'autant que l'être est faible, qu'il ne sent la vie qu'en lui-même et qu'il a besoin de se concentrer en elle seule et de s'entourer de tous ses moyens pour la défendre. Mais à mesure qu'il croît et que cette vie s'applique et se développe, son *moi* s'étend. Aussi son égoïsme devient, sinon moindre, du moins plus logique ou mieux calculé: il commence à comprendre qu'il n'est pas seul au monde et qu'il a besoin des autres; et sans perdre de l'estime qu'il a de son individualité et pour y ajouter encore, il

a fait servir à l'utilité de ses semblables : il donne pour recevoir. Cet être est alors en état de croissance morale. Le développement corporel suit, car il n'en est que la conséquence.

Cette valeur si haute que chaque être, quelque faible qu'il soit, attache à lui-même, suffirait pour prouver que tout ce qui vit a une ame. Si nous n'étions que la fraction d'un tout, d'un principe, d'un individu, nous tiendrions moins à nous qu'à ce principe, qu'à cet individu : ce serait lui qui deviendrait le *moi* pour nous. L'amour de nous, purement fractionnel, ne serait pas l'amour-propre. Ce pourrait être l'amour de la vie, mais non du corps qui la représente, de ce corps qu'il faut défendre et aimer aussi, si l'on veut appliquer la vie et la perfectionner par l'action.

Comment en serait-il autrement? C'est le *moi* qui a fait la forme; c'est toujours sa première œuvre. C'est le *moi* qui l'a faite à sa hauteur, et cette forme en est la représentation exacte. Le dédain de la forme est donc contraire à la nature, à la raison. C'est par suite de ce dédain que l'être tombe dans l'apathie, la paresse et l'abrutissement.

La forme est l'instrument du *moi* comme elle en est la conséquence. Sans ce *moi* qui l'anime, que serait cette forme, que pourrait-elle? Comment aurait-elle la volonté, la liberté et la souffrance, mère de la pitié, principe de la vertu?

Que deviendrait la vie elle-même sans ce *moi* ou cette conscience de la vie? Comment l'être pourrait-il la conserver, et quel usage en ferait-il? Pour être, il faut savoir que l'on est; et comment le saurait-on sans ce sentiment qui dit : *je suis?*

Je suis a été dit une première fois, sans doute; mais la faculté de le dire n'a pas plus commencé qu'elle ne

peut finir. L'être s'éveille, il s'endort; il se réveille et se rendort, mais tôt ou tard il se réveillera de nouveau, car il ne peut cesser de vivre. Pourquoi aurait-il dit *moi* une fois, s'il ne devait plus le dire?

L'être, quelqu'il soit, n'est ni la fraction d'un autre être, ni la partie d'une masse, car s'il en sortait, il y retournerait. Il n'émane que de lui-même. Si l'ame, ou ce *moi* qui l'exprime, sortait d'un principe commun, égal, absolu, il devrait former des êtres entièrement similaires entr'eux. Une même cause produit les mêmes effets: d'où viendraient alors les différences d'espèces et les nuances de caractères parmi les individus de ces espèces? Pourquoi ces *moi* forts ou faibles, bruts ou intelligens? Pourquoi cette inégalité de partage? Pourquoi la félicité à l'un, le malheur à l'autre? Pourquoi ces catégories?

On dira que la différence provient du plus ou moins d'esprit et de matière mesurés à chacun. Mais qui a fait cette mesure? Si l'esprit se divise par lui-même, comment et pourquoi se divise-t-il? Ce qui a force et intelligence tend, non à se diviser, mais à se concentrer, non à se réduire, mais à s'accroître et à attirer à soi tout ce qu'il peut atteindre.

Fort ou faible, le *moi* est un tout. C'est le tout qui pense et non la partie, car la partie d'un tout n'est jamais une chose vivante. Coupez le bras à un homme, son bras ne pensera pas, n'agira pas, ne pourra rien: c'est la matière inerte.

Le *moi* n'est jamais double. Si la vie avait quelque chose de collectif, si elle s'échappait d'une masse, si elle y était empruntée comme les corps le sont à la matière, il faudrait, de même que ces corps, que cette vie retournât à la masse, sinon cette masse où l'on prendrait toujours sans lui rien rendre finirait par s'épuiser.

Ainsi s'annihilerait l'esprit, le principe de la vie, *Dieu;* ici encore la division serait la mort. Si vous fractionnez un être, quelque grand, quelque fort, quelqu'immense qu'il soit, il faut bien que, par cette décroissance continue, par cet émiettement sans terme, il arrive à zéro.

L'ame qui peut croître, peut s'affaiblir, et partout nous en avons la preuve; mais en s'affaiblissant, elle ne peut se diviser. Toutes ses facultés vivent, rien en elle ne doit périr. Ses facultés sommeillent, mais ne meurent point.

Le *moi* ne peut pas se confondre à Dieu, car ici encore ce serait un anéantissement véritable : avec l'individualité, la vie cesse. Ici Dieu serait, mais l'être ne serait pas. D'ailleurs, comment Dieu, la source de toute pureté et de toute raison, pourrait-il recevoir en lui l'être qui se serait écarté de l'un et de l'autre?

Le *moi* ne peut pas non plus se confondre avec un autre *moi*, car si deux êtres en devenaient un, il y aurait annulation d'un des deux; et dans cette confusion se perdrait la responsabilité de l'œuvre, parce que la punition ou la récompense ne serait plus applicable si l'ame vertueuse se confondait dans l'ame scélérate, ou le bourreau avec sa victime.

Si dans le *moi* est la puissance de l'être, si là est sa volonté et sa liberté, dans le *moi* aussi est sa responsabilité. C'est dans cette immortalité du *moi* qu'est sa récompense, mais aussi sa punition, car toujours et partout il est la conséquence de ses œuvres. Le *moi*, ce *moi* immortel, est donc ce qui caractérise l'esprit et ce qui le sépare de la matière.

MOLÉCULES. Les molécules sont la partie caractéristique de toutes les substances. Chaque élément a les

siennes, et ce sont elles qui déterminent et maintiennent sa nature et sa spécialité.

Principe incréé et indestructible, elles servent à toutes les œuvres, elles s'allient à tous les corps, à tous les êtres, mais pour un temps, et reviennent invariablement à leur état natif, à leur pureté primitive : c'est la base éternelle de la matière, c'est la matière telle que Dieu l'a conçue.

Ainsi, une molécule ne peut altérer une molécule. L'air, l'eau, le feu, l'électricité, le mouvement, le choc, enfin tout ce qui dissout, brise et décompose les masses, ne saurait changer son essence : elle reste ce qu'elle est; sa forme seule se modifie ; elle se comprime ou se dilate à un point extrême, sans jamais perdre la faculté de revenir à son état originel.

Cependant ces molécules ont plus ou moins d'affinité les unes pour les autres : nous les voyons se chercher, s'unir, ou se séparer et se fuir. Ces différences viennent du plus ou moins d'analogie des formes qu'elles affectent dans leur état de densité ou de dilatation, formes qui, dès-lors, sont plus ou moins susceptibles de rapprochement et d'adhésion.

Le principe général des compensations entre également ici pour quelque chose : quand deux substances s'amalgament, c'est que l'une a en trop ce que l'autre a en moins, ou que les creux de la première sont propres à recevoir les saillies de la seconde.

La pression, ou le choc des corps extérieurs, n'en conserve pas moins une action très-variable, et cette pression doit agir sur chaque substance selon sa position et sa nature plus ou moins élastique, et l'union des molécules diverses ne devient facile qu'autant qu'elles sont également compressibles.

Mais si les substances, selon leur espèce, s'attirent ou

se repoussent à des degrés différens, il n'en est aucune qui repousse toutes les autres, car elle ne pourrait se montrer que dans le vide ou en dehors de toute attraction et de toute combinaison. Alors elle ne serait propre qu'à rompre l'ordre et à jeter la confusion. Mais une telle substance n'existe probablement pas.

La fermentation est le désordre momentané des molécules, produit par le mélange de molécules diverses.

La fermentation conduit à la condensation comme à la dilatation, et aussi à la dissolution ou la séparation des parties.

Dans toutes ces modifications de la matière, le mouvement des molécules vient de ce qu'elles ont perdu leur équilibre et qu'elles cherchent à le retrouver. Alors elles glissent les unes sur les autres; ce qui dure jusqu'à ce qu'elles se soient affermies l'une par l'autre, en se servant réciproquement de base et de point d'appui, ou bien qu'une troisième substance se soit introduite entr'elles et ait ajouté à une partie ce qui lui manque pour faire contre-poids à l'autre.

On peut comparer deux groupes de molécules qui se posent, aux plateaux d'une balance dans laquelle on mettrait alternativement un poids inégal : le balancement continuerait jusqu'à ce qu'on ait égalisé les poids ou bien qu'on ait assujetti les deux plateaux.

Les molécules doivent être de forme à peu près globuleuse; elles sont creuses et ont un opercule qui communique avec l'extérieur, mais trop étroit pour qu'aucune substance puisse y pénétrer. C'est cet opercule, attirant ou repoussant la matière extérieure, qui devient l'un des principes de l'attraction et de la répulsion des corps.

C'est aussi dans cette disposition de la molécule qu'est le mécanisme de l'élasticité de ces corps et de leur dilatation ou de leur condensation. Au moyen du vide qui

est en elles et de l'élasticité de leur contexture, les molécules peuvent considérablement s'étendre ou se resserrer, mais non toutes à un degré égal, ni surtout en un même temps. C'est principalement dans cette différence que gît la diversité de leurs formes variant de la figure globuleuse à la figure discoïde ou cylindrique, toutes d'une épaisseur également variable selon la compression.

L'opacité des molécules dans leur état de densité, devient diaphane dans la plupart quand elles sont arrivées à un certain point de dilatation, surtout quand il s'étend jusqu'à la vaporisation.

Cette faculté de dilatation des molécules est non-seulement le principe de leur équilibre, mais encore celui de l'équilibre universel. En s'étendant ou en se resserrant, elles peuvent alternativement servir de poids ou de contre-poids; elles peuvent surnager sur les matières les plus légères ou servir de base aux plus lourdes. C'est ainsi que cette balle de plomb qui traverse l'espace pourra, en desserrant ses molécules, en les gonflant, en formant dans chacune d'elles un vide relatif, en se vaporisant enfin, surnager dans l'air ou tout autre fluide plus léger encore.

C'est par une transformation contraire que l'air, en se condensant, deviendra une masse compacte qui vous apparaîtra dans ses mouvemens et ses effets, comme la balle de plomb avant sa dilatation.

La différence comparative de pesanteur ou de mouvement que présentent deux masses lancées dans le fluide atmosphérique, peut donc venir de celle de l'extension des parties ou du plus ou moins de dilatation de leurs molécules.

Ce plus ou moins de développement d'une masse est déterminé par diverses causes, mais le degré de pression des matières extérieures est toujours ici pour beaucoup.

l est des substances dont les molécules se détendent usqu'à ce qu'elles rencontrent un corps qui les arrête.

La plupart des substances, les plus denses comme les lus fluides, changent continuellement d'apparence, passant e la condensation à la dilatation, à la vaporisation ou à a pulvérisation, et souvent de cet état retournant à leur lensité première.

Cette transformation incessante est ce qu'on peut appeler a vie de la matière. Si les substances diverses ne pouraient passer indéfiniment d'un état à un autre, toutes finiraient par arriver à un point extrême de densité ou de fluidité qui les rendrait également stériles, c'est-à-dire inertes ou impropres à toute œuvre.

Ce qui maintient ce mouvement de la matière est, avec l'inaltérabilité des molécules, leur faculté de s'unir, puis de se séparer pour se réunir encore; c'est leur force d'absorption au moyen du vide qui est en elles, sorte de ventouse qui devient le principe de toute agglomération ou formation des masses. C'est au moyen de ce vide qu'une molécule attire une autre molécule ou en est attirée, et qu'elle s'unit à elle. C'est aussi à l'aide de ce vide qu'elle s'en sépare.

Le principe de cette attraction des molécules est le même que celui des corps de toute nature et des globes eux-mêmes. Pour elles, comme pour eux, existe cette règle que *rien ne peut se soutenir isolément*. Ainsi toute chose, grande ou petite, pesante ou légère, cherche une base et jamais ne s'arrête qu'elle ne l'ait trouvée. La base ou le contre-poids naturel d'une molécule est une molécule, comme le contre-poids d'un globe est un globe ou une masse analogue. De là leur attraction mutuelle : une molécule se pose sur une autre, une troisième s'y joint, et c'est ainsi que tous les corps se posent et s'accroissent.

Il est d'ailleurs facile de comprendre que pour amener une concentration, il faut que les matières ou les molécules soient poussées l'une vers l'autre, et qu'elles le soient par une double action. Il faut ici une résistance égale à l'effort : si l'effort était d'un seul côté, elles ne pourraient jamais s'unir et iraient éternellement en avant sans jamais se joindre.

Il y a encore ici l'action d'un poids et d'un contre-poids, dont l'inégalité produit le balancement tendant toujours à l'équilibre et attirant la matière qui peut lui donner cet équilibre ou se laissant entraîner par elle. L'égalité atteinte, le mouvement s'arrête : le poids s'est joint au contre-poids ; et la masse cesse de croître parce qu'elle cesse d'être attractive.

Cependant cet état d'inertie des molécules dure peu : dès qu'elles n'attirent plus, elles sont elles-mêmes attirées, et la masse se déforme par un mouvement contraire à celui qui a amené sa formation. Les molécules, au lieu d'être poussées vers le centre, sont repoussées du centre à l'extérieur vers d'autres masses. C'est cette séparation des molécules qu'on nomme dissolution ou décomposition.

La cause ordinaire de la séparation des molécules est leur diversité de nature ; elles appartiennent à des substances différentes et souvent peu homogènes, leur union n'a donc pu être que momentanée.

Les masses homogènes et pures, ou composées d'une seule espèce de molécules, sont les plus durables, mais aussi les plus rares ; peut-être même n'en est-il pas, sur la terre, d'une homogénéité complète.

La dissolution d'une masse peut commencer même avant qu'elle ait cessé d'être attractive

La cause première de la séparation des molécules d'essences diverses est l'invasion d'une essence nouvelle

qui les disjoint, leur fait perdre leur point d'appui, et les mettant ainsi en mouvement, les livre à l'attraction des autres masses. C'est ce qui arrive dans tous les corps vivans ou inertes et ce que nous voyons journellement, car pour amener leur dissolution, il suffit que l'impulsion de la masse envahissante soit plus forte que la pression de la masse envahie.

Il n'est aucune matière qui ne puisse entrer en fermentation ou ébullition, et dès-lors dont les molécules soient constamment immobiles; mais les substances dont l'état habituel est la fluidité sont mises plus facilement en mouvement que les corps denses, parce que l'équilibre des molécules est moins arrêté: le plus faible choc remet en jeu les poids et contre-poids, et presque toutes les autres substances les pénètrent.

La séparation des molécules est moins facile ou moins prompte dans les corps durs, notamment dans les métaux; néanmoins on y arrive par la fusion. L'air et le feu, en pénétrant la masse, détruisent l'équilibre des parties, et l'agitation des molécules devient extrême, mais elle se calme à mesure que le fluide igné les abandonne; et quand le refroidissement est opéré, elles ont repris leur équilibre et leur immobilité.

Cette fluctuation des molécules ou cette facilité de décomposition inhérente à toutes les matières, quoiqu'à des degrés différens, est d'ailleurs chose non-seulement nécessaire, mais indispensable, et nous avons déjà fait observer que si la masse matérielle était fixe ou indivisible, l'œuvre et la vie elle-même seraient impossibles: l'immobilité de la matière ne serait rien autre que le néant.

Aussi le mouvement des molécules tend-il sans cesse à s'établir dans les plus petits corps comme dans les plus grands. C'est pour cela qu'il n'y a dans la nature

terrestre ni œuvres ni corps éternels. Mais la désorganisation y conduit à une organisation nouvelle : rien n'y tombe que pour se relever, rien n'y meurt que pour revivre ; et la décrépitude ramène à la jeunesse.

Il est même à croire que le perfectionnement successif des corps est la conséquence de ce renouvellement continu des élémens qui les composent. Ces élémens s'épurent peu à peu par l'expulsion des parties hétérogènes, et ce n'est qu'à la longue et par une suite de transitions que les molécules de même espèce peuvent se rencontrer et s'assortir.

Les corps les plus purs et les plus durables sont ceux qui sont composés des molécules les moins inégales ou des substances qui ont entr'elles le plus d'analogie.

Les pierres que nous nommons précieuses et dont nous admirons les couleurs, la limpidité et l'éclat, sont celles qui offrent le moins de mélange ou le meilleur assortiment des parties. Les molécules s'y trouvent mieux liées, mieux accouplées, mieux harmoniées que dans les matières que nous considérons comme grossières.

Les rêveries des alchimistes et l'étude du grand œuvre ou du secret de faire de l'or, étaient basées sur la connaissance des vertus spéciales à chaque sorte de molécules et la science de les unir selon leur affinité. Mais cette science excédait la portée de l'homme. Toutefois l'alchimie n'a pas été inutile aux progrès des connaissances humaines, puisqu'elle nous a laissé la chimie.

Malheureusement, habile à défaire, la chimie l'est beaucoup moins à créer. Elle analyse et décompose les corps, mais elle ne les recompose point. Là, pourtant, serait le point essentiel. Ce point, la nature se l'est réservé, et Dieu en garde le secret.

La connaissance du principe des élémens se borne donc à ceci :

Il y a, dans l'univers, autant d'espèces de molécules ue de substances primordiales.

Ce qui établit entre chaque substance une démarcaon et ce qui lui conserve sa qualité, est la différence s molécules. C'est par là que la confusion des élémens 'est jamais que passagère, et que l'ordre et l'équilibre prennent toujours le dessus.

L'organisation de l'œuvre, ou cette création qui continue ns cesse, est tout entière dans la science du mélange s substances et dans l'art de la division des masses.

MONOTONIE, BESOIN DU CHANGEMENT. On : plaint de la nécessité de mourir, on redoute la mort, : pourtant, je le demande à vous qui avez vécu un emi-siècle, vous robuste encore, vous riche, considéré, uissant, vous enfin qui êtes rangé parmi les heureux u jour, qu'on vous offre de vivre ainsi éternellement t de recommencer indéfiniment votre carrière, passant ar les mêmes phases de joie, de tristesse, de plaisir, 'attente, de douleur, de crainte, de désespoir et d'espéance, accepteriez-vous? — Non.

Qu'on vous propose de continuer cette vie pendant n millier d'années, vous direz non encore. Pendant cent ns, vous ne le voudrez pas davantage; bref, vous ne oudriez même pas refaire les années que vous avez ites, s'il fallait que, mois par mois, jour par jour, inute par minute, elles fussent absolument ce qu'elles nt été, Vous préfèreriez l'incertitude d'une vie nouvelle, lt-elle même ou plus rude ou plus courte.

C'est que le premier besoin de l'ame est celui du angement ou du renouvellement des pensées et des nsations. La monotonie est, pour cette ame, le plus rand des maux : c'est l'enfer.

La mort n'est donc pas si mauvaise ni aussi inutile qu'on le croit.

MONSIEUR, MONSEIGNEUR, CITOYEN (*Septembre* 1848). Ce qui ne sert pas nuit. Ce qui ne dit rien ennuie. Combien d'inutilités embarrassent ainsi la marche des choses et la lucidité des paroles, et que de bon sens disparaît noyé dans les phrases! Aussi, au risque de nous mettre en opposition avec la constitution et la civilité, nous dirons: *Monsieur,* hochet; *Monseigneur,* hochet; *Citoyen,* moins que hochet; car, en définitive, à quoi cela sert-il?

A quoi sert, nous dira-t-on, de se raser le menton?

A tout autant qu'à se raser les sourcils, si la mode en venait, c'est-à-dire à s'enlaidir et à perdre son temps. *Monsieur* est du temps perdu pour se mettre quelque chose en trop. *Se faire la barbe* est du temps perdu pour avoir quelque chose en moins.

Il est des gens qui prétendent que cette dernière opération ne sert pas seulement à s'enlaidir, qu'elle est également propre à se donner des maux de gorge et de dents. C'est probablement pour cela que l'usage en dure depuis si long-temps. Dans tous les cas, il y aurait ici quelque chose de pis que du temps perdu. Voyons si dans l'application des mots *Monsieur* et *Citoyen*, il n'y a pas un inconvénient de même nature.

Monsieur, qualité, titre que l'on donne par honneur, civilité, bienséance, à ceux à qui on parle, à qui on écrit, dit le dictionnaire de l'Académie.

Monseigneur, titre d'honneur que l'on donne, en parlant ou en écrivant, aux personnes distinguées par leur naissance ou par leur dignité (il n'est pas question de mérite), dit le même dictionnaire.

Citoyen, habitant d'une ville, d'une cité, continue oujours le dictionnaire.

En résumé, *Monsieur, Monseigneur* ou *Citoyen* est une lénomination purement honorifique; c'est une *distinction:* r, une distinction est-elle admissible sous le régime de 'égalité? Si elle l'est, quel bénéfice en retiré-je? Me sert-lle de passeport ou de carte de sûreté? M'empêche-elle d'être fouillé aux frontières ou aux portes des illes, si on me soupçonne de porter de la fraude dans nes chausses? N'est-ce pas enfin en m'appelant *Monsieur* t *Citoyen* que la patrouille me mettra au violon, si lle me rencontre le soir à une heure indue?

D'ailleurs, ce qu'on accorde à tous, n'est une distinc-ion pour personne. Si tout le monde est *Monsieur*, à uoi bon être *Monsieur?* La distinction serait de ne pas 'être, comme c'en est une à Gand de ne pas être entilhomme, depuis que Charles-Quint, tirant son épée t l'agitant sur la foule des manans qui se disputaient ur les préséances, s'écria: *je vous fais tous chevaliers.*

C'est par un même procédé que le nouveau gouver-nement, déployant son écharpe, nous l'a étendue sur la tête, comme le poêle sur celle des mariés, et nous a dit: *au nom de l'égalité, je vous fais tous citoyens.*

C'est donc entendu: nous sommes tous citoyens, ci-toyens libres, citoyens français, fiers et heureux de l'être. Mais si nous avons assez de mémoire pour nous le rap-peler, si nous savons bien que nous le sommes, si nous le savons de reste aux devoirs intéressans que ce titre nous impose, à quoi bon nous le répéter cinquante fois par jour? Que dis-je, cinquante fois, cent peut-être, et davantage, si je réunis l'épistolaire au verbal et le manu-scrit à l'imprimé. Jugez-en vous-même: j'ouvre un journal au hasard, celui du 3 septembre 1848, et voilà ce que je lis dans vingt-deux lignes, ni plus ni moins:

Le citoyen Ledru-Rollin,
Le citoyen président,
Le citoyen de Panat,
Le citoyen général de Lamoricière,
Le citoyen procureur de la république,
Le citoyen Cavaignac,
Le citoyen Victor Hugo,
Le citoyen à gauche,
Le citoyen à droite,
Le citoyen secrétaire,
Le citoyen huissier, etc.

Et je ne compte pas les citoyens intermédiaires ou intercalés dans la phrase de l'orateur en qualité d'interrupteurs, et toujours ainsi et en toutes lettres pendant quatre colonnes de soixante centimètres chaque. N'est-ce pas véritablement à en mourir d'agacement, à s'enfuir en Icarie ou changer de quartier, comme font les voisins du savetier et de son sansonnet maudit, répétant toujours le même air.

Si nous tenons absolument à ce que chacun sache que nous sommes citoyens, ou si nous craignons de l'oublier nous-mêmes, eh! bien, faisons-le mettre sur notre porte, à peu près comme on y met *sapeur-pompier* ou *chirurgien pédicure.*

Supposons qu'il n'y ait plus de *Monsieur,* qu'il n'y ait plus de *Citoyen*, et qu'on nomme chacun, comme aux temps grecs et romains, par son nom tout court, qu'est-ce qu'il en pourrait résulter, où serait l'inconvénient? Au lieu d'un mal, moi j'y verrais un bien, car en ce qui me concerne, cela me tirerait d'un grand embarras. Dans mon village, M. le maire m'écrit *Monsieur;* M. l'adjoint m'écrit *Citoyen.* Je réponds *Monsieur* au maire, je réponds *Citoyen* à son adjoint; c'est juste, et je tâche de ne pas confondre. Mais quelquefois la lettre du maire

commence par *Monsieur* et finit par *Citoyen*, comme celle de l'adjoint débute par *Citoyen* et finit par *Monsieur*. Je m'en tire encore par le même *lapsus plumæ*. Mais l'un me donne du *très-humble serviteur*, et l'autre du *salut et fraternité*. Ceci complique la difficulté, et je n'ose point en sortir comme mon digne marchand de bois qui m'écrit toujours : j'ai l'honneur d'être fraternellement votre très-humble sujet.

Ce ne serait encore rien, si on en restait là ; mais malheureusement l'inconvénient de la chose ne se borne pas toujours à un ridicule et à une perte de temps. Il est arrivé que les *Monsieurs* et les *Citoyens* se sont pris le bec. On a guillotiné, en 1793, bien des gens parce qu'ils voulaient être *Monsieurs*, et en 1802, on en a déporté bon nombre parce qu'ils voulaient rester *Citoyens*.

Voilà beaucoup de besogne, et de fort mauvaise besogne, pour deux méchans mots qui n'avaient jamais fait de bien à personne et qui se sont mis à leur faire du mal, comme si eux, mots, étaient quelque chose ; bref, de bêtes qu'ils étaient, ils sont devenus méchans.

Ils auraient bien mérité, pour le coup, qu'on les rayât du nobiliaire académique, et qu'on les jetât aux balayures comme solécismes et barbarismes ; ou bien encore, si l'on voulait les garder pour mémoire, qu'on en fît des dénominations canines, comme *sultan* et *mylord*, à l'usage des épagneuls et des caniches.

Quoiqu'il en soit, le *Monsieur* avait repris faveur, et tout le monde s'en régalait sans conteste ; on se le donnait à la cour, on se le donnait à la ville, on se le donnait même dans les bagnes et les cabanons ; tout enfin était *Monsieur*, jusqu'au voleur dont on allait couper la tête, à qui l'exécuteur disait, le chapeau à la main : *Monsieur, voulez-vous bien permettre ?*

On trouva même que ce n'était pas assez d'être une

fois *Monsieur*, on voulut l'être deux fois ; on s'écrivit : à *Monsieur*, *Monsieur*, et dans le cœur de la lettre, comme dans celui de la phrase, on coupa le sens tous les dix mots pour y intercaler, tant bien que mal, un *Monsieur* en manière d'agrément et de *fioriture*.

L'on allait probablement, car tout se perfectionne, surtout les sottises, le mettre trois fois devant chaque nom en attendant la quatrième, quand, à la suite d'un nouveau cataclisme politique, des farceurs se mirent à parodier la première révolution, et un beau matin, nous voilà tous redevenus *Citoyens* et coiffés de la défroque de la vieille jacobinière.

La farce était mauvaise, car le reste de nos libertés est en train d'y passer, et avec elles le fond de notre bourse ; et au lieu d'une république qu'on nous promettait, nous eûmes.... Ma foi, dites-moi ce que nous avons.

C'est égal, ce n'était pas payer trop cher la suppression du mot *Monsieur*, de ce vieux titre féodal qui sentait le ranci à pleine gorge et qu'on avait toujours sous le nez. Je m'en frottais les mains avec délice, en songeant que de mon vivant je pourrais, comme Brutus, comme Gracchus, comme Thémistocle, comme Aristide, comme Epaminondas, entendre mon nom tout court prononcé au forum ou à la tribune aux harangues ; enfin, je me croyais presque devenu un grand homme et j'en engraissais à vue d'œil, quand un héros de la veille, que Dieu le maudisse, vint me jeter sur le dos, ainsi qu'un manteau de plomb, le titre de citoyen. *Citoyen Brutus*, c'était justement le nom de feu mon ami le savetier, déjà cité.

L'ombre du bonhomme et de son oiseau léthargique sembla surgir devant moi. Adieu mon extase et mes espérances. Dès ce moment, je vis, comme dit le Picard,

ue nous étions *einraqués*, et que c'en était fait de la une république. Hélas! c'était à cette fin qu'on nous tait dans les jambes le cadavre de la vieille!

Que vous dirai-je, nous avons trébuché dessus, et aintenant, le nez sur la morte, nous attendons qu'elle ssuscite.

MONTER, DESCENDRE. Il est certaines matières, omme certains corps organisés, qui, contrairement aux ›is de l'attraction vers le centre, ont un effet ascendant: ı chaleur tend toujours à monter, la flamme monte, la lante sort de terre, l'arbre croît, l'animal grimpe, 'homme s'élève, l'oiseau vole et le plus haut qu'il peut.

L'impulsion ascendante de la matière est une exception. .a volonté descendante ou rétrograde de l'esprit en est ıne autre. Aucun être n'aime à descendre, pas plus moralement que physiquement: l'enfant, comme le singe, se plaît à grimper, et aussi comme le singe, il éprouve de la répugnance à rétrograder. Toujours prêt à aller jouer au grenier, il fera la grimace si on lui propose d'aller finir sa partie à la cave. — C'est parce qu'elle est obscure, direz-vous. — Mettez-y un soleil ou vingt becs de gaz, ce sera la même chose: il faut descendre pour y arriver. S'il fallait monter, ce serait différent. Quand il grimpe à la cime d'un arbre ou vers le coq d'un clocher, il n'a pas la moindre idée du péril; il n'y songe qu'au retour. La joie de monter le lui faisait oublier; le chagrin de descendre le lui rappelle.

L'homme, comme l'animal, ira, il est vrai, se réfugier dans un trou, mais ce n'est jamais pour son plaisir, c'est parce qu'on le poursuit et qu'il a peur; et si l'on était aussi bien caché sur le faîte du toit, c'est assurément là qu'il irait.

Encore une fois, on ne descend, pas plus qu'on ne se rapetisse, par préférence et pour son plaisir. Aussi, quand un individu se baisse, c'est pour se relever, c'est pour se grandir. Défiez-vous de celui qui se met à plat ventre : il va vous sauter à la gorge.

Monter est donc le besoin de l'esprit, comme descendre est celui de la matière : c'est l'attraction en sens contraire.

C'est par suite de cette horreur pour la descente et de cet amour pour la montée, que l'homme, se croyant à l'entresol sur la terre, a mis l'enfer à la cave et le paradis au premier.

Reculer n'est, pas plus que descendre, du goût des êtres. En général, cette aversion part d'un même principe. C'est par analogie et pour suppléer à l'impossibilité de monter sur une surface plane, que l'homme est toujours disposé à marcher en avant, et qu'il est, comme tous les autres êtres, constitué pour cela. Veut-il aller en arrière, il ne peut faire dix pas sans tomber sur le dos. Ici encore le mouvement en arrière n'est qu'un préparatif pour le mouvement en avant et la mise en action du proverbe *qu'on ne recule que pour mieux sauter*.

L'écrevisse elle-même, en marchant à reculons, n'a pas d'autre intention : elle veut prendre position pour s'élancer. Non plus que les autres créatures, elle n'entend s'éloigner du but, et toute écrevisse qu'elle est, elle sait fort bien que ce n'est pas en lui tournant le dos qu'elle y arrivera.

MORDRE. « J'ai trois mauvais chiens, disait Luther : la colère, l'orgueil et l'ingratitude. Celui qu'ils mordent est bien mordu. »

Est-ce parce qu'on a des dents que l'on veut mordre, ou bien est-ce parce qu'on a voulu mordre que les dents sont venues?

Question difficile et pas si oiseuse qu'on le pense.

Si les dents ont précédé la volonté de mordre, c'est qu'elles ont été faites pour broyer et triturer la nourriture, et nullement pour prendre notre ennemi à la gorge ou lui manger le nez. Elles sont donc la conséquence, non du besoin d'étrangler, mais de celui de manger et de mettre ce qu'on mange en état d'être digéré. Il est évident que si les êtres n'eussent vécu que de lait et de crême ou de pommes cuites, ils n'eussent jamais eu de dents, et conséquemment qu'ils n'eussent pu mordre personne.

C'est donc la nécessité d'accommoder les morceaux à la capacité de l'estomac ou à la mesure de notre gosier, qui, petit à petit, a prolongé les mâchoires et en a fait surgir les dents; lesquelles se sont ensuite alongées selon les individus et les circonstances.

Les dents une fois poussées, on a fait d'une pierre deux coups : elles ont servi non-seulement d'instrument de cuisine, mais d'instrument de combat; et l'être qu'on attaquait en le mordant, s'est défendu en mordant à son tour.

Remarquez que jusqu'alors on avait mordu son prochain sans malice, sans haine, sans méchanceté, et seulement par appétit; on le mordait pour son sang et sa chair, par gourmandise, mais non pour lui faire du mal; mais comme on lui en faisait, il a mordu l'assaillant pour lui faire comprendre l'effet de la chose et pour l'en dégoûter.

Le moyen était bon, mais on en abusa; et cette application des dents, de défensive, est devenue offensive, et l'est devenue méchamment: on n'a plus mordu simplement pour manger, on a mordu pour blesser.

De là, des dents ne pouvant servir à autre chose : les défenses du sanglier, de l'éléphant, défenses qui seraient également venues à l'homme, si l'invention de l'arme blanche, couteau, coutelas, poignard, sabre et briquet, n'y avait pas avantageusement suppléé.

De tout ceci, on peut conclure qu'il n'est pas absolument besoin de dents pour mordre, mais qu'il faut la nécessité de mordre pour avoir des dents.

MORT. Elle n'est déjà pas si belle : pourquoi donc fait-on tout ce qu'il faut pour l'enlaidir encore? Un homme a été, pendant quarante jours, plus ou moins livré aux médecins qui l'ont empêché de manger quand il avait faim et qui l'ont forcé à boire quand il n'avait pas soif.

Enfin le mal a empiré, le danger est devenu grand; la faculté a redoublé d'efforts : bains, saignées, vésicatoires, gardes, curé, notaire, le malade a tout pris; il n'y a plus d'espoir, pas le moindre, et ce qui reste à faire est de commander sa bière et de déterminer la classe de l'enterrement.

Mais entre ce grand jour et l'instant présent, il se passera encore une heure, deux heures, un jour, huit jours, un mois. Dans cet intervalle, le mourant a soif, il a faim, il ne veut ni tisane, ni médecine, ni médecin; il n'en a plus que faire, puisqu'il est réputé mort et qu'on a signé et paraphé son exéat. Alors, qu'est-il donc besoin de le vexer?

Cependant rien n'est négligé pour cela : on lui donne, avec le plus grand soin, tout ce qu'il ne veut pas, en lui refusant, avec une sollicitude égale, tout ce qu'il veut. Il veut une côtelette, on lui présente des confitures; il veut du Champagne, on lui offre du bouillon de veau;

| veut de la musique, on lui amène le prédicateur; il eut voir le soleil, on ferme les volets; il veut se proener, on fait venir quatre manœuvres et on le lie dans on lit.

Or, est-ce rationnel? Quand un homme est drogué, otarié, confessé, administré, quand il est en règle sous us les rapports, ne serait-il pas à propos de songer n peu aux commodités du voyage et de lui mettre un ıpis de velours pour l'aider à monter en voiture? Pouruoi un malade serait-il plus maltraité qu'un condamné? . celui-ci on accorde tout ce qu'il veut, on lui procure ous les agrémens, tous les moyens d'adoucir ses derniers ıomens. A celui-là, on les ôte. Est-ce juste? Ne seraite pas le cas, au contraire, d'opiacer la souffrance et 'essayer du galbanum, depuis le vin fin et ses vapeurs ilariantes jusqu'au magnétisme et l'électricité, et tous s gaz soporatifs ou portant à l'atonie.

Ces moyens sont dangereux, dira le médecin. — Comıent, dangereux; n'avez-vous pas affirmé que l'homme tait mort? Que peut-il lui arriver de pis? Avez-vous eur qu'il en réchappe; ou est-ce un arrêt que vous xécutez? Bien, s'il est coupable; mais s'il est innocent, ourquoi ne pas surseoir à l'exécution?

Les bêtes, dans la même circonstance, sont véritableent plus humaines que nous. Si elles ne font pas de en à leur semblable, elles ne lui font pas de mal; ou elles lui en font, c'est pour abréger son agonie; tandis ie nous!!... En vérité, mes bonnes gens, vous en ferez nt, que personne ne voudra plus mourir!

Si vous m'en croyez, honnêtes héritiers, vous serez ı peu plus généreux envers les mourans, quittes à ous rattraper sur le mort et les frais d'enterrement; quand on vous dira de donner au malade ce qu'il ut, que ce ne soit plus une vaine parole, et que sa

volonté ne soit pas limitée entre le bouillon aux herbes et la tisane de chiendent. Triste cordial, pour un aussi long voyage!

Je ne dis pas, pourtant, de lui donner un dindon truffé ou un pâté de foie gras ; ceci est un peu trop lourd pour la bourse et l'estomac des héritiers. Mais s'il vous demandait un verre de punch avec une grillade ou une côtelette de mouton, où donc serait ici l'immoralité et pourquoi les lui refuseriez-vous?

— Mais ne sentez-vous pas, me dira-t-on encore, que le passage de la vie à la mort est une chose grave et solennelle, et qu'on ne peut pas en faire un jour de gala; bref, que ce n'est pas l'instant de rire?

— Je répondrai : est-ce celui de pleurer? Si j'ai mérité d'aller en paradis, est-ce en faisant la grimace que je dois m'y présenter? Est-ce ainsi que vous vous présenteriez au bal chez M. le préfet, je dirai même chez le moindre de vos amis? N'est-ce pas le cas, au contraire, de prendre un air de noce, d'endimancher sa figure et de faire une entrée, sinon belle, du moins polie?

Allégria donc le jour de la mort! *Allégria* comme à la fête! Appelez les grands et les petits violons, et sonnez joyeusement les cloches. On se réjouit quand un homme vient au monde: ne devrait-on pas plutôt, s'il a vécu en homme honnête et religieux, se réjouir quand il en sort? Peut-il jamais être plus mal qu'on ne l'est ici-bas, quand on est vieux, infirme et médicamenté? Et ne voyons-nous pas que lorsque Dieu nous retire de cette mauvaise terre, c'est que nous avons mérité d'en sortir, c'est que nous sommes libéré; bref, nous avons fait nos vingt, trente, quarante ou cinquante années de galères. Tout est mathématiquement exact dans la justice distributive, et Dieu, à la fin du compte, ne nous en donne pas une once de plus que ce qui nous revient.

Je le répète donc : n'enlaidissez pas la mort, et soyez bien certain qu'ici surtout la peur de la chose est pire que la chose même.

MORT AUX RATS. La haine qu'on porte aux rats, en France, est telle qu'elle y fait oublier l'amour des hommes ; et chaque année, les cours d'assises se rassemblent et condamnent à mort, aux galères ou à l'emprisonnement une foule d'individus, seulement parce qu'il y a des rats.

— Cela ne se peut, dira-t-on. — Cela se peut si bien, que cela est. — Mais comment cela est-il ? — Je vais vous le dire.

Qu'est-ce qui conduit les prévenus devant la cour d'assises ? — Le crime. — Et qu'est-ce qui les conduit au crime ? — La possibilité de le commettre, ou ce qui est plus déterminant encore, la facilité. Sans cette facilité, il est de toute évidence que les trois quarts des individus que je viens de citer n'auraient pas exécuté leurs projets criminels.

Or, qui est-ce qui leur en a fourni les moyens ? — Les rats.

— Mais comment les rats, du haut de leur grenier et du fond de leur trou, ont-ils pu faire pareille chose ?

— Ils ne l'ont pas faite, ils l'ont fait faire, et ceci à l'aide de leur grande industrie et par un revirement tout équitable fondé sur la loi naturelle du talion. Les hommes veulent se défaire des rats, et les rats se défont des hommes. Les rats ici font preuve de supériorité morale, car les hommes ne sont pas encore parvenus à se débarrasser des rats par les rats, et les rats sont arrivés à détruire les hommes par les hommes.

Maintenant, venons aux faits :

Un individu, homme ou femme, n'importe ! à tort ou

à raison, se croit mal marié. Il veut se marier autrement, c'est tout simple, ou goûter les joies du veuvage, c'est plus simple encore. Ou bien, le dit individu n'ayant pas de femme et n'en pouvant pas avoir, possède un oncle, un cousin, un bienfaiteur dont il attend l'héritage. Mais si cet héritage ne vient pas, mais s'il craint un revirement dans de bonnes intentions du parent, que fait-il? Il court chez le pharmacien et lui demande de l'arsenic. Le pharmacien ne lui en donne pas. L'autre insiste. — Qu'en voulez-vous faire, lui dit l'honorable droguiste qui commence à s'inquiéter et à soupçonner quelque chose? — Empoisonner les rats, répond l'autre.

Ce grand mot lâché, toutes les difficultés sont applanies : l'extermination des rats est un motif trop sacré pour qu'on puisse hésiter et surtout pour qu'on puisse être en doute contre sa réalité, car de quelle autre affaire un homme pourrait-il s'occuper quand il a des rats à tuer? Non, il n'en est pas d'assez grave; ou s'il en est, on ne voudra jamais le croire en France, tant on y est aveuglé par cette terrible haine des rats.

C'est principalement devant les cours d'assises qu'on peut en mesurer l'influence. Aussi est-ce une corde que les avocats, qui connaissent le cœur humain, manquent rarement de faire vibrer dans les causes d'empoisonnement. Des faits atroces de cruauté et de perfidie, fussent-ils prouvés, avoués même par l'accusé, dès que le mot *rats* a été prononcé, il y a un revirement subit: il semble qu'il n'y a plus d'autres criminels que ces quadrupèdes abhorrés. L'indignation qu'on sentait pour le coupable s'est tournée contre eux, et l'homme obtient, sans difficulté, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Aux yeux de tous, il les mérite par cela seul que s'il a acheté de l'arsenic pour empoisonner son oncle, il pouvait en même temps avoir l'intention d'empoisonner

rats; et s'il eût pu prouver qu'il en avait fait périr seul, il aurait, en faveur de ce grand service rendu l'humanité, été pardonné pour la mort de l'homme et quitté à l'unanimité.

On comprend qu'un pharmacien qui est, comme les ges et les jurés, un simple mortel sujet à toutes les fluences du siècle ou à toutes les haînes nationales, soit pas à l'abri de celle-ci. Aussi, dès que le motif s rats est donné, tous ses scrupules ont disparu; il s'informe plus si les rats portent jupon ou culottes, ce sont des rats de cave ou de grenier; ce sont des ts, il suffit. Vite, servez monsieur; arsenic première ualité : en voilà pour empoisonner un régiment. On end la drogue, on l'administre, non aux rats qui n'en angent jamais, mais au grand parent ou au cher époux. voilà !

Or, je le demande : pourquoi les pharmaciens vendent- de l'arsenic pour les rats? Ne serait-il pas plus gique de vendre des ratières? Et quand il y aurait un u plus de rats, le grand malheur! Et le grand mal- ur aussi si l'on dérangeait les jurés un peu moins uvent pour ces affaires de rats et de pharmacie!

Les rats sont de si vilaines bêtes!!! dira l'un; et les mmes!!! s'écriera l'autre.

Sans entrer ici dans une discussion qui pourrait blesser s susceptibilités, je demanderai toujours pourquoi l'on nd de la mort-aux-rats pour les hommes? Ne serait-il s aussi rationnel de vendre de la mort-aux-hommes ur tuer les rats?

Mais il y a des gens qui disent que s'il n'y avait ni baret, ni médecin, ni pharmacien, il ne mourrait plus rsonne.

— Mais la liberté du commerce!! Et nos fabriques, et nos usines, et les arts, ne leur faut-il pas de l'ar-

senic! M. Gannal n'en a-t-il pas besoin pour nous embaumer, et M. N***, le naturaliste, pour empailler nos petits chiens morts et nos chats favoris! Bref, comment vivre sans arsenic; on vivrait plutôt sans pain!!

La vérité est qu'en France on aime l'arsenic presqu'autant qu'on y hait les rats, et que le bon peuple, qui le considère comme un objet de nécessité, se révolterait probablement si on le privait de sa bien-aimée mort-aux-rats. Il croirait qu'on veut le livrer, lui, sa femme et ses enfans, aux dents de ces cruels animaux.

Puisqu'il hait tant les rats et qu'il aime fort la dite drogue, d'après cet axiome qu'on ne peut disputer ni des goûts ni des couleurs, laissons-le s'en régaler à sa suffisance, lui et ses amis. Quand ils en auront assez, il nous en fera part.

Ce petit article date de quelques années. Depuis, la raison publique a dit comme lui, et une loi a défendu la vente de l'arsenic chez les pharmaciens. Mais par une étrange distraction, elle ne l'a pas défendue ailleurs, et le premier venu peut en aller acheter au kilo chez les droguistes, sans autre formalité que de le payer. Je n'y vois pas grand danger pour les rats; mais pour les gens, c'est autre chose.

MORT D'UNE LONGUE ET DOULOUREUSE MALADIE. Refrain obligé des trois quarts des billets d'enterrement. Or, est-ce que tout le monde, sauf les enfans au berceau, ne meurent pas d'une longue et douloureuse maladie: la vie humaine?

MOUSTACHES, BARBE, CHEVEUX. Les cheveux sont une plante comme toutes les autres; il leur faut du

soleil, de l'air et de la pluie. Celui qui a toujours la tête couverte, ne peut avoir de beaux cheveux, et il les perd à un âge peu avancé.

La barbe dure plus long-temps que les cheveux, ou plutôt elle dure toujours. Elle croît même après la mort. Si, avec l'âge, sa couleur change, si du noir elle passe au gris et du gris au blanc, du moins elle ne tombe point, et l'on ne devient jamais chauve du menton.

C'est avec raison qu'on tente, en ce moment, de ramener l'usage de la barbe. Il n'y a pas plus de motif pour couper la barbe d'un homme que la queue d'un chien. Il y en a même moins, car un chien peut, à la rigueur, se passer de queue; tandis qu'un homme se passe difficilement de dents: or, il est démontré que le poil des lèvres et du menton nous préserve des fluxions et des maux de gorge. Ajoutons qu'en gardant sa barbe, on gagne tout le temps qu'on perdait à la faire, et qu'on peut supprimer la cravate, cause incessante de coup de sang et d'apoplexie.

« La plus belle barbe qu'on ait jamais faite, a dit un plaisant, est celle du roi Nabuchodonosor, le jour qu'il rentra dans la vie privée. »

Une partie essentielle de la barbe se compose des moustaches. A Alger, comme dans tous les Etats barbaresques, les Turcs s'étaient arrogés le droit de porter ce que nous appelons des *crocs*, c'est-à-dire la pointe des moustaches en haut. Les Arabes, comme peuple conquis, les portaient la pointe en bas. Un officier des chasseurs d'Afrique me disait qu'une douzaine de soldats d'origine turque, qu'il avait dans son escadron, faisaient à cet égard la loi aux soldats arabes et maures, vingt fois plus nombreux, et les battaient sans pitié quand ils les rencontraient le croc en l'air.

Tous les Orientaux attachent une grande importance

à la moustache. Les Persans surtout en prennent un soin extrême, et les teignent en noir d'ébène.

Les souverains de l'Inde aiment tant les moustaches, qu'ils en simulent à leur éléphant, moyennant deux queues de vaches du Thibet qu'on leur attache aux lèvres.

Ce fut sous Louis XIV qu'on cessa de porter moustaches. Les ecclésiastiques furent les derniers qui abandonnèrent cette mode. Le cardinal de Richelieu et généralement tous les prêtres de ce temps, sont représentés avec la moustache et la royale.

La forme de la barbe a changé, mais moins pourtant que celle des cheveux. Combien ces malheureux cheveux n'ont-ils pas été tiraillés depuis les rois francs qui les portaient longs, jusqu'à François Ier et ses successeurs qui les portaient si courts!

C'est seulement depuis un siècle que la coiffure est tombée dans l'absurde et le burlesque : la bourse, le crapaud, la queue simple, la queue double, la queue triple, les ailes de pigeon, les oreilles de chien, le toupet, le chignon, le catogan, les cadenettes, etc.; puis, brochant sur le tout, la poudre, la pommade, la moelle de bœuf, la graisse d'ours, de lion, de blaireau, l'huile antique de Célèbes, de Macassar, etc.

La mode du moment veut qu'on ait les cheveux aussi plats que possible, ce qui, s'harmoniant à la figure de bien des gens, fait qu'un élégant d'aujourd'hui, pour peu qu'il soit vêtu de noir, a tout-à-fait l'air d'un cuistre d'autrefois.

Je ne sais si l'on doit à l'usage de ces graisses et cosmétiques le grand nombre d'individus chauves que l'on rencontre : il est certain qu'on n'a jamais vu tant de jeunes fronts découverts ; et dans le monde élégant, un homme qui, à trente ans, a des cheveux à lui, est un phénomène presqu'aussi rare qu'une femme qui a des dents dans certaines provinces.

MOUVEMENT DES ÊTRES. « Expliquer comment mouvement se communique et se détermine dans les tits corps, disait Napoléon à Monge, serait résoudre problême de la vie de l'univers, et faire plus que wton, qui n'a résolu que celui du mouvement dans le stème planétaire. Le monde des détails reste à dé- uvrir, ajoutait-il. »

Cette dernière observation est vraie, mais la première semble pas l'être. Le mouvement n'est pas la vie, il est la conséquence. Le mouvement peut exister sans vie, parce que la matière aussi a son mouvement.

La vie peut également exister sans le mouvement, car me peut s'assoupir et le corps rester complètement erte, sans que l'être ait cessé d'exister. Dès-lors la finition du mouvement ne saurait expliquer la cause la nature de la vie, et réciproquement.

Si nous faisons consister la puissance du mouvement ans sa rapidité, ou bien encore dans sa force destruc- ive, ce n'est ni par cette force ni par cette rapidité ue nous pourrons mesurer celle de la vie isolée de intelligence. La rapidité du mouvement ou la force des- ructive, lorsqu'elle n'est que la conséquence matérielle u choc, peut servir à l'action, mais n'est pas l'action lle-même. Il n'y a là qu'un effet secondaire qu'on ourrait comparer à celui d'une goutte de pluie qui ombe ou d'une feuille que le vent emporte, mais qui 'explique ni la vie ni son mouvement.

Par mouvement, nous entendons donc l'acte qui nous montre l'influence de l'ame sur son entourage, nous ntendons l'action créatrice ou organisatrice, nous en- ndons enfin la réalisation de la pensée et de la volonté. 'est alors seulement que le mouvement sera l'expression fective de la vie ou sa mesure exacte; ce sera l'intelli- ence s'exerçant sur la matière selon sa propre force.

Le mouvement, celui qui met en jeu tous les ressorts de l'ame, ou pour mieux dire, qui est le jeu de ces ressorts, est certainement le vrai mouvement; mais ce n'est pourtant pas ce que nous considérons ordinairement comme tel : le mouvement, pour nous, est ce qui change de place et de position, et le mouvement le plus rapide est celui qui exécute ce changement dans le délai le plus court. Dans ceci, il n'y a réellement qu'une question de temps.

Or, qu'est-ce que le temps dans l'éternité? Que je mette une seconde ou mille siècles pour lever la main et saisir ma plume, si, en définitive, ce geste s'est accompli, le résultat est absolument le même, c'est-à-dire également négatif si je ne fais rien avec ma plume, ou également effectif si j'en fais quelque chose.

Ce qui est mouvement pour nous, êtres d'un jour, n'est pas précisément ce qui se meut, mais ce que nous voyons se mouvoir; mais ce que nous n'avons pas vu, d'autres le verront.

Le mouvement n'est donc pas toujours là où nous le voyons; et plus souvent encore il n'est pas comme nous le voyons. Je dirai même qu'il n'est peut-être pas un seul mouvement que nous puissions calculer avec une certitude complète. Nous pouvons bien reconnaître les points où ce mouvement frappe et la mesure d'un de ces points à un autre, mais nous ne savons pas si cette mesure, bien qu'égale elle-même, se partage en termes égaux, et si les inégalités ne sont pas comblées par des compensations qui nous échappent. Par exemple: cette machine fait dix lieues à l'heure; c'est une lieue en six minutes, si le mouvement est toujours égal. S'il ne l'est pas, il y aura des lieues faites en huit minutes et d'autres en quatre, plus ou moins.

Si ces lieues se font régulièrement en six minutes,

t-il certain que chacune de ces minutes offre un parcours semblable, ou qu'on a fait exactement autant de chemin durant une minute que pendant une autre? Si vous êtes pour l'affirmative, je vous ferai la même question pour les secondes, et ceci à l'infini. L'analyse du mouvement par la mesure du temps, ou *vice versâ*, est encore, pour nous, dans les impossibles.

Quant à ses bornes, elles ne sont pas plus définissables: les limites du mouvement ne pourraient qu'être celles de l'intelligence; et comme l'intelligence n'a pas de limites, comme elle peut s'étendre toujours, le mouvement n'aurait de terme que si l'espace en avait, c'est-à-dire si l'immensité n'était pas.

Le mouvement, ou sa faculté, est donc l'infini ou l'éternité, comme est la vie même. Il peut être suspendu, mais non éteint; il peut être borné, mais non pas d'une manière absolue et durable.

Ce que nous appelons la vie, c'est la manifestation du mouvement. Ce que nous considérons comme la mort, c'est la cessation de cette manifestation, ou du moins de la possibilité que nous avons de la voir.

Qu'il y ait dans l'univers quelque chose d'absolument immobile et devant rester ainsi éternellement, c'est, ai-je dit, ce que rien n'annonce. Quand l'équilibre parfait est atteint, il ne reste tel que passagèrement: ce qui nous semble l'immobilité complète, n'est probablement qu'un mouvement d'une extrême lenteur. L'expérience nous prouve journellement que rien, dans la nature morte ou vivante, ne reste constamment au même point. Tout se forme ou se déforme, tout croît ou décroît: or, il n'y a ni croissance ni décroissance sans un mouvement. Mais notre vie humaine est si bornée, que cette croissance ou cette décroissance ne nous apparaît que dans ce qui est borné comme nous. Si l'immobilité absolue

et durable existe, ce ne peut être que dans les parties de l'espace où la lumière n'a pas encore pénétré, car la lumière est mobile, et elle imprime cette mobilité à tout ce qu'elle atteint, et peut-être sa rotation.

Nous avons déjà fait observer qu'il ne fallait pas confondre le mouvement qui naissait de la volonté avec le mouvement qui n'était que la conséquence de l'impulsion générale de la nature ou du cours des élémens. Que ce mouvement ait, dans le principe, été imprimé à ces élémens et qu'il soit, lui aussi, celui d'un être ou la suite de l'action créatrice et divine, c'est ce dont je ne doute pas. Mais ce mouvement, qui fait aujourd'hui partie de la loi universelle, doit pourtant être séparé de celui qui émane de l'action présente ou de la volonté spontanée.

Quant à cette volonté spontanée, nous ne nous en rendons pas souvent compte : nous ne savons pas bien où elle commence, où elle finit ; quelle est la part de l'être, quelle est celle de l'élément.

Nous ne pouvons pas même toujours distinguer l'élément de l'individu, et l'individu de sa fraction. Par exemple : nous croyons à la croissance du végétal ou à son mouvement d'ensemble et par une impulsion en dehors de lui-même ; nous doutons d'un mouvement *proprio motu* ou qui dépend de l'individu. Cependant, si la plante vit, pourquoi n'aurait-elle pas un mouvement à elle? Aussi l'a-t-elle.

Cette graine de chardon, avec ses ailes et ses mille pieds que nous voyons voltiger en l'air, et qui nous semble une araignée suspendue, si elle n'a pas en elle-même la faculté d'un mouvement bien prompt, ne sait-elle pas profiter, pour l'accélérer, de tous les courans d'air et du plus faible souffle? Ne sait-elle pas trouver ainsi le terrain qui lui convient? Si elle le sait, cette

aine est un germe complet, un être qui se développera l rencontre les conditions nécessaires à son développement.

Peut-être aussi n'est-ce qu'une partie d'être, fraction un tout dont nous ne voyons pas les ramifications et s principes d'union, trop déliés et trop étendus pour re saisis par nos sens. Le centre dont l'action émane, n le mécanisme d'impulsion de ce centre aux extrémités, bien souvent nous échappe, non-seulement dans e cas, mais dans beaucoup d'autres.

Cette question du mouvement collectif, ou de ce qui ous paraît tel, est encore à étudier. Il est à craindre u'on n'ait pris pour une multitude d'individus ce qui 'était que des parties d'un seul ; tandis que, dans 'autres cas, on n'en ait vu qu'un là où il y en avait éellement plusieurs.

C'est que la solution de ce problème n'est pas aussi acile qu'on le croirait d'abord, car il s'agit ici de distinguer le mouvement d'impulsion du mouvement personnel, et de séparer l'effet du mécanisme, de l'action qui naît de la pensée. Le mouvement peut être collectif, mais la pensée ne saurait l'être. Sans doute une foule d'individus peuvent penser, vouloir et faire la même chose, mais ils ne le peuvent que par autant de pensées et de volontés qu'ils sont de têtes.

Ce qui constitue un être, c'est un mouvement qui lui est propre, c'est-à-dire qui est le résultat d'une détermination à lui. Il peut n'avoir pas pris cette détermination et se trouver entraîné par le mouvement d'autrui ; en ceci, il n'a pas fait acte de vie, mais il n'en est pas moins un être, puisqu'il en a la faculté. Ainsi les polypes, les némazoaires, les végétaux même, peuvent être :

1° Un seul individu qui fonctionne par ses mille et mille molécules, ses mille et mille bras, dont chacun

nous paraît un corps entier, bien qu'il n'en soit qu'une très-petite partie.

2° Une réunion d'êtres, dont quelques-uns seulement agissent. Les autres, n'ayant pu encore user de leur faculté d'action, n'ont qu'un mouvement mécanique qui leur est imprimé par l'acte des premiers, parce que ces premiers sont des êtres développés, tandis que les seconds ont besoin d'une nouvelle transformation pour arriver à ce développement.

3° Une réunion d'êtres complets, dont chacun a une pensée et une action qui lui sont propres, mais qu'il dirige vers un but commun, un intérêt collectif. C'est ici l'unité des mouvemens produite par l'accord des volontés, accord né d'un besoin collectif et de l'instinct d'imitation.

Voyez : *Mouvement, lumière et chaleur*.

MOUVEMENT, IMMOBILITÉ. L'ensemble des choses s'offre à nous sous deux aspects principaux ou deux situations dont dérivent toutes les autres : l'immobilité et le mouvement.

L'immobilité indique le néant ou la mort.

Le mouvement représente la vie, quoique la matière ait aussi son mouvement.

L'immobilité est une ; cependant on peut la diviser ainsi : l'immobilité absolue et l'immobilité relative, ou si l'on veut, l'immobilité sur l'immobilité et l'immobilité sur le mouvement. L'immobilité absolue n'a peut-être existé que lors du néant ou avant l'organisation des mondes, et si elle est aujourd'hui quelque part, c'est dans les régions de l'espace où la lumière n'est pas encore parvenue, car la lumière est un mouvement.

L'immobilité, comme nous la voyons, n'est que l'immobilité relative ou l'immobilité sur le mouvement. Telles

it les œuvres inertes ou les édifices posés sur la terre : s ont leur aplomb parfait, si leur poids ne les fait ; surplomber ou pénétrer dans le sol par un mouvement lent et invisible pour nous, ils sont vraiment mobiles.

Le mouvement se subdivise de mille manières, mais ites sont des variantes du *mouvement sur l'immobilité* du *mouvement sur le mouvement*. Ces deux spécialités mouvement se partagent encore en *mouvement visible mouvement invisible.*

Le mouvement sur le mouvement peut se compliquer l'infini. Par exemple : la terre a son mouvement, ce eval qui court sur la terre a le sien, cet homme qui onte le cheval en a un autre ; enfin cet oiseau qu'il rte sur son poing a également un mouvement à lui, and il bat des ailes ou qu'il tourne la tête.

Dans la nature morte, il en est de même : ce fleuve son cours, ce bateau a le sien, la girouette qui est au ut du mât en a un autre.

Le mouvement visible, ou celui qui frappe nos sens, comprend sans définition.

Il n'en est pas de même du mouvement invisible, ou celui que nous ne jugeons que par ses résultats. Mais ant de parler des effets, il faut indiquer les causes.

Dans le principe des choses, si l'espace était le vide, n'y avait pas de mouvement.

Il n'y en avait pas davantage si l'espace était le plein ne formait qu'une masse.

Vainement cette masse eut été composée de substances iverses : si aucun interstice, aucun vide n'existait en-'elles, si toutes se touchaient, si aucune n'était élatique, c'est-à-dire susceptible de s'étendre ou de se sserrer, le mouvement n'était pas encore possible, car n corps ne peut être tiré de son immobilité que par

un choc extérieur ou par une convulsion interne. Si ce corps est unique, le choc est impossible : il ne reste donc de cause motrice que celle que ce corps porte en lui.

Quelle est cette cause? — La fermentation. — Qu'entendons-nous par fermentation? — La dilatation et la condensation. — Qu'est-ce qui les amène? — L'action d'une substance sur une autre. — Quelle fut la substance dont vint primitivement l'action ou qui détermina la fermentation première? — La chaleur ou la lumière. — D'où provenait-elle? — De la masse même; ou bien, si elle émana du dehors, de l'esprit. Il le fallait bien, puisque la matière était une.

Nous avons vu combien l'essence lumineuse tenait de près à la vie, et nous en avons conclu que le principe de la lumière émanait directement de la Divinité. Ce n'est pas l'instant de répéter cette démonstration; ici, ne considérant que les faits, nous disons : le premier mouvement de la masse matérielle fut déterminé par le premier rayon lumineux qui arriva jusqu'à elle. Ce fut ce rayon qui lui apporta l'étincelle amenant la fermentation ou le développement du calorique qu'elle contenait. Alors, pour la première fois, ses molécules s'agitèrent, se détendirent ou se serrèrent.

Par une série de transitions bien lentes d'abord et plus promptes ensuite, les substances, selon leur nature, passèrent de la fluidité à la densité ou de la densité à la fluidité.

Commencé sur un point unique, ce mouvement a dû, de proche en proche, s'étendre dans l'espace. Il a dû même acquérir, dans certaines régions, une activité extrême, et nous en avons la preuve dans le broiement des rochers qui composent la charpente de notre planète.

Peu à peu les matières se sont assises, ces affreuses convulsions se sont calmées. Mais en cessant d'être dé-

rdonné, le mouvement ne s'est pas arrêté; il est devenu tat normal de la matière : quand il n'a pas été dans s masses, il a existé dans les molécules, et c'est par es que les corps, se concentrant ou s'étendant, ont angé d'état.

Maintenant, si l'on se rappelle que l'espace est le plein que le vide étendu n'est nulle part, conséquemment 'une matière ne peut changer de position qu'en dé-łçant une autre matière, on reconnaîtra que ce qui nd possible le mouvement de cette matière, c'est l'é-sticité des molécules et la facilité que leur vide intérieur ar donne de céder à la pression. Mais cette facilité se comprimer n'offrirait qu'un moyen de mouvement ansitoire et bientôt épuisé, si les molécules ne jouis-ient pas de la faculté de revenir à leur état primitif. Ce qui détermine ce retour est la nécessité de retrouver ur aplomb. Cet aplomb était maintenu par la pression. ès que cette pression n'est plus et qu'une ouverture est manifestée entre chaque molécule, leur équilibre sse. Toutes alors se mettent en mouvement, mouvement u visible sans doute et qui n'est autre que celui de la rmentation, mais qui pourtant ne finit que lorsqu'elles ouvent leur point d'appui.

Ce point d'appui est trouvé, si la pression recom-ence.

Si le contraire arrive, si les interstices continuent à ouvrir, loin de revenir à leur aplomb, les molécules en écarteront toujours davantage. Mais bientôt leur traction réciproque agit : elles commencent à se dé-ndre et à se gonfler, à peu près comme une bulle air ou un ballon, et ce gonflement ne s'arrête que rsque l'interstice est rempli et l'équilibre retrouvé.

La molécule, quelle que soit sa substance, tend donc ujours à s'étendre, selon l'espace ou le vide qui l'en-

vironne. Il n'est pas même nécessaire que ce vide soit absolu, et la différence des matières fait ici celle de l'équilibre. La molécule se dilate dans les substances plus dilatées qu'elle-même, elle se resserre et se condense dans celles qui le sont moins : c'est là qu'est le mobile de son jeu alternatif. Cet équilibre qu'elle perd et retrouve sans cesse pour le perdre et le retrouver encore, est le secret de son mouvement, disons même de tous les mouvemens, car de la simple molécule à une masse, à un monde, il n'y a ici nulle différence : pour tous les corps, grands ou petits, le terme de l'équilibre est le commencement du mouvement, et la plus grande inégalité de ce mouvement n'est que le plus grand éloignement de l'équilibre.

On peut dire la même chose de la pesanteur : un corps ne pèse plus par lui-même, dès que son aplomb est trouvé. La différence de poids n'est que la différence de l'aplomb ou de l'éloignement de la base, et toute pesanteur, comme tout mouvement, est un effort vers l'équilibre.

Sans ce besoin d'aplomb ou cette nécessité d'une base d'où résulte cette poursuite incessante, cette course des corps après les corps, d'où naît enfin toute attraction, toute répulsion, la masse immobile ne formerait qu'un tout impénétrable et mort, ou bien cette masse aurait un mouvement unique : la ligne droite.

Tous les autres mouvemens, quels qu'ils puissent être, sont donc la conséquence du contre-poids et de la nécessité de l'harmonie des parties, de l'équilibre enfin.

Il y a deux équilibres : celui de l'immobilité et celui du mouvement.

Celui de l'immobilité est l'état d'une masse dont chaque molécule a trouvé sa base ou son point d'appui, et qui est ainsi arrivée à l'état de densité dont elle est suscep-

le. Cette masse conserve son immobilité jusqu'à ce 'elle entre en fusion ou en décomposition. Nous disons mobilité, parce qu'il ne faut pas confondre le mouvent de la masse avec celui des molécules. C'est ainsi e le sol que nous foulons, stable tant qu'il n'est pas ulevé par des volcans ou des convulsions subterranées, communique aucun mouvement aux édifices auxquels sert de base: il reste immobile, parce que ses parties sont.

La mobilité n'est sensible que par le désaccord des rties: que tout marche à la fois et du même mouveent, et vous ne distinguerez plus ce mouvement de mmobilité.

Ainsi, dans l'hypothèse que les corps célestes eussent, outre du mouvement qui leur est propre, une autre obilité qui fut commune à tous, on pourrait peuttre le démontrer par le raisonnement, mais non par es preuves sensibles. Il y a donc l'immobilité prouvée l'immobilité probable; et l'équilibre sur l'immobilité 'est jamais que dans ce dernier cas.

Quant à l'équilibre du mouvement, c'est celui de notre lanète dans ses rapports avec les autres astres du même ystème. Si ces astres ne sortent pas de leur orbite, s'ils e sont pas attirés l'un sur l'autre, s'ils ne sont pas rojetés en ligne droite, c'est qu'il y a partout poids et ontre-poids, ou qu'à défaut d'égalité de poids, le mouement plus ou moins rapide compense la différence; 'est, en un mot, que l'équilibre est suffisant. C'est ici 'équilibre d'une roue qui tourne également, parce que es parties sont égales ou que la rapidité du mouvement mpêche leurs inégalités de se faire sentir. Par conséquent n mouvement régulier ou qui ne trouble aucun autre mouvement, équivaut à l'immobilité : c'est, si l'on veut, l'immobilité du mouvement.

Il faut se rappeler ici que nous n'avons pas considéré comme mouvement régulier ou constamment égal, le mouvement en ligne droite, suite d'une chute, d'un choc, d'une impulsion. Ce mouvement direct varie selon cette impulsion et la résistance qu'il rencontre; et comme il est aussi la conséquence de l'absence d'une base, qu'il a toujours pour but d'en atteindre une et qu'il devient, impulsion déduite, d'autant plus rapide qu'il en approche davantage, il est véritablement l'opposé de l'équilibre.

Dans le vide étendu, s'il existait quelque part, le mouvement de tous les corps serait en ligne droite; il ne commencerait à varier qu'en atteignant la matière, c'est-à-dire la lumière, l'air, un fluide quelconque. C'est alors seulement que chaque corps, selon sa forme et sa pesanteur spécifiques, prendrait un mouvement différent, et ceci parce que l'effet du contre-poids, commençant à se faire sentir, agirait différemment sur chaque masse, selon son volume.

En définitive, si l'espace est le plein, si le vide étendu n'est qu'accidentel, c'est toujours un corps qui en soutient un autre, soit en lui servant de base, soit en lui faisant contre-poids. S'il lui sert de base, ce corps fait poids avec lui, et le contre-poids de la base est aussi le sien.

Il n'est pas nécessaire, pour qu'un corps serve de base, que son immobilité soit absolue : témoin notre planète qui, comme toutes les autres, a deux mouvemens: celui de rotation et celui d'impulsion. C'est ainsi que cette boule, roulant sur une allée, va vers le bout de l'allée et en même temps tourne sur elle-même. La terre n'a donc aussi qu'un équilibre relatif. Il n'en peut être autrement : un corps dont l'équilibre ou l'immobilité serait absolue, devrait repousser les autres, parce que cette immobilité complète annoncerait une densité égale, et qu'un corps entièrement dépourvu de vide doit

sser d'être attractif. Mais comme cette densité, pas plus ıe cette immobilité absolue, n'est pas chose possible, ı doit en induire que l'équilibre n'est qu'une immobilité suffisante, et que la base même a son balancier et mobilité relative.

Quoiqu'il en soit, acceptant cette base telle qu'elle t, on voit que sa nature est de *recevoir* et de *retenir*.

Si la masse qui se pose sur elle n'a pas une pesanteur ı un mouvement assez intense pour ébranler son équibre, elle conserve son immobilité, ou si cette immolité a été momentanément troublée, elle la reprend ientôt.

Si la masse mobile, dérangeant tout-à-fait son aplomb, entraîne avec elle ou la jette hors de sa base, il faut u'elle continue son mouvement jusqu'à ce qu'elle ait rencontré une autre base ou une masse égale à elle-même et rmant contre-poids.

Alors elle retrouve son immobilité suffisante, qui pourınt n'est jamais que passagère, car le mouvement est état ordinaire de la matière; et cela est si vrai, que our avoir un exemple d'immobilité, même relatif, nous vons dû séparer le mouvement de l'ensemble de celui es parties.

Ainsi, de même qu'il y a deux mouvemens et deux mmobilités relatives ou absolues, il y a aussi deux uilibres: celui de l'immobilité et celui du mouvement.

Le mouvement, comme on l'a vu, n'est contraire à équilibre que lorsqu'il est inégal ou irrégulier. Cependant ette irrégularité même est compatible avec l'équilibre, uand elle est rectifiée par une autre; et ici encore, de inégalité des détails, résulte l'égalité d'ensemble.

Cette rectification peut venir encore de l'entourage, et plus ou moins de rapidité du mouvement dépend à la is de l'impulsion donnée à la masse et de la matière

qu'elle traverse. Celle dont les molécules se déplacent avec facilité est aussi celle où le mouvement est le plus facile et le plus rapide. Condensez le fluide éthéré, qu'il devienne aussi compact que la glace ou le cristal de roche, à l'instant tout s'arrête, tout est immobile. C'est donc dans le déplacement des molécules que gît la possibilité du mouvement. L'égalité de la marche des planètes vient de celle des fluides qu'elles traversent.

Il est encore une observation à faire : nous avons vu que, dans le vide, un corps ne pourrait avoir qu'un mouvement direct ou perpendiculaire. Il en serait de même dans le cas où une masse compacte se trouverait en dehors de toutes les autres, car il n'y a ni équilibre ni révolution régulière possible pour un corps isolé. Aussi vous pouvez, quand vous connaissez la marche d'un astre, établir celle des corps qui lui font contrepoids. Si vous n'en voyez pas, il faut les chercher et vous les trouverez; et vous en trouverez toujours jusqu'à ce que la balance du poids ou du mouvement soit égale, et cette balance doit exister aussi d'un système à un autre.

Néanmoins, il ne s'agit pas non plus ici d'une égalité absolue entre deux corps, car cette égalité complète ne comporterait ni mouvement ni poids ; elle équivaudrait à une unité ou à l'union de deux masses en une seule. Alors il ne peut plus y avoir de balancement entr'elles. Un corps ne balance un corps, un mouvement ne maintient un mouvement que tant que l'un n'est pas absolument égal à l'autre : dès qu'il le devient, il l'arrête.

C'est cette sorte de fluctuation ou d'inégalité flottante qui maintient l'équilibre réciproque de deux globes qui se balancent ; c'est ce que nous avons appelé l'immobilité du mouvement ou l'immobilité suffisante. Ce fait ne change rien à ce principe : que la plus grande inégalité

: mouvement annonce le plus grand éloignement de
équilibre, et ceci parce qu'une chose ne peut peser que
ır une autre chose. Tant qu'elle ne l'a pas rencontrée,
le la cherche, et elle reste en mouvement jusqu'à ce
ı'elle la trouve. Nous en avons donc inféré que tout
ouvement est un effort vers l'équilibre, et qu'il ne
:ut ni dans la vie, ni dans la matière, y en avoir
autre.

La démonstration de cette vérité est facile en ce qui
ıncerne les grands effets et les grandes révolutions de
matière, mais elle l'est moins lorsqu'il s'agit des dé-
ils. Il ne faut pas toujours s'en rapporter à ses sens
›ur constater la présence ou l'absence du mouvement,
nous avons déjà fait observer qu'on devait le diviser
ı *visible* et *non visible*.

Le mouvement invisible est le principe ordinaire du
ouvement visible. Dans les mouvemens invisibles, il en
t que nous reconnaissons par leurs résultats, et d'autres
ıe nous ne pouvons juger que par le raisonnement, car
s résultats même nous ne les voyons pas. Par exemple :
de l'immobilité à un mouvement toujours égal, on ne
:ut juger la différence que par la comparaison et le rap-
ochement des corps voisins, il est évident que si ce
›int de comparaison manque, nous ne constaterons ce
ouvement ni par nos sens ni par ses conséquences.
nsi, les habitans d'un globe entièrement isolé des autres
: pourraient savoir s'il se meut, s'il a une rotation et
il fait sa révolution.

Dans d'autres circonstances, les résultats nous offrent
ıe conviction toute aussi grande que la vue même.
ous ne verrons pas se mouvoir certain corps, mais le
angement de face ou de place nous prouve que ce
ouvement a lieu.

Nous ne saisissons pas comment se poursuivent, se

joignent et s'unissent les molécules qui vont composer cette roche ou ces grains de sable dont l'agglomération fera un grès; mais nous voyons que cette roche se forme, que ce grès s'arrondit.

Nous n'embrassons pas plus le mouvement de la croissance des plantes; mais quand elles ont crû, nous ne pouvons nier que cette croissance n'ait eu lieu, car la cime de l'arbre n'est plus voisine du sol, et chaque jour elle s'en éloigne davantage.

La mobilité des corps vivans, bien qu'établie sur le même principe : *l'effort vers l'équilibre*, doit cependant être envisagée sous un double aspect :

1° Le mouvement involontaire, qui n'est autre que celui de la matière sans l'intervention de la volonté;

2° Le mouvement volontaire, ou imprimé à la matière par cette volonté.

Ces deux mobilités peuvent encore se résumer ainsi: mouvement de la vie; mouvement de la matière.

Le mouvement de la matière vient de cette faculté qu'ont les élémens de se dilater ou de se condenser, et de passer sans cesse d'un état à un autre, fluctuation déterminée par le besoin d'aplomb dont l'attraction n'est qu'une conséquence.

Le mouvement de la vie, ou sa faculté d'action, vient de celle du geste ou de la liberté d'agir que lui laisse cet état compressible de la matière et de l'application que l'être en peut faire, soit en combinant ses effets, soit en se les appropriant dans leur nature et leurs conséquences simples.

Un exemple fera mieux comprendre la différence du mouvement naturel avec le mouvement appliqué: je tiens une pierre; j'ouvre la main, la pierre tombe perpendiculairement.

Si, au contraire, je donne un balancement à ma main

la faisant aller à droite et à gauche, la pierre, au n de prendre la voie perpendiculaire, s'en ira horintalement en suivant la direction de mon bras; c'est r une sorte de prolongement de ce bras, comme le gard est une sorte de prolongement de l'œil.

Si, au lieu d'étendre les doigts dans la position hozontale au moment où je lâche la pierre, j'avais fait un mps d'arrêt, puis ouvert la main comme la première is, la pierre, ici encore, serait tombée perpendicuirement : c'est la dernière vibration qui a décidé la irection.

Dans ce double geste, j'ai usé de cette pierre selon le esoin que j'en ai eu et l'emploi que j'en voulais faire. e besoin exigeant un jet horizontal, dans cette position, ı pierre ne pouvait naturellement prendre cette direcon; je la lui ai donnée, contrairement à sa nature ou la loi de l'équilibre et de l'attraction.

Dans le second cas, je n'ai eu qu'à laisser cette pierre cette nature, à cette attraction, à cette nécessité d'éuilibre. Alors, d'elle-même et sans impulsion, elle a ccompli ma volonté.

Mais dans une situation, comme dans l'autre, la loi 'ensemble, ou celle qui ramène toujours un objet vers ı base, reçoit son exécution; et le mouvement imprimé ar ma volonté n'a pu amener qu'un retard. En effet, près avoir couru horizontalement, la pierre a repris son ouvement vertical.

Ici s'arrête le sujet de ce petit article. Les mouvemens de la volonté ou de la vie proprement dite, celui e l'ame ou de l'esprit isolé de la matière, sont en dehors de la question. Nous nous bornerons donc à réter que la mobilité, comme l'immobilité des corps ivans, émane d'un principe analogue à celui qui régit s corps inertes.

De même que ces corps inertes, ces corps vivans (nous ne parlons ici que de l'enveloppe ou des organes matériels) se constituent par l'attraction vers un centre et l'agglomération des molécules, et tombent en dissolution par la dilatation de ces molécules et la séparation des parties.

Comme toutes les masses matérielles, les corps vivans ne peuvent circuler ou s'agiter que dans un fluide ou une substance plus dilatée qu'ils ne le sont eux-mêmes. C'est l'élasticité de la matière, non moins que sa fluidité, qui, permettant de repousser la pression par une pression plus forte, nous donne la faculté du mouvement.

Cette élasticité de l'air peut même, dans certaines positions, aider au mouvement et le déterminer en sens contraire du choc et de l'impulsion, comme fait le volant qui se relève sur la raquette : c'est la contre-pression dominant la pression.

Pour ces corps vivans, comme pour ces corps inertes, la différence de mouvement peut aussi compenser le plus ou moins de pesanteur spécifique et réciproquement, et cette différence provenir seulement de l'entourage.

Tous les mouvemens des corps vivans sont soumis, comme ceux de la matière, aux lois de l'équilibre et du contre-poids. Chaque pas que fait la créature, chaque geste volontaire ou involontaire n'est qu'une confirmation de cette règle, de ce besoin d'un point d'appui, de cet équilibre, but et fin de tout mouvement.

La perte de l'équilibre ne conduit jamais un corps à l'immobilité, mais à une chute, chute d'autant plus grave qu'il y aura de distance du point de départ à celui d'arrivée, ou entre la base qu'on quitte et celle où l'on va.

Pour tous ces corps, le mouvement circulaire ou elliptique n'est que l'immobilité du mouvement, ou le

ouvement se concentrant dans un cercle et revenant ujours sur lui-même.

Dans la marche verticale d'un corps, c'est seulement sa rapidité progressive qu'on peut établir l'espace l'il a parcouru et la force d'impulsion qui l'a mis en u, parce que c'est seulement en quittant le mouvement orizontal que ce corps a perdu son équilibre.

Sa rapidité, en approchant de la terre, ne s'est accrue ue parce qu'il s'éloignait d'autant plus de ce point d'éuilibre.

Pour les corps vivans, comme pour les corps inertes, équilibre n'est jamais durable : le perdre et le retrouver, 'est l'existence entière.

Enfin, pour les corps inertes ou vivans, pour tous les lémens ou fractions d'élémens, il faut qu'une chose ose sur une autre chose, ou tende à y poser.

Si elle y pose d'une manière complète, elle est immoile ou n'a de mouvement que celui de ce point d'appui, 'est-à-dire un mouvement qui n'est pas le sien.

Si elle tend à y poser, c'est-à-dire si elle n'a pas son équilibre, elle a un mouvement à elle jusqu'à ce qu'elle l'ait atteint.

Si cette base est élastique, ou si la masse qui veut poser sur elle peut déranger son propre équilibre, cette ase la repoussé par le mouvement inégal qu'elle prend u la vibration qu'elle éprouve par suite du choc de la masse qui a cherché sur elle son point d'appui.

La masse, en renouvelant son effort, en touchant ans cesse cette base et sans cesse en étant repoussée, btient ainsi un mouvement alternatif comme celui d'une endule, et la base prend elle-même un mouvement ntretenu par ce choc continu.

Il n'est pas nécessaire que la partie solide de deux orps célestes soit en contact immédiat pour se com-

muniquer ce mouvement réciproque, il suffit que leur atmosphère le soit. Mais pourtant un mouvement ne balance un mouvement que tant qu'il est inégal : dès qu'il ne l'est plus, il l'arrête.

Quant au corps lancé, il ne s'arrête que lorsqu'il trouve une résistance plus grande que l'impulsion qui le pousse.

Dans la matière dense, cette résistance peut être immédiate.

Dans la matière fluide, elle n'a lieu qu'à la longue.

Il n'y a donc ni mouvement ni immobilité qui soient éternels.

MOUVEMENT, LUMIÈRE, CHALEUR. Le principe du mouvement de l'être est dans le besoin, la passion, la volonté; mais la chaleur et la lumière contribuent à développer en lui ce principe. Pourquoi? C'est que la sensation, point de départ de la passion et de la volonté, ne peut elle-même s'éveiller sans cette chaleur ou cette lumière.

Chose certaine, c'est que là où l'obscurité est complète et le froid intense, tout mouvement s'annihile : la croissance est suspendue et la vie sommeille.

La matière elle-même n'est pas à l'abri de cette immobilité; et il est probable que le mouvement des corps célestes n'a commencé qu'au moment où la lumière les a atteints, et que si le soleil s'éteignait, toutes les planètes qu'il éclaire s'arrêteraient après un temps donné, c'est-à-dire quand l'impulsion du mouvement présent aurait cessé. Si elles ne s'arrêtaient pas, c'est que la lumière leur arriverait d'autre part.

Ceci n'est qu'une présomption ; quant à l'immobilité dans laquelle tombent les êtres privés de lumière ou de

aleur, elle est positive. L'activité d'un animal, comme lle d'un homme, décroît avec le jour et la température, . même avec l'un ou l'autre, et se change en une inertie mplète quand ce jour et celte chaleur ont entièrement sparu.

L'effet peut même être subit : cet oiseau qui chante us un jour brillant, ce quadrupède qui s'ébat devant lumière, cessent immédiatement si vous interceptez le ur. Bientôt l'oiseau met sa tête sous son aile ; le quaupède se couche et s'endort.

Ceci explique cette longue stagnation des germes vétaux et animaux, des graines, des œufs, des larves et quelques reptiles qui, enfouis dans les entrailles de la rre, sommeillent ainsi indéfiniment et jusqu'à ce que elque circonstance les ramène à la surface lumineuse. : là, l'apparition d'espèces qui semblent nouvelles et que a prend pour des créations spontanées.

On se tromperait si l'on citait comme preuve contraire : cette influence de la lumière sur le mouvement, les dividus qui ne se montrent que la nuit, les hibous, s chauves-souris, etc. C'est seulement dans un demi-jour e ces animaux se meuvent. Si l'obscurité était entière, x aussi resteraient immobiles.

Ajoutez que s'ils se passent du grand jour, s'ils le ient même, ils ne se passent pas de chaleur et ne rtent de leur retraite que lorsque le temps est beau : les nuits chaudes.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne faut pas confondre ec les animaux nocturnes qu'il est facile de reconître à la conformation de leurs yeux, ceux qui ne se ontrent que la nuit, seulement parce qu'on les poursuit jour, ou bien encore parce que la nuit ils croient rprendre plus facilement leur proie. Il n'y a là que le lcul de la faim. Que ces animaux soient transportés

dans un pays où ils n'aient rien à craindre et où la chasse soit abondante à toute heure, ils ne chasseront jamais la nuit.

Dans les latitudes méridionales, vous rencontrez des myriades d'insectes, de vers, de reptiles, qu'on ne voit pas dans les latitudes plus froides. Que le climat de ces latitudes change, que la température s'élève, bientôt toutes ces espèces y apparaîtront: l'eau, l'air, la terre en seront remplies. — Elles y sont venues d'ailleurs, direz-vous. — C'est possible, mais le contraire ne l'est pas moins. Ces espèces étaient là; elles sommeillaient, il ne fallait que quelques degrés de chaleur pour les mettre en mouvement.

Si les degrés de chaleur ou de lumière font, dans de certaines limites, ceux du mouvement, on doit en conclure que dans les parties de l'espace plus chaudes et plus éclairées que notre terre, les êtres doivent avoir des mouvemens plus rapides et conséquemment une forme autre que la nôtre.

Quelle est cette forme essentiellement propre au mouvement? C'est difficile à dire, car elle doit varier selon la nature des élémens. Quand la terre entière était couverte d'eau, il n'y avait pas un seul quadrupède. A quoi les pattes leur auraient-elles servi?

Si le contraire fût arrivé et que la terre, rafraîchie par son atmosphère ou toute autre cause, eût été habitable sans lacs, ni mers, ni fleuves, il n'y aurait eu aucune forme de poisson. A quoi des nageoires auraient-elles aidé à leur mouvement sur une surface dure et plate?

On voit que la nécessité du mouvement et la nature de sa possibilité et de sa spécialité ont dû partout grandement contribuer à la conformation des créatures.

Voyez: *Formes: de leur accord avec la localité.*

MOUVEMENT, VITESSE. Nous avons longuement rlé du mouvement; nous allons en parler encore, car cette question se rattachent presque tous les mystères la création. Tout est mouvement dans l'esprit, comme ns la matière. Le mouvement est la vie de l'univers; st son état normal. L'immobilité, pour les choses mme pour les êtres, est toujours accidentelle ou tranoire.

C'est l'immobilité ou le degré de mouvement d'un rps, qui sert à déterminer la vitesse d'un autre corps. ue tout soit immobile ou que tout marche à la fois, pparence est la même pour nous. Pourquoi la terre, algré son double mouvement, nous semble-t-elle dans e immobilité parfaite? C'est qu'elle l'est effectivement ns ses parties, et qu'il n'y a d'agitation que lorsqu'une ces parties s'ébranle ou se disjoint.

C'est donc l'inégalité du mouvement qui le rend senble. Il faut, pour constater cette inégalité, deux fractions deux corps en présence. Il faut, en outre, qu'il y ait ttement, opposition, contraste entre ces corps. Qu'un lobe soit poussé dans le vide ou dans une substance i n'ait aucune prise sur lui ou sur laquelle il n'en it pas lui-même, il n'y aura, de son mouvement à immobilité, aucune différence saisissable, et nulle cause, ul effet ne pourra indiquer s'il se meut ou s'il ne se eut pas.

L'intensité de la vitesse, quelque grande qu'elle deienne, ne la rendrait pas plus perceptible; ce serait lutôt le contraire.

Quand nous voyageons à grande vitesse sur un chemin le fer et que nous fermons les yeux, s'il n'y a ni secousse ni oscillation, nous nous apercevons d'autant moins du mouvement qu'il est plus rapide.

Quand deux corps vont à l'encontre l'un de l'autre,

c'est celui dont nous faisons partie, ou qui est le plus rapproché de nous, qui nous paraîtra le moins prompt, le fût-il davantage; et s'il s'agit d'un grand corps, de celui surtout que notre œil ne peut embrasser, nous ne verrons que le mouvement du petit. C'est ce qui arrive quand un corps tombe sur la terre.

Selon la position de la terre, un corps doit y arriver en décrivant un cercle ou une suite de courbes, ou bien encore obliquement ou perpendiculairement. S'il vient d'une grande hauteur, il a dû prendre successivement ces trois mouvemens, et la descente perpendiculaire ne doit se prononcer qu'à une petite distance de la terre.

Dès qu'il l'a atteint, la spécialité de son mouvement cesse ; il rentre dans celui de la terre, ou dans cette situation que nous nommons l'immobilité sur le mouvement.

Dans notre système solaire et dans tous ceux où les globes marchent, il n'y a pas d'immobilité possible. Un corps cesse de recevoir ou d'imprimer le mouvement, dès qu'il n'est plus attractif, et il ne l'est plus dès qu'ayant une base plus solide que lui-même, il a perdu sa mobilité et ne pèse plus isolément.

La rapidité du mouvement peut arriver à un degré tel que notre intelligence et notre imagination même ne sauraient le saisir. Voici, à cet égard, quelques rapprochemens comparatifs :

L'homme, en marchant au pas ordinaire, parcourt 1 mètre 33 centimètres par seconde. Le son, dans le même temps, parcourt 350 mètres.

Le boulet, au sortir du canon, avance de 420 toises par seconde, ou 663 lieues par heure, ou 15,900 lieues par jour. Il mettrait 6 ans pour arriver au soleil, ou faire 35 millions de lieues.

Le vent fait, par heure........... 8 kilomètres.
L'ouragan........................ 215 —
Le son, dans l'air à la température
e 16 degrés...................... 1,224 —

La lumière parcourt 70 mille lieues par seconde, ou lus de 4 millions de lieues par minute. Elle nous arrive u soleil en moins de 8 minutes, pendant lequel temps lle fait 35 millions de lieues, vitesse 400 mille fois plus rande que celle du boulet de canon, 600 mille fois plus ue celle du son, et 10 mille fois plus que la vitesse de ı terre qui, dans son mouvement autour du soleil, ne ıit que 7 lieues par seconde.

La transmission du fluide galvanique est de 115 mille ieues par seconde.

La rapidité de certaines comètes est, dit-on, de 2 nillions de lieues aussi par seconde. C'est beaucoup.

L'attraction se transmet d'un corps à un autre avec me vitesse 50 millions de fois plus grande que celle de la lumière. Il n'y a de plus rapide que la pensée, puisqu'en moins d'une seconde elle va toucher un astre qui est à des milliards de lieues de nous et dont la lumière ne nous arrive qu'en deux à trois millions d'années.

Une partie de ces calculs sur la vitesse sont mathématiquement démontrés, mais d'autres ne le sont pas et ne peuvent l'être. Le mouvement d'un corps doit varier selon les substances qu'il traverse : il ira moins vite dans l'eau que dans la vapeur, et dans celle-ci moins que dans l'éther ou dans le vide. Si le fluide a un mouvement contraire au sien, il en résultera encore un ralentissement, tandis qu'il y trouvera un moteur s'il marche avec lui.

Voyez : *Poids, contre-poids.*

MOYENS PHYSIQUES DES ANIMAUX. Sous le rapport de l'intelligence et de l'esprit, l'animal est loin de l'homme ; mais s'il s'agit des moyens physiques, c'est autre chose, et le plus petit insecte ailé, une mouche, un hanneton saura se transporter là où son plaisir ou ses affaires l'appellent, plus vite que le plus leste de nos coureurs, fût-il Basque.

Quant aux oiseaux, nous avons donné ailleurs des preuves de la rapidité de leur vol. En voici d'autres exemples :

Le 28 juillet dernier, sur cent-quatorze pigeons lâchés à Orléans à sept heures et demie du matin, l'un était de retour à Anvers à une heure quatorze minutes, et avait fait cent-quinze lieues en cinq heures quarante-quatre minutes ; dix-huit autres pigeons étaient arrivés avant une heure cinquante-trois minutes ; et sur cent-quatorze pigeons, dix-neuf avaient fait le trajet en moins de six heures et demie. Or, il est des oiseaux qui vont deux et trois fois plus vite.

Les chemins de fer viennent sans doute de combler une lacune, et nous pouvons maintenant lutter avec les animaux coureurs, mais pas avec les oiseaux ; et ce n'est que lorsque nous saurons diriger les ballons que nous pourrons entrer en concurrence.

Quant aux animaux nageurs et plongeurs, poissons, cétacés et autres. nous n'avons encore, avec nos voiles, nos roues, nos hélices, nos gouvernails, nos boussoles, nos montres marines, pu aller d'un océan à un autre aussi rapidement qu'eux et toucher aussi sûrement au but. Une famille de harengs, sans prendre le point, sans demander sa route, viendra des pôles en traversant l'Océan, frayer sur un banc à elle connu, placé entre Ostende et Dunkerque, et exécutera ce trajet plus vite que ne ferait la meilleure frégate.

On le voit donc : à côté de tous ces animaux courant, ıgeant, volant, l'homme est un être lourd et lent.

En élasticité des articulations et en force musculaire, ɔus ne pourrions pas lutter davantage. Une puce est ıusculairement plus forte que le plus agile acrobate, ır elle peut sauter à une hauteur égalant deux cents ıis sa longueur. Elle mange, en vingt-quatre heures, ix fois ce qu'elle pèse, et traîne une chaîne cent fois lus lourde qu'elle-même. Que sont, comparativement, os athlètes?

Ils portent un homme avec les dents : c'est bien! Mais ne tortue de quatre cents livres, quand elle a saisi uelque chose par les mâchoires, se laisse enlever sans ımais lâcher : c'est mieux! Certains dogues en font utant, mais ils ne pèsent pas deux cents kilos.

Si nos Hercules portent beaucoup avec leurs dents, ils n font aussi un fort bel usage à table. Mais comment ncore ici les comparer à notre puce, ou même à de imples loups qui, à deux, mangeront un cheval en trois jours sans se sentir incommodés.

Est-il question des sens? Personne n'ignore la finesse du nez du chien : il suivra son maître à la piste pendant cent, deux cents, trois cents lieues, et, chose étrange, plusieurs semaines, plusieurs mois après son passage. Eh! bien, il est des animaux, dans l'état sauvage, dont l'odorat est encore plus subtil, et qui sentiront une proie à vingt et trente lieues de distance. C'est ainsi qu'en un jour de bataille et lorsque le sang a commencé à couler, des milliers de corbeaux s'élancent de tous les coins d'une province et se hâtent vers le champ du carnage.

Il est d'autres oiseaux que la vue sert non moins bien et qui, s'élevant à une grande hauteur, voient les deux rives d'un golfe, d'une mer peut-être.

On a prétendu que nous l'emportions sur eux par la finesse du toucher : erreur ! Les animaux ne l'ont, il est vrai, ni dans leurs ailes ni dans leurs pattes, mais ils ont l'équivalent dans leurs antennes, dans leurs cils, dans leur trompe, dans les poils de leur museau, dans d'autres organes dont l'homme est complètement privé.

Quant au goût, il n'est pas d'épicurien, pas de gastronome qui l'ait aussi sûr et aussi fin que certaines bêtes. Sans doute elles se soucient peu des nos épices et de nos ragoûts ; mais frugivores, herbivores ou carnivores, elles cherchent et trouvent dans chaque morceau un fumet, un parfum, un arome dont nous n'avons pas même l'idée. Si vous voulez avoir la preuve qu'elles s'y connaissent, c'est qu'elles choisissent et choisissent bien : offrez à votre lapin une carotte vieille et dure et une autre jeune et tendre, il ne s'y trompera pas.

Votre écureuil ne choisira jamais la noix huileuse ou la noisette gâtée, ou s'il y tombe, il la rejettera et en prendra une meilleure. Les pierrots ne s'adressent qu'aux cerises mûres ; les limaces qu'aux bonnes poires. Quand l'épervier dîne d'une perdrix, c'est qu'il n'y avait pas là de perdreaux ; et le renard aime mieux croquer une poulette que deux vieilles poules.

Bref, pour la finesse des sens, comme pour la vigueur des gestes, les animaux sont nos maîtres.

Le sont-ils aussi en courage, en patience, en persévérance, en prudence ? C'est ce que nous examinerons ailleurs.

Voyez : *Vertus des animaux*.

MULOT, CAMPAGNOL. Petit animal grâcieux, intelligent, rempli de prévoyance, et qui se fabrique un petit terrier tout aussi bien que le ferait un gros renard

mieux probablement que certains êtres humains qui disent architectes et maçons.

Malgré toutes ses qualités, hommes et animaux lui font le rude guerre, car c'est un très-bon manger pour chats et un mauvais voisin pour les hommes.

Grand dévastateur, tout petit qu'il est, dès qu'il est stallé dans un champ, il y est plus maître que le opriétaire et il y récolte avant lui.

Son moyen est facile : quand l'épi est mûr, ce qu'il it fort bien, d'un coup de dent il coupe la tige au ed, puis détache l'épi, le goûte, en mange un morau, et s'il est bon, il va emmagasiner le reste.

Il en est une espèce qui diffère de celle de notre pays; s campagnols, un peu plus forts que les nôtres, hatent le Kamstchatka et la Sibérie, d'où ils émigrent temps à autre pour faire des excursions de cinq à x cents lieues et revenir au point d'où ils sont partis. Quand cette fantaisie de courir leur prend, ils se ettent en route tous ensemble, c'est-à-dire par millions, marchent toujours devant eux sans jamais se détourr, escaladant les montagnes et traversant les rivières.

Loin de les haïr, comme nous faisons, les Kamtschadales ur portent une estime toute particulière, d'abord parce 'ils amènent à leur suite une foule d'animaux à fourre, tels que renards, martes, etc., dont la chasse est ès-productive. Puis ils se sont aperçus que chaque fale de campagnols avait un terrier très-bien approviomé de racines bonnes à manger et dont le poids ève parfois à sept à huit kilogrammes dans un seul rier.

Quand les campagnols ont fait séjour dans un canton, se met donc à la recherche de ces magasins, et la colte est ordinairement fructueuse.

Cependant, par un reste de loyauté, les Kamtschadales

ne vident pas entièrement ces terriers; en honnêtes voleurs, ils en laissent une partie pour le vrai propriétaire, y ajoutant quelquefois, en forme de restitution, un petit morceau de pain de poissons.

Nous engageons les collecteurs, percepteurs et répartiteurs de tous les pays chrétiens, et notamment nos bons et loyaux représentans, ministres et autres, à méditer sur cet exemple, et à faire avec nous comme font les Kamtschadales envers les campagnols.

MUSCADE. Il s'agit ici de celle des escamoteurs, physiciens si vous voulez. La première fut inventée par Circée, le jour qu'elle reçut dans son île les compagnons d'Ulysse. Ah! qu'ils dormirent bien cette nuit-là, étendus dans l'étable!

Cette muscade primitive était un petit ballon gonflé d'air. De quel air? Je ne saurais le dire: nos chimistes, tout savans qu'ils sont, ne l'ont pas encore analysé. Mais quel qu'il fût, les effets en étaient merveilleux.

Circée l'inventa donc en faveur de la suite du roi d'Ithaque; elle la leur présenta au dessert sous forme de praline et de confitures.

Le roi n'y toucha pas, et pour cause; peut-être était-il du secret. Quant aux autres, ils s'en régalèrent fort. J'ai dit ce qu'il leur en arriva et en quel lieu ils dormirent.

Se sont-ils réveillés depuis? Oui, mais jamais pour long-temps, car ils sont encore jusqu'au cou dans leur bauge. Quand accidentellement, pour grogner, ils poussaient trop la tête dehors, bientôt, à l'aide du même spécifique, on les y faisait rentrer pour y dormir de rechef.

La recette ne nous fût point parvenue, si la bonne dame ne l'eût donnée au souverain son hôte, qui n'était

ns homme à la laisser perdre. Aussi la tradition nous l'a-t-elle conservée, et de roi d'Ithaque en roi d'Ithaque, elle est arrivée jusqu'aux républicains de la veille.

Voyez : *Boulettes, charlatan, liberté, égalité, fraternité.*

MUSIQUE, MUSICIEN. On a simplifié, autant que possible, les règles de la poésie française, et il n'est personne qui, en deux jours d'étude, n'arrive à les savoir. Ne pourrait-on pas simplifier aussi celles de la musique, surtout dans la manière de l'écrire. Qu'a-t-on fait pour y parvenir? Jusqu'au XI[e] siècle, on s'en est tenu à celle des anciens qui, autant qu'on peut en juger par ce qu'il nous en reste, étaient de médiocres compositeurs.

Ce fut en 1200 que Guy d'Arrezzo écrivit les notes sur plusieurs lignes. La position en marquait l'intonation, mais non pas la valeur. Ce ne fut qu'en 1530, que Jean le Meuns, né à Paris, inventa les *noires*, les *blanches* et les *croches*, et la manière d'écrire dont se sert actuellement l'Europe entière.

Cette méthode est loin d'être parfaite. Celle de l'enseigner l'est moins encore : elle semble faite pour dégoûter de l'art, tant elle apporte d'obstacles à sa propagation.

Quoique peu savans, les musiciens de l'antiquité jouirent d'une renommée qui est parvenue jusqu'à nous. Les plus célèbres furent Amphion, Orphée, Hyagnis, Olympe, Demodogne, Phemius, Therpandre, Phrynis, Timothée.

Peut-être la beauté de leur organe suppléait-elle à l'imperfection de leur méthode, et la nature seule opérait des prodiges. Néanmoins, je suis d'avis qu'ici, moins qu'ailleurs, il ne faut perdre de vue ce proverbe qui fut vrai dans tous les temps : *Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois.*

Les anciens avaient un art qu'ils n'ont pas transmis

à nos pères, ou que ceux-ci dédaignèrent et bien à tort: c'est l'art d'étendre la portée de la voix. Comme ils jouaient la comédie et la tragédie en plein air et devant cent mille spectateurs, la chose était indispensable. Ils y parvenaient au moyen de masques qui augmentaient presqu'indéfiniment la masse du son.

Le jeu de la physionomie des acteurs et surtout des actrices, étant chez nous une des parties appréciées du spectacle, les masques tragiques ou comiques n'y seraient pas admis. Mais quelqu'autre moyen ne serait-il pas possible? S'il n'était pas applicable au chant, ne pourrait-il l'être à la parole? Il est bien certain que nos discours de tribune ne sont entendus que du petit nombre, parce que fort peu de députés ont de la voix et que fort peu de voix ont du timbre, condition indispensable pour se faire entendre dans un grand local.

Pour en revenir à la musique, il faut reconnaître que la famille des musiciens s'est améliorée en France, soit en talent, soit en conduite. Autrefois, on croyait que tout musicien devait être un ivrogne: qu'en résultait-il? C'est qu'il finissait par se le persuader à lui-même, et que de sa musique il ne lui restait bientôt que l'ivrognerie.

Parmi les musiciens, les plus appréciés, les plus chèrement payés, sont les chanteurs.

Un proverbe sclavonien dit *qu'il en est des hommes comme des ânes, qu'on ne retient jamais mieux qu'en les saisissant par les oreilles*. En effet, rien ne prévient plus, en faveur d'un homme ou d'une femme, qu'une voix douce et harmonieuse. Celui qui la possède ne peut paraître laid que lorsqu'il chante faux. Aussi tout chanteur, qui connaît ses avantages, est ordinairement pourvu d'une vanité encore plus éclatante que sa voix, et l'on en pourrait citer de véritablement prodigieux sous ce rapport.

— Combien gagnez-vous, par an, à Paris, disait un

provincial à l'un de ses anciens condisciples devenu premier chanteur? — Mais... cent mille francs, comme tout le monde, lui répondait le fier artiste, bien convaincu qu'il n'était pas payé le quart de sa valeur.

La rareté des grands talens explique ce haut prix quand l'individu est vraiment musicien et qu'il a de la voix. Mais il est une classe de chanteurs très-répandus, très-courus, très-chèrement payés, qui ne chantent qu'en gestes et en grimaces. Un amateur étranger, près de qui je me trouvais un soir dans un concert, me demandait au troisième couplet d'une romance soupirée par un des illustres de l'époque : *chante-t-il?* et il le demandait sérieusement : il voyait des gestes, des grimaces, des roulemens d'yeux, mais quant au chant, il avait beau se frotter les oreilles, il n'en saisissait rien. C'est ainsi que les signes par lesquels les muets se communiquent leurs pensées sont souvent invisibles à ceux qui n'y sont pas initiés.

Or, la difficulté est non moins grande en ce qui concerne les virtuoses que nous signalons : ils chantent mentalement, on les entend par ouï-dire ; c'est la tradition d'un chant. Peut-être chantèrent-ils autrefois, mais il est plus probable qu'ils ne chantèrent jamais : ils crurent chanter. Mieux encore, ils le firent croire à d'autres, et là fut le talent. Il n'est pas mince, puisqu'il consiste à persuader à tout un auditoire qu'il entend ce que vous ne dites pas. C'est le renouvellement du miracle du cheveu de la vierge.

Ces chanteurs qui ne chantent pas, ces chanteurs sans voix, sont pourtant moins à craindre que tels et tels qui en ont une, car il y a voix et voix, et la grenouille a aussi la sienne.

Garat disait d'un bel acteur à la voix médiocre : « C'est du vin de Suresne dans une bouteille de Bordeaux. »

Posant le doigt sur la poitrine d'un autre qui avait une belle voix et pas de méthode, il ajoutait : « *L'animal y est.* »

Passe quand il y est en effet, parce qu'avec des soins, s'il n'est pas rétif et indomptable, on en fait quelque chose. Mais s'il n'y est pas, comment l'y mettre? Et un chanteur qui n'a qu'une demi-voix et qui veut faire comme s'il en avait une entière, produit, sur celui qui l'écoute, la même sensation qu'un funambule dansant sans balancier, et qu'on s'attend toujours à voir tomber à droite ou à gauche.

Quand l'individu a la voix fausse, c'est pis encore, et d'autant pis qu'elle a plus de volume et d'étendue, car elle procure à l'auditoire une satisfaction à peu près aussi complète que celle que donne à notre oreille une lime sur une scie ou la vrille dans un canon qu'on fore.

Si j'ai parlé de voix fausse, c'est par déférence pour la langue, car c'est l'oreille qui est fausse et c'est elle qui fausse la voix. L'inégalité des oreilles et conséquemment l'inégalité du choc d'un son, est ce qui détermine la fausseté de la voix. On est muet parce qu'on est sourd; on chante faux parce qu'on n'a entendu chanter que de cette manière.

Une dame vantait la voix de son amant qui détonnait. Quelqu'un lui dit : « Je savais que l'amour rendait aveugle, mais j'ignorais qu'il rendît sourd. » C'est qu'il faut l'être en effet pour résister à un morceau chanté au-dessus ou au-dessous du ton ou de l'accompagnement. C'est pourtant ce qui arrive journellement en France et en Allemagne : on y est grand musicien, mais on n'y a pas toujours l'oreille juste.

L'Italie est peut-être le pays où l'on sait le moins de musique, mais c'est celui où l'on est le plus naturellement musicien, c'est-à-dire où l'on chante avec le plus

de justesse et de goût. Il en est de même dans quelques parties de la Russie.

Il y a aussi la justesse de la parole. Il ne faut pas croire qu'on ne puisse parler faux ; c'est un vice des plus communs et qui rend si fatigant le parler de gens qui, d'ailleurs, écrivent bien, et parleraient de même si leur organe ou leurs oreilles étaient aussi justes que leurs pensées. Mais les sons qu'ils attachent aux phrases sont toujours à contre-sens ou en opposition avec ce que ces phrases expriment : ils élèvent la voix quand ils devraient l'adoucir, ils l'étouffent quand il faudrait qu'elle éclatât; ou bien, prononçant tout du même ton, ils saupoudrent d'ennui les choses les plus piquantes.

L'éloquence de certains prédicateurs, de certains avocats qui ont eu le bon sens de ne rien imprimer, était toute dans la magie des sons. C'étaient de grands musiciens, mais rien de plus. Ils charmaient, ils persuadaient par la parole, parce que leur parole était harmonieuse. Leurs discours écrits auraient paru ce qu'ils étaient, faibles de pensée et de raisonnement, et peut-être froids et faux. C'est ainsi que bien des morceaux d'académie et de tribune, qui ont produit un si grand effet du vivant des auteurs, sont tombés au-dessous du médiocre quand leurs héritiers leur ont joué le mauvais tour de les faire imprimer. On croit rêver en les lisant, et on ne s'explique pas les applaudissemens dont ils ont été l'objet et moins encore l'influence qu'ils ont eue sur les événemens.

Ceci est plus applicable encore à la poésie. Ce que l'on y admire est le son, non moins que la pensée ; aussi les plus beaux vers, mal lus, cessent d'être beaux; tandis que bien lus, les plus mauvais paraîtront bons.

Le poète Vigée, qui lisait admirablement, s'amusait quelquefois à mystifier ses auditeurs : il disait avec sentiment, chaleur, enthousiasme, bref, avec tout le prestige

de son talent, les vers décolorés de quelqu'auteur médiocre. On applaudissait à tout rompre. Puis, sans en indiquer l'origine, il prenait une belle tirade de Racine ou de Corneille, et en ayant l'air de la bien lire, il lisait à faux ou à contre-sens. On ne manquait jamais de trouver le morceau détestable.

Dans notre langue, il y a une foule de sons qui font jeux de mots ou calembourgs, et qu'on est obligé d'éviter sous peine d'exciter le rire ou du moins de gâter l'idée la plus noble. Dans la tragédie du *Camp des Croisés*, on lisait à la première représentation :

De ce monde sorti comme un vieillard en sort.

Ce vers n'avait rien que de très-convenable, cependant l'auteur fut contraint de le changer.

Si la parole a sa musique et conséquemment si la musique a sa parole, le talent du chanteur, comme du compositeur et du poète, est de savoir accorder ces deux musiques, c'est-à-dire la musique musique et la musique parole.

Ce qui donne tant de charme à certaines romances, à quelques chansons qui, sans avoir rien de bien saillant comme pensée et comme harmonie, ont traversé les temps et les traverseront encore, c'est cet accord parfait des paroles et de la musique. De ce nombre, je citerai: *Que ne suis-je la fougère; Vive Henri IV, etc.*

Par un effet contraire, des choses vraiment belles comme musique et comme paroles, prises isolément, sont tombées et restent oubliées, parce que les paroles et la musique ne pouvaient s'accorder.

S'il m'est permis d'indiquer mes idées à cet égard, moi, pauvre poète et musicien médiocre, voici ce que je conseillerai au poète, s'il veut aider au musicien:

Dans les vers de six syllabes, le repos doit être sur la seconde ou sur la troisième.

Dans les vers alexandrins, le repos doit être sur la seconde ou la troisième syllabe de chaque hémistiche.

Dans les vers de huit syllabes, il doit être sur la seconde, la troisième ou la quatrième.

Même observation pour ceux de sept syllabes.

Dans ceux de dix syllabes, il doit y avoir un repos sur la seconde ou la troisième du second hémistiche.

Je me suis toujours demandé pourquoi le peuple français, qui est certainement, de tous les peuples européens, celui qui chante le plus, est en même temps celui qui chante le moins juste, et ceci dans toutes les classes? Prenez trois portefaix, trois représentans, trois ministres, engagez-les à chanter tour-à-tour leur trio, puis leur solo: vous serez embarrassé pour décider celui des neuf qui aura chanté le plus faux.

La faute en est probablement à leur nourrice qui, pour les endormir ou les empêcher de crier, les chansonnait à sa manière.

Le gouvernement s'occupe aujourd'ui à populariser la musique; il a raison, les mœurs y gagneront comme les oreilles. Mais pour arriver à un résultat, c'est aux plus petits enfans qu'il devrait s'adresser. Ce sont ceux des crèches et des salles d'asile dont il faudrait tout d'abord accoutumer les oreilles à des sons justes et harmonieux. L'habitude, une fois prise, ils ne la perdraient plus: les impressions du berceau sont les plus durables.

Voyez : *Chanteur*.



NAGEUR. J'ai rencontré, dans ma vie, plus de cent nageurs qui avaient *fait des têtes* (terme de natation) du haut du Pont-Royal, mais je n'en ai jamais trouvé qui en faisaient, et pas davantage ceux qui les avaient vu faire. Cela ne dit pas qu'ils n'en aient jamais fait, mais seulement qu'ils les faisaient incognito : le vrai courage n'a pas besoin de témoins. Bref, il ne saute du Pont-Royal dans la rivière que ceux qui ne savent pas nager.

Le gouvernement donne ordre aux jeunes matelots d'apprendre à nager; mais M. le préfet de police, M. le maire ou M. l'adjoint, dans la crainte que madame son épouse voie ce qu'une femme ne doit jamais voir, ne veut pas que les matelots nagent. Aussi, dès que la canicule approche, fait-il placarder sur tous les murs de la

ille, qu'il y aura prise de corps, amende et prison, ontre quiconque osera mettre son pied nu dans le lac, mer ou la rivière, selon la localité, et sergens, genrmes, commissaires sont jour et nuit à l'affût des déiquans. Or, enseignez donc aux gens à nager sans eau! t-ce dans une baignoire ou dans leur grenier qu'ils prendront à se soutenir sur la vague ou à remonter courant? Et puis, quand il se noie cent matelots par née, M. le maire se frotte les mains en disant : « C'est al, la décence a été respectée et ma femme n'a rien vu. »

En général, on a, en France, disons même chez tous peuples chrétiens, une grande horreur de l'eau. On nble croire que celle du baptême nous a lavés pour ite la vie, et bien des gens s'en tiennent là.

Les Juifs attribuent la même vertu à la circoncision; e les débarrasse de toutes les souillures passées, préites et à venir, et jamais la religion de Moïse n'a irni ni nageur ni plongeur.

Si l'on exerçait les tout petits enfans à nager, ou itôt si on les mettait dans l'eau peu de temps après ir naissance, dans l'eau tiède d'abord, et si on les y ssait s'agiter, on hâterait, je crois, leur développement, on les conduirait bientôt à nager seuls.

C'est une expérience facile, point dangereuse et qui coûte rien; néanmoins personne ne la fera. La raison, st qu'en fait de nouveautés, on n'aime pas celles qui it utiles, et que si l'on proposait d'ajouter une baioire aux crèches et aux salles d'asile, on regarderait a comme une énormité.

Voyez : *Justice distributive.*

NATION CONTRE NATION, DOGUES ET ROQUETS. Pourquoi y a-t-il tant de nations en Eu-

rope, quand il n'y a qu'une race d'hommes? Notre association européenne, son contrat social, son entente cordiale de gouvernement à gouvernement ou de peuple à peuple, enfin sa représentation nationale là où il y en a une, ou sa camarilla là où il n'y en a pas, représentent au naturel une troupe de roquets qui se battent devant une écuelle de soupe, tandis que quelque gros dogue la mange en se détournant de temps en temps pour pincer les roquets, afin de les encourager à se mieux mordre.

Or, peuples de tous les pays, si vous manquez du nécessaire, si vous êtes partout souffreteux et affamés, si, au lieu d'avancer, vous êtes en voie rétrograde, c'est, pardonnez-moi l'expression, que vous êtes encore plus stupides que vous n'êtes pauvres. Je vous le demande à vous-mêmes : ne faut-il pas que cela soit, pour que vous consentiez à employer vos bras, ces bras que Dieu vous a donnés pour fertiliser la terre, pour vivre et faire vivre les autres, à empêcher ces autres de fertiliser cette terre, de vivre et de vous aider à vivre, et ceci parce qu'ils ont un autre nom que vous ou parlent une autre langue, ou seulement parce qu'ils portent, au bout d'un bâton, un chiffon d'une autre couleur que celui que vous portez vous-mêmes? Mais, en conscience, sont-ce là des raisons? Leur sang n'est-il pas rouge comme le nôtre? Leur cœur est-il fait autrement, et ne bat-il pas de même? Vos besoins et vos souffrances ne sont-ils pas semblables? Enfin, d'hommes qu'ils étaient comme vous, ne sont-ils pas, comme vous, devenus de misérables brutes, pauvres roquets pelés, rogneux, galeux, battus, pillés, mordus par des dogues semblables à ceux qui vous mordent? Enfin, la nation, puisque vous vous nommez également ainsi, n'est-elle pas, comme chez nous, divisée en une minorité qui mange et une majorité qui crève?

Puisque vous souffrez du même mal, il est à croire ıc pour guérir il vous faudra le même traitement; et serait curieux de voir qu'après vous être battus devant soupe, vous vous battiez aussi devant le remède: or, remède est simple et facile.

— Sans doute, allez-vous me dire, puisque nous mmes ici dix mille contre un; rien de plus simple ıe de nous armer, de nous lever tous ensemble, d'attaquer les dogues, de les tuer et de nous partager leurs aux pour en faire des fourrures.

— Vous n'y êtes pas, honnêtes roquets, car ce que us avez envie de faire aujourd'hui, vous l'avez fait ngt fois, dont six au moins à ma connaissance; et la ıose faite, vous n'en êtes pas moins restés roquets, us pauvres, plus affamés, plus laids, plus bêtes, plus deux que jamais. Seulement les dogues étaient changés: ı lieu d'être blancs, ils étaient rouges, au lieu d'avoir ux crocs à chaque mâchoire, ils en avaient quatre; ı lieu de se contenter de manger votre soupe, ils vouient encore vous mettre dedans pour rendre le bouillon eilleur; et il en sera toujours ainsi tant que vous ferez mme vous avez fait, c'est-à-dire tant que vous en endrez aux armes, parce qu'il y en aura toujours qui, rès les avoir prises, ne voudront plus les quitter, et ii s'en serviront pour se faire dogues à leur tour.

— Alors, direz-vous, nous leur ferons comme aux emiers.

— Bien. Mais la chose faite, ce sera à recommencer; toujours ainsi, de façon que vous y passerez tous, les s après les autres, et que définitivement il ne restera us que vos os pour expliquer la chose. Vous voyez nc bien que le moyen n'est pas bon.

Je vais vous en indiquer un meilleur et beaucoup oins dangereux; j'ajouterai même qu'il est imman-

quable. Or, ce moyen consiste, non pas à faire, mais à cesser de faire.

Vous avez vu que les dogues, en les réunissant tous, ne formaient pas numériquement la dix-millième partie des roquets, et que c'était seulement parce que les roquets se battaient entr'eux que les dogues étaient les maîtres : or, comment les dogues font-ils battre les roquets? Autrefois, en leur mettant à l'épaule une lance et un bouclier, ou un arc et des flèches; aujourd'hui, en leur offrant un fusil et sa baïonnette. Eh! bien, vous n'avez qu'une chose à faire, c'est de vous croiser les pattes; et ni pour or, ni pour argent, ni par promesses, ni par menaces, de ne toucher ni à ce fusil ni à sa baïonnette.

Là-dessus, on vous enverra les gendarmes; laissez venir les gendarmes. On vous mènera en prison; laissez-vous mener en prison. On vous conduira devant le juge; laissez-vous conduire devant le juge. On vous condamnera à joindre un régiment; allez joindre le régiment. Là, on voudra vous faire faire l'exercice, et pour faire l'exercice on vous représentera ce même fusil.

Ici, attention : rappelez-vous bien que c'est pour tirer sur un homme qu'on vous le met à la main, et pour tirer sur un homme qui ne vous a pas fait de mal, qui ne veut pas vous en faire, qui, comme vous, ne demande qu'à travailler honnêtement et qu'à vivre de son travail, à un homme enfin qu'on a contraint, comme on vous contraint vous-même, à sacrifier son repos, son temps et son sang à la défense d'intérêts qui ne sont pas les siens et de principes qu'il ne saurait comprendre, parce qu'ils ne sont fondés ni sur le bon sens ni sur le bon droit; ou bien encore au maintien d'un contrat qu'il n'a pas fait et qu'il ne consentirait jamais à faire, parce qu'il ne le sauve ni de l'oppression ni de la faim. Ne

touchez donc pas plus à ce fusil que s'il était de fer rouge, ou que si Satan vous présentait une plume pour signer la vente de votre ame et votre damnation éternelle.

Sur ce refus, on vous traitera d'insoumis, de réfractaire, de lâche, de sans-cœur; n'en touchez pas plus au fusil. On vous montrera l'étranger envahissant la patrie; laissez l'étranger envahir la patrie. On vous le montrera renversant le trône ou le fauteuil présidentiel; laissez-le renverser le trône et le fauteuil présidentiel. Tout cela ne vous regarde pas le moins du monde. Ne vous ai-je pas dit que vous n'avez pas de patrie, là où vous n'avez pas de pain! Si l'étranger vous en apporte, il n'est pas l'étranger, il est votre père nourricier. S'il ne vous en apporte pas, il ne peut vous en prendre, puisque vous n'en avez pas. Encore une fois, ne touchez pas au fusil et laissez-les dire.

Mais ils crieront, ils tempêteront! Laissez-les crier, laissez-les tempêter: ça ne durera pas toujours. Ça ne durera même pas du tout, pour peu que votre exemple gagne et que pas un de vous ne touche à leur damnée ferraille. Ceci n'est pas difficile, honnêtes roquets, et pourtant je ne vous en demande pas davantage. Mais ce peu, je vous le recommande expressément, car là gissent tout le secret de la chose et le remède à tous vos maux: remède héroïque, remède infaillible, et dont le résultat serait immédiat si tous les soldats de France, tous les soldats d'Europe, tous les soldats du monde, bref, tous les mannequins, tous les imbéciles, tous les ânes bâtés d'un uniforme, que les dogues font sauter et cabrioler pour leur agrément, voulaient, non pas précisément jeter leurs armes au nez de leurs officiers, il faut être poli tout âne qu'on est, mais les déposer grâcieusement à leurs pieds, en leur disant: « Je quitte les lauriers pour les choux, et je vais planter les miens; faites-en autant

des vôtres, ou battez-vous entre vous, messieurs les capitaines, si cela vous agrée. Adieu, je vous cède ma part de gloire : dès ce jour, elle sera bien vôtre, car vous la récolterez entre vous, et l'histoire des héros ne sera plus écrite sur la peau des peuples. La lance aux chevaliers, le soc aux ouvriers ; mais que la lance ne touche au soc, ou le soc brisera la lance et le bras qui la porte. *Amen.* »

NATURE. Nous sommes sans cesse en contradiction avec elle : elle nous a donné la barbe, et nous forgeons des rasoirs pour la couper.

La coutume tue la raison, et toujours ce qui se fait nous paraît meilleur que ce qui doit se faire. Ainsi enfermés dans nos usages et nos préjugés, nous sommes obligés de faire une longue étude pour savoir ce qui est bon ou mauvais. C'est par l'art que nous reprenons ce que la nature nous avait donné, et très-souvent nous ne le reprenons pas, car le mauvais a ses fanatiques et ses martyrs comme toute autre chose.

NOBLES, NOBLESSE. Il y a, dans l'Inde, des cuisiniers qui se croiraient déshonorés de manger avec leurs maîtres. C'est que les cuisiniers, comme les tailleurs, sont, dans la hiérarchie indienne, d'une caste supérieure : ils sont tous nobles, non que leur état donne la noblesse, mais parce qu'il faut avoir la noblesse pour pouvoir prendre leur état. C'est ainsi que nous avions autrefois des gentilshommes verriers ; il fallait aussi faire ses preuves nobiliaires pour avoir le droit de souffler le verre.

Certaines charges à la cour, qui valaient moins encore,

xigeaient également une origine non roturière. A l'époque féodale, les barons français se tenaient au-dessus le certains potentats, rois sans doute, mais nobles à peine, selon eux, car la royauté n'eut pas donné la noblesse.

En 1196, l'empereur Alexis, qui régnait à Constantinople, voulut forcer tous les croisés à lui rendre hommage. Pendant cette cérémonie, un comte français monta sur le trône, s'assit à côté de l'empereur, en disant : « Voilà un beau paysan, pour être assis pendant que tant de gentilshommes sont debout. »

La différence que le noble de jadis mettait de lui à ses serfs, était celle que ceux-ci mettaient de leurs bestiaux à eux-mêmes. Il en est encore ainsi des créoles aux nègres, et de quelques princes asiatiques à leurs sujets.

Les peuples européens, se disant libéraux ou républicains et dont la constitution prêche l'égalité, sont toujours fort embarrassés quand ils veulent mettre d'accord leurs principes égalitaires avec leur orgueil de caste. Les principes cèdent ordinairement, et le superbe dédain qu'un lord anglais ou qu'un baron suisse laisse tomber sur la plèbe marchande ou manufacturière, ressemble beaucoup à celui du planteur pour ses nègres, ou du prince asiatique pour ses administrés.

L'orgueil de caste, en France, est ordinairement en sens contraire du droit qu'on peut avoir à en montrer : le vrai gentilhomme de race, celui dont la noblesse historique ne peut être mise en doute, n'en parle jamais et n'exige rien.

Il n'en est pas de même du gentillâtre ou de l'ennobli : on le reconnaît au soin qu'il prend de rappeler ses titres, s'il en a, ou de s'en donner, s'il n'en a pas.

Le nombre de comtes, vicomtes et marquis, qui ont ainsi surgi depuis quelques années, est vraiment fa-

buleux; et je connais, dans une seule petite ville, plus de vingt de ces nouveaux seigneurs qui, s'ils cherchaient bien, trouveraient encore dans leur grenier l'enseigne de leur grand-père.

Une bonne loi devrait faire justice de ces voleurs de qualifications. Je ne réclame pas le rétablissement des preuves pour ceux qui ne demandent pas de titres, mais bien pour ceux qui en prennent, car il est tout simple de leur demander où ils les ont pris.

« Le seigneur Ferdinando Ferdinandi, disait Scarron, était un gentilhomme vénitien natif de Caen en Normandie. » Peut-être que nos gentilshommes gascons trouveraient leurs titres sur le livre d'or de Venise.

A une missive de Charles-Quint, où celui-ci étalait une grande liste de titres, François Ier répondit en signant: « François, bourgeois de Paris et seigneur de Gonesse. »

Je connais un ancien duc qui ne signe jamais que « de R***, maire. » En revanche, le fils d'un de ses anciens laquais signe: « le baron de ***, chevalier de plusieurs ordres. »

Où l'emploi des titres est devenu un véritable abus, c'est dans certaines entreprises industrielles, puisqu'on en a fait un moyen d'éblouir le public, d'attirer les chalands, et en définitive, de faire des dupes. C'est donc aux ducs, comtes et marquis du commerce et de l'industrie, à qui je m'adresserais d'abord, et je leur donnerais à choisir entre un diplôme ou une patente.

Voyez : *Patronage.*

NOMS. Bonaparte avait des idées vastes, on ne peut le nier; cependant il en avait aussi qui sentaient l'enfantillage. Voici une remarque singulière faite par l'au-

ur des *Mémoires d'un page sous le régime impérial :*
On vit l'empereur nommer MM. Bigot, ministre des
ultes; Gardane, gouverneur des pages: Lannes, colonel-
énéral des grisons; Jambon, préfet de Mayence; Cochon,
réfet des deux Nethes; Mouton, chancelier de la toison-
'or; Rechaut, premier maître d'hôtel, etc. » Que tout
it été hasard ici, je ne le crois pas.

Que le plus ou moins d'harmonie d'un nom, que l'idée
lus ou moins noble ou grâcieuse qu'il présente influe
ar l'avenir d'un homme, c'est ce qu'on ne peut mettre
n doute. Un nom bien sonore dispose toujours en faveur
e celui qui le porte: on ne s'informe même pas d'où
lui vient.

Combien de beaux mariages ont été faits sous le pres-
ge d'un nom, je ne parle ni de son illustration, ni de
on ancienneté, ni de sa noblesse, il n'est question que
e son agrément! Combien d'autres ont manqué pour
 défaut contraire! Une lettre de plus ou de moins fait
 bonheur ou le malheur d'un homme: il épouse la
ame de ses pensées parce qu'il s'appelle *Nicolaï*, ou il
n est refusé parce qu'il s'appelle *Nicolas*.

Il existe, dans ma ville, une famille très-estimable du
om de *Cocu;* elle est près de s'éteindre, parce qu'il
'y a pas de jeune fille un peu bien élevée qui veuille
'appeler Mme Cocu.

Il a fallu une révolution et un talent véritable pour
ire surgir de la foule M. *Cochon;* aussi a-t-il bien fait,
uand il a été préfet, de s'appeler *de l'Apparent*. Un
réfet du nom de Cochon aurait, dans l'administration,
rouvé plus de difficultés qu'un autre.

D'après ceci, on ne peut en vouloir à ceux qui se
épouillent d'un nom malsonnant pour en prendre un
lus ronflant. A défaut d'autre mérite, cela prouve, du
oins, qu'ils ont de l'oreille.

Il y a ensuite, tant pour les hommes que pour les choses, des noms qui se font tout seuls ou qui surgissent d'eux-mêmes. On a beaucoup crié contre *Amerigo Vespucci*, parce que le nouveau monde a pris son nom; c'est probablement parce qu'il a voulu le prendre, car le pauvre homme n'y pouvait mais : il était mort depuis cinq ans lorsque ce baptême eut lieu. Ami de Colomb, qui lui-même n'est mort que quatre ans après lui, jamais Amerigo n'eut l'idée de lui ravir sa gloire ni d'imposer son propre nom à un pays qu'il ne prétendit jamais avoir découvert, car Cabral, Cortez, Pizarro et d'autres y avaient été avant lui.

Ce fut vers 1516, qu'un imprimeur de Saint-Diez en Lorraine, appelé Waldseemüller, ayant fait paraître une relation en latin des voyages de Vespuce, y ajouta une carte où il désigna les pays découverts sous le nom d'*America*. L'ouvrage fut publié avec la carte; l'un et l'autre eurent un grand nombre d'éditions qui se répandirent en France, en Allemagne, et le nom d'Amérique resta. La rime ici fit plus que la raison : on avait l'Afrique, on voulut avoir l'Amérique.

Bien des familles se croient obligées de changer de nom parce qu'un de leurs membres, ou seulement leur homonyme, s'est souillé d'un crime et a subi une condamnation. Alors, sur la proposition du garde-des-sceaux, une ordonnance du roi permet ce changement. Or, au lieu de supprimer le nom de l'innocent, ne serait-il pas plus simple de changer celui du coupable? Lorsqu'un individu est condamné à une peine infamante, ne devrait-on pas, avant tout, le dégrader de la famille, et décider que, jusqu'à sa réhabilitation, il ne s'appellera plus que Jacques le voleur ou Pierre l'assassin, ou seulement Pierre n° 99 ou Jacques n° 100.

Je connais un officier très-distingué qui, ayant voulu

changer de nom et quitter le service à la suite d'une condamnation à mort prononcée contre son frère coupable de meurtre, reçut une lettre autographe du souverain régnant qui lui refusait l'un et l'autre, en disant qu'il ne voulait pas priver l'armée d'un bon officier, ni le pays d'un nom honorable.

Il est des noms propres dont on devine facilement l'origine : ils viennent d'une qualité, d'une profession, d'un accident naturel. Il en est d'autres dont on ne peut retrouver l'étymologie dans aucune langue. Il en est aussi qui, sans qu'on sache pourquoi, font toujours penser et réfléchir, et qui entourent de quelque chose de mystérieux ceux qui les portent.

La révolution de 1793 fut parfaitement absurde relativement aux noms propres ; et comme s'il dépendait de la stupidité de quelques rêveurs d'effacer l'histoire, ils ont voulu que les Bourbons s'appelassent Capet, les Montmorency, Bouchard, et Mirabeau, Riquetti, etc.

Un nom est une propriété : sa confiscation ou sa suppression est la plus inique et la plus tyrannique de toutes, quand elle n'est pas la suite d'un jugement et d'une condamnation.

Les Espagnols sont, de tous les Européens, les plus amateurs de noms ; ils en ont quelquefois une douzaine. C'est un goût qu'ils tiennent des Arabes qui en ont aussi beaucoup, mais pas autant que leurs imitateurs.

En France, on peut souvent dire de quelle province est un homme par la terminaison de son nom.

Les animaux ne sont pas indifférens à l'espèce de nom qu'on leur donne. La preuve, c'est qu'ils le retiennent, qu'ils s'approchent de celui qui le prononce, et s'apaisent même quand ils sont en colère.

Il est tel chien dont il faut changer le nom : il n'y répond pas, probablement parce que ce nom lui déplaît

ou qu'il l'entend mal. Donnez-lui-en un autre, il vous suivra, il vous obéira : celui-là est de son goût.

Voyez : *Changement de nom.*

NOURRITURE VIVANTE. Il n'en est véritablement pas d'autre. Que nous mangions viande, poisson, légumes, fruits, lait, fromage, tout a joui de la vie ou émane de ce qui en a joui, car la plante aussi a sa vie et elle y tient.

Comment se fait-il que, sur la terre, personne ne se sustente de la matière inerte, et qu'aucun être ne puisse entretenir son existence qu'aux dépens de celle d'un autre, car nous ne croyons pas que ceci soit spécial à peu d'individus et qu'il n'y ait que quelques espèces vivant de proie ? Si le lion mange la gazelle, celle-ci broute l'herbe. L'aigle ne détruit pas plus de créatures vivantes que la fauvette ou le rossignol. La taille ni la façon n'y font rien ; et entre un homme et un loup, pour ce qui concerne l'agneau et la manière dont ils en usent, la différence n'est guère que dans la broche et dans la lèchefrite, dont l'un se passe et dont l'autre ne saurait se passer.

Si nous considérons les choses en philosophe et non en gastronome, l'homme de la civilisation pourra paraître plus barbare que le loup qui ne nourrit pas un agneau d'une main pour l'égorger de l'autre. C'est donc à tort que l'on a dit que les animaux avaient été créés pour le plaisir de l'homme. Il est évident, si l'on juge sur les faits, que les moutons l'ont été également pour celui des loups.

Ce qui indiquerait encore que les animaux n'ont pas été spécialement faits pour nourrir l'homme, c'est qu'il arrive fréquemment qu'ils s'en nourrissent eux-mêmes. Il n'y aurait donc ici que réciprocité, et en fait de

nourriture, l'homme et l'animal auraient été faits l'un pour l'autre.

Ce qu'on ne saurait mettre en doute, c'est que manger de la chair et boire du sang sont une nécessité pour l'homme comme pour presque tous les animaux terrestres. Mais comment cela a-t-il eu lieu en principe? Est-ce le sang qui a été donné à la faim, ou la faim qui s'est emparée du sang? Est-ce l'homme qui a commencé à manger la bête, ou la bête qui, la première, a goûté de l'homme? Où est ici le premier maître ou le vrai propriétaire?

L'animal étant né avant l'homme, et dès-lors étant plus anciennement établi sur le globe, aurait sur l'homme le droit d'aînesse et celui de possession du sol. L'homme, en le dépossédant, en l'enchaînant, en l'égorgeant, n'aurait usé que du droit du plus fort. Mais pour user de ce droit, il faut l'avoir, c'est-à-dire qu'il faut être ce plus fort; et il est certain qu'à son début sur la terre et au moment de son apparition au milieu des animaux, l'homme ne l'était pas: à moins qu'on ne suppose qu'il y ait paru, comme Minerve, armé de toutes pièces, ce qui n'est guère probable. Il faut donc croire que jeté ainsi tout nu parmi les tigres et les panthères, s'il n'en a pas immédiatement été mangé, c'est que les dites bêtes avaient dîné.

Que s'est-il passé ensuite? Il serait difficile de le dire. Mais si l'on en vient au résultat, il faudra en conclure que puisque l'animal n'a pu commencer par manger l'homme, c'est l'homme qui a commencé à manger les animaux. Dès-lors, à lui seul appartient le mérite de l'invention.

On me demandera pourquoi les animaux se sont laissé manger, quand à cette époque ils étaient les plus nombreux, les plus ingambes et les plus vigoureux?

Je répondrai : c'est que probablement ils n'étaient pas les plus malins, et qu'alors, comme aujourd'hui, les plus fins l'emportaient sur les plus forts.

Ceci pourrait bien décider la question; et puisque les bêtes ont toujours été mangées par l'homme, c'est qu'elles étaient faites pour l'être. D'ailleurs, il y a prescription, et la coutume a aujourd'hui force de loi.

Une seule chose m'embarrasse : c'est de savoir pourquoi le gibier, puisqu'il est fait pour être mangé, ne veut pas qu'on le mange? Est-il ou n'est-il pas nourriture? S'il l'est, il doit se résigner et se soumettre sans réclamation.

Ensuite, si l'animal a été créé pour sa chair, je ne vois pas pourquoi on lui a donné des os : à moins que ce ne soit pour enrichir les bouchers ou fournir à la fabrication du noir animal.

Cependant je passerai les os aux bouchers, car il faut que chacun vive; mais ce que je ne passerai pas, c'est la douleur à laquelle est sujette cette chair dont la destination est seulement de me nourrir. Pourquoi ces atroces tortures? La rendent-elles meilleure? Nullement. J'ajouterai même qu'elles la rendent moins bonne, et que ces plaintes de l'animal, ces convulsions, ces cris agacent les nerfs et ennuient les gens qui, généralement, aimeraient mieux que cette bête criarde mourût de bonne grâce et même qu'elle ne mourût pas. Ils voudraient qu'elle éprouvât du plaisir à être mangée, comme nous en éprouvons en la mangeant, et qu'elle redemandât à être mangée encore.

Ici tout le monde semblerait d'acord, car si chacun a intérêt à manger et plaisir à le faire, nul n'a intérêt à souffrir ou ne croit l'avoir. Alors, pourquoi souffre-t-on? Et l'animal ici n'a-t-il pas sujet de se plaindre? Que dirait l'homme s'il apparaissait une créature plus forte,

plus intelligente que lui, qui l'élevât et l'engraissât pour la table, qui prétendît qu'il n'a été fait que pour cela, et que né de rien, il doit, après une vie de souffrance, retourner à rien?

Si cet animal, si ce chien ou ce quadrumane a assez d'instinct pour mesurer l'homme, s'il sent combien il est au-dessous, s'il apprécie la différence de leur position, s'il a sur lui-même et son avenir les mêmes idées que nous en avons, si, comme l'homme, il éprouve un désir vague, un besoin d'une vie supérieure, d'une vie plus étendue, et s'il a en même temps la conscience de ne pouvoir jamais y atteindre, quelles réflexions ne doit-il pas faire! et combien n'a-t-il pas sujet d'accuser d'injustice l'auteur de la nature! Pourtant cet animal ne le fait pas. C'est l'homme qui se plaint, l'homme dont la part est comparativement si belle. Or, l'homme a-t-il raison? Non, pas plus que ne l'aurait l'animal s'il maudissait le Créateur.

La souffrance, sur cette terre, ne peut être séparée de la vie : la supprimer, c'est y annuler à la fois le mouvement et la pensée.

La douleur, la crainte, la guerre dont la forme ou le corps est l'enjeu, ces combats à mort ont leur but, leur nécessité. Aiguillon de la vie, ils sont le mobile de son développement et de sa croissance.

Si une créature semble en détruire une autre, c'est une erreur de nos sens : elle brise sa forme et non sa vie. Toute créature est parce qu'elle sera, et elle sera parce qu'elle a été.

Si elle tombe sous la dépendance d'une autre, ce n'est que pour un temps. De cette dépendance, de cette suite de douleurs, elle tire assurément un avantage, car la souffrance ne peut exister pour la souffrance : toujours et partout elle est une expiation ou un moyen de progrès.

Ne perdons jamais ceci de vue : tout est bien dans la création, parce que la création est l'expression de la volonté de Dieu, et quand une chose y semble mauvaise, c'est que nous ne la comprenons pas ou que nous la rendons ce qu'elle est; bref, il n'y a de mal sur la terre que celui que l'être fait.

NU, NUDITÉ. Nous attachons, avant toute chose, une idée d'indécence à l'état de nudité; mais l'indécence n'est pas l'impudeur, et l'impudeur n'est pas toujours l'immoralité : on peut être très-chaste, très-moral, et n'avoir ni décence ni pudeur.

L'état de nudité est-il réellement dangereux pour les mœurs? Voyons, raisonnons sans préjugé. L'aspect du nu rencontré accidentellement peut éveiller les sens, mais quand cet aspect devient habituel, je crois que l'effet est bien différent. Tous les voyageurs s'accordent à dire que les peuplades où les deux sexes vont sans vêtemens, sont peu portées à l'amour et pas du tout au libertinage.

Il en est de même dans les familles de nos paysans et artisans, lorsqu'ils sont logés dans un petit espace où les deux sexes se voient continuellement en déshabillé. Ce rapprochement, même lorsqu'il n'y a aucun lien de parenté, bien loin d'éveiller leurs passions, semble les avoir éteintes, et quand ils se marient c'est ailleurs et souvent avec des filles moins jeunes ou moins belles que celles du logis, et réciproquement. Pourquoi? C'est que le désir vit surtout de mystère, et qu'en amour on ne se soucie plus de ce qu'on connaît trop bien.

Dans les mœurs antiques, et même dans celles de nos pères jusqu'à une époque fort rapprochée de nous, on n'attachait aucune idée d'indécence à la nudité des enfans: on les laissait se rouler et se vautrer, sans s'inquiéter

s'ils étaient plus ou moins vêtus. Il en est encore de même dans le Levant et dans une partie du royaume de Naples, où j'ai vu, pendant la saison chaude, les enfans courir et folâtrer au milieu des rues dans un état complet de nudité. Nul n'y faisait attention; et je suis convaincu qu'en innocence et ignorance du mal, ces enfans valaient pour le moins les nôtres, si vêtus, si moralisés, si prêchés.

C'est que notre morale, pas plus que nos habits, n'est adaptée à la nature de l'enfant : nos habits gênent ses mouvemens et l'empêchent de croître, et notre morale, en voulant lui donner trop tôt des idées de pudeur, ne réussit le plus souvent qu'à les lui ôter et à porter son attention sur des choses qu'il n'aurait pas vues ou qu'il aurait vues sans les comprendre.

Le nombre et l'épaisseur des vêtemens ne contribuent donc en rien à la moralité. Les idées de décence et de pudeur qu'on y attache sont souvent même en contradiction avec ce qui est : témoin nos pantalons et nos culottes. Leur ampleur pourrait seule les faire supporter; mais quand la mode veut que nous les portions serrés et dessinant toutes les formes, c'est certainement l'accoutrement le plus malséant qu'on puisse imaginer : le nu le serait beaucoup moins. Ajoutez que nous avons soin d'avoir un habit ouvert par-devant, afin qu'on ne perde rien du grotesque.

Dans les arts, ce n'est qu'à une époque très-récente qu'on s'est effarouché du nu. Ce scrupule tout janséniste n'était pas ultramontain; il ne nous vint ni de la Rome antique, ni de la Rome chrétienne.

Il eut, sous l'Empire, une recrudescence à laquelle, dit-on, ne fut pas étranger Napoléon lui-même : une statue colossale de Desaix fut, faute d'un caleçon ou d'une feuille de vigne, envoyée au fondeur.

Imitant le grand homme sur ce point, la Restauration en vint à croire que nos musées étaient contraires aux bonnes mœurs. Celui des Petits-Augustins, où le sacré était mêlé au profane, et qui renfermait un certain nombre de morceaux où la simplicité de nos pères montrait les choses telles qu'elles sont, fut proscrit en entier.

Les autres ne furent qu'épurés, et l'on délibéra si la Vénus, si l'Apollon du Louvre ne seraient pas drapés. « Comment mener sa femme, sa fille voir de telles » horreurs! s'écriait un digne gentillâtre de mes parens. » Depuis la révolution, on ne rougit plus de rien. Ah! » ce serait une honte à la Légitimité de le souffrir! »

La Légitimité le souffrit pourtant, et le successeur de saint Pierre le souffre encore aujourd'hui à Rome, comme l'avaient souffert ses prédécesseurs. Les Romains ont repris leurs chefs-d'œuvre en nous riant au nez. Ce n'en fut pas moins un grand sujet de joie pour ces Français pudiques.

Mais une fois engagé dans cette voie, on ne s'arrête guère. Après avoir trouvé des indécences dans les sculptures de nos musées, on en trouva dans nos palais: on gâta des façades, on dépeupla les jardins de leurs statues et les appartemens de leurs fresques. On aurait fait badigeonner Pompéïa, si on l'eut eue sous la main.

Cela fait, on passa aux églises. Là aussi on trouva des indécences: telle sainte s'y montrait sans fichu, et la ceinture de quelque Christ était un peu courte. Ceci n'est point une fable, j'en puis donner des preuves; et plus d'un chef-d'œuvre fut brisé par le marteau de ces nouveaux iconoclastes.

J'ai encore dans ma galerie une vierge en pierre d'un bon travail, qui a été arrachée de sa niche parce que l'enfant Jésus était nu. L'enfant fut mutilé et ensuite en-

tièrement brisé, parce que la mutilation, en le rendant ridicule, l'avait aussi rendu indécent; et c'étaient de bonnes religieuses qui avaient commis ce sacrilège!

Rien de moins décent qu'une pareille décence; rien de plus funeste aux arts, rien de plus contraire au bon sens. Une figure n'est indécente qu'autant qu'on la rend indécente et qu'elle exprime une pensée ou une intention qui le soit. Peignez une Laïs, une Phrinée entièrement vêtue, mais à l'œil ou au geste provocateur, elle sera beaucoup moins pudique qu'une Madeleine au pied du Christ et n'ayant pour vêtement que ses cheveux.

Représentez un homme et une femme nus au milieu d'un bosquet et se regardant avec amour, cette image effraiera la pudeur de vos filles; elles s'empresseront de détourner les yeux. Qu'on leur dise que c'est Adam et Ève avant leur péché et sortant de la main de Dieu, toute idée d'indécence a disparu. Pourquoi? C'est qu'en réalité il n'y en a pas, et qu'Adam et Ève ont été représentés dans leur état d'innocence.

Voyez : *Décence, pudeur, outrages aux mœurs.*

NUIRE, S'ENTRENUIRE. Si les hommes avaient employé à se faire du bien, tout le temps, tous les soins, tout l'or et tout le sang qu'ils ont dépensés pour s'entrenuire, la terre serait un vrai paradis.

C'est qu'à mal faire, tout le monde s'entend, et qu'à cette fin on trouve partout assistance. Philosophes et soldats, moralistes ou païens, tous sont d'accord quand il s'agit de faire souffrir l'humanité, ou à défaut, de lui faire peur.

Nos lois, nos codes, nos histoires semblent écrits dans cette intention et n'avoir souci d'autre chose ; et si quelques consolations s'y glissent accidentellement,

c'est pour rendre plus terribles les menaces qui les suivent.

N'est-il donc pas assez de causes de terreur et de souffrances, sans que nous cherchions à en augmenter le nombre? Pourquoi empoisonner la vie? Pourquoi enlaidir la mort?

L'enfant à peine né, qu'en fait-on? Chez les trois quarts des peuples de la terre, chez ceux que nous appelons sauvages ou barbares, bien qu'ils ne le soient guère plus que nous, on lui donne la question, on le met à la torture, on lui serre la tête pour la rendre carrée ou pointue, on lui tire les oreilles pour qu'elles soient pendantes, on lui pique la peau, on la tatoue, on la taillade pour la moucheter, pour la zébrer, pour la faire enfin plus belle que Dieu ne l'a faite.

Quant à nous, gens civilisés, nous nous bornons à garotter le nourrisson; ou si nous le laissons libre de ses bras et de ses jambes, c'est pour le priver d'air et d'eau, le mettre à l'étuve ou lui introduire dans le corps, au lieu de bon lait, vingt drogues plus ou moins répugnantes ou malsaines.

S'il échappe à cette affliction corporelle, nous le livrons à des angoisses morales bien autrement cruelles: le premier outil que nous lui montrons, c'est une verge, puis le diable avec des griffes et des cornes.

Si, à travers cette fantasmagorie, nous laissons entrevoir l'espérance et lui disons un mot de Dieu, c'est pour en faire le Dieu vengeur, le Dieu terrible; c'est pour lui annoncer sa colère et ses foudres.

Pour lui en donner un avant-goût, à peine sait-il marcher, que nous le livrons à un pédagogue, si nous voulons qu'il soit savant, ou à un industriel, s'il est destiné à être artisan ou bête de somme. Mais quoique le but soit différent, les moyens sont les mêmes, car

pédagogue et patron sont toujours d'accord sur ce principe : *qui aime bien, châtie bien.*

Son éducation terminée, il devient rentier, marchand, ouvrier, prêtre, soldat ; mais quelle que soit sa vocation, il trouve des magistrats, des officiers, des supérieurs, des maîtres qui le garottent et le fustigent tout autant qu'il leur est permis de le faire, dans les limites de la légalité ; et la légalité est ici fort large.

L'amour pourrait consoler sa vie, mais à ceci encore on a mis bon ordre, et les lois, les usages, les préjugés, la dot sont là pour lui enlever cette source de joie et d'avenir. Les parens, les amis, les commères vont le prendre à la gorge et lui désigner sa future. Ce n'est pas la femme qu'il veut qu'il épousera, c'est celle que les convenances, que la soi-disant égalité d'état, de fortune et de rang lui imposeront. C'est à un cadavre qu'il va se lier, parce que ce cadavre est noble, parce qu'il est riche. C'est à une furie qu'on l'accouple, démon qui, de sa vie, fera un enfer, sans que nul le plaigne ni le soulage.

C'est ainsi que, marié, il pourra être, sous peine de déshonneur, d'amende et de prison, voué à un célibat perpétuel. Il voulait être père de famille, la nature, la société l'y invitaient, la loi et la religion l'y autorisaient, et le préjugé l'a fait moine.

Si sa vocation est faussée, si son sort n'est pas beau, celui de la femme est bien pis encore. Nous l'avons dépeint ailleurs.

On le voit donc : homme ou femme, sa vie, qui pourrait être riante et douce, s'écoule entre l'effroi et la souffrance. La terre, l'air, l'eau, qui devraient être pour tous, sont disputés à tous : il semble qu'il n'y en ait pour personne.

La mort pouvait lui offrir un refuge, mais on la lui

a rendue hideuse, et pendant toute sa vie on la lui a montrée environnée de souffrances indicibles et suivie d'un supplice plus atroce encore, supplice éternel auquel il ne peut échapper que par une sorte de miracle; car, ainsi que je vous l'ai dit, de toutes les qualités de Dieu, celles qu'au jour de la mort, comme au début de la vie, on oublie surtout de lui rappeler, ce sont sa bonté et sa miséricorde.

Quand la mort a frappé, cette mort devrait enfin égaliser les rangs: erreur! Nous faisons aussi des catégories de cadavres: l'un est jeté dans un trou, comme une hottée de mauvaises herbes; l'autre, entouré de cierges et d'encens, est élevé sur le pavois. Les vers seuls alors rétablissent l'égalité.

Voyez: *Corps, crainte de la mort, destruction, égalité, espérance, immortalité.*







OBÉISSANCE A LA LOI. Il y a plusieurs sortes d'obéissance.

L'obéissance à la force;

L'obéissance à l'opinion;

L'obéissance à la conscience.

L'obéissance à la force est la plus ordinaire. C'est aussi la plus coûteuse, pour un Etat comme pour une famille. Nous dirons bientôt à quel prix on l'obtient.

L'obéissance à l'opinion est celle de l'homme qui sait calculer et qui, bien souvent, spécule. Ce n'est ni par goût ni même par conviction qu'il obéit, mais par intérêt: il craint de donner l'exemple d'une désobéissance dont il pourrait être victime.

L'obéissance à la conscience est l'obéissance de ceux

pour qui la loi est la fatalité, ou ce qui vaut mieux, la religion : en désobéissant à cette loi, ils craignent de s'élever contre la destinée, de léser autrui ou d'offenser Dieu.

Cette obéissance du cœur est la moins commune, et c'est celle qui devrait l'être le plus. Si elle était générale, on serait trop heureux sur la terre.

Une remarque bien simple, et pourtant que peu de gens font, c'est qu'il est plus facile ou moins pénible d'obéir que de se faire obéir. Celui qui obéit toujours peut sans doute être soumis à des travaux excessifs, mais il a le cœur et l'esprit libres, et sa tâche finie, il peut dormir en paix.

Il n'en est pas ainsi de l'autre ; et c'est un homme qui a commandé long-temps qui pose ici cette question : *Quel est le plus libre de celui qui commande ou de celui qui obéit ?*

A ceci, cet homme n'hésitera pas à répondre que si, dans ses longs jours de commandemens, il a eu quelques instans de liberté, c'est pendant ceux où il a cessé de commander : seulement alors il a retrouvé son indépendance.

Pourquoi en est-il ainsi ? C'est que personne, et le gouvernant lui-même, qu'on le nomme empereur, roi, ministre, chambre ou président, n'a jamais commandé sans être commandé. Esclave des choses ou des hommes, sous la coupe de la loi ou sous celle des circonstances, il obéit à tous, hors à lui-même, car ce n'est qu'en se soumettant à la règle, qu'en montrant qu'il n'est, lui aussi, que son instrument passif, qu'il peut faire obéir les autres.

Responsable de ses propres actes, il l'est encore des leurs. Toujours sur l'avant-scène, aucun de ses mouvemens n'est indifférent. La légalité, souvent si flexible

lans l'ombre pour le petit qui s'y cache, devient, pour ui, une verge d'acier qui lui fouette le front quand il veut la faire ployer.

En quoi consiste la liberté d'un peuple dit libre? Elle consiste presqu'exclusivement dans celle de la pensée. Le peuple peut tout vouloir, tout espérer; mais s'il peut aussi tout faire, c'est tant qu'il ne cause de préjudice à personne. En ceci seulement est et doit être la liberté l'action : la raison nous le dit. Mais en même temps l'expérience nous prouve que cette action est toujours limitée et souvent illusoire, puisque, sauf de rares exceptions, nul ne peut faire dix pas sans mettre le pied sur le champ d'autrui et souvent sur autrui lui-même.

Dans notre civilisation, la liberté d'agir est donc fort restreinte; elle l'est d'autant plus que chacun a plus de droits à défendre ou plus de devoirs à remplir. Plus un homme appartient à l'Etat ou à la société, moins il s'appartient en propre, moins il est maître de son temps ou libre dans ses actes; et plus il s'élève dans la hiérarchie sociale, plus le cercle qui le rive à ses obligations se resserre et l'étreint.

Maintenant, sans nous arrêter à la différence de fortune et de position, examinant quels sont; pour tous, les avantages ou les inconvéniens de la soumission à la loi, et s'il y a perte ou gain à se guider par elle, nous dirons : le peuple le plus riche et le plus moral est-il celui qui a les meilleures lois, ou bien celui qui obéit le mieux à celles qu'il a?

Selon nous, la solution ne saurait être douteuse, car à quoi sert une bonne loi, si on ne l'exécute pas? Ou quel bien peut-elle faire, si on l'exécute mal? Elle en fait certainement moins que la loi médiocre à laquelle chacun se soumet. Telle qu'elle est, cette loi médiocre est une barrière, dès-lors une garantie pour tous; tandis

que l'autre n'est qu'une toile d'araignée qui n'arrête que les petites mouches. Souvent même elle devient une souricière que les plus malins ou les moins scrupuleux tournent contre les plus faibles.

Il faut bien le dire : chez certains peuples, et même des plus puissans, c'est moins l'utilité et l'excellence d'une loi qui la fait respecter que l'habitude et l'exemple. Ils la tiennent pour bonne, parce que leurs pères l'ont considérée comme telle, et ils lui obéissent sans lui demander si elle pourrait être meilleure.

Sans doute cette soumission au passé, admise d'une manière absolue, serait une borne placée sur la voie et un obstacle à tout progrès; mais le système contraire, ou cette opinion malheureusement trop commune qu'une chose est à réformer, seulement parce qu'elle est ancienne, est souvent plus pernicieux que la routine même.

Les Anglais le savent, et quoique leur vieille constitution ait ses côtés défectueux, ils n'y touchent guère. Lorsqu'ils le font, c'est avec les plus grandes précautions : ils craignent, en enlevant une pierre, d'ébranler l'édifice. S'il n'est pas beau, s'il semble un peu sombre, il leur fournit encore un abri sûr. Que ferait de plus une construction nouvelle? Il est possible qu'elle fasse moins, et qu'en devenant plus légère, la bâtisse devienne aussi moins solide. Ce n'est donc qu'après de longues réflexions, et seulement lorsqu'il y a nécessité absolue, qu'ils se décident à mettre la main à l'œuvre.

Il est vrai qu'ainsi ils n'avancent pas vite, mais du moins ils ne reculent pas. Heureux si nous pouvions en dire autant!

Parmi les causes du peu de respect qu'on porte aux lois, nous n'hésitons donc pas de mettre en première ligne la manie de les retoucher sans cesse.

Il est, je le sais, des lois transitoires. Celles qui

iennent aux impôts, à la police locale, aux relations extérieures, à la navigation étrangère, aux douanes, varient et doivent varier. Aussi n'est-ce point d'elles dont je parle, mais des lois dites organiques ou qui touchent au principe social. C'est à celles-ci qu'il ne faut rien changer qu'après avoir long-temps consulté l'esprit et les besoins du pays. On a rarement improvisé une bonne loi. Par amendement, on n'en a jamais fait que de mauvaises.

Les lois vivaces, celles qui fertilisent un sol et y attachent les habitans, celles qui classent un peuple et constituent sa nationalité, sont nées des siècles. Filles de la raison et de l'expérience, elles ne doivent rien à la passion, à la mode, à cet entraînement du moment dont vous devez surtout vous méfier, car en révolution, la loi qu'on fait vaudra probablement moins que celle qui est faite. Pourquoi? C'est qu'on la fera moins à l'appui de ce qui est qu'en haine de ce qui était.

D'ailleurs, ce passage d'une loi à une autre, s'il n'amène pas une crise, laisse toujours une lacune, une porte ouverte à l'arbitraire. Quelque précaution qu'on prenne, la fissure existe, et les rats s'y logent.

Le résultat d'un changement de lois ou de la modification de celles qui existent, est donc d'affaiblir la puissance des institutions en ébranlant la confiance qu'on leur porte.

Si ces crises se renouvellent, si un peuple passe incessamment d'un régime à un autre, vous pouvez être assuré qu'il est en décadence et que sa ruine est proche.

On peut alors comparer un Etat à un appartement dont le propriétaire veut, chaque année, changer la distribution. En vain les matériaux sont bons, les cloisons solides, les plafonds excellens, à force de frapper sur les murs, de creuser les bois, de déplacer les che-

vrons, l'instant vient où les poutres se séparent, l'édifice s'ébranle, et un beau jour il s'écroule. Il devait durer un siècle, il n'a pas duré vingt ans.

Si nous consultons l'histoire des nations qui ne sont plus, nous verrons qu'elles ont péri bien plutôt par leur éloignement de la règle et de l'ordre et par le mépris qu'elles faisaient des lois, que par l'invasion et la conquête.

On se plaint depuis long-temps, et l'on se plaint avec raison, de l'accroissement des armées qui, dans nos Etats européens, sont aujourd'hui quatre fois plus nombreuses qu'elles n'étaient à la fin du dernier siècle.

Elles sont indispensables, assurent les gouvernans.

Si cette nécessité existe, je n'y puis voir qu'un signe funeste, car, dans ces Etats, ces grandes armées sont moins levées contre l'étranger que contre l'anarchie intérieure et pour la défense des lois.

C'est ainsi que l'application de tel ou tel article d'un code ou de telle phrase d'une constitution coûte, à un gouvernement, l'entretien de milliers d'hommes qu'il lui faut nourrir, loger, armer et équiper pour le maintien du texte et pour que force reste à la loi. En vérité, il faut qu'elle soit bien bonne pour valoir tant de soins et de dépenses!

On pourrait calculer le plus ou moins d'estime qu'un peuple a pour ses institutions par le nombre de soldats qu'il faut au gouvernement pour les faire respecter, et conséquemment ce que ce peuple gagnerait à s'y soumettre bénévolement.

A Londres, la baguette d'un constable dissipera dix mille émeutiers. A Paris, il faut un régiment pour en repousser quelques centaines. C'est que la populace anglaise, même dans ses heures d'égarement, voit, dans un constable, la loi vivante, et que la plèbe de Paris, ha-

bituée à des révolutions journalières, ne voit la loi nulle part : elle se rappelle à peine qu'il y en a une ; et c'est souvent parce qu'elle l'ignore et pour en avoir qu'elle prend les armes.

L'ignorance ou l'oubli de la législation existante est donc ce qui, depuis vingt ans, a, dans notre capitale, peuplé les cachots et creusé tant de tombes. A Londres, rien de ceci ne serait arrivé, parce qu'on aurait obéi d'abord et discuté ensuite. Si je ne cite ici que la capitale, c'est qu'en fait de révolution, disons même d'opinion, les départemens, en France, ne sont que les échos de Paris : c'est d'après tel journal ou tel comité qu'on pense en province et qu'on se fait une conscience politique.

Après avoir calculé ce que la loi nous coûte en frais de respect et d'obéissance, admettons que son exécution soit obtenue par la persuasion et la simple intervention des magistrats, en un mot, qu'elle soit gratuite ou à peu près, comptez combien de millions resteraient disponibles pour aider aux pauvres et aux travailleurs. La bonne volonté ou la raison des masses pouvant suppléer à la force armée, un peuple a donc la faculté de réduire ses impôts et d'augmenter ses ressources.

C'est ce que chacun comprenait sous l'empire. Aussi l'administration de la France et le maintien de la tranquillité coûtaient-ils moitié moins qu'aujourd'hui. Sans cette économie des frais de surveillance, est-ce que le trésor aurait pu suffire à toutes ces constructions, ces ports, ces routes, ces canaux dont le régime impérial nous a dotés ?

Le secret du maître, son vrai trésor, c'était l'influence qu'il exerçait sur les masses, c'était la confiance qu'il leur inspirait par sa fermeté. Il faisait seul alors ce que cent mille soldats ne pourraient faire aujourd'hui. Etayée de sa main puissante, partout la loi était reine.

En outre de la réduction de nos charges, et spécialement de l'impôt du sang, la plus lourde de toutes, nous trouverions, dans cette réciprocité de confiance et de soumission à la loi, une facilité singulière pour nos transactions privées. Que nous soyons propriétaire, négociant, manufacturier, ouvrier ou maître, la voie légale nous offre une garantie mutuelle et un crédit que nous chercherions vainement en nous en écartant.

Nous recueillerions en outre, et c'est déjà quelque chose, un grand bénéfice de temps. Quand il s'agit de légalité, il est toujours plus simple et plus court d'obéir que de discuter sur l'opportunité de l'obéissance; et tel individu a dépensé dix fois plus de temps et d'argent à se battre contre la loi, qu'il n'aurait fait pour s'y soumettre.

En voici la cause: celui qui adopte franchement ce droit commun avec ses charges et ses bénéfices, n'ayant qu'à suivre le chemin tracé, n'a plus à hésiter sur les moyens. Si la loi n'est point parfaite, il n'est pas responsable de son imperfection ; tandis qu'il l'est du remède qu'il y applique. C'est ainsi qu'il se jette dans l'arbitraire, qu'il erre dans le vague, et qu'après avoir sauté par-dessus les barrières, il tombe à l'eau et se noie.

L'homme, dans son orgueil, a beau se targuer de raison et ses représentans de sagesse, il n'en est pas moins vrai que la plupart de ces sages ne marcheraient jamais sans lisières; et lorsque, trop confiant dans leur force ou leur prudence, on se décide à les leur ôter, au premier pas on les voit choir.

Nos lisières sont nos institutions. Ne comptons que sur elles, et ne perdons jamais de vue que la désobéissance à la règle, même en famille, est un premier pas vers l'inconduite. Ce bandit, souillé de crimes et qui doit mourir au bagne, a commencé, enfant, à désobéir à sa mère, puis à son père et à son maître, enfin au ma-

gistrat: c'est le mépris des convenances du foyer qui l'a fait ce qu'il est.

Ceci est vrai chez les nations civilisées comme chez les sauvages, car ceux-ci aussi ont leur code civil et criminel, et des peines pour celui qui s'en écarte.

L'obéissance à la règle est donc inhérente à notre nature. Aussi est-elle dans toutes les religions; et la première vérité que l'on y apprend, c'est que Dieu fut le premier législateur. Toutes les bonnes lois dérivent de ses commandemens, et si les hommes écoutaient leur conscience, ils n'en auraient pas d'autres.

Sans l'obéissance à un pacte, à un accord, à un contrat quelconque, il n'est pas de nation, pas de famille, pas de société, pas de religion possibles. Il n'y a ni *tien* ni *mien*, car alors *tout est à tous* ou *rien à personne*. Il n'y a plus ni mère, ni époux, ni épouse: c'est la promiscuité, c'est le communisme absolu, c'est l'anarchie, c'est le chaos.

Qu'est-ce que la loi, sinon la porte de ma maison, le seuil de mon foyer, la borne qui sépare mon champ de celui de mon voisin et qui l'empêche d'empiéter sur ce qui est à moi? La loi, c'est la crèche de mes bœufs, le manche de ma herse, le point de départ de ma charrue et son point d'arrivée; c'est la pierre sur laquelle je pose mon enclume si je suis forgeron, ou mon creuset si je suis orfèvre; c'est le fondement de ma fortune si elle est à faire, ou sa garantie si elle est faite.

Qu'on annule cette loi, que me restera-t-il? Pas même la disposition de mon individu, car mon voisin, plus fort que moi, après m'avoir pris ce que j'ai, me prendra moi-même pour en faire son valet, son serf, son esclave.

La classe la plus intéressée au respect de la loi est donc encore la classe pauvre. C'est cette loi qui supplée à la force qui lui manque; c'est cette loi qui, sous son

niveau, le fait marcher de pair avec le plus haut, car lui artisan, lui laboureur, en se soumettant à cette loi, il peut exiger que chacun s'y soumette. Il a payé sa dette à la société, il faut que la société paie la sienne; il faut qu'elle l'aide, qu'elle le défende, qu'elle fasse pour lui ce qu'il fait pour elle.

Nous reconnaissons que ce pays n'est point infidèle à ce mandat: la justice n'y cède ni au pouvoir ni à la faveur, l'égalité devant la loi n'y est pas un vain mot. Quand le faible y est victime du fort, c'est que son ignorance ou son apathie l'empêche d'user des moyens de défense que cette loi lui donne; ou bien que, repoussant l'illégalité par l'illégalité, la violence par la violence, il a voulu se faire justice lui-même. Dans ce cas, s'il succombe, s'il est lésé dans ses droits, c'est qu'il l'a voulu: c'est la faute de sa brutalité ou de sa négligence.

Ce n'est donc jamais avec profit que le pauvre méconnaît la loi et s'en écarte, et c'est à son grand dommage qu'il la brise. Qu'il se méfie de quiconque l'y pousse, car celui-là est son ennemi: ennemi perfide qui veut le mettre à nu pour l'enchaîner plus facilement.

Que l'inexécution de la loi soit, chez lui, le résultat de l'inexpérience, du laisser-aller, de sa paresse et non d'un système arrêté d'opposition, c'est possible. Mais sa situation change-t-elle? Insouciance ou mauvais vouloir, que peut-il gagner à cette manière de faire? Et avec lui, qu'y gagnera la masse? Supposons deux communes ayant les mêmes élémens de prospérité, les mêmes ressources, le même nombre d'ouvriers et de propriétaires, enfin une somme égale de bras et de capitaux. Admettons encore que ces deux communes soient régies par des lois semblables, que l'une respecte ces lois et se gouverne par elles, tandis que l'autre n'en tient compte:

qu'arrivera-t-il de cette différence? C'est qu'après quelques années, la première aura prospéré, et que l'autre sera en ruine.

Réduisons notre cadre, prenons deux amis, deux frères, deux jumeaux, égaux en intelligence, en force, en santé, en richesse: que l'un se dirige d'après la loi, qu'il vive en citoyen fidèle aux devoirs du pays et à ceux de la cité. Que l'autre, sans même commettre de délit caractérisé, trouve moyen de se soustraire à tous les devoirs auxquels obéit le premier. Qui, des deux, a le plus de chance de conserver son avoir et de l'augmenter encore?

Sans hésiter, je répondrai: c'est l'homme ami de la légalité, c'est l'homme d'ordre, car il est probable que l'inconduite administrative de l'autre atteindra ses affaires privées, et que s'il ne se ruine pas d'un coup en se jetant dans quelque révolution inopportune ou impopulaire, il y arrivera petit à petit par la conséquence même de l'isolement ou de la situation anormale où le met son opposition irréfléchie.

Je suis loin de dire qu'un peuple ou qu'un homme, s'il a du cœur, ne puisse et même ne doive s'élever contre la tyrannie, et qu'il soit tenu d'être esclave. Mais ceci n'est point la question. Nous parlons d'un pacte, d'un contrat mutuel, d'un gouvernement enfin: or, il n'y a ni pacte ni contrat entre un maître et un esclave, il n'y a que l'abus de la force; et je n'appelle pas gouvernement l'anneau de fer ou le carcan qu'on rive au cou d'un nègre ou d'un fellah.

Partons donc d'un point juste, c'est-à-dire de celui où nous sommes en France, car, bien qu'on y emploie souvent encore le mot de tyrans ou de pachas en parlant de nos généraux, de nos ministres, de nos préfets et autres, le bon sens, grâce à Dieu, y fait justice de l'expression: on peut s'en servir, mais non y croire. Il y

a sans doute, de loin à loin, quelques abus de pouvoir, mais il n'y a pas de tyrannie permanente, et il ne peut pas y en avoir.

L'opposition contre le gouvernement n'est donc, à proprement parler, que de l'opposition aux lois ou à leur mode d'exécution. Or, quels que soient nos efforts pour nous y soustraire et agir en dehors de leur action, ces lois n'en exercent pas moins, directement ou indirectement, une influence puissante sur nous et notre entourage, et conséquemment sur nos transactions et nos affaires personnelles. Dès-lors, en commerce comme en industrie, celui qui spécule sans faire la part de la loi et qui compte pour bénéfice ce qu'il doit lui soustraire, risque de spéculer à faux, et, pour l'ordinaire, s'enrichit peu.

Cette nécessité d'ordre et d'obéissance s'étend même à nos relations de parenté et à nos comptes de ménage. Si nous n'y sommes pas observateur rigide de la règle, si nous ne savons pas l'y maintenir, il en surgira pour nous bien des déboires : les neuf dixièmes des brouilles, des haines, des rixes et des procès, viennent de l'oubli du droit commun.

Ce droit ou la loi qui le résume, est donc un contrat établi dans l'intérêt réciproque de ceux qui commandent comme de celui qui est commandé, en d'autres termes, des gouvernans et des gouvernés. Ici, les charges et les bénéfices doivent être balancés ; mais comme il n'y a rien de parfait en ce monde, ce contrat, quoi qu'on fasse, présentera des clauses plus ou moins favorables à l'une ou à l'autre des parties. C'est un mal sans doute, mais un mal supportable, si, en définitive, les avantages et les désavantages se balancent.

On le supporterait donc, mais la fatalité veut qu'il y ait, chez nous, des gens qui ne supportent rien et qui,

sans tenir compte de ce qui leur profite, se disent volés de tout ce qui profite à autrui.

Les gens ainsi faits n'ont ni cesse ni repos qu'ils n'aient converti quelqu'un à leur rancune ou à leur bouderie. Dans ce but, ne nous montrant jamais qu'une des faces de la question, ils arrivent à nous convaincre qu'il manque quelque chose à l'édifice social, et qu'il est urgent de le mettre bas pour mieux voir en quoi il pèche : ce que nous n'avons garde de contester, car lorsqu'il s'agit de détruire, nous croyons toujours qu'il n'y a pas un instant à perdre, et tous, au plus vite, nous y mettons la main.

Nous faisons donc table rase, et nous voilà sans abri, c'est-à-dire sans charte, ni code, ni garantie aucune. « Mieux vaut, avons-nous dit, n'en avoir pas, que d'en avoir une imparfaite. Puisqu'il manque une tuile au toit, il faut démolir la maison. » Et nous la démolissons sans compter ce que pourra nous coûter une neuve.

Maintenant, voyons ce qu'auraient fait les gens qui comptent :

En reconnaissant que le vieux toit avait une brèche et qu'il n'était pas tout entier à l'épreuve de la pluie, ils se seraient demandé si le nouveau pourrait l'être davantage.

La question résolue affirmativement, ils auraient encore posé celle de savoir si les frais de construction, plus coûteux que les dégâts de cent orages et de cinquante années de pluie, n'absorberaient pas les avantages présens et futurs de l'opération ; enfin, tous frais faits, s'ils n'en seraient pas pour leur temps et leurs peines.

Or, comme cette dernière solution était la plus probable, comme, dans tous les cas, il y avait bien des chances à courir, se rappelant le proverbe : *que le mieux est l'ennemi du bien,* ils auraient bouché le trou et gardé leur argent et leur vieille couverture.

Après la fréquence du changement des lois, ce qui est la cause principale de leur inexécution, c'est leur nombre, puis ensuite leur prolixité qui, en les rendant peu claires, donne plus ou moins prise à la chicane et à l'opposition tracassière de la tribune et des journaux. Comment voulez-vous qu'on respecte un contrat quand, chaque jour, dix orateurs et vingt journaux vont crier contre! L'homme simple, qui prend pour comptant toutes les grimaces du tribun, toutes les menteries du journaliste, se met à crier avec eux et plus fort qu'eux, car rien, aujourd'hui, de plus contagieux que les cris et les sifflets. Passant de la tribune au feuilleton et du feuilleton au cabaret, ils ont bientôt gagné la rue, et d'un bout de la France à l'autre, on entend hurler: *A bas la loi! à bas les ministres! vive la réforme!*

Quoiqu'il en soit, en attendant la nouvelle loi, chacun se dispense d'exécuter l'ancienne, ou de la faire exécuter s'il est fonctionnaire : c'est l'interrègne de la légalité. Mais celle qu'on élabore ne se fait pas attendre, car une constitution est l'œuvre qu'à notre époque on enfante le plus lestement.

La voilà donc promulguée: sachons jouir de ses bienfaits. Mais ce n'est pas ainsi que se passeront les choses.

« Si la vieille loi était mauvaise, dira ce savant de village, pourquoi la nouvelle serait-elle meilleure? Les anciens n'étaient pas infaillibles, les modernes le sont-ils plus? Ceux de la veille ont détruit ce qui était; je brise, à mon tour, ce qui est, parce que je suis du lendemain. »

Sans doute, en agissant ainsi, notre faiseur n'est pas certain de bien faire; mais, bien ou mal, il veut faire, quitte à défaire, puis à refaire encore.

Ne croyez pas que cette prétention à toute aptitude et à toute science sans avoir jamais rien appris, soit, chez

nous, un cas rare; non, il n'est pas de carrefour, pas de village, pas de hameau, pas de bouge qui n'ait un docteur de cette espèce, qui, sans autre but que de faire de l'esprit et de l'éloquence publique, endoctrinera ainsi son auditoire.

Je le demande à cet auditoire même: cette manière de raisonner est-elle d'un homme sage et qui aime réellement son pays et ses frères? Par cette ornière aux mille trous peut-on arriver autre part qu'à la fondrière? Est-ce en changeant journellement de système, est-ce en les essayant tous, sans en approfondir un, qu'on espère obtenir la véritable liberté? Non, la puissance et la vie d'une nation viennent de la stabilité de ses lois et du respect qu'elle leur porte. Ces lois peuvent être imparfaites, car rien n'est parfait ici bas; mais appropriées à ses habitudes, à ses besoins, elles sont bonnes pour elle, puisqu'elle les trouve bonnes et que sous leur abri elle vit, sinon complètement heureuse, du moins plus tranquille et moins pauvre que nous, peuple législateur, si prompts à improviser des institutions et plus prompts encore à les détruire.

Ainsi faisait Rome sous ses empereurs et lors de sa décadence: les crimes et l'arbitraire des grands, les vices et l'insoumission des petits, y détruisirent la liberté et ouvrirent ses portes aux hordes du nord.

Ainsi périrent aussi les républiques de la Grèce: faussées et corrompues, elles s'écroulèrent au bruit des phrases. La langue des rhéteurs, en les conduisant de faute en faute, d'excès en excès, à l'oubli de toutes les lois, fit ce que n'avaient pu faire les efforts de l'Asie et les millions d'hommes de Xercès.

Athéniens des Gaules, c'est aussi notre orgueilleuse inconstance, c'est notre haine de toute supérorité, de tout pouvoir, même de celui de la raison, qui nous a en-

traînés sur la pente, car, il faut bien en convenir, puisque les faits parlent, nos dernières révolutions furent rétrogrades, et à chacune d'elles nous avons perdu quelque chose. En échange de notre crédit, de nos capitaux, de notre industrie, de nos espérances, qu'avons-nous eu? Des mots, des oripeaux. Enfans décrépits, jouant sur des ruines, nous nous pavanons sous un suaire.

Nous avons obtenu de nouveaux droits, dira-t-on. — Quels droits, et qui en profite?

Les nations s'étiolent comme les familles. Quand la médiocrité ambitieuse, quand l'incapacité rapace, montées sur le pavois, ont pris la place du mérite et de la vertu, quand les nains succèdent aux géans, l'avenir d'un peuple est en péril. Lorsque l'empire d'Orient penchait sur l'abîme, tous les eunuques devinrent ministres.

Persévèrerons-nous dans cette voie funeste? Si le mal n'est pas encore incurable, pourquoi tardons-nous d'y appliquer le remède?

Ce remède, le bon sens nous l'indique: c'est la probité civique, c'est la politique honnête, c'est une représentation qui ne représente plus des ambitions et des partis, mais la France; c'est une marche ferme et droite, c'est la constance aux institutions, c'est le respect à la sainteté de la loi, c'est son inamovibilité, c'est, en un mot, l'égalité de l'obéissance.

Alors, plus de discordes civiles, plus de complots, plus de révolutions: la meilleure, aujourd'hui, ne serait qu'un nouveau cratère ouvert au volcan et un gouffre béant pour notre destruction. Arrêtons-nous, il en est temps: un pas de plus, et c'est l'abîme!

Unissons-nous contre ce débordement des mauvaises passions, contre ce scepticisme sans frein. Rejetons à la presse empoisonnée les venins qu'elle distille, repoussons

ses pages meurtrières, cessons de la revêtir de pourpre, de la nourrir d'or. Alors la presse honnête, alors le talent et le génie pourront se faire jour et nous éclairer encore.

Les welches ont tout renversé, c'est à nous à tout reconstruire. Cette reconstruction doit commencer par ce qui fait la base de toute société : *l'éducation du peuple et sa moralisation.*

Obtenons cette moralisation de la génération naissante, et d'elle viendra le salut de la génération future. Oui, ce sont nos fils, devenus grands, qui pourront se montrer ce que nous n'avons pas su être : *des hommes;* hommes non plus esclaves des coteries, des factions, des ambitions, mais sujets de la loi et de la loi seule.

Nous l'avons été naguère, pourquoi ne le sommes-nous plus? Qui a commencé à ébranler, chez nous, cette foi à la loi comme la foi à la religion? Hélas! c'est l'oubli des devoirs de famille, c'est l'anéantissement du respect filial. Ce fils qui n'a plus honoré son père, ce fils qui, à peine adolescent, s'est cru l'égal de l'homme et du vieillard, n'a plus reconnu de supérieur en ce monde : il a, le front haut et dédaigneux, passé devant le magistrat, devant le prêtre ; il a à peine fléchi le genou devant l'autel, devant Dieu même. D'autant plus superbe qu'il a été plus ignorant et plus faible, sans foi, sans conviction, sa vie fut le doute. Quels fruits le doute a-t-il jamais produits? Quelles sont les richesses qu'il vous a données? Est-ce de l'or? ouvrez vos coffres. Sont-ce des hommes? voyez vos villes. Parcourez vos campagnes : qu'y verrez-vous? Un champ d'ivraie dont les fleurs, déjà penchées vers la terre, y vont étouffer le bon grain.

Je vous le répète : pauvres et riches, si vous voulez préparer une meilleure récolte et sauver la patrie en vous sauvant vous-mêmes, soignez l'éducation de vos

enfans; fortifiez leur corps et leur ame. Plus forts, plus éclairés, ils seront plus obéissans, car l'orgueil et la désobéissance ne sont pas le savoir, ne sont pas le courage. Demandez-le à vos professeurs, interrogez les chefs de corps : les écoliers les moins soumis, les soldats les plus récalcitrans sont aussi les plus ignares, les moins braves.

Obéissez donc, vous qui voulez être obéis : l'obéissance est l'école du commandement. Jamais homme n'a bien conduit les hommes, s'il n'a d'abord appris à se conduire lui-même et à se rendre aux bons avis et au bon droit.

Et vous, qui vous vantez d'être libres et qui voulez toujours l'être, n'oubliez jamais qu'on ne cesse d'être sujet de la loi que pour se soumettre à un homme. Lisez l'histoire de toutes les féodalités, de tous les despotismes : qui donc les a fondés? La conquête et l'émeute, en d'autres termes, la force brutale. Il n'est donc pas de trône despotique qui ne repose sur les débris des tables de la loi, et c'est en les brisant qu'une nation se fait le marche-pied d'un tyran.

ODORAT. Il influe plus sur nos jugemens que l'on ne pense; et quelque bien recommandé que soit un individu, quelque mérite réel qu'il puisse avoir, esprit, instruction, vertu, beauté même, nous serons froid à son égard, peut-être même hostile, s'il sent mauvais. Oui, une mauvaise odeur annule, pour la moitié des gens, les bonnes qualités d'un ami, et pour l'autre moitié, les obscurcit et les altère. Entrez dans un appartement où règne une odeur nauséabonde, tous ceux qui y sont vous inspireront une prévention plus ou moins grande. Si ce sont des personnes que vous n'avez vues que cette fois, toujours après, chacune d'elles que vous rencontrerez vous offrira un souvenir peu agréable; et

peut-être pas une de ces personnes ne sentait réellement mauvais, peut-être même l'émanation venait-elle de vous seul.

Le grand Vestris, *le Dieu de la danse*, comme il se nommait, dansait à l'Opéra, selon l'usage du temps, avec un masque sur le visage. De mauvais plaisans s'avisèrent, un jour, de lui mettre, dans le nez du masque, une parcelle d'une matière plus odorante que propre. A peine *le Dieu de la danse* était-il au milieu de ses co-danseurs, que les émanations s'échauffant lui frappèrent vivement l'odorat. Il s'en prit naturellement à ses voisins, leur reprochant d'être sales, de ne pas faire attention où ils mettaient le pied. Quand il fit son entrée de solo, cet effet dont la cause était au bout de son nez le suivant toujours, il n'en gambadait que plus furieusement, persuadé, plus que jamais, qu'il venait de gens qui étaient à cinquante pas de lui.

Bien des années après, il racontait encore ce qu'il avait souffert ce jour-là par la malpropreté de ses camarades, en insistant sur le soin que devait avoir tout danseur amoureux de son art, d'éviter les mauvais contacts.

Je connais un homme dont l'avenir fut perdu et qui, malgré sa conduite et ses talens, a langui dix ans dans les emplois subalternes, parce qu'en entrant à l'audience d'un directeur général, il sortait de certain lieu dont il avait absorbé les émanations. Pendant dix ans, dès qu'on prononçait devant le directeur général le nom de ce malheureux commis, ou qu'il l'apercevait sur une liste de proposition, il se bouchait le nez et passait à un autre.

J'ai raconté ailleurs l'histoire d'un brillant cavalier qui fut perdu à jamais dans l'esprit d'une femme jeune, riche et belle qu'il allait épouser, par la ruse diabolique d'un rival qui trouvait moyen de faire infecter sa chaussure chaque fois qu'il allait rendre visite à sa fiancée.

L'odeur a exercé une influence terrible sur les destinées de Napoléon. Personne n'ignorait que l'impératrice Joséphine n'avait pas l'haleine pure : il n'est pas douteux que ce défaut naturel fut la première cause du divorce. Il est certain aussi que le second mariage amena l'invasion de la France et la chute de Napoléon et de sa dynastie. Doutez, maintenant, de l'influence des odeurs !

Les odeurs agréables ou les parfums peuvent avoir des résultats non moins terribles : un jeune Anglais fut assassiné, lorsque j'étais en Ligurie, parce qu'un mari jaloux crut reconnaître dans les vêtemens de sa femme l'analogue d'un parfum que portait ordinairement cet étranger.

Une séparation entre époux jusqu'alors fort unis eut lieu, à Paris, pour une cause à peu près semblable.

J'ai connu un brave général qui portait une horreur toute particulière aux officiers qui sentaient bon. Il était convaincu qu'ils n'étaient ni braves ni capables de quoi que ce soit, et jamais il ne les présentait pour l'avancement. Il était parvenu à n'être ainsi entouré que d'imbéciles. Il est vrai qu'ils sentaient tous mauvais : ils n'avaient que ce moyen de lui plaire.

Une princesse célèbre avait, chose beaucoup plus normale, le goût contraire : elle n'estima, ne protégea et n'accorda places et honneurs qu'à ceux dont l'odeur naturelle, car elle n'aimait pas les parfums composés, était irréprochable. On assure qu'elle avait fait, à cet égard, des études aussi étendues qu'approfondies.

En 1793, la mauvaise odeur était une sorte de certificat de civisme, et celui qui se rendait bien puant pour aller devant ses juges, n'avait presque pas besoin d'autre défense. Ce moyen, pourtant, ne réussissait pas aux audiences de Robespierre, grand amateur de fleurs, de parfums et de petits oiseaux.

Marat fut le type de l'infection. Il doit à cette qualité putride une grande partie de sa popularité : le peuple le crut grand, parce qu'il puait grandement ou plus qu'aucun autre. C'était la vertu d'alors, vertu que les Marseillais, parfumés d'ail et d'autre chose, avaient mise à la mode.

Mais ce qui est violent et contre nature ne saurait durer ; et c'est sa mauvaise odeur, son méphitisme qui tua la république de 93. Quand les républicains débraillés et crasseux ne furent plus redoutables, ils devinrent ridicules. On résiste à la haine, mais au mépris, jamais. Aussi, pour rendre Satan terrible, on n'a jamais dit qu'il puait.

Il est pourtant un sentiment qui détruit en grande partie la prévention qu'inspire la mauvaise odeur : c'est la pitié, c'est l'amour maternel et la tendresse filiale. On s'accoutume vite à la mauvaise odeur des enfans et des vieillards, et quand ils nous appartiennent, on ne la sent même jamais. Il faut dire, à l'honneur de l'humanité, que ceci est à peu près général.

Les animaux, non moins que les hommes, sont impressionnables aux odeurs, et certaines espèces le sont beaucoup plus que nous, notamment les chiens, qui se préviennent pour ou contre un individu, seulement à cause de son fumet. Il est des personnes que tous les chiens viennent caresser ; il en est que tous veulent mordre. Ils les détestent sans les voir, sans les avoir jamais vues ; ils s'irritent à leur seule exhalaison et aboient contre elles.

C'est parce que l'homme lui-même n'est pas exempt de cette espèce de prévention machinale, qu'il est bon de se tenir en garde contre soi-même. Ainsi, quand vous haïssez ou dédaignez quelqu'un qui, peut-être, mérite toute votre estime, quand vous ne pouvez pas vous rendre compte de cette prévention, voyez si celui ou celle qui en est l'objet n'a pas une odeur étrange.

OFFENSER DIEU. Si, par cette expression, on veut dire blesser la justice, le bon sens, la raison, dont Dieu est le principe et le conservateur, la pensée est juste; mais si l'on entend par là, blesser la personne de Dieu, l'expression est fausse.

Malheureusement, c'est qu'il est des gens qui l'ont entendu ainsi. Alors, convaincus que l'homme pouvait offenser Dieu lui-même, ils ont cru aussi qu'ils devaient se constituer son défenseur et même son vengeur. Cette idée les a entraînés dans de grands excès, dans de grandes cruautés, et elle n'en est pas devenue plus juste, car offenser c'est nuire: or, est-ce dans sa personne ou dans ses propriétés que l'être peut nuire à Dieu? Si ce n'est ni dans l'une ni dans les autres, en quoi est-ce donc?

Cette puissance que l'homme s'attribue de pouvoir offenser Dieu est attentatoire à la majesté divine, car c'est supposer que l'homme a une action sur Dieu, une influence quelconque, ce qui n'est pas possible. La preuve, c'est que Dieu s'est fait homme pour être sacrifié par l'homme.

Ce n'est donc pas Dieu que nous offensons en faisant le mal, c'est-à-dire en faisant ce que la raison et l'équité réprouvent, c'est cette raison, c'est cette équité, ou en d'autres termes, c'est la loi de Dieu, ce sont ses commandemens.

Dieu a placé, dans le cœur de l'homme, le sentiment du juste et de l'injuste, non dans son intérêt propre, mais dans celui de cet homme. Ceci est l'évidence même; et quand ce blasphémateur, ce sacrilège, cet impie, dans sa rage, croit s'en prendre à Dieu, le braver et le punir, il prouve seulement sa propre sottise.

Si Dieu ne peut pas être personnellement offensé, Dieu n'a personnellement aucun motif de se venger.

La vengeance de Dieu est donc aussi une idée fausse. Dieu nous défend la vengeance, d'après le décalogue, et

il se vengerait lui-même! Il ferait donc ce qu'il défend. Dieu ne se venge de personne, parce que personne ne peut l'atteindre, et que dans ce cas même, la vengeance, qui est toujours une faiblesse, serait indigne de sa force et de sa majesté. Dieu venge l'ordre et la justice méconnus, Dieu venge l'innocence opprimée, mais il ne se venge pas lui-même.

Comme Dieu est parfaitement juste et bon, qu'en lui tout est ordre et lumière, dès-lors que son état est un contentement parfait, c'est également à tort qu'on a appelé Dieu *le Dieu terrible*. Un être terrible n'est pas un être heureux, car ce qui est terrible effraie, et pour vouloir effrayer, il faut craindre le mal ou le faire; et Dieu ne fait ni l'un ni l'autre, parce que son essence est de créer et non de détruire.

Si Dieu ne punit pas par une action directe, il ne tolère pourtant pas que le mal reste sans punition. Il a donc établi ce principe invariable: le bien produit le bien, comme le mal produit le mal, et le mal, comme le bien, reviennent toujours à leur auteur.

En définitive, et quelles que soient les apparences, l'être ne fait et ne peut faire de mal qu'à lui-même. Dieu a ouvert les deux voies devant chacun et lui a laissé la liberté de choisir. Par conséquent tout être ne doit qu'à lui-même son bonheur ou son malheur: il ne trouve qu'en lui seul sa punition ou sa récompense; et quand il tombe dans l'abîme, c'est lui-même qui s'y précipite; ce sont ses crimes qui l'y poussent, et non la main divine.

OIE. L'oie qui est, en France, l'emblême de la bêtise, est, dans l'Inde, celui de la sagesse, et les Indoux l'ont consacrée à Sevarasti.

Les Romains avaient aussi un grand amour pour les oies, depuis que la tradition disait qu'elles avaient sauvé le Capitole.

Nous aimons aussi les oies, mais à la broche quand elles sont grasses, ou leurs foies quand ils sont en pâtés.

Paul, le danseur de l'Opéra, dit *l'aérien*, quêtait un jour un compliment de Moreau, le vaudevilliste : « Vous vous tenez long-temps sur une jambe, lui dit Moreau; le beau mérite ! Les oies s'y tiennent plus long-temps que vous, elles y passent toute la nuit. »

OISIFS, EMPRUNTEURS. « Pourquoi ce fainéant mangerait-il ce que j'ai gagné par mon travail? Quoi! parce qu'il ne veut rien acquérir ou rien garder, il prétend qu'un autre doit travailler et garder pour lui, et il le rend responsable de la faim qu'engendre sa paresse! Il l'accuse de son mal, quand il ne fait rien pour le prévenir. Il veut être rentier sans avoir de rentes, il veut posséder sans avoir même l'embarras de la possession : c'est le voleur qui n'a pas la force de prendre; et nous l'y aidons, et nous l'y encourageons! car, où est la différence de laisser vider ses poches ou d'être contraint d'y fouiller soi-même pour remplir les siennes? »

Tel est le raisonnement par lequel on pourrait répondre au mendiant. Il est juste en théorie, mais il ne l'est pas toujours en pratique. Dans notre Europe, il l'est même assez rarement, parce qu'il y est malheureusement trop vrai que si tant d'individus ne travaillent pas, c'est qu'ils ne trouvent pas de travail, ou bien encore que le prix qu'on leur en donne est insuffisant pour les faire vivre, et que le découragement les gagne.

Avant de proscrire les paresseux et les oisifs, il faut s'assurer s'ils ne sont pas contraints à l'être. Dans l'af-

firmative, c'est une obligation pour l'Etat et pour quiconque a un superflu, de leur donner la nourriture ou les moyens de la gagner.

Voyez : *Education du pauvre, misère, patronage.*

ORACLE, PRÉDICTION. La volonté est spontanée chez l'individu : il veut ou ne veut pas, et ne sait pas aujourd'hui ce qu'il voudra demain. Les circonstances peuvent changer les effets de cette volonté. Par conséquent, nul ne peut connaître sa destinée, puisqu'elle dépend d'une volonté qui n'est pas encore éclose.

Si l'homme ne peut lire son avenir dans son propre cœur, comment un autre l'y lirait-il?

La connaissance positive de la destinée des hommes et de leurs actions n'a donc jamais pu exister parmi les hommes; ou quand cela a eu lieu, c'est en dehors de leur nature et par une impulsion dont ils n'étaient que l'instrument.

Sans doute l'étude du passé peut, par un rapprochement et une sorte de prévision fondée sur l'expérience et les probabilités, nous faire entrevoir les événemens futurs.

Sans doute encore, la science humaine, après avoir étudié l'ensemble de la matière, en prédira les mouvemens, mais elle ne saurait prévoir le résultat de la puissance intellectuelle; elle ne pourra dire ce que voudra un être qui n'a pas encore voulu. Dieu seul peut connaître l'avenir ou le faire connaître aux êtres qu'il favorise ou qu'il destine à instruire les autres, mais Dieu ne le fait que dans des circonstances rares. Hors de là, il ne le veut pas. Il a donné à l'être la volonté, la conscience, la liberté, ce serait lui retirer ce don que d'en régler les conséquences; et s'il n'y doit rien changer, pourquoi les connaître? Il est évident qu'en commandant le bien

à l'homme, il pourrait le lui faire faire; mais à quoi bon, et quelle espèce de mérite aurait l'individu qui ferait le bien en voulant faire le mal, ou qui ne voudrait ni le bien ni le mal?

Dieu règle l'ordre de l'univers; il l'améliore, il le perfectionne, il double la force de celui qui le prie; il lui offre ainsi le moyen de modifier sa volonté aveugle et mauvaise, mais il n'agit point matériellement sur elle et n'en prédit pas les effets.

Si Dieu savait et annonçait d'avance ce que doit faire chaque être, il y aurait absurdité à commander le bien à ceux qui doivent faire toujours le mal; et si cet entraînement au mal était invincible, il y aurait cruauté à créer un être, seulement pour qu'il se rende coupable et qu'il en soit puni.

Il n'y a donc pas d'oracle, de sibylle, de pithonisse, de devin, pas plus que de magicien et de magicienne. Si l'homme y croit, c'est que ses sens et sa raison sont bornés. Mais il est un temps où les prodiges cessent de l'être pour lui: les révélations de la science le prouvent journellement. Ce qui était surnaturel aux yeux de nos pères ne l'est aujourd'hui à ceux de personne. On ne brûle plus les gens pour sortilège et divination, mais on en condamne beaucoup pour dol et friponnerie. Les sorciers ne sont plus, les menteurs les remplacent.

ORAISON FUNÈBRE. D*** répondait à quelqu'un qui lui proposait une allocution de cette espèce: « Il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fît. Or, j'ai écouté assez de sottises pendant ma vie, pour être dispensé d'en entendre encore après ma mort. »

C'est que malheureusement ceci est vrai, non toujours,

ıais souvent. Que de mensonges, que de platitudes se ébitent sur la tombe! Les Egyptiens faisaient passer s morts à un jury, et c'était sur une décision expresse u'ils étaient ou n'étaient pas embaumés. Sans doute il avait là, comme partout, des préventions, des erreurs, es iniquités même; néanmoins, l'institution était bonne. Il y a des oraisons funèbres justement citées pour leur oquence et leur vérité, mais le nombre en est petit, : parmi celles-là même il y aurait à retrancher.

Autrefois, l'oraison funèbre ne s'attachait qu'aux puisıns: c'était une sauce toute princière, une sorte d'embauement moral qui coûtait beaucoup et qu'on travaillait ı conséquence. Aujourd'hui, que tout le monde a voulu oûter de l'oraison funèbre et qu'on peut, au besoin, ı traiter, comme du reste, avec les entrepreneurs des ompes funèbres, ce n'est plus qu'une œuvre de boutiuier qui vous en donne à la livre pour votre argent, u'une complaisance d'amateur qui vous en octroie, lui, our l'amour de Dieu, ressassant, comme il peut, ce que ent et mille ont dit avant lui, et que cent et mille diront après: ce qui n'empêchera pas les journaux 'imprimer, le lendemain, que M. R***, par une éloquente nprovisation, a retracé les vertus du défunt (ancien anqueroutier), improvisation qui a arraché des larmes l'auditoire.

ORATEURS, AVOCATS, SOPHISTES. Les sohistes ont perdu Athènes et la liberté antique; ils ont émoralisé Rome et étouffé la république, et depuis, bien 'autres Etats dits populaires, constitutionnels ou libres. ès que la liberté devient bavarde et se voit tout enière dans le droit de tout dire, elle fait bientôt bon narché du reste. Alors on lui laisse la langue et l'on

enchaîne ce reste: c'est, à peu près, où nous en sommes.

Nous avons parlé ailleurs des avocats ; nous avons encore quelque chose à en dire.

Il y en a beaucoup en France, presqu'autant que de commis. Véritables rats de la civilisation, ceux-ci rongent le budget, les autres rongent le bon sens. Le moyen que la pauvre machine y résiste, et où trouver le remède!

— Ayez quelques bons chats, dira-t-on. — Cela n'est pas impossible. Aussi en avons-nous eu, et de la plus belle espèce. Napoléon, le vrai Napoléon, c'est une justice à lui rendre, a fait une rude déconfiture des dits rongeurs; mais, hélas! de même que ces chasseurs qui viennent, avec trente chiens et dix chevaux, pour vous débarrasser d'un lapin qui s'est introduit dans le potager et qui y font, en une heure, plus de dégâts que dix mille lapins n'auraient pu faire en dix ans, le grand homme, en voulant nettoyer la maison, l'a si bien ébranlée, qu'il s'en est peu fallu qu'elle ne croulât.

Elle ne résisterait plus à une telle secousse.

A tout prendre, il y a encore moins de danger, dans un Etat, à avoir des rats qu'un grand homme. Seulement, il faut faire en sorte de ne pas en avoir trop, et de veiller à ce qu'ils n'aient pas les dents si longues.

En voici assez sur les rats. Nous avons ailleurs esquissé l'avocat; un mot sur ses fonctions.

Autrefois, c'était un état; aujourd'hui, les adeptes disent que c'est un sacerdoce. Malheureusement, c'est en style d'avocat qu'ils le disent. Traduit en langue vulgaire, cela signifie un *métier*, Il est vrai que c'est un bon métier, car il conduit, sinon à toutes les gloires, du moins à toutes les fortunes. Sauf aux places d'empereurs et de rois, on les a vus parvenir à toutes les autres dignités et devenir princes, ducs, comtes, marquis, ministres, sénateurs et pairs.

Je pourrais même citer tels généraux, tout noirs encore de l'encre de leur étude, ayant conquis leur grade, non à la pointe de leur épée, mais à la pointe de leur langue, braves militaires qui ont fait leurs campagnes, comme leur cours de droit, par procuration. Mais ceci ne prouve rien contre l'éloquence et la puissance de la parole.

Sans nous arrêter aux effets, ne voyant ici que le fond des choses, nous dirons qu'en devenant intéressé ou lucratif, le métier d'avocat, tout saint qu'on l'appelle, a cessé d'être intéressant: l'on a ici étrangement défiguré une belle institution.

Le talent de l'avocat, chez les peuples européens, n'est pas seulement l'art d'embellir la vérité, de la mettre en relief, c'est celui de faire paraître vrai ce qui est faux; c'est l'art du mensonge érigé en principe.

Pour l'avocat, tout est bon, pourvu qu'il gagne sa cause. Médisance, diffamation, calomnie, tels sont les moyens qu'il emploie trop souvent contre sa partie adverse. Quelqu'honorable, quelque pure que soit cette partie, par cela seul qu'elle est adverse, elle doit être traînée dans la boue; et l'honnête homme, qu'un procès injuste a dépouillé de sa fortune, se voit en même temps enlever l'honneur. L'avocat lui laisse la vie.

Ses alentours ne seront pas plus épargnés: de même que la justice hébraïque qui mettait à mort la famille du coupable, l'avocat chrétien poursuivra son adversaire dans ses ascendans et descendans; il souillera la mémoire de son père, il jettera des doutes sur la fidélité de sa femme, sur la légitimité de ses enfans. Ceci rentre-t-il dans sa cause? Pas le moins du monde. Ce n'est qu'un moyen oratoire, une figure de rhétorique: c'est le talent de plaider.

Il est vrai que le procédé est réciproque: l'avocat de

l'homme attaqué répond sur le même ton et déchire son antagoniste sans plus épargner ce qui lui est cher. Il fouille dans sa vie privée, il en envenime perfidement les circonstances les plus insignifiantes, et s'il a subi quelque condamnation de simple police pour défaut de balayage ou encombrement de la voie publique, il en parle de manière à faire entendre qu'il est un repris de justice.

Aussi, après les plaidoyers, le public est-il tout disposé à croire que les deux plaideurs ont également tort, qu'ils ont cherché mutuellement à se voler, et que ce sont deux drôles ayant mérité la corde.

Il prend souvent la même opinion des témoins et il la garde, car ceux-ci n'ont pas d'avocat; personne ne les défend, et les insinuations empoisonnées qu'on a jetées sur leur caractère ou les grosses injures dont on les a stigmatisés, restent. L'avocat pourrait dire: ma remarque subsiste; et les journaux, qui l'impriment et l'embellissent, ont bien soin qu'il en soit ainsi.

S'agit-il de délit contre l'ordre public, d'attaque à main armée, de guet-à-pens, d'assassinat, ils en feront une affaire d'opinion: c'est à l'autorité qu'ils s'en prennent; c'est le ministère public, c'est le commissaire, ce sont les gendarmes qui sont les vrais coupables.

Quant aux plaignans, ce sont des hommes de police, des mouchards, des agens provocateurs, des misérables soudoyés pour perdre des innocens, pour les traîner à l'échafaud. Ce sont eux, c'est la partie civile qu'on devrait y conduire. C'est aux meurtriers à qui il faut décerner des couronnes et des dommages et intérêts.

Dans mon opinion, les avocats, tels qu'ils sont aujourd'hui, sont une des causes premières de la démoralisation sociale. En se faisant un jeu de l'honneur des citoyens, je dirai plus, de la morale et de tout ce qui

st sacré parmi les hommes, ils contribuent activement étendre les vices et à multiplier les crimes.

Leur influence dans la marche du gouvernement est on moins déplorable. L'habitude de plaider le faux et e parler contre leur propre conviction, contre l'évidence ıême, finit par leur fausser l'esprit et atténuer, chez ıx, le sentiment de la nature ou celui du juste et de injuste. Etrange disposition pour être législateur! Aussi, mal qu'ils font comme député est incalculable; et ›ut projet de loi où ils ont mis la main et qu'ils ont :fait par amendement, quelque bon qu'il ait été en rincipe, est certainement devenu, en passant par leur arlage, défectueux ou impraticable.

C'est ainsi qu'ils ont gâté nos meilleures institutions ; qu'ils ont, de sophisme en sophisme, fait rétrograder bon sens avec la liberté.

Que l'on étudie la cause des désordres et des conulsions stériles qui ont entravé la marche de l'indéendance des peuples depuis cinquante ans, on verra ue la plupart émanent de l'abus de la parole, et que s plus désastreuses ou les moins réparables de nos utes parlementaires et politiques, n'ont été que la conquence des sophismes des avocats.

L'empereur le savait, et sa prévention contre eux rait même dépassé les bornes. Quand il voulait citer ne assemblée de bavards, de gens déraisonnables et raisonnant, il disait: « ce sont des avocats; » et c'est incipalement contre les avocats ou ceux qu'il consirait comme tels, qu'il a fait le 18 brumaire.

Pourquoi ce rôle d'orateur et d'avocat, si beau, si norable, est-il tombé si bas dans l'opinion de ceux ıi pensent et qui pèsent les choses à leur poids? Pouroi la liberté de la presse et des journaux dont ils se nt emparés, est-elle devenue, dans leurs mains, une

arme funeste et poussant les masses à la paresse et à l'abrutissement? C'est que la vérité a, chez eux, cessé d'être en honneur, et conséquemment d'être respectée.

Le premier serment, comme le premier devoir d'un avocat, devrait être de ne jamais s'écarter de cette vérité; et il devrait être puni, de même qu'un faux témoin, quand il en impose sciemment à la justice.

On me dira qu'avec la vérité, rien que la vérité, on ne pourrait jamais défendre un coupable. — C'est une erreur; et le mensonge qu'on emploie en faveur de l'accusé, non-seulement ne lui sert pas toujours, mais souvent lui devient funeste. Si ce mensonge est dévoilé, il imprime un vernis de fausseté sur tous les moyens de la défense, il indispose les juges, mécontens d'avoir été pris pour dupes; et ici encore l'accusé paie les torts de l'avocat. Un exposé vrai, un aveu complet les eut bien plutôt amenés à l'indulgence.

C'est, malheureusement, ce que l'avocat ne croit pas: il voit, dans un aveu, une difficulté de plus; aussi ne fait-il rien pour y conduire le prévenu. Bien plus, il fait tout pour l'en éloigner; et si la plupart des criminels n'avouent pas, c'est parce que leurs conseils les en empêchent. Cependant un aveu est la voie du repentir et le commencement de l'expiation. Est-ce la morale ou la société qui peut gagner à ce qu'il nie? Et le criminel en est-il meilleur quand il a sur le cœur un mensonge de plus? Aussi, dans ce cas, le coupable acquitté est-il presque toujours conduit à la récidive.

En outre des avocats de fait ou des avocats parleurs et faiseurs, il y a aussi les avocats sans causes ou honoraires, c'est-à-dire ceux qui en ont conquis le titre par trois années de droit qu'ils n'ont pas fait et un stage qu'ils ne font pas davantage. Ceux-ci sont inoffensifs, et nous ne les citons que pour mémoire.

ORGUEIL. Je ne sais pourquoi on dit : *orgueilleux comme un paon*. Si l'orgueil du paon n'est pas dans sa queue, il n'en a pas plus que les autres bêtes.

Le serpent aussi est un symbole comparatif d'orgueil. Il se dresse, il siffle et il mord ; mais, d'un autre côté, il rampe. Je ne vois pas encore en quoi il peut être le représentant de l'orgueil.

Le démon est bien plutôt le véritable type de l'orgueil, non point comme nous l'habillons à l'Opéra, avec des cornes, des griffes et une grande queue. Non, l'orgueil ne serait pas admissible sous cette forme grotesque et trop rapprochée de la figure du singe pour être celle d'un être superbe. Ajoutons que le modèle n'est pas fort attrayant et qu'il est douteux que le diable, ainsi fait, ait jamais séduit personne.

Le démon, type d'orgueil, est l'ange déchu, tel que nous le montrent l'Ecriture et les Pères de l'Eglise. Quant à celui-ci, j'y crois. Si l'orgueil n'est pas le principe de tous les mauvais penchans, il est certain que toutes les passions méchantes lui empruntent quelque chose.

L'orgueil prend toutes les formes. On peut l'apercevoir dans toutes les situations de la vie : sur la sellette de l'accusé, sur le pilori du condamné, sur l'échafaud même. Un homme déshonoré, souillé de vices honteux, est quelquefois orgueilleux de sa propre honte : il se regarde comme le premier des libertins ou le plus grand des scélérats. Son amour-propre, ingénieux, lui dira qu'il y a du courage dans l'absence de toute vertu et qu'il est, par-là, au-dessus du vulgaire.

Toutefois, cet homme qui se drape sur l'échafaud est plus ordinairement un comédien qu'un orgueilleux. Il joue l'esprit fort, il grimace l'orgueil, et il meurt de peur : c'est le désir ou le semblant du courage, c'est un bravache.

Nous avons vu ce contraste bien prononcé lors de la mort des deux assassins Fieschi et Morey. Le premier affectait le courage qu'il n'avait pas. L'autre se renfermait dans celui qu'il avait : ce n'était pas l'orgueil de son crime qui le soutenait, mais celui de la force de son caractère.

Ce que nous appelons une injure est l'orgueil blessé. La colère, la haine, la fureur, le mépris naissent de l'orgueil. Le courage offensif ou qui attaque est presque toujours dû à l'orgueil.

Mais l'orgueil, père des crimes, a aussi ses vertus. Une grande confiance en nous produit l'orgueil : si cette confiance ne reposant que sur l'orgueil même, n'a pas fait naître en nous de ce que notre amour-propre a cru y voir, l'orgueil ne nous conduit qu'à des sottises. Mais quand il est la conscience de notre force et qu'il est uni au désir de bien faire, quand il devient une noble ambition, il peut amener de grandes choses.

Sans doute l'ambition a fait les conquérans, mais elle a fait aussi les législateurs et tous les bienfaiteurs des hommes. Les premiers avaient l'orgueil du bruit ; les autres, l'orgueil du bien.

L'orgueil, dans une position élevée où tout concourt à le flatter, peut être une source de jouissances : Louis XIV, et après lui Napoléon, sont certainement des hommes à qui l'orgueil a donné de doux momens. Mais pour les caractères de cette espèce, les humiliations sont terribles, si toutefois elles sont possibles, car il y a des esprits où l'orgueil est si souple, si ingénieux, qu'ils trouvent partout moyen de se soutenir et de se consoler. C'est ainsi que ce noble Hidalgo, ruiné par ses vices et ses sottises, chassé, conspué et couvert de fange, ne se dresse pas moins sous son manteau en demandant l'aumône. Il descend de Dom Diego ou de Dom Sanche,

la lui suffit. C'est sa gloire, son orgueil : qu'importe reste !

C'est spécialement parmi les comédiens, les artistes, s poètes, que l'on rencontre les exemples d'orgueil les ieux caractérisés et en même temps les moins fondés. i, les plus orgueilleux sont presque toujours ceux qui it le moins de sujet de l'être, c'est-à-dire chez qui ibsence de talent est complète.

Ceci s'explique : celui qui a véritablement du talent : l'a obtenu que par un travail sérieux, en étudiant la fois la nature et les œuvres des maîtres, et conquemment en établissant un point de comparaison itr'eux et lui. Tandis que l'homme médiocre, qui ne est jamais comparé qu'à lui-même, ressemble à Narcisse mirant dans la fontaine et qui, dans l'admiration que i cause sa figure, ne se doute pas qu'il en existe autres que la sienne.

La naïveté orgueilleuse de certains danseurs ou chanurs est presque devenue proverbiale ; et il est tel échant baladin ou racleur de violon qui se serait cru imilié si on l'avait comparé à l'une de nos sommités ientifiques ou littéraires.

Cet orgueil devient explicable par l'engoûment du puic qui se mettra à genoux devant le chien Munito ou :vant l'ours Martin, parce que l'un rapporte des doinos avec ses dents, et que l'autre monte à l'arbre 'ec ses pattes.

On a vu d'ailleurs cet orgueil d'artiste gagner jusqu'aux ats les moins artistiques : il y a eu des coiffeurs, des ottiers, etc., dont la superbe n'admettait pas de comiratifs ; mais si ces hommes avaient véritablement le lent de leur état, il n'y a rien à dire d'un orgueil ii les a conduits à cette perfection ; il serait même à sirer qu'il en fût ainsi dans chaque profession.

La vanité, qui est une nuance de l'orgueil, tient plus des choses qui sont à nous que de celles qui sont en nous. L'homme vaniteux est fier de ses chevaux, de ses meubles, de ses habits : c'est ici l'orgueil des femmes, des enfans ou des individus qui en ont le caractère. L'homme orgueilleux l'est ordinairement d'une qualité ou d'une vertu qu'il croit avoir. L'homme vaniteux l'est de tout.

L'orgueil est un grand amour de nous et un grand mépris pour les autres. La vanité est une grande estime de tout ce qui brille et dont le reflet nous atteint. L'orgueil est plus intime, plus intérieur. La vanité est tout en dehors.

La vanité provient souvent de l'ignorance de soi-même. Un homme est vaniteux de sa figure, et il est orgueilleux de son esprit. La vanité porte sur les objets, l'orgueil sur les choses. La vanité est plus près de la matière que l'orgueil. La vanité est aussi plus près de la sottise. On dit : un sot orgueil ; on ne dit pas : une sotte vanité, parce que la vanité est toujours sotte.

La fatuité est l'orgueil en rétréci, l'orgueil de société : c'est la vanité gourmée. Le fat n'est tel que lorsqu'il est coiffé, rasé et cravaté. En veste, il l'est moins qu'en frac ; en frac, moins qu'en habit.

En voyage, qu'un accident lui fasse perdre sa valise et qu'il soit obligé de revêtir l'habit mal coupé de son hôte pour paraître à la promenade ou au bal, il n'y sera plus fat : sa fatuité ne le reprendra que lorsque son bagage sera retrouvé ou que son tailleur lui aura envoyé un nouvel habit. La fatuité tient donc à l'habit presqu'autant qu'à l'homme qui le porte.

La susceptibilité, dont nous avons parlé ailleurs, est encore une variété de l'orgueil. La susceptibilité est le vice de l'homme qui croit toujours qu'on manque à sa

gnité, qu'on lui reproche l'absence d'une vertu ou d'une ıalité, qui voit enfin dans vos gestes, vos paroles, votre lence même, une intention hostile ou dédaigneuse.

L'envie peut encore être considérée comme une nuance : l'orgueil, si elle n'est pas l'orgueil même, car cette ıssion se cache souvent sous le mépris affecté d'une ıose que nous désirons avec ardeur et que nous ne ouvons obtenir.

La modestie qui aime l'évidence, la modestie qui se ıvane, n'est encore qu'un orgueil déguisé : c'est l'orgueil : l'homme qui se baisse pour qu'on le relève, et qui e vous pardonne pas si vous le laissez dans la position ù il s'est mis.

Nous avons dit que l'ambition était une application e l'orgueil. Celle des titres est une des plus ordinaires; lle existe à peu près chez tous les peuples et dans toutes s conditions. Tel enrichi de village, en envoyant le illet de faire part du mariage de sa fille, accole son om de celui *d'écuyer,* et se brouille avec le maire qui ıi a demandé de quel droit?

L'empereur Napoléon faisait suivre le sien des titres de oi d'Italie et de protecteur de la confédération du Rhin, : c'est pour ne point les effacer qu'il a perdu tout le ste et fait tuer un million d'hommes.

De combien d'oripeaux et de noms ronflans n'a-t-on as empanaché la fortune militaire!

Ce que nous appelons l'honneur est l'orgueil accomodé au préjugé local. Aussi ce genre d'orgueil est-il elui qui a le plus varié dans son principe et dans sa rme. Ce qui donne l'honneur, comme ce qui l'ôte, hange selon les lieux, le temps et les hommes.

L'honneur du Nouveau-Zélandais veut qu'il rôtisse son risonnier, et celui du prisonnier est d'être rôti. Ce serait ıanquer à sa dignité que de le noyer ou de le pendre.

Quand un guerrier de la Californie a tué un captif qui s'est défendu vaillamment, il en mange un morceau pour lui faire honneur.

Chez nous, on fait à un homme l'honneur d'accepter son défi et de lui casser la tête avec une balle de plomb ou de lui ouvrir le ventre avec une lame d'acier. Si cet homme eut été déshonoré, on aurait refusé de lui accorder cette grâce.

Enfin, de toutes les conséquences de l'orgueil, le point dit d'honneur est certainement l'une des plus bizarres et des moins saisissables.

L'orgueil n'est pas exclusif à notre espèce. Si l'homme a l'orgueil de lui-même, s'il ne trouve rien de plus grand ni de plus beau que lui, si cet immense amour-propre est aussi le principe de l'immensité de ses œuvres, il ne faut pas croire que l'animal n'ait pas aussi le sien. Nul individu n'est petit ni peu important à ses propres yeux, ni à ceux de ses semblables; et qui sait si l'animal content de son être ne rend pas à l'humanité le mépris qu'elle lui porte!

Voyez : *Etiquette*, *susceptibilité*, *etc.*

ORIGINAL. Dans notre civilisation et spécialement dans notre société, l'originalité, ou ce qu'on nomme ainsi, n'est bien souvent que factice, c'est un rôle qu'on adopte. Tel qui veut qu'on parle de lui se constitue original, faute de pouvoir être autre chose; mais son originalité est de la contrefaçon, de la fausse monnaie, et le soi-disant original n'est qu'un spéculateur ou un grimacier : il y en a beaucoup de cette sorte. On naît original et l'on ne se fait pas tel.

Il y a aussi la manie qu'il ne faut pas confondre avec l'originalité; la manie est le principe de la folie, tandis

ue la grimace conduit à l'hypocrisie, et celle-ci à tous s vices.

On appelle aussi originaux certaines gens apathiques a paresseux qui s'habillent autrement que les autres, a bien encore qui s'habillent mal pour n'avoir pas la eine de s'habiller mieux. On pourrait les désigner tout atrement, car la malpropreté n'a rien d'original, tant en faut; les exemples n'en sont pas rares.

Quelquefois l'égoïsme se masque du titre et du maneau de l'originalité: on est original pour avoir le droit e tout accepter et de ne rien rendre, bref, de ne vivre ue pour soi.

Un original peut n'être souvent encore qu'un boudeur, ue sa mauvaise digestion, que la bile qui le tourmente ispose à tout voir sous un jour faux et maussade. Ce enre d'originalité se guérit par la diète et les pilules.

L'originalité de quelques-uns, et ce n'est pas la moins âcheuse, est de faire de l'opposition quand même, ou le dire *non* où tout le monde dit *oui*, et *vice-versâ*. Il st des individus de ce caractère, gens faibles ordinairenent, et à qui l'on fait faire tout ce que l'on veut en eur faisant croire qu'on ne le veut pas.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des faux originaux: c'est que la véritable originalité est assez peu commune. Là où elle existe c'est un type, une couleur qu'il n'est pas plus permis à un homme de changer que celle de sa barbe et de ses cheveux.

Les vrais originaux ne savent pas qu'ils le sont, ils ne veulent pas l'être, et ne le paraissent jamais plus que lorsqu'ils s'en défendent.

En résultat, la mode, l'éducation, le préjugé ont fait de l'homme civilisé une espèce de pastiche de convention, de pantins si vous voulez, qui sortent tous de la même boîte pour faire le même saut. Quand l'un d'eux

varie un peu dans sa culbute ou quand il n'en fait pas du tout et marche droit devant lui comme son bon sens le guide, on le nomme original, et pourtant il n'a été que naturel: c'est que là où tout le monde grimace, la nature dans sa simplicité devient l'originalité, et celui qui se laisse voir tel qu'il est, ne ressemble plus à personne.

Il existe aussi certaines figures qui apportent en naissant un cachet d'originalité, signe indélébile et rarement trompeur. Tel grand comédien, tel poète, tel peintre, tel musicien était né pour être ce qu'il est devenu; s'il était resté médiocre, c'est qu'on aurait étouffé sa nature, ou qu'on l'aurait méconnu; son talent était écrit sur son front, il était dans chacun de ses gestes, de ses regards. C'est donc surtout l'originalité des enfans qu'il faut étudier; alors elle décidera presque toujours de leur vocation, et vous aurez moins d'avortons, moins de singes.

Malheureusement la première chose que le maître s'attache à combattre dans l'écolier, c'est le type distinctif, c'est la couleur.

Au collège, l'enfant original est un monstre. L'unité avant tout. La classe n'est pas faite pour l'enfant, mais bien l'enfant pour la classe; il faut qu'un écolier ressemble à un écolier comme une bûche à une bûche, afin qu'on puisse les empiler tous sur le même banc ainsi que des rondins dans un bûcher. Aussi, quand ils en sortent, voyez ce qu'il en reste: la bûche a un pied de plus, il est vrai, elle est plus grosse, elle est plus longue; mais en résultat, qu'est-ce? — Du bois sans moële, comme disent les ménagères, du bois mort, bon pour chauffer le four et à rien autre chose, car ce bois là fume et ne flambe pas.

OUI. Dans toutes les îles de l'Océanie, les sauvages ellent les Français *oui-oui*. Pourquoi? C'est que le nçais, qui ne doute de rien, à toutes les belles phrases sauvages dont il ne comprend mot, répond *oui-oui*.
De tous les peuples connus, nous sommes celui qui le plus souvent *oui*, comme l'Anglais est celui qui le plus souvent *non*.
l n'en faudrait pas conclure que le Français est plus ommodant, plus facilement consentant que son voisin, le *oui* de l'un ne prouve souvent rien de plus que *non* de l'autre.

OUI OU NON. Il n'y a que ces deux raisons au onde. Il n'y en a même qu'une : une chose *est* ou *st pas*.
Si elle est, elle a toujours été, ou bien elle est la nséquence d'une chose qui n'a jamais cessé d'être.
Si elle n'est pas, elle ne sera jamais, ou elle émanera une chose qui est.
En définitive, elle n'est que parce qu'elle a été dans forme présente ou dans les élémens de cette forme.
Si elle est parce qu'elle a toujours été, elle sera tou-urs parce qu'elle est : une conséquence entraîne l'autre. ailleurs, il est impossible de raisonner autrement, car us diriez : *une chose est parce qu'elle n'a pas été, et sera plus parce qu'elle est;* proposition évidemment usse et qui tendrait à démontrer que quelque chose ut naître de rien pour redevenir rien, ou en d'autres rmes, que l'état d'être résulte de celui de n'être pas, réciproquement.
Ceci posé, revenons-en à *oui* ou *non*. Tous les rai-onnemens du monde ne feront pas qu'une chose ne ntre dans l'un ou l'autre, c'est-à-dire qu'elle *soit* ou

qu'elle *ne soit pas*, car il n'y a pas là d'intermédiaire possible. Si nous en voyons un, cela prouve seulement que nous ne comprenons ni le *oui* ni le *non*, et que nous tâtonnons entre l'un et l'autre.

C'est ce tâtonnement qui, aidé de la mauvaise foi et du mensonge, fait tous les procès, toutes les querelles, toutes les guerres qui affligent l'humanité.

Il est vrai que c'est aussi de cette ignorance qu'au jour du danger et de la souffrance, naît l'espoir. Hélas! sur cette terre de douleur, si nous avions sans cesse devant les yeux les choses telles qu'elles sont ou telles qu'elles doivent être, si nous voyions toujours la vérité, notre existence ne serait pas tolérable.

C'est probablement pour cela que Dieu ne nous montrera cette vérité tout entière que dans un meilleur monde.

OUTRAGE AUX MOEURS, ATTENTAT A LA PUDEUR. Voici encore l'un de ces crimes mal qualifiés par la loi et peut-être inqualifiables, mais au total, qui est du genre de ceux dont un homme, quel qu'il soit, fût-il le chaste Joseph ou saint Antoine lui-même, ne peut pas dire qu'on ne l'accusera jamais.

Tels, en d'autre temps, étaient les faits de magie, de sorcellerie, d'hérésie, et plus tard, de haute trahison ou de lèse-majesté divine et humaine : glue à toute plume, selle à tous chevaux, et dont on pouvait affubler toute bête qu'on voulait enfourcher ou noyer.

Si les étrangers jugent de nos mœurs par les tableaux annuels de la justice criminelle et l'espèce de délits qu'ils présentent, ils doivent voir en nous la nation la moins pudique qui soit au monde : viols, rapts, séductions de toute nature, attentats à toutes les pudeurs, y figurent avec une abondance, un luxe dont il n'y a nul

xemple ailleurs; et certaines dispositions de notre code alent, sur ce point, la loi des suspects.

Il résulte de celle-ci, ou des articles 330 et suivans le la section 4 du titre 2 de la loi du 17 février 1810, ode pénal, que toute personne du sexe, fille, femme ou euve, quel que soit son âge, c'est-à-dire depuis le jour u'elle a commencé à parler jusqu'à celui où, caduque, lle sera obligée de se taire, peut livrer aux assises et nvoyer aux travaux forcés à temps et même à perpétuité, elon que le cœur lui en dit, quiconque lui aura plu u déplu. Il ne suffit, pour cela, que de deux ou trois ris poussés convenablement et d'un témoin de bonne olonté. Cela fait, nul, quels que soient la considération lont il jouit, son âge, sa qualité, ne pourra s'en tirer, as même un mari.

Cette dernière assertion doit paraître étrange, et pourtant nous en avons un exemple tout récent; il mérite qu'on le rapporte. Dernièrement, une femme fort aimable cita son époux devant les tribunaux pour attentat à la pudeur, à la sienne, remarquez-le bien. Quel était cet attentat? Elle ne le dit pas; mais on la crut sur parole. Elle était jeune et jolie: une jolie femme ne ment point; aussi gagna-t-elle son procès, et la séparation qu'elle demandait fut prononcée. Autrefois, on l'eût ordonnée sur une plainte absolument contraire et pour absence d'attentat. Qu'on dise, maintenant, qu'une femme n'a pas de puissance en France! Il est vrai que celle-ci était riche et que son mari était laid. Mais était-ce bien son mari qui devait être condamné pour attentat à sa pudeur, ou elle pour attentat à celle du public?

On me fera observer qu'en Turquie, sur l'accusation d'une insulte faite à une femme, par exemple, d'avoir soulevé son voile, on décapitait un homme sans autre preuve que la plainte et la possibilité du fait. Mais en-

core, dans son gros bon sens, le Turc tient à cette possibilité. En France, on ne la considère pas comme indispensable, et l'on admet le rapt moral et le viol à distance. C'est précisément ce qu'on a qualifié d'attentat à la pudeur, crime qui peut s'étendre jusqu'à l'inconnu.

Cependant nos dames, c'est une justice à leur rendre, ont usé modérément de leur omnipotence à cet égard. Ceci s'explique : on n'aime pas à donner sa pudeur en spectacle, en la faisant constater par procès-verbal et expertise.

D'ailleurs, c'est une chance à courir, et l'on peut, par motif de conscience, ne pas s'en soucier.

La majorité des plaintes pour attentat aux mœurs ne vient donc pas des principaux intéressés; elle ne vient pas non plus de ces spéculateurs nommés *chanteurs*, c'est-à-dire pratiquant le *chantage*, opération qui consiste à effrayer, par des menaces ou par un commencement de poursuites, quelque riche imbécile qu'on aura induit en tentation et plus ou moins habilement compromis.

Non, ce n'est point la beauté offensée ni la spéculation avide qui approvisionnent les tribunaux de la meilleure part de ces causes grasses; c'est tout uniment l'amour du métier ou le zèle magistral des jeunes membres du parquet qui, voulant se poser et s'exercer au réquisitoire, s'y prennent de façon qu'il n'y a aucune ville, bourg ou bourgade de leur ressort qui ne fournisse, à chaque session, son contingent de scandale; et c'est à cette fin qu'ils en ont toujours par-devant eux un assortiment qu'ils répartissent ensuite équitablement entre les cours d'assises et les tribunaux civils.

Cette propension à soulever ces causes burlesques est si nettement prononcée chez les débutans au ministère public, qu'au nombre d'affaires de l'espèce, on peut savoir, sans autre information, si le procureur du roi ou

son substitut est jeune ou vieux, et suivre à la piste nos protecteurs des mœurs de résidence en résidence, car ces procès les y accompagnent, comme en automne les hannetons accompagnent les promeneurs.

J'ai entendu nommer l'un de ces magistrats qui s'était fait, sur ce point, une réputation presqu'européenne. Envoyé dans un arrondissement qui, de mémoire d'homme, n'avait jamais donné lieu à scandale, on y avait vu surgir, au grand ébahissement des habitans qui se croyaient les gens les plus moraux du monde, une série d'amoureux délits et de tendres mystères que nul n'avait soupçonnés. C'est que les pères, les mères et les maris étaient aveugles dans cet arrondissement; et les rues de leur ville n'offrant, tant que le soleil y brillait, rien que de très-orthodoxe, ces bonnes gens n'avaient jamais douté qu'il n'en fût de même la nuit. Or, non loin des murailles, était un bosquet qui, sans être ni de myrthe ni de rose, pouvait cacher bien des délits. C'est ce que comprit judicieusement notre substitut.

S'étant lui-même embusqué un jour dans un fourré, il reconnut, *de visu*, que ce bois dangereux était périodiquement le tombeau de l'innocence, et que Cythère, Gnide et Paphos n'avaient jamais rien présenté de plus illégal.

A de si grands désordres, il fallait une prompte répression. Il n'hésita pas: la gendarmerie et un certain nombre de gardes champêtres mandés en secret furent, un soir, placés à portée de l'ombrage complice, et dès qu'un nombre suffisant de délinquans et délinquantes s'y furent introduits, on entoura la place et l'on fit une razzia des plus fructueuses.

Les coupables étaient si nombreux, qu'il semblait qu'une moitié de la ville s'était donné le mot pour attenter, ce jour-là, à la pudeur de l'autre moitié. Pour

les livrer tous à la justice, il aurait fallu, comme dans nos procès politiques, agrandir l'enceinte et faire un prétoire en sapin.

On choisit donc les plus criminels, c'est-à-dire les couples les plus amoureux, et le délit étant prouvé, ils furent condamnés à diverses amendes, selon la gravité des amours.

Encouragé par un si beau résultat, notre réformateur des mœurs redoubla de zèle. Après avoir prévenu les crimes futurs en punissant les crimes présens, il jugea qu'il ne fallait pas passer l'éponge sur le passé. Ce n'était pas assez d'avoir découvert l'atelier des faux monnayeurs, il était non moins essentiel de découvrir la fausse monnaie.

Rien ne fut négligé pour y parvenir. Mis en réquisition, les sages-femmes et les médecins furent, sous la conduite d'un commissaire, chargés d'interroger toutes les vertus douteuses; et comme le doute naît du doute même, ou qu'un soupçon en engendre un autre, bientôt la justice n'eut plus autre chose à faire qu'à mesurer la taille des jeunes filles.

Malheur à celles qui engraissaient: soupçon de grossesse. Malheur à celles qui maigrissaient: soupçon d'avortement. Malheur aux amies ou connaissances: soupçon de complicité et d'excitation à la débauche. Enfin, vieille ou jeune, laide ou belle, nulle, dans la ville de ***, ne pouvait échapper à la surveillance du pudique magistrat; et les murailles, non plus que la feuillée, les jupes, non plus que les corsets et tant d'autres inventions hypocrites, ne pouvaient sauver le vice et cacher ses conséquences. L'amour illicite était aux abois; et les grisettes en fuite devant les réquisitoires, se demandaient si ce n'était pas la fin du monde.

C'est qu'en effet, ceci en avait l'air. Les amoureux,

ms la crainte de se voir, au premier mot d'une dé-
nration, mettre la main au collet par la force publique,
avaient garde d'en faire; et faute de ce préliminaire
: toutes les noces, les curés chômaient comme les
otaires.

Sans doute il y avait moins de brèches au contrat, oins d'à-comptes par anticipation, mais aussi il n'y rait plus de contrat, et en poursuivant l'abus on avait ipprimé la chose. L'on voit que les grisettes avaient iison : c'était sérieux.

On ne sait où aurait conduit cette nouvelle terreur; t l'excès du bien aurait certainement fait croître le ial, si, de ce mal même, ne fût pas sorti le remède.

L'une des jeunes filles présentée comme victime d'un apt ou d'une séduction, n'avait jamais voulu, ou peut-être 'avait jamais pu nommer le séducteur. Appelée à une udience, sur la demande d'un des jurés, pour y recon-aître le prévenu, elle ne le reconnut pas; mais tout-à-oup, levant les yeux sur le substitut accusateur, elle at prise d'une violente convulsion. Quand elle revint, lle soutint que le séducteur et le père de l'enfant à aître n'était autre que le magistrat protecteur des œurs.

Grande rumeur à l'audience. Le procureur-général oulut requérir l'arrestation du témoin pour insulte à a cour; mais la jeune fille soutint son dire et demanda produire ses preuves.

Les voisins entendus, il fut démontré que la plai-gnante était en effet venue maintes fois dans la maison lu substitut, alors célibataire. Cela ne prouvait pas qu'il eût accointance, et moins encore séduction. Mais le ublic, quand il regarde, n'y regarde pas toujours de rès-près : la chose était drôle, il la maintint pour vraie; es gants en restèrent au magistrat.

La leçon était cruelle. En eût-il profité? Eût-elle tourné son cœur à l'indulgence? Ou bien, par un redoublement de sévérité, eût-il voulu prouver qu'il était victime d'une imposture? Je ne sais. Mais sur ces entrefaites, le crime caractérisé, c'est-à-dire le vol, le meurtre, l'effraction, donnant raisonnablement, le parquet eut tout autant de besogne qu'il en pouvait faire. Dès-lors on n'entendit plus parler du péché d'amour. La faculté, comme naguère, garda ses secrets. La justice ne fit plus l'autopsie des corsets. Les fillettes maigrirent ou engraissèrent sans danger, et tous les hommes devinrent, comme devant, des modèles de continence.

Quoiqu'il en soit, ce petit événement que la malice s'empressa de répandre, en courant de parquet en parquet, fit réduire, en France, le chiffre annuel des causes de Cythère. Mais peut-être y sont-elles encore trop multipliées. Il faut dire ici que le nombre des mises en accusation n'augmente pas toujours celui des condamnations. Quelquefois même c'est le contraire; et les jurés à qui on présente des délits problématiques, finissent par considérer comme tels des attentats trop réels. Le résultat de la multiplicité de ces mises en accusation est donc de faire innocenter des individus qui n'ont peut-être que trop mérité le bagne. Ceci doit donner à penser aux magistrats.

De tous les actes justiciables des tribunaux, il n'en est aucun qui embarrasse autant les jurés que ceux qui ont rapport aux attentats aux mœurs. Aussi, il n'en est pas qui soient plus inégalement jugés : point de milieu entre un acquittement et une impunité complète ou une peine excessive. Ceci dépend du tempérament des jurés, de leur caractère ou de leur intelligence. Deux espèces d'hommes acquittent toujours les accusés. Ce sont: 1° les gens à mœurs faciles et à qui ces délits, quelque graves

qu'ils soient, font hausser les épaules. 2° Les gens timorés ou à mœurs simples qui ne conçoivent rien à ces turpitudes. Un vol, un meurtre, un incendie se définissent nettement dans leur conscience: le coupable est un voleur, un meurtrier, un incendiaire. Ils comprendront également un viol ou l'emploi de la force pour s'emparer d'une femme; mais l'attentat à la pudeur, qui peut dire où cela commence et où cela finit? Qui peut même affirmer, quand il ne lit pas dans le cœur de l'homme, qu'il y a réellement attentat? Telle parole, tel geste, tel acte, coupable dans l'un, peut être parfaitement innocent dans l'autre. C'est l'intention ici qui fait le crime, et quand le préjudice est nul, qui peut le mesurer?

Ensuite, il en est de la pudeur comme des susceptibilités: il y en a de plus ou moins chatouilleuses. Ce qui blesse l'une n'effleure pas même l'autre, et ce qui sera, pour celle-ci, une insulte qui crie vengeance, sera, aux yeux de celle-là, une plaisanterie sans conséquence.

Un homme de bonne humeur rencontre trois femmes, filles ou veuves, n'importe! Il fait le geste de vouloir les embrasser: attentat aux mœurs bien caractérisé.

A cette proposition, la première pousse les hauts cris; la deuxième pouffe de rire, et la troisième, s'exécutant bravement, accepte la proposition; et ces trois femmes peuvent être tout aussi pudiques l'une que l'autre. Seulement elles seront d'humeur inégale, ou bien elles auront envisagé la chose sous un point de vue différent: la première aura pris l'homme pour un ravisseur; la deuxième pour un imbécile; la troisième, pour un plaisant.

Nous venons de dire que c'était l'intention qui, surtout ici, faisait le crime, que tel geste, tel acte qui, dans une classe de la société, est considéré comme indécent et offensant, n'est qu'une cajolerie toute simple, toute aimable dans un bal de village ou d'une guinguette

de faubourg. Là, la vertu la plus farouche ne s'en scandalise ni ne s'en fâche; et si elle le faisait, on la prendrait pour une grimacière, une bégueule qui fait la prude pour cacher pis. Aussi, quand il s'agit des classes populaires, nos tribunaux ne poursuivent d'ordinaire que les cas de viol et ferment les yeux sur le reste. Ils le réservent pour les classes mieux élevées, c'est-à-dire celles où l'on comprend ce que c'est qu'un attentat et le respect qu'on doit à une femme.

Quoique la justice fasse ici deux poids et deux mesures, et qu'elle tienne pour crime dans les uns ce qu'elle regarde comme peccadille dans les autres, je pense qu'elle n'a pas tout-à-fait tort.

Cependant il en résulte des contrastes assez bizarres. En voici un dont notre département a été témoin : un soir, un commis-voyageur voyant, à la clarté d'un réverbère, des fillettes sortant d'un atelier folâtrer avec leurs amoureux, crut pouvoir se mettre de la partie. Encouragé d'abord, repoussé ensuite, il se piqua au jeu, et voulant attirer à lui une des grisettes, il lui déchira sa robe. En bonne conscience, il devait être condamné à la payer. Il le fut aussi, mais on y ajouta cinq ans de travaux forcés. En vérité, c'était trop.

Un autre imprudent en amena une dans sa chambre. Les parens le surent; ils lui demandèrent cent écus. Comme il crut que la jeune fille était d'accord avec eux, il refusa de les donner. Il eut à s'en repentir. En vain fut-il prouvé que la fille était montée chez lui de son plein gré, les juges ne considérèrent qu'une chose, c'est que très-émancipée de fait, elle ne l'était pas encore par la loi; elle avait deux mois de moins que l'âge voulu. Il fut aussi condamné à une peine infamante.

La loi le condamnait, la morale le condamnait aussi, et néanmoins l'auditoire se prononça presqu'unanimement

e jugement. Pourquoi? C'est que la moitié de ce ans en excepter les avocats, les témoins, les juges rés, n'avaient pas la conscience nette sur ce point, i l'on avait fait l'examen rétrospectif de leur jeu-lus d'un aurait pu être mis sur la sellette pour délit du même genre.

rtu, quand elle se montre sous des formes trop peut aussi donner prise à la dent légale. Un omme qui se destinait à la prêtrise, passant à ur retourner à son séminaire, y fut retenu par ffaire. Il était, comme presque tous les sémi-très-prévenu contre le sexe parisien, lorsqu'un fut réveillé par une couturière, sa voisine, qui ompée d'étage.

nouvel Antoine, la prenant pour une envoyée but, formula son opinion par une parole fort ême injurieuse. La jeune fille se récria, le traita appris et de méchant calottin. Il se fâcha et la ehors si rudement, qu'elle tomba et qu'une partie ìme fut mise au grand jour.

; un acte brutal, mais non un attentat digne des Il y fut traduit cependant, et grâce à son avocat, cquitté; mais la tache resta. Il a été obligé de · à l'état ecclésiastique et, plus tard, de s'ex-

justice doit être indulgente dans les faits de la le ceux-ci, il n'en est pas de même quand il y nploi de la force, c'est-à-dire quand il y a viol itive, et surtout quand il y a réunion de plu-ersonnes. A l'époque où j'habitais la Bretagne, iger quatre jeunes gens, fils de cultivateurs aisés és dans le pays. Ils étaient accusés de viol sur la e d'une fille publique déjà vieille et d'un aspect nt.

Ces jeunes gens, à peine sortis de l'adolescence, étaient d'une beauté remarquable. Le crime parut improbable, ils furent acquittés.

Ils étaient coupables, pourtant, et bien plus coupables que les précédens. Ceux-ci avaient agi seuls; tandis que ces quatre accusés avaient réuni leurs efforts contre une malheureuse qui, bien que tombée au dernier point de la dégradation, n'en était pas moins maîtresse d'elle-même.

Leur avocat prétendit qu'une fille publique ne pouvait être violée, puisque son état était d'être à quiconque la payait. Ce système n'est pas admissible, car en rendant impossible le retour de cette malheureuse vers une vie meilleure, il consacrerait la plus horrible injustice qu'on puisse faire, celle de lier un être à sa turpitude et à ses désordres.

S'il ne se fût pas agi de viol, mais de simple attentat à la pudeur, on aurait pu dire que là où il n'y a rien on ne peut rien prendre: dès-lors, qu'il est impossible d'attenter à la pudeur d'une prostituée.

Ceci est encore plus spécieux que réel. Une prostituée peut avoir sa pudeur. Il est bien peu de femmes qui n'en aient pas ou qui l'aient perdue pour toujours. Je ne pense donc pas qu'un outrage à la pudeur fût excusable, même sur cette femme.

Dans cette affaire, comme dans presque toutes celles de l'espèce, j'ai été frappé d'une circonstance qui prouve bien l'inconséquence de l'esprit humain: c'est que lorsqu'il s'agit de réprimer les attentats à la pudeur, c'est précisément là où le public en montre le moins. Les lazzis, les plaisanteries grossières tombent de tout côté, non sur le coupable, mais sur la victime. C'est ce que j'ai vu dans le procès dont il est question. Des rires suivaient immédiatement chacune des réponses de la fille violée

ils gagnèrent même jusqu'aux jurés. Il est probable que s'ils eussent été présens au délit, ils auraient mieux ri encore.

Je voudrais, d'ailleurs, que toutes ces causes fussent jugées à huis-clos, car j'ai entendu, de la part de certains magistrats, des interrogations qui faisaient demander si c'était le tribunal ou le prévenu qui était coupable d'outrage aux mœurs.

De semblables débats, surtout s'ils sont publics, ne sont-ils pas dix fois plus dangereux pour la société que l'impunité même? Car ce que j'y vois de plus clair, c'est que ces femmes, ces jeunes filles, ces enfans appelés comme témoins devant la cour, en sortiront, comme Adam et Ève du paradis, sans leur robe d'innocence.

OUTRE-TOMBE, IDÉES ANTÉRIEURES OU INNÉES. Il est des impressions qui survivent à la destruction des organes. Il le faut bien. Croire le contraire serait cesser de croire à l'ame, à Dieu, à son équité, à sa puissance rémunératrice ou vengeresse; enfin, ce serait tomber dans le matérialisme.

Ces souvenirs d'outre-tombe sont des idées innées.

Qu'est-ce que les idées innées, me direz-vous, et d'où viennent-elles?

Cet enfant dont les sens sont encore engourdis ou impuissans, cet enfant que ses membres si frêles soutiennent à peine et qui ne fait qu'essayer la vie, a déjà plus de raison que l'animal arrivé au terme de sa croissance, et dont les organes développés ont une puissance d'application si supérieure à la sienne. Comment est-ce possible, comment, moins robuste, moins bien pourvu de sens, en sait-il plus que cet animal, son aîné de forme, son supérieur en force? Ce n'est donc ni l'âge,

ni les sens, ni la forme, ni la vigueur de cette forme qui produisent ici son savoir.

Si la science de cet enfant n'a pu être acquise dans la vie présente, s'il ne doit pas cette abondance de pensées à des impressions du moment, c'est donc d'une vie passée qu'elle provient. C'est d'une expérience obtenue, non avec une autre ame, mais avec un autre corps; et cette puissance de raison n'est que la mémoire de cette ame.

Telles, à mes yeux, sont les idées innées. Telle est leur cause.

Y croirez-vous? Quelqu'un y croira-t-il? — Non.

Pourquoi? — Je vous le dirai.

Quand il s'agit de questions intellectuelles, ce qui nous égare, c'est l'aspect matériel, c'est le toucher ou l'effet des organes externes. Ce qui échappe aux sens n'est rien pour les trois quarts des créatures; et pour elles, lorsque le corps meurt, tout est mort.

Il est une chose qui vient sans que nous la voyions venir et qui, dès-lors, doit disparaître sans que nous la voyions partir: c'est l'ame, c'est la vie, c'est la pensée.

Cette pensée, mère de l'action, action elle-même, n'est jamais stérile dans ses conséquences: bonnes ou mauvaises, elles s'attachent à l'ame. Ce que cette pensée veut et fait, reste ou n'est détruit que par ce qu'elle voudra et fera plus fortement encore.

Effacez cette forme terrestre, ce corps qui sans cesse varie; séparez la raison de l'homme de son instinct, ou sa vie intelligente de la vie purement matérielle; ne voyez dans cet homme qu'un principe éternel qui, à l'aide de cette matière qu'il édifie et qu'il brise pour la réédifier encore, monte ou descend selon ce qu'il pense, ce qu'il conçoit, ce qu'il exécute; mettez aussi de côté l'organisation présente de l'univers, cette terre, ce soleil, cette myriade de globes non moins destructibles que

œuvre humaine; enfin, réduisez l'homme à lui-même, son esprit, à son ame immortelle, donnez-lui pour se l'éternité et pour carrière l'immensité, pour but eu dont il peut éternellement se rapprocher ou éter-llement s'éloigner, ou bien s'éloigner et se rapprocher ir un mouvement alternatif, et ceci encore par la seule nséquence de sa liberté et de sa volonté, et vous aurez ître dans sa réalité.

La vie, celle de la terre, est l'état anormal de l'in-vidu; c'est son jour de fièvre et de convulsion. L'accès peut toujours durer; il cesse par la fatigue, puis ır l'altération des organes et leur dissolution.

L'état normal est ce que nous appelons la mort. L'ame ıre doit alors se trouver dans cette sorte de calme ıi précède et suit le sommeil, demi-existence qui, em-llie de songes dorés, nous paraît si douce.

La naissance de l'être sur la terre n'est donc qu'un éveil qui a lieu dans des circonstances diverses et qui 'est autre que le commencement de l'accès de fièvre ont les passions sont la cause et l'aliment. Mais ces ssions sont aussi le mobile de l'œuvre, de cette œuvre ui nous pousse en avant ou nous rejette en arrière.

Ces astres resplendissans dont nous ne voyons que ombre, ces mondes où l'on est mille et mille fois plus ureux ou plus malheureux que dans celui-ci, sont le arche-pied de l'être pour arriver plus haut, car l'exis-nce c'est le mouvement, c'est la marche, c'est le progrès. ors de la croissance, en quoi consiste la vie? Arrêtez tte progression, fermez l'immensité, il n'y a plus de ouvement que dans la décroissance. Mais cette décrois-nce est infinie comme la croissance même, sinon elle ssi conduirait à l'immobilité, et cette immobilité c'est mort.

Sans doute la croissance et la décroissance invariable-

ment compensées seraient la vie encore, mais la vie bornée, la vie mécanique; existence incompatible avec celle de Dieu principe de puissance et de grandeur sans bornes, et qui, en ouvrant à l'être l'immensité et l'éternité, lui a dit : *marche*.

OUVERT, FRANC, FRANCHISE. Ce n'est pas la vertu de l'époque. Au camp de Boulogne, l'empereur Napoléon, qui ne buvait que du Chambertin, fit donner de sa bouteille au maréchal Soult et lui demanda comment il trouvait son vin. Le maréchal le dégusta lentement, puis il lui dit: « Il y en a de meilleur. »

Or, ceci fut regardé, par tous les assistans, comme un acte de courage plus grand que si le maréchal avait marché contre une batterie. C'est qu'hélas! dès cette époque, Napoléon ne permettait plus la franchise. Où cela l'a-t-il conduit?

La plupart des hommes parvenus à une grande puissance et qui en sont tombés, doivent leur chute au défaut de franchise de ceux qui les entouraient; défaut qu'ils ont fait naître eux-mêmes par leur antipathie pour la vérité ou leur persévérance à ne pas y croire.

Combien de fois la franchise n'a-t-elle pas été taxée de grossièreté, de brutalité, d'insolence, et punie comme telle! Aussi, dans tous les temps et sous tous les gouvernemens, a-t-elle eu ses martyrs; sous le règne du peuple comme sous celui des despotes.

La plèbe n'aime pas plus la franchise que les rois. Elle l'aime même moins; et ce portefaix ivrogne bat sa femme parce qu'elle lui dit qu'il a bu.

Il y a des peuples qui passent pour être francs et d'autres pour ne l'être point. L'Italien l'est, dit-on, moins que le Français, et celui-ci moins que l'Allemand.

Je crois que la différence ici est petite; mais je crois aussi qu'elle est très-grande entre l'homme civilisé et l'homme sauvage, et que la balance est tout en faveur de la civilisation.

La dissimulation est un vice commun à presque toutes les races barbares. Cet insulaire des mers du sud, cet Indien des forêts d'Amérique, simple en apparence et honnête en parole, est dissimulé à un degré qu'atteindrait à peine le plus astucieux des Européens.

Chez toutes les nations civilisées ou non, les dernières classes sont plus menteuses que les classes supérieures. Toujours les valets le sont plus que leurs maîtres, les femmes plus que leurs maris: c'est que la dissimulation est l'arme du faible.

Les petits animaux sont plus rusés que les grands: le lion est plus franc que la belette. La franchise est ainsi l'apanage de la force. Mais où est le mérite pour celui qui n'a rien à craindre ni rien à demander? Elle n'est une vertu que lorsqu'elle est un danger, c'est-à-dire lorsqu'elle prend l'offensive.

Une menace est un acte de franchise. La dissimulation qu'on lui oppose en attendant qu'on puisse s'y soustraire ou menacer soi-même, est ici l'arme défensive, arme commune aux hommes et aux animaux. La dissimulation est donc dans la nature.

Chez tous les êtres, elle est éveillée par la crainte d'être victime ou par le désir d'en faire une soi-même. On veut obtenir par la ruse et avec le temps, ce qu'on ne peut acquérir immédiatement par la force.

Si une nation est réellement moins franche ou plus dissimulée qu'une autre nation, cela tient moins au caractère des individus qu'à celui de leur gouvernement: avec un gouvernement franc et loyal, vous n'aurez jamais un peuple dissimulé. Mais si le gouvernement l'a été lui-

même, s'il a long-temps conduit ce peuple par la ruse, l'astuce, la tromperie, il lui aura inculqué les mêmes vices, et il faudra bien du temps pour les éteindre.

La dissimulation dont on accuse les Italiens n'est, si elle est réelle, que la conséquence du machiavélisme des gouvernemens du moyen-âge, puis ensuite de l'oppression étrangère.

Dans l'antiquité, les peuples d'Italie ne passaient point pour fourbes; c'étaient ceux d'Espagne et de Carthage qui avaient cette réputation.

Dans les républiques grecques, la fourberie était presqu'exclusivement le vice des esclaves, et les Grecs ne devinrent dissimulés que lorsqu'ils furent opprimés. S'ils le sont encore, c'est qu'à peu d'exception près, l'oppression n'a jamais cessé de régner sur eux.

Le nord a toujours été moins esclave que le midi. C'est à cette circonstance, bien plus qu'à la différence de nature ou de climat, que j'attribue celle du caractère.

Quoiqu'on en ait dit, la finesse n'est pas toujours un moyen de réussir dans le monde. La franchise, nonobstant ses inconvéniens, offre beaucoup plus de chances de succès; et l'homme qui ne s'écarte jamais de la ligne droite, en traversant ainsi l'échafaudage de la dissimulation, finit souvent par arriver au but.

OUVRIERS MILITAIRES. Il y a des régimens d'ouvriers militaires: pourquoi tous les régimens ne sont-ils pas ainsi, c'est-à-dire composés d'hommes qui seraient à la fois ouvriers et militaires? Sont-ce deux positions incompatibles? Un soldat ne peut-il être un homme utile, et une armée composée de travailleurs ne saurait-elle être une bonne armée? Ces longues journées de garnison ne pourrait-on pas les partager en deux? Une moitié

erait destinée à apprendre à tuer les hommes, et l'autre à les faire vivre, c'est-à-dire à les loger, les nourrir, les habiller.

J'ai vu, à Brest, un régiment suisse dont tous les sapeurs étaient pâtissiers. Fallait-il être sapeur pour être pâtissier, ou pâtissier pour être sapeur? Je l'ignore; mais l'important est que tous ces sapeurs faisaient d'excellens petits pâtés. En étaient-ils moins bons sapeurs? Au contraire, parce que lorsqu'ils n'étaient pas de service au régiment, ils l'étaient au four, et qu'au lieu de gueuser dans les rues ou d'ivrogner dans les cabarets, ils s'occupaient honnêtement, et qu'ils gagnaient ainsi en moralité tout ce qu'ils ne dépensaient pas en inconduite.

J'en reviens donc à mon dire: pourquoi n'avons-nous pas autant de régimens d'ouvriers qu'il y a de régimens dans l'armée?

Pourquoi chaque régiment n'aurait-il pas une compagnie de maçons, une de couvreurs, une de charpentiers, une de menuisiers, une d'ébénistes, une d'horlogers, une de cuisiniers, une de coiffeurs, une de valets de charrue, une de palefreniers, une de cochers? Cela les empêcherait-il d'être cavaliers ou fusiliers?

Que fait le soldat dans nos villes de garnison? Il bat le pavé, il s'ennuie, il ennuie les autres.

Et les officiers? Ils rebattent le pavé qu'a battu le soldat, s'ennuient plus que lui et surtout ennuient plus les autres. Rien de plus insipide, de plus inutile, de plus à charge à lui-même qu'un officier qui a vieilli dans les garnisons, car fût-il un aigle, il faut qu'il devienne une bûche.

Or, s'il était, après le service, chargé de diriger les hommes dans l'étude d'une profession utile, et qu'il se pénétrât de l'importance de sa mission, quel bien ne ferait-il pas à lui-même et à tous? Combien s'ennuierait-il moins?

Qui perdrait à cela? Les cafetiers et cabaretiers, peut-être; mais le public, mais le soldat, mais l'Etat, mais l'officier lui-même, que ne gagneraient-ils pas?

La vocation du soldat ou son éducation première déciderait de sa profession et dès lors de la compagnie à laquelle il devrait être attachée.

Une augmentation de solde serait accordée à celui qui se distinguerait dans son métier.

Des permissions de travailler en ville seraient aussi un stimulant pour les bons ouvriers.

Riche ou pauvre, nul ne pourrait être dispensé, tant qu'il serait sous les drapeaux, d'apprendre et de faire un métier. Point d'exemption sur ce point: qui dit soldat dit ouvrier; et le congé indiquerait ce que faisait l'homme à sa compagnie et à quoi il est bon.

Alors, un soldat congédié n'aurait plus à vous dire: je n'ai pas d'état, je ne sais rien faire, il me faut une place ou les Invalides.

Alors, les régimens au lieu d'être une école de fainéantise seraient celle de l'activité et de l'industrie. Là, l'enseignement ne serait plus confié à la routine : l'ouvrier, initié aux règles de son art, un peu géomètre, un peu dessinateur, ne se ruinerait plus en maladresse, en perte de temps et de matière. La profession d'artisan serait considérée, parce qu'ainsi perfectionnée elle toucherait à la science, et qu'un officier, en prenant sa retraite, au lieu de végéter dans une fière oisiveté ou une glorieuse misère, croirait plus profitable et non moins honorable de devenir chef d'un bon atelier qu'il formerait avec les soldats de sa province ou ceux qu'il aurait distingués au régiment: alors le caporal deviendrait contre-maître et le sergent caissier.

Songez-y donc, ministres et gouvernans, et si vous voulez absolument une armée, même en temps de paix,

'u moins ayez-en une qui soit utile. Je vous ai dit es choses dix fois, vingt fois, je vous les dirai dix ɔis, vingt fois encore.

Voyez: *Education du pauvre.*

OUVRIR LES YEUX. J'ai souvent rencontré, aux ıains de Dieppe ou ailleurs, des nageurs émérites qui 'étonnaient de ne rien voir quand ils avaient la tête lans l'eau. Leur demandait-on s'il avaient soin de tenir es yeux ouverts, ils répondaient qu'ils s'en garderaient ıien, car l'eau salée leur eût fait mal. Puis, serrant de ıouveau les paupières et recommençant leur plongeon, ls ressortaient plus ébahis que jamais de n'y pas voir lavantage, lorsque tant d'autres prétendaient y voir si ıien.

Qu'en concluaient-ils? C'est que ces autres mentaient ›u déraisonnaient, et qu'eux seuls avaient leur bon sens.

Qui aurait pu les détromper? — Rien au monde que eurs propres yeux. Il ne s'agissait que de les leur faire ›uvrir. Mais le moyen?

Il est encore à trouver, non-seulement pour ces nageurs, mais pour bien d'autres.





PARADIS TERRESTRE. C'était, dit-on, un grand et beau jardin, en excellente exposition et parfaitement planté, où tous les animaux, bien que libres, vivaient dans la meilleure intelligence. Alors, pourquoi n'existe-t-il plus, et qui a pu déterminer Dieu, l'auteur de tout bien, à détruire une si belle chose?

Je répondrai que Dieu avait ses raisons, et que probablement cette chose, belle sans doute, n'était peut-être pas aussi bonne qu'on le pense.

Voyons pourquoi : écoutons les raisons du bon Dieu.

Admettons qu'on puisse rétablir le dit jardin et le faire assez grand pour y renfermer tous les hommes et toutes les bêtes, et que la bonne harmonie y fût assurée à jamais entre tous : savez-vous bien ce qui en résulte-

rait? C'est qu'après un temps donné, tout y aurait pris une teinte uniforme, résultat de la monotonie des lieux et de l'uniformité des habitudes. Les loups ressembleraient aux moutons et les chevaux aux ânes, et le renard n'ayant plus besoin de ruser, ne différerait en rien d'un oison.

Il en serait de même des hommes : ils ne formeraient qu'un troupeau où l'on ne distinguerait l'individu de l'individu qu'à la marque qu'on lui mettrait au front.

C'est déjà ce que nous voyons dans bien des établissemens fort respectables, dans nos hospices d'enfans trouvés, nos colléges, nos fabriques, nos casernes, nos bureaux. Tous ceux qu'on y dresse, s'ils y atteignent l'âge d'homme, acquièrent la physionomie du réglement et la couleur de la muraille. Tous, physiquement et moralement arrêtés à la même taille, passés au même moule, au même réducteur, ressemblent à des petits pâtés cuits au même four.

Le maître des choses n'avait donc pas tout-à-fait tort de nous donner la clé des champs et le grand air à respirer ; il avait fait des êtres de figures et d'esprit divers, il n'entendait pas qu'ils passassent tous au même crible et qu'il ne sortît de l'arche qu'un troupeau de singes. Aussi en ouvrant la porte engagea-t-il la bande entière à faire son tour de champ, quitte à la réintégrer au bercail s'ils y prenaient par trop leurs aises.

Mais il est des gens qui croient en savoir plus que Dieu lui-même. Ce qu'il n'a pas voulu faire, ils le feraient très-volontiers si on leur en donnait la permission. Ils mettraient l'humanité non dans un paradis terrestre, ni même dans un champ pour s'y ébattre, mais dans leur égrugeoir, leur machine à tondre, dans leur lit de Procuste qu'ils nommeront l'*égalité*.

PARAITRE. C'est le désir de paraître riche qui fait les trois quarts des pauvres dans nos Etats civilisés.

C'est le talent de paraître pauvre qui fait la plupart des riches dans les pays musulmans et en général dans tous les Etats despotiques.

Paraître capable et désintéressé est un moyen de fortune dans les gouvernemens constitutionnels. Mais l'être en effet est un procédé sûr pour n'arriver à rien.

En tout pays, paraître adroit, c'est perdre tout le fruit de son adresse : le plus habile trompeur est celui qui semble toujours être trompé.

Paraître dur et impitoyable est, dans certaines fonctions, le meilleur moyen de n'être ni l'un ni l'autre et de n'avoir pas à punir, ou bien de pouvoir être indulgent sans risque.

Paraître amoureux est une voie bien plus certaine d'atteindre un cœur que de l'être effectivement. On croit et l'on fait croire à l'amour qui n'est pas, plutôt qu'à celui qui est.

On n'aime jamais long-temps d'amour la personne qui nous aime excessivement et qui le prouve de même. On aimera plus long-temps celle qui ne nous aime pas ou qui, en nous aimant beaucoup, ne le laisse voir que peu.

Vouloir paraître brave prouve assez ordinairement qu'on ne l'est pas. L'homme qui l'est véritablement l'est sans le vouloir, souvent même sans le savoir : c'est sa nature qui agit. Dans l'autre, c'est la volonté qui veut suppléer à la nature.

Ajoutons que vouloir paraître brave n'est pas toujours vouloir l'être ; c'est communément le contraire : on veut en avoir le profit, mais non en courir les risques. Il en est ainsi de bien des qualités.

PARESSE. « Un homme inutile, a dit un philosophe, est un sac où l'on jette du bœuf, du pain, etc. »

Selon moi, l'homme inutile ne vaut pas le sac, car dans ce sac le pain reste et sert à d'autres, au lieu que le pain jeté dans le paresseux ne sert à personne. Celui qui n'est bon à rien ne peut compter pour quelqu'un.

La paresse est moins une passion que l'absence des passions; c'est un engourdissement de l'ame qui devient un vice quand il nous empêche de remplir un devoir ou de faire ce qui peut être utile.

La paresse remet de jour en jour un service à rendre et même une dette à payer. Chaque soir, elle dit: à demain; chaque demain, elle dit: après-demain; et toujours ainsi jusqu'au jour où elle ne peut plus rien dire.

La paresse est plus funeste encore que l'égoïsme. L'égoïste fait quelque chose pour autrui quand il croit y trouver son compte; mais la paresse ne fait rien pour personne, pas même pour elle; et pour dormir une heure de plus aujourd'hui, elle se condamne souvent à veiller pendant des semaines, des mois, des années.

Le paresseux est plus esclave de sa paresse qu'un esclave ne l'est de son tyran. Sa paresse le charge de fers et les lui rive au cou, aux pieds, aux mains; elle le cloue dans son lit ou sur sa chaise, et ce qui est pis, à une idée fixe: *la peur du travail.*

La paresse qui naît de l'amour du bien-être devient ainsi la source d'un malaise continuel; ce paresseux souffrira de la faim toute sa vie pour se sauver, chaque jour, d'un labeur moins pénible que la faim d'une heure: c'est un impotent volontaire.

La paresse qui craint la fatigue ne paraît pas redouter l'ennui, la plus lourde de toutes les fatigues. Voyez ce paresseux, il a toujours l'air excédé: en s'éveillant même, il semble n'en pouvoir plus; c'est

qu'il n'en peut plus en effet, il tombe sous la lassitude de l'oisiveté; la nuit comme le jour il se porte sur ses épaules, et la charge est plus pesante que s'il en portait un autre: cet autre s'aiderait un peu, tandis que lui ne s'aide pas du tout.

De toutes les causes de suicides, la paresse est certainement la plus ordinaire; l'oisiveté et l'ennui qui en découle, conduisent plus vîte au dégoût de la vie que la douleur même. C'est que l'état du paresseux est une douleur continuelle : c'est l'attente d'un bien qu'il n'atteint jamais, parce qu'il ne fait aucun effort pour l'atteindre et qu'il n'a pas même le courage de l'espérance.

Il y a des paresseux par nature, d'autres par goût, d'autres par accident; enfin, il y en a par spéculation.

La paresse naturelle n'est qu'un engourdissement qui tient au tempérament ou à la mollesse des fibres : c'est la paresse des femmes, des enfans, des hommes valétudinaires. Sans doute elle peut être vaincue par la volonté, mais il faut que cette volonté s'élève à la hauteur des obstacles. C'est ce qui arrive quelquefois : il est des hommes qui, par l'énergie de leur ame, surmontent la faiblesse du corps et suppléent à leur insuffisance physique.

Les paresseux par goût sont ceux qui offrent l'exemple contraire, c'est-à-dire qui, avec une organisation parfaitement propre à l'activité, s'abandonnent au repos. Cette paresse est acquise; et ces hommes, actifs dans leur enfance, sont devenus insensiblement paresseux par suite de leurs habitudes et de celles de leurs alentours : le sommeil, qui les a gagnés en dépit de leur nature, a fini par la modifier.

Les paresseux par accident sont ceux qui passent alternativement de la paresse à l'activité. Il y a, chez eux, action et réaction qui tiennent à celles de leur tempérament ou de leur imagination, et plus souvent encore

les circonstances. Dès que certaine corde vibre en eux, ils sont tout feu, tout ardeur. Hors de là, ils dorment.

Enfin, les paresseux par spéculation sont ceux qui, en travaillant peu et mal, espèrent qu'on ne les fera plus travailler du tout et qu'ils vivront ainsi sans rien faire. Tels sont les fils de famille, les écoliers, les étudians riches, etc.

Le climat influe sans doute sur l'activité des individus, mais il n'influe pas toujours de la même manière, et ici encore l'influence matérielle est subordonnée à l'action de l'ame. N'est pas paresseux qui veut. Cet homme, dont la constitution lymphatique ferait un dormeur, est pourtant dans une agitation continuelle : son imagination flagelle son corps et le force à courir.

Sans être paresseux, tel personnage n'en est pas moins inutile, puisqu'en résultat, faire des riens ressemble beaucoup à ne rien faire, et que les conséquences sont pires quand ces riens, nuisant au mouvement des autres, les troublent ou les gênent.

La paresse est le plus grand ennemi du génie. Le nombre d'hommes de génie qui naissent dans chaque siècle est bien plus considérable qu'on ne pense, mais il n'en surgit pas un sur cent, les quatre-vingt-dix-neuf autres restent enfouis ou stériles.

J'attribue ceci, moins au défaut d'éducation ou aux entraves de la position, qu'à l'insouciance et à la paresse; cet homme n'a pas l'énergie et la persévérance nécessaires pour exploiter la mine d'or qui est en lui, pour arracher le diamant de sa gangue. Il voit ce diamant, il comprend l'éclat qu'il jetterait s'il le taillait, s'il le polissait, mais le travail l'épouvante. Il aime la fortune, il aime la gloire, et il mourra sans avoir acquis ni fortune, ni gloire, parce qu'il ne peut se décider à se mettre à l'œuvre.

La paresse a son cachet qui fait bientôt reconnaître celui qui en est atteint; la richesse ne la déguise même pas. Si elle ne se montre sur les vêtemens, elle s'imprime dans les traits, elle émousse la physionomie, elle éteint les yeux ou leur donne quelque chose de somnolent, puis de stupide.

L'imbécillité n'est souvent que la paresse arrivée à l'état normal: on a craint la fatigue de vouloir, puis celle de penser, et l'on a fini par perdre l'habitude de l'un et de l'autre.

C'est cette lenteur, cette mollesse de parole, ce flasque de manières et cette inaction des traits qu'on nomme indolence chez les femmes, maladie qui se gagne, et qui de la maîtresse s'étend aux domestiques et fait que tout va à l'abandon dans une maison. Ce qu'il y a de plus heureux pour les enfans d'une mère indolente, c'est qu'ils soient de bonne heure retirés de ses mains, car ils ne seront ni soignés, ni instruits, et leur esprit, comme leur corps, se sentira de cet abandon.

L'indolence des gouvernans est encore plus funeste: elle fait le malheur des peuples. Plus dangereuse que la tyrannie, elle conduit à quelque chose de pire que l'esclavage: à *l'anarchie.*

Dans nos pays civilisés, la paresse est, après l'ivrognerie, la première cause de la misère; la classe pauvre semble ne vouloir point sortir de sa pauvreté, elle travaille peu ou travaille mal. Elle ne l'ignore pas toujours, mais elle n'a pas le courage d'apprendre à travailler mieux, ou lorsqu'elle le sait, elle manque de celui d'user de son savoir: voilà pourquoi les trois quarts de nos populations européennes se nomment populaces.

Chez les animaux, la paresse est l'effet de notre contact. Il n'y a réellement de paresseux que les animaux domestiques. L'animal sauvage quand il ne dort pas est

occupé : il chasse ou mange, il prépare son nid ou sa tanière ou soigne ses petits. Il est des races dont la diligence et l'activité pourraient nous servir d'exemple : les fourmis, les abeilles ne cessent de travailler que le jour de leur mort.

Cette activité est-elle tout-à-fait volontaire ? Je ne l'affirmerais pas ; et ces exécutions dont on voit fréquemment des exemples chez les animaux travailleurs, sont peut-être le châtiment de la paresse ou du mauvais vouloir.

Que dans les pays bien administrés, une loi prohibe la paresse et force tout homme valide à prouver qu'il a une occupation, je n'y verrais que justice et utilité. Les desœuvrés, comme les paresseux, sont la peste de la civilisation. Ils le seraient même de la barbarie.

Les armées n'étaient autrefois qu'une grande école de paresse ; on y a pourvu, en partie, en donnant aux officiers comme aux soldats des moyens d'instruction. Il reste à y ajouter ceux de travail. Ne peut-on être à la fois soldat et ouvrier ?

En résumé, combattre la paresse doit être partout le premier soin des gouvernans. C'est ainsi seulement qu'ils pourront vaincre la misère et tous les vices qui en découlent.

PARFUM, AROME, GOUT. Le plus ou moins de goût, d'arôme, de parfum d'une chose, vient du degré de fermentation ou de décomposition où elle se trouve.

Un germe, un bourgeon, un bouton n'a que peu ou point d'odeur. La maturité n'est que le premier degré de putréfaction, comme celui-ci l'est de la décomposition.

On ne sent très-bon qu'au point fixe où l'on va commencer à sentir mauvais.

La chair n'est tendre et agréable au palais que la veille du jour où elle va commencer à se pourrir.

Le vin n'acquiert son bouquet et n'est à son apogée d'excellence que lorsqu'il est prêt à tourner à l'aigre, à l'amer ou au plat.

Arrivé là, ou à l'insipidité, il peut durer indéfiniment. Il n'y a même que l'insipidité, ou ce qui ne nous touche ni en bien ni en mal, qui garde son *statu quo*. Tout ce qui flatte nos sens, comme tout ce qui les blesse, n'a qu'un instant : c'est un contact, un choc que l'habitude amortit et que sa continuité annule. Une odeur, même la plus forte, cesse, à la longue, de frapper notre odorat. Elle existe, mais nous ne la sentons plus.

L'amour même suit ici la loi commune. Ce qui nous séduit dans une femme est précisément le médium entre la fadeur et l'amertume, entre le calme et la tempête.

Le plaisir n'est pas dans la durée, mais bien entre ce qui n'est pas encore et ce qui va cesser d'être, c'est-à-dire entre l'espérance et la satiété. Il n'y a qu'un point fixe à saisir : ou le fruit est trop mûr, ou il ne l'est pas assez. La volupté n'a qu'une minute, car son *nec plus ultrà* sur la terre est juste au point qui précède la douleur.

Ceci, ou cette éphémérité du plaisir, est-il la conséquence de l'imperfection de notre forme terrestre et de la grossièreté et du peu d'union des élémens qui la composent ? Ou bien est-ce une loi générale de la nature universelle et une conséquence de l'organisation divine ? La mort nous le dira.

PARLAGE (*Avril* 1849). C'est la plaie des gouvernemens populaires ; ils tournent volontiers à la commère et périssent presque tous par la langue.

De ce mal sont mortes les républiques de la Grèce.

Les Athéniens, les premiers, en furent attaqués, au point qu'ils en étaient venus à toujours parler sans rien faire, et même, dans les derniers temps, sans rien dire. Je crains bien que nous ne soyons atteints du même mal, et que notre république aussi ne s'évapore en paroles.

La vérité est qu'il en est sorti plus de mots, depuis huit mois, qu'il n'en sort ordinairement en dix ans d'un gouvernement ordinaire. Si l'on parvenait à les compter, il serait difficile de deviner comment ils ont pu être prononcés dans un si court espace de temps. Mais le phénomène est naturellement expliqué par l'habitude qu'ont aujourd'hui les grands orateurs de parler quatre à la fois.

L'honneur de cette action collective de la langue est dû tout entier au gouvernement de février, qui en a donné l'impulsion et l'exemple par un discours à trois voix qui a duré soixante et dix jours sans désemparer et sans qu'aucun des orateurs ait repris haleine. C'est le *nec plus ultrà* de la note tenue et de la puissance des poumons humains. A aucune époque du monde, depuis Babel, on n'avait vu rien de pareil.

Le bon peuple français, délicieusement régalé de cette éloquence herculéenne, y oublia le boire et le manger, et quand il s'éveilla de son extase, il avait le ventre si creux qu'il résonnait comme une cloche.

Encouragé par cette sonorité de sa personne, il voulut faire aussi sa partie dans cet oratorio patriotique. A cet effet, il érigea, sur tous les points de la République, de petits parloirs additionnels où chacun s'exerçait à jouer du bec avec un zèle et un succès si admirables, qu'il semblait que la France entière était devenue une chaire ou une tribune aux harangues : on ne pouvait plus mettre la tête à la fenêtre ou faire un pas dans la rue sans avaler un discours.

Jamais spectacle plus grandiose, mais en même temps jamais problême plus insoluble n'avait excité l'étonnement des hommes. Aussi, un rapprochement est-il nécessaire pour donner une idée de cette grande scène.

A qui n'est-il pas arrivé, en prenant le frais dans une belle soirée d'été, de s'arrêter au bord d'une mare pour y regarder les grenouilles, sortant une à une leur nez de la vase et commençant, petit à petit, une conversation qui, allant toujours *sforzendo*, remplit bientôt la campagne et va au loin se mêler aux bruits des cités? Dans quel but et à quel propos, se demande l'auditeur ébahi, toutes ces bêtes, au lieu de se tenir coites et paisibles au fond de l'étang, font-elles un semblable vacarme? Que demandent-elles et que veulent-elles, car ce n'est pas pour rien qu'elles vocifèrent ainsi? Voyez l'ardeur qu'elles y mettent: ne croirait-on pas qu'elles sont payées à la tâche et qu'elles ont aussi, pour crier, vingt-cinq francs par jour! Qui donc les pousse, qui donc les presse? Ont-elles hâte d'en finir? Non, car elles n'en finiront pas, et ce grand chœur va durer des jours, des semaines, des mois.

Mais à qui s'adresse-t-il? Est-ce un cri d'amour? Est-ce une exclamation de douleur ou un hymne de reconnaissance? Ou bien encore une manifestation populaire, une pétition à la chambre haute des grenouilles ou à celle des communes? Est-ce un appel à la réforme? Est-ce un banquet patriotique à l'eau claire et aux mouches? Est-ce enfin une révolution qui s'accomplit? La dynastie bufique est-elle aux prises avec la famille batracienne, et quelque prétendant illégitime veut-il trôner dans la mare? Grandes questions!

Alors, abîmé dans ses réflexions, le promeneur, le nez sur la bourbe, s'efforce, en suivant les modulations de ce coassement immense s'échappant d'un million de gosiers,

d'en saisir le sens oratoire, de déterminer l'intention de ces *piano*, de ces *forte*, de ces *crescendo*, et surtout de ces effets intermittens annonçant une fluctuation du nombre, un changement des majorités en minorités, et réciproquement. Mais vains efforts! Ah! que la science humaine est faible devant ces mystères de la nature et de la parole!

Cependant la voix de l'étang croît encore; elle croît sans cesse. Mais plus le philosophe l'entend, moins il la comprend. Enfin, humilié de son ignorance, il se retire sans avoir même pu soupçonner ce que disait, ce que voulait la grande nation des grenouilles.

Hélas! c'est aussi ce que nous demandions à la grande nation française; et après avoir attentivement écouté, depuis huit mois, tous les *amoroso*, tous les *sforzendo*, tous les *fortissimo* de l'éloquence provisoire, exécutive et constituante, nous aussi avons courbé la tête en disant: ô *altitudo!!* Et la constitution se faisait, et aujourd'hui elle est faite.

Mais c'est assez philosopher, car je sens que la fièvre de la langue me gagne. Nous bornant donc à constater les faits et les miracles de l'an de grâce 1848, nous dirons que ce fut, pour l'éloquence parlementaire, l'époque cyclopéenne et l'année de la comète, car jamais une si grande abondance d'orateurs, et d'excellens orateurs, n'avaient paru à la fois sur la terre. Il est même douteux qu'en réunissant ceux qui ont illustré le monde, depuis le serpent tentateur, le premier de tous, on en trouve un plus bel assortiment. Heureuse France!!

Une circonstance qui a signalé encore ce grand flux cicéronien, c'est que si tout le monde voulait y parler, personne n'y voulait écouter; de sorte que chacun se parlant à soi-même, nul n'a pu constater ce que disait son voisin. D'où il résulte que de ce diluvium de rhétorique, on se demande aujourd'hui ce qu'il reste?

Hélas! des grandes causes sortent très-souvent de minces effets! Ce qu'il en reste, c'est une extinction de voix à beaucoup de grands hommes, et beaucoup de misère à quantité d'autres, car pendant que leur langue allait, leurs bras n'allaient guère, et l'ouvrage s'en ressentait.

Quoiqu'il en soit, le grand parlage vivra comme un monument de l'époque. Mais une tâche est laissée à nos descendans : c'est de le mettre en pages. La génération présente n'y a vu, ou plutôt entendu qu'un puissant *tutti*, ou l'un de ces tonnerres d'harmonie qui ravissent le dilettante, quand il n'a pas été contraint de se boucher les oreilles. Mais la postérité voudra analyser les causes et connaître les hommes, afin d'appliquer à chacun, dans cet immense tohu-bohu, ce qui lui appartient en propre. C'est alors que les noms d'une foule d'orateurs incompris et de génies inconnus, parmi lesquels je réclame une place, puisqu'aujourd'hui chacun en veut une, se révèleront à la lumière.

PARLEUR. L'homme qui parle beaucoup, dans une conversation comme dans une affaire, vous laisse toujours dans le doute de ce qu'il veut faire ou de ce qu'il veut dire.

PASSIONS. Dans les passions sont tous les élémens du vice et de la vertu. Sans désir, sans tentation, il n'y a pas de résistance, et le mérite de la sobriété n'est que dans la facilité de satisfaire sa gourmandise.

Il en est de même de toutes les qualités ; elles ne sont telles, ou choses méritoires, que par la propension contraire. C'est donc véritablement les mauvais penchans

qui font les beaux caractères, car on ne pourrait équitablement considérer comme tel celui qui ne ferait le bien que par un entraînement irrésistible et seulement parce qu'il ne pourrait pas faire le mal.

Ensuite, ces passions ne sont telles que parce qu'elles ont leurs contraires ou leurs obstacles. Que nos goûts, nos désirs ou nos besoins soient invariablement satisfaits, il n'y a plus de passions, parce qu'elles ne deviennent telles ou n'acquièrent leur puissance que par l'attente, la contrariété, enfin par la difficulté de les assouvir.

L'individu qui, avec le plus de désirs et le moins de facilités pour les satisfaire, montre le plus d'imagination et de persévérance pour y arriver, est aussi celui qu'on peut nommer le plus passionné.

C'est cette persévérance peu soucieuse des moyens, cette audace qui sacrifie tout à une volonté ou à l'attrait d'un plaisir, qui constitue le crime.

C'est une volonté contraire, ou les efforts de notre raison pour repousser l'entraînement des sens ou de la pensée haineuse, perverse ou libertine, qui fait la vertu.

On voit qu'il existe ici une double voie, une double possibilité, un effet et son contraste, une action et une réaction. Otez l'un ou l'autre, il n'y a plus ni désir ni vouloir même; il n'y a ni vice ni vertu.

Mais comment expliquer cette double possibilité ou cette double volonté qui existe dans l'être? Comment peut-il vouloir et ne pas vouloir? Comment a-t-il des désirs qu'il ne doit pas satisfaire, même quand il le peut et qu'il le veut?

C'est que l'être terrestre, l'être pourvu d'un corps formé de deux principes, a en lui deux élémens distincts: l'esprit et la matière. L'esprit est à lui, la matière est à tous, et l'être ne peut abuser de la matière sans nuire à lui-même en nuisant aux autres.

Avide de cette matière, puisque ses sens en dérivent, il finit toujours par se trouver en contact avec quelqu'autre être qu'elle attire également. Que leur appétit se porte vers la même parcelle, l'un peut abuser de sa force ou de sa position pour ravir à l'autre ce qu'il a déjà acquis ou ce qu'il était près d'acquérir.

Quelle est donc la cause de toutes les passions? C'est une attraction de l'ame vers la matière.

Qu'est-ce que la conscience? C'est le sentiment qui nous fait distinguer ce qui est licite dans cette attraction.

Qu'est-ce que la vertu? C'est le choix constant de la voie licite, malgré l'entraînement vers la voie contraire.

Qu'est-ce qui est licite? C'est ce qui est utile ou au moins indifférent à un tiers. Qu'est-ce qui est illicite? C'est ce qui blesse ce tiers.

Quelle est, dans ses résultats, la différence du licite à l'illicite? C'est que le licite nous sert et que l'illicite nous nuit; car, en définitive, un être ne peut, malgré l'apparence, faire du mal qu'à lui-même.

Le libre arbitre, qui n'est que la conséquence des passions ou de la double voie qu'elles nous ouvrent, est un glaive à deux tranchans qui frappe ou sur nous ou sur nos vices. La conscience est le sentiment qui nous dit qu'il a frappé sur nous, parce que nous avons cédé au mal. C'est ici le contre-coup de l'effet qui blesse un tiers: le choc revient à son point de départ.

Que les circonstances extérieures puissent influer sur les passions, c'est hors de doute. Ces circonstances sont, à proprement parler, l'élément de ces passions; et, comme nous venons de l'exprimer, les organes des sens qui unissent l'ame aux élémens, contribuent au développement de nos penchans et leur sont même indispensables. Mais il n'en faut pas conclure que nos passions sont dans les organes ou en dérivent: les passions sont dans

l'ame avant d'être dans les sens. Qu'est-ce qui produit la peur ou l'indignation ? Ce n'est certainement ni la vue, ni l'odorat, ni le goût, ni le toucher, ni le son; c'est la réflexion amenée par un effet de la vue, de l'odorat, du goût, du toucher. Ce n'est pas l'objet lui-même qui nous effraie ou nous irrite, c'est l'importance que nous y attachons ; elle seule met l'ame en jeu. Un homme nous casse un bras d'un coup de bâton, nous nous mettons en colère. Une pierre qui tombe d'un mur nous casse l'autre bras, nous ne nous y mettons pas. Cependant l'effet, comme le résultat, est entièrement le même.

L'orgueil est une conséquence, non des sens, mais de la réflexion. On n'est orgueilleux que par un retour sur soi et par un rapprochement que nous établissons entre nous et les autres. On l'est par le peu de cas que nous faisons de ceux-ci et le cas immense que nous faisons de nous-même.

On l'est encore par les actes auxquels on se porte, par suite de cette interprétation de soi, comparativement à autrui. Si les sens sont ici pour quelque chose, ce n'est que comme moyens et instrumens.

L'amour physique peut n'être qu'un besoin; mais la jalousie qui en résulte et le sentiment intellectuel où il peut conduire, ne naissent que de la pensée.

L'avarice est une passion fondée tout-à-fait sur la réflexion. C'est un excès de prudence, d'ordre, d'économie qui, non-seulement n'est pas dans les sens, mais qui est contraire aux sens, car elle n'en flatte aucun et leur refuse même le nécessaire.

La gourmandise, qu'il ne faut pas confondre avec le besoin de manger, n'apparaît qu'après la faim satisfaite; c'est l'amour de l'excès, c'est une envie dépravée qui surgit d'un désir de jouissance, désir qui est excité par l'effet que produit sur l'imagination l'aspect, l'odeur,

ou seulement la pensée d'un mets. Otez cette pensée, cet incitant de l'esprit, si l'estomac est repu le sens ne demandera rien.

La paresse ne vient que d'un amour du bien-être ou de la crainte d'un labeur, d'une fatigue; elle ne paraît aussi qu'à la suite d'une comparaison entre le devoir ou la nécessité de travailler et le plaisir de ne rien faire.

L'envie est l'amour excessif de la possession, c'est le chagrin de voir à d'autres ce que nous voudrions avoir seul. Ici, l'ame surtout est en mouvement, car l'effet de l'envie est moins dans la soif de posséder nous-même que dans la crainte de voir posséder autrui.

Chaque bonne qualité est également un calcul de l'intelligence; il n'y a dans les sens aucune vertu, aucune qualité morale possibles, c'est l'ame ici qui maîtrise les sens, c'est la réflexion qui les arrête. C'est donc la lutte des sens avec la réflexion qui constitue la vertu.

Un homme se croit offensé, cette idée excite en lui un grief; le mécontentement enfante la haine qui le porte à se venger, il le peut, mais le raisonnement le retient.

Si ce raisonnement n'est uniquement que la peur de la punition, il n'y a là aucun mérite, c'est simplement une comparaison et un calcul. Mais si ce qui l'arrête est le désir de pardonner ou la crainte de nuire à son semblable, il y a là un mérite, une vertu.

Sans doute ce mérite, cette vertu, de même que le vice, émane de l'amour de nous, mais dans le vice nous voulons faire notre bien-être sans considération pour autrui et même aux dépens d'autrui, tandis que dans la vertu nous le voulons avec autrui, c'est-à-dire qu'en nous faisant du bien, nous voulons qu'il en ait sa part; nous désirons être heureux, mais nous voulons qu'il le soit avec nous ou tout au moins qu'il ne soit pas malheureux par nous ou a cause de nous.

Les passions ne sont mauvaises qu'autant qu'elles sont nuisibles à quelqu'un ou à nous-même, et elles le sont quand elles dépassent la ligne de la modération ou de l'accord du besoin et de sa satisfaction.

On peut conclure de ceci que l'homme vertueux, comme l'homme vicieux, n'a en vue que lui-même ; mais celui qui comprend quels sont ses véritables intérêts, ne sacrifie jamais autrui à ses passions. Il fait plus, il les dirige vers l'utilité de ses semblables. Avec ce seul principe : *ne nuis pas à autrui*, il ne commettra ni crimes ni excès ; mais avec celui-ci : *fais du bien à ton frère*, il sera bon et vertueux.

Si la civilisation semble ne pas toujours adoucir les passions, si les crimes atroces ne sont pas moins communs chez nos nations européennes que chez les races barbares, c'est que cette civilisation n'est souvent qu'apparente, et que dans nos cités surtout il existe une classe d'hommes qui sont, par leur ignorance ou leur démoralisation, véritablement au-dessous des sauvages.

Ajoutez que des besoins factices, unis à des privations réelles, contribuent à ces excès. Partout, les grands crimes sont commis par les grandes passions ou par les grandes misères qui engendrent les longues haines et les cruelles vengeances.

Mais la véritable civilisation ou la science de la réflexion prévient l'un et l'autre ; en analysant les penchans, elle leur imprime une direction à la fois utile à l'ensemble et à chacun.

Quant à l'influence des passions sur l'organisation corporelle des êtres, elle ne peut, selon moi, être mise en doute. L'ame, qui est le siège de tous les penchans, a précédé le corps : ce corps doit donc en être l'expression, car l'effet doit toujours, en tout ou partie, représenter la cause.

On a vu une cause dans la forme, je n'y vois et n'y peux voir qu'un effet, car, croire que l'ame est l'œuvre du corps, c'est du matérialisme, puisqu'alors la matière est souveraine, la matière est Dieu.

Tout tend à démontrer que les corps sont la suite des impressions de l'ame en contact avec la matière. Les passions des sens sont la continuité de ces impressions et des attractions qui en résultent.

Ces impressions et leurs affections sont visibles à l'œil: le plaisir comme la souffrance, les goûts, les appétits se lisent dans les traits et révèlent le mobile qui les éveille.

Aussi la différence des passions fait-elle la différence des créatures. Avec les mêmes passions, à un degré égal, les mêmes désirs, les mêmes pensées, tous les hommes auraient identiquement les mêmes traits, ou plutôt il n'y aurait pas d'hommes, il n'y aurait pas d'animaux, mais une race unique, formant une suite d'êtres d'une analogie parfaite. Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, nous le démontrerons plus clairement en parlant des formes, mais nous maintenons ici que la machine des sens ou l'ensemble des organes qui les représentent est le résumé des sensations et des passions. Les sensations commencent la forme: les passions la développent, la modifient, la font croître ou décroître. Comment en serait-il autrement? Qu'est-ce que cette forme peut représenter; sinon l'âge et la position de son auteur ou de l'individu qui la constitue. Cette forme est, à proprement parler, l'expression matérielle ou la preuve palpable de cette individualité. Comment la matière extérieure ferait-elle cette position, cette forme, s'il n'y avait pas un centre sensible qui, semblable au miroir, pût réfléchir et conserver les effets de cet entourage et de son contact?

Si ce centre, si cette ame réfléchit et garde ces effets, ce n'est pas pour les enfouir ou les éteindre, car, alors, à quoi bon? N'ayant point agi, n'ayant rien produit, ils auraient été inutiles.

Or, s'ils ont produit quelque chose, que peut être cette chose? sinon la combinaison de ces effets extérieurs et de cette cause interne.

Cette combinaison ne doit-elle pas représenter les élémens qui frappent et l'ame qui est frappée et qui organise la machine pour parer le choc et frapper à son tour.

De là les sens et leurs organes, signes représentatifs de chacun des élémens; organes devenus nécessaires à l'ame pour agir sur ses élémens, mais organes qui seraient impuissans s'ils n'avaient pas leur sensibilité propre, c'est-à-dire leur puissance passionnelle, car les passions ne sont que la faculté sensitive de l'ame à tous les degrés de son immense développement.

Sous quelque point de vue qu'on envisage l'être, il ne sera pas sans ame, et cette ame n'agira pas sans passion. Dès que ses besoins cessent ou que ses passions s'éteignent, l'ame s'endort, l'être est insensible.

Si l'ame a des passions, elle aura les moyens de les appliquer, car si l'impossibilité d'âge les accompagne, si elle est absolue, ces passions encore sont illusoires.

Si ces moyens d'application existent, il faut bien qu'ils soient attenans à l'ame et harmoniés à sa nature.

Cette harmonie amène une analogie aussi complète qu'elle peut exister entre deux élémens distincts, comme le sont l'esprit et la matière.

C'est cette analogie qu'indiquent la physionomie et la forme de chaque corps animé.

Voyez: *Ame*, *forme*, *progression*, *etc*.

PATRONAGE : INFLUENCE PAR LA CHARITÉ *. Nous avons exposé ailleurs les causes auxquelles nous attribuons la pauvreté. Parmi ces causes, nous avons signalé ce laisser-aller, cette insouciance qu'on ne peut appeler précisément la volonté d'être pauvre ni même l'absence du désir d'être riche, mais celle du courage de le devenir, en un mot, la paresse d'où naissent l'ignorance, l'incapacité, puis l'ivrognerie qui, après avoir perverti l'ame, paralyse le corps, et, par des infirmités précoces, tue l'homme avant l'âge.

Ces causes de pauvreté viennent de nous, mais il en est qui, indépendantes de l'homme, naissent des circonstances, de l'exemple, des conseils funestes et peut-être de l'erreur des gouvernans.

Au nombre de ces causes, nous mettrons la mauvaise répartition des impôts, lesquels portant principalement sur les objets de première nécessité ou sur la nourriture grossière, frappent ainsi celui qui n'a pas le moyen d'en avoir d'autre.

En effet, cet ouvrier qui ne vit qu'au jour le jour, qui ne mange que du pain noir et de la viande de rebut, et qui n'en mange pas à sa faim, qui ne boit que des liquides frelatés, n'en a pas moins payé à l'Etat, à la fin de l'année, en droits sur le sel, sur la viande, sur la bière, le cidre ou le petit vin, une somme souvent plus forte que le propriétaire riche.

On dira que celui-ci a payé sur autre chose. Sans doute, mais c'était meilleur, plus substantiel, plus sain: ou bien encore, c'était chose d'agrément, chose non

* Cet article, extrait d'un discours prononcé par l'auteur le 8 mai 1846, a été imprimé dans les *Mémoires* de la Société d'Emulation.

nécessaire, et dès-lors tout-à-fait facultative; bref, le riche a pu choisir, le pauvre ne l'a pas pu. Si le premier paie beaucoup, c'est qu'il le veut bien; tandis que le second paie beaucoup, même quand il ne le peut pas, car s'il doit au fisc, le fisc le fait saisir.

Il résulte, de cette étrange répartition, que les charges sont d'autant plus fortes que l'aisance est plus faible ou plus nulle, et que celui qui vit mal ou qui vit de mauvaises choses, a donné à l'impôt, proportionnellement, plus que l'autre.

Ainsi, notre législation, en proclamant l'égalité comme principe, l'annule de fait, et si l'on analyse la loi, on y voit qu'en offrant tous les moyens de s'enrichir encore à ceux qui sont déjà riches, elle contribue à maintenir dans leur misère et même à appauvrir de plus en plus ceux qui sont pauvres.

Suivant la même progression, l'état physique de l'individu vous présentera à peu près celui de sa fortune: l'homme qui a une nourriture saine et abondante conservera sa force et sa santé plus long-temps que celui qui n'a que le strict nécessaire. Les enfans du premier seront robustes et bien portans; ceux du second, faibles et maladifs. Ainsi je pourrais montrer dans plus d'une de nos villes, notamment dans celles de fabriques, des rues entières dont la population, belle et forte il y a trente ans, est aujourd'hui étiolée à tel point que la réforme du service militaire, pour infirmités ou faiblesse de constitution, y atteint annuellement une bonne moitié des enfans mâles. La mauvaise répartition de l'impôt a donc encore ici un effet funeste.

Nous le répétons avec une conviction entière: non, l'impôt n'est pas également réparti en France; il prend à l'un sur l'indispensable et sur la vie, tandis qu'il n'atteint l'autre que dans son superflu. Pour que l'impôt fût

juste, il faudrait qu'il fût établi, non-seulement sur la mesure de ce que chacun possède, mais aussi sur celle de ce qui lui manque.

Il faudrait, d'ailleurs, que l'Etat, en laissant au pauvre le moyen d'obtenir le nécessaire, lui donnât moins de facilités de sacrifier au superflu. Or, c'est précisément le contraire que nous faisons. Pour en avoir la preuve, il suffit de parcourir nos villes et nos bourgs : partout vous verrez dix cabarets contre une boulangerie, et, dans tel village, quatre épiceries et pas un seul dépôt de comestibles. Enfin, il n'est pas un lieu en France, fût-ce le plus petit hameau, où l'on ne trouve à acheter de l'eau-de-vie, du tabac, du café, des liqueurs; mais de la viande, mais des légumes, mais des œufs, mais du pain, c'est souvent impossible.

On m'objectera que le gouvernement laisse chacun faire le métier qui lui convient, et que si un homme préfère l'état de cabaretier à celui de boucher ou de boulanger, c'est probablement parce qu'il y trouve son compte et que la faute en est au consommateur qui aime mieux boire que manger.

Je réponds : le devoir d'un tuteur est de veiller sur ses pupilles. Si le maître d'école laissait agir à leur guise les enfans qui lui sont confiés, pas un n'arriverait à savoir lire. Or, le petit peuple, le peuple nécessiteux, est mineur; pourquoi l'induire en tentation? Que l'administration limite, par ville ou par commune, le nombre des cafés; qu'elle ne tolère que peu de débits d'eau-de-vie, comme elle ne tolère qu'un certain nombre de débits de poudre; qu'elle diminue les droits sur la petite bière, le petit cidre, la petite viande, le petit poisson; qu'elle les augmente sur l'eau-de-vie, les liqueurs, les vins de luxe, la volaille et le poisson de choix, bref, sur tout ce que le riche consomme et consommera toujours, quel

qu'en soit le prix; qu'elle encourage, autant qu'il dépend d'elle, la production de ce qui constitue la nourriture indispensable, céréales, pommes de terre, légumes et bestiaux; qu'elle débarrasse ces denrées de tout droit, de toute entrave et étudie bien les moyens d'en maintenir, en tout temps, l'abondance; alors, l'administration sera dans la bonne voie et aura contribué à rétablir l'équilibre.

Qu'elle fasse de même pour les vêtemens: qu'elle encourage la fabrication des étoffes chaudes, solides et à bon marché; qu'elle donne une prime ou qu'elle rembourse le droit payé sur les matières premières.

Même sollicitude pour le chauffage: que la tourbe, que le charbon de terre, que le petit bois soient toujours à bas prix, et que l'octroi se dédommage sur le bois de luxe.

Le logis du nécessiteux doit aussi être dégrevé: pas d'impôt sur les chaumières: c'est aux nobles hôtels, c'est aux salons dorés à payer.

Pourquoi ne met-on pas un droit sur les bijoux, sur l'argenterie, sur les glaces, sur les cristaux, sur la livrée, sur les voitures et les chevaux de parade, sur les chiens de chasse, enfin sur tout ce qui est plaisir et vanité, mode ou caprice?

Je taxerais les titres. Ils ne sont qu'un ridicule quand ils n'accompagnent pas un grand nom, un grand emploi ou une grande fortune. Je doublerais ou triplerais les contributions de quiconque se décore d'une couronne de duc, de marquis, de comte, de baron, sans autre droit que son bon plaisir. Alors ce bon plaisir surgirait moins fréquemment, ou s'il surgissait, il serait profitable au fisc et au pauvre.

J'imposerais aussi les armoiries. En aurait qui voudrait en payant, et le petit patenté qui n'a pour blason qu'une enseigne ne paierait plus ou paierait moins.

Par compensation, et si le déficit était trop considérable, je le couvrirais en patentant tous les ducs et pairs, généraux et députés qui inscrivent leur nom sur un prospectus et se font marchands d'actions, ou, pour me servir du terme reçu, allumeurs de chalands. Remarquez-bien que le colporteur ou porte-balle paie; or, que l'on se serve de son nom pour colporter une promesse de marchandise ou de son dos pour porter la marchandise même, le but est un: c'est celui de vendre. Si le résultat est différent, si le porteur de prospectus gagne de l'or, tandis que le porte-balle ne gagne que des sous, ce n'est pas une raison pour affranchir l'un et faire payer l'autre. Les deux industries doivent être libres ou également imposées, surtout si l'on considère que le colporteur en nature ne vend que ce qu'il a, tandis que son concurrent, le porteur de promesses, vend souvent ce qu'il n'a pas.

Comment toutes ces réformes ne se font-elles pas? Pourquoi cette partialité pour la richesse, cette indifférence pour la misère? C'est qu'en général, ceux qui proposent les lois comme ceux qui les font, sont riches, qu'ils aiment le luxe et n'aiment pas à le payer trop cher. Le luxe des riches fait vivre le pauvre, disent-ils. Je le dis aussi. Mais comment le fait-il vivre? C'est en faisant circuler l'argent, c'est en l'ôtant de la main de l'un pour le mettre dans la main de l'autre. Eh bien! si ce luxe coûte plus cher, le pauvre recevra davantage; ou si c'est le fisc qui en profite, le riche aura payé en plus ce que le pauvre aura donné en moins.

Quant à la question des salaires, elle sort des limites de mon sujet; je dirai seulement: si tout ouvrier avait, en outre de sa paie journalière, une petite part dans les bénéfices de l'exploitation, ou si tous les grands industriels de l'Europe civilisée s'entendaient pour mettre

le salaire en rapport avec les besoins de l'ouvrier; en un mot, si la concurrence au rabais, la concurrence visant au monopole, la concurrence fallacieuse et homicide, cessait un instant pour laisser établir cet équilibre, ces grands industriels sauveraient leur fortune et celle de leurs enfans, et assureraient la paix du monde.

L'examen de cette question, qui intéresse la vie de tant d'êtres humains et probablement la durée de plus d'un empire, ne motiverait-il pas la réunion d'un congrès européen, tout aussi bien que ces chicanes de préséances et toute la série des puérilités diplomatiques? Il ne s'agit plus ici de la délimitation d'une frontière ou du partage de quelques villages; il s'agit de l'existence du pacte social, à la veille de se rompre, parce qu'il a cessé d'être juste. Lorsqu'Athènes, Sparte et Rome ont eu plus d'esclaves que de soldats et plus de malheureux que de citoyens, Sparte, Athènes et Rome étaient bien près de leur ruine.

Ce qui est anormal ou violent, ce qui sacrifie la majorité à la minorité ou les masses au petit nombre, ne peut durer long-temps, parce que tôt ou tard, ceux qui composent ces masses se comptent et comptent aussi leurs oppresseurs.

Ne nous abusons donc pas sur les conséquences de cet état de choses: oui, il y a devant nous un gouffre béant, un danger qui sans cesse se rapproche. Ce malaise de la classe ouvrière et même de la population agricole, en France comme en Angleterre, y amènera un incendie qui fera le tour de l'Europe: c'est de la vieille Albion et des ateliers de la nouvelle Tyr que surgira le volcan qui dévorera la civilisation et nous replongera dans la barbarie.

Cette barbarie sera-t-elle un mal pour la masse? Non. Cette masse peut-elle être plus malheureuse qu'elle ne

l'est, je vous le demande? Si l'un de nous avait à choisir entre la condition de nos ilotes de fabrique et celle d'un sauvage libre, il hésiterait probablement.

Quant à ce sauvage, à cet homme des forêts, il préfèrerait mille fois la mort à l'emprisonnement de nos ateliers. Le nègre lui-même, ce nègre esclave, en apercevant nos redoutables machines et la roue menaçante, refusera à ce prix la liberté. La chaîne qu'a rivée le planteur lui paraîtra moins lourde que celle de la fabrique. Pourquoi? C'est que le planteur le nourrit et que la fabrique ne le nourrit pas ; c'est qu'infirme ou estropié, le planteur le garde, et que le fabricant le met à la porte. Bref, quand un homme est mal logé, mal vêtu et affamé, quand ce mauvais logis, cette nourriture insuffisante, ce vêtement caduc ne lui sont pas même assurés pour le lendemain, quand, dans sa vieillesse, la mendicité ou l'hôpital est son seul refuge, il est difficile qu'il se croie heureux et bien gouverné, et il est vraisemblable qu'il ne l'est pas.

En vain on lui dira qu'il est libre, qu'il est citoyen, qu'il a des droits politiques et que devant la loi il est l'égal du prince lui-même; pour réponse, il vous montrera sa misère, sa faiblesse, son impuissance.

Alors quels sont ses droits et de quelle liberté peut-il jouir? Il n'a pas même celle de vivre. Pour vivre, il faut *avoir, recevoir* ou *prendre;* or, il ne possède rien, et s'il le prend, la loi le punit.

Qu'il travaille, me direz-vous; c'est aussi ce que je dis; mais le peut-il? Ce travail, il faut qu'il le trouve, il faut surtout qu'on le lui paie. Est-ce là ce que nous faisons? N'avons-nous pas en France des ouvriers sans travail; n'en est-il pas non plus dont le salaire n'assure pas la subsistance?

Sans travail et sans pain, sans présent ni avenir, de

qui est-il l'égal, si ce n'est du malheureux qui, comme lui, tend la main.

Encore une fois, il n'y a pour le pauvre ni liberté, ni égalité, ni droit politique. L'ouvrier, dans notre civilisation ou ce que nous nommons ainsi, est esclave non de droit, mais de fait, non de la loi, mais de la faim, et dès-lors de quiconque lui offre un morceau de pain ou qui a un écu pour l'acheter; et vous appelez cela un citoyen, un homme libre, un homme civilisé! Mais regardez-le donc, mais interrogez-le, mais voyez-le agir. En quoi le trouvez-vous supérieur à ce barbare, à ce nègre, à ce sauvage? Est-il plus heureux, plus intelligent, plus robuste, plus instruit? Est-il mieux vêtu ou plus propre? Ce sauvage est nu; plût à Dieu que cet ouvrier le fût, car son vêtement sert moins à le couvrir qu'à faire ressortir la saleté de ce qui n'est pas couvert, et à l'entourer d'une cause incessante de putridité et de mal! Ce sauvage ne sait ni lire, ni écrire, ni compter; mais cet ouvrier le sait-il? le saura-t-il jamais? ou, s'il l'apprend, quel usage en peut-il faire? Affaibli par la faim ou abruti par ses vices, il est au dernier degré du rachitisme physique et moral, et la civilisation l'a fait descendre plus bas qu'il n'était lorsqu'elle l'arracha à la vie sauvage. Qu'elle l'y rejette donc, et il sera certainement moins à plaindre!

La civilisation n'a atteint de fait qu'une très-petite partie de la population: c'est au profit de quelques-uns qu'elle subsiste; quant à l'autre portion, ou à la majorité, elle la laisse aussi ignorante, aussi stupide, aussi indigente et aussi dépravée qu'elle peut l'être. Alors, je vous le demande encore, si la civilisation ne donne rien à cet ouvrier, qu'a-t-elle à exiger de lui? A quel titre lui doit-il ses sueurs pour l'enrichir et son sang pour la défendre? Est-ce sa chose, à lui, que cette civilisa-

tion, et que lui importe que vous ayez des lois et des palais; est-ce qu'il en profite? est-ce qu'il en est meilleur ou plus heureux? Si vous voulez qu'il se batte pour vous et pour le maintien de vos droits, assurez au moins sa subsistance, car si vos lois l'obligent à se faire tuer, il est juste que ces lois le nourrissent jusqu'à ce qu'on le tue, et qu'elles le nourrissent encore si on ne le tue pas. Est-ce que vous ne nourrissez pas les bêtes que vous destinez à votre table, et même celles que vous conservez pour l'espèce? Le gastronome de la Nouvelle-Zélande ne prodigue-t-il pas, avec la meilleure nourriture, toutes les joies au prisonnier qu'il réserve pour son festin! Si nous sommes moins conséquens, ne soyons pas moins humains!

N'oublions jamais ce principe: si l'homme est né libre et s'il consent à ne plus l'être ou à se soumettre à une tutelle quelconque, ce n'est pas seulement pour que cette tutelle l'exploite, c'est aussi pour qu'elle partage avec lui le bénéfice de cette exploitation. S'il se soumet à vous, s'il vous laisse votre superflu, c'est pour que vous lui assuriez le nécessaire ou le travail qui le procure.

Le *pain*, l'*air* et l'*eau* doivent être et sont de fait les premières conditions de tout marché d'homme à homme; elles le sont même d'esclave à maître; l'intérêt commun le veut ainsi. Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, si le pain ou l'air ou l'eau manquent, ou s'ils sont insuffisans, le contrat tombe, le marché est rompu, l'esclavage cesse, car nul n'est tenu de servir un maître qui ne le nourrit pas ou ne lui donne pas les moyens de se nourrir lui-même. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans un gouvernement libre?

N'allez pourtant pas croire que je demande ici la loi agraire ni la stupide égalité qui fait manger à la même jatte les dogues et les roquets. Non, par pain ou subs-

tance, nous entendons, lorsqu'il s'agit de l'homme valide, la facilité d'en gagner toujours et partout, et d'en gagner suffisamment pour le jour et le lendemain. Ce n'est pas seulement l'aisance pour quelques-uns que nous voulons, c'est du travail pour tout le monde.

Ce travail une fois assuré et sa rémunération mise en harmonie avec les besoins du travailleur, alors, et seulement alors, cet homme appartient à la loi, à la civilisation, à l'Etat ou à la société qui le protège, et cette société peut le repousser de son sein ou le punir s'il s'élève contre elle et trouble l'ordre.

Malheureusement cet esprit d'anarchie s'empare souvent de ceux à qui le travail, et le travail bien payé, ne manque pas, ou même qui, par leur position ou une aisance acquise, n'ont plus besoin de leurs bras. Mus par l'amour du changement, par le désir de se populariser ou l'ambition de conduire la foule, ils se donnent pour victimes et, par leurs discours, leurs exemples, leurs vices et leurs excès, ils nuisent essentiellement à la cause de ceux qu'ils semblent défendre. Une révolution peut renouveler la face d'un Etat et rajeunir une société décrépite; mais la sédition, mais l'émeute ne servent qu'à hâter cette décrépitude ou à faire resserrer les fers de l'esclave: c'est de la sédition que partout naît le despotisme; si elle n'en est pas la cause, elle en devient le prétexte.

Je ne veux donc pas dire que cet état misérable des classes ouvrières soit toujours et exclusivement la conséquence des fautes ou de l'indifférence de l'administration; cette classe, nous l'avons vu, contribue largement à sa misère par ses vices et sa paresse, mais ses soi-disant amis, en l'encourageant dans cette voie de désordre ou d'oisiveté, et en lui faisant croire qu'on a droit à la richesse sans le travail ou qu'on a une part des intérêts sans avoir rien mis au capital, n'y contribuent pas moins.

Cependant ces convulsions du malaise, cette insurrection de la faim sont momentanées: c'est un orage auquel succède le calme; et ce peuple, un moment agité, retombe bientôt dans son lourd sommeil.

Nous avons vu que, rongé par le fisc et exploité par l'ambition ou l'intrigue, le pauvre ouvrier avait encore à lutter contre la tentation des cabarets, partout placés sur ses pas. Nonobstant ces causes, sa misère peut-être ne serait pas irrémédiable si le dol et la fraude ne venaient pas la compléter, et, disons-le à la honte de l'humanité, c'est ordinairement de sa classe que sortent ces sangsues qui l'épuisent.

A cette incurie de l'avenir succède souvent, chez l'artisan qui est parvenu à une sorte de bien-être, un désir immodéré de ce qu'il appelle faire fortune. Ce désir n'aurait rien de blâmable si, plus scrupuleux sur les moyens, les plus prompts ne lui semblaient pas les meilleurs; mais pourvu qu'ils l'enrichissent, il s'informe rarement s'ils appauvrissent les autres. Or, comme faible encore, ce spéculateur qui débute ne peut guère spéculer que sur les faibles; c'est sur le pauvre que lui, à peine échappé à la pauvreté, compte d'abord pour arriver à la richesse. Ce sont des bras à bon marché qu'il lui faut, ou beaucoup de travail pour peu d'argent; aussi, chez lui, le salaire est-il réduit à sa plus simple expression. Souvent même il se dispense d'en donner: il se borne à fournir la nourriture, et cette nourriture est rigoureusement celle qu'il faut, non pour faire vivre un homme, mais pour l'empêcher de mourir. Il n'y aurait rien à dire si ce régime était aussi le sien, et si, à mesure qu'il fait fortune, la position de son aide s'améliorait; mais il ne l'entend pas ainsi: en s'enrichissant avec lui, cet aide deviendrait son égal et peut-être son concurrent. Il a donc intérêt à ce que celui-ci, surtout

s'il est laborieux et capable, ne s'enrichisse pas, car ce n'est qu'en le maintenant dans la pauvreté qu'il peut le tenir sous sa dépendance.

Bientôt il étendra le cercle de ses affaires : après avoir spéculé sur les gens qui l'entourent, il se mettra en mesure d'exploiter le public, c'est-à-dire d'en abuser. Vous expliquer comment il s'y prend serait assez difficile, car les procédés ici sont nombreux : il y en a de forts et seulement à l'usage des habiles ; il y en a de simples et à la portée de tout le monde. Le plus connu ou le plus usité, c'est d'étendre la matière première et de faire de la quantité aux dépens de la qualité. On arrive, par là, à doubler la fourniture sans augmenter les frais. C'est ainsi qu'aux tissus de laine, de fil ou de soie, notre spéculateur mélangera du coton, que dans son vin il mettra de l'eau, du campêche ou de la litharge, dans sa cassonade du sable, dans sa farine du plâtre, dans son sel de la soude, etc., etc.

Après avoir fraudé sur la qualité, il trouvera moyen de frauder sur le poids, chose peu difficile dans la vente en détail et sur un comptoir où le désordre apparent des objets n'est souvent que l'ordre même, ou le savant calcul d'une industrie qui ne veut pas que le hasard tourne à son préjudice.

Il résulte de ces dispositions que le pauvre, qui n'achète que par petites parties et à ce comptoir, aura payé à la fin de l'année la marchandise de dernière valeur, ou sa pitance malsaine et sa boisson frelatée, deux et trois fois plus cher que le riche qui s'approvisionne en gros, de première main et de premier choix.

La santé du malheureux, affaiblie par les privations ou l'insuffisance de nourriture, l'est donc encore par la sophistication ; et cette nourriture, qui ne serait que grossière, devient un véritable poison par les substances délétères qu'on y mêle.

Chose incroyable! l'administration elle-même et la presse de toutes les couleurs se prêtent, sans difficulté, à ces étranges manipulations pour lesquelles on obtient des brevets d'invention, des dépôts autorisés : partout se voient des annonces, des réclames et des articles louangeurs pour des drogues malfaisantes, des liqueurs morbifiques, des compositions assassines qui, n'étant consommées que par les classes infimes et n'abrégeant que des vies misérables, nous paraissent, sinon susceptibles de tous les encouragemens, du moins d'une grande tolérance; si ce n'est chose licite, c'est chose indifférente, et le plus consciencieux de nos feuilletonistes ira, sans le moindre scrupule, faire la parade devant l'officine de l'empoisonneur à la mode et y déployer toute sa faconde pour l'aider à débiter sa marchandise.

Si vous doutez de ceci, prenez le bulletin d'annonces du premier journal qui vous tombera sous la main; lisez les autorisations de la police; ouvrez les registres des contributions indirectes à l'article des vins étrangers de fabrique française et des alcools, des esprits de toute nature, obtenus Dieu sait comment, mais dont les résultats infaillibles sont pour le peuple ceux du typhus ou du choléra. Qu'importe! la légalité y est; ces produits ont payé le droit à l'Etat et, au journal, le prix de son article; si des gens en meurent, c'est leur affaire et non la nôtre.

Nous ne nous contentons pas des poisons français, nous en tirons aussi de l'étranger, et les falsifications d'outre-mer sont, comme les boas et serpens à sonnettes, toujours accueillies chez nous avec une faveur marquée. Ce sont à peu près les seules choses qui ne paient pas de droits d'entrée.

Nous faisons mieux encore : il en est à qui nous accordons une prime et une prime graduée, c'est-à-dire

qui augmente en raison de la mauvaise qualité de la marchandise ou de son influence nuisible. Cette mesure vous paraît étrange; il est possible qu'elle le soit, mais elle n'en est pas moins vraie: ouvrez le tarif des douanes, lisez la loi et les instructions sur la matière. Qu'un produit, qu'une denrée quelconque, par suite d'un naufrage ou de tout autre accident, soit gâtée, croyez-vous qu'on s'empresse d'en ordonner la destruction ou de la renvoyer à l'étranger? Pas du tout; on en fait afficher la vente, et, pour y inviter les amateurs, on annonce en même temps que le droit sera réduit dans la proportion de la corruption ou de l'avarie de la chose. Citons les faits:

En 1843, un navire anglais, *la Reliance*, vient se briser à peu de distance de Boulogne. Il était chargé de thé que la mer emporte, puis bientôt rejette sur la côte, à l'état de fumier. On s'attend à un avis du conseil de salubrité ou même à une défense expresse de l'autorité qui détournera le peuple d'en faire usage; c'est une autre marche que l'on suit: on fait ramasser le thé avarié, on le mêle avec celui qui l'est un peu moins, on en annonce la vente dans tous les journaux, et cette vente a lieu par l'entremise de la marine royale, sous la surveillance de la douane.

Ce qui devait arriver, arriva: des industriels accourus de toutes les parties de la France achetèrent ce thé pourri, le firent sécher, et, sous prétexte de le purifier, le droguèrent, le sophistiquèrent. Ils l'avaient eu à dix centimes le kilogramme, ils le vendirent dix francs.

Mais voilà que diverses personnes tombent malades; voilà que des convalescens, à qui le thé avait été prescrit comme remède, se trouvent plus mal.

Ce n'est pas tout: un des ouvriers employés à cette manipulation est pris d'une vive inflammation: il a le

ventre serré, la langue enflée, les gencives engorgées. Un médecin, le docteur Leroux, est appelé et l'interroge. Il apprend que c'est en mettant du thé en trois couleurs différentes, opération pour laquelle on lui donnait un franc par caisse, qu'il a gagné son indisposition. Le docteur emporte un échantillon de ce thé ainsi que des matières qui servaient à le préparer, et il reconnaît la cause de la maladie : ces matières sont dangereuses. Il dénonce le fait à l'autorité, et l'on découvre qu'un sieur N***, négociant, et son garçon, le sieur O***, l'homme malade, sont les auteurs de la sophistication.

Ce dernier est un instrument qui obéit à son maître. Celui-ci avait acheté pour neuf mille francs de thé à Boulogne; apprenant qu'on le manipule ailleurs, il désire s'approprier cette précieuse recette : il envoie O*** faire boire un ouvrier d'un de ses confrères; il lui arrache ainsi son secret, et c'est celui qu'il emploie!

Les faits sont prouvés. N***, pour excuse, se rejette sur l'administration qui a vendu le thé. Toutefois, le tribunal correctionnel de la Seine le condamne... à quoi? à six ans de galères et à dix mille francs d'amende? Non; à huit jours de prison et à cinquante francs d'amende! On peut empoisonner le peuple à bon marché!! Reste à savoir si c'est le sieur N*** ou l'administration qui aurait dû aller aux galères. A mon avis, c'est l'administration, car elle devait comprendre que si le sieur N*** n'achetait pas ce thé pour le prendre lui-même, c'était pour le faire prendre à d'autres.

Si les juges sont indulgens pour ces sortes de faits, c'est moins parce que leur volonté les porte à l'être que parce que la loi ne leur donne que peu ou point de moyens de répression. En général, nos codes, sévères contre les fraudes, crimes ou délits qui s'attaquent à un individu isolé, sont d'une indulgence extrême quand ces

crimes s'en prennent aux masses. L'on risque beaucoup moins, en France, en tentant de faire sauter une ville par une mine ou une machine infernale, en tirant sur les passans ou en les empoisonnant avec de la litharge ou du blanc de plomb, qu'en volant un pain avec effraction ou escalade. Si l'homme à la machine infernale, l'homme qui fusille les passans ou l'homme aux poisons n'est pas relaxé, il en sera quitte pour quelques mois d'une prison adoucie par les condoléances de la presse et d'une bonne partie du public. Peut-être même, s'il peut donner à l'affaire une couleur politique, on fera une souscription en sa faveur; tandis que le voleur de pain, l'homme affamé, ira au bagne, honni et méprisé par tout le monde.

La raison en est, d'une part, que nous aimons mieux voir notre voisin mort que notre buffet vide, et, de l'autre, qu'on pardonne à celui qui a tiré sur la foule, parce que chacun se dit: ce n'est pas sur moi qu'il tirait. Quant au troisième fait, l'empoisonnement, nous avons vu qu'on n'empoisonnait que les pauvres et que cela ne tirait pas à conséquence. Lorsque, par hasard, il y a plainte, c'est que la mauvaise denrée se sera trompée d'adresse et que quelque notabilité, ou ce qui est plus horrible encore, quelque fonctionnaire public aura accidentellement pris un méchant lot.

Ceci nous écarte du sujet. Nous en étions aux causes qui, après avoir fait naître la misère, contribuent à la perpétuer. Nous disions qu'il ne suffirait pas qu'en bonifiant l'impôt sur les objets de première nécessité, le gouvernement en eût réduit le prix pour le marchand en gros ou le riche consommateur; qu'il faudrait encore que la réduction profitât aux malheureux, et que la spéculation, le monopole, la falsification et l'usure n'annulassent pas les intentions bienveillantes de l'administration.

L'usure, puisque j'en suis sur ce chapitre, est un des chancres qui dévorent le pauvre. Les prêts à la petite semaine, les crédits sur nantissement ou les petites avances à rembourser par un gros travail, sont d'usage à peu près général; mais il est un autre genre d'usure que j'ai déjà signalé et qu'on pourra nommer usure double, procédé ingénieux exigeant peu de frais, parce qu'on prête sans argent, et même, ce qui est plus habile encore, parce qu'on tire intérêt de l'argent qu'on doit. Je vais tâcher de définir cette invention qui fait honneur à l'économie du siècle et qui, aujourd'hui, grâce à notre tolérance en ces matières, est passée en habitude, presque en droit; on pourrait même dire en vertu, car il est tel individu qui croirait manquer d'ordre et faire tort à son jugement s'il s'en écartait.

Un capitaliste, un propriétaire, un industriel, un bourgeois aisé enfin, et marchand pour l'ordinaire, charge un maître ouvrier maçon, plafonneur, peintre, menuisier ou autre, et remarquez bien qu'un maître ouvrier, en province, n'est pas un entrepreneur, mais un ouvrier lui-même, gagnant sa journée comme les autres; il le charge, dis-je, d'un travail, d'une réparation, d'une fourniture quelconque. La besogne terminée, il n'y a plus qu'à régler le mémoire et à le solder. C'est ce qu'on va faire, sans doute. Nullement; on discute ce mémoire, on le rogne, on le règle, mais on ne le solde pas; et il est tel industriel, si exercé en ce genre de spéculation, qu'il trouve moyen de faire traîner sa dette deux et trois ans.

Voici le calcul de cet économiste au petit pied: M*** doit mille francs à un ouvrier; il se dit: mille francs à cinq pour cent, c'est cinquante francs par an pour tout le monde, mais pour moi qui suis marchand, c'est dix pour cent. Si je puis retenir à mon homme son

salaire pendant un an, c'est cent francs que je gagne; si cela dure pendant trois, c'est trois cents francs. Mais prenons qu'il ne soit pas accommodant, qu'il crie trop et que je lui cède un tiers, il n'en est pas moins clair qu'au lieu de mille francs que me coûterait ma réparation, ma construction ou ma fourniture, elle ne me reviendra qu'à huit cents francs.

Ce n'est pas tout: au lieu de le payer en francs, je le paierai en centimes, en sous, en pièces de quinze sous, bref, en toutes monnaies douteuses ou plus ou moins dépréciées que j'aurai, à cette fin, mises de côté pendant ces deux années, et, par ce simple procédé, je puis réaliser encore un bénéfice net d'un pour cent au moins.

Tandis que l'habile marchand calcule ainsi, l'honnête maître maçon, couvreur ou menuisier, obligé de payer ses ouvriers par semaine ou par jour, et, parfois, de leur faire des avances, se trouve dans la nécessité d'emprunter, et lorsque son débiteur gagne deux cents francs sur sa dette, lui en perd autant sur les emprunts qu'il est contraint de faire. Les mille francs qu'il a gagnés à la sueur de son front sont donc réduits à six cents francs, et le malaise qu'il éprouve retombe encore sur l'ouvrier qu'il ne peut plus solder, ou bien dont il va réduire le salaire par la raison qu'on réduit le sien.

Mais la spéculation ne cesse pas là. J'ai dit qu'ici il y avait usure double; je vais maintenant vous le prouver. Tel qui refuse de payer l'ouvrier en prétextant qu'il n'a pas d'argent, lui fait prêter sous main à gros intérêts l'argent qu'il lui doit; de façon que c'est le débiteur qui exploite son créancier et qui se fait un revenu du capital de sa dette. On conçoit qu'il ne doive pas être pressé de l'acquitter.

A ceci que peut la loi, me dira-t-on; ou si elle peut quelque chose, à quoi sert-elle, si l'ouvrier n'y a pas

recours? Qui l'empêche d'actionner ce mauvais payeur?

Ce qui l'en empêche, c'est d'abord qu'il n'est pas assez riche pour subvenir aux frais de justice. C'est ensuite qu'en actionnant l'usurier, il perdra une pratique, et peut-être se fera un ennemi qui ira décrier son travail ou l'empêchera d'en obtenir.

Il faudrait donc ici quelqu'un ou quelque chose qui suppléât à cette insuffisance de la loi, un intermédiaire qui éclairât le pauvre sur ses intérêts, qui le guidât et, au besoin, le protégeât, car cette absence d'un appui, d'un protecteur naturel, cet isolement dans la foule, n'est pas ce qui contribue le moins, en France, au dénûment, au défaut d'avenir et à l'état d'abrutissement du peuple. La loi, en y proclamant l'égalité, semble aussi y proclamer l'égoïsme. Chacun dit à son voisin: puisque tu es autant que moi, tu n'as plus besoin de moi. Hélas! cette égalité, si belle en théorie, est, comme la liberté, un non-sens en pratique. L'oppression change de nom et de forme. Elle s'appelle constitutionnelle ou républicaine, au lieu de s'appeler monarchique ou féodale, mais en réalité le nom seul est changé, le fort n'en opprime pas moins le faible, et la misère subsiste.

Si l'on ne peut détruire entièrement cette misère, tâchons au moins de l'adoucir par des consolations et des avis. Le riche a des amis savans comme lui, ou, à défaut, un conseil, un avocat. Le pauvre n'a ni amis, ni conseils, ou s'il en a, pauvres et ignorans comme il l'est lui-même, ils ne sont guère propres à l'instruire; et pourtant ce n'est que par l'instruction ou le raisonnement qu'il pourra échapper aux pièges qu'on lui tend, ajoutons qu'il se tend souvent à lui-même. La charité n'est pas seulement dans l'argent ou le pain qu'on jette au malheureux; elle est dans le bon emploi qu'on lui fait faire de cet argent et de ce pain. Ce n'est donc pas une société de

secours purement matériels que nous voudrions voir fonder en faveur des nécessiteux; c'est une société de conseils et de moralisation. Nous l'avons nommée patronage et nous allons indiquer aussi brièvement que possible sur quelle base on pourrait l'établir.

Pour conditions premières, il faut volonté d'une part, et consentement de l'autre. Or, dans notre siècle tout positif, on ne veut rien, on ne consent à rien si l'on n'y trouve honneur ou profit, et, s'il se peut, l'un et l'autre. Il faut donc que le patronage produise au riche de la considération et au pauvre du bien-être. Il faut surtout que ce riche ne veuille pas obtenir cette considération sans peine ou par un simulacre de bienfaisance, et que ce pauvre ne prétende pas jouir du bénéfice de la protection sans reconnaître un protecteur.

Dans l'état de confusion des rangs, des capacités, des âges et même des démarcations de famille, où nous ont laissés nos longues convulsions politiques, dans cet aveuglement d'un orgueil qui fait qu'on croit tout valoir sans rien savoir, et qu'on rêve les richesses et les honneurs avant d'avoir du pain et, ce qui est pis, avant d'avoir acquis le talent d'en gagner honnêtement, il sera fort difficile de faire comprendre à l'homme émancipé, à l'homme qui s'appelle libre, et nous avons montré comment il l'est, de lui faire comprendre, dis-je, qu'il y a de celui qui donne à celui qui reçoit toute la distance d'un bienfait, et qu'un débiteur ne devient l'égal de son créancier que le jour où il s'acquitte. Si nous acceptons un tuteur pour nous guider et nous secourir, nous lui devons sinon de l'obéissance, du moins du respect.

Cette espèce d'autorité morale concédée en échange d'un don aurait paru, à une autre époque et dans tout autre pays, une chose naturelle. Aujourd'hui, ce sera

un grand obstacle à l'établissement du patronage; on traitera cette simple proposition d'énormité, on y verra la féodalité et l'ancien régime tout entiers; mais, dans cet ancien régime, dans cette féodalité même, tout était-il mauvais? Si l'on répond oui, je demanderai: dans notre régime actuel, tout est-il bon? Et si l'on est encore pour l'affirmative, je prierai qu'on me dise pourquoi nous avons des pauvres.

A cette question j'ajouterai: y en a-t-il moins qu'autrefois? et, si vous êtes vrai, vous me répondrez: il y en a davantage. Pourquoi? Autrefois, chaque seigneur, chaque paroisse, chaque communauté, chaque corporation était obligée, sinon par les lois, du moins par un principe d'honneur, par un préjugé si vous voulez, et un intérêt de corps, à nourrir, défendre ou protéger ses vassaux, ses paroissiens, ses confrères, ses pauvres. Il y avait, dans la confraternité comme dans la supériorité de rang, une sorte de responsabilité morale qu'on ne pouvait repousser sans honte, et si l'on n'était aumônier par goût, on l'était par la crainte du blâme. Ce préjugé, si c'en était un, avait son bon côté. Plût à Dieu qu'il existât encore! Mais il n'existe plus, tâchons d'y suppléer.

Nous venons de dire que, dans notre siècle calculateur, on n'était généreux qu'à un intérêt honnête, et qu'en faisant l'aumône, on prétendait y trouver son compte. Dès-lors, pour faire admettre une proposition, il faut d'abord démontrer à celui à qui on l'adresse ce qu'elle peut, tous frais faits, rapporter en argent, en plaisir, en sécurité ou en considération.

Prouver au pauvre qu'il trouvera profit à être protégé par le riche, lui payât-il sa protection du titre de tuteur ou de tout autre qu'il donne journellement au premier venu, ne sera pas difficile. Il le sera davantage de le faire agir en conséquence, ou respecter de fait celui

qu'il honorera en paroles. Néanmoins, ceci encore n'est pas impossible.

Quant au riche, le convaincre qu'il a un intérêt réel et un intérêt pressant à s'occuper du pauvre, à le conseiller, à le guider, bref, à lui donner à la fois une partie de son temps et de son argent, sera beaucoup moins aisé. Ce patronage qui, s'il pouvait se résumer en une somme annuelle n'excédant pas beaucoup celle que lui arrache l'importunité des mendians, lui semblerait tout profit, va lui paraître une très-mauvaise affaire, une véritable corvée, s'il faut que, portant lui-même ses aumônes et ses conseils au chevet du misérable, il se trouve ainsi initié *de visu* à tous ses besoins, à toutes ses douleurs.

Lui dire que ce n'est qu'ainsi qu'il pourra conserver sa propre fortune,. parce que la mesure est comble et prête à déborder, enfin qu'une révolution est imminente, il n'en croira rien. Il y verra un orage qui gronde toujours et qui n'éclate jamais, et se rendormira sur le bord de l'abîme. Non, la crainte ne suffira pas pour le rendre humain; il lui faut quelque chose de plus.

Qu'est-ce qui donne aujourd'hui de la considération? C'est le crédit. Pourquoi? C'est que le crédit amène la fortune et que la fortune conduit aux honneurs. Or, ce crédit et cette considération qui procurent tant de choses, il faut les offrir comme primes à cet homme bienfaisant ou disposé à l'être; il faut même lui donner une rémunération présente et, à défaut de celle d'un bon cœur ou de la conscience d'avoir rempli son devoir, une satisfaction d'amour-propre.

Que la considération soit donc attachée au patronage exercé convenablement, dignement, généreusement; que chaque personne riche mette de l'orgueil à étendre le sien, comme le patricien romain en mettait à augmenter

le nombre de ses cliens. Je ne vous dirai pas de faire porter au patroné les couleurs de son patron ; mais si vous pouvez trouver quelque moyen analogue, si vous pouvez faire que le premier tienne à honneur d'être protégé par l'autre, comme celui-ci d'être son protecteur, vous aurez résolu la question.

Pourquoi n'arriverait-on pas à ce résultat? Quand l'esclavage était partout, le servage était presque un titre, et la domesticité une dignité. Le servage détruit, la domesticité tomba dans le mépris. Ainsi vont les choses chez nous ; toujours l'on se jette d'un excès dans un excès : l'honneur excessif qu'on attachait à servir un homme était un préjugé, et le déshonneur qu'on y voit aujourd'hui en est un autre. La vérité est qu'il n'y a pas plus de honte à servir son supérieur ou même son égal et d'en tirer un salaire, qu'à faire tout autre état qui nous fait vivre; et qu'un domestique qui remplit ses devoirs n'a pas plus dérogé qu'un ouvrier, qu'un marchand, qu'un industriel, qu'un employé qui, eux aussi, sont les valets de tous ceux qui achètent leur temps, leur travail ou leur marchandise.

Je ne demande pas, pourtant, que les patronés soient les valets de leurs patrons ; si ceci arrive, ce ne sera que l'exception ; je dis seulement que l'etat de patroné ne deviendra, dans aucun cas, une cause de dérogation pour le pauvre, et que celui de patron sera toujours un honneur pour le riche qui, en échange du sacrifice de temps et d'argent qu'il fera aux malheureux, verra son influence ou sa position s'élever dans la hiérarchie sociale, selon le nombre de ses cliens et le bien-être dont il les entourera.

Nous mettons de l'amour-propre à la bonne tenue et à la beauté de nos chevaux et de nos chiens. Eh! bien, cet amour-propre, nous le mettrons à l'amélioration phy-

sique et morale de nos pauvres, et chacun de nous, en voyant les familles qu'il aura sauvées de la faim, en sera aussi fier qu'un propriétaire l'est de sa propriété, de son chenil ou de l'élégance de ses écuries.

J'ajouterai que si, fatigué de la chasse, car on se fatigue de tout en ce monde, même des plaisirs, notre propriétaire supprime une partie de ses chiens pour donner leurs places à autant d'êtres humains, il y trouvera une économie notable, car il en coûte moins, en France, pour maintenir un enfant en bon état que pour dresser, soigner, nourrir et médicamenter médiocrement un chien de moyenne taille. Quant aux chevaux de luxe, je n'en parle pas : il n'en est pas un seul qui n'entraîne à plus de frais que la vie d'un ménage.

Revenant donc aux vieux usages, nous proposons à chaque notabilité, banquier, propriétaire, bourgeois et marchand, de mettre, comme faisaient jadis nos seigneurs châtelains, sa gloire ou son orgueil à avoir des cliens et même des vassaux, si cela lui agrée davantage, le nom n'y fait rien. Alors, honoré de ses propres œuvres et s'élevant par la bienfaisance, il deviendra une sorte de puissance providentielle, étoile d'un petit système, non de planètes, mais de pauvres gens qu'il ne fera pas toujours riches, mais qu'il pourra rendre moins pauvres en les arrachant à leur apathie, à leur ignorance, à leurs vices ; car que ne peut l'influence d'un bon conseil et surtout d'un bon exemple !

Ici encore, ce passé si calomnié, comme le sera un jour notre présent, nous sera opposé : les familles patriciennes de Venise, de Gênes, de Florence, nous dira-t-on, avaient aussi leurs patronés qui n'étaient autres que ces *bravi* à l'aide desquels elles s'entr'égorgeaient.

Cette objection n'est pas bien sérieuse : aujourd'hui, on se fait la guerre, armé du cours de la bourse ; on

se tue à la hausse ou à la baisse; enfin on peut, sans danger et sous l'égide de la légalité, conduire doucement un homme à se brûler la cervelle ou à se jeter à l'eau. On n'a personne à payer pour cela; et les *bravi* de profession, si l'espèce en reparaissait, ne trouveraient pas de l'eau à boire. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que les deux tiers des patronés seraient des femmes, des enfans, tous gens assez peu propres à manier le poignard ou à renouveler les scènes des Guelfes et des Gibelins. Notre nouvelle chevalerie ne sera donc pas bien dangereuse.

Mais si nous n'armons pas les patronés pour la défense de leurs patrons, nous pourrions leur accorder un droit plus en harmonie avec nos habitudes : ce serait, dans certains cas, le droit de suffrage, non pas que j'en veuille faire, dès à présent, des électeurs, car ils n'ont pas de temps à perdre en intrigues, et ils ne sont déjà que trop disposés à fréquenter les cabarets, grands laboratoires des élections; ce droit sera celui de témoignage.

Peut-être même pourrons-nous trouver là, je ne dis pas positivement le remède, mais un adoucissement à une grande maladie qui, depuis cinquante ans, a causé bien des ravages: cette maladie, c'est la parole.

C'est pourtant une belle chose que l'art de bien dire, et, plus que personne, je suis porté à l'admirer, mais seulement comme j'admire la musique et la danse, ou toute autre chose de pur agrément. Or, chez nous, nous en avons fait non-seulement le premier des arts, l'art qui remplace tous les autres, mais aussi celui qui tient lieu de bon sens et même de moralité.

D'après ce principe que la parole est tout, ce n'est plus sur ce qu'ils font que nous jugeons les hommes, mais bien sur ce qu'ils disent, ou plutôt encore sur ce qu'en disent les autres qui, selon leurs préventions, leurs

caprices ou leurs intérêts, qualifient de grand orateur, de grand publiciste, de grand homme d'Etat, quelque phraseur obscur jusque-là, et qui le serait encore si la spéculation, la politique ou l'engoûment ne lui échafaudaient pas une renommée. Cette auréole lui restera jusqu'à ce qu'il vienne à l'esprit, à quelque amateur rétrospectif, de faire, après la session, réimprimer l'un de ces discours tant admirés. Malheureux amateur, qu'as-tu fait? Le discours, applaudi à l'unanimité, est aujourd'hui, également à l'unanimité, rangé dans la classe des rapsodies de circonstance, autrement dit, des bavardages. C'est ainsi qu'ont passé, avec l'engoûment qui les avait créés, deux à trois cents orateurs célèbres qui, depuis quarante ans, ont tour à tour tenu le sceptre de la tribune.

Au surplus, ce n'est pas là, ou dans ce plus ou moins de valeur oratoire, qu'est le mal; chacun est libre de dire des sottises, comme chacun l'est de les admirer. Mais admettons que tous ces discours soient vraiment admirables, que résulte-t-il de cette préférence accordée aux mots sur les faits? Il en résulte, nous venons de le voir, que les places, les dignités, les honneurs s'accordent, non à celui qui fait le plus de bien, mais à celui qui fait le plus de bruit: dès-lors, c'est du bruit que chacun s'étudie à faire. Convaincu qu'un discours bien ronflant lui rapportera plus d'honneur et de profit que toute une vie de vertus, il préfèrera tout naturellement le premier moyen comme plus prompt et plus facile. Ceci est-il sage? Je ne le pense pas. Ecoutons les paroles, mais comptons les actions; alors nous donnerons la palme au cœur d'or et non à la langue dorée. Il est temps qu'à ce cliquetis de mots, qu'à ces phrases pompeusement stériles, l'on préfère des faits fructueux, c'est-à-dire des services rendus, non plus à une ambition, mais à la

raison, à la patrie, à l'humanité; bref, il faut qu'on ne nomme belles, que les actions utiles.

Or, parmi les actions utiles, en est-il qui le soient plus que d'arracher une famille à la misère et à la corruption? Je ne crains pas de le dire: cela vaut mieux que d'avoir fait un gros livre, un poëme ou un éloquent discours; cela vaut mieux même que d'avoir gagné une bataille. Eh! bien, si l'on reconnaît dans ceci quelque chose de vrai, si l'homme qui a fait le plus de bien est celui qui offre le plus de garanties ou de moyens d'en faire encore, que celui-là, quel que soit son rang, propriétaire, administrateur, manufacturier ou marchand, soit le plus honoré; que ses titres aux honneurs ou aux suffrages de ses concitoyens soient constatés, non plus par des votes mendiés ou escroqués, mais par des faits de notoriété publique. Que l'homme, enfin, mis en présence de ses œuvres, soit pesé à leur poids. Alors, plus de mensonges, plus de charlatanisme; nous ne jugerons que sur preuves. La misère était là, y est-elle encore? Si elle n'y est plus, que ceux qui furent secourus parlent, ou que leur bien-être parle pour eux!

C'est dans cette justification que les patronés auront un moyen, sinon de s'acquitter envers leurs patrons, du moins de montrer qu'ils sont satisfaits de ses soins. Et ces suffrages de la reconnaissance, cette voix du peuple qui dira: *c'est bien*, vaudra, pour guider la conscience des électeurs, toutes les déclarations de principe, toutes les circulaires, tous les discours électoraux. Les votes surgiront des faits et non des intrigues, et c'est ainsi que le pauvre, sans être encore électeur, aura, par son témoignage même muet, ou par le seul fait de son amélioration de position, une influence électorale. Vous sentez quel levier puissant, quel stimulant de tous les jours ceci sera pour les membres de la société de patronage. Le

jeune citoyen qui, par une ambition très-louable, voudrait arriver à la députation ou seulement aux honneurs municipaux, aux emplois de maire, d'adjoint, seule féodalité admissible de nos jours, commencera par se faire recevoir dans la société de patronage; puis, selon ses moyens, il s'efforcera d'étendre son influence bienfaisante sur un grand nombre de familles, ou si sa position ne le lui permet pas, sur une seule famille et même sur un seul individu. Cette famille qu'il aura préservée de la faim ou arrachée au vice, ce mendiant dont il aura fait un ouvrier, cet ivrogne devenu un homme sobre, cet enfant abandonné qu'il aura élevé au rang de maître d'atelier et d'artiste, seront les gages, les témoignages vivans qu'il pourra présenter ou échanger contre des voix. C'est ainsi que la couronne civique ira à sa véritable destination, à l'homme utile, à l'homme jugé selon ses œuvres, et non plus à un histrion de tribune ou à un mannequin de parti.

D'ailleurs, ne serait-ce pas là une bonne école d'administration, et celui qui aurait bien dirigé l'individu ou la famille dont il se serait chargé, n'aurait-il pas fait préjuger qu'il pourrait également bien administrer sa ville ou sa province? Remarquez que, jusqu'à présent, c'est toujours l'administration qui a payé l'éducation de l'administrateur, titre qu'on demande ou qu'on accepte avant d'avoir la première idée de ce qu'on doit en faire ou de l'engagement que l'on contracte. Ce n'est certainement ni dans nos écoles, ni dans nos cours publics, qu'on apprend l'administration; c'est en voyant administrer ou en administrant soi-même. Mais en ceci, comme en toute chose, ne serait-il pas bon de commencer ainsi que le caporal qui s'exerce à commander quatre hommes avant de songer à faire manœuvrer une compagnie?

Le patronage offre donc à la jeunesse un moyen d'ap-

prendre qui n'a pas de danger pour autrui, car il s'agit moins d'expériences à faire que de conseils à donner, et s'il faut en venir à l'application, comme elle ne consistera qu'en secours et en bienfaits, elle ne pourra faire de mal à personne.

Si je parle ici de secours ou de dons, ce n'est pas que je veuille en faire une obligation tellement rigoureuse qu'elle puisse éloigner de la société de patronage celui qui n'aurait pour lui-même que le strict nécessaire, car le moyen de donner n'est pas seulement dans la richesse. Certes, un bon avis ou un bon exemple vaut souvent mieux qu'une grosse somme; et ce chef d'atelier, qui enseigne gratuitement un métier à un pauvre enfant hors d'état de payer son apprentissage, est certainement aussi généreux envers lui que s'il lui avait avancé un sac d'écus. Cette manière de faire l'aumône rentre entièrement dans l'esprit de l'institution qui est moins de donner du pain au pauvre que de lui procurer les moyens d'en gagner lui-même, lorsque, n'étant ni trop jeune, ni trop vieux, ni trop infirme, il en a la possibilité. Ce n'est donc pas de le faire vivre à vos dépens qu'il s'agit ici, c'est plutôt d'empêcher qu'il n'y vive, en le faisant exister par son labeur.

Le patronage diffère aussi de l'aumône proprement dite, en ce que l'aumône donnant sans garantie, ne satisfait qu'à la pauvreté présente; tandis que le patronage en satisfaisant, selon la possibilité, à la pauvreté, prend en même temps les moyens d'empêcher qu'elle ne se renouvelle.

Cette distinction de moyen et de but devra soigneusement être expliquée au nécessiteux; il faut qu'il comprenne bien que vous ne l'aiderez qu'autant qu'il s'aidera lui-même, ou qu'il fera tout ce qui lui sera possible pour se passer de vous : c'est un ouvrier que vous

voulez faire, et non un rentier; et s'il veut devenir rentier, ce qui est toujours possible à l'homme robuste, laborieux et économe, c'est à lui de travailler en conséquence.

J'en ai assez dit pour qu'on voie que c'est moins une dépense d'argent que l'on imposera aux membres de la société de patronage qu'une dépense de soins, soins qui, eux-mêmes, n'exigeront pas beaucoup de temps, car des heures que nous perdons tous les jours, si nous en employions seulement une ou même la moitié d'une à nous occuper sérieusement d'une famille de pauvres, je suis convaincu que les bons effets ne se feraient pas attendre. Sans doute l'apathie ou l'entêtement routinier de bien des malheureux vous offrira d'abord des obstacles qui pourront vous paraître insurmontables; vos avis seront méconnus et quelquefois pris en mauvaise part; mais le bon sens finit toujours par surgir, même chez les individus qui, au premier abord, ne paraissent pas en avoir l'ombre, et quand l'abrutissement n'est pas complet, c'est-à-dire quand le vice ou l'ivrognerie n'a pas éteint le sens moral, il y a toujours remède.

C'est la persuasion, c'est l'exemple qui doivent être les premiers mobiles du patronage; ainsi seulement, vous pourrez inspirer confiance au patroné et le conduire doucement à cet amour de l'ordre et du travail qui est partout la meilleure garantie contre la pauvreté, et la voie la plus sûre pour en sortir.

L'une des causes de cette pauvreté, je l'ai dit ailleurs, c'est la croyance à l'impossibilité de la détruire, croyance répandue parmi les riches et les gouvernans eux-mêmes, et ce qui est plus funeste encore, parmi les pauvres. Certes, le désir de devenir riche, de le devenir vite et par tous les moyens, a causé bien des maux; mais la conviction qu'on est né pauvre pour vivre pauvre et

avoir des enfans pauvres, en a amené peut-être plus encore. C'est par suite de ce préjugé, de cette foi vraie ou feinte à une fatalité invincible, que l'homme du peuple, trouvant une excuse à son imprévoyance, vit partout au jour le jour, sans jamais vouloir garder un sou pour le lendemain; s'il le garde, c'est pour faire un excès et non pour réparer une brèche ou prévenir une misère. A quoi bon conserver quelque chose, dira-t-il; je n'en serais pas plus riche, le pauvre est toujours pauvre.

En ceci, le pauvre se trompe. Eloignez de lui cette idée funeste et prouvez-lui, par des exemples, qu'il n'est pas un seul riche qui, par lui ou les siens, n'ait commencé sa fortune, et que probablement il n'est pauvre lui-même que parce qu'il ne fait rien pour ne plus l'être.

Si vous lui démontrez ceci, si vous lui persuadez qu'il n'y a pas d'économie inutile et de labeur qui, tôt ou tard, ne rapporte, vous aurez rempli la moitié de votre tâche.

Il existe une classe d'individus doublement malheureux, puisqu'ils sont coupables, et qui, par cela même, exigeraient, de la part des patrons chargés de leur moralisation, un dévouement bien grand et une charité toute chrétienne.

Avant d'en parler, nous allons faire une petite excursion hors de notre sujet sur lequel, d'ailleurs, nous reviendrons bientôt.

Pourquoi y a-t-il tant de voleurs en France, s'écriait l'un de ces hommes qui s'étonnent de tout? — Rien de plus simple, lui répondit son voisin beaucoup mieux au fait: nous avons des voleurs parce que nous voulons en avoir, et nous voulons en avoir probablement parce que nous les aimons. Il n'y a qu'une chose que nous leur préférions, ce sont les assassins.

Comment l'entendez-vous, reprit son interlocuteur ; nous mettons les voleurs aux galères et nous décapitons les assassins ; est-ce donc par amour ou par amitié ? — Sans doute ; c'est ainsi qu'on coupe une branche pour qu'il en vienne deux ou au moins une plus belle. — Expliquez-moi ceci. — Volontiers.

Quand vous tuez un meurtrier ou que vous enfermez un voleur, tuez-vous aussi sa femme et ses enfans ; ou bien, les emprisonnant avec lui, vous chargez-vous de les nourrir ? — Non. — Alors, le public ne s'en charge pas plus que vous ; tout au contraire, par cela seul que vous avez condamné le père, il ne veut plus entendre parler des enfans, et s'il les a chez lui comme ouvriers, domestiques ou seulement comme locataires, il les met à la porte ; ni lui ni personne ne veut leur donner du pain ou du travail, et pourtant, ce pain, il faut bien qu'ils le trouvent, sous peine de mourir de faim. Ne pouvant le gagner en travaillant, ils se le procurent sans travailler ; et c'est ainsi que pour un voleur ou un meurtrier de moins, vous en avez une demi-douzaine de plus. Dites-moi, maintenant, que vous n'aimez pas les voleurs.

Si cette preuve ne vous suffit pas, je vais vous en donner une autre. Nul pays, vous le savez, ne réunit plus que le nôtre de moyens d'instruction ; il n'est aucun art, aucune science qui n'y ait son cours, son école publique, école polytechnique, école normale, école de droit, de médecine, d'architecture, de sculpture, etc., dont pas une seule ne fournisse, chaque année, ses lauréats. Eh ! bien, il en est encore une qui produit plus de grands talens dans leur genre que toutes les autres ensemble. Cette école, qui a des succursales dans toutes nos grandes prisons, est celle des bagnes d'où il sort annuellement plus de bandits armés et cuirassés

contre la société, qu'il ne se forme, sur les bancs de l'école de droit, d'avocats pour les défendre et de juges pour les juger. Dans ces bagnes, on enseigne l'art du faussaire, du faux monnayeur, du mécanicien effracteur et fabricant de fausses clés, du tireur et du coupeur de bourses; du chimiste falsificateur, endormeur, empoisonneur; on y enseigne même le droit, c'est-à-dire le moyen de fausser ou de détourner la loi et de perpétrer le crime en n'encourant que la peine la moins grave ou même en l'évitant tout-à-fait, et cela au su de tout le monde. — Alors, pourquoi ne l'empêche-t-on pas? — Je vous l'ai dit: c'est parce que nous aimons les voleurs, et c'est de crainte d'en manquer, crainte d'ailleurs mal fondée. Notre avenir de délits, ou notre coupe réglée de criminels, est si bien aménagée, que nous pourrions dire d'avance le nombre et l'espèce de crimes qui se commettront dans l'année, et rédiger ainsi, dès le 1er janvier, les tableaux que nous n'établissons ordinairement que le 31 décembre. Ceci ne serait même pas un grand miracle de prescience; non, c'est un résultat simple de notre organisation pénitentiaire ou, comme on vient de le voir, d'un bon aménagement; c'est tout uniment le calcul d'un entrepreneur qui additionne d'avance les toises d'ouvrage d'après la quantité de bras qu'il emploiera. Nous savons combien nous avons de libérés, nous savons aussi, d'après le compte des forçats à temps, combien, à la fin de l'année, nous en aurons en sus; nous n'ignorons pas davantage que ces libérés, mis en liberté, n'auront aucun moyen de vivre en travaillant, puisque personne ne voudra leur procurer de travail. Conséquemment, s'ils ne consentent pas à se laisser mourir de faim, ou si vous-même ne consentez pas à les nourrir sans rien faire, il faudra bien qu'eux aussi volent ce qu'on ne leur donne pas ou ce qu'on ne leur permet pas de gagner honnêtement.

D'après cela, notre calcul est facile : autant de libérés sans travail, autant de gens vivant aux dépens d'autrui ; et si cent individus ont reçu leur exéat du bagne, vous pouvez être assuré que ce sont cent crimes contre les personnes ou les propriétés qui seront commis avant peu, soit que chaque libéré en commette un seul, soit qu'une partie s'abstienne et que les autres en commettent chacun deux.

Il n'y a donc pas moyen d'en douter : non-seulement nous aimons les voleurs, mais nous aimons à les voir à l'œuvre. Si nous les mettons au bagne, c'est pour qu'ils se perfectionnent dans l'art de voler ; si nous les en faisons sortir, c'est pour qu'ils mettent cet art en pratique ; si nous les réintégrons dans ce bagne, c'est pour qu'ils se reposent de leurs travaux et qu'ils instruisent les autres, s'ils sont vieux, ou qu'ils s'instruisent encore eux-mêmes, s'ils sont jeunes. Cela peut vous paraître étrange, et pourtant les faits sont de la plus exacte vérité.

Quant à l'intention, je conviens qu'elle n'est pas précisément de faire ce qui arrive ; mais comme on le fait néanmoins, cela revient absolument au même. Remarquez que je n'accuse en rien l'administration, car ce n'est pas le résultat d'une négligence, d'un laisser-aller, de la fausse application du réglement, d'abus enfin ; non, c'est la suite de ce réglement même et de sa bonne et loyale exécution. Matériellement et administrativement, tout est bien dans les bagnes, si bien que les trois quarts des ouvriers de nos villes n'ont pas, en logis, vêtemens, nourriture et surtout en tranquillité d'esprit, la moitié du bien-être qu'a ce forçat qui, ne travaillant qu'à son aise et souvent pas du tout, n'en est pas moins sûr de son pain quotidien, sans craindre que femme et enfans lui en mangent la moitié, et qui a ainsi le loisir et toute

la santé nécessaires pour perfectionner son éducation de voleur et préparer une nouvelle campagne.

J'ai déjà dit que ceci se passait au su et vu de l'administration. Elle connaît les professeurs, elle connaît les élèves, elle connaît les leçons; mais qu'y faire? L'administration n'a pas pour mission de prêcher les forçats; elle ne s'est pas engagée à les rendre honnêtes gens; elle s'est seulement chargée de les tenir en santé et de nous les représenter frais et dispos, le jour de leur sortie. Elle remplit fidèlement son mandat, c'est tout ce qu'elle est tenue de faire, et elle manquerait à son devoir si elle ne le faisait pas. Ce n'est donc pas elle que je blâme, c'est seulement le législateur qui aurait bien fait d'ajouter à l'hygiène quelques préceptes de morale.

Je sais qu'on pourra me répondre : à quoi bon? les choses marchent si bien ainsi; la progression des crimes est si mathématiquement régulière; les chiffres des condamnations sont si bien groupés; les colonnes des tableaux si uniformément remplies; enfin, en voyant ce qui est, on sait si nettement ce qui sera, qu'en vérité ce serait dommage de déranger un si bel ordre et de risquer, par un déficit dans les délits, d'avoir une colonne en blanc ou une série incomplète!

Alors, essayons d'un autre moyen. Ouvrez toutes les portes de vos bagnes et faites maison nette. Quoiqu'il en advienne, ce ne pourra être pis que ce qui est; vos vagabonds seront plus nombreux sans doute, mais ils seront moins savans, dès-lors moins en état de vous nuire; et, ce qui serait un bienfait inappréciable, votre boîte de Pandore, votre grand conservatoire de crimes et de délits aurait cessé d'exister.

Avez-vous calculé tout le bénéfice d'une telle suppression? Personne de vous ne doute que la mortalité ne soit proportionnellement plus grande dans une foule en-

tassée sur un même point que dans un même nombre d'individus convenablement espacés. Eh! bien, ce qui a lieu physiquement se répète au moral, et la plaie de l'ame s'aggrave d'autant plus que la foule est plus compacte. Alors, voyez ce que ce doit être quand cette masse est entièrement composée du rebut d'une population ou de tous les grands criminels d'un pays; jugez à quelle horrible démoralisation peuvent s'élever des milliers d'êtres corrompus, ainsi parqués! La perversité de chacun s'accroît de la perversité de tous; ses vices se composent de tous leurs vices; il se fortifie de leur exemple, de leurs conseils, de leur jactance même, car il en est qui, forçant leur nature qui n'était pas mauvaise, sont parvenus à une méchanceté factice, à un délire de dépravation qui, en attendant l'occasion de se réaliser, se manifeste en orgies de paroles et en fanfaronnades de crimes imaginaires, mais qui ne le seront pas toujours, car ce que l'un invente sans l'avoir fait ni même sans avoir l'intention de le faire, un autre, qui ne l'aura pas inventé, le fera. C'est ainsi que tant de monstruosités, tant de cruautés sans nom remplissent les journaux qui, de leur côté, y aident de leur mieux, en les publiant. Jamais l'homme isolé, l'homme en liberté n'en aurait eu l'idée. Pour la faire naître, il fallait des bagnes, leur régime et l'imagination de six mille bandits réunis. Quand la peste a paru sur la terre, ce fut aussi au milieu d'une grande armée ou d'une vaste capitale; il ne fallait rien moins que les miasmes d'un million d'hommes pour la produire.

On ne peut donc se le dissimuler: c'est dans les prisons que la dissolution parvient à son apogée; c'est là que se conçoivent et s'élaborent les plus grands crimes; c'est des prisons enfin que sort la presque totalité des scélérats qui, annuellement, vont à l'échafaud.

Lors de leur premier emprisonnement, ces hommes étaient-ils pervertis à ce point? Assurément non. Ce malheureux paysan, poussé par la faim et ignorant ce qui constitue les circonstances aggravantes, a escaladé un mur et brisé une clôture pour voler un pain. Sans doute il a commis un délit; ce n'est donc plus un honnête homme dans l'acception du mot; c'est même probablement le plus malhonnête de son village, puisque c'est le seul qui ait volé, peut-être parce que c'était le seul qui avait faim. Quoiqu'il en soit, il a été pris, condamné et jeté au milieu de cette masse de scélérats. Alors, lui, le moins honnête homme de son village, est aujourd'hui, toujours comparativement, le plus honnête du bagne.

D'abord, sa conscience en sera soulagée; il pourra même être fier de cette honnêteté relative, mais bientôt hué, bafoué en raison de l'insignifiance même de son délit, par des gens qui n'ont travaillé qu'en grand, il voit les choses sous un autre aspect; il ne comprend plus comment il a risqué sa liberté pour un pain, et c'est alors qu'il se repent, non d'avoir volé, mais d'avoir volé si peu, et qu'il se promet bien, dès qu'il sera libre, de réparer sa faute. Dès ce moment, il se met à étudier la théorie du crime; et cet homme, qui n'était qu'égaré, devient, en peu de temps, non moins pervers que ceux qui l'entourent. Ainsi, loin de le rendre meilleur, la punition l'a dépravé.

Que doit-on en conclure, sinon que les conséquences de la peine sont dix fois pires, pour le condamné, que la peine même, et que le dommage que lui fait la loi est hors de proportion avec celui qu'il a causé à la société.

Quant à la société, qu'a-t-elle gagné à cela? D'un homme qui ne demandait qu'un peu de pain, d'un

homme à peu près inoffensif, elle a fait un être dangereux qui, toute sa vie, sera en hostilité contre elle.

Maintenant, supposez qu'au lieu de ce pandœmonium, de cette légion de démons au milieu desquels il a été jeté par la loi à la cour d'assises, ce voleur de pain fût tombé dans un cercle d'anges ou seulement d'hommes qui se fûssent donné autant de peine pour en faire un cœur honnête que les autres en ont pris pour le rendre malhonnête, on peut croire qu'il fût devenu aussi ami du bien qu'il l'est aujourd'hui du mal. Alors, pourquoi la réaction serait-elle impossible? Pourquoi vous, hommes de vertu et de science, ne feriez-vous pas ce qu'ont fait des coquins ignares? La grossièreté malveillante et folle est-elle plus persuasive que la douceur et la raison?

Il est, sans doute, des criminels incorrigibles, mais ce n'est pas le grand nombre: il n'est aucun homme qui n'ait son côté honnête, il ne s'agit que de le trouver et d'en tirer parti. La plupart des défauts, ne l'oublions pas, ne sont que l'exagération d'une qualité ou sa fausse application : l'amour de la propriété qui, poussé à l'excès, a fait de ce villageois un larron, en aurait fait, si cet amour avait été modéré et contenu dans les bornes de la justice, un commerçant estimable, un gardien fidèle ou un ouvrier laborieux.

Le crime est donc moins la conséquence d'une intention perverse ou d'un penchant au mal, qu'un calcul d'intérêt ou d'amour-propre, et souvent il annonce un mauvais jugement bien plutôt qu'un mauvais cœur. Qu'on parvienne à rectifier ce jugement et à donner une bonne direction à l'intelligence et aux passions, les forfaits deviendront rares et la récidive plus rare encore. Remarquez bien que cette récidive peut tenir autant aux circonstances qu'à la volonté. Notre civilisation ne semble pas admettre le repentir: une première faute met une

barrière insurmontable entre le coupable et la vie légale; non-seulement nous n'encourageons pas ses efforts vers le bien, mais nous les repoussons de tous les nôtres; nous lui opposons à la fois le mépris et la faim, et, par des obstacles à peu près invincibles, nous le replaçons, quel que soit son dégoût, dans la voie du crime.

Pour sortir de ce cercle vicieux, qu'avons-nous fait? Beaucoup, me dira-t-on. En effet, depuis quelque temps, on n'a rien négligé pour l'èmbellissement des maisons pénitentiaires; la preuve en est dans le nombre presqu'incroyable de plans de prisons qui remplissent les cartons des ministères. Oui, nous avons étudié à fond la forme à donner aux cellules, à leurs portes, à leurs fenêtres. Nous savons, au mieux, comment doivent être dessinés un préau, un chauffoir, une salle commune; nous avons les meilleurs modèles de guichets et de grilles, et nos lits en fer, leurs sommiers et leurs couvertures ne laissent rien à désirer; enfin, nous avons tout examiné, tout approfondi, tout analysé, sauf le prisonnier lui-même.

Après nous être si consciencieusement occupé du logis, ne serait-il pas bon de songer à celui qui l'occupe? A cet égard, nous sommes fort en arrière, même des peuples chez qui la civilisation passe pour moins avancée que la nôtre; et les essais que nous avons faits, sur une échelle d'ailleurs assez petite, sont encore trop nouveaux pour qu'on puisse bien juger des résultats. A défaut de notre expérience, pourquoi ne pas profiter de celle des autres? Depuis long-temps, les Américains, pour arriver à cette amélioration morale de leurs criminels, ont essayé de deux moyens: l'isolement complet et le demi-isolement.

Dans le premier, le prisonnier, enfermé dans sa cellule, ne sort jamais; il ne communique avec personne: son

isolement est absolu le jour et la nuit, et son désœuvrement entier.

Dans le second, le prisonnier n'est solitaire que la nuit : le jour, il est réuni à ses co-détenus.

De ces deux manières, la seconde semble préférable : l'isolement absolu est propre à jeter le prisonnier dans le désespoir et l'abrutissement, surtout quand on le laisse inoccupé.

Si cet isolement absolu est utile, ce ne peut être que dans des cas spéciaux, c'est-à-dire quand il s'agit de condamnés redoutables ou nuisibles par les exemples et les conseils qu'ils donnent aux autres, ou bien encore d'hommes coupables de grands crimes, et qu'en expiation la loi a livrés à leurs remords et condamnés à la solitude.

D'après ceci, on voit que c'est moins l'isolement des prisonniers que nous demandons, que le triage de ces prisonniers et la séquestration des hommes dangereux. La difficulté est de connaître ces hommes dangereux, de distinguer les êtres foncièrement gangrenés de ceux qui ne le sont qu'en partie. C'est donc le caractère de chaque condamné qu'il faut étudier, car avant de traiter un malade, on doit connaître sa maladie.

Habitués que nous sommes à mettre tout à l'entreprise et en adjudication, même la vie et la conscience, cette moralisation par tête, ces conversions une à une vont sembler d'une réalisation impossible et une véritable utopie. Autant d'individus, autant de régimes, dira-t-on. Je répondrai : pourquoi pas ; est-ce que dans vos hôpitaux, vous saignez et purgez par chambrée ? Si vous traitez vos malades selon leurs maladies, traitez aussi vos méchans selon leur méchanceté, et vos vicieux selon leurs vices. Le sulfate de quinine guérit la fièvre et non la goutte ; telles paroles, telles lectures, tels exemples feront effet sur cet artisan meurtrier, sur ce rustre in-

cendiaire, sur ce vagabond voleur, et ne pourront rien sur ce faussaire homme du monde, sur ce notaire, sur cet avoué, sur cet agent de change, spoliateurs de leurs cliens. A chacun il faut parler sa langue. Sans doute, après une longue cohabitation, les nuances de ces divers types de fripons s'affaibliront. Par son audace, son mépris de la vie des autres, son amour du sang hautement avoué, l'assassin rendra le faussaire cruel, tandis que celui-ci rendra le meurtrier voleur en lui prouvant, la loi à la main, qu'il ne lui en aurait pas plus coûté pour tuer et voler que pour tuer sans rien prendre. Mais ce résultat, dans lequel vous trouverez une nouvelle preuve du danger de réunir les criminels, n'est probablement pas celui que vous cherchez. Conséquemment, pour première condition de l'amélioration des prisonniers, je demanderai leur division, non par catégories de taille, mais de moralité et de bon vouloir. La grande armée des bagnes, si fière du nombre et de la force de ses soldats, étant ainsi divisée par compagnies, escouades et pelotons répartis sur des points divers, cesserait d'être menaçante. En vain on m'opposera la difficulté de garder des hommes disséminés, et la dépense qui en résulterait. Quant au premier point, la difficulté n'est pas plus grande que de les garder en masse. En ce qui concerne la dépense, je demanderai combien vous déboursez annuellement en frais d'assises, de juges, de témoins, de gendarmes, d'espions et, de plus, en ferrures, en prisons, en échafauds, en bourreaux? Lorsque vous m'en aurez donné le chiffre, je vous prouverai qu'il vous en aurait coûté, pour prévenir le crime, moitié moins qu'il ne vous en coûte pour le punir. Ainsi, soit qu'on augmente le nombre des prisons, soit que l'on fractionne celles qui existent aujourd'hui, les prisonniers qui n'auraient pas été condamnés à la réclusion solitaire seraient divisés par classes

ou séries établies, non sur leur culpabilité passée et le plus ou moins de durée de leur peine, mais sur leur caractère et leur conduite présente.

Les hommes véritablement pervers ou affectant cette perversité, les professeurs de crimes, seraient séparés de leurs co-détenus, comme on sépare les lépreux des gens sains. Ils seraient soumis à la prison cellulaire et à l'isolement absolu, sauf à faire cesser ce régime s'ils s'amendaient. On leur fournirait des moyens d'occupation appropriés à leur éducation, à leur aptitude, à leur bonne volonté. Je ne verrais même pas d'inconvénient à ce qu'en récompense d'une amélioration de conduite, on permît aux prisonniers d'étudier et d'écrire, et qu'on leur confiât des livres et même des instrumens de musique, de dessin, etc., sauf à les leur retirer s'ils en abusaient.

Les prisonniers de la catégorie suivante, ou *mi-dangereux*, ne subiraient qu'un demi-isolement: à certaines heures du jour, ils seraient réunis aux prisonniers de la même série. On pourrait même, s'ils étaient vieux ou infirmes, ou si leur amélioration était sensible, les loger par couples.

Ceux de la troisième catégorie seraient assortis par groupes plus ou moins nombreux, selon qu'on trouverait des caractères pouvant, sans se nuire moralement, sympathiser entr'eux et se livrer à un travail commun.

Une quatrième catégorie comprendrait les prisonniers qui, par une bonne conduite, auraient mérité un adoucissement de peine. Ceux-ci pourraient être chargés de diverses fonctions intérieures et jouir ainsi d'une demi-liberté.

Les prisons des femmes, toujours séparées de celles des hommes, seraient organisées d'une manière analogue, et, autant que possible, dirigées par des femmes.

En outre des prisons ordinaires, il serait bon d'avoir

des maisons de refuge, sorte de couvens dont la direction serait confiée à des religieux ou religieuses des ordres travailleurs. A chacune de ces maisons serait jointe une ou plusieurs fabriques, ou une exploitation agricole, ou simplement horticole s'il s'agissait de femmes.

Dans ces établissemens de culture, il sera sans doute bien difficile de prévenir les évasions ; mais une peine sévère, telle que la déportation ou l'emprisonnement cellulaire, préviendrait bien des tentatives.

Au nombre des maisons de refuge, il y en aurait dont les règles, plus ou moins rigoureuses, permettraient, en faisant passer le condamné de l'une à l'autre, d'alléger ou d'adoucir sa peine selon sa conduite.

Le régime ou la nourriture de ces maisons, et la privation d'eau-de-vie et autres liqueurs alcooliques qui, malgré la défense, pénètrent encore dans les prisons, pourraient, sans altérer la santé du condamné, influer sur son tempérament ou ses habitudes, et contribuer à affaiblir ses mauvais penchans. Par exemple : ce prisonnier querelleur, la terreur de ses co-détenus et même de ses gardiens, cet homme, qu'une surabondance de vie et de force ou que la fermentation d'un sang embrasé rend féroce et peut, à tout instant, conduire à l'échafaud, perdrait certainement de cette férocité, si, confiné dans un couvent de trappistes, il n'avait d'autre table que celle de la maison.

Quels que fûssent d'ailleurs l'âge, le sexe et la classe dans laquelle le condamné serait rangé, son amélioration morale amènerait un adoucissement de position. Sa nourriture, son coucher deviendraient meilleurs ; la nature du travail serait de son choix ; puis, il passerait d'une classe dans une autre, et de la prison dans les maisons de refuge, si le régime en était plus doux, ou s'il en avait manifesté le désir.

Une œuvre remarquable dans un genre quelconque, pourrait aussi contribuer à faire adoucir le sort du prisonnier qui en serait l'auteur.

C'est après avoir traversé cette filière de moralisation que, rendu à la liberté, il serait confié à la société de patronage. Les patrons qui voudraient se dévouer à cet acte de charité pourraient même s'occuper de ces malheureux avant leur libération, et porter leurs secours et leurs lumières jusque dans les prisons et les maisons de refuge.

Cette intervention n'aurait lieu que de concert avec les directeurs de ces maisons; car si des moyens divers doivent être employés selon le caractère de chaque prisonnier, il faut pourtant qu'il y ait unité dans l'emploi de ces moyens.

La société de patronage aura donc une double mission : 1° l'assistance et la moralisation des classes pauvres, c'est-à-dire des artisans, manouvriers, cultivateurs, etc., qui seraient associés de l'institution sous le titre de patronés; 2° l'assistance et la moralisation des condamnés et des libérés.

Les condamnés ne sauraient faire partie de l'association. Les libérés pourraient, sur la demande d'un certain nombre de membres et à des conditions qui seront spécifiées, être admis comme patronés.

Après avoir posé les bases de l'institution du patronage et rappelé les causes qui la rendent nécessaire, nous allons indiquer comment on pourrait la rendre durable, car ce n'est pas dès les premiers jours qu'on peut amener une réforme, c'est avec le temps et la persévérance.

Un bon réglement est le premier moyen comme la première garantie de durée de toute association. C'est ce réglement qui, dès le principe, la tuera ou lui donnera la force de vivre. Je n'ai pas la prétention de le

tracer. Un tel travail demande de longues réflexions. Si je présente quelques formules d'articles, c'est seulement comme renseignemens ou élémens offerts à la discussion.

La société serait composée des propriétaires, industriels, fonctionnaires, enfin des citoyens notables qui, selon leur fortune, leur influence ou leur capacité, consentiraient à patroner, c'est-à-dire à diriger, comme tuteurs ou conseils, une ou plusieurs familles, un ou plusieurs individus, de la situation desquels ils s'engageraient à rendre compte, tous les trimestres, à un comité pris dans le sein de la société.

Ici, il y aurait à déterminer les droits des patrons et les devoirs des patronés. Ces droits ne pourraient être, en supposant que la loi civile pût, dans ce cas, servir de modèle, qu'une sorte de délégation de famille ou de pouvoir paternel. Conséquemment les devoirs seraient ceux d'un fils envers son père, d'un pupille envers son tuteur, ou d'un élève envers son professeur.

Rien de bien difficile à soumettre les patronés à cette obéissance de famille, si tous étaient des enfans; mais il n'en sera pas ainsi, il y en aura de tout âge. Alors, comment amener des hommes faits, des vieillards, tous gens habitués à l'indépendance, à vous initier au budget de leur ménage et à vous déclarer à la fin de chaque semaine, non-seulement ce qu'ils ont gagné et ce qu'ils ont dépensé, mais comment ils l'ont gagné et comment ils l'ont dépensé. Sans doute, s'ils ont un intérêt à vous avoir pour patron, ils vous présenteront un compte, mais ce compte sera-t-il exact?

Pour les amener à cette exactitude et, d'abord, à supporter ce contrôle, il faudrait que, loin d'y voir une humiliation, ils y fûssent portés par un sentiment d'honneur; il faudrait enfin qu'ils se considérassent moins comme vos subordonnés que comme vos associés

ou vos confrères dans l'institution. Le patroné ferait donc, comme le patron, partie de la société, et l'un des articles fondamentaux serait ainsi conçu :

L'association du patronage se compose de patrons et de patronés.

Tout patroné peut devenir patron, s'il remplit les conditions nécessaires.

Par contre, tout patron qui cesse de les remplir devient patroné, s'il veut continuer à faire partie de l'association.

Un autre article déterminerait les conditions d'admission, soit comme patron, soit comme patroné, admission qui, dans l'un ou l'autre cas, n'aurait lieu qu'après une sorte de candidature ou de surnumérariat, et un scrutin.

Il n'est pas inutile de dire qu'en prenant l'engagement de se conformer au réglement, chaque associé se soumettrait à en subir les conséquences. Ces conséquences pourraient être la suspension ou la radiation, seules punitions qu'après avertissement, remontrances et annotations, la société aurait le droit d'imposer.

Les suspensions et les radiations, de même que les admissions, seraient soumises au scrutin auquel prendraient part les seuls membres des comités.

Ces comités, choisis parmi les patrons auxquels on pourrait adjoindre un certain nombre de patronés, seraient également désignés par le scrutin et renouvelés annuellement ou plus souvent, s'il était nécessaire.

La répartition des patronés entre les patrons aurait lieu selon les localités, les quartiers, les convenances de voisinage, ou bien encore de gré à gré et par un accord entre les parties ; mais aucun arrangement ne serait valable qu'après avoir été sanctionné par les comités.

Lorsque les comités désigneraient d'office les patrons aux patronés, ils donneraient à ceux-ci les patrons qui,

selon leur état ou leur position, pourraient leur être le plus utiles.

Il est bien entendu que toute famille serait maîtresse de refuser un patron; mais si ce refus n'était basé que sur des motifs peu valables ou s'il s'étendait sur un trop grand nombre de patrons, ces familles cesseraient de faire partie de l'association.

Il en serait de même de celles qui, incorrigibles ou indisciplinables, auraient été successivement abandonnées par tous leurs patrons.

Les engagemens de patroné à patron et réciproquement, pouvant se renouveler indéfiniment, ne seraient pris que pour un temps fort limité : à la fin de chaque trimestre, tout patron aurait le droit de décliner son patronage et de repousser un individu ou une famille dont il serait mécontent, à charge d'en choisir ou d'en accepter immédiatement une autre, si les motifs par lui produits ne paraissent pas au comité de nature à l'en dispenser pour un temps.

Tout patroné aurait la faculté de se plaindre, au comité, d'un patron dont la conduite serait mauvaise ou qui ne s'occuperait pas de lui, ou bien encore qui abuserait de sa position pour exiger ce qui ne serait pas dû. Si la plainte était fondée, le patronage pourrait être retiré d'office, par le comité, au patron négligent ou dérangé.

Aucun patron ne devant se charger d'un plus grand nombre de patronés que ses moyens ou ses occupations ne le lui permettent, toute personne qui demanderait ou accepterait le patronage d'une famille indiquerait sommairement au comité quelles sont ses intentions envers cette famille, et le temps et l'argent qu'elle compte employer à son œuvre.

Nul patron ne pourrait intervenir dans la direction d'une famille confiée à un autre patron, à moins que

ce ne fût du consentement de celui-ci. Les comités seuls ou les membres délégués par eux auraient droit d'intervenir d'office.

Après avoir pris l'attache du comité, un patron pourrait déléguer ses pouvoirs à un autre patron et même à un patroné d'une capacité notoire, mais seulement pour un temps limité. Il pourrait également les confier à un membre de sa famille, fils, frère ou neveu, et même fille, femme ou sœur.

Le droit de patronage n'est pas spécial aux hommes; toutes les femmes qui présentent les mêmes conditions de fortune ou de charité peuvent être admises dans la société, sous le titre de dames ou demoiselles patronesses. Leur admission est également soumise au scrutin.

Les familles de patronés qui seraient, en majeure partie, composées de femmes, seraient, autant que possible, confiées aux dames patronesses.

Quand les localités le permettront, plusieurs patrons pourront, avec l'autorisation des comités, s'associer pour régir en commun un certain nombre de familles qui s'associeraient elles-mêmes pour travailler ensemble, ou bien encore pour leurs dépenses de nourriture, de chauffage et même de logis, toutes choses qui deviennent moins coûteuses quand on les rend collectives.

Quand un patroné voudra changer d'état ou mettre en apprentissage l'un de ses enfans, il consultera son patron. Le choix d'un métier est une affaire grave, de là dépend souvent le bonheur ou le malheur d'une vie entière. La légèreté avec laquelle les parens font ce choix pour un enfant dont ils ne consultent ni les goûts ni les dispositions, est cause que chacun, sauf des cas assez rares, apprend le métier pour lequel il est le moins propre, et dès lors qu'il doit faire toujours mal ou avec répugnance. C'est donc à l'époque de l'apprentissage que l'influence

éclairée du patron et les essais qu'il pourra faire sur la vocation du jeune pupille, auront une grande importance.

Son premier soin sera qu'on n'attende pas trop tard pour inspirer l'amour du travail aux enfans, car ils ne l'auront jamais si on leur laisse passer trop d'années dans une oisiveté absolue.

D'un autre côté, il empêchera que ces enfans, et notamment ceux des villes de fabriques, ne soient envoyés trop jeunes dans les ateliers et soumis à des travaux excessifs.

Quant à l'éducation ou à l'instruction religieuse, elle restera dans les mains de ceux qui, par état ou par devoir, en sont spécialement chargés. Les patrons veilleront seulement à ce que les enfans soient envoyés aux écoles et remplissent leurs devoirs de religion.

Le patronage ayant aussi pour but de prévenir le vagabondage, tout patron devra avertir le comité quand un de ses patronés aura disparu.

Lorsqu'un patroné quittera une ville pour aller s'établir dans une autre, il lui sera délivré un livret, et si, par sa conduite et son habileté dans sa profession, il a mérité une attestation favorable, il pourra être admis sur cette attestation dans la société de patronage de la ville où il prendra son nouveau domicile.

Un certain nombre de patronés d'une charité éprouvée seraient, sur leur demande, chargés de la moralisation des prisonniers et des libérés.

Les prisonniers ne pourraient, avant leur libération, obtenir le titre de patronés.

Les libérés n'acquerraient cette qualité qu'après un temps d'épreuve et lorsqu'ils auraient donné des garanties de conduite et de moralité. Leur admission au rang de patroné complèterait leur réhabilitation et confèrerait au réhabilité les mêmes droits qu'aux autres patronés.

Nous avons dit que les peines applicables aux patrons

comme aux patronés, seraient la remontrance, l'annotation, la suspension de fonctions, enfin la radiation. Les récompenses seraient des mentions honorables, l'admission dans les comités et même, pour les patronés, le titre de patrons honoraires.

Mais des rémunérations plus substantielles seraient peut-être nécessaires, et si une cotisation annuelle permettait d'avoir une caisse commune, on délivrerait de temps à autre des médailles d'honneur, des livrets sur la caisse d'épargne ou des instrumens de métiers aux patronés les plus méritans.

Je n'étendrai pas plus loin cet aperçu; il suffira pour faire comprendre comment nous entendons le patronage. Ce n'est pas une partie de sa liberté que nous demandons au peuple; cette liberté n'est déjà que trop restreinte par la misère; c'est sa confiance. Qu'il sache que les droits et les devoirs sont ici réciproques. Sans doute on ne peut pas dire qu'il y ait égalité entre le patron et le patroné: il y a entre eux toute la distance de l'avoir au non avoir, ou bien encore du savoir à l'ignorance; mais, inégaux sous ce rapport, ils ne font pas moins partie d'une même association, et d'une association où tous les rangs sont ouverts à chacun, puisque tout patroné peut devenir patron, et que ce patron lui-même, par suite d'un revirement de fortune, peut se trouver dans la classe des patronés. Il ne s'agit donc que d'une confraternité qui n'est dégradante pour personne, confraternité qui présente à l'homme aisé le moyen d'aider celui qui ne l'est pas, et à celui-ci la possibilité de se rapprocher de l'homme aisé. Rien ici qui puisse blesser l'orgueil du pauvre; rien non plus qui préjudicie aux intérêts du riche, car je ne pense pas qu'en s'associant au patronage il dépense beaucoup plus que ce qu'il donne annuellement en aumônes.

La mesure ne nuirait pas davantage aux anciens cliens de ce riche ou à ses pauvres ordinaires, puisqu'il pourra les choisir pour patronés; seulement l'association exigera qu'il s'occupe un peu plus de l'emploi qu'ils font de ses dons, et des moyens qu'ils prennent pour n'en avoir plus besoin. Leur faciliter ces moyens, ne le perdons pas de vue, est un des devoirs du patronage.

Bien des procédés ont été mis en œuvre pour faire cesser le malaise des classes ouvrières, mais aucun n'a complètement réussi. Essayons donc de celui-ci. Il n'a rien de bien difficile, ni même de bien neuf, puisqu'il ne consiste qu'à régulariser et étendre ce que tant de personnes font.

En secourant le pauvre honnête, n'abandonnons pas celui qui ne l'a pas toujours été. Quand le condamné a subi sa peine, il est aux yeux de la loi quitte envers la société; ne soyons pas plus sévères que cette loi. S'il a le désir de revenir au bien, secondons ce désir; s'il ne l'a pas, tâchons de le lui inspirer. Il n'est pas de scélérat, quelque noir de crimes qu'il paraisse, qui n'ait eu ses jours d'innocence; faisons en sorte qu'il s'en souvienne et qu'il les regrette; alors il sera bien près de revenir au bien. Sans doute ces cures sont difficiles et demandent un grand dévoûment, mais aussi le résultat est beau. Nous l'avons dit: il ne peut y avoir d'œuvre plus noble, plus méritoire que de faire d'un criminel un honnête homme, et celui qui y parvient, nouveau créateur, se rapproche véritablement de la divinité. Tentons-le donc en n'oubliant pas que l'ordre, l'ensemble et surtout la persévérance sont les conditions premières de tout succès.

PÉDICURE. C'est un homme, vous dira l'envieux ou

le philosophe morose, dont l'état est de gratter les pieds des gens avec un canif, sous prétexte qu'ils ont des cors, et qui en trouve toujours là où il n'y en a pas, et n'en guérit jamais là où il y en a. Bref, c'est un industriel qui tripote, racle, pique, écorche et, définitivement, estropie les pieds des imbéciles et leur fait ainsi, pour de l'argent, ce que, sans son aide, ils auraient pu se faire pour rien : *du mal.*

Sans chercher le plus ou moins de vérité de cette opinion peu charitable et de cette condamnation en masse d'une classe nombreuse de citoyens, nous nous bornerons à présenter la question suivante, purement scientifique :

Les cors sont-ils dans la nature, et l'homme primitif, l'homme sauvage, en a-t-il et peut-il en avoir?

Si la question est résolue négativement et si les cors ne sont qu'une conséquence de la civilisation, je demanderai : à qui les devons-nous, dans cette civilisation? Est-ce au cordonnier ou au pédicure?

A ceci, nous répondrons sans hésiter : à l'un et à l'autre, mais spécialement au dernier. Le cordonnier a fait une chaussure trop courte et trop étroite, un durillon en est résulté. Sans doute, si l'on veut s'en tenir à la lettre, le cordonnier a posé le principe, mais il l'a posé comme celui qui a fait un trou au couvercle de sa marmite a posé le principe de la machine à vapeur, sans savoir ce qu'il faisait; tandis que le pédicure, s'emparant de ce germe encore informe, de ce simple durillon, a fait le cor bien caractérisé, puis l'oignon, puis l'œil de perdrix, enfin toutes les variétés du genre.

Pour rendre justice à qui de droit, il faut donc reconnaître que c'est au pédicure que nous devons les cors et tous leurs dérivés, et qu'ici il est le véritable créateur. Aussi, fort de son bon droit, il se qualifie de chirurgien et accepte le titre de docteur, bien qu'il ne

le mette pas sur ses annonces; il s'y dénomme simplement pédicure du roi des Belges, lequel a ainsi, à ma connaissance, autant de pédicures qu'il a de doigts aux pieds et aux mains, et qui pourrait bientôt en former ses gardes du corps.

De toutes les industries qui exploitent le corps humain, celle du pédicure est, sans contredit, la plus innocente: si elle ne guérit rien, du moins elle ne tue personne, et quand elle fait boiter les gens, c'est seulement de temps à autre, lorsque le ciel est à l'orage ou que l'artiste, de son fer mal émoulu, aura appuyé un peu trop fort. Dans ce cas, d'ailleurs peu ordinaire, on en a pour une semaine, deux au plus, à ne pouvoir se chausser. C'est moins qu'un rhumatisme et pas plus qu'un accès de goutte. Il faudrait vraiment être bien ridicule pour s'en fâcher. Aussi ces petits accidens troublent-ils rarement la bonne harmonie qui existe généralement entre le pédicure et sa chose, ou les pieds qu'on lui donne à ferme, car il est des gens si fort amateurs de cors, que de peur d'en manquer ils s'y abonnent à l'année.

Le pédicure est donc non-seulement un homme utile, mais un homme indispensable à la satisfaction, j'ose même dire à la santé d'une foule de personnes qui se croiraient malades si elles marchaient droit et sans boiter.

Après cette utilité bien démontrée de l'industrie du pédicure, on n'aurait rien à reprocher à ces respectables praticiens, et l'on pourait les qualifier sans défaut, s'ils n'avaient pas celui d'écrire. Oui, tous les pédicures sont écrivains et, qui plus est, historiens; et dès que vous êtes leur client, ils veulent être votre historiographe, celui de vos pieds, du moins. Chacun, à cet effet, a donc un registre où sont classées, par genre, espèce et variété, toutes les tares dont votre bottier et l'art ont affecté vos extrémités.

Le compte en est précédé d'une notice sommaire sur état où il vous a trouvé quand la Providence vous a évélé à lui, notice constatant que vos pieds rongés, iangés, perdus, n'étaient plus bons qu'à jeter aux chiens, e que vous êtes tenu, pour la manifestation de la vérité t la plus grande gloire de l'artiste, de certifier, signer t parapher.

Le dit registre étant destiné à servir d'annonce et l'enseigne, voire même à être reproduit par la presse, ous êtes généralement peu pressé de vous soumettre à ette formalité, toute importante qu'elle soit; mais stinulé par l'éloquence du docteur, car tous les pédicures ont éloquens, vous finissez par céder.

C'est une détermination toute chrétienne et qui, dans on humilité, vous sauverait là-haut, si, quelque temps iprès, notre homme ne venait vous faire signer que rous êtes radicalement guéri. Hélas! il faut bien le dire, ;'est un faux matériel, et si matériel qu'il n'entend pas iour cela que le traitement cesse. D'où il résulte qu'en iutre des cors que vous avez aux pieds, vous aurez, le plus, un gros péché sur la conscience.

Mais ici à quoi bon résister, quand il est certain que a résistance sera vaine. Quelle que soit votre résolution, rotre rancune même, elle faiblira devant certain procédé le persuasion particulière aux pédicures. S'il parvient à vous faire déchausser et à se saisir de votre pied, rous êtes à lui, et vous en passerez par où il voudra.

Mais ici encore, voyons-le à l'œuvre.

A peine a-t-il jeté sur ce pied un regard scrutateur, qu'il pousse un cri de joie, qu'on peut comparer à à celui du chasseur qui retrouve une piste qu'il croyait perdue: l'heureux opérateur a découvert une nouvelle famille de cors qui, d'espèce plus maligne que les autres, se sont dissimulés entre votre orteil et le doigt voisin.

Il attaque immédiatement cette redoutable coalition, et après des fatigues inouïes, il parvient à l'extraction du chef ou du maître cor, qu'il est facile de reconnaître à sa barbe ou plutôt à ses racines, longues de trois centimètres.

A la vue de ces filamens blancs qui ressemblent à la queue d'une bulbe potagère, il n'est pas de colère qui tienne; cet habile homme vous a sauvé le pied, la vie peut-être, car cette terrible racine, bien qu'elle soit dix fois plus mince qu'un cheveu, n'allait pas moins, ainsi qu'un vilbrequin, vous traverser le pied et attaquer jusqu'à la semelle de vos bottes, vous lier à la terre, vous y enraciner comme un végétal pour y demeurer jusqu'à la fin du monde.

Il est vrai qu'à la suite de cette grande opération, vous êtes pendant un mois sur la chaise longue; on ne peut pas moins pour un cor de cette importance. Aussi signez-vous tout ce qu'il vous présente, et vous le faites avec d'autant plus d'empressement que ce savant homme, tout en extirpant la terrible racine, vous a fait faire un cours de botanique-pratique, et vous a démontré que les cors et tous leurs dérivés sont de véritables plantes, qui ne diffèrent de celles qui viennent au soleil que parce qu'elles ne poussent qu'à l'ombre, et qu'elles n'ont ni tronc, ni branches, ni feuilles, ni fleurs, ni fruits; à ces légères nuances près, l'analogie est complète.

Une circonstance qui pourra étonner d'abord, mais qui justifiera pleinement la confiance que mérite l'art du pédicure, c'est qu'on n'a pas d'exemple qu'un de ces estimables savans ait jamais eu de cors ni aux pieds ni ailleurs: ce qu'on peut attribuer à leur excessive sobriété en ce qui concerne les choses de leur état. De même que les marchands de pain d'épices qui, jamais, n'usent de leur marchandise, jamais les limes, les scalpels, onguens,

affetas-gommés et autres topiques préservateurs n'ont ouché les pieds du pédicure.

Au total, cet état a moins de charges que d'agrémens; l fait vivre largement celui qui sait y acquérir une réputation, car il y a aussi des pédicures à réputation; ensuite, il lui procure, s'il est sensible à la beauté, l'avantage de tenir dans ses mains, tout aussi longtemps qu'il y trouve du plaisir, le pied mignon d'une jolie femme, aux genoux de laquelle il se pose en lui contant des gentillesses ainsi qu'il le doit: car la grâce et l'esprit font partie des devoirs de son état.

Je conseillerai donc toujours à celui qui ne sait rien faire et ne peut rien faire, ou bien encore qui ne veut rien faire, de se faire pédicure. L'apprentissage est simple et se borne à acheter une lame de six sous et une pierre de trois, pour la tenir en état; puis, de retenir une douzaine de mots, formant l'argot du métier ou sa langue savante. Moyennant cela et une certaine facilité à s'agenouiller, on peut obtenir le diplôme de chirurgien-pédicure, d'autant mieux que le candidat est autorisé, après un examen qu'il se fait subir, à se le délivrer à lui-même.

Cependant, il n'est pas d'institution si belle qu'il n'y manque quelque chose, et j'apprécierais plus encore les pédicures s'ils se chargeaient des pieds des chevaux. Etant si habiles à faire boîter les hommes, peut-être parviendraient-ils à faire marcher droit les animaux.

Voyez: *Chiens savans, boulettes, etc.*

PEINE DE MORT. Nous tuons le criminel et nous croyons à une autre vie, c'est-à-dire à la récompense des bonnes actions et à la punition des mauvaises, et nous croyons aussi que ces mauvaises peuvent être ré-

parées, effacées même par le repentir. Tuer un homme, ou couper court à ce repentir, ne serait donc une action logique que pour le matérialiste, et c'est bien ici qu'on peut dire que la loi est athée.

On a plusieurs fois posé la question de savoir si, dans les pays où la peine de mort existe, il y a moins de crimes que dans ceux où elle n'existe pas, et presque toujours on l'a résolue négativement. La peine de mort ne contribue donc point à la moralisation des peuples. A quoi donc contribue-t-elle, et si elle n'est pas utile aux survivans, à qui peut-elle l'être?

Bien des gens disent qu'elle leur est nuisible : ce criminel pouvait avoir des qualités ; c'était peut-être un homme habile dans un art quelconque. Les survivans, en outre des frais de son supplice, perdent donc tout ce qu'ils auraient gagné en exploitant son talent.

Il se peut encore que le supplicié laisse femme et enfans hors d'état de gagner leur vie, parce qu'ils sont trop faibles ou trop jeunes, ou bien encore parce que le préjugé les repousse en leur qualité d'enfans de condamné. Alors, il faut bien que les voisins les nourrissent, à moins qu'ils n'aiment mieux qu'ils volent, ce qui encore n'est pas un profit pour eux.

Bref, de quelque manière que vous l'envisagiez, la mort d'un homme, quand vous voulez le tuer juridiquement et en faisant les choses comme elles doivent être faites, est toujours une opération très-coûteuse et un spectacle que peuvent seulement se permettre les Etats fort riches et bien pourvus de contribuables.

C'est peut-être à cause de la dépense qu'on n'exécute plus les criminels dans les petits Etats et même dans les moyens : on y emploie ses économies à toute autre chose. Peut-être n'a-t-on pas tort, quand on peut, à meilleur compte, procurer au peuple des distractions.

D'après ces motifs et l'argent que cela coûte sans utilité ni grand agrément pour personne, nous pensons que la loi ne doit pas tuer le criminel. Sans doute, elle doit en débarrasser la société, s'il est dangereux pour elle, et le punir pour l'exemple; mais c'est par la séquestration: et en le séquestrant elle doit le rendre meilleur. Si elle ne le fait pas, elle a omis de remplir un grand devoir.

Si elle rend ce coupable pis qu'elle ne l'a pris, elle est elle-même criminelle envers celui qu'elle a contribué à pervertir.

Si, après l'avoir fait plus méchant qu'il n'était, elle le rend à la société, elle est coupable envers la société.

Quel est le remède à ceci?

En matière criminelle, la première condition d'une loi est de prévenir le crime.

La deuxième, c'est de le réparer.

Nous avons vu que la mort du coupable ne prévenait point le mal et qu'elle ne le réparait pas. Il faut donc aviser à un autre mode de punition.

Je ne suis point partisan des peines corporelles et encore moins des peines sanglantes; mais si l'on croyait indispensable d'en appliquer une en supprimant la peine de mort, je n'en vois qu'une dont on pourrait frapper les scélérats endurcis ou redoutables à la société: ce serait la cécité.

Un homme mutilé peut encore être nuisible; un aveugle ne peut plus l'être.

L'aveuglement laisse ouverture au repentir, parce qu'il ne conduit pas au désespoir; on ne voit point d'aveugle mourir de chagrin; on en voit peu tomber en idiotisme ou à l'état de démence; je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup d'exemples d'aveugles furieux et qu'il ait été nécessaire d'enchaîner ou revêtir de la camisole de force.

Toutefois, je ne donne pas ceci pour raison suffisante de priver de leurs yeux même les grands criminels, je dis seulement qu'il a y moins de mal à en faire des aveugles que des cadavres, et que, dans le premier cas, l'effet moral ou l'impression d'effroi sera peut-être plus grand que dans le second, et tel misérable qui bravera la mort sans sourciller, reculera devant l'idée d'être privé de la vue. Cet effroi n'est pas factice, il est dans la nature. Les ténèbres sont redoutées de presque tous les êtres.

Si nous écartons la cécité, toute autre punition corporelle me paraît à la fois odieuse et inutile. Coupez un bras ou une jambe à un homme, il n'en sera pas beaucoup moins apte à mal faire, ni conséquemment moins dangereux.

L'emprisonnement solitaire est, certainement, une peine plus terrible que la cécité, que la mort même. Demeurer seul, toujours seul en face de son crime, c'est là véritablement qu'est l'enfer. La damnation n'est pent-être pas autre chose que le remords sans distraction ; c'est le souvenir dans l'isolement.

Dans cette position, on le sait, les tortures du condamné arrivent à un degré si atroce, qu'elles le conduisent à la folie ou au marasme et à la mort. En supprimant la peine capitale, ne croyez donc pas faire acte de faiblesse, ni même de pitié; la seule différence, c'est qu'au lieu de condamner le coupable à être étouffé dans la chemise de force, vous le brûlez à petit feu.

Si ces observations ne vous ont pas convaincu, si, par peur, humanité, principe ou habitude, vous voulez absolument la peine de mort, faites, du moins, qu'elle soit efficace, qu'elle prévienne le crime, en effrayant le criminel ou celui qui est disposé à l'être. N'avez-vons pas remarqué qu'aujourd'hui les trois quarts des condamnés montent sur l'échafaud en se drapant, presqu'en vous

narguant. Pourquoi? C'est qu'ils savent que la presse est là pour faire leur oraison funèbre; c'est qu'ils voient qu'ils font spectacle, et que leur moindre geste, leur moindre parole seront répétés, commentés, applaudis peut-être; c'est qu'enfin leur supplice est une pompe, parce qu'il est public.

Qu'il cesse de l'être, qu'il ait lieu à huis-clos, qu'il soit entouré de mystère, enfin, que le peuple ne sache pas comment le criminel est mort, et l'imagination fera ce que vous n'avez pu faire: elle frappera de terreur le coupable et, avec lui, ce public qui va aujourd'hui rire et folâtrer autour de l'échafaud.

PEINTURE. Les anciens peignaient à la fresque et sur bois. Ce fut Jean Van Dyck, plus connu sous le nom de Jean de Bruges, peintre flamand, qui, au commencement du XVe siècle, inventa la peinture à l'huile.

Les plus célèbres peintres de l'antiquité sont Phidias, Panemis, Polygnote, Appolodon, Zeuxis, Parrhesius, Apelle.

On dit que Zeuxis peignit une figure de vieille qui le fit tant rire, qu'il en mourut.

Ce conte vaut celui des raisins que les oiseaux allaient becqueter, ou ce rideau peint qu'un rival ordonnait d'enlever.

Rien de ceci n'est impossible; mais je crois plutôt à l'erreur de l'homme qu'à celle des oiseaux que leur instinct ne trompe guère quand il s'agit de vivre. Lorsque les poules avalent des cailloux, c'est qu'elles veulent manger des cailloux, et non point parce qu'elles les prennent pour des grains de millet.

On cite des bizarreries sans nombre des peintres de tous les pays: Fragonard avait fait une sainte famille

où l'enfant Jésus attrapait par l'aile un chérubin, tandis que, de son côté, le chat en arrêt semble prêt à s'élancer sur l'ange emplumé.

J'ai, chez moi, un vieux et assez bon tableau de l'école espagnole, représentant saint Jérôme surpris par la trompette du jugement dernier. Le saint a saisi ses lunettes et lorgne curieusement la trompette.

On peut y voir aussi une adoration où les Mages, coiffés en aile de pigeon et le chapeau français à la main, saluent Notre-Seigneur.

Un autre morceau représente la scène de Judith sortant de la tente d'Olopherne, sa tête à la main. Devant cette tente est une pièce de canon en batterie.

Je pourrais citer mille fantaisies de cette espèce de nos vieux peintres et sculpteurs. J'en ai vu jusque dans les églises, où la décence n'était rien moins que respectée; mais nos bons aïeux n'y regardaient pas de si près, et ce qui n'était qu'image les scandalisait peu.

En valaient-ils moins que nous, et avons-nous gagné en pudeur et en mœurs? Je n'oserais l'affirmer.

Voyez: *Décence*, *nu*, *outrage aux mœurs*, *etc.*

PENCHANS INNÉS, IMPULSION NATIVE. « Pardonnons aux Bohémiens, dit un auteur anglais, leur goût pour s'arroger les poules et les oies des autres; cela est dans leur sang, et il ne faut pas leur en vouloir davantage qu'aux fouines et aux renards. »

Il y a du vrai dans ceci, et chacun naît avec sa prédisposition, bonne ou mauvaise. Tel homme est né voleur; ceci ne prouve pas qu'il ne puisse mourir et même vivre honnête homme, mais enfin le cas n'en est pas moins étrange. Est-il rare? Non, il est même excessivement commun.

La nature nous offre partout des rapprochemens, mais jamais de ressemblance absolue; et il y a certainement plus de différence morale d'un homme à un autre homme que de cet homme à un éléphant. Chacun nous montre sa spécialité de vice et son analogie bestiale, avant même sa qualité d'homme; et tel, vorace comme un dogue, dissimulé comme un renard, vindicatif comme un singe, hypocrite comme un chat, ressemble à tous ces animaux avant de ressembler à l'homme.

Que voulons-nous induire de ceci? Que chaque homme a en lui une aptitude spéciale, qu'il est naturellement poète, orateur, mathématicien, comme il est lent ou vif, brave ou timide, et, chose plus singulière, que cette impulsion native s'étend jusqu'à sa moralité. Citons un exemple:

Deux enfans naissent le même jour, dans la même position; ils sont jumeaux; ils reçoivent la même éducation, les mêmes exemples. A vingt ans, l'un sera vertueux, l'autre aura tous les vices. D'où vient cette différence?

De la matière? — Non, la matière n'a ni vice ni vertu: elle ne peut donner ce qu'elle n'a pas.

Du principe des choses? — Pas davantage: ce qui est simple est toujours vrai, est toujours bon. Le mal n'est que dans l'application; il est donc toujours secondaire. — De Dieu? — Impossible: Dieu, qui punit les mauvaises actions, ne peut pas donner les mauvais penchans.

Si ces mauvais penchans ne viennent ni de la matière, ni du principe universel, ni de Dieu, il faut bien qu'ils viennent de l'être lui-même; et il faut encore que cet être, avant d'exister sur la terre, ait existé ailleurs, ou du moins qu'avant d'être ce qu'il est, il ait été autre chose, ou si vous aimez mieux, quelque chose.

Mais pour avoir ces mauvais penchans, ce n'est pas

assez qu'il eût précédemment vécu, car s'il les avait sans cause ou sans les avoir mérités, ce serait reculer la difficulté et non la résoudre. S'il les a, c'est qu'il a fait ce qu'il fallait pour cela, c'est qu'il a voulu les avoir.

Croire que chacun vient au monde sans précédent, c'est-à-dire sans avoir rien été, bref, qu'il sort du néant et qu'il en sort avec toutes ses aptitudes, toutes ses qualités bonnes et mauvaises, toutes ses passions, est, à mes yeux, complètement déraisonnable.

Croire qu'il acquiert tout ceci dans l'espace de quelques mois et même de quelques années, ne me paraît pas plus rationnel.

Remarquez, en outre, qu'il serait souverainement injuste qu'avec des droits égaux, les êtres fussent si inégalement partagés.

Si je n'ai rien été avant que de naître, si mon voisin n'a pas été plus que moi, pourquoi naîtrai-je idiot, tandis que lui naîtra avec du génie? D'où lui viendrait ce génie? — De sa forme? Il y en a donc dans sa forme, lorsqu'il n'y en a pas dans la mienne. Mais, alors, qui l'y a mis, et si ce n'est pas lui-même, pourquoi un autre en a-t-il mis ici et non pas là? Pourquoi le génie à lui, et la sottise à moi? Cet autre ou ce créateur, quel qu'il soit, est donc injuste ou capricieux? L'esprit et la sottise, la raison et la folie, la bonté et la perversité, le bonheur et le malheur sont donc, ici bas, jetés au hasard?

Concevez-vous un monde ainsi organisé et un Dieu qui en soit l'organisateur? Passe si c'était l'esprit de ténèbres, et qu'il eût pris l'absurde pour règle de conduite.

Il est une vérité qui, toujours, en sera une : c'est qu'il n'est pas d'effet sans cause et d'effet qui ne donne la mesure de cette cause. Ainsi, un homme qui naît

apte à la musique représente un principe ou une cause différente de celui qui naît apte au dessin.

Celui qui a des passions ardentes et terribles ne peut pas naître d'une cause similaire à celle qui produit un individu flegmatique. On dira : la différence vient de la machine. Mais je demanderai : d'où viennent ces machines, et si elles ne sont pas toutes semblables, d'où naît la différence?

Qu'une machine, même fort peu compliquée, se soit constituée seule et sans l'intervention d'un mécanicien, c'est assurément ce que nul ne voudra croire ; et si l'on admet la nécessité d'une volonté, d'un calcul et d'un travail pour établir l'instrument, on reconnaîtra, sans difficulté, qu'il faut plus de volonté, plus de calcul, plus de travail pour composer une mécanique qui a cent rouages et fait vingt choses, que celle qui n'en a que dix et n'en fait qu'une.

Or, en nous rappelant toujours que l'effet est la mesure de la cause, nous comprendrons également que l'homme de génie, en supposant même que ce génie ne soit que le résultat de la machine, nous comprendrons, dis-je, que les rouages de la machine au génie, de la machine complexe, sont plus nombreux ou plus parfaits que ceux de la machine à l'esprit simple, et celle-ci plus que la machine à l'idiotisme ; et ici encore nul ne croira que tout ceci est venu sans cause, du jour au lendemain, et sans que personne s'en soit autrement occupé.

Si nous ne le croyons pas, pourquoi le disons-nous? — Dieu l'a voulu ainsi. — Mais ceci n'est pas une solution ; ou si vous le dites sérieusement, je répondrai que Dieu n'a pu le vouloir, parce qu'il ne veut que ce qui est juste et conséquemment ce qui est rationnel ou possible.

Si Dieu produisait les êtres, il les ferait égaux et il leur réserverait une destinée égale. Puisque cette égalité n'existe point, puisqu'ils naissent inégaux et qu'il est impossible de croire que Dieu, qui est l'équité même, puisse faire une injuste répartition et qu'il veuille que des créatures, différemment partagées en penchans bons ou mauvais, soient passibles des mêmes peines et des mêmes récompenses, il faut bien croire que ce qu'est chacun est la conséquence de ce qu'il a été, et que partis d'un même point, tous se sont mis depuis, par la différence de leurs œuvres, dans une position inégale.

A l'appui de ceci, nous allons citer encore quelques faits:

A peine l'enfant a-t-il ouvert les yeux, qu'il se dessine moralement et nous présente, pour ainsi dire, le prospectus de sa vie. L'éducation étendra son esprit ou modifiera ses inclinations, mais elle ne les créera certainement pas.

Si nous jetons les yeux sur les sensations communes à tous, nous voyons que ce nouveau-né a le sentiment de la douleur : un bruit soudain le fait tressaillir, il a peur. Comment l'aurait-il, s'il ne sentait pas qu'on peut lui nuire? On lui a donc déjà nui, il a donc déjà souffert.

Offrez quelque chose à cet enfant, ou mettez-le à sa portée sans même le lui offrir, il étend la main, il s'en saisit. Il sait donc que cette main est faite pour prendre. Comment l'a-t-il su, s'il n'a jamais rien pris?

Vous voulez lui ôter ce qu'il tient, il se roidit. Il a donc la conscience de la propriété.

Vous insistez, il s'irrite, il crie. Il y voit une offense. Il a donc l'orgueil de lui-même; il sent donc qu'il existe; il a donc l'expérience de la vie, et pourtant il ne marche pas encore.

Mais sa colère ne se borne pas à des cris: il s'agite pour vous frapper. Il veut vous égratigner, et il n'a pas

d'ongles; il veut vous mordre, et il n'a pas de dents. Il en a donc déjà eu, il en a donc déjà fait usage. Il sait qu'ils peuvent servir à sa conservation ou à sa vengeance.

Tout ceci, est-ce vous qui le lui avez enseigné? Est-ce vous qui avez appris à ce petit oiseau à ouvrir le bec quand sa mère lui apporte la nourriture, et à tourner le derrière pour ne pas salir le nid? C'est que ce petit oiseau, dans sa petite sphère, a aussi son expérience, et qu'il a été quelque chose avant que d'être petit oiseau.

Oui, cet enfant naissant est sujet à la colère, et pour l'exciter, il ne faut pas même qu'on le frappe ou qu'on le dépouille, ou, selon l'expression reçue, qu'on lui nuise dans sa personne ou sa propriété; il suffit qu'on en fasse le geste: c'est la première fois que vous le faites devant lui, et il le comprend; il sait ce que ce geste annonce. S'il le sait, il l'a donc vu.

Oui, cet enfant a déjà l'orgueil de lui-même et le sentiment de sa dignité. Levez la main sur lui, il crie. Pourquoi? Parce qu'il croit qu'on veut l'offenser ou seulement l'humilier. Il y a là quelque chose qui choque ses idées d'ordre, de justice, de convenance. Dans son indignation, dans les cris qui l'expriment, il faut bien que vous trouviez la preuve du sentiment de lui-même et d'un sentiment déjà approfondi et raisonné, car il ne criera pas, il ne se fâchera pas si vous blessez l'amour-propre d'un autre; ou s'il le fait, c'est que plus avancé dans le raisonnement, il s'est déjà identifié avec cet autre et que, par un rapprochement, il rapporte en partie sur lui-même l'action qui pèse sur cet étranger. Dans tout ceci, il y a une complication qui ne peut arriver qu'à la suite et par le contact de bien des effets, de bien des transitions intellectuelles. Là, il y a, à n'en pas douter, une notion du juste et de l'injuste.

Cependant ce nourrisson qui ne veut pas qu'on le menace, qu'on l'opprime, prétend, lui, opprimer autrui; il veut qu'on lui obéisse. Oui, cet amour du commandement se montre chez le fils du mendiant comme chez celui d'un roi.

Est-ce du sentiment de sa force que l'enfant tire ce désir de régner? Mais il ne peut pas même se tenir sur ses jambes, et ses esclaves imaginaires, ceux dont il prétend se faire obéir, sont des êtres trois fois plus grands et plus robustes que lui. Il ne le sait pas, direz-vous. Mais alors, comment croit-il être fort et puissant lui-même? S'il ne peut rien, comment veut-il plus qu'il ne peut? Approfondissez cette puissance de vouloir, car c'en est une, et comprenez comment, sans antécédent, elle peut, dans un être quelconque, excéder sa force et ses facultés.

En général, l'enfant est égoïste: serait-ce que le sentiment du partage, ou de la sociabilité ne se fait sentir qu'à un certain âge? Cependant il en est chez qui le penchant à l'amitié se dessine dès le premier jour. On m'en a cité un qui, à trois ans, avait un tel attachement pour son père, que ce père étant mort, l'enfant mourut quelques jours après sans jamais avoir cessé de l'appeler.

Cet enfant avait certainement en lui une tendance à l'amitié, une propension à chérir, propension innée qui lui faisait éprouver toutes les conséquences douces ou amères de la tendresse.

Etait-il plus susceptible de plaisir et de douleur qu'un autre enfant? Je le crois, car cette douleur qui le fit mourir n'était certainement pas volontaire, et il a dû la combattre.

On ne peut pas croire non plus que cette sensibilité extrême, cette impressionnabilité hors de proportion avec son jeune âge et la faiblesse de ses organes, ait

été acquise pendant les trois années qu'il avait vécu. Il n'avait pu arriver à cette grande puissance d'aimer et à cette douleur plus grande encore, quand il ne vit plus ce qu'il aimait, sans y avoir été amené par une suite de sensations progressives, et ce ne pouvait pas être dans la vie présente, puisqu'il y arrivait à peine.

Cette faculté aimante et douloureuse datait donc de plus loin : son germe, son développement même tenaient à d'anciennes impressions, à d'anciens organes. Quand cet enfant naissait, ce penchant à l'amitié était dans son ame qui ne naissait pas. Cette amitié n'attendait que l'occasion d'apparaître et de s'appliquer. Si elle ne se fût pas portée sur son père, elle se fût portée sur un autre, et s'il eût vécu, il est probable qu'au lieu de croître avec les années, l'exercice du raisonnement et la réflexion auraient contribué à l'émousser.

Mais comment ne fût-elle pas affaiblie ou même anéantie dès qu'elle fût devenue douloureuse? C'est qu'ici, contre l'ordinaire, l'amour pour autrui l'emportait sur l'amour de soi, ou que cette crainte innée de la souffrance, crainte qui prévoit le mal et semble en précéder l'effet, absorbée par une autre affection plus forte, n'agissait pas dans cet enfant ou n'agissait qu'à un faible degré.

Je me suis étendu sur ce fait, mais on en pourrait citer mille autres. La propension innée vers un art est encore une chose très-frappante. Il est des enfans qui ne feront aucune attention à la musique; d'autres, au contraire, tressailleront d'aise en entendant une mélodie douce ou gaie. D'autres encore auront un tact extraordinaire pour copier la nature: ils seront nés peintres ou sculpteurs.

Une preuve presque matérielle d'une existence précédente, est cette facilité de calcul reconnue dans quelques enfans. Pascal, à dix ans, retrouvait, en traçant des

figures sur la poussière, les douze premières propositions de la géométrie d'Euclyde. Plus tard, un petit pâtre sicilien, Mangiamele, et aujourd'hui même un autre enfant, Henri Mondeux, également berger, exécutent de tête, à l'aide de formules inventées ou retrouvées par eux, non-seulement toutes les opérations de l'arithmétique, mais la résolution numérique des équations.

La facilité de ces enfans ne porte d'ailleurs que sur le calcul; ils peuvent à peine retenir les noms des lieux et des personnes et ne connaissent que des chiffres. Mondeux, véritable sauvage, violent, emporté, ne sait ni lire ni écrire, et, chose étrange, en résolvant les calculs les plus difficiles, il se livre à d'autres occupations qui ne peuvent le distraire en rien de son opération. Ces faits sont constatés par une commission de l'Académie des sciences, dont le rapport a été fait dans la séance du 14 décembre 1840.

Comment expliquerez-vous cette étrange prédisposition, si vous ne croyez pas à une étude antérieure, dès-lors à une existence précédente, et comment trouverez-vous le savoir dans une machine sortie spontanément de la matière?

Pour croire à une autre vie après la mort, il faut bien croire à une première vie avant la vie présente, celle dont on meurt, car si tout naît subitement et sans cause, tout aussi doit finir spontanément et sans résultat. Sorti du néant, tout doit retourner au néant: l'un est la conséquence de l'autre. Or, si nous croyons en Dieu, si nous sommes des chrétiens, pouvons-nous croire au néant?

Ce qui, non moins que les aptitudes natives, prouve une existence précédente, ce sont ces préventions, ces craintes innées qu'on a remarquées dans certains enfans: ils vont s'évanouir devant un objet ou un animal qui

ne leur a jamais nui et qui ne peut leur nuire. C'est absurde. Ils le savent, et cependant ni l'âge ni la raison n'effaceront jamais cette terreur bizarre ou cette étrange répugnance dont eux-mêmes ne peuvent définir la cause.

Pourtant, il faut bien que cette cause existe. Selon moi, elle dérive et ne peut dériver que d'une autre vie, d'une autre forme. L'individu en subit l'effet, mais n'en aperçoit pas le point de départ. Pourquoi? C'est que parmi ces impulsions innées, il en est de deux sortes : 1° celles qu'on pourrait appeler locales ou accidentelles, qui naissent seulement du contact de l'ame et de la matière, et qui doivent disparaître ou se modifier avec cette matière; 2° celles qui tiennent à l'ame, qui font partie de son essence et qui, dès-lors, jamais ne s'effacent.

Celles-ci, tout être raisonnable peut en saisir le principe, qui est Dieu.

Nous résumons ce qui vient d'être dit, et en tirons ces conclusions :

Si tous les hommes étaient créés spontanément, la cause étant la même, les effets devraient être absolument semblables, et tous les hommes auraient, en naissant, une dose égale de raison et d'aptitude. Si nous voyons le contraire, c'est que l'homme a été autre chose avant que d'être homme.

Toutes les pensées ont commencé par une première pensée ou une première sensation, et tous les êtres par un point. Là où il y a une grande richesse d'idées et une grande complication d'organes, il y a certainement complication d'œuvre, et par conséquent un long antécédent, une longue succession d'événemens, de siècles et de formes.

Le caractère de chaque être est son propre ouvrage; il l'a acquis par lui-même et par une suite d'actions précédentes : cette disposition à des impressions doulou-

reuses que repoussent les sens et la nature, le regret; le repentir, le remords, en sont la preuve.

Cette preuve est aussi dans le penchant au mal, penchant qui naît avec l'être et qui, pourtant, ne peut avoir été mis en lui par le créateur, car le mal n'est pas plus en Dieu, Dieu la bonté même, qu'il n'est dans les choses. Le mal est dans la volonté de celui qui le fait.

Tout penchant inné au mal est la conséquence et la punition du mal que l'être a fait précédemment.

Nul penchant au mal n'est invincible. Il n'est aucun poison qui, près de lui, n'ait son antidote, et toute impulsion violente est accompagnée d'une faculté de résistance non moins puissante.

L'être né libre et libre pour l'éternité, doit donc à lui seul ses vertus et ses vices. C'est ainsi seulement qu'il peut mériter une récompense ou une punition.

Si les maux, les crimes qui affligent la terre, n'étaient pas le résultat de cette liberté entière donnée à l'être, si Dieu avait créé le mal et le crime, et s'il en rendait la créature responsable, on sent qu'il ne serait pas le Dieu juste et créateur.

L'existence des penchans innés, en prouvant une existence précédente, prouve donc aussi l'existence de Dieu, sa puissance et son équité.

PENSÉE. Sauf la matière primitive prise dans son état simple, matière qui a toujours été parce que sans elle rien ne serait possible, sauf cette base de l'œuvre et Dieu principe de la vie universelle, tout ce qui existe dans l'univers, globes, monumens, formes et corps, a été précédé d'une pensée.

L'enveloppe corporelle de chaque être est donc le résultat de la pensée et de sa propre pensée; elle en est

l'expression, la matérialisation : c'est la pensée représentée dans toutes ses oscillations de croissance ou de décroissance.

Ainsi, la complexité de la forme annonce la complexité des pensées qui ont concouru à cette forme, pensées qui, ne l'oublions pas, sont toujours celles de l'être lui-même, car l'individu, quel qu'il soit, l'individu dans son intégralité corps et ame, n'est jamais que ce qu'il s'est fait.

La plante est la pensée simple; l'animal est la pensée compliquée. L'homme est la pensée plus compliquée encore, plus apte à une complication nouvelle.

Dieu est la pensée arrivée à un degré immense de complexité, la pensée dont la puissance domine toutes les choses et tous les êtres, et qui croît sans cesse et sans cesse se complique avec les êtres et les choses.

Partout, dans le ciel comme sur la terre, la forme animée représente donc les époques et les degrés de la création dont la pensée est ainsi le mobile.

Sur cette terre, la matière aiguillonne, active et étend la pensée, mais la pensée agit toujours directement ou indirectement sur la matière; et c'est le contact de l'élément sur l'ame, au moyen des sens, qui contribue à renouveler continuellement nos pensées par les sensations diverses dont elle frappe notre imagination.

Il ne faut pas induire de ceci que la pensée puisse jamais émaner de la matière, non, pas plus que la matière ne pourrait émaner de la pensée. La pensée modifie, élabore, organise cette matière et ne la crée pas. De même la matière qui sert d'instrument à l'esprit, qui permet son application et qui contribue ainsi à son développement, ne peut pourtant lui donner naissance. Elle ne peut pas davantage en détruire la source, bien qu'elle puisse en paralyser l'action.

Il n'est pas besoin de dire que la pensée est le principe de la volonté, quand elle n'est pas la volonté même, car toute pensée, si elle n'est un souvenir, est un désir ou un vouloir. C'est aussi la pensée qui, par un retour sur elle-même, fait la réflexion.

Toutes les passions, tous les appétits des sens s'arrêtent ou se calment par la pensée. C'est dans le choix entre la pensée qui calme et celle qui irrite, que résident la liberté et la possibilité du bien et du mal. C'est donc dans l'action de la pensée et de son application, ou de son intention bonne ou mauvaise, que gît la vertu ou l'immoralité de l'ame.

Cette pensée a d'ailleurs plus ou moins de puissance en bien ou en mal, selon le degré intellectuel où se trouve l'être, et elle agit plus fortement sur l'individu élevé ou puissant que sur le faible. Aussi, plus un homme a de génie, moins il peut se soustraire au joug de ses pensées, sans toutefois jamais cesser, sauf le cas de sommeil ou de folie, de pouvoir choisir entre les bonnes et les mauvaises.

Sans la pensée, il ne peut exister ni douleur ni plaisir, car la sensation n'est, de fait, que l'application de la pensée aux sens. On ne sent que lorsqu'on pense, ou si vous aimez mieux, on ne pense que lorsqu'on sent; car, que ce soit le choc de l'ame sur la matière ou celui de la matière sur l'ame qui détermine la pensée, il est certain que c'est elle qui fait que l'ame éprouve ce choc, le conserve ou le communique au corps. C'est ce qu'on nomme sensation morale et sensation physique.

Quelle que soit la position de l'être, faible ou fort, c'est la pensée qui fait sa force relative et sa garantie. Otez-lui la faculté de penser, il n'est ni fort ni faible, il n'est rien: c'est la matière inerte.

Nos yeux voient un objet, notre main le touche, mais

ce n'est que notre ame qui le conçoit, qui en sent l'utilité ou le danger. Ces yeux n'aperçoivent que l'extérieur de l'objet, notre ame en prévoit le contenu. Les sens servent à mesurer la pensée par la réflexion, mais ils la bornent, parce qu'ils ne peuvent pas la suivre. La pensée n'a pas plus de limite que n'en a l'univers. En elle est l'infini, et si l'espace est son domaine, l'éternité est sa carrière.

De quelque manière qu'on l'envisage, dans le ciel comme sur la terre, la pensée est l'axe, le mobile, le principe et la base de tout ce qui est et de tout ce qui sera.

La pensée amène les choses et les œuvres; elle seule peut les amener; et ces choses et ces œuvres deviennent elles-mêmes les jalons d'autres pensées et d'autres œuvres.

Voici donc comment nous résumons ce qui précède :

La pensée c'est la vie.

D'un corps inerte, pour faire un corps vivant, il suffit de lui inoculer la pensée.

Le sommeil n'est que le repos de la pensée; encore ce repos est-il bien rarement complet.

La mort n'est aussi que l'atténuation ou l'affaissement de la pensée; c'est un sommeil qui dure plus que l'autre, mais qui peut être plus ou moins profond.

Les organes des sens nécessaires à l'action sur la terre ne sont donc pas indispensables à la pensée. L'ame pense sans un corps ou sans organes externes, mais non sans forme, parce qu'elle a aussi sa matière. La preuve, c'est que la pensée émane de l'ame. Or, rien ne peut émaner de rien.

Sur la terre, la pensée s'éveille et s'étend à mesure que le corps se constitue; elle s'éteint à mesure qu'il s'use, qu'il vieillit et se déforme.

La pensée est mère de la création. Elle a organisé

l'univers; elle a fait tous les êtres, ou plutôt tous les êtres, nés d'un principe incréé comme elle, se sont faits par leur propre pensée.

La pensée est aussi la mère du bien et du mal, ou de la conscience qui nous les montre.

La source de la pensée, c'est l'ame; le principe de l'ame, c'est Dieu. L'ame est le siège de la pensée, mais non son auteur.

L'ame n'a pas plus créé la faculté de penser, que la pensée n'a créé l'ame; mais c'est la pensée qui, par le désir et la volonté, a individualisé cette ame.

La volonté est la démonstration de la liberté, comme celle-ci l'est de l'individualité, car la pensée seule ne constituerait pas l'individualité. Il faut que cette pensée soit libre, et elle ne peut le devenir qu'autant qu'elle est applicable sur plus d'une chose ou plus d'un être, et qu'elle en ait la conscience.

Sans organes d'une matière analogue à celle où elle se pose, la matière n'y pourrait agir.

Les organes des sens sont donc les premiers jalons que pose l'ame.

Elle les pose à la mesure de ce qui l'entoure : de là cet accord de la forme et de l'élément ou la localité.

Les organes des sens ne sont pas ceux de l'intelligence. Les premiers sont variables selon cette localité ou l'élément externe. Ceux de l'intelligence sont variables selon l'application bonne ou mauvaise de la volonté. C'est ainsi que l'être, par l'effet de sa seule pensée, croît ou décroît.

A la pensée appartient l'univers; à elle le temps et l'espace. Il n'est aucun point de l'immensité où elle ne puisse parvenir et entraîner l'ame avec elle. La seule limite de la pensée est le vide absolu : là où un but manque, rien ne peut atteindre.

L'ame étant immortelle, la faculté de penser l'est aussi, mais cette faculté peut sommeiller indéfiniment; et aujourd'hui encore, il est peut-être des êtres qui s'éveillent pour la première fois, comme il en est qui vont s'endormir pour des siècles et des milliers de siècles.

Nous finissons par cette simple réflexion :

Sur cette terre, nos jours de bonheur sont-ils ceux où nous avons pensé le plus, ou ceux où nous avons pensé le moins?

PENSÉE, RESSORT OU MATIÈRE. Pour qu'un de nos sens reçoive l'impression ou seulement la révélation d'une chose, il faut qu'il y ait communication de ce sens avec cette chose ou avec un effet qui en émane et qui la caractérise, et cette communication ne peut avoir lieu que par un contact direct ou indirect. Ainsi, l'œil touche ce qu'il voit, le nez ce qu'il sent, l'oreille ce qu'elle entend, comme le palais touche ce qu'il goûte et la main ce qu'elle prend.

Il en est de même de l'ame : tout ce qu'elle embrasse par la pensée, tout ce qu'elle aperçoit, elle le touche, car elle aussi a sa matière dont la pensée devient l'extension, le développement, l'organe ou le ressort s'étendant dans l'espace aussi loin que l'imagination l'y porte.

Une telle assertion blessera bien des opinions et pourra même être taxée d'absurde.

Nous convenons volontiers de l'absence ici de preuves matérielles ou de l'impossibilité présente de constater, par l'analyse chimique ou un examen microscopique, l'existence des parties palpables de l'ame; mais ce que nous ne pouvons pas aujourd'hui, ne le pourrons-nous pas demain?

L'invention du microscope n'a-t-elle pas ouvert l'entrée d'un monde inconnu et fait découvrir des formes, des races, des familles dont, jusqu'alors, on n'avait eu aucune révélation? Un instrument plus parfait, des combinaisons plus savantes amèneront des découvertes plus surprenantes encore, et tôt ou tard la matière, cette matière que j'appelle intellectuelle, sera vue, saisie et constatée là où nous ne la soupçonnons même pas.

Mais prenant la question au point où elle est aujourd'hui, si nous ne touchons pas la substance de l'ame, nous pouvons reconnaître que, sans l'intermédiaire des organes dits matériels ou des membres, l'ame ou la pensée n'en semble pas moins, dans certains cas, agir sur les élémens et sur les êtres par une sorte d'action magnétique, par les fluides si vous voulez. Or, ces fluides ne seraient que les ressorts matériels de l'ame, que les fibres de la pensée s'étendant au loin et remplissant les fonctions des sens sans employer leurs conduits ou leurs organes ordinaires.

Cela expliquerait cet étrange ascendant que le magnétiseur prend, assure-t-on, sur le magnétisé, et ce seraient les fibres de la pensée de l'un qui envelopperaient ceux de la pensée de l'autre et le feraient vibrer d'accord avec les siens. Alors, le choc de la substance d'une ame contre celle d'une autre ame, aurait lieu par la rencontre des fluides magnétiques.

Cette puissance qu'aurait la pensée d'agir par son seul ressort et sans l'emploi de la matière proprement dite, ou de la matière terrestre, expliquerait cette faculté qu'ont les somnambules de voir sans les yeux et à travers les corps opaques. Si cela est vrai, et tant de personnes me l'ont assuré que je suis porté à le croire, le sens de la vue agit, dans cette position, par une autre voie que l'œil, et la lumière pénètre dans l'ame par un

organe qui n'est pas cet œil, ou bien elle y pénètre sans organe. Ce serait alors le ressort de l'ame ou la pensée qui, par sa substance seule, opèrerait sur l'objet.

Dans certaines maladies, dans la catalepsie où, dit-on encore, le sens de l'odorat, du goût, de l'ouïe, se porte au creux de l'estomac, à la plante des pieds, ce ne peut être qu'au moyen des fibres de la pensée qui changent ainsi la direction du sens, car le sens, ou son action, n'est évidemment que l'ame saisissant l'élément, et le saisissant par les ressorts de l'imagination ou par ce faisceau de pensées agissant matériellement sur un corps. La seule différence de l'effet ci-dessus avec l'action ordinaire des sens est dans le déplacement, non de l'organe, mais de son application : ce qui tendrait encore à prouver que l'organe des sens n'est point indispensable à cette action et que le véritable instrument est la pensée et sa substance.

On pourrait également appliquer ceci à la double vue, si toutefois il existe une double vue ou la faculté de percevoir et de sentir ce qui se passe à une grande distance.

Sans nous étendre davantage sur ces questions, nous nous bornerons ici à résumer, en peu de mots, l'opinion que nous avons exprimée ailleurs sur la matérialité de la pensée.

Il y a un effet matériel dans toutes les conceptions, comme dans tous les mouvemens. Nulle réflexion n'est possible sans une substance. Nul acte, même individuel, n'est admissible dans le vide.

Nous touchons par quelque point, non-seulement ce que nous voyons, mais ce à quoi nous pensons ; et la pensée, comme l'impression physique, n'est autre chose qu'un contact, qu'un retentissement, ou un effet qui part d'un point pour en frapper un autre.

Ainsi, la portée de notre corps s'étend jusqu'au point où peut parvenir notre ame par la pensée. Nous ne voyons le soleil que parce qu'il y a une communication de nous au soleil ou du soleil à nous, car ici, comme partout, il faut une réciprocité d'effet : ce que nous touchons nous touche, et nous n'avons influence sur une chose ou sur un être que parce que, directement ou indirectement, il en a une sur nous.

Quant au mouvement que nous venons d'indiquer, nous l'expliquons ainsi :

La pensée, considérée comme chose palpable ou matérielle, est devenue une sorte d'extension de l'ame, matérielle elle-même. Cette pensée, fluide, fibre ou ressort, d'une subtilité et d'une élasticité infinies, s'élance vers le but perçu par l'ame seule ou par l'ame aidée des sens.

Quand cette pensée a atteint l'objet, elle se reploie sur l'ame, soit en abandonnant cet objet, soit en l'entraînant avec elle en tout ou en partie, mais, dans tous les cas, en conservant les traces du contact et dès-lors une impression dont le plus ou moins de puissance constitue celle du souvenir.

Ce souvenir est ensuite renouvelé par un nouveau contact ou une impression analogue qui, en touchant le ressort qu'avait mis en mouvement l'impression ancienne, le fait vibrer de nouveau.

La constitution visible des sens et les organes qui les représentent, viennent de la matérialisation du choc et de l'impression des élémens sur l'ame; en d'autres termes, les sens seraient l'impulsion de la pensée vers tels effets matériels, et leurs organes l'agglomération des fibres de cette pensée s'unissant aux élémens pour se constituer selon ces élémens; car, remarquez-le bien, partout où la pensée se fixe, il faut qu'il se forme un corps ou qu'un corps se modifie.

PÉPINIÈRE. La terre semble être la pépinière des êtres, ou si l'on aime mieux, le réservoir du fretin de l'univers.

Dans ces créatures infimes au mouvement problématique, dans ces myriades d'animaux microscopiques, nous verrions donc le premier échelon de cette échelle immense qui, le pied sur la terre et s'élevant dans l'espace, conduit l'ame de degré en degré jusqu'à s'approcher de Dieu même.

PÉRIODE, PHRASE, MOT. De la tour de Babel est sorti l'amour de la période ou des paroles ronflantes.

De cet amour sont nés les rhéteurs qui ont engendré les sophistes.

La période se subdivise en phrases et en mots, mais c'est souvent d'un mot que surgit la phrase, puis la période. On a cru ce mot bon, on veut l'encadrer, le dorer, le diamanter; on babille, on divague.

Combien de fois la phrase conçue dans l'ivresse ou le mot applaudi dans un cercle, a fait subitement l'opinion du causeur et, par suite, la vie politique de l'homme?

Il n'est guère d'individu assez fort pour résister à l'entraînement de la phrase, de la sienne s'entend. Cette fascination, cette vanité d'auteur a perdu bien des gens.

On peut dire que dans les Gaules, pays phrasier par excellence, la phrase a été, dans tous les temps, la cause première des troubles, des émeutes, des massacres, des révolutions. En 1793, elle a tué plus d'êtres humains que la guerre, la famine et la peste. De même que Néron fut l'homme de la flûte, Robespierre fut celui de la phrase.

Le sophiste qui vit de la phrase est aussi la pire espèce

de juge et de gouvernant. C'est sur l'avocat phraseur qu'aurait dû porter la première de toutes les incapacités électorales. Tous les vieux praticiens ont le jugement faux, et les jeunes, sauf des exceptions rares, ne tardent pas à l'avoir. Remontez à la source des fautes commises et des secousses éprouvées depuis vingt ans, et vous verrez de qui elles viennent. Oui, il est difficile de dire à quel degré de force et de prospérité serait aujourd'hui la nation, si, laissée à son bon sens naturel, les rhéteurs ne s'étaient pas mêlés de ses affaires.

S'en mêleront-ils toujours, et le repos de la patrie et la fortune de la France seront-ils long-temps encore livrés aux brouillons et joués au jeu de la langue?

Je ne cesserai de vous le dire: si vous n'opposez pas une digue à l'invasion incessante de la parole creuse et de la période turbulente, si, de vos assemblées délibérantes, vous n'expulsez pas les bavards, jamais vous n'aurez devant vous ni paix ni trêve. Ils immoleront, sur l'autel de la vanité, la génération future, comme ils ont sacrifié les générations passées. Athènes et Lacédémone ont péri par eux; c'est par eux aussi que périra la France.

PERTE DE TEMPS, VISITES. Il est des gens qui perdent leur temps, tant pis pour eux; mais il en est qui semblent nés pour le faire perdre aux autres. J'ai connu un amateur riche et sans état, qui se récriait toujours contre l'oisiveté; aussi n'était-il jamais oisif. C'était l'homme le plus affairé que j'aie jamais rencontré et peut-être aussi celui qui, dans toute sa vie, a terminé le moins d'affaires: il trouvait moyen de mettre huit jours à exécuter ce que tout autre aurait fait en huit minutes; et ce qu'il y avait de pis, c'est qu'il arrêtait l'élan d'un chacun dans la même proportion. Il semblait

répandre autour de lui une atmosphère torpide, et quand on l'avait pour aide en quelque chose, on était sûr de rester en route.

Ce n'est pas qu'on n'y restât fort bien sans lui. En général, nous n'avons besoin du secours de personne pour aller lentement, et le nombre de gens qui font ce qu'ils doivent faire à l'heure dite et dans le délai voulu est très-petit. Avez-vous un rendez-vous qui ne soit pas de plaisir, il y a dix à parier contre un que celui que vous allez chercher vous fera attendre, par la raison qu'il ne veut pas attendre lui-même.

Si nous ne sommes ni leste ni exact quand il s'agit de nos propres intérêts, qu'est-ce donc quand il est question de ceux du public! Voyez avec quelle promptitude on arrive au rendez-vous, si toutefois on y arrive, lorsqu'il est question d'une délibération, d'un arbitrage d'un conseil municipal ou communal. Quant à nos chambres législatives, là surtout l'inexactitude est à l'ordre du jour : c'est à qui s'y rendra le plus tard et partira le plus tôt. Aussi, voyez comme la besogne marche et comme le pays prospère!

Par le plus faux de tous les calculs, nous autres Français, nous comptons le temps pour rien. De cet oubli de sa valeur viennent peut-être l'énormité du budget et le malaise du travailleur: l'ajournement d'une loi ou d'une mesure utile peut faire plus de mal que la perte d'une bataille. Mais si nos députés sont peu exacts à l'heure des séances, il faut leur rendre cette justice qu'ils le sont toujours à l'heure du dîner.

Ceci nous écarte de la question. Nous en étions à la perte de temps. La politesse et les visites en amènent une terrible dépense, dépense double, car ce n'est pas tout que de recevoir des visites, il faut les rendre. Il est vrai qu'on prend son temps et qu'on les fait aussi

courtes que l'on veut; mais quand on les reçoit quand on est pressé et qu'un visiteur s'obstine à ne pas voir vos contorsions, à ne pas entendre votre silence, lorsqu'il reste enfin et qu'on vous demande ailleurs ou seulement qu'il vous ennuie, ah! c'est le mal de l'enfer, et les damnés y reçoivent probablement des visites aux heures où ils n'en attendent pas.

« C'est une grande science, a dit Clément XIV, de ne se communiquer qu'à propos. »

En effet, une visite faite à contre-sens vous laisse souvent une rancune éternelle, ou du moins un souvenir tel que lorsque vous rencontrez ensuite ce visiteur importun, vous éprouvez un frisson, une véritable répulsion.

M. N***, qui n'aimait pas les longues visites quand il était dans son cabinet de travail, y avait un fauteuil fort beau et fort bon en apparence, mais qui, par sa construction et la position de son dos et de ses bras, y mettait le visiteur dans une véritable gêne. Aussi, nul ne s'y endormait.

Les cartes de visite sont un grand bienfait de la Providence; elles procurent un exercice salutaire quand on les porte soi-même, ou font, pour bien peu d'argent, gagner beaucoup de temps à ceux qui les font porter. C'est ainsi qu'elles prolongent l'existence d'une foule d'honnêtes gens dont elles satisfont la conscience, et qui remplissent tous les devoirs de la vie sociale au moyen de quelques paquets de cartons lithographiés à un franc vingt-cinq centimes le cent.

Aussi, malédiction sur quiconque, rebelle à cette respectable institution, ne prend pas pour bonne et valable visite la carte qu'on lui a fait remettre à domicile, et qui a l'indignité de s'informer comment elle y est parvenue.

PESANTEUR. Voyons d'abord ce qu'on en dit; après, je vous dirai ce que j'en pense.

La première définition que j'en trouve est celle-ci :

« Pesanteur : gravité, tendance vers le centre de la terre. »

En voici une seconde :

« La pesanteur universelle est le résultat de la masse entière qui possède une force attractive plus ou moins étendue, selon qu'elle est plus ou moins grande elle-même. L'attraction mutuelle variera donc suivant la masse des molécules, et puis encore suivant l'éloignement des corps réciproquement attirés, en décroissant toujours à mesure que l'éloignement s'augmente. »

Passons à la définition du poids :

« Le poids se mesure par l'effort qu'il faut faire pour soutenir un corps et l'empêcher de tomber.

» Le poids varie suivant la masse qui, plus considérable, triomphe plus facilement des résistances de l'air; il est le produit de la masse par la vitesse, tandis que la pesanteur est proprement la vitesse imprimée aux molécules, vitesse entièrement indépendante de leur nombre ou de leur masse.

» Si un corps tombe de très-haut et que l'on veuille diviser la durée de cette chute, on s'aperçoit que plus le corps se rapproche du sol, plus le mouvement s'accélère; la vitesse de la chute augmente en proportion du temps. Si, par exemple, un corps met quatre secondes à tomber du point où il était suspendu, dans la première seconde, il aura parcouru quinze pieds; dans la deuxième, trois fois quinze pieds; dans la troisième, cinq fois quinze, et dans la quatrième, sept fois quinze.

» Le poids ou la pesanteur spécifique varie encore à différentes latitudes; c'est un effet de la pesanteur qui diminue à mesure qu'on s'éloigne du centre de la terre.

Le même corps pèse moins à l'équateur qu'aux pôles, ce qui prouve qu'aux pôles on est plus près du centre de la terre qu'à l'équateur.

» Une masse qui pèserait ici cent livres, si on la transportait sous l'équateur, y pèserait encore cent livres, parce que la balance et le poids qui pèsent le corps auraient également subi l'effet moins grand de la pesanteur ; mais on verrait que l'effort est moins considérable. »

Voici maintenant, d'après l'astronome Francœur, la différence de poids qu'éprouve un corps en passant d'un astre à un autre :

« Le volume du soleil, qui est un million quatre cent mille fois celui de la terre, n'a cependant pour masse que trois cent vingt-neuf mille six cent trente fois celle de la terre. Un corps dont le poids serait d'une livre sur la terre, pèserait vingt-sept livres sur le soleil ; et le même corps qui, sur la terre, tombe de quinze pieds par seconde, transporté sur le soleil, y tomberait de quatre cent vingt-sept pieds dans le même temps. »

Ce que je viens de copier est la définition du poids et de la pesanteur d'après les savans qui, comme on le voit, distinguent l'une de l'autre ; ou quand ils se servent, pour exprimer le poids, du mot *pesanteur,* ils y ajoutent *spécifique.*

Les dictionnaires, y compris même celui de l'Académie, n'y mettent pas tant de façon. Voici la manière dont ils les définissent :

PESANTEUR : *qualité de ce qui pèse.*

POIDS : *qualité de ce qui est pesant.*

On voit que, pour les dictionnaires, le poids et la pesanteur sont la même chose, et de peur qu'on en doute, celui de l'Académie écrit : POIDS, *pesanteur.* A ceci on pourrait objecter que la pesanteur est moins le

poids que l'effet du poids ; que le poids est la cause et la pesanteur le résultat, bien que la pesanteur puisse aussi devenir une cause et qu'un très-petit poids, même un poids fort léger, doive, dans certaines circonstances, avoir une très-grande pesanteur.

Sans demander qui a raison ici des savans ou de l'Académie, nous allons, nous aussi, faire de la science à notre manière. Qu'on ne s'en épouvante pas trop, car nous n'en ferons pas long-temps.

Nous commencerons par une objection que nous nous sommes souvent faite et qui, faute de solution, nous est restée sur le cœur comme un scrupule.

Si le poids et la pesanteur, disions-nous, dépendent des lieux et des circonstances, comment peuvent-ils servir de mesure et par quel procédé peut-on les mesurer eux-mêmes avec certitude? Est-ce le mouvement qui fait le poids, ou le poids ne serait-il qu'une conséquence du mouvement? Enfin, la pesanteur ne serait-elle que le plus ou moins de pression ou d'impulsion de la matière? La différence du poids ne serait donc que celle du mouvement ?

Le mouvement croît à mesure que la résistance s'affaiblit, et elle s'affaiblit selon que le mouvement augmente. Ainsi, la matière dense et la matière fluide n'offrent pas plus de résistance l'une que l'autre à deux corps semblables, mais de mouvement inégal ; et si la rapidité de l'un est comparativement supérieure à la densité du corps qu'il traverse, il en atteindra l'extrémité en aussi peu de temps qu'un corps moins lancé en mettra à traverser une couche d'air de la même étendue. Pourquoi ceci? C'est que la différence de mouvement établit une grande différence de poids, et que le corps rapide a, par sa rapidité même, ajouté au poids de sa masse tout celui de son impulsion. Sa pesanteur ou sa pression se compose

donc de ce double effet qui, en résumé, n'est que celui du mouvement, car la pesanteur cesse quand le mouvement cesse, et dès qu'un corps est immobile, il n'a plus de poids ou l'effet de son poids ne se fait plus sentir.

L'effet du poids varie donc partout selon le mouvement, comme le mouvement varie selon la forme de la masse agissante et la nature de celle sur laquelle il agit.

Dans le vide, dit-on, l'effet du poids n'est qu'un, et quelle que soit la forme ou le volume d'un corps, il suivra la même marche sans augmenter ni diminuer de rapidité. Telle est l'opinion à l'appui de laquelle on nous montre une balle de plomb et un morceau de papier tombant dans un tube de verre où l'on a fait le vide.

Mais cette démonstration est-elle suffisante? Est-il bien reconnu que la forme ou la masse ne peut rien changer au mouvement dans le vide, quand il est constant que l'impulsion, au point de départ, peut y changer quelque chose, et que le corps lancé ira plus vite que le corps abandonné: l'un vous brisera la tête, l'autre ne vous fera qu'une contusion; et sans même que cette impulsion ait lieu, le choc, à l'arrivée, sera encore différent, si le corps lourd tombe de dix pieds ou s'il ne tombe que d'un pouce.

Il y a donc ici quelque chose qui n'est pas d'accord avec la loi de l'attraction. Si, dans le vide, le corps lourd peut briser ou traverser le corps léger, il y a un poids dans le vide. S'il y a un poids ou un choc dans le vide, l'attraction agit donc dans le vide, ou il y a un poids en dehors de l'attraction.

Si l'attraction agit dans le vide, comment le corps léger et le corps lourd y ont-ils le même mouvement?

Faudra-t-il en induire qu'ils ne l'ont pas; que leur arrivée au but en même temps ne prouve pas un mou-

vement égal, et que l'expérience tronquée du tube de verre ne démontre rien?

Il est évident qu'un corps venant du vide ne peut, faute de base, y recevoir d'autre impulsion que celle de sa chute. Il doit ainsi nécessairement arriver sur la matière; mais il ne pourrait, de la matière, être lancé dans le vide, si ce vide était indéfini, parce qu'il devrait revenir à cette matière ou à son point de départ. Un poids est toujours attiré vers sa base ou par son contre-poids, et si un corps traverse le vide, c'est que la matière est à l'autre extrémité.

Si la matière n'eût formé qu'une masse dans l'immensité et que le reste de l'immensité eût été le vide, la masse matérielle fût restée immobile ou son mouvement se fût opéré en ligne droite, ce qui équivaut à l'immobilité, puisqu'aucun point comparatif, aucune vibration partielle n'aurait pu rendre ce mouvement sensible. Mais l'immobilité de fait doit être admise, si l'on admet aussi que la matière seule attire la matière et que si le vide semble l'attirer, c'est que la matière est au bout. Dans cette hypothèse, la mise en mouvement ou la dilatation de cette masse unique au milieu du vide, ne fût devenue possible que par l'apparition d'une autre masse et les rapports qui se seraient établis de l'une à l'autre.

On pourrait définir ainsi le poids: c'est une masse mise en mouvement à travers une autre masse dans laquelle elle ne se confond pas, mais que par sa pression elle force à faire un mouvement autre que le sien.

Le poids d'un corps, comme la vitesse de son mouvement, peut donc être établi sur la séparation plus ou moins prompte qu'il opère sur les substances qu'il traverse, car il ne serait pas un poids s'il était confondu avec elles ou comprimé entre elles. Alors, il formerait

une partie de leur poids, mais lui-même n'en serait pas un. Il pèserait avec elles, si elles pesaient sur quelque chose, mais ne pèserait point sur elles, parce qu'il n'y aurait aucune division, aucun interstice, aucun mouvement entr'elles et lui.

Sans doute il ne devient pas un corps par cette division, il l'était déjà ; mais c'est par cette division qu'il redevient un poids, et il le devient par la possibilité du mouvement.

Remarquez que durant ces diverses transitions, rien n'a changé ni dans sa pesanteur spécifique, ni dans sa forme, ni dans son impulsion ; ce sont les substances avec lesquelles il est en contact qui ont varié de poids, de mouvement, de position, et non pas lui.

Quoiqu'il en soit, si la fraction entraîne la masse avec elle, elle n'a plus de pesanteur ; c'est la masse qui en a une, si toutefois cette masse éprouve elle-même un déplacement, c'est-à-dire si elle est mise en mouvement.

Si le poids trouve une base immobile, il cesse encore d'avoir l'effet du poids. Il ne l'aura pas davantage dans le vide. Le poids n'existe donc que dans ce double mouvement de deux matières marchant en sens contraire, et la pesanteur est d'autant plus grande que le mouvement est plus rapide.

Ce poids ne pèse sur moi que parce que je fais un effort opposé au sien, que nos mouvemens sont contraires. Si je suivais son mouvement, s'il m'entraînait, ou s'il suivait le mien sans résistance, il ne pèserait pas sur moi, ni moi sur lui. Nous pèserions ensemble sur une autre masse, ou nous tomberions tous les deux dans le vide sans peser sur rien.

L'aérolithe qui tombe de l'espace dans la mer, pèse sur l'éther d'abord, puis sur l'eau, et cela parce qu'elle les traverse ou les déplace et les force à faire un mou-

vement autre que le sien. Le contraire arriverait si c'était l'air ou l'eau qui pesât sur l'aérolithe.

Quand, après avoir traversé l'air et l'eau, l'aérolithe arrive à la terre, cette aérolithe pèse encore si, entr'ouvrant cette terre, elle en déplace les parties et s'y enfonce, et elle continue à peser tant que ce mouvement dure. Mais si elle s'est arrêtée à la surface et si elle y est demeurée immobile, elle ne pèse plus ; c'est sa base qui pèse et qui s'est augmentée de son poids. Elle pèse avec la terre au mouvement de laquelle elle s'est unie. N'ayant plus de mouvement à elle, elle n'a plus de pesanteur qui lui soit propre. Elle ne recommencera à en avoir une que si, projetée par la terre, elle s'en sépare. Alors son poids variera selon la force de l'impulsion, c'est-à-dire selon le volume de la matière déplacée et du mouvement imprimé, qui se trouvera ainsi ajouté au poids effectif de la masse lancée.

On voit ici que l'attraction entraîne le poids, mais ne le fait pas, et que le poids reste encore quand l'attraction n'est plus; ensuite, qu'avec ou sans attraction, l'effet d'un corps en mouvement ne sera pas le même dans des substances diverses, ou dans la même substance si la forme de ce corps ou l'impulsion qui l'a mis en mouvement vient à changer.

Le mouvement ou le poids d'un corps qui parcourt l'espace peut donc varier autant de fois qu'il traverse des substances différentes. Il peut varier aussi selon les courans et leur direction favorable ou contraire à leur propre mouvement. Tel est un bâtiment à vapeur lancé à travers l'océan; c'est vainement qu'on maintiendra la vapeur à un degré toujours égal, sa marche variera selon le temps, les vents et les eaux qu'il traversera. Il doit en être de même dans l'espace, et tout ce qui sera établi sur une pesanteur, une impulsion ou un mouvement toujours égal, est hypothétique.

Ajoutons à ces causes de la variation du mouvement, le mouvement des autres corps et l'influence que leur passage plus ou moins rapproché et le remous qui doit en résulter dans la matière éthérée doit nécessairement exercer.

Là encore, où en sont les lois de la pesanteur universelle, et comment les maintenir dans ce conflit d'impulsions, de pressions et d'attractions diverses?

On me dira que, dans l'espace, il n'y a ni corps lancés ni corps légers. Alors, où y en a-t-il? Dans l'espace, n'existe-t-il pas de mouvement? S'il en existe un, c'est qu'il y a des élémens divers, et dans ces élémens divers, des formes qui le sont aussi; car où serait le mouvement, où serait l'attraction, où serait la pesanteur, où serait l'impulsion, où serait la pression, où serait la forme enfin, si l'espace entier était le plein, ou bien encore s'il était le vide? Le principe du mouvement, c'est donc la division des matières; celui du poids, c'est leur diversité, c'est la différence relative des masses et de leur impulsion.

Qu'est-ce qui distingue les corps de l'élément qui les entoure? — C'est la différence de densité. — Qu'est-ce qui nous rend sensible cette différence? — La forme ou le poids. — Qu'est-ce qui détermine cette forme ou ce poids? — La séparation. — Et cette séparation, qui peut la faire? — Le vide absolu ou relatif, la variété des matières ou leur inégalité de fluidité, de densité, de mouvement ou de pesanteur spécifique.

La pesanteur n'est donc autre chose qu'une impulsion, qu'un mouvement venant de l'objet qui pèse ou de celui sur lequel il pèse. Rendez l'un ou l'autre de ces mouvemens impossible, il n'y a plus de poids.

Remarquez que le mouvement, quand il se manifeste dans la matière, vient toujours de l'équilibre que cherche cette matière. C'est un poids qui demande un contre-

poids ou une base, ou bien encore le trop plein se portant sur ce qui ne l'est pas assez.

L'impulsion n'est qu'une modification de la pesanteur; c'est un poids poussé par un autre poids. Le mouvement ne peut partir que de là ou d'un point offrant une résistance. Nous ne pourrions pas lancer une pierre, si nous étions dans le vide ou le fluide éthéré, sans point d'appui.

L'impulsion donnée à la pierre n'est autre que notre poids et celui d'une partie de la base sur laquelle nous sommes, que nous ajoutons au poids de cette pierre. Je n'ai pas besoin de dire que ceci ne change rien à notre pesanteur spécifique ni à celle de la base. Ici encore, le poids n'est que la pesanteur ou plutôt l'action de peser; il n'y a qu'un mouvement, qu'un refoulement vers la base, qu'une pression entre deux corps, comme ferait celle d'une tenaille avec laquelle je saisis votre doigt en pesant sur les deux branches de la tenaille ou en appuyant une des branches sur un plan fixe. Je produis ainsi une pression égale à celle d'une masse de plusieurs quintaux.

Que cette pression agisse de loin ou de près, la question est la même: c'est toujours la mesure de l'impulsion ou du mouvement qui fait celle du poids. Le jet de la pierre est une pression de loin. Nous pressons l'objet avec la pierre à cent pas, comme nous le presserions avec le pied ou la main à un pas: il n'y a ici qu'une différence de distance. Au lieu du bras d'un homme, mettez un ressort ou de la poudre à canon, à l'inégalité d'impulsion près et à celle de la pesanteur qui en résulte, c'est encore la même cause.

Quand un corps lancé en brise ou en traverse un autre, il pèse en ce moment plus que celui qu'il brise. Le mouvement fait donc encore ici la pesanteur, ou s'il n'est pas le poids même, il en augmente l'effet par la pression ou l'impulsion.

Pour mettre un corps en mouvement, il faut que le moteur soit plus pesant que celui qui est mu ; et il l'est plus, par cela seul qu'il est lui-même en mouvement : telle est la poudre par l'explosion.

Il peut l'être aussi parce qu'il emprunte une partie du poids de la base sur laquelle il s'appuie. C'est ainsi qu'on soulève un corps plus lourd qu'on ne l'est soi-même, mais qui cesse de l'être du moment où vous le soulevez, et c'est par cela seul que vous êtes arrivé à le soulever. Dès qu'il retombe, c'est qu'il reprend son poids, et vous le vôtre, parce que vous avez cessé d'y ajouter celui de la base ou du point d'appui. Vous êtes ici la fraction la plus légère, il est la plus lourde; il faut donc que vous remontiez et qu'il descende.

Si, dans ce moment, la base s'ouvrant, vous tombiez dans le vide, ce corps lourd vous précèderait, et rien ne pourrait faire que vous puissiez l'atteindre, à moins qu'il n'atteignît lui-même une base plus lourde ou plus compacte que lui, et que cette base l'arrêtât. Mais ici encore, il garderait son rang, et c'est vous, corps léger, qui demeureriez à la surface.

Partout où la matière légère se trouve en contact avec la matière lourde, si c'est la plus légère qui est en desssus, elle y pourra donc rester indéfiniment. Si c'est la plus lourde, tôt ou tard la plus légère lui cèdera sa place; et ici encore, c'est la différence de mouvement qui agit, et la plus lourde ne déplace la plus légère que parce qu'elle a une faculté impulsive plus grande : c'est tout simplement l'effet de l'équilibre. Nous en ferons le sujet d'un autre article sous le titre de *poids et contre-poids*.

Voici les conclusions que nous tirons de celui-ci :

L'union des molécules et la densité comparative sont ce qui fait la possibilité du poids.

Le poids est un mouvement.

Là où tout est immobile, il n'y a plus de poids. L'immobilité absolue est donc l'absence de la pesanteur.

Ce qui détermine le plus ou moins de pesanteur d'un corps, c'est :

1° Sa forme ;

2° L'impulsion ou la pression qu'il éprouve ;

3° La densité ou l'élasticité des matières qui lui sont opposées ;

4° L'écartement plus ou moins prompt de ces matières ;

5° Ce qu'il leur prend ou ce qu'il leur donne ;

6° La pression plus ou moins forte des matières traversées à mesure qu'elles se rejoignent ;

7° La présence ou l'absence de courans favorables ou contraires, interposés entre ce corps ou sa base ou le contre-poids qu'il cherche ;

8° L'attraction ou la répulsion de cette base ; son immobilité ou la nature de son mouvement.

Voyez : *Mouvement-vitesse, attraction, poids et contre-poids.*

PEUPLIER. C'est le peuplier qu'on a choisi pour symbole de la liberté. A quel titre? A cause de son nom, *populus*. C'est son seul mérite, car il ne brille ni par ses fleurs, ni par ses fruits, ni même par son ombrage, et son bois n'est ni beau ni bon ; bref, c'est un privilégié, un noble, un sinécuriste. Singulier symbole d'égalité et de fraternité !

En 1848, il prit au peuple parisien une étrange lubie, celle de planter des arbres sur toutes les places, puis dans toutes les rues, enfin dans tous les carrefours. En deux jours, Paris se trouva transformé en un bois, et de quelle essence? baliveaux droits et secs au faux air de potence, ayant pour feuillage des chiffons maculés, rouges,

blancs, bleus, et pour fruits ou chenilles quelques sales gamins s'y perchant, parce qu'il faut que le gamin perche.

Le peuple des départemens, toujours singe de celui de la capitale, surtout quand il déraisonne, se mit donc à repiquer des peupliers de toute taille, et chaque ville, bourg et village vit ainsi ses places décorées en grande pompe. Chaque arbre, arrosé d'eau bénite (je l'ai vu), fut honoré d'un sermon et d'un discours municipal (j'y étais). Le moyen qu'avec cela il ne devînt pas grand et fort! Aussi les bons badauds de la ville et des campagnes attendaient le printemps avec impatience pour voir développer le saint rameau qu'ils comparaient à celui de l'arche, moins la colombe, ne doutant pas qu'il ne lui poussât des feuilles longues comme celles du chou colossal ou des vignes de Canaan.

Mais le printemps arrivé, nos peupliers ne montrèrent de feuilles ni grandes ni petites, non par haine pour la république ou par aversion pour l'eau bénite, les dignes arbres n'y songeaient guère, mais seulement par suite de l'empressement des dévots de la veille qui, crainte de n'arriver que le lendemain, avaient, pour aller plus vite, oublié d'emporter les racines. C'était fâcheux, comme l'on voit.

Cependant, dans cet intervalle de février à mai, les bourgeois environnans avaient été à même de reconnaître quelques inconvéniens dans la plantation du végétal populaire. A chaque instant les fiacres, en tournant, s'y accrochaient, et plus d'une culbute en avait été le résultat avec des écorchures réciproques. Celles des bourgeois n'étaient rien du tout, ils y mettaient une emplâtre ou un peu d'eau et de sel, et il n'en était plus question. D'ailleurs, un bourgeois de plus ou de moins, ce n'est pas une affaire; mais le bon peuple trouvait mauvais qu'on écorchât ses arbres, et à chaque égratignure, il

criait : à la contre-révolution, au réac, à l'aristo, et voulait faire des barricades! Les cochers et leurs chevaux y perdaient la tête.

Pour éviter ceci, on entoura chaque arbre d'une balustrade, sorte de barricade permanente qui réjouissait à la fois l'œil et le cœur de tous les héros de coin de rue. Mais il n'est pas de si belle chose qui n'ait ses défauts : l'arbre, sans garde-fou, gênait la circulation, avec son entourage, il l'arrêta tout-à-fait, et les bons habitans de certaines rues, quand la boue donnait, ce qui se voit quelquefois à Paris, ne purent plus arriver chez eux qu'en échasse ou en galoche.

En république, chacun doit marcher à pied : la galoche est le carrosse de la fraternité, il n'y avait donc encore là que demi-mal; mais les marchands de bois et de comestibles, mais les porteurs d'eau et de vin en cercle, mais les voitures d'emménagement et de déménagement ne pouvant plus passer, il fallait bien porter tout à dos d'homme : double frais, triple perte de temps, et dès-lors réclamation des propriétaires, race plaignarde comme on sait.

Le remède était simple : c'était d'envoyer une demi-douzaine de bûcherons avec hache, pioche et scie, pour démolir l'entourage, scier l'arbre et en faire du bon bois de chauffage. Mais les choses ne vont pas si vite dans un gouvernement à mille pattes.

La résurrection des arbres de liberté était évidemment une sottise. En 1789, après dix siècles de camarilla et d'arbitraire, la France, retrouvant un gouvernement rationnel, voulut, par un *memorandum*, par un symbole quelconque, signaler l'aurore de son émancipation, cela se comprend. Mais en 1848, lorsque, quoiqu'on en dise, elle n'avait jamais cessé d'être libre, cette replantation était une parodie ridicule, une misérable singerie. Aussi le

bon sens public en avait bientôt fait justice; et ceux de ces arbres que le vent avait épargnés, n'étaient plus guère considérés que des *voyoux* et des ivrognes attardés qui, pour se garer des ruisseaux, les prenaient pour balises.

Quoiqu'il en soit, aujourd'hui 20 janvier 1850, il n'en faut pas moins mettre des mitaines pour débarrasser les rues de ces soliveaux morts-nés; et les *circonlocutoires, considérans* et *voulez-vous bien permettre* qui précèdent l'arrêté de M. le préfet de police contre ces bois pourris, ne sont pas peu comiques. Comme nos neveux riront en voyant qu'un gouvernement de sept cent-cinquante souverains, décoré d'un président et de ses ministres, protégé par cent-cinquante généraux, mille pièces de canon, deux millions de baïonnettes, plus, d'un budget d'un milliard et demi pour arroser le tout, n'allait pas jusqu'à pouvoir faire jeter bas, sans préambule, quelques méchans peupliers plantés sur la voie publique par des gens qui n'avaient pas le droit de le faire. Qu'arriverait-il donc s'il prenait fantaisie à ce marmot d'enfant, en revenant de l'école, de planter son cheval de bois en travers de ma porte? Il faudrait donc l'y laisser et sauter par-dessus pour entrer chez moi! Or, ici une action vaut l'autre, et la plantation du cheval sur le seuil vaut celle de l'arbre dans la rue.

Que conclure de tout ceci? C'est que si l'homme grandit en France, ce n'est certainement pas en raison, et du train dont il y va, le temps n'est pas éloigné où il faudra le remettre en nourrice: déjà il en est au hochet, il n'y aura plus qu'à lui replacer sa bavette.

FIN DU TOME TROISIÈME.



HOMMES ET CHOSES;

ALPHABET

DES

PASSIONS ET DES SENSATIONS.

TABLE DES MOTS

CONTENUS DANS CE TROISIÈME VOLUME.



Pages.

usie.. 5
ibes.. 9
eur... 10
rnaux, Feuilles d'annonces.................. 13
as.. 18
ement....................................... 19
ement dans les arts......................... 21
e, Injuste.................................. 21
ice distributive............................ 26
ice et Injustice des animaux................ 27

K

atouès...................................... 37
mouck....................................... 37

Pages.

Kanguroo.... 39
Kirsch-Wasser.... 41
Kislar-Aga.... 42
Knout.... 44
Kraken ou Kraxen.... 45
Kyrielle.... 47

L

La Nation est souveraine.... 48
Langage des animaux.... 64
Langue, Langage.... 69
Lauréat.... 78
Légèreté, Inconséquence.... 78
Lequel prendre? — J'ai voté. — Pour qui?.... 82
Libéré.... 86
Liberté, Egalité, Fraternité.... 87
Liberté naturelle.... 98
Liberté politique.... 102
Libre arbitre.... 104
Libre arbitre, Influence locale.... 106
Licenciement.... 110
Lions, Beaux.... 110
Lithographie.... 111
Logement.... 112
Logis.... 118
Lois organiques.... 120
Lourd, Lourde.... 124
Lumière.... 127
Lunatique.... 129



M

Pages.
ne humaine.................................... 130
ificence.................................... 132
chaude et Pigeon vole.................................... 133
esse.................................... 134
noral.................................... 136
les.................................... 139
le imaginaire.................................... 140
lie, Danse.................................... 150
: des emplâtres.................................... 150
ıander.................................... 152
ıandise littéraire.................................... 155
ge : considérations générales.................................... 156
ge, Ménages du peuple.................................... 162
ur, Marieuse.................................... 165
ıe.................................... 169
illaise.................................... 170
nité.................................... 173
re.................................... 179
re éthérée.................................... 181
:ine.................................... 188
ation.................................... 195
ıire.................................... 197
ire, Réflexion.................................... 199
.... 206
re par imprudence.................................... 211
ité, Majorité.................................... 213
ieux.................................... 219
e et ses causes.................................... 223
e, Mendicité.................................... 272

Pages.
Misère : ses remèdes.............................. 289
Moi.. 307
Molécules.. 311
Monotonie, Besoin du changement.................. 319
Monsieur, Monseigneur, Citoyen................... 320
Monter, Descendre................................ 325
Mordre... 326
Mort... 328
Mort aux rats.................................... 331
Mort d'une longue et douloureuse maladie......... 334
Moustaches, Barbe, Cheveux....................... 334
Mouvement des êtres.............................. 337
Mouvement, Immobilité............................ 342
Mouvement, Lumière, Chaleur...................... 356
Mouvement, Vitesse............................... 359
Moyens physiques des animaux..................... 362
Mulot, Campagnol................................. 364
Muscade.. 366
Musique, Musicien................................ 367



Nageur... 374
Nation contre nation, Dogues et Roquets.......... 375
Nature... 380
Nobles, Noblesse................................. 380
Noms... 382
Nourriture vivante............................... 386
Nu, Nudité....................................... 390
Nuire, S'entrenuire.............................. 393



Pages.
Obéissance à la loi.................................. 397
Odorat.. 414
Offenser Dieu.. 418
Oie... 419
Oisifs, Emprunteurs.................................. 420
Oracle, Prédiction.................................... 421
Oraison funèbre....................................... 422
Orateurs, Avocats, Sophistes....................... 423
Orgueil... 429
Original.. 434
Oui... 437
Oui ou Non.. 437
Outrage aux mœurs, Attentat à la pudeur............ 438
Outre-tombe, Idées antérieures ou innées............ 449
Ouvert, Franc, Franchise............................. 452
Ouvriers militaires................................... 454
Ouvrir les yeux.. 457



Paradis terrestre..................................... 458
Paraître....... 460
Paresse.... 461
Parfum, A 465
Parlage....... 466

Pages.
Parleur.. 470
Passions.. 470
Patronage : influence par la charité.................. 478
Pédicure.. 528
Peine de mort..................................... 533
Peinture.. 537
Penchans innés, Impulsion native.................. 538
Pensée.. 548
Pensée, Ressort ou Matière........................ 553
Pépinière... 557
Période, Phrase, Mot.............................. 557
Perte de temps, Visites........................... 558
Pesanteur... 561
Peuplier.. 571

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Abbeville, Typ. de C. Paillart.

